Digitized by Google

1907.

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 797 864
Sala Grande
Scansia 11 Palchetto 1
N.° d'ord. 8 22

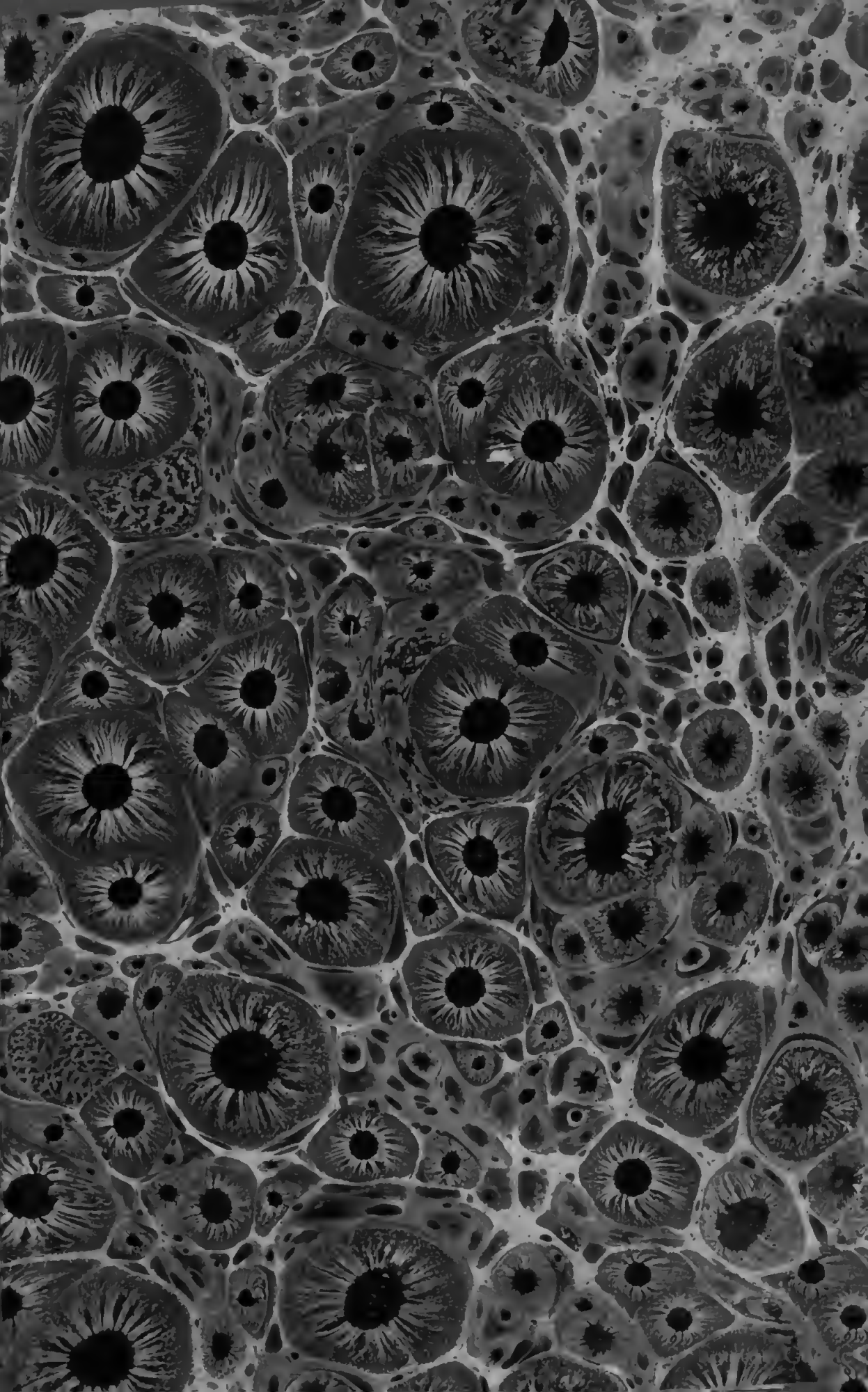

Google

Palat. XI 8

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

SYNONYMIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

E - Z

Digitized by Google

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON, RUE S.-GERMAIN-DES-PRÉS, N° 9.

Digitized by Google

569.337
BN

DICTIONNAIRE

SYNONYMIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE,

CONTENANT

1° LES MOTS ET LES LOCUTIONS DE CETTE LANGUE QUI ONT QUELQUES RAPPORTS DE RESSEMBLANCE POUR LE SENS; 2° L'EXPLICATION DE CES RAPPORTS, AVEC DES EXEMPLES TIRÉS DES AUTEURS CLASSIQUES; 3° L'INDICATION DU CHOIX QU'ON DOIT FAIRE DES UNS ET DES AUTRES DANS LES DIFFÉRENTES CIRCONSTANCES; 4° LA CRITIQUE D'UN GRAND NOMBRE D'EXPLICATIONS SYNONYMIQUES DONNÉES PAR LES PRINCIPAUX SYNONYMISTES, etc., etc.

PAR J.-CH. LAVEAUX,

AUTEUR DU GRAND DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, ET DU DICTIONNAIRE DES DIFFICULTÉS DE CETTE LANGUE.

TOME SECOND.

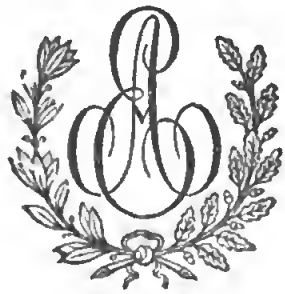

PARIS.

ALEXIS EYMERY, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE MAZARINE, N° 30;

ET A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE, RUE SAINTE-ANNE, N° 16.

1826.

Digitized by Google

Digitized by Google

DICTIONNAIRE

SYNONYMIQUE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE.

E.

ÉBAHI, ÉBAUBI, ÉMERVEILLÉ, STUPÉFAIT. Ces termes sont familiers; *ébaubi* est même populaire et vieux.

Nous sommes *ébahis* par la surprise qui nous fait tenir la bouche béante, comme il arrive aux enfans et aux badauds, avec l'air de l'enfance ou de l'ignorance prompte à admirer. Nous sommes *ébaubis* par une surprise qui nous étourdit, nous déconcerte, nous laisse à peine balbutier, et nous tient comme suspendus dans le doute. Nous sommes *émerveillés* par une surprise qui nous attache avec une espèce de charme, ou une vive satisfaction, à la considération d'un objet qui nous paraît merveilleux, supérieur à notre intelligence. Nous sommes *stupéfaits* par une surprise qui nous rend immobiles et semble nous ôter l'usage de l'esprit et des sens, comme si nous étions stupides.

Les badauds, dit-on, sont *ébahis* dès qu'ils voient quelque chose de nouveau. Une personne qui voit arriver un évènement tout-à-fait contraire à son attente et qu'elle ne peut pas croire, dira :

Je suis toute *ébaubie* et je tombe des nues.
(MOLIÈRE.)

Celui qui voit une chose qu'il n'aurait jamais pu imaginer, et qui éprouve l'espèce d'admiration que peuvent inspirer les objets d'un genre supérieur et merveilleux dans leur genre, en est *émerveillé*. (ROUBAUD.)

ÉBAUBI. V. EBAHI.

ÉBAUCHE, ESQUISSE. Ces deux mots, consacrés aux arts du dessin, se disent d'un premier travail qui donne l'idée d'un ouvrage conçu par le génie ou commencé par l'art.

L'*esquisse* est le tracé rapide de la pensée d'un sujet. Un peintre qui a imaginé un sujet et qui veut l'exécuter, est partagé d'abord entre une multitude de formes qui se présentent à son imagination. Enfin il en choisit une qui lui paraît préférable à toutes les autres, il s'y attache avec ardeur, et, pour n'en pas perdre le souvenir, il la fixe avec empressement sur le papier par un dessin où, négligeant toutes les parties de l'art qui ne concourent pas à son but, il ne représente que ce qui peut donner une idée vive de son sujet et de la manière dont il le conçoit. C'est ce dessin sans ombre et formé de simples traits que l'on appelle *esquisse*.

L'*ébauche* est un ouvrage commencé. Si le peintre, après avoir donné à son *esquisse* toute la perfection possible, le prend pour modèle d'un tableau où il distingue les différentes parties de son sujet par les différentes couleurs qu'il a dessein de leur donner, il fait une *ébauche*.

Dans une *esquisse*, on reconnaît le genre de l'artiste, on voit les mouvemens de son ame, le feu dont il a été animé dans la distribution de ses figures et l'ensemble de sa composition. Par une *ébauche*, on juge de la manière dont

l'ouvrage sera exécuté. L'*esquisse* indique le génie de l'artiste, l'*ébauche* son habileté.

L'*esquisse* indique plus sûrement le génie de l'artiste, que l'*ébauche* n'indique son habileté; car dans l'*esquisse* tout l'esprit du sujet est marqué distinctement; et dans l'*ébauche*, la manière de faire, quoiqu'indiquée d'une manière précise, par le commencement de l'exécution, ne peut former qu'une prévention favorable pour le mérite de la continuation, et non établir une connaissance positive comme l'*esquisse*.

On dit dans l'Encyclopédie que l'*esquisse* est toujours moins que l'*ébauche;* cela est vrai si l'on ne considère que l'avancement de l'ouvrage; cela est faux si l'on considère ses qualités essentielles qui émanent particulièrement de celles du sujet. L'invention et la composition sont les principales parties d'un tableau, et l'*esquisse* en donne l'idée; les couleurs viennent ensuite, et elles sont indiquées par l'*ébauche*. Assurément un tableau ébauché est plus avancé que l'*esquisse* où le sujet de ce tableau est simplement esquissé; mais l'*esquisse* qui donne l'idée essentielle du sujet et fait connaître le génie du peintre est plus importante que l'*ébauche* qui n'indique que les qualités relatives aux couleurs.

ÉBAUCHER, COMMENCER. *Ébaucher*, dans le sens propre, signifie mettre sur les murs un enduit qu'on appelle bauche. Dans l'usage ordinaire, c'est commencer un ouvrage, tracer grossièrement quelque ouvrage en attendant, jeter les premières pensées sur le papier.

ÉBLOUIR, FASCINER. Ces deux mots marquent au propre des effets opérés sur les yeux, qui les empêchent de regarder fixement les objets ou de les distinguer et de les voir tels qu'ils sont. Mais *éblouir* vient d'une lumière trop vive et trop éclatante; et *fasciner* de quelque corps étranger, de quelque illusion qui fait voir les objets autrement qu'ils ne sont. Au figuré, *éblouir* c'est surprendre l'esprit par quelque chose de vif, de brillant, de spécieux. On *éblouit* par l'appât des honneurs, des richesses.

Fasciner dit plus qu'*éblouir;* il suppose dans les choses qui *éblouissent*, un certain charme secret, mais faux et trompeur, et dans ceux qui sont *éblouis* une exaltation, une exagération qui leur fait paraître les choses autres qu'elles ne sont.

On est *ébloui* par l'éclat des richesses; on est *fasciné* par des complaisances perfides, par de fausses caresses. Ce qui *éblouit* a un éclat réel; ce qui *fascine* a un charme trompeur. Celui qui est *ébloui* est dans l'admiration; celui qui est *fasciné* est dans l'illusion et l'enchantement.

S'ÉBOULER, S'ÉCROULER. L'idée commune de ces deux mots est de tomber par parties ou par morceaux, en roulant ou en s'affaissant les unes sur les autres.

Les choses légères amoncelées sans aucun appui ni soutien *s'éboulent*, c'est-à-dire tombent par parties en roulant du haut en bas les unes sur les autres. Les choses solides et assujetties les unes sur les autres, ou les unes à côté des autres, *s'écroulent*, c'est-à-dire tombent avec précipitation et fracas les unes sur les autres, lorsque leurs appuis ou leurs liaisons viennent à manquer par vétusté ou autrement.

Les terres sèches et légères, les sables amoncelés, *s'éboulent*. Les édifices *s'écroulent*, lorsque les fondemens ou quelque partie essentielle à leur soutien vient à manquer. Un bastion de terre sablonneuse *s'éboule* de lui-même. Pour qu'un bastion solide et revêtu de pierres *s'écroule*, il faut que le temps ou le canon ait désuni ses principales parties. Ceux qui creusent sous terre courent risque d'y être ensevelis par des *éboulemens*. Lorsque le ciel d'une carrière *s'écroule*, il écrase les ouvriers qui y travaillent.

ÉBRANLEMENT, SECOUSSE, COMMOTION. La *secousse* est un mouvement subit et prompt, qui se fait sentir en même temps dans toutes les parties d'un corps. La *secousse* tend au déplacement des parties solidement unies dont le corps est composé, et sous ce point de vue, c'est l'*ébranlement*.

La *commotion* est une agitation confuse et indéterminée par la continuité d'un mouvement quelconque, qui agit sur les plus petites parties du corps, sans tendre à les diviser.

On éprouve une *secousse* de tremblement de terre. La *secousse* d'un tremblement de terre produit l'*ébranlement* des édifices. La *commotion* se fait sentir bien loin au-delà des parties ébranlées.

ÉBRASER, ÉLARGIR. *Élargir*, c'est, en général, rendre une chose plus large, lui donner plus d'étendue en largeur. *Ébraser* est un terme d'architecture qui se dit de l'action d'élargir en dedans la baie d'une porte ou d'une croisée.

ÉBROUEMENT, ÉTERNUEMENT. Ce que l'on nomme *éternuement* chez l'homme se nomme *ébrouement* chez le cheval.

ÉBRUITER, DIVULGUER. Ces deux mots ont rapport à la connaissance que l'on donne aux autres d'une chose secrète. On *ébruite* par indiscrétion, par imprudence, par légèreté; on *divulgue* de dessein prémédité, dans

l'intention de faire connaître la chose à tout le monde. On se répent ordinairement d'avoir *ébruité* une chose; on affecte de la *divulguer*.

ÉBULLITION, EFFERVESCENCE, FERMENTATION. Ces trois termes servent à indiquer divers mouvemens qui s'opèrent dans les liquides.

L'*ébullition* est le mouvement que prend un liquide qui bout sur le feu; l'*effervescence* est le mouvement qui se fait dans une liqueur dans laquelle il s'opère une combinaison de substances qui produisent ordinairement de la chaleur; la *fermentation* est le mouvement interne qui s'excite de lui-même dans un liquide, par lequel ses parties se décomposent pour former un nouveau corps.

L'eau qui bout est en *ébullition*; le fer dans l'eau-forte fait *effervescence*, la bière est en *fermentation*.

Le mot d'*ébullition* s'emploie dans un autre sens physique, pour désigner cette maladie qui cause sur la peau des élevures ou taches rouges.

Les mots *effervescence* et *fermentation* s'emploient aussi dans un sens figuré, mais en passant du physique au moral. L'*effervescence* se dit du zèle subit et général des esprits, pour quelque objet déterminé vers lequel ils se portent avec une espèce de chaleur. La *fermentation* se dit de la division des esprits et des prétentions opposées des parties.

Il en est au moral comme au physique; l'*effervescence* des esprits peut être sans *fermentation*; mais il n'y a point de *fermentation* dans les esprits sans quelque *effervescence*. (*Encyclopédie* et Beauzée.)

METTRE À L'ÉCART. V. Écarter.

ÉCARTER, METTRE À L'ÉCART, ÉLOIGNER. Ces trois verbes ont rapport à l'action par laquelle on fait disparaître quelque chose de sa vue, ou on en détourne son attention.

Éloigner un objet c'est le renvoyer à une grande distance de soi, de manière qu'on ne soit plus exposé à le voir, à le rencontrer, à le trouver sous sa main. *Écarter*, c'est séparer, mettre un objet à une distance peu considérable. On *écarte* ce qui gêne, ce qui embarrasse, ce qui est inutile; on *éloigne* ce qui nuit, ce qu'on ne saurait voir, ce dont la vue est importune.

Ainsi *éloigner* diffère d'*écarter* en ce qu'il marque une distance plus grande et une espèce d'aversion, de répugnance, de dégoût que ne marque pas *écarter*.

Écarter dit plus que *mettre à l'écart*. On *écarte* ce dont on veut se débarrasser, sans intention de le reprendre; on *met à l'écart* ce qu'on a intention de reprendre dans un autre moment, dans une autre occasion. Un juge doit *écarter* toute prévention, et *mettre à l'écart* tout sentiment personnel.

ÉCERVELÉ, ÉTOURDI, ÉVENTÉ, ÉVAPORÉ. Ces quatre mots ont rapport à divers états du cerveau qui influent sur le jugement d'une manière plus ou moins désavantageuse.

Écervelé signifie littéralement qui n'a point de cervelle. On l'emploie figurément pour indiquer celui qui ne fait aucun usage de son jugement, de sa réflexion, qui se conduit comme s'il n'avait point de cervelle. L'*écervelé*, tel que les animaux qui sont privés de cervelle, agit uniquement par instinct, sans que rien puisse l'en détourner.

L'*étourdi* brouille et confond toutes les opérations du jugement et de la réflexion, sans en distinguer les combinaisons, sans en considérer les effets ni les suites.

L'*éventé* ressemble à ces substances exposées à l'air qui perdent par le contact de cet élément les qualités qu'elles contenaient, et n'en contiennent plus que de très ordinaires: ainsi un *éventé* est celui qui, par la légèreté de ses actions, a perdu la solidité de son jugement qu'il ne peut plus appliquer qu'à des choses futiles et de peu d'importance.

Éventé dit moins qu'*évaporé*. Le premier dissipe ses qualités essentielles par l'habitude de la légèreté, et n'en fait plus usage que pour des bagatelles; le second dissipe la substance de sa cervelle comme un corps perd par l'évaporation ses principales parties, et reste sec et sans effet.

L'*écervelé* ne suit que son instinct; l'*étourdi* ne consulte point son jugement; l'*éventé* en a perdu la solidité; l'*évaporé* en a perdu l'usage.

L'*écervelé* ne voit autre chose que ses passions; l'*étourdi*, que la satisfaction du moment; l'*éventé* ne donne son attention qu'à des bagatelles; l'*évaporé* s'efforce de la donner en même temps à mille objets divers et ne la donne à aucune.

ÉCHANGE. V. Change.

ÉCHANGER, TROQUER, PERMUTER. Ces trois mots désignent l'action de donner une chose pour une autre, pourvu que l'une de ces choses ne soit pas de l'argent, car, en ce cas, il y a vente ou achat.

Échanger a deux sens bien distincts. On *échange* pour revendre; on *échange* toutes sortes de marchandises; c'est le sens qu'on lui donne dans le commerce.

Hors du commerce, *échanger* se dit des immeubles et des autres choses considérables

qu'on vent changer. *Échanger* une terre contre une terre, une maison contre une maison; mais il ne se dit pas des choses de service, d'usage, comme meubles, effets, bijoux, chevaux, ustensiles, que l'on se procure par *échange* pour les garder et non pour les mettre dans le commerce.

Ainsi l'on dira de toutes ces choses qu'on les *échange*, si on les considère comme des objets de commerce et qu'on ait intention d'en faire trafic; et l'on dira qu'on les *troque* si on les considère comme des objets particuliers qu'on vent se procurer de part et d'autre, et que l'on consent réciproquement de se céder l'un pour l'autre à la satisfaction de chacun.

Un horloger *échange* avec un autre horloger des pendules contre des montres, ou une pendule contre une autre pendule, dans le dessein de les mettre dans son commerce. Mais un particulier *troque* sa montre que son ami trouve de son goût, contre la montre de son ami qui lui plaît davantage, ou purement dans le dessein de lui faire plaisir.

On dit que le commerce avec les sauvages se fait par troc, parce que les sauvages ne prennent de nous que des objets qui sont à leur convenance, à leur usage, et dont ils ne sont pas dans l'intention de faire trafic.

Permuter ne se dit que des bénéfices ou des titres ecclésiastiques; *troquer* est familier; *échanger* est de tous les styles.

ÉCHANTILLON, ESSAI. Ces deux mots désignent de petites parties de marchandises destinées à en faire connaître la qualité. Mais *échantillon* se dit des draps, des toiles, et autres choses dont une petite partie suffit pour faire connaître la qualité du tout, et *essai* se dit d'une petite portion de comestible ou de boisson. On examine l'*échantillon*; on goûte l'*essai*. Un *échantillon* de toile, de drap, de blé, etc.; un *essai* de vin, d'eau-de-vie, de fromage.

ÊTRE ÉCHAPPÉ, AVOIR ÉCHAPPÉ. Ces deux expressions, que l'on pourrait croire synonymes, ne le sont nullement. *Être échappé* a un sens bien différent de celui d'*avoir échappé*. Le premier désigne une chose faite par inadvertance; le second une chose non faite par inadvertance ou par oubli. Ce mot m'est *échappé*, c'est-à-dire j'ai prononcé ce mot sans y prendre garde. Ce que je voulais vous dire m'*a échappé*, c'est-à-dire j'ai oublié de vous le dire; ou, dans un autre sens, j'ai oublié ce que je voulais vous dire. (Extrait de l'*Encyclopédie*.)

Ce n'est que relativement à la mémoire ou à l'attention, dit Beauzée, que ces deux expressions ont une différence si marquée, car, dans le sens propre, on dit indifféremment, le cerf *a échappé* ou *est échappé* aux chiens.

Je crois néanmoins que, dans ce cas-là même, il y a un choix à faire. Quand on dit, le cerf *a échappé* aux chiens, c'est pour faire entendre que les chiens ne l'ont point atteint ou aperçu; et quand on dit, le cerf *est échappé* aux chiens, c'est pour faire entendre que les chiens l'ont vu et serré de près, mais qu'il s'est sauvé du péril par habileté ou autrement.

On *échappe* à une cause active, qui poursuit, qui persécute, qui frappe, qui dévore; on *échappe* d'une chose inerte, comme d'un lieu dangereux ou funeste, d'un état où l'on était en danger de tomber. Voilà pourquoi on *échappe* aux gendarmes, au carnage, à l'orage, à la fureur, à la poursuite des ennemis. Voilà pourquoi les petites étoiles *échappent* à la vue qui agit pour les découvrir, les petits insectes aux yeux qui font des efforts pour les apercevoir. Voilà aussi pourquoi on *échappe* d'une prison où l'on est renfermé, des mains des gendarmes qui ne tâchent pas de vous prendre, mais qui vous tiennent. On *échappe* à la mort, parce que la mort est un être métaphysique qui, avec sa faux, moissonne les êtres vivans.

Quant à l'emploi de l'auxiliaire *être* ou *avoir* avec ce verbe, il faut observer que l'auxiliaire *avoir* indique une action, et l'auxiliaire *être* un état. Quand on dit, il *a échappé* à la mort, on exprime l'action que l'on a faite pour éviter la mort, pour s'y soustraire. Quand on dit, il *est échappé* à la mort, on désigne l'état où l'on se trouve après le succès de cette action. Le cerf *a échappé* aux chiens, c'est-à-dire le cerf, par ses ruses, par ses détours, par la légèreté de sa course, en un mot, par son action, a évité d'être pris ou saisi par les chiens. Le cerf *est échappé* aux chiens, c'est-à-dire le cerf, par suite de l'action qui l'a soustrait à la poursuite des chiens, est dans un état où il ne craint plus cette poursuite. En agissant, il *a échappé*, et depuis qu'il *a échappé* il *est échappé*.

S'ÉCHAPPER, S'ENFUIR, S'ÉVADER. Ces trois mots ont rapport à l'action de s'éloigner d'un lieu; leur différence ne consiste que dans la manière de le faire.

S'enfuir, c'est seulement s'éloigner avec précipitation; *s'échapper*, c'est sortir d'un lieu, d'une circonstance où l'on était retenu malgré soi, avec danger de quelque suite fâcheuse; *s'évader*, c'est s'échapper secrètement sans être vu.

S'enfuir, suppose quelque crainte, quelque

danger réel ou imaginaire; *s'échapper*, suppose un danger à venir; *s'évader*, suppose une simple prévoyance.

S'enfuir, ne suppose aucun obstacle; *s'échapper*, suppose un obstacle; celui qui *s'échappe* est pris ou sur le point de l'être; *s'évader*, ne suppose que l'adresse et le succès.

On *s'enfuit* dans la crainte d'être pris; on *s'échappe* d'un lieu où l'on était détenu, ou des mains de ceux qui font des efforts pour nous arrêter; on *s'évade* subtilement, adroitement, sans être aperçu, d'un lieu où l'on ne croit pas être en sûreté.

ÉCHAUFFER. V. Animer.

ÉCIMER, ÉTÊTER. Terme de jardinage, qui se dit des arbres. *Écimer* un arbre, c'est en couper la cime, la partie la plus élevée, celle qui s'élève en pointe. *Étêter* un arbre, c'est en retrancher la partie considérable que l'on nomme sa tête et qui s'élève au-dessus du tronc.

ÉCLAIRCIR. V. Développer.

ÉCLAIRÉ. V. Clairvoyant.

ÉCLANCHE, GIGOT. Ces mots servent à distinguer la cuisse du mouton, ou la partie supérieure du quartier de derrière coupée pour la cuisine et la table. *Éclanche* est un terme vulgaire; *gigot* est le terme ordinaire.

ÉCLAT. V. Brillant, Clarté.

ÉCLAT. V. Clarté.

ÉCLIPSER, OBSCURCIR. Ces deux mots indiquent une diminution ou une perte de lumière et d'éclat dans un objet brillant par lui-même.

Éclipser, signifie au propre intercepter l'éclat d'un objet brillant; et *obscurcir*, faire perdre à un objet brillant une partie de sa lumière et de son éclat.

On emploie aussi ces deux mots au figuré, et c'est en ce sens qu'ils sont synonymes. *Éclipser* le mérite de quelqu'un, c'est avoir un mérite tellement supérieur au sien, que l'éclat du premier fasse disparaître l'éclat du second; *obscurcir* le mérite de quelqu'un, c'est avoir un mérite supérieur au sien et qui en diminue l'éclat.

Ainsi la différence qui distingue ces deux expressions, c'est que la première dit plus que la seconde. Ce qui est *obscurci* brille moins que s'il n'était pas rapproché d'un autre objet qui brille davantage, mais cependant il brille de quelque éclat; ce qui est *éclipsé* a perdu tout son éclat, il ne brille plus.

On doit encore observer que le mot éclipse signifie un obscurcissement passager; au lieu que le mot *éclipser*, qui en est dérivé, désigne un obscurcissement total et durable, comme dans ce vers de Voltaire :

Tel brille au second rang qui *s'éclipse* au premier.

ÉCLUSE, PERTUIS. *Écluse* se dit généralement de tous les ouvrages de maçonnerie et de charpenterie qu'on fait pour soutenir et pour élever les eaux. Ainsi, les digues qu'on construit dans les rivières pour les empêcher de suivre leur pente naturelle, ou pour les détourner, s'appellent des *écluses* en plusieurs pays; toutefois ce terme signifie plus particulièrement une espèce de canal enfermé entre deux portes, l'une supérieure que les ouvriers nomment porte de tête, et l'autre inférieure qu'ils nomment porte de monille, servant dans les navigations artificielles à conserver l'eau, et à rendre le passage des bateaux également aisé en montant et en descendant, à la différence des *pertuis* qui, n'étant que de simples ouvertures laissées dans une digue, fermées par des aiguilles appuyées sur une brise, ou par des vannes, perdent beaucoup d'eau, et rendent le passage difficile en montant, et dangereux en descendant.

ÉCOLIER. V. Disciple.

ÉCONOMIE, MÉNAGE, ÉPARGNE, PARCIMONIE. Ces quatre mots ont rapport à tout ce qui peut concourir à la conservation, à l'amélioration, à l'usage, à la sage distribution des choses.

Économie est le terme général, qui comprend tous les autres et dont les autres n'expriment que les parties.

Économie se dit de toutes les choses dont les parties sont distribuées, coordonnées et dirigées de manière qu'elles concourent avec exactitude et précision à produire un effet commun et utile. C'est ainsi qu'on dit, l'*économie* de la nature, de la Providence, l'*économie* politique, l'*économie* rurale, l'*économie* animale, l'*économie* d'un discours, l'*économie* d'un poème. En ce sens, l'ordre et l'harmonie forment les idées principales de ce mot.

Économie, dans un sens plus restreint, se dit seulement d'une sage distribution des choses faite de manière qu'aucune partie ne soit employée inutilement. C'est ainsi qu'on dit l'*économie* du temps, des talens, de l'argent.

L'*économie* qui tend particulièrement à employer si sagement les choses que non-seulement elles sont suffisantes pour le besoin présent, mais qu'il en reste encore pour les besoins à venir ou imprévus, est ce qu'on nomme *épargne*. On dit l'*épargne* du temps, l'*épargne* des peines. L'ouvrier diligent qui

dépense peu a de l'*épargne ;* on fait des *épargnes*, car on appelle aussi *épargne* la chose épargnée.

L'*économie* particulière qui dirige les affaires d'une famille est ce qu'on appelle *ménage*.

La *parcimonie* est cette petite *économie* soigneuse, minutieuse, rigoureuse, qui entre dans les plus petits détails, épluche les plus petits intérêts, réduit jusqu'aux plus petites dépenses au plus petit terme possible, pour faire de petites *épargnes*.

L'*économie* est le système de gouvernement général d'une fortune considéré dans tous ses rapports d'intérêts, d'affaires, d'administration, et sagement concerté, concilié avec les jouissances les plus convenables, avec la conservation, la bonification, l'amélioration de la chose autant qu'il est possible.

Le *ménage* dirige, calcule, surveille, règle les consommations particulières de la famille, l'entretien de la maison, de manière à prévenir ou empêcher tout excès, tout abus, toute perte, et à maintenir une juste proportion entre les besoins, les jouissances et les moyens.

L'*épargne* s'étend sur toutes sortes de dépenses sur lesquelles il y a des suppressions ou des réductions à faire.

La *parcimonie* s'exerce et s'attache aux plus petites dépenses, ou aux plus petits retranchemens dans les grandes.

L'*économie* convient sur-tout aux fortunes considérables, le *ménage* aux fortunes ordinaires, l'*épargne* aux fortunes variables, la *parcimonie* aux fortunes chétives.

L'*économie* fait seule la richesse d'un État; le *ménage* fait les maisons stables et honorables. L'*épargne* fait les fonds des cas fortuits et extraordinaires; la *parcimonie* est la vertu des pauvres.

L'*économie* ordonne souvent de grandes dépenses, et en fournit les moyens. Le *ménage* a ses moyens bornés et les oblige à suffire à sa dépense. L'*épargne* gagne sur ses moyens et prolonge la dépense. La *parcimonie* tire un petit droit sur tout objet de dépense et s'en fait un moyen.

ÉCOPE, PELLE. La *pelle* est un instrument de fer ou de bois, large et plat, qui a un manche long et dont on se sert à divers usages; l'*écope* est une espèce de *pelle* de bois creuse, avec laquelle on vide l'eau qui entre dans les bateaux sur les rivières. Les blanchisseurs s'en servent aussi pour arroser la toile sur le pré.

ÉCORNIFLEUR, PARASITE. Ces deux mots désignent les gens qui font métier d'aller manger à la table d'autrui. L'*écornifleur* est celui qui cherche à manger aux dépens des autres. *Parasite* se dit de celui qui s'introduit dans des maisons opulentes pour y prendre des repas.

L'assiduité à une table et l'art de s'y maintenir distinguent le *parasite;* l'avidité de manger et l'art de surprendre des repas distinguent l'*écornifleur*. Le *parasite* a du moins l'air de chercher le maître et de s'en occuper; il prend des formes. L'*écornifleur* a l'air de ne chercher que la table et de s'en occuper uniquement; il n'a guère besoin que d'impudence. Le *parasite* sait se faire donner ce qu'il convoite, ou du moins on le souffre; l'*écornifleur* escroque souvent ce qu'on n'a pas envie de lui donner, et on le souffre impatiemment. Le *parasite* paie en empressemens, en complaisances, en bassesse. L'*écornifleur* ne paie qu'en imprudence. Il y a des *parasites* qu'on est bien aise de conserver parce qu'ils amusent; il n'y a pas un *écornifleur* dont on ne tâche de se défaire.

ÉCOURTER, ROGNER. C'est, en général, retrancher de la longueur ou de la largeur d'un vêtement, pour le rendre plus court ou plus étroit. On *rogne* avec prudence, pour le besoin, pour la convenance, un vêtement trop long ou trop large; on *écourte* imprudemment, maladroitement, un vêtement que l'on rend par là trop court ou trop étroit. On *rogne* un manteau qui est trop long ou trop large; on *écourte* un manteau en le rognant trop, et de manière à le rendre ridicule.

ÉCOUTER, ENTENDRE, OUIR. Ces trois mots ont rapport aux diverses sensations que l'on éprouve par le moyen de l'ouïe.

Entendre, c'est être frappé de sons; *écouter*, c'est prêter l'oreille pour les *entendre*. Quelquefois on n'*entend* pas, quoiqu'on *écoute*, et souvent on *entend* sans *écouter*. *Ouïr* n'est guère d'usage qu'au prétérit; il diffère d'*entendre*, en ce qu'il marque une sensation plus confuse. On a quelquefois *ouï* parler, sans avoir *entendu* ce qui a été dit.

Il est quelquefois à propos de feindre de ne pas *entendre*. Il est malhonnête d'*écouter* aux portes.

ÉCRIRE À, ÉCRIRE EN. *Écrire à* se dit lorsqu'on adresse la chose écrite à un endroit, à un lieu déterminé. J'ai *écrit à* Londres. *Ecrire en* se dit en parlant d'un royaume, d'une province. *Écrire en* Angleterre.

ÉCRITEAU, ÉPIGRAPHE, INSCRIPTION. Ces trois mots indiquent des caractères ou des mots écrits ou gravés sur une

Digitized by Google

chose, pour indiquer quelque idée qui a rapport à cette chose.

On met des *écriteaux* aux maisons, aux boutiques, aux jardins, pour faire connaître au public qu'ils sont à vendre ou à louer. Les épiciers et les autres détaillans mettent des *écriteaux* sur leurs boîtes, pour indiquer les marchandises qu'elles renferment.

L'*inscription* consiste en caractères ou en mots, gravés sur des monumens pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque fait, de quelque évènement.

L'*épigraphe* est un mot, une sentence, soit en vers, soit en prose, soit tiré de quelque écrivain connu, et que les auteurs de livres ou d'estampes mettent quelquefois à leurs ouvrages pour en annoncer le but ou l'esprit.

Les *écriteaux* sont écrits sur du papier ou du carton, de manière à pouvoir être ôtés à volonté. Les *inscriptions* sont ordinairement gravées sur la pierre, sur le marbre et sur l'airain, pour être durables et passer à la postérité, qu'elles sont destinées à instruire. Les *épigraphes* sont imprimées au frontispice d'un ouvrage de littérature, ou bien gravées au haut ou au bas d'une estampe pour en annoncer le but ou l'esprit.

L'*écriteau* n'est destiné qu'à donner momentanément au public la connaissance d'une circonstance passagère. L'*inscription* s'adresse à la postérité, et est permanente. L'*épigraphe* a en vue ceux qui examinent ou veulent lire l'ouvrage. Elle est destinée à durer autant que l'ouvrage même.

ÉCRITEAU, ÉTIQUETTE. L'*écriteau* est écrit en grosses lettres, parce qu'il s'adresse au public, et qu'il doit être vu et lu de loin. L'*étiquette* est une espèce d'*écriteau* en petites lettres qu'on met à des sacs de procès, à des sacs d'argent, à des liasses de papiers, à des layettes, à des paquets de hardes, pour marquer ce qu'il y a dedans.

ÉCRIVAIN. V. Auteur.

ÉCROULER. V. Éboulier.

ÉCURIE, ÉTABLE, BOUVERIE, BERGERIE. L'*écurie* sert de logement aux chevaux. L'*étable* sert de logement aux autres animaux de basse-cour, tels que les bœufs, les moutons, les porcs. On appelle *bouverie* une étable destinée pour les bœufs, et *bergerie*, celle qui est destinée pour les moutons, les brebis et les agneaux.

ÉDULCORER. V. Adoucir.

ÉDUQUER, ÉLEVER. Quoi qu'on en dise, dit Roubaud, *éduquer* est dans les formes et selon le génie de la langue. Il est si peu étrange que tout le monde l'entend sans explication. Le mot éducation le suppose et l'invoque, car l'éducation est littéralement l'action d'*éduquer*, et il est naturel et raisonnable d'emprunter du latin le verbe d'où le substantif est tiré, quand on a employé le substantif même tiré de ce verbe.

Élever, employé à tant d'usages divers, n'a qu'une faible énergie pour déterminer l'idée propre d'éducation, comme *educare*, chez les Latins. L'idée d'éducation serait propre au mot *éduquer*, comme il l'est au latin *educare*.

Élever se dit des animaux domestiques, ainsi que des hommes. *Éduquer* ne s'applique qu'aux hommes.

Nous ajouterons à cet article de Roubaud, que, malgré les observations de ce synonymiste, *éduquer* est resté dans l'usage une expression purement populaire qui ne se dit ni des animaux domestiques ni des hommes. On préfère toujours *élever*.

EFFACER. V. Biffer.

EFFANER. V. Effeuiller.

EFFARÉ, EFFAROUCHÉ. Ces deux mots ont rapport au trouble qu'éprouve celui qui est saisi de quelque crainte. Mais on est *effaré* par l'idée d'un danger réel ou imaginaire qui glace tous les sens, trouble toutes les facultés de l'ame et en suspend l'usage; on est *effarouché* à la vue d'un objet qui est ou que l'on croit dangereux pour soi, et que l'on s'efforce par cette raison d'éviter ou de fuir.

Celui qui est *effaré* est tellement troublé que ce trouble se manifeste dans tous ses traits, dans toute sa figure, dans tous ses mouvemens. Celui qui est *effarouché* est aussi frappé de crainte et d'inquiétude, mais cette crainte ne va pas jusqu'à troubler toutes ses facultés, et ne se manifeste pas toujours au dehors.

Celui qui est *effaré* a perdu tout usage du jugement et de la réflexion; il ne voit rien; il n'entend rien; il peut à peine parler, et ne le fait que d'une manière entrecoupée; il ne peut ni chercher, ni apercevoir, ni saisir le remède à son mal; l'image de ce mal l'occupe tout entier.

Celui qui est *effarouché* conserve l'usage de son jugement et de sa réflexion; il voit les moyens de se débarrasser de sa crainte et les saisit; et ces moyens sont l'éloignement et la fuite.

Effaré suppose ordinairement un motif peu fondé, une cause légère dont l'effet est devenu excessif par l'imagination de celui qui l'éprouve; *effarouché* suppose une cause extérieure plus importante, qui tient plus à l'idée réelle ou apparente de la chose dont on s'ef-

farouche, qu'à l'imagination de celui qui est *effarouché*.

L'homme *effaré* tient son état de ce qui se passe en lui; l'homme *effarouché* le tient de ce qu'il voit ou croit voir au dehors.

Effaré suppose un état visible dont la cause est récente; *effarouché* exprime un état qui peut ne pas se manifester extérieurement, et dont la cause peut avoir cessé d'agir.

Effaré ne se dit que de l'espèce humaine; *effarouché* se dit aussi des animaux. Le premier ne s'emploie guère qu'au passif, le second s'emploie à l'actif et au passif. Il est *effaré* de la moindre chose; la moindre chose l'*effarouche*. On l'a *effarouché* avec peu de chose.

EFFACER. V. Biffer.

EFFAROUCHÉ. V. Effaré.

EFFECTIF, POSITIF, RÉEL, VRAI. *Effectif*, qui se fait effectivement. Un paiement *effectif* est celui qui se fait véritablement et en deniers comptans.

Positif est opposé à négatif; il veut dire qui suppose l'existence et la réalité, ou qui énonce la réalité, au lieu que négatif sert à détruire la supposition de l'existence ou de la réalité. Ainsi le mot égal est *positif*, et le mot inégal est négatif.

Réel, qui est en effet; il est opposé à apparent. On dit un droit *réel*, pour exprimer un droit fondé sur des titres incontestables, et un droit apparent, pour dire un droit fondé sur des titres incertains et sujets à contestation.

Vrai, qui est conforme à la vérité. Il est opposé à faux.

EFFECTIVEMENT, EN EFFET. On prétend dans l'Encyclopédie, dit Ronband, que l'adverbe annonce toujours une preuve à l'appui d'une proposition, et que la phrase adverbiale sert quelquefois à opposer la réalité à l'apparence et à l'imagination.

Je suis loin de croire qu'*effectivement* ne se mette qu'à l'appui d'une autre proposition. Pascal parle d'une chose mauvaise *effectivement*, sans rapport à une autre proposition. Nicole remarque que les hommes se forment des idées de vertu qu'ils ne pratiquent jamais *effectivement*.

Je crois qu'*effectivement* peut très bien être opposé à fictivement, comme effectif l'est à fictif. Les exemples suivans le prouvent.

Une armée de trente mille hommes, selon les rôles, n'est souvent pas *effectivement* de vingt mille. Mon portrait, c'est moi, mais ce n'est pas moi *effectivement*, ce n'est que ma représentation.

Effectivement est donc opposé à la fiction ou à la feinte; il marque la réalité physique, l'existence effective. *En effet* peut s'opposer à l'apparence; il indique alors le fond des choses, leur état interne ou caché. Ainsi l'on dit que l'hypocrite, vertueux en apparence, est vicieux *en effet* ou dans le fond.

Effectivement est une affirmation ou une confirmation que la chose annoncée est, qu'elle est réelle, positive, effectuée. *En effet* marque une preuve, une confirmation, une explication, un développement de la proposition, du raisonnement, du discours précédent, de quelque chose que ce soit.

Effectivement est formé d'effectif, qui effectue, réduit en acte, exécute, accomplit, etc.; il désigne donc proprement la production, la réalité, l'existence, l'exécution, l'accomplissement, la chose comme effective, ou la chose comme effectuée.

En effet signifie proprement dans le fait, selon le fait, dans la vérité du fait ou des choses, véritablement, selon ce qui est; il désigne plutôt une vérité de fait, une vérité fondée sur un fait, conforme à la chose ou à l'état de la chose, et par-là il devient plus propre à désigner la vérité de la proposition, tandis qu'*effectivement* il sert plus pour marquer la réalité de la chose même.

Je vous demande si *en effet* vous êtes guéri de votre malaise, c'est-à-dire s'il est vrai que vous soyez guéri. Vous me répondez que vous êtes *effectivement* guéri, c'est-à-dire que votre guérison est effectuée et réelle.

EFFECTUER, EXÉCUTER, RÉALISER. Ces trois mots ont rapport à une action envisagée d'avance comme devant être accomplie; mais chacun de ces verbes énonce cet accomplissement sous un point de vue différent.

Réaliser, c'est accomplir ce que des apparences ont donné lieu d'espérer, le rendre réel, effectif. Les hostilités ne durent pas assez pour *réaliser* ces vastes espérances. (Raynal.)

Effectuer suppose quelque chose de plus solide que des apparences. Des promesses formelles donnent lieu de compter qu'elles seront accomplies; on les *effectue*. Il a *effectué* ses promesses.

Exécuter suppose un projet, un plan, un dessein formé. On *exécute* ce qu'on a projeté, ce qu'on a résolu. Une partie de ses projets commence à s'*exécuter*.

Ainsi *réaliser* a rapport aux apparences, aux espérances; *effectuer*, à quelque engagement formel sur l'accomplissement duquel on a lieu de compter; *exécuter*, à quelque plan, à quelque projet, à quelque dessein.

On ne *réalise* guère dans le monde la bienveillance dont on affecte si fort de donner

de vaines démonstrations. Il s'est engagé par écrit à me payer cette somme dans trois mois; j'ai tout lieu de croire qu'il *effectuera* ce paiement. Il fait beaucoup de projets, mais il est lent à les *exécuter*.

EFFÉMINER. V. Amollir.

EFFERVESCENCE. V. Ébullition.

EFFERVESCENCE, FERMENTATION. Les chimistes entendent par *effervescence* l'agitation intérieure qu'éprouve un liquide dans le sein duquel s'opère actuellement l'union chimique de certaines substances.

Le mouvement de l'*effervescence* consiste en la formation d'un nombre considérable de bulles qui se succèdent rapidement et qui s'élèvent à la surface du liquide où elles crèvent, en lançant à une certaine distance des molécules du même liquide. La surface du liquide effervescent est sensiblement converte d'un nombre prodigieux de petits jets qui y retombent.

L'*effervescence* diffère essentiellement de la *fermentation*, surtout par ses produits, quoiqu'elle ait avec la *fermentation* plusieurs propriétés communes.

Le mot *fermentation* est consacré pour exprimer l'action réciproque de plusieurs principes préexistant ensemble dans un seul et même corps naturel sensiblement homogène, y étant d'abord cachés, oisifs, inertes, et ensuite développés, réveillés, mis en jeu par le mouvement qu'une pareille réaction occasione. Il ne faut pas le confondre avec le bouillonnement sensible qui accompagne quelquefois la *fermentation*; ce dernier n'est qu'accidentel, il ne contribue probablement en rien à l'ouvrage de la *fermentation*.

L'*effervescence* est réellement distincte de la *fermentation* par le fond même des choses; car l'essence, le caractère distinctif de l'*effervescence* consiste précisément dans le bouillonnement d'une liqueur occasioné par une éruption rapide des bulles d'air. Le phénomène extérieur est au contraire accidentel à la *fermentation*, en sorte qu'on s'exprimerait d'une façon assez exacte, en disant que certaines *fermentations*, celle des sucs doux, par exemple, se font avec *effervescence*, et que quelques autres, telles que la plupart des putréfactions, se font sans *effervescence*.

La *fermentation* du chimiste est donc absolument et essentiellement distincte de l'*effervescence*. On ne peut les confondre, les identifier que lorsqu'on ne les considère que comme un mouvement intestin sensible. Sous cet aspect, le phénomène est en effet le même. C'est proprement une *effervescence* dans les deux cas.

EFFERVESCENCE. V. Ebullition.

EFFEUILLER, DÉFEUILLER, EFFANER, EPAMPRER. *Défeuiller*, c'est faire tomber les feuilles des arbres. Les vents froids *défeuillent* les arbres aux approches de l'hiver.

Effeuiller, c'est ôter des arbres à fruit les feuilles qui peuvent porter obstacle à la maturité des fruits. On *effeuille* les pêchers, les vignes, en ôtant les feuilles qui couvrent les pêches, les raisins, et leur dérobent les impressions et les influences du soleil.

Effaner signifie la même chose qu'*effeuiller*, si ce n'est qu'il se dit plus ordinairement des plantes que des arbres, et qu'il s'entend non-seulement des feuilles, mais aussi de quelques petites branches. *Epamprer* se dit particulièrement de la vigne, et signifie en ôter les pampres inutiles qui empêchent le raisin de mûrir.

EN EFFET. V. Effectivement.

EFFIGIE, FIGURE, IMAGE, PORTRAIT. Ces quatre mots ont rapport à la représentation des personnes ou des choses.

L'*effigie* est un tableau ignominieux où est représentée la figure d'un criminel absent, condamné à mort par contumace. Exécuter un criminel en *effigie*. L'*effigie* tient la place de l'homme même qu'elle représente.

L'*image* est une représentation artificielle d'une personne ou d'une chose, destinée à en rappeler l'idée. Cette statue est l'*image* d'un grand homme.

La *figure* est la représentation artificielle entière d'une personne ou d'une chose où l'on a désigné non-seulement les traits principaux propres à en rappeler l'idée, mais encore tout ce qui peut en faire connaître l'attitude et le dessin.

Le *portrait* est une représentation d'une personne où l'on a en particulièrement en vue la ressemblance.

Effigie et *portrait* ne se disent dans le sens littéral qu'à l'égard des personnes. *Image* et *figure* se disent de toutes sortes de choses.

Portrait se dit dans le sens figuré pour certaines descriptions que les orateurs et les poètes font, soit des personnes, des caractères ou des actions.

Image se prend aussi dans le même sens.

Le *portrait* oratoire ou poétique, dit Beauzée, est une description détaillée de toutes les parties de l'objet qu'on veut peindre; on le fait de propos délibéré. L'*image* ne peint qu'un trait, mais vivement; elle paraît plutôt un coup de pinceau échappé par hasard, que produit à dessein. Le *portrait* est un véritable tableau à demeure qui peut être considéré à loisir et en détail. L'*image* est un trait de

ressemblance vigoureux, mais passager; c'est comme une apparition momentanée. Il y a beaucoup de *portraits* dans La Bruyère; les fables de La Fontaine sont pleines d'*images*.

S'EFFORCER, TÂCHER. Ces deux mots ont rapport à la peine, au soin qu'on prend pour venir à bout de quelque chose. Ils se disent au propre et au figuré.

S'efforcer, c'est employer toutes ses forces pour venir à bout de quelque chose; *tâcher*, c'est imaginer et employer divers moyens pour venir à bout de quelque chose.

Celui qui *s'efforce* tire tout de lui-même; celui qui *tâche* emploie tous les moyens étrangers dont il s'avise. Le premier ne songe qu'à ses forces et travaille à leur donner le degré de puissance et d'énergie propre à le faire réussir; le second n'a en vue que le succès, et emploie tout ce qui peut y conduire.

Quand je m'*efforce* de soulever une pierre, je n'emploie pour le faire que mes propres forces; quand je *tâche* de l'enlever, j'emploie autre chose que mes propres forces, tels que les leviers, les cordes, les poulies, etc.

Au figuré, la différence est la même. Je m'*efforce* de détruire mes inclinations en employant toutes les forces de mon ame pour leur résister; je *tâche* de détruire mes mauvaises inclinations en réfléchissant fréquemment sur leurs suites funestes, en évitant les occasions de m'y forcer.

Partout où il est question des forces du corps ou de l'ame, *s'efforcer* est employé à propos; partout où il est question d'autres moyens, c'est *tâcher* qu'il faut employer. On *s'efforce* de résister à ses passions; on *tâche* de leur donner le change. Un prince *tâche* par des négociations de faire valoir ses droits sur une province: s'il ne réussit pas par ce moyen, il *s'efforce* de les faire triompher par la force des armes.

On *s'efforce* par la force proprement dite; on *tâche* par toutes sortes de moyens. On *s'efforce* de persuader un homme quand on emploie pour cela toutes les forces de son éloquence; on *tâche* de le persuader par adresse, par ruse, par artifice.

Lorsque les efforts tendent à faire une action déterminée dont le sujet du verbe est l'agent immédiat, il faut employer la préposition *à*, parce que le sujet, par ses efforts, tend vers un but qu'il veut atteindre, et que la préposition *à* marque cette tendance. Dans il *s'efforce* crier, l'action est déterminée, le sujet du verbe en est l'agent immédiat, il y a un but auquel il tend, savoir, crier. La préposition *à* marque convenablement la tendance à ce but. On dira de même il *s'efforce* à parler, à marcher, à porter ce fardeau.

Mais si l'action est indéterminée, on emploiera *de*, parce que *à* suppose toujours un point fixe et déterminé. Il *s'efforce d'*agir, il *s'efforce de* parvenir. Il en est de même si le sujet du verbe n'est pas l'agent immédiat de la totalité de l'action à laquelle tendent les efforts. Alors *de* est la seule préposition que l'on puisse employer, parce que *à* indiquant le but des efforts, annoncerait le sujet comme l'agent immédiat de l'action totale. Quand je dis je m'*efforce à* crier, *à* indique que c'est moi qui dois faire immédiatement l'action indiquée par le verbe qui va suivre, c'est-à-dire l'action de crier; mais si je disais je m'*efforce à* gagner votre amitié, *à* indiquerait que je suis l'agent immédiat de la totalité de l'action qui va être indiquée, tandis que je n'en suis que la cause occasionnelle. Je m'*efforce*, non à faire une action déterminée, mais à attirer sur moi un effet déterminé qui dépend de vous, savoir, votre amitié. Il faut donc dire je m'*efforce de* gagner votre amitié, d'obtenir la faveur du prince, etc. On dira de même qu'un homme *s'efforce d'*être plaisant, *d'*être gai; qu'une femme *s'efforce de* plaire, etc.

EFFORTS, FORCES. On dit défendre de toutes ses *forces*; on ne dit pas défendre de tous ses *efforts*. La raison en est sensible. L'*effort* tend toujours vers un but, la défense n'avance pas vers un but, elle tâche d'arrêter, de repousser une attaque.

On fait ses *efforts* pour exécuter une action; on emploie toutes ses *forces* pour exécuter une action, on pour empêcher qu'une action soit exécutée. On fait tous ses *efforts* dans l'attaque; on emploie ses *forces* dans l'attaque ou la défense.

EFFRACTION, FRACTION. *Effraction* est un terme de pratique qui signifie fracture, rupture que font des voleurs pour pénétrer en quelque endroit. Il ne faut pas le confondre avec *fraction*, qui n'est d'usage qu'en quelques phrases consacrées, comme la *fraction* de l'hostie. On dit un vol fait avec *effraction*, et non pas un vol fait avec *fraction*.

EFFRAYANT, EFFROYABLE, ÉPOUVANTABLE, TERRIBLE. Ces quatre mots désignent ce qui excite une crainte plus ou moins forte.

Littéralement, *effrayant*, qui cause de la peur; *effroyable*, qui cause de l'effroi; *épouvantable*, qui cause de l'épouvante; *terrible*, qui cause de la terreur.

Effrayant est moins fort qu'*épouvantable*, et celui-ci moins fort qu'*effroyable*, par une bizarrerie de la langue, *épouvanté* étant au contraire plus fort qu'*effrayé*. De plus, ces trois mots se prennent toujours en mauvaise part, et *terrible* peut se prendre en bonne part, et supposer une crainte mêlée de respect.

On dit un cri *effrayant;* un bruit *épouvantable;* un monstre *effroyable;* un Dieu *terrible*.

Il y a encore cette différence entre ces mots, qu'*effrayant* et *épouvantable* supposent un objet présent qui inspire de la crainte ou de l'épouvante; *effroyable*, un objet qui inspire de l'horreur, soit par la crainte, soit par un autre motif; et que *terrible* peut s'appliquer à un objet non présent.

La pierre est une maladie *terrible;* les douleurs qu'elle cause sont *effroyables;* l'opération est *épouvantable* à voir; les seuls préparatifs en sont *effrayans*.

Ces mots sont souvent pris indifféremment les uns pour les autres, sur-tout par les femmes qui ont l'habitude d'exagérer.

EFFRAYÉ. V. Alarmé.

EFFRAYER. V. Alarmer.

EFFROI, ÉPOUVANTE, FRAYEUR, PEUR, TERREUR. Tous ces mots indiquent une sorte de *peur*. La *peur*, dit Cicéron, est un trouble qui met l'ame hors de son assiette; si l'ame est fortement frappée de l'horreur d'un danger, dit Varron, c'est la *peur*. La *peur* est une crainte violente. Le mot crainte répond au latin *timor*. La crainte est un trouble causé par la considération d'un mal prochain.

Il semble que l'effet propre de la *terreur* soit de faire trembler.

L'*épouvante* est une *peur* grande et durable. La grandeur de ce genre de *peur* est non-seulement dans son intensité ou sa force, mais encore dans son étendue ou la multitude des objets qu'elle embrasse; car l'*épouvante* regarde sur-tout (mais non pas uniquement) le nombre, la foule, une armée, un peuple. La raison en est que la *peur*, quand elle s'empare de la foule, devient en effet *épouvante;* chacun alors a sa *peur* et la *peur* des autres. L'*épouvante* met en fuite.

La *frayeur* n'exprime qu'un frisson, un mouvement qui n'est pas fait pour durer. L'*effroi* est un état durable de *frayeur*, et par conséquent une *frayeur* plus grande, plus profonde, plus puissante.

La *terreur* est une violente *peur* qui, causée par la présence ou par l'annonce d'un objet redoutable, abat le courage, et jette le corps dans un tremblement universel. L'*épouvante* est une grande *peur* qui, causée par un objet ou un appareil extraordinaire, donne les signes de l'étonnement et de l'aversion, et, par la grandeur du trouble qui l'accompagne, ne permet pas la délibération.

L'*effroi* est une *peur* extrême qui, causée par un objet horrible, jette dans un état funeste, et renverse également les sens et l'esprit. La *frayeur* est un violent accès de *peur* qui, causé par l'impression subite d'un objet surprenant, fait frissonner le corps et trouble toutes nos pensées. Il faut observer que le mot *frayeur* n'exprime que la sensation imprimée ou l'effet produit sans être jamais appliqué à la cause. On ne dit pas qu'un tyran est la *frayeur* de ses peuples, comme il en est l'*effroi*, l'*épouvante*, la *terreur*. (Roubaud.)

EFFRONTÉ. V. Audacieux.

EFFRONTÉ, ÉHONTÉ, IMPUDENT. *Impudent*, qui n'a point de pudeur; *effronté*, qui n'a point de front; *éhonté*, qui n'a point de honte.

L'*impudent* brave avec une excessive effronterie les lois de la bienséance, et viole de gaieté de cœur l'honnêteté publique. L'*effronté*, avec une hardiesse insolente, affronte ce qu'il devrait craindre, et franchit les bornes posées par la raison, la règle, la société. L'*éhonté*, avec une extrême impudence, se joue de l'honnêteté et de l'honneur, et livrera son front à l'infamie aussi tranquillement qu'il livre son cœur à l'iniquité.

L'*impudent* n'a point de décence; il ne respecte ni les choses, ni les hommes, ni lui. L'*effronté* n'a point de considération; il ne connaît ni frein, ni bornes, ni mesure. L'*éhonté* n'a plus de sentiment; il n'y a rien qu'il n'ose, qu'il ne brave, qu'il ne viole de sang-froid.

L'*impudent* a secoué le premier des freins qui nous est imposé pour nous retenir dans la bonne voie et nous détourner du mal, la *pudeur*. L'*effronté* a surmonté le sentiment qui naturellement nous contient dans les bornes de la modération, la crainte. L'*éhonté* a rompu depuis le premier jusqu'au dernier des liens qui nous empêchent du moins de donner dans les excès et de nous y complaire, la honte et la crainte de la honte. (Roubaud.)

EFFRONTERIE. V. Audace.

EFFUSION, ÉPANCHEMENT. Ces deux mots ont rapport à l'écoulement plus ou moins vif, plus ou moins considérable d'une liqueur. Ils se disent au propre et au figuré.

L'*épanchement* se fait plus lentement, comme

quand on fait sortir goutte à goutte une liqueur d'un vase qui la contient en le penchant à volonté. L'*effusion* marque un mouvement plus rapide, une plus grande abondance, plus de suite, l'absence de tout obstacle. Les libations usitées dans les sacrifices des anciens se faisaient plutôt par *épanchement* que par *effusion*, c'est-à-dire qu'on se contentait ordinairement d'*épancher* quelques gouttes de la liqueur, au lieu de la répandre en plus grande quantité. Le prêtre restait le maître de l'*épanchement* et prévenait l'*effusion*. Par une meurtrissure il se fait un *épanchement* de sang, le sang ne sort qu'en petite quantité; que goutte à goutte, retenu par la nature de la blessure; par une large blessure il se fait une *effusion* de sang, qui sort alors en abondance et sans obstacle.

L'*épanchement* suppose donc une cause qui modère l'écoulement de la liqueur et en règle la quantité. L'*effusion* suppose un écoulement abondant et entièrement libre.

Ces mots conservent leur différence au figuré. L'*épanchement* du cœur suppose une certaine réserve, une certaine modération que ne suppose pas l'*effusion* du cœur. Dans ses *épanchemens* le cœur communique une partie de ses affections; dans ses *effusions* il les communique tout entières. L'*épanchement* se fait dans certaines circonstances; l'*effusion* est un *épanchement* continuel.

Un cœur sensible cherche à se soulager par des *épanchemens*; un cœur trop plein cherche à se décharger par des *effusions*.

Les passions douces et discrètes se communiquent par des *épanchemens*; les passions violentes et impétueuses se répandent par des *effusions*.

ÉGALER, ÉGALISER. Voltaire prétend que c'est un barbarisme de mot de dire *égaliser* les fortunes, pour dire *égaler* les fortunes. C'est une erreur que Rouband a relevée de la manière suivante :

Égaliser a une idée propre, bien distincte et différente de l'idée propre d'*égaler*. Celui-ci, par sa simple terminaison verbale, signifie proprement être ou mettre à l'égal d'un autre; et *égaliser*, par sa terminaison composée, signifie rendre égal, plein, uni, semblable, pareil, etc.; comme aiguiser signifie rendre aigu, volatiliser, rendre volatil, etc. Les deux terminaisons sont très différentes : l'une marque proprement l'état de la chose, ce qu'elle est; l'autre exprime une action, ce qu'on fait de la chose. *Égaliser* rend à la lettre les verbes latins *exæquare*, *inæquare*. *Égaler* ne rend que la valeur du verbe simple *æquare*.

Dans sa valeur propre, le mot *égaler* a un sens exclusif; le mot *égaliser* ne saurait le suppléer. Ainsi l'on doit dire, avec Vaugelas, qu'Alexandre s'était proposé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus; avec La Bruyère, que Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle, etc.

Égaler, lorsqu'il est secondairement pris et employé dans le sens d'*égaliser*, exprime, d'une manière vague et indéterminée, l'action de travailler à mettre de niveau, sur la même ligne. Les Latins distinguent, par les composés d'*æquare*, différentes manières d'*égaliser*, en retranchant d'un côté ou en ajoutant de l'autre, ou en appareillant deux choses différentes, etc. *Égaliser* exprimera ces différentes manières, et en général l'intention ou un soin particulier, un travail, le travail propre de faire disparaître les inégalités notables d'une chose, et particulièrement celui d'établir l'égalité entre deux choses qui sont faites pour être égales, et qui ne l'étaient pas, ou encore celui de diviser une masse en portions égales; et c'est sous ce dernier aspect que les jurisconsultes nous le présentent, en disant *égaliser* les lots, faire les parts égales.

ÉGALISER. V. ÉGALER.

ÉGARDS. V. CIRCONSPECTION, ATTENTIONS, CONSIDÉRATION.

ÉGAREMENT. V. DÉLIRE.

S'ÉGARER, SE FOURVOYER. Ces deux expressions ont rapport à l'erreur ou à l'embarras où l'on est, par rapport au chemin qu'on doit suivre.

Se fourvoyer, c'est se tromper de chemin, prendre un autre chemin que celui qu'on avait dessein de suivre. *S'égarer*, c'est perdre de vue le chemin qu'on doit suivre, et ne plus savoir quelle direction prendre pour aller où l'on veut aller.

Au figuré, cette différence est la même. *Se fourvoyer* signifie sortir de la véritable voie qui conduit à une chose, prendre une voie qui conduit à une autre. *S'égarer*, perdre de vue la voie qu'on doit suivre, ne plus savoir quelle route tenir pour arriver à un but.

Celui qui s'écarte de la saine doctrine *se fourvoie*. Celui qui ne sait pas se faire des principes *s'égare*.

ÉGLISE, TEMPLE. Ces deux mots se disent des édifices consacrés à l'exercice public d'un culte religieux.

On appelle *temples* les édifices que les anciens consacraient à leurs divinités. On donne le même nom aux lieux où les pro-

testans exercent leur culte. Le *temple* de Janus, le *temple* d'Apollon, le *temple* de la Fièvre, etc. Il y a dans ce bourg un *temple* de protestans.

En parlant des édifices consacrés au culte des catholiques romains, on dit *temple* et *église ;* mais le premier ne s'emploie que lorsqu'on considère ces édifices comme habités particulièrement par la divinité ; et *église* signifie proprement un édifice commun où s'assemblent les fidèles pour exercer leur culte. Par conséquent, *temple* exprime quelque chose de plus auguste qu'*église*. Il faut se tenir avec respect dans les *temples*, et songer sans cesse qu'on y est en présence de la divinité. Tous les dimanches, le peuple s'assemble dans l'*église* pour entendre la messe.

Temple se dit au figuré; *église* ne se dit qu'au propre. On dit que l'esprit et le cœur de l'homme sont les *temples* de la divinité : c'est là qu'elle veut être adorée. En vain on fréquente les *églises;* Dieu n'écoute que ceux qui lui parlent dans leur intérieur.

ÉGLOGUE, IDYLLE, PASTORALE. La *pastorale* est une imitation de la vie champêtre représentée avec tous ses charmes possibles. On donne aussi aux pièces pastorales le nom d'*églogues*. On dit les *églogues* de Virgile, c'est-à-dire le recueil de ses petits ouvrages sur la vie pastorale. Quelquefois aussi on les a nommées *idylles*, d'un mot grec, qui signifie une petite image, une peinture dans le genre gracieux et doux.

S'il y a quelque différence entre les *idylles* et les *églogues*, elle est fort légère. Les auteurs les confondent souvent. Cependant, il semble que l'usage veut plus d'action et de mouvement dans l'*églogue*, et que dans l'*idylle*, on se contente de trouver des images, des récits ou des sentimens seulement.

ÉGRILLARD, GAILLARD, GAI. *Gai*, qui a une gaieté honnête, retenue dans les bornes de la décence. *Gaillard*, qui a une gaieté bouffonne et licencieuse. *Égrillard*, qui a une gaieté inspirée par un tempérament ardent et amoureux.

Un propos *gai* est un propos qui marque la gaieté ou qui l'inspire. Un propos *gaillard* est un propos qui joint à la gaieté quelque chose de trop libre et d'indécent. Un propos *égrillard* est un propos *gai* qui blesse directement la décence et la pudeur. Un propos *gaillard* est toujours *gai;* mais un propos *gai* n'est pas toujours *gaillard*.

EH, HÉ. Interjections. *Eh* exprime l'admiration, la surprise. *Eh!* qui aurait pu s'attendre à cela!

Hé sert principalement à appeler, et ne se dit qu'à des personnes très inférieures. *Hé* convient mieux que *eh*, lorsqu'on veut avertir de prendre garde à quelque chose, comme *hé!* qu'allez-vous faire? *Hé* semble dire quelque chose de plus fort que *eh*. C'est pour cela qu'il faut écrire *hé* bien! *hé* quoi!

On se sert de *hé* pour marquer la douleur : *hé* que je suis misérable! ou pour marquer la commisération : *hé* pauvre homme, que je vous plains!

EHONTÉ. V. Effronté.

ÉLÉGANCE, ÉLOQUENCE. L'*élégance*, dit Girard, consiste à donner à la pensée un tour noble et poli, et à la rendre par des expressions châtiées, coulantes et gracieuses à l'oreille. Ce qui fait l'*éloquence* est un tour vif et persuasif, rendu par des expressions hardies, brillantes et figurées, sans cesser d'être justes et naturelles.

L'*élégance* s'applique plus à la beauté des mots et à l'arrangement de la phrase; l'*éloquence* s'attache plus à la force des termes et à l'ordre des idées. La première, contente de plaire, ne cherche que les grâces de l'élocution; la seconde, voulant persuader, met du véhément et du sublime dans le discours. L'une fait les beaux parleurs, l'autre les grands orateurs.

L'*élégance* d'un discours n'est pas l'*éloquence;* c'en est une partie. Ce n'est pas la seule harmonie, le seul nombre : c'est la clarté, le nombre et le choix des paroles. Il y a des langues, en Europe, dans lesquelles rien n'est si rare qu'un discours élégant. Des terminaisons rudes, des consonnes fréquentes, des verbes auxiliaires nécessairement redoublés dans une même phrase, offensent l'oreille même des naturels du pays.

Un discours peut être élégant sans être un bon discours. L'*élégance* n'est en effet que le mérite des paroles; mais un discours ne peut être absolument bon sans être élégant.

L'*élégance* est encore plus nécessaire à la poésie que l'*éloquence*, parce qu'elle est une partie principale de cette harmonie si nécessaire aux vers. Un orateur peut convaincre, émouvoir même sans *élégance*, sans pureté, sans nombre. Un poème ne peut faire d'effet s'il n'est élégant.

Le grand point dans la poésie et dans l'art oratoire est que l'*élégance* ne fasse jamais tort à la force; et le poète, en cela comme dans tout le reste, a de plus grandes

difficultés à surmonter que l'orateur; car l'harmonie étant la base de son art, il ne doit pas se permettre un concours de syllabes rudes. Il faut même quelquefois sacrifier un peu de la pensée à l'*élégance* de l'expression. C'est une gêne que l'orateur n'éprouve jamais.

Il est à remarquer que, si l'*élégance* a toujours l'air facile, tout ce qui a cet air facile et naturel n'est cependant pas élégant. Il n'y a rien de si facile et de si naturel que :

La cigale ayant chanté tout l'été,
Maître corbeau sur un arbre perché.

Pourquoi ces morceaux manquent-ils d'*élégance?* C'est que cette naïveté est dépourvue de mots choisis et d'harmonie.

Amans heureux, voulez-vous voyager,
Que ce soit aux rives prochaines,

et cent autres traits ont, avec d'autres mérites, celui de l'*élégance*.

On dit rarement d'une comédie qu'elle est écrite élégamment. La naïveté et la rapidité d'un dialogue familier excluent ce mérite propre à toute autre poésie. L'*élégance* semblerait faire tort au comique. On ne rit point d'une chose élégamment dite; cependant la plupart des vers de l'Amphitryon de Molière, excepté ceux de pure plaisanterie, sont élégans. Le mélange des dieux et des hommes dans cette pièce unique en son genre, et les vers irréguliers qui forment un grand nombre de madrigaux, en sont peut-être la cause.

Un madrigal doit bien plutôt être élégant qu'une épigramme, parce que le madrigal tient quelque chose des stances, et que l'épigramme tient du comique. L'un est fait pour exprimer un sentiment délicat, et l'autre un ridicule. (Voltaire.)

L'*élégance* du style suppose l'exactitude, la justesse et la pureté, c'est-à-dire la fidélité aux règles de la langue, au sens de la pensée, aux lois de l'usage et du goût, accord d'où résulte la correction du style. Mais tout cela contribue à l'*élégance* et n'y suffit pas. Elle exige encore une liberté noble, un air facile et naturel, qui, sans nuire à la correction, en déguise l'étude et la gêne. Le style de Despréaux est correct; celui de Racine et de Quinault est élégant. L'*élégance*, dit Girard, consiste dans un tour de pensée noble et poli, rendu par des expressions châtiées, coulantes et gracieuses à l'oreille; disons mieux, c'est la réunion de toutes les grâces du style, et c'est par là qu'un ouvrage, relu sans cesse, est sans cesse nouveau.

La langueur et la mollesse du style sont les écueils voisins de l'*élégance;* et parmi ceux qui la recherchent, il en est peu qui les évitent. Pour donner l'aisance à l'expression, ils la rendent lâche et diffuse. Leur style est poli, mais efféminé. La première cause de cette faiblesse est dans la manière de concevoir et de sentir. Tout ce qu'on peut exiger de l'*élégance*, c'est de ne pas énerver le sentiment ou la pensée.

ÉLÉMENT, PRINCIPE. *Principe*, du latin *principium*, racine *præ*, avant, est ce par quoi les choses existent, c'est la cause; avant le *principe* il n'y a rien.

Le *principe* est la cause première sans laquelle rien n'existerait.

Élément, du latin *elementum*, dérivé d'*alere*, *allactare*, nourrir des premiers alimens que la nature présente, de la chose à laquelle nous devons accroissement et conservation.

Élément, en physique, prend la qualité de *principe*. Nous disons *élément*, en parlant d'un corps simple qui entre dans la composition de la matière, et par le moyen de laquelle elle existe dans son intégralité.

On n'est pas encore d'accord sur le nombre d'*élémens* qui composent la matière. Les uns n'en admettent qu'un, d'autres trois; les quatre avaient prévalu; mais la décomposition de l'eau les a réduits au moins à trois. Jusqu'à ce qu'on parvienne à décomposer les autres, n'affirmons rien, et cherchons. La chaleur est le *principe* de la vie; l'air est notre *élément*.

Les *élémens* des sciences et des arts sont les premières règles qui dérivent des *principes*, c'est-à-dire de l'objet. La nécessité fut le *principe* de la formation des langues; c'est dans la grammaire qui établit des sens, qu'on en trouve les *élémens*.

Dans tous les cas, le *principe* est aux *élémens* ce que la cause est à l'effet. Les *élémens* n'existeraient pas sans le *principe*, mais celui-ci peut exister sans effet.

La physique et la chimie ont nommé *principes* les corps simples qui entraient dans la composition des mixtes. Ces sciences raisonnant sur la nature des corps, ont dû donner ce nom à tout ce qui les constituait tels; car le *principe* de la matière n'existe pas hors de la matière.

La métaphysique raisonnant sur des choses abstraites, n'admet pour *principe* que la cause première; elle a donné, comme la physique, le nom d'*élément* à la partie inhérente au tout. Dieu est le *principe;* la bonté est un de ses *élémens*. (Roubaud.)

ÉLÉVATION, HAUTEUR. Ces deux mots ont rapport à la distance qui sépare un corps de la surface de la terre, ou à l'étendue perpendiculaire d'un corps au-dessus de cette surface.

Hauteur, distance d'un corps à la surface de la terre au-dessus de laquelle il est élevé. C'est en ce sens qu'on dit qu'un oiseau vole à une grande *hauteur*, que les nues sont à une grande *hauteur*.

Hauteur se dit aussi de la place qu'occupe perpendiculairement un corps au-dessus du sol où il est placé. C'est en ce sens qu'on dit, la *hauteur* commune de l'homme est entre cinq à six pieds. La *hauteur* d'un arbre, la *hauteur* d'une montagne.

Le mot *hauteur* suppose, dans le premier sens, un espace vide; dans le second, un espace rempli, et indique que l'on n'a considéré l'objet que sous un de ces points de vue.

Mais si l'on considère l'objet sous le rapport de l'action de s'élever, ou que l'on compare sa hauteur avec celle des objets qui l'environnent ou avec la *hauteur* ordinaire des objets de la même espèce, on se sert alors du mot d'*élévation*.

Ainsi l'*élévation* est la *hauteur* qu'acquiert un corps par l'action de s'élever, ou sa *hauteur* comparée avec celle des corps qui l'environnent ou avec la *hauteur* ordinaire des corps de la même espèce.

Lorsque l'action de s'élever vient de la nature, elle produit la *hauteur*; lorsqu'elle vient du travail des hommes, elle produit l'*élévation*. Ainsi l'on dit la *hauteur* des montagnes, la *hauteur* des eaux d'une rivière; et l'*élévation* des eaux produite par les moyens hydrauliques.

On peut dire d'un même corps, sa *hauteur* et son *élévation* : sa *hauteur*, si on le considère absolument et sans aucun autre rapport que celui que le mot indique; son *élévation*, si on le considère relativement à l'action humaine qui l'a élevé, ou si on le compare avec d'autres objets. On dira donc, les montagnes varient par la *hauteur*; l'*élévation* des montagnes primitives surpasse infiniment celle des autres montagnes. On dira la *hauteur* d'un mur, si on considère d'une manière absolue sa dimension du bas en haut; mais on emploiera le mot *élévation* si on le considère relativement à une action qui augmente ou doit augmenter cette *hauteur*, et on dira il faut donner plus d'*élévation* à ce mur. L'*élévation* produit une *hauteur* plus grande.

La *hauteur* du mercure est le degré, le point où il est dans le baromètre; son *élévation* est l'action par laquelle il s'élève, ou sa *hauteur* comparée avec les degrés supérieurs ou inférieurs.

On dit au figuré l'*élévation* de l'ame et la *hauteur* de l'ame. La première est une action de l'ame par laquelle elle se met au-dessus des choses viles et méprisables; la seconde une qualité naturelle par laquelle l'ame est au-dessus de ces choses. Cette différence est la même qu'au propre.

Lorsque *hauteur* se prend en mauvaise part, il n'est pas synonyme d'*élévation*.

ÉLÈVE. V. Disciple.

ÉLÈVE. V. Apprenti.

ÉLEVER, LEVER, SOULEVER, HAUSSER, EXHAUSSER. On *lève* en dressant ou en mettant debout. On *élève* en plaçant dans un lieu ou dans un ordre éminent. On *soulève* en faisant perdre terre et portant en l'air. On *hausse* en ajoutant un degré supérieur, soit de situation, soit de force, soit d'étendue. On *exhausse* en augmentant la dimension perpendiculaire, c'est-à-dire en donnant plus de hauteur par une continuation de la chose même. On dit *lever* une échelle, *élever* une statue, *soulever* un coffre, *hausser* les épaules et la voix, *exhausser* un bâtiment. (Girard.)

ÉLIRE. V. Choisir.

ÉLITE, FLEUR. Ces deux mots se disent de ce qu'il y a de meilleur ou de plus distingué entre plusieurs personnes ou plusieurs choses de la même espèce.

L'*élite*, du latin *eligere*, choisir, se dit de ce qu'on peut choisir ou de ce qu'on a choisi de meilleur entre plusieurs personnes ou plusieurs choses; la *fleur* se dit de ce qu'il y a de plus brillant, de mieux constitué, de ce qui est dans l'état de sa plus grande force, de sa plus grande vigueur. La *fleur* de la jeunesse, c'est la partie de la jeunesse qui possède toutes ces qualités.

La *fleur* en ce sens revient assez au sens de l'adjectif florissant. On dit une jeunesse florissante, et ce qui la rend telle c'est la santé, l'ardeur, la vivacité, les bonnes dispositions de la plus grande partie de ceux qui la composent; c'est la *fleur* de la jeunesse.

L'*élite* suppose un choix fait individu à individu; la *fleur* ne se dit qu'en général de ce qui frappe les yeux ou l'esprit d'une manière brillante et avantageuse.

Fleur se dit aussi de la partie la plus fine de la farine et de plusieurs autres matières; mais en ce sens *fleur* n'est pas synonyme d'*élite*, car l'*élite* suppose toujours ce qu'il y a de meilleur, et la *fleur* n'indique que ce qu'il y a de plus fin.

ÉLOCUTION. V. Diction.

ÉLOGE, LOUANGE. Ces deux mots expriment également un témoignage honorable comme nn des termes qni marqnent l'estime.

L'*éloge* est un discours par lequel on établit qu'une personne on une chose est digne d'estime, de vénération, de respect.

La *louange* est un discours par lequel on reconnaît, on célèbre les bonnes qualités d'nne personne ou d'une chose. La *louange* snppose l'*éloge*.

On ne fait point l'*éloge* de Dien, parce que l'*éloge* suppose nn examen des qualités de l'objet et les raisons par lesqnelles on en établit l'existence, et que les qnalités de Dien sont incontestables, sans mélange, hors de donte, et au-dessus de tont examen. Mais on chante les *louanges* de Dieu, on offre à Dieu un sacrifice de *louanges*, parce que la *louange* est l'expression de notre conviction, de notre admiration, de notre sonmission.

L'*éloge* est fondé sur les bonnes qualités qni sont dans le sujet. On fait l'*éloge* de la vertn en établissant ses bonnes qualités et ses avantages; on fait l'*éloge* d'un homme vertueux en établissant, en prouvant l'existence de ses bonnes qnalités.

La *louange* est l'bommage qn'on rend à ce qui a mérité l'*éloge*, l'honneur qn'on lni porte, le tribut qn'on lni paie. L'*éloge* manifeste, établit ce que la *louange* suppose, vante. L'*éloge* est la raison de la considération, de l'estime, de l'admiration qn'on a pour le sujet; la *louange* est l'expression, ou plutôt le cri de ces sentimens, ou de tout autre sentiment favorable. L'*éloge* met le prix au mérite; la *louange* en est une récompense. L'*éloge* fonde la *louange*; la *louange* conronne l'*éloge*.

On dit qu'une action fait l'*éloge* d'une personne, parce que nos actions déposent pour nous, et servent à établir notre mérite. On ne dira pas qu'une action fait la *louange* de quelqu'nn, parce que nos actions ne nons célèbrent pas et qu'elles ne sont pas des hommages qn'on nous rend.

Il est des cas malbeureux où l'bomme le plus modeste est forcé de faire son propre *éloge*. Il n'y en a point où l'on soit obligé de se donner des *louanges*. On fait son *éloge* par le simple récit et la justification de sa condnite. On se donne des *louanges*, en parlant de soi avec ostentation, en se glorifiant.

On fait l'*éloge* et non pas la *louange* d'nne personne. On fait son *éloge*, comme on fait son histoire, son apologie. On ne fait pas sa *louange*, parce que ce n'est proprement que l'expression de nos sentimens pour elle. La personne est le sujet de l'*éloge*; elle n'est que l'objet de la *louange*.

On donne également des *éloges* et des *louanges*, et alors les idées de ces termes se rapprochent l'une de l'autre. Les *éloges* sont des traits particuliers d'*éloges*. On donne alors des témoignages particuliers d'un certain genre de mérite. L'*éloge* considère les faits; la *louange* exalte les personnes. L'*éloge* est placé dans la bouche de témoins clairvoyans, de gens éclairés, de maîtres de l'art. La *louange* est dans la bouche de tout le monde, dans celle dn peuple, dans celle même des enfans.

ÉLOGE, PANÉGYRIQUE. Ces deux mots désignent des disconrs à la lonange de quelqu'un; mais on peut faire l'*éloge* de tontes sortes de personnes, et on ne fait le *panégyrique* que des saints, des rois, des personnages illustres. Le *panégyrique* de Trajan; le *panégyrique* de saint François. Dans les académies et autres sociétés littéraires, on prononce les *éloges* des membres décédés. Dans les églises, on prononce le *panégyrique* du saint dont elles portent le titre.

On distingne l'*éloge* oratoire et l'*éloge* historique, et le premier se rapproche davantage du *panégyrique*.

Dans les *éloges* académiques on lone, en général, les talens et l'esprit de celui qui en est l'objet. Dans les *panégyriques* on loue la personne sous tous les rapports.

Le style de l'*éloge* pent être simple et naturel; celni du *panégyrique* a toujours qnelque chose d'empbatique et d'exalté.

ÉLOIGNEMENT. V. Absence.

ÉLOIGNER. V. Écarter.

ÉLOQUENCE. V. Éléoance.

ÉLOQUENT. V. Disert.

ÉLUDER, ÉVITER, FUIR. Ces trois mots indiquent trois manières différentes de se soustraire à des effets désagréables.

Fuir, c'est s'éloigner avec vitesse; *éviter*, c'est prendre des précautions pour ne pas rencontrer, pour ne pas être vu, pour ne pas éprouver quelque chose; *éluder*, c'est éviter adroitement.

On *fuit* les choses et les personnes qu'on craint on celles qn'on a en horreur. On *fuit* le danger, on *fuit* un ennemi lorsqu'on est sans défense; nous *fuyons* ceux qui nous poursnivent. On *évite* les personnes on les choses qn'on ne veut pas rencontrer, qu'on ne veut pas voir, on les personnes dont on ne veut pas être vu. On *évite* un danger, en s'éloignant des lieux où il pent atteindre. On *évite* nn écueil, en s'en tenant éloigné. On *évite* un malhenr, en prenant les précautions

nécessaires pour l'éloigner. Nous *évitons* un coup, en prenant une position dans laquelle il ne peut nous atteindre.

On *élude* une promesse, en donnant des raisons spécieuses pour se dispenser de l'accomplir. On *élude* une loi, en la violant impunement. Nous *éludons* des menaces, en nous mettant à l'abri de leur effet.

S'ÉMANCIPER, SE LICENCIER. Ces deux expressions ont rapport à deux abus différens de la liberté.

S'émanciper se dit de ceux qui, oubliant qu'ils sont soumis à quelque autorité, à quelque puissance, ou bravant cette autorité, cette puissance, sortent des bornes qu'elle prescrit à leurs actions. Un jeune homme *s'émancipe*, en faisant une chose que son père lui a défendu de faire. Une femme *s'émancipe*, en faisant des choses contraires à la dépendance où elle est de son mari.

Se licencier, c'est abuser de sa liberté, prendre une liberté immodérée. On *se licencie*, en offensant quelqu'un sans sujet, en lui disant des choses grossières, désobligeantes.

S'émanciper, suppose des bornes établies par la nature ou par les lois; *se licencier*, suppose des bornes établies par les usages, par les convenances, par les opinions.

En ce sens, *s'émanciper* dit plus que *se licencier*, car en *s'émancipant*, on rompt des liens sacrés; on se soustrait à une sujétion légale; on manque à des devoirs précis et déterminés; au lieu qu'en *se licenciant*, on ne se soustrait qu'à des devoirs vagues, indéterminés, arbitraires.

Celui qui *s'émancipe*, non-seulement manque à un devoir sacré, mais encore il blesse celui de l'autorité duquel il dépend; celui qui *se licencie* ne blesse que les usages et les convenances.

Dans les choses indifférentes on dit familièrement que quelqu'un *s'émancipe*, pour dire qu'il fait ce que jusqu'alors il n'avait pas osé faire. En ce sens, *se licencier* dit plus que *s'émanciper*, car, dans le premier cas, l'abus de la liberté exprimé par ce mot, *se licencier*, est toujours un plus grand mal que l'action de *s'émanciper* en faisant une chose indifférente qu'on n'avait pas osé faire jusqu'alors. On peut même dire que cette dernière action n'est pas un mal.

ÉMANER. V. Découler.

EMBABOUINER, EMPAUMER, ENFARINER. Expressions familières dont on se sert pour jeter du ridicule sur une personne qui se laisse prévenir.

On *embabouine* celui qui se laisse puérilement amuser, ou bercer comme un enfant, comme un sot.

Enfariner, signifie à la lettre, poudrer avec de la farine. Ce mot se dit au figuré pour désigner une légère teinture, une couche superficielle, une apparence de science. Ainsi lorsqu'il s'agit d'exprimer par ce terme une prévention, cette prévention est légère, prise à la légère, inconsidérée, vaine et risible. On dit proverbialement, qu'un homme est venu la gueule *enfarinée*, dire ou faire quelque chose, pour lui attribuer un empressement ridicule et une sotte confiance.

Empaumer, c'est au propre recevoir dans la paume de la main, frapper avec la paume de la main. Au figuré, on *empaume* l'esprit de quelqu'un, quand on s'en rend le maître de manière à lui faire croire, ou à lui faire tout ce qu'on veut, comme si on le tenait dans sa main. (Roubaud.)

EMBARRAS, TIMIDITÉ. L'*embarras* est l'incertitude de ce qu'on doit dire ou faire; la *timidité* est la crainte de dire ou de faire quelque chose de mal. La *timidité* ne se montre pas toujours au dehors; l'*embarras* est toujours extérieur. La *timidité* tient au caractère, l'*embarras* aux circonstances. On peut être timide sans être embarrassé, et embarrassé sans être timide. Ainsi on dit, cette personne est naturellement timide par circonspection et par réserve, mais l'usage qu'elle a du monde fait qu'elle n'a jamais l'air embarrassé. Au contraire, cette autre personne n'est point timide, elle dit tout ce qui lui vient à la bouche, mais personne n'est plus embarrassé qu'elle quand elle a dit une sottise. (D'Alembert.)

EMBELLIR, S'EMBELLIR. Si le verbe *embellir* est pris dans le sens d'une action progressive, il prend l'auxiliaire *avoir*. Il *a embelli* depuis quelque temps. Mais si l'on y attache l'idée d'un état actuel et passif, il prend l'auxiliaire *être*. Cette femme *est embellie*.

On dit *s'embellir*, sur-tout en parlant des choses. Une personne *embellit*, et la campagne *s'embellit*.

EMBELLISSEMENT. V. Décoration.

EMBLÈME. V. Devise.

EMBRASÉ. V. Ardent.

EMBRASEMENT, INCENDIE. Ces deux mots ont rapport à deux manières dont le feu consume les matières combustibles.

Un *incendie* est un feu qui, après avoir attaqué une partie d'un édifice ou de quelque autre masse combustible, se communique successivement aux autres parties, les pénètre toutes, et finit par produire un grand *embrasement*.

L'*embrasement* est une sorte de combustion totale, ou plutôt un feu général qui, ne trouvant plus d'aliment à son activité progressive, reste attaché aux objets dont il s'est emparé, et les consume.

L'*embrasement* est l'état d'une chose considérable embrasée, c'est-à-dire livrée à toute l'activité du feu qui la consume.

L'*incendie* est l'action d'un feu, allumé par méchanceté ou par accident, qui s'augmente par des progrès successifs, qui s'accroît, se communique, embrase des masses énormes, des maisons, des villages, des bois, des forêts.

Une étincelle allume un *incendie*, et l'*incendie* produit un vaste *embrasement*. L'*incendie* est un courant de feu, l'*embrasement* est un brasier ardent.

L'*incendie* porte, lance de toutes parts les flammes. Dans l'*embrasement* le feu ne se communique plus à de nouveaux objets; il pénètre ceux dont il s'est emparé; il est partout, tout brûle, tout se consume.

L'*incendie* dure pendant tout le temps que le feu se communique à des objets nouveaux; l'*embrasement* dure jusqu'à ce que les objets soient réduits en cendres.

L'*embrasement* ne présente l'objet que sous un aspect physique; l'*incendie* le présente en outre sous un aspect moral. C'est l'effet naturel que nous considérons dans l'*embrasement*; c'est un malheur et un grand malheur que nous considérons dans l'*incendie*. La physique et la chimie s'occuperont de l'*embrasement* des corps; l'histoire nous retracera les terribles effets d'un grand *incendie*.

Ces mots employés au figuré se distinguent par les mêmes différences. Une guerre qui s'allume successivement entre diverses puissances, une révolte qui gagne d'une province à l'autre, forment des *incendies*. Une révolte qui est allumée tout à la fois en divers pays, une révolte qui a éclaté tout d'un coup dans plusieurs provinces, sont des *embrasemens*.

Enfin le mot *embrasement* désigne proprement, par sa terminaison, ce qui est, l'état où est la chose; et *incendie*, l'action, la cause, ce qui fait que la chose est dans cet état.

L'acception du substantif *embrasement* n'est pas exactement la même que celle du participe embrasé. On dit un corps embrasé, quel que soit ce corps, grand ou petit; mais on ne dit pas l'*embrasement* d'un petit corps : *embrasement* porte avec soi une idée de grandeur, celle d'une masse considérable de matières embrasées.

EMBRASER. V. Allumer.

EMBRASÉ. V. Ardent.

EMBRASSADE, EMBRASSEMENT. *Embrassade* se dit des mouvemens extérieurs par lesquels on serre quelqu'un dans ses bras en signe d'amitié, de tendresse, etc.; *embrassement* ajoute à cette idée celle du sentiment dont l'*embrassade* est le signe. L'*embrassade* est une simple démonstration d'amitié, d'attachement, etc; l'*embrassement* en est un témoignage. L'idée de l'*embrassade* ne s'étend pas au-delà des mouvemens du corps; celle de l'*embrassement* comprend les sentimens de l'ame. On dit de vives *embrassades*, et de tendres *embrassemens*.

EMBRASSADE. V. Accolade.

EMBRASSEMENT. V. Embrassade.

EMBRASSER. V. Accoler.

EMBROUILLER. V. Brouiller.

EMBRYON. V. Avorton.

EMBRYON, FŒTUS. Ces deux mots se disent de l'animal dans le sein de sa mère; mais par *embryon* on entend plus particulièrement les premiers rudimens du nouvel animal, et pour ainsi dire le produit immédiat de la conception.

L'*embryon* est le corps informe de l'animal, il n'a pas encore la figure propre à son espèce. Lorsque toutes les parties de l'animal sont développées et apparentes, l'*embryon* prend alors le nom de *fœtus*. Plusieurs anatomistes ont reconnu qu'au trentième jour après la conception, l'animal est assez formé pour être regardé comme *fœtus*.

Embryon se dit au figuré. Nous disons qu'un homme est un *embryon*, pour indiquer qu'il est très petit. *Fœtus* ne se dit qu'au propre.

Embryon se dit des animaux, des plantes et des fruits; *fœtus* ne se dit que des animaux.

EMBUCHE. V. Appat.

ÉMERVEILLÉ. V. Ébahi.

ÉMEUTE, INSURRECTION, RÉVOLTE, SÉDITION. Ces quatre mots ont rapport à divers mouvemens, à diverses entreprises du peuple contre l'autorité qui le gouverne.

L'*émeute* est le plus léger des mouvemens qu'indiquent ces termes, ou du moins celui qui a par lui-même les conséquences les moins importantes. C'est un mouvement, une fermentation momentanée de quelque partie du peuple, causé par quelque mécontentement, et souvent par l'obstination et la mutinerie.

L'*insurrection* est l'état d'un peuple qui s'est levé et armé pour attaquer l'autorité à laquelle il était soumis et qu'il déclare ne plus vouloir reconnaître.

La *révolte* est une résistance et un soulèvement contre le souverain, contre les lois, contre l'autorité légitime.

La *sédition* est un esprit général de trouble, d'opposition, qui, inspiré par quelques-uns, se communique rapidement à tous les membres d'un corps, d'une assemblée, ou même d'un peuple, et y entretient une disposition à la résistance et à la révolte.

L'*émeute* est partielle et momentanée; elle ne tend qu'à manifester le mécontentement et la plainte. L'*insurrection* est plus générale et plus durable; elle montre une force prête à attaquer l'autorité, ou à se défendre contre elle. Elle tend à détruire l'autorité et à conquérir l'indépendance.

L'*insurrection* change de nom suivant la manière dont on la considère, et les opinions ou les sentimens de ceux qui la considèrent. Elle conserve le nom d'*insurrection* chez ceux qui y attachent une idée de droit et de justice; elle prend le nom de *révolte* chez ceux qui la regardent comme injuste et coupable. Les Anglais, au commencement, appelaient *révolte*, l'*insurrection* de leurs colonies d'Amérique; les Américains insurgés, et tous ceux qui étaient convaincus, ou voulaient paraître convaincus de la justice de leur cause, l'appelaient *insurrection*.

Le maintien du nom d'*insurrection* dépend aussi du succès. Une *insurrection* vaincue, abattue, détruite, n'est plus qu'une *révolte*; une *insurrection* triomphante n'est plus regardée comme une *révolte*, elle conserve le nom d'*insurrection*. On ne dit plus aujourd'hui la *révolte* des Américains, mais l'*insurrection* des Américains; le succès les a justifiés.

La *révolte* est donc un soulèvement injuste et coupable contre le souverain, contre les lois, contre l'autorité légitime et reconnue.

L'*émeute* est une fermentation momentanée qui n'a point de but fixe et précis. Elle s'exhale ordinairement en vains discours et en plaintes violentes; elle s'appaise souvent aussi aisément qu'elle s'excite.

L'*insurrection* supposant une opposition déclarée, un dessein formel de braver l'autorité, et même de la combattre et de se défendre contre elle, doit durer aussi long-temps qu'elle n'est pas vaincue et détruite par la force. La certitude du châtiment, en cas d'insuccès, la maintient jusqu'à la dernière extrémité.

La *révolte* dure aussi long-temps que l'*insurrection* et par les mêmes raisons.

La *sédition* étant une disposition des esprits, peut subsister après qu'on en a réprimé les effets.

Dans l'*émeute*, le peuple ne raisonne point; il se plaint, il s'agite, il crie. L'*insurrection* suppose un plan et un système de conduite. La *révolte* ne compte que sur la force. La *sédition* ne s'appuie que sur le grand nombre.

ÉMIER, ÉMIETTER. On appelait autrefois mie, de *mica*, ce que nous appelons aujourd'hui miette, et on a dit *émier*, puis *émietter*, pour dire réduire en mies, en petites parties. Dans la suite, on a dit miette au lieu de mie qui a été banni de la langue, et de miette on a fait *émietter*, sans bannir *émier*. Il paraît donc qu'*émier* est l'ancien mot conservé mal à propos, et qu'*émietter* est un mot adopté après l'adoption du mot miette. Nous pensons que le dernier devrait être conservé dans la langue; et que le premier en devrait disparaître. Depuis qu'on ne dit plus mie pour petite parcelle, *émier* n'a plus son primitif dans la langue; et puisque miette a remplacé ce primitif, *émietter* doit remplacer de même le dérivé.

EMIETTER. V. ÉMIER.

ÉMINENT, IMMINENT. *Éminent* donne l'idée d'un mal, d'un péril qu'on peut regarder comme très grand, mais dont on a le temps d'examiner la grandeur; et *imminent* donne l'idée d'un mal, d'un péril qu'on peut regarder comme présent, et où souvent le hasard nous engage. L'un s'envisage avec crainte; l'autre, avec effroi. On dira d'un malheureux qui doit expier son crime sur l'échafaud qu'il est dans un péril *éminent*; mais d'un criminel qu'on mène au supplice, ou d'un homme surpris par des voleurs, on dira qu'il est dans un péril *imminent*.

EMISSAIRE, ESPION. On appelle ainsi des gens que l'on charge secrètement de connaître et diriger les discours, les actions, les opinions des autres, afin de les tourner à son avantage.

L'*émissaire*, en latin *emissarius*, envoyé de ou par, est censé avoir une mission; l'*espion* a une commission.

L'*émissaire* est chargé d'agir, il sème des bruits, de fausses alarmes, il dirige les esprits, il suggère, il excite, il soulève, il fait des propositions et des ouvertures.

L'*espion* a un rôle moins actif; il est chargé d'épier, d'examiner, de connaître, de découvrir les desseins, les intentions, les dispositions, les actions, les opinions des autres, et d'en rendre compte à celui qui l'en a chargé.

L'*émissaire* agit souvent ouvertement, mais ses intentions restent toujours secrètes; l'*espion* se contente d'examiner, de voir, de conjecturer.

C'est par des *émissaires* qu'on soulève un camp, une ville, une contrée; c'est par des *émissaires* qu'on tâte, qu'on sonde la disposition des esprits ou qu'on parvient à la chan-

ger. C'est par des *espions* qu'on sait ce qui se passe de plus secret dans les cours, dans les villes, dans les camps, chez les particuliers. C'est par des *espions* qu'on est instruit de la disposition des esprits.

Roubaud prétend que l'*émissaire* diffère de l'ambassadeur ou de l'envoyé, en ce que ces derniers ont une mission publique et avouée, qu'ils sont chargés de traiter; au lieu que l'*émissaire* est sans pouvoir. Cela serait vrai s'il n'y avait que les cours ou les gouvernemens qui eussent des *émissaires;* mais comme les chefs de partis, les intrigans et plusieurs autres particuliers en ont aussi, on ne saurait établir cette différence par rapport à leurs *émissaires,* puisqu'ils ne peuvent point leur donner une mission publique et avouée.

ÉMOLUMENT. V. Bénéfice.

ÉMONDER. V. Élaguer.

EMMAIGRIR, MAIGRIR. Ces deux mots signifient l'un et l'autre devenir *maigre.* Le premier n'est plus usité et est remplacé par le second.

EMMENER. V. Amener.

ÉMONDAGE. V. Élagage.

ÉMONDER. V. Élaguer.

ÉMOTION, TROUBLE. L'*émotion* est un mouvement de l'ame plus ou moins vif; mais qui ne va pas jusqu'à troubler ses fonctions. Le *trouble* est une vive agitation de l'ame qui fait qu'elle n'est plus maîtresse d'elle-même, et que l'exercice de ses fonctions est troublé.

Une passion douce, la rencontre d'un objet chéri, causent de l'*émotion;* une passion violente, un malheur imprévu, causent du *trouble.*

ÉMOUVOIR, TOUCHER. Ces verbes ne se confondent par une synonymie apparente, que quand ils expriment figurément l'action de causer une altération dans l'ame. *Émouvoir* signifie faire mouvoir, mettre en mouvement. On *émeut* les humeurs, les sens, les esprits. L'émotion est un mouvement d'agitation et de trouble, c'est-à-dire que l'ame est *émue. Toucher* se prend dans l'acception d'atteindre et de frapper; et c'est à peu près dans ce sens qu'on *touche* l'ame.

L'action de *toucher* fait une impression dans l'ame; l'action d'*émouvoir* lui cause une agitation. L'impression produit l'agitation: ce qui vous *touche* vous *émeut;* si vous êtes *ému* vous avez été *touché.* L'orateur a pour objet d'*émouvoir* et il emploie les moyens de *toucher.* Pour *émouvoir* l'ame il faut la *toucher,* comme il faut *toucher* le corps pour le mouvoir.

Ce qui *touche* excite la sensibilité; ce qui *émeut* excite une passion. On est *touché* de compassion, de repentir, etc.; on est *ému* de pitié, de peur, de colère, etc. On cherche à vous *toucher* pour vous attendrir, vous gagner, vous ramener; on vous *émeut,* même sans le chercher, et quelquefois en vous offensant, en vous irritant, en vous causant des mouvemens fâcheux, défavorables. L'action d'*émouvoir* s'étend donc plus loin que celle de *toucher.* On est *ému* et non pas *touché* de colère.

L'adjectif touchant désigne, comme *toucher,* ce qui excite la sensibilité, et l'adjectif pathétique désigne, comme émouvoir, ce qui excite la passion. Le pathétique produit des sentimens ou violens ou tendres; le touchant ne produit que des sentimens tendres et doux. Un discours pathétique vous inspire l'indignation comme la miséricorde; un objet touchant ne vous inspire que de l'affection.

Pathétique ne se dit que du discours, des mouvemens, des sons, des accens, du chant, des signes expressifs et capables d'émouvoir le cœur ou les passions; *touchant* se dit également des choses, des objets, des évènemens qui affectent le cœur de manière à l'intéresser. (Roubaud.)

S'EMPARER, ENVAHIR, USURPER. Ces trois mots indiquent trois manières différentes de se rendre maître d'une chose.

S'emparer est le terme général; il signifie se rendre maître. *S'emparer* dans un sens plus restreint, signifie prévenir tous ceux qui ont droit à une chose en s'en rendant le maître avant eux. *S'emparer* d'un héritage.

Envahir, c'est prendre tout d'un coup, par voie de fait, quelque pays, quelque canton, sans remplir aucune formalité envers celui qui en est en possession.

Usurper, c'est s'emparer par violence ou par ruse, d'un bien, d'une dignité, d'un droit qui appartient à un autre.

Il me semble, dit Girard, que le mot *d'usurper* renferme quelquefois une idée de trahison; que le mot *d'envahir* fait entendre qu'il y a du mauvais procédé; que celui de *s'emparer* emporte une idée d'adresse et de diligence.

On n'*usurpe* point la couronne lorsqu'on la reçoit des mains de la nature. Prendre des provinces après que la guerre est déclarée, ce n'est pas les *envahir,* c'est en faire la conquête. Il n'y a point d'injustice à *s'emparer* des choses qui nous appartiennent, quoique nos droits et nos prétentions soient contestés.

EMPAUMER. V. Embarouiner.

EMPÊCHEMENT. V. Anicroche.

EMPÊCHEMENT. V. Difficulté.

EMPÊCHEMENT, OBSTACLE. *L'obstacle* est devant vous, il vous arrête; l'*empêchement* est çà et là autour de vous, il vous retient. Pour avancer il faut surmonter, applanir l'*obstacle;* pour aller librement, il faut ôter l'*empêchement*, le lever.

L'*obstacle* a quelque chose de grand, d'élevé, de résistant; c'est pourquoi il faut le vaincre, le surmonter, le detruire ou passer par dessus. L'*empêchement* a quelque chose de gênant, d'incommode, d'embarrassant; c'est pourquoi il faut l'ôter, le lever ou s'en débarrasser; c'est un lien à rompre.

L'*obstacle* se trouve sur-tout dans les grandes entreprises et avec de grandes difficultés; l'*empêchement* dans des actions ordinaires et avec des difficultés ordinaires. Les *obstacles* allument le courage; les *empêchemens* l'impatientent.

Celui qui craint les difficultés voit partout des *obstacles;* celui qui manque de bonne volonté a toujours des *empêchemens*. (Roubaud.)

EMPÊCHER, RETENIR. Autrefois on employait *retenir* au lieu d'*empêcher*. Une discipline si sainte devait les *retenir* de rien avancer contre. (Bossuet.) Un si grand exemple a toujours *retenu* les personnes sages de s'engager au ministère des autels. A *retenu* de s'engager n'est pas correct, dit M. de Wailly: dites, a *empêché* de s'engager.

EMPEREUR, ROI, PRINCE, MONARQUE, POTENTAT. Ces cinq mots s'emploient pour désigner les personnes qui ont la souveraine puissance, ou qui exercent la souveraine magistrature dans un État.

Empereur, du latin *imperator*, dérivé de *imperare*, commander. Les Romains donnèrent d'abord ce nom aux généraux qui avaient remporté quelque victoire signalée ou conquis quelque ville importante. Du temps de César, ce mot, qui n'était qu'un titre honorifique, devint un titre de dignité qui passa à ses successeurs.

Parmi nous, on désigne par ce titre le souverain d'un vaste État que l'on appelle empire, comme la Russie, la Turquie, etc.; ou celui qui est le chef d'une confédération de plusieurs souverains connue, sous le nom d'empire, tel que l'*empereur* d'Allemagne.

Roi, du latin *rex*, de *regere*, diriger, conduire, est un titre de dignité par lequel on distingue un souverain ou magistrat suprême qui gouverne un État que l'on appelle royaume.

Prince est un titre de dignité qui se donne au chef d'un État que l'on nomme principauté. Quelquefois aussi ce mot n'indique qu'un titre d'honneur sans autorité, qu'on donne aux enfans des souverains, et à d'autres personnes de leur famille. D'autres fois encore, on désigne par ce mot le chef d'un gouvernement quelconque.

Monarque, du grec *monos*, seul, et *arché*, puissance, gouvernement, est une qualification que l'on donne aux souverains qui gouvernent seuls, sans partager avec personne la puissance ou l'autorité souveraine.

Potentat est une qualification tirée de l'étendue de la puissance et de l'État, qui s'applique aux souverains distingués par cette double étendue.

Empereur, *roi* et *prince*, dans le premier sens où nous les avons pris, sont des titres de dignités affectés à differens chefs; *monarque* et *potentat* ne sont que des qualifications tirées du gouvernement ou de la puissance.

Un *roi* n'est point *monarque*, si les pouvoirs politiques sont partagés. Il y avait deux *rois* à Lacédémone, et le gouvernement n'était point monarchique. Un *monarque* n'est regardé comme un *potentat*, que lorsqu'il a une grande puissance relative. Le peuple est le *prince* dans la démocratie, comme c'est dans une monarchie le *roi;* car il y a partout un chef, une souveraineté. L'*empereur* est un grand *potentat* par sa vaste domination, ou un grand *prince* par sa vaste suprématie; il aura une grande puissance s'il est *monarque;* il n'aura qu'une grande dignité s'il n'est que le chef d'une grande confédération de *princes* et de *rois*.

EMPHATIQUE. V. Amoulé.

EMPIRE. V. Ascendant, Autorité.

EMPIRE, RÈGNE. *Empire* a une grâce particulière lorsqu'on parle des peuples ou des nations; *règne* convient mieux à l'égard des princes: ainsi l'on dit l'*empire* des Assyriens et l'*empire* des Turcs; le *règne* des Césars et le *règne* des Paléologues. Le premier de ces mots, outre l'idée d'un pouvoir de gouvernement ou de souveraineté qui est celle qui le rend synonyme avec le second, a deux autres significations. L'une marque l'espèce ou plutôt le nom particulier de certains Etats, ce qui peut le rendre synonyme avec le mot royaume; l'autre marque une sorte d'autorité qu'on s'est acquise, ce qui le rend encore synonyme avec les mots d'autorité et de pouvoir. Il n'est point ici question de ces deux derniers sens; c'est seulement sous la première idée et par rapport à ce qu'il a de commun avec le mot *règne* que nous le considérons à présent et que nous en donnons le caractère.

L'époque glorieuse de l'*empire* des Baby-

loniens est le *règne* de Nabuchodonosor. Celle de l'*empire* des Perses est le *règne* de Cyrus; celle de l'*empire* des Grecs est le *règne* d'Alexandre; et celle de l'*empire* des Romains est le *règne* d'Auguste.

Louer un prince pour le nombre des guerres et des victoires qui ont eu lieu sous son *règne*, c'est saisir ce que sa gloire a de brillant; le louer pour sa douceur, pour l'équité et pour la sagesse de son *règne*, c'est choisir ce que sa gloire a de solide.

Le mot d'*empire* s'adapte au gouvernement domestique des particuliers aussi bien qu'au gouvernement public des souverains. On dit d'un père qu'il a un *empire* despotique sur ses enfans; d'un maître qu'il exerce un *empire* cruel sur ses valets; d'un tyran que la flatterie triomphe, et que la vertu gémit sous son *empire*.

Le mot de *règne* ne s'applique qu'au gouvernement public ou général, et non au particulier. On ne dit pas qu'une femme est malheureuse sous le *règne*, mais bien sous l'*empire* d'un jaloux. Il entraîne, même dans le figuré, cette idée de pouvoir souverain et général. C'est par cette raison qu'on dit le *règne* et non l'*empire* de la vertu ou du vice; car alors on ne suppose ni dans l'un ni dans l'autre un simple pouvoir particulier, mais un pouvoir général sur tout le monde et en toute occasion. Telle est aussi la raison qui est cause d'une exception dans l'emploi de ce mot à l'égard des amans qui se succèdent pour un même objet, et de ce qu'on qualifie du nom de *règne* le temps passager de leurs amours, parce qu'on suppose que, selon l'effet ordinaire de cette aveugle passion, chacun d'eux a dominé sur tous les sentimens de la personne qui s'est successivement laissé vaincre.

Ce n'est ni les longs *règnes*, ni leurs fréquens changemens qui causent la chute des *empires*, c'est l'abus de l'autorité.

Toutes les épithètes qu'on donne à *empire*, pris dans le sens où il est synonyme avec *règne*, conviennent aussi à celui-ci; mais celles qu'on donne à *règne* ne conviennent pas toutes à *empire*, dans le sens même où ils sont synonymes. Par exemple, on ne joint pas avec *empire*, comme avec *règne*, les épithètes de long et de glorieux. On se sert d'un autre tour de phrase pour exprimer la même chose.

L'*empire* des Romains a été d'une plus longue durée que l'*empire* des Grecs; mais la gloire de celui-ci a été plus brillante par la rapidité des conquêtes. Le *règne* de Louis XIV a été le plus long et l'un des plus glorieux de la monarchie. (Extrait de Girard.)

EMPIRE, ROYAUME. Ce sont des noms qu'on donne à différens États dont les princes prennent le titre d'empereur et roi; ce n'est pourtant pas cela seul qui en fait la différence.

Il me semble, dit Girard, que le mot d'*empire* fait naître l'idée d'un État vaste et composé de plusieurs peuples; que celui de *royaume* marque un état plus borné, et fait sentir l'unité de la nation dont il est formé. C'est peut-être de cette différence d'idées que vient la différente dénomination de quelques États, et les titres qu'en ont pris les princes. Je remarque du moins que si ce n'en est pas la cause, cela se trouve ordinairement ainsi, comme on le voit dans l'*empire* d'Allemagne, dans l'*empire* de Russie et dans l'*empire* Ottoman, dont tout le monde connaît la diversité des peuples et des nations qui les composent; au lieu que dans les États qui portent le nom de *royaume*, tels que la France, l'Espagne, l'Angleterre, on voit que la division par provinces n'empêche pas que ce ne soit toujours un même peuple, et que l'unité de la nation subsiste, quoique partagée en plusieurs cantons.

Il y a dans les *royaumes* uniformité de lois fondamentales; les différences des lois particulières et de la jurisprudence n'y sont que des variétés d'usage qui ne nuisent point à l'unité de l'administration politique. C'est même de cette uniformité ou de la fonction du gouvernement, que les mots de roi et de *royaume* tirent leur origine; c'est pourquoi il n'y a jamais qu'un prince, ou du moins qu'un ministère souverain, quoique administré par plusieurs. Il n'en est pas de même dans les *empires*; une partie se gouverne quelquefois par des lois fondamentales très différentes de celles par lesquelles se gouverne une autre partie du même *empire*. Cette diversité y rompt l'unité de gouvernement, et ce n'est que la soumission à certains chefs, au commandement d'un supérieur général, qui fait l'union de l'État. C'est aussi précisément de ce droit de commander, que tirent leur étymologie les mots d'empereur et d'*empire*; de là vient qu'on voit plusieurs souverains et des royaumes mêmes en être membres.

L'État romain fut un *royaume*, tant qu'il ne fut formé que d'un seul peuple, soit originaire, soit incorporé; le nom d'*empire* ne lui convint et ne lui fut donné, que lorsqu'il eut soumis d'autres peuples étrangers qui, en devenant membres de cet État, ne cessèrent pas pour cela d'être des nations différentes, et sur lesquelles les Romains n'étendirent qu'une domination de commandement et non d'administration.

Digitized by Google

Un *royaume* ne saurait atteindre à l'étendue que peut avoir un *empire*, parce que l'unité de gouvernement et d'administration sur laquelle est fondé le *royaume* ne va pas si loin, et demande plus de temps que le simple exercice de la supériorité, et le droit de recevoir certains hommages qui suffisent pour former des *empires*.

Les avantages qu'on trouve dans la société d'un corps politique contribuent autant, de la part des sujets, à former des *royaumes*, que l'envie de dominer de la part des princes. La seule ambition forme le plan des *empires*, qui pour l'ordinaire ne s'établissent et ne se soutiennent que par la force des armes.

EMPIRE. V. Autorité.

EMPLETTE. V. Achat.

EMPLIR, REMPLIR. *Emplir*, c'est mettre dans une chose destinée à en contenir d'autres des choses qu'elle est destinée à contenir, de manière qu'il n'y reste point de vide. C'est ainsi qu'on *emplit* un tonneau, un vase, une bouteille, un coffre, une armoire.

Quand on n'*emplit* pas entièrement et qu'on laisse un vide, la chose n'est pas *emplie*, on ne l'a pas *emplie;* et si on interrompt l'action d'*emplir*, on ne peut plus la continuer qu'en *remplissant*.

Ainsi *emplir* se dit de l'action continue par laquelle on comble entièrement la capacité d'une chose; et *remplir* de l'action d'achever d'*emplir*, lorsqu'il y a eu interruption dans cette dernière action. Vous *emplissez* une bouteille de vin lorsque vous y mettez du vin depuis le fond jusqu'au goulot; si vous ne l'avez pas *emplie* entièrement et que vous vouliez achever de l'*emplir*, vous la *remplissez*.

Remplir se dit aussi des choses qui, après avoir été *emplies* ou *remplies*, ont cessé d'être pleines, soit parce qu'on a ôté une partie de la matière qu'elles contenaient, ou que cette matière a diminué par écoulement, par évaporation ou de quelque autre manière. Ainsi vous *remplissez* une bouteille dont vous avez bu une partie du vin; vous *remplissez* un tonneau dont vous avez tiré du vin, ou celui où la fermentation, l'écoulement ou quelque autre cause a formé un vide.

Un étang s'*emplit* d'eau, lorsque cette action a lieu sans interruption; il se *remplit* d'eau, lorsque l'arrivée des eaux est interrompue, et qu'après avoir cessé, elle reprend dans différentes saisons, et l'*emplit* enfin entièrement. Il se *remplit* à la dernière arrivée des eaux. Il arrive tous les mois des eaux dans cet étang, mais il ne se *remplit* qu'au mois de novembre. Si l'étang était à sec jusqu'au mois de novembre, et que dans ce mois l'arrivée continue ne laissât point de vide dans sa capacité, on dirait qu'il s'*emplit* au mois de novembre.

Remplir signifie aussi *emplir* de nouveau. Si immédiatement après que le vin d'une bouteille est bu, on y met de nouveau vin, on n'*emplit* pas la bouteille, on la *remplit*. La répétition immédiate de l'action exige ce terme. Mais si on se servait de la même bouteille dans une autre occasion plus éloignée, on dirait qu'on l'*emplit*.

Emplir se dit proprement des vases, des vaisseaux, des choses destinées à contenir celles dont on les *emplit;* pour toute autre chose, on se sert de *remplir*. On *emplit* une cruche d'eau, une bouteille de vin, ses poches de fruits; on *remplit* une rue de gravois, la fente d'un mur de mortier ou de plâtre, un trou de muraille avec du moellon. On *remplit* de terre un trou qui s'est fait dans un jardin ou dans un champ.

Emplir et *remplir* se disent l'un et l'autre au figuré, mais le dernier plus fréquemment. Ils conservent en ce sens les mêmes différences. On a dit:

Les grands mots dont alors l'acteur *remplit* sa bouche.

La bouche est le lieu destiné à contenir les mots.

On dit aussi au figuré, il a *rempli* tout l'univers de la terreur de son nom; il a dignement *rempli* la place de magistrat.

On dit aussi *remplir* ses devoirs, *remplir* sa promesse, *remplir* un désir, *remplir* une attente, etc. Tous ces mots supposent une action qui doit avoir lieu, une espèce de vide qui doit être *rempli;* mais les choses qu'ils signifient ne sont pas destinées à contenir ces actions.

Remplir se prend souvent pour marquer seulement l'abondance et la multitude. Un village est *rempli* de mendians; une ville est *remplie* de voleurs.

EMPLOI. V. Charge.

EMPLOYÉ. V. Commis.

EMPLOYER, USER, SE SERVIR. Ces trois expressions ont rapport à trois différentes manières dont on fait usage des choses.

Employer, c'est faire une application particulière d'une chose, selon les propriétés qu'elle a. *Employer* de l'étoffe, *employer* de l'argent, *employer* des ouvriers.

User de, faire usage de quelque chose dont on est maître. J'*use* de ma liberté; j'*use* de la permission que vous m'avez donnée; j'*use* des agrémens de la vie.

Se servir, c'est tirer un service d'une chose, selon le pouvoir et les moyens qu'on a de s'en aider.

Employer a particulièrement rapport à la chose dont on dispose; *user* de, a la jouissance de celui qui dispose; *se servir* au besoin, à l'utilité, à l'aide de cette personne.

On dit également *employer* des ouvriers ou *s'en servir; employer* une somme d'argent à quelque chose, ou *se servir* d'une somme d'argent pour quelque chose. Mais *employer* des ouvriers signifie leur donner de l'emploi; et *se servir* d'ouvriers signifie *employer* comme moyens, pour faire quelque chose, le travail, l'industrie de ces ouvriers. J'ai *employé* cette somme à réparer ma maison, signifie j'ai changé l'état de cette somme, qui était sans emploi, et je lui en ai donné un: Je me suis *servi* de cette somme pour réparer ma maison signifie cette somme est un moyen dont je me suis *servi* pour réparer ma maison.

Employer change l'état de la chose. Cette étoffe était en pièce; quand je l'ai *employée*, elle est en robe, en meuble, etc. Les ouvriers étaient sans emploi; maintenant ils sont *employés;* leur état n'est plus le même.

Employer emporte aussi quelquefois l'idée de destruction. En *employant* de la poudre à canon, on la détruit.

User de et *se servir* n'emportent point l'idée de la destruction de la chose, ni de son changement de nature ou d'état. Ces expressions indiquent seulement qu'on en tire l'avantage ou le secours qu'on peut en tirer. En *usant* de ma liberté, je ne la détruis pas. En me *servant* d'un instrument, je ne l'anéantis pas, je ne change ni son état ni sa nature.

On *emploie* les choses, les personnes, les moyens, ses ressources, comme on le juge convenable, eu égard à l'objet qu'il s'agit de remplir. On les *emploie* bien ou mal, selon qu'ils sont propres ou non à faire une fonction déterminée, à produire l'effet que l'on désire, à procurer le succès qu'on en attend. On *use* de sa chose, de son droit, de ses facultés, à sa fantaisie. On en *use* bien ou mal, selon qu'on en fait un emploi bon ou mauvais, une application louable ou blâmable. On *se sert* d'un agent, d'un instrument, d'un moyen, comme on le peut, comme on le sait.

EMPORTÉ, VIOLENT. Il me semble, dit Girard, que le *violent* va jusqu'à l'action, et que l'*emporté* se borne ordinairement aux discours.

Un homme *violent* est prompt à lever la main; il frappe aussitôt qu'il menace. Un homme *emporté* est prompt à dire des injures et il se fâche aisément.

Les *emportés* n'ont quelquefois que le premier feu de mauvais. Les gens *violens* sont plus dangereux.

Il faut se tenir sur ses gardes avec les personnes *violentes*, et il ne faut souvent que de la patience avec les personnes *emportées*.

EMPORTEMENT. V. Colère.

EMPORTEMENT, IMPÉTUOSITÉ, VIOLENCE. Ces trois mots indiquent des mouvemens excessifs.

L'*emportement* ne se dit qu'au moral: c'est une agitation excessive et momentanée de l'ame, causée par quelque passion et excitée par quelque circonstance. *Emportement* de colère, de haine. Les *emportemens* de l'amour.

L'*impétuosité* et la *violence* se disent au propre et au figuré, et indiquent les qualités permanentes d'un mouvement excessif.

Impétuosité se dit de la qualité d'un objet qui, se mouvant avec une grande rapidité dans une direction quelconque, se porte contre tous les objets qui se trouvent dans cette direction. On dit l'*impétuosité* du vent, l'*impétuosité* des flots, l'*impétuosité* d'un torrent.

La *violence* ajoute à l'*impétuosité* une force plus grande, un effet plus terrible auquel il est presque impossible de résister. C'est là, dit Barthélemy, qu'un torrent impétueux se précipite sur un lit de rochers, qu'il ébranle par la *violence* de ses chutes. C'est par le mouvement impétueux qu'il se précipite; c'est par la *violence* de ses chutes qu'il ébranle. Un torrent impétueux se précipite dans la plaine; il arrache et bouleverse par sa *violence* tout ce qui se trouve sur son passage.

Au figuré, la même différence se fait remarquer. Les passions impétueuses se portent avec ardeur vers les objets. Les passions violentes renversent tout pour se satisfaire. La colère se porte avec *impétuosité* contre l'objet odieux; elle l'attaque avec *violence*. L'*impétuosité* des passions surmonte tous les obstacles. La *violence* des passions renverse tout ce qui s'oppose à leur satisfaction.

EMPORTEMENT, FOUGUE. L'*emportement* est un mouvement subit et déréglé de colère, excité par quelque cause morale. La *fougue* est un mouvement violent qui a sa cause dans le caractère et la constitution physique. *Emportement* ne se dit que de l'homme. *Fougue* se dit de l'homme et des animaux. L'*emportement* d'un homme offensé, insulté;

la *fougue* de la jeunesse, la *fougue* des passions.

EMPORTER. V. APPORTER.

EMPORTER LE PRIX, REMPORTER LE PRIX. *Emporter le prix*, c'est obtenir une récompense, un avantage, un bonheur quelconque que l'on ambitionnait. *Remporter le prix*, c'est obtenir le prix, la récompense, la couronne qui avait été mise au concours. La première expression a quelque chose de vague; la seconde a un objet précis.

On *emporte un prix*, comme on *emporte* une affaire par le succès. On *remporte un prix*, comme on *remporte* une victoire par le triomphe obtenu sur un concurrent.

EMPREINDRE, IMPRIMER. Ces deux mots signifient également rendre sensible l'image d'un corps sur un autre corps, en l'appliquant sur ce dernier. Mais l'action d'*empreindre* laisse une empreinte, c'est-à-dire l'image du corps en relief ou en creux; et celle d'*imprimer* laisse sur la superficie du corps une image formée par un enduit qui se sépare du corps qui applique pour passer sur la surperficie de celui sur lequel on applique.

Un cachet gravé en creux, appliqué sur de la cire molle, y laisse une empreinte en relief. Un cachet gravé en relief y laisse une empreinte en creux. Une forme d'imprimerie enduite d'encre, appliquée et pressée sur une feuille de papier, laisse sur sa superficie une impression qui représente tous les caractères dont la forme est composée; et cette impression se fait par le moyen de l'encre qui se détache de la forme pour s'attacher au papier.

Empreindre, c'est pénétrer dans la matière du corps pour y former une image. *Imprimer*, c'est faire, en pressant sur un corps, une impression superficielle qui y laisse des images, par le moyen d'une matière nouvelle qui s'y applique.

L'impression est l'image d'un corps appliqué sur un autre, par le moyen d'un troisième.

En marchant sur de la terre molle, on y laisse l'empreinte de ses pieds. Si on a les pieds mouillés ou couverts de quelque matière susceptible de se détacher, et qu'on marche sur une matière dure, on y laisse l'impression de ses pieds, et on n'y fait point d'empreinte.

La même différence subsiste au figuré. L'image d'une loi que la nature a *empreinte* dans nos cœurs y est bien plus intimement unie que celle qui n'y est qu'*imprimée*. La pitié est un sentiment que la nature a *empreint* dans nos ames. La reconnaissance est un sentiment que la raison y *imprime*.

On *imprime* un mouvement à un corps, c'est-à-dire qu'on le lui communique; mais comme il ne s'agit ici ni d'images ni de traits, le verbe *imprimer*, pris en ce sens, n'est point synonyme d'*empreindre*.

EMPRESSEMENT, ZÈLE. Ces deux mots ont rapport aux soins que l'on prend avec ardeur pour plaire à quelqu'un, ou pour le maintien, l'avancement, la conservation ou la prospérité de quelque chose.

Le *zèle* est ce sentiment vif et affectueux qui nous porte à dire ou à faire tout ce qui peut intéresser une personne, tout ce qui peut lui être agréable, utile, avantageux, ou concourir au maintien et à la prospérité d'une chose.

L'*empressement* est une qualité habituelle qui fait chercher et saisir avec ardeur l'occasion de dire ou de faire ce qui peut plaire à quelqu'un, ce qui peut lui être utile, avantageux, ou ce qui peut concourir au maintien, à l'avancement, à la prospérité d'une chose.

L'*empressement* n'est pas le *zèle*. Il en est l'effet ou l'apparence : l'effet, quand il dérive de ce sentiment; l'apparence, lorsqu'il ne vient que de l'éducation ou du caractère.

On peut avoir de l'*empressement* sans avoir du *zèle*; et tel qui s'agite beaucoup pour faire croire qu'il s'intéresse vivement à une personne ou à une chose, s'y intéresse peu dans le fond, et ne songe qu'à tirer avantage de cet *empressement* factice.

L'*empressement* sans *zèle* s'adresse à tout objet dont l'homme empressé croit pouvoir tirer quelque avantage, quelque profit, quelque satisfaction. L'*empressement* qui est l'effet du *zèle* ne s'attache qu'à des personnes ou à des choses qu'on aime, qu'on chérit véritablement.

L'*empressement* sans *zèle* tient souvent de la flatterie et de la bassesse. Le *zèle* est un sentiment noble, parce qu'il est désintéressé. On a de l'*empressement* pour une femme à qui l'on veut plaire, pour un vieillard dont on désire hériter. On a du *zèle* pour une personne dont on veut procurer l'avancement, dont on veut faire le bonheur.

Le faux *empressement* s'exerce ordinairement sur les plus petites choses, parce que les plus petites choses peuvent le mener à son but, qui est de paraître attaché. Le *zèle* ne voit que les choses importantes, parce qu'il n'y a que celles-là qui puissent le mener à son but, qui est le plus grand avantage de la

personne ou de la chose à laquelle on est véritablement attaché.

EMPRISONNER, INCARCÉRER. L'un et l'autre signifient mettre en prison. Le premier est le terme vulgaire; le second est un terme de palais.

EMULATEUR, ÉMULE. Le mot *émulateur* est inusité aujourd'hui, si ce n'est dans le style élevé, où on ne l'emploie que rarement. Cependant ce mot se trouve dans les dictionnaires, et il a un sens différent d'*émule*. Roubaud, qui en regrette la perte, explique cette différence de la manière suivante :

On est *émule* de ses pairs ou de ses compagnons; on est *émulateur* de quelque personnage distingué. L'*émule* a des *émules;* l'*émulateur* a des modèles. L'*émule* tâche de surpasser son *émule*, l'*émulateur* d'imiter son modèle. L'*émule* est actuellement ce que l'*émulateur* voudrait être, un digne concurrent. Votre *émule* marche en concurrence avec vous; votre *émulateur* marche sur vos traces. Votre *émulateur* voudrait acquérir un mérite égal ou même supérieur au vôtre; votre *émule* a un mérite pareil au vôtre, et tâche d'acquérir un mérite supérieur.

Il arrive aux envieux du mérite de s'en croire les *émules*. La gloire des grands hommes fait plus d'ambitieux que d'*émulateurs*.

Il faut avoir le germe du héros pour en devenir l'*émulateur;* il faut en avoir le succès pour en devenir l'*émule*.

L'*émulateur* inspiré et guidé par de plus beaux modèles l'emportera sur son *émule*.

On dit *émule* dans tout genre de travail et de concurrence; *émulateur* ne se dit que dans le grand ou dans un ordre de choses distingué. Un écolier, comme un ouvrier, un homme de lettres, un capitaine, est l'*émule* d'un autre; un guerrier, comme un savant, un ministre, un prince, est l'*émulateur* d'un personnage célèbre dans son genre.

ÉMULATION, RIVALITÉ. *Émulation* ne désigne que la concurrence, et la *rivalité* dénote le conflit. Il y a *émulation*, quand on court la même carrière; et *rivalité*, quand les intérêts se combattent. Deux émules vont ensemble; deux rivaux vont l'un contre l'autre.

L'*émulation* est un sentiment vif qui nous porte à faire de généreux efforts pour surpasser, égaler, ou même suivre de près ceux qui font quelque chose d'honnête. La *rivalité* est un sentiment jaloux qui nous porte à faire tous nos efforts pour l'emporter, de quelque manière que ce soit, sur ceux qui poursuivent le même objet. Deux nobles coursiers qui s'efforcent de gagner le prix de la vitesse, voilà l'emblème de l'*émulation*; deux animaux chasseurs qui se disputent une proie, voilà l'emblème de la *rivalité*.

L'*émulation* excite, la *rivalité* irrite. L'*émulation* suppose en vous de l'estime pour vos concurrens; la *rivalité* porte la teinte de l'envie. L'*émulation* est une flamme qui échauffe la *rivalité* un feu qui divise. L'*émulation* veut mériter le succès, et la *rivalité* l'obtenir. L'émule tâche de surpasser son concurrent; le rival supplantera le sien, s'il le peut. La *rivalité* ravit la palme que l'*émulation* remporte.

L'*émulation* louable, dit Cicéron, est l'imitation de la vertu; la *rivalité* est la jalousie de la préférence.

Les talens inspirent l'*émulation*, et les prétentions la *rivalité*. (Roubaud.)

ÉMU. V. Agité.

ÉMULE V. Émulateur.

EN. V. Dans, À.

ENCEINDRE, ENCLORE, ENTOURER, ENVIRONNER. Ces quatre mots ont pour idée commune celle de circonscrire une chose par une autre, ou par plusieurs autres.

Enceindre, c'est tracer ou élever autour d'un espace une ligne, ou un corps qui le distingue du reste du terrein sur lequel il est situé, et fasse de cet espace ce qu'on appelle une enceinte. On *enceint*, pour distinguer par des limites, un terrein, un emplacement, de ceux qui l'avoisinent et dont rien ne le distingue. C'est avec une peau de bœuf découpée en bandes déliées que Didon forma l'enceinte dans laquelle elle avait dessein d'élever la ville de Carthage. *Enceindre* une ville de murailles, c'est distinguer par des murailles l'espace qu'elle occupe sur un terrein. Ce mot, qui est peu usité, n'a rapport qu'à la distinction d'un espace des lieux circonvoisins. On appelle enceinte et l'espace *enceint*, ce qui borne et distingue cet espace.

Enclore, c'est non-seulement distinguer par des limites un espace, des terreins qui l'avoisinent, mais encore en défendre l'entrée par le moyen d'une enceinte permanente et à demeure. Didon n'avait fait, avec ses lanières de cuir, qu'*enceindre* l'espace où elle voulait bâtir sa ville; elle la fit *enclore*, lorsqu'elle fit élever sur les lignes indiquées par ces lanières, des murs qui en défendaient l'entrée aux étrangers. On put dire alors que cet espace était *enceint* de murs, si on considérait simplement ces murs comme formant l'enceinte; et qu'il était *enclos* de murs, si on les considérait comme un obstacle contre les incursions étrangères. Ainsi l'on dit également, sous deux points de vue différens, *enceindre* une ville de murs, et *enclore* une ville de murs.

Enclore ne se dit que de l'action qui ferme les passages d'une manière permanente. On dit *enceindre* et non pas *enclore* un bois de troupes, parce que les troupes ne forment pas une clôture permanente et à demeure.

Enceindre ne se dit que des grands espaces; *enclore* se dit des grands et des petits. On *enceint* une ville, un parc; on *enclot* une pièce de terre, un lieu planté d'arbres fruitiers.

Les deux verbes *entourer* et *environner*, offrent comme les autres, l'idée générale et commune de mettre une chose autour d'une autre; mais ce qui *entoure* touche de près à la chose qu'il *entoure*, et ce qui *environne* peut être plus ou moins éloigné, plus vague, moins continu, plus détaché, plus indépendant de ce qu'il *environne*. Paris est *entouré* de murs qui sont très rapprochés des maisons; mais le premier roi de Prusse qui avait la petite vanité de faire croire que la capitale de ses États était aussi étendue que celle de la France, avait *environné* Berlin de murs fort éloignés des maisons dans certains endroits, et qui se prolongeaient au loin dans les campagnes. Un anneau *entoure* le doigt, il le touche immédiatement dans toute sa circonférence. Un bracelet *entoure* le bras; une bordure *entoure* un tableau; des diamans *entourent* un portrait; mais les cieux *environnent* la terre; des satellites *environnent* une planète; des places fortes *environnent* un État.

Ainsi ce qui est autour d'une chose en est tout près; mais environ ne signifie qu'à peu près. Les alentours ne s'étendent pas aussi loin que les environs. La chose *entourée* est comme le centre de ce qui l'*entoure*; la chose *environnée* n'a nécessairement qu'un rapport de position avec ce qui l'*environne*.

Ces mots s'emploient également au figuré; *entourer* s'y renfermera donc dans un cercle plus étroit, et indiquera des rapports plus intimes; *environner* sera plus libre et plus pompeux, embrassera un champ plus vaste et conviendra sur-tout dans les grandes images. L'homme est *environné* de misères; le pauvre en est tout *entouré*.

ENCHAÎNEMENT, ENCHAÎNURE. Liaison des choses qui, dépendantes les unes des autres, forment une chaîne ou une sorte de chaîne. *Enchaînement* ne se dit guère qu'au figuré des objets physiquement ou métaphysiquement dépendans les uns des autres. *Enchaînure* ne se dit guère que dans le sens propre des ouvrages de l'art. Des anneaux, des fils, des cordons et autres choses semblables, entrelacés les uns dans les autres, forment une *enchaînure*. Des causes, des idées, des malheurs, et autres objets qui conduisent successivement de l'un à l'autre, forment un *enchaînement*.

Des rapports que des choses ont entre elles forment leur *enchaînement*; ils les enchaînent ensemble. La disposition même des anneaux qui entrent les uns dans les autres, est leur *enchaînure*, c'est l'état de la chose enchaînée. (Roubaud.)

ENCHAÎNURE. V. Enchaînement.

ENCHANTEMENT. V. Charme.

ENCHANTER. V. Charmer.

ENCLORE. V. Enceindre.

ENCORE. V. Aussi.

ENCOURAGER. V. Aiguillonner.

ENCOURAGER. V. Animer.

ENDORMIR. V. Assoupir.

ENDROIT, LIEU, PLACE. *Lieu*, espace considéré comme un tout.

Endroit, partie d'un espace considéré comme un tout.

Place, lieu ou endroit considéré relativement à une personne ou à une chose qui l'occupe, qui peut ou qui doit l'occuper, selon un certain ordre établi.

On dit Paris est un *lieu* très considérable, et alors on considère l'espace dans lequel est contenu Paris comme un tout. On dit, le quartier de la Chaussée d'Antin est l'*endroit* le plus agréable de Paris; alors ce quartier est considéré comme une partie du *lieu* que l'on nomme Paris. Un village est un *lieu*, c'est un tout; l'*endroit* le plus élevé du village n'est qu'une partie de ce tout.

On dit le *lieu* de l'habitation; l'*endroit* le plus reculé d'un appartement; la *place* du président; la *place* du secrétaire; la *place* des dames; la *place* du public. Dans une bibliothèque bien arrangée, chaque livre a sa *place*.

ENDURANT, PATIENT. *Endurant*, qui supporte de la part des autres des duretés, des outrages, des persécutions, des contradictions, de mauvais procédés, sans leur entémoigner de l'impatience, du ressentiment, de l'humeur, du mécontentement, du déplaisir, de la haine.

Patient, qui souffre les maux avec courage, sans que son ame en soit troublée, sans se répandre en plaintes et en murmures, sans s'abandonner à la douleur ou au désespoir.

Endurant a plus de rapport aux traitemens que l'on éprouve de la part des autres; *patient* en a davantage aux maux qui viennent de quelque autre cause.

Patient se dit de celui qui souffre avec ré-

signation et sans se plaindre des maux qui lui arrivent par le cours de la nature; c'est une vertu. L'homme *endurant* n'est ordinairement tel que par crainte, par faiblesse, par circonstance, par lâcheté; c'est un défaut. On dit malicieusement pour désigner un lâche, que c'est un homme fort *endurant*. On dit d'un homme délicat et irascible, qu'il n'est pas *endurant;* dans l'une et l'autre phrase, le mot *endurant* est pris en mauvaise part.

On est souvent *endurant* malgré soi, parce qu'on se trouve dans des circonstances, dans des positions où il serait imprudent ou téméraire de ne pas l'être; on est toujours *patient* par sa volonté et par la force de son ame.

L'homme *endurant* souffre, et souvent enrage; l'homme *patient* souffre et reste toujours calme.

ENDURCIR, DURCIR. *Durcir*, c'est rendre dure une substance qui est molle. On fait *durcir* un œuf, on ne le fait pas *endurcir*.

Endurcir, c'est rendre plus dur, plus ferme, plus propre à résister à ce qui était déjà ferme, dur. Si la terre est molle, on dit que la chaleur la *durcit;* si elle a quelque consistance, on dit que la chaleur l'*endurcit*, c'est-à-dire la rend plus dure.

ENDURCI DANS, ENDURCI À, ENDURCI CONTRE. On est *endurci dans* le crime, lorsqu'ayant perdu dans l'habitude du crime tous les sentimens qui peuvent le rendre haïssable et odieux, on y est fermement attaché. On est *endurci à* un mal, *à* une peine, lorsque l'habitude de les éprouver avec fermeté, en a affaibli, on en fait perdre le sentiment C'est ainsi qu'on est *endurci au* travail, *à* la fatigue, *à* la faim, *à* la soif, etc. On est *endurci contre* un mal, lorsqu'on a contracté l'habitude d'y résister efficacement.

ENDURER, SOUFFRIR, SUPPORTER. Ces trois mots ont rapport à la douleur, aux maux, aux peines, et autres choses de la même nature.

Souffrir, c'est sentir actuellement de la douleur, de la peine. Je *souffre* une grande douleur.

Endurer, c'est non-seulement sentir actuellement la douleur, le mal, mais encore éprouver la peine de sa durée, de sa continuation, de ses suites. On *endure* une suite de peines, d'afflictions, de douleurs.

Supporter, a rapport au courage, à la constance qui lutte sans cesse contre le mal.

On *souffre* et on *endure* le mal, la douleur, les tourmens, les affronts, les injures, la faim, la soif, la pauvreté, le martyre, la mort. Mais *souffrir* a toujours rapport à une douleur actuelle, et pour ainsi dire isolée; et *endurer* à une chaîne de peines ou de douleurs qui comprend le présent, le passé et quelquefois l'avenir.

Un homme a *souffert* la misère lorsqu'il l'a éprouvée tout à coup et qu'elle n'a pas été de longue durée. Il a *enduré* la misère si elle l'a tourmenté pendant long-temps. Il l'*endure* encore si elle le tourmente depuis long-temps et qu'il n'ait point d'espoir de la voir finir. Cet homme a *enduré* bien des maux dans le cours de sa vie. Ici les maux sont regardés comme formant une chaîne. Cet homme a *souffert* bien des maux dans le cours de sa vie; ici chaque mal est considéré isolément.

Souffrir la faim, c'est souffrir actuellement la faim. *Endurer* la faim, c'est souffrir pendant long-temps et plus ou moins fortement le tourment de la faim.

Supporter la faim, c'est employer son courage et ses forces à surmonter le tourment de la faim. Il y a vingt-quatre heures qu'il n'a mangé, il *souffre* la faim. Souvent privé du nécessaire, il a *enduré* la faim pendant trois mois. On ne peut pas dire ici qu'il a *souffert* la faim pendant trois mois, car il y aurait succombé; mais cela signifie que, pendant trois mois, sa faim n'a jamais été entièrement appaisée, et qu'il en a plus ou moins senti le tourment.

Endurer, signifie aussi souffrir avec patience, avec constance, sans murmurer, sans se plaindre; mais *endurer* avec patience, diffère de *souffrir* avec patience, en ce que la première expression suppose un calme plus grand, un sentiment moins vif de la douleur, une résignation plus entière que la seconde.

Un homme riche et attaché aux jouissances de ce monde, peut *souffrir* la mort avec patience, quoiqu'il soit tourmenté du regret de quitter la vie. Son esprit est fixé sur ses peines, il les sent vivement, il en attend patiemment la fin, et cette attente est toujours mêlée de quelque espoir. Un malheureux qui n'a éprouvé pendant toute sa vie que des peines et des souffrances, est dégoûté de cette vie; il *endure* la mort avec patience, parce qu'elle le délivre de ses maux. Son esprit est fixé sur les peines qu'il a éprouvées, et la certitude d'en être bientôt délivré, adoucit la douleur qui le conduit à cet affranchissement.

Un homme sage *endure* la mort avec patience parce qu'il la regarde comme une chose nécessaire, et cette idée adoucit le sentiment de ses maux. Il est dans la nature de l'homme d'*endurer* patiemment la nécessité des choses, mais non la mauvaise volonté d'autrui. (J. J. Rousseau.) Les sauvages, ainsi que les bêtes,

se débattent peu contre la mort, et l'*endurent* presque sans se plaindre.

L'humilité chrétienne fait *souffrir* les mépris sans ressentiment; la politique fait *endurer* le joug qu'on n'est pas en état de secouer; on *supporte* la mauvaise humeur de ceux avec lesquels on est obligé de vivre.

Endurer seul est du discours le plus familier. Pour que ce mot soit admis dans le style noble, il faut qu'il soit accompagné d'un régime direct. On dit familièrement j'*endure* que vous vous comportiez ainsi. Mais on dit dans le style noble, les maux, les peines, les tourmens que j'*endure*.

ÉNERGIE, FORCE. La *force* est la faculté d'agir puissamment; l'*énergie* est ce qui meut vivement cette faculté, ce qui l'anime dans le cours de son exercice. Un homme qui a de la *force* l'emploie avec plus ou moins d'*énergie*. L'*énergie* est l'ame de la *force*. La *force* avec une médiocre *énergie* ne fait pas tout ce qu'elle pourrait faire; la *force* employée avec une grande *énergie*, se déploie dans toute son étendue, et fait tout ce qu'elle peut faire. *Énergie* dit plus que *force*, parce que l'*énergie* est ce qui fait valoir la *force*, et que sans la première la seconde serait nulle. On dit qu'on travaille avec *force*, lorsqu'on considère le travail comme un simple exercice de la faculté qui porte ce nom; on dit qu'on travaille avec *énergie*, lorsqu'on considère le travail comme animé par une ardeur suivie qui s'attache à la perfection de chaque partie de l'ouvrage.

Force et sur-tout *énergie* se disent des discours et du style. On dit la *force* d'un raisonnement pour exprimer sa tendance à prouver une chose d'une manière irrésistible. La *force* d'un raisonnement consiste dans la liaison évidente de la conséquence avec ses autres parties. Cette *force* existe dans le raisonnement même, indépendamment de la manière dont il est présenté, de la vivacité avec laquelle il est exprimé. Voilà pourquoi on dit la *force* et non l'*énergie* d'un raisonnement. Mais on dit l'*énergie* des expressions, et l'on entend par là, la manière plus ou moins vive avec laquelle les idées et les sentimens sont rendus par les expressions. Un père donne à son fils une leçon de morale, cette leçon est pleine de *force*, lorsque les motifs en sont vrais et solides et que les conséquences en sont justes. Il la donne avec *énergie* lorsqu'il l'appuie sur la tendresse qu'il a pour son fils, sur l'intérêt qu'il prend à son bonheur, lorsqu'il emploie les expressions les plus propres à faire impression sur son cœur.

Un style *fort* est un style où les idées sont enchaînées de manière qu'elles entraînent à la conviction. Un style *énergique* est celui où les idées et les sentimens sont peints de la manière la plus propre à faire impression.

Le style d'un mathématicien doit avoir de la *force*; le style de l'orateur et du poète doit avoir de l'*énergie*.

La *force* existe dans la chose même; l'*énergie* dans la cause qui la fait mouvoir plus ou moins vivement.

ÉNERVATION. V. Affaiblissement.

ÉNERVER. V. Affaiblir.

ÉNERVER. V. Amollir.

EN FACE, FACE À FACE, VIS-À-VIS. *Vis-à-vis* désigne le rapport de deux objets qui sont en vue l'un de l'autre, en perspective l'un à l'autre, qui se regardent, qui sont en opposition directe et sur la même ligne du rayon visuel.

La *face* a toujours plus ou moins d'étendue; on ne dit pas la *face* d'un corps ponctu, un point n'est pas *en face* d'un autre; il est *vis-à-vis*, sur la même ligne. Une maison est *en face* d'un édifice, quoiqu'elle n'en regarde que l'aile. Deux objets sont *face à face*, lorsque la *face* de l'un correspond à la *face* de l'autre, dans une certaine étendue. Un objet est *en face* d'un autre; mais deux objets sont *face à face*, l'un à l'égard de l'autre. La première locution ne marque qu'un simple rapport de perspective, et l'autre marque fortement un double rapport de réciprocité.

Ainsi *vis-à-vis* marque un rapport ou un aspect plus rigoureusement direct entre les deux objets qu'*en face*; c'est pourquoi l'on renforce quelquefois l'indication *vis-à-vis* par le mot tout, tout *vis-à-vis*. Il marque comme *face à face* une parfaite correspondance, mais abstraction faite de l'étendue des objets désignés par le mot *face*.

On ne dira pas qu'une maison est *en face* d'un arbre; un arbre peut être *en face* d'une maison; deux arbres seront *vis-à-vis* l'un de l'autre, et non *face à face*. (Roubaud.)

ENFANT, PUÉRIL. On applique la qualité d'*enfant* aux personnes, et celle de *puéril* à leurs discours ou à leurs actions. Ainsi l'on dit d'un homme qu'il est *enfant*, et que tout ce qu'il dit est *puéril*. Le premier de ces mots désigne dans l'esprit un défaut de maturité, et le second un défaut d'élévation. Un discours d'*enfant* est un discours qui n'a point de raison; un discours *puéril* est un discours qui n'a point de noblesse. Une conduite d'*enfant* est une conduite sans réflexion, qui fait

qu'on s'amuse à des bagatelles, faute de connaître le solide; une conduite *puérile* est une conduite sans goût, qui fait qu'on donne dans le petit, faute d'avoir des sentimens. (Girard.)

ENFANS, NEVEUX, POSTÉRITÉ. On donne ces noms à ceux qui nous ont précédés relativement à la distance qui les sépare de nous. Nous sommes les *enfans* de nos pères, les *neveux* de nos aïeux, la *postérité* de nos ancêtres. V. Ancêtres.

ENFANT, JEUNE ENFANT. Racine, Voltaire et plusieurs autres auteurs ont dit un *jeune enfant*. On a critiqué cette expression, parce que, a-t-on dit, on est *jeune* après avoir été *enfant*, et que quand on dit *enfant*, l'épithète de *jeune* est encore inutile. Cette remarque n'est pas juste.

Dans notre langue la signification du mot *enfant* s'étend depuis la naissance jusqu'à l'âge de douze ans; on est *jeune* lorsqu'on est encore *enfant*, et l'on est proprement *enfant*, lorsqu'on n'est pas en âge de parler. Un *enfant* de six mois n'est pas un *jeune enfant*, c'est simplement un *enfant*. Un *enfant* de deux ans, de quatre ans, de douze ans, etc., est un *jeune enfant*, en latin *puer*.

ENFANTEMENT. V. Accouchement.

ENFANTER. V. Accoucher.

ENFANTILLAGE, PUÉRILITÉS. Ces deux mots ne se disent que des actions ou des discours d'enfant, qu'on peut reprocher à des personnes qui ne sont plus dans l'âge de l'enfance.

Enfantillage a plus de rapport aux actions; *puérilité* en a davantage aux discours. On dit faire des *enfantillages* et dire des *puérilités*. On ne doit ni dire des *enfantillages*, ni faire des *puérilités*. Un jeune homme qui s'amuse comme un enfant avec des joujoux, qui fait des badineries comme un enfant, fait des *enfantillages*. Un jeune homme qui, comme les enfans, tient des propos sans suite, sans raison, sans utilité, dit des *puérilités*.

ENFANTER. V. Accoucher.

ENFARINER. V. Embarbouiner.

L'ENFER, LES ENFERS. *L'enfer* est le lieu où, selon la religion chrétienne, les ames des méchans sont précipitées après la mort pour y souffrir des peines éternelles. Les *enfers*, selon la religion des païens, étaient des lieux souterrains, où se rendaient les ames après la mort pour y être jugées. *Les enfers* comprenaient les Champs-Élysées, séjour des ombres vertueuses, et le Tartare, où étaient enfermées les ombres des méchans.

ENFIN, À LA FIN, FINALEMENT. *Enfin* signifie en finissant, pour finir, pour conclusion, en un mot. *A la fin* signifie après tout cela, au bout du compte, en dernière analyse, pour résultat des choses. *Finalement* signifie *à la fin* finale, c'est-à-dire pour dernière conclusion, définitivement. On dit une quittance *finale*, une révision *finale* de compte, une sentence *finale*, etc., toujours pour indiquer une dernière opération sans aucun retour; mais *finalement* est vieux et populaire.

Suivant ces explications données ou reçues par les vocabulistes, *enfin* annonce particulièrement, par une sorte de transition, la fin ou la conclusion d'un discours, d'un récit, d'un raisonnement. *A la fin* annonce la fin ou le résultat des choses, des affaires, des évènemens considérés en eux-mêmes. *Finalement* annoncerait un résultat *final* ou une conclusion *finale*.

Enfin c'est mon plaisir, je veux me satisfaire. *Enfin* il résulte de là que la loi seule doit commander. *Enfin* ce qui est arrivé peut arriver encore. Ce mot ne marque dans ces phrases et autres semblables que la conclusion de quelque discours. *A la fin*, le masque tombe et l'homme reste. *A la fin*, tout périt. Cette locution désigne le résultat propre des choses, sans égard au discours. Nos comptes sont *finalement* arrêtés; vos raisons sont *finalement* déduites; l'affaire est *finalement* jugée. Cet adverbe indique une chose entièrement consommée.

Enfin s'applique quelquefois aux choses, au lieu qu'*à la fin* ne peut guère s'appliquer au discours. Alors *enfin* ne sert qu'à indiquer la lenteur de l'évènement arrivé après beaucoup de temps, d'attente, d'incertitude; *à la fin* marque le terme auquel aboutit tôt ou tard une suite d'évènemens, sur-tout après et malgré des conditions, des accidens contraires, ou telles autres circonstances.

Vous attendiez un de vos convives, *enfin*, ou après un long temps, il arrive au milieu du repas. Vous aviez envoyé de toutes parts chercher le médecin, *à la fin*, ou après beaucoup de recherches, on l'a trouvé à la comédie. Votre procès est *enfin* jugé lorsqu'il a duré long-temps; vous avez *à la fin* gagné votre cause, lorsque vous avez eu beaucoup d'obstacles à vaincre. Un crime long-temps caché est *enfin* un jour découvert. Le crime a beau se cacher, *à la fin*, de nécessité il se découvre.

Enfin vous l'emportez, et la faveur du roi
Vous élève en un rang qui n'était dû qu'à moi.
(Corneille.)

Enfin Malherbe vint, et le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence.
(Boileau.)

Enfin après les tempêtes,
Nous voici rendus au port.
(Malherbe.)

Enfin ne désigne là qu'une longue incertitude, un temps long, un évènement tardif. Dans les passages suivans, *à la fin* exprime clairement l'effet produit, le résultat des diverses influences, *la fin* des difficultés et des contradictions, le rapport ou l'opposition du dénouement avec les évènemens qui l'on précédé.

Mon courage *à la fin* succombe à mes douleurs.
(Gombaud.)

On m'a dit qu'*à la fin* toute chose se change.
(Malherbe.)

Si faut-il qu'*à la fin* j'acquitte ma promesse.
(*Idem*.)

Il est sensible que dans toutes ces phrases, *enfin* serait faible et insuffisant, parce qu'il ne désignerait pas les rapports marqués par l'expression *à la fin;* il ne nous dit pas, comme cette expression, quoi qu'on fasse, quoiqu'on ait fait, bon gré mal gré, à force de peines, etc. Si je dis, *enfin* vous m'impatientez, j'exprime seulement un fait arrivé à la longue; mais si je disais, *à la fin* vous m'impatientez, tout le monde entendrait qu'à force de persécutions, on pousse ma patience à bout. Tant va la cruche à l'eau qu'*à la fin*, et non *enfin*, elle se brise. *Enfin* indiquerait seulement qu'après un certain temps, dans la suite, elle se brise, au lieu qu'*à la fin* désigne clairement que *la fin*, le résultat, le terme naturel de ces actions, c'est que la cruche est brisée. Qu'un homme périsse *enfin* dans le péril, cela ne dit pas qu'*à la fin*, ou à force de s'y exposer, il y a péri. (Extrait de Roubaud.)

ENFLAMMER. V. Allumer.

ENFLÉ. V. Bouffi.

ENFLURE. V. Abcès.

ENFORCIR, RENFORCER. Ces deux mots signifient rendre plus fort ou devenir plus fort. La bonne nourriture a *enforci* ce cheval.

Quelques personnes pensant apparemment que l'on dit *enforcer*, *renforcir*, ont forgé les participes *enforcé*, *renforci;* mais ces participes et ces infinitifs sont autant de barbarismes; car on ne connaît qu'*enforcir* et *renforcer*, dont les participes passés sont *enforci* et *renforcé*. Ainsi ceux qui disent cet enfant est *renforci*, au lieu de cet enfant est *renforcé*; ces bas sont *renforcis* ou *enforcés*, s'expriment mal. (*Dictionnaire des difficultés.*)

ENFOUIR, ENTERRER. *Enterrer* signifie seulement mettre dans la terre; *enfouir* ajoute à cette idée celle de laisser la chose sans usage. On *enterre* les choses inutiles; on *enfouit* celles qui pourraient être utiles si elles n'étaient pas *enfouies*. On *enterre* un animal mort; on *enfouit* un trésor, de l'argent.

ENFONCER. V. S'Abîmer.

ENFONCER. V. Creuser.

ENFREINDRE. V. Contrevenir.

S'ENFUIR. V. S'Échapper.

ENGAGER, OBLIGER. *Obliger* dit quelque chose de plus fort, *engager* quelque chose de plus gracieux. On nous *oblige* à faire une chose en nous en imposant le devoir ou la nécessité; ou nous y *engage* par des promesses ou par de bonnes manières.

Les bienséances *obligent* souvent ceux qui vivent dans le grand monde à des corvées qui ne sont point de leur goût. La complaisance *engage* quelquefois dans de mauvaises affaires, ceux qui ne choisissent pas assez bien leurs compagnies. (Girard.)

S'ENGAGER, PROMETTRE, DONNER SA PAROLE. Ces trois expressions ont rapport à des obligations plus ou moins fortes que l'on contracte envers les autres.

Promettre est la plus légère de ces obligations. C'est s'obliger par le discours à faire à un autre quelque avantage dont on lui donne l'espérance, sans cependant que rien puisse forcer à l'accomplissement.

S'engager, c'est contracter une obligation par écrit de faire quelque chose, obligation en vertu de laquelle on peut être contraint.

Donner sa parole, c'est promettre sur son honneur.

Celui qui manque à ses promesses perd la confiance; celui qui manque à ses engagemens perd le crédit; celui qui manque à sa parole perd l'honneur.

ENGAGER DE, ENGAGER À. La préposition *à* indique un but, hors du sujet qui agit et auquel tend ce sujet. Or dans les différens sens que l'on donne au verbe *engager*, quelquefois ce but est indiqué comme dans, je vous *engage à* l'aller voir; quelquefois il ne l'est pas, comme dans, je vous *engage de* vous taire. Dans le premier cas, on doit mettre *à;* dans le second, *de*. Je veus *engage de* l'entendre, *de* le laisser

faire, *de* vous éloigner, *de* céder; et je vous *engage à* lui parler, *à* l'attaquer, *a* le secourir.

ENGENDRER. V. Accoucher.

ENGLOUTIR. V. Absorber.

ENGOUEMENT, ENTÊTEMENT. *L'engouement* est l'attachement aveugle de celui qui s'est fait une idée exagérée du mérite d'une personne ou d'une chose, et qui persiste dans cet attachement, sans vouloir écouter ce qui pourrait le détromper.

L'entêtement est la persévérance dans l'engouement, malgré toutes les raisons par lesquelles on s'efforce de le détruire. Ne parlez pas à un homme engoué des défauts de l'ouvrage qu'il admire avec enthousiasme; il ne prendra pas la peine de vous écouter. C'est en vain que vous voulez démontrer à celui qui est entêté d'un ouvrage que cet ouvrage est faible et plein de défauts; il vous écoutera, mais il réfutera bien ou mal toutes vos objections, et sa préveution l'emportera sur vos raisonnemens.

ENJOUÉ, GAI, RÉJOUISSANT. C'est par l'humeur qu'on est *gai*, par le caractère d'esprit qu'on est *enjoué*, par les façons d'agir qu'on est *réjouissant*; le triste, le sérieux, l'ennuyeux, sont précisément leurs opposés.

Notre gaieté tourne presque entièrement à notre profit; notre *enjouement* satisfait autant ceux avec qui nous nous trouvons que nous-mêmes; mais nous sommes uniquement *réjouissans* pour les autres.

Un homme *gai* veut rire; un homme *enjoué* est de bonne compagnie; un homme *réjouissant* fait rire.

Il convient d'être *gai* dans les divertissemens, d'être *enjoué* dans les observations libres; et il faut éviter d'être *réjouissant* par le ridicule. (Girard.)

ENLÈVEMENT, RAPT. Voie de fait dont on use pour enlever quelqu'un, ou s'emparer de quelque chose. *Rapt* est un terme de palais qui ne se dit que de l'enlèvement d'une fille ou d'un fils à sa famille. On appelle *rapt* de violence, celui qui est commis avec violence; et *rapt* de séduction celui où l'on n'a usé que de subornation.

ENLEVER. V. Arracher, Ravir.

ENNEMI. V. Adversaire.

ENNOBLIR. V. Anoblir.

ENNUYANT, ENNUYEUX. *Ennuyant* doit être appliqué à une action; la terminaison active *ant*, indique cette action. *Ennuyeux* indique, par la terminaison *eux*, une qualité inhérente au sujet. On peut donc dire, selon les cas, un homme *ennuyant*, et un homme *ennuyeux*. Un homme *ennuyant* est un homme qui ennuie actuellement, qui fait actuellement l'action d'ennuyer; un homme *ennuyeux* est un homme qui, par sa simplicité, par sa sottise, par l'habitude de bavarder ou d'importuner de toute autre manière, a tout ce qu'il faut pour ennuyer. Un discours *ennuyant* est un discours qui ennuie actuellement, soit parce qu'il est mal fait, soit parce qu'il est mal débité; un discours *ennuyeux* est un discours long et diffus, qui n'ayant ni suite, ni liaison, ni intérêt, ne peut être lu ni entendu sans causer de l'ennui.

Un homme peut être *ennuyant* sans être *ennuyeux*, c'est-à-dire qu'il peut, faute d'attention ou de jugement, faire ou dire des choses qui ennuient, quoiqu'en général il ait toutes les qualités nécessaires pour être agréable et qu'il le soit ordinairement. Un jeune homme amoureux est *ennuyant* s'il parle sans cesse de son amour aux personnes qui ne s'y intéressent point. Mais si d'ailleurs il a de l'esprit et de l'amabilité, on ne peut pas dire qu'il soit *ennuyeux*, à moins que l'on ne considère comme une qualité ou comme une habitude ses discours continuels sur l'amour qu'il éprouve. Une autre preuve qu'*ennuyeux* se dit d'une qualité particulière au sujet auquel on l'applique, c'est qu'on fait *ennuyeux* substantif, et qu'*ennuyant* ne l'est jamais.

ÉNONCER, EXPRIMER. Le premier déclare la chose et la fait connaître; le second désigne une image plus marquée, plus parfaite. L'usage se conforme à cette distinction lorsqu'il s'agit de marquer les différentes qualités de la diction ou du style.

Vous *énoncez* votre pensée, en la rendant d'une manière intelligible; vous *l'exprimez* en la rendant d'une manière sensible. Le premier de ces moyens présente les traits de la chose suffisans pour qu'on la reconnaisse; le second en représente si bien l'image qu'on en est frappé.

L'énonciation suit l'idée; l'*expression* naît de l'idée clairement et fortement conçue. On s'*énonce* avec facilité, avec netteté, avec pureté, avec régularité, en bons termes, en termes choisis. On s'*exprime* de toutes ces manières; mais sur-tout avec force, chaleur, énergie, de façon à imprimer la chose dans l'esprit de l'auditeur.

Enoncer demande plutôt les qualités de l'élocution; son mérite est dans la diction ou le langage choisi. *Exprimer* demande les qualités de l'éloquence; son principal mérite consiste dans le parfait rapport des termes avec les idées, et de l'image avec la chose. Ainsi

l'homme disert s'*énonce*, l'homme éloquent *s'exprime*.

Le peuple *s'exprime* quelquefois mieux qu'il ne s'*énonce*, parce qu'il sent vivement et qu'il sait peu.

Un étranger s'*énonce* difficilement dans votre langue; mais par là même, il s'*exprime* quelquefois de manière à vous enrichir d'images et de tours particuliers à la sienne.

Quand quelqu'un a de la peine à s'*énoncer*, nous sentons nous-mêmes une sorte d'embarras, et notre esprit travaille avec le sien, suivant la remarque de Port-Royal. Quand on nous avertit de nos défauts, nous devons supposer, suivant Nicole, qu'on ne s'*exprime* qu'à demi, et qu'on se réserve ce qui blesserait.

Les écrivains vulgaires ne font qu'*énoncer* leurs idées; leur style n'a point de caractère. Les vrais auteurs *expriment* leurs pensées; ils ont un style à eux.

Le talent de s'*énoncer* se développe et se perfectionne par la culture de l'esprit, par le commerce d'un monde choisi, par l'exercice de la parole. Ce don de s'*exprimer* s'étend et se perfectionne par la connaissance philosophique des langues, par l'étude de la nature et du cœur, par une fine intelligence des passions. Ce don tient à un esprit vif, à une ame ardente, à une imagination forte; le talent tient à une conception facile, à la netteté de l'esprit, à la clarté des idées.

Dans le genre didactique, il suffit de s'*énoncer* d'une manière claire, nette et précise; c'est ce qu'il faut pour instruire. Dans le genre oratoire ou poétique, il faut s'*exprimer* comme la nature, comme la passion, comme les grâces; il s'agit de plaire ou d'émouvoir.

C'est un terrible vice dans les lois, que d'être *énoncées* avec tant d'obscurité ou d'ambiguité qu'elles tendent des pièges au citoyen, et mettent un glaive à deux tranchans dans la main d'un juge arbitraire. C'est un grand défaut dans les langues, que d'attribuer aux mots des sens si éloignés de leur valeur naturelle, qu'ils n'*expriment* plus rien par eux-mêmes, et qu'ils dégénèrent en signes purement arbitraires. (Extrait de Roubaud.)

ÉNORME. V. Atroce.

S'ENQUÉRIR, S'INFORMER. Ces deux mots ont rapport aux actions qui ont pour but de se procurer la connaissance de quelque chose.

S'enquérir, du latin *inquirere*, scruter, fouiller en dedans, dans le fond, faire des enquêtes, des recherches.

S'informer, demander des lumières, des éclaircissemens pour savoir ce qui est.

S'enquérir dit plus que *s'informer*; il suppose une recherche plus étendue, plus suivie, plus approfondie. On *s'enquiert* de ce qu'on a un grand intérêt de savoir, et on s'en *enquiert* avec ardeur, avec empressement, avec un très grand soin; on *s'informe* par un intérêt léger, par bienséance, par simple curiosité; et on *s'informe* sans ardeur, sans empressement. Nous nous *enquérons* de l'état des affaires d'un homme qui nous doit de l'argent: un père *s'enquiert* de la conduite de son fils. Nous nous *informons* de l'état de la santé d'un voisin, d'une connaissance, d'une personne indifférente. En demandant une chose à quelqu'un, on s'en *informe*; en la demandant à plusieurs personnes, pour juger par leurs témoignages comparés ou en pressant ou poursuivant de questions une personne instruite de ce qu'on veut savoir, on *s'enquiert*. Ce dernier verbe est l'espèce, l'autre est le genre. Celui qui questionne *s'enquiert*; celui qui demande *s'informe*.

À force de *s'enquérir*, on découvre; à force de *s'informer*, on apprend.

ENSANGLANTÉ, SANGLANT. Féraud doute que *sanglant* se dise des personnes, mais il ne donne point de raisons de ce doute. Il pense qu'il faut dire en ce cas tout *ensanglanté* ou tout couvert de sang. Mais *ensanglanté* ou couvert de sang se dit d'un sang qui vient de dehors, et *sanglant* d'un sang qui vient de l'objet même, ou qui a été causé par l'objet. Une blessure est *sanglante*, une épée est *sanglante*, la terre est *ensanglantée*.

ENSEIGNER. V. Apprendre.

ENSEMBLE, À LA FOIS. *Ensemble* signifie de compagnie, les uns auprès des autres, les uns avec les autres. Tous ses chevaux sont *ensemble* dans la même écurie; ils partiront *ensemble*, de compagnie.

A la fois signifie en même temps. Deux fusils partent *à la fois* et ne partent pas *ensemble*.

Ensemble indique une certaine liaison entre les choses; *à la fois* n'indique qu'un rapport de temps. Deux livres qui sont à côté l'un de l'autre dans une bibliothèque, sont *ensemble* sur le même rayon; ils tombent *ensemble* lorsque dans leur chute ils s'accompagnent et restent près l'un de l'autre, ou l'un sur l'autre. Deux livres qui, dans une bibliothèque, sont éloignés l'un de l'autre, peuvent tomber *à la fois*, c'est-à-dire dans le même moment; mais ils ne peuvent pas tomber *ensemble*, puisqu'ils n'étaient pas *ensemble* avant de tomber, et qu'ils n'y sont pas davantage en tombant.

De deux chanteurs qui exécutent un duo, l'un ou l'autre chante quelquefois seul, et quelquefois ils chantent tous deux *ensemble*. Lorsqu'ils chantent *ensemble*, et que l'un des deux chante faux, ils n'en chantent pas moins *ensemble*, mais ils ne chantent pas avec *ensemble*, c'est-à-dire que dans l'exécution de leurs parties ils ne sont pas d'accord soit pour l'intonation, soit pour la mesure. Dans ce dernier sens, *ensemble* est un substantif et n'est point synonyme d'*ensemble*, adverbe, que nous examinons ici.

ENSEMENCER, SEMER. *Semer* a rapport au grain; c'est le blé qu'on sème dans le champ. *Ensemencer* a rapport à la terre; c'est le champ qu'on *ensemence* de blé. Le premier de ces mots a une signification plus étendue; on s'en sert à l'égard de toutes sortes de grains ou de graines, et dans toutes sortes de terreins. Le second a un sens plus particulier et plus restreint; on ne s'en sert qu'à l'égard des grandes pièces de terre préparées par le labourage. Ainsi l'on *sème* dans ses terres et dans ses jardins; mais l'on n'*ensemence* que ses terres et non ses jardins.

On dit, dans le sens figuré, *semer* de l'argent; *ensemencer* n'est jamais employé que dans le sens propre et littéral.

L'age viril ne produit point des fruits de science et de sagesse, si les principes n'en ont été *semés* dans le temps de la jeunesse. C'est en *semant* de l'argent à propos, qu'on peut plus aisément venir à bout de ses projets. En vain l'on *ensemence* son champ si le ciel n'y répand ses fécondes influences. (Girard.)

S'ENSUIVRE, RÉSULTER. *S'ensuivre* marque une conséquence immédiate et particulière d'un raisonnement ou de plusieurs raisonnemens liés ensemble. *Résulter* marque la conséquence générale de l'ensemble de plusieurs raisonnemens divers. Il *s'ensuit* de ce raisonnement que vous êtes coupable. Il *résulte* de ce discours que votre conduite n'a pas été exempte de blâme. *S'ensuivre* indique une conséquence; *résulter* indique le résultat de plusieurs raisonnemens divers.

ENTASSEMENT. V. Accumulation.

ENTASSER. V. Amasser.

ENTENDEMENT. V. Conception.

ENTENDRE. V. Concevoir, Écouter.

ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE. V. Raillerie.

ENTENDU. V. Adroit.

ENTERRER, INHUMER. Ces deux mots indiquent l'action de mettre un corps mort en terre; mais *enterrer* indique l'acte matériel de mettre en terre, et *inhumer* l'acte de mettre en terre avec des cérémonies religieuses, de rendre les honneurs de la sépulture.

On *enterre* tout ce qu'on cache en terre; on *inhume* la créature humaine à laquelle on rend des honneurs funèbres en la mettant dans la terre. L'assassin *enterre* le cadavre de celui qu'il a tué; le prêtre *inhume* celui qui est mort dans la religion dont il est ministre.

On *enterre* en tous lieux; on *inhume* proprement en terre sainte ou dans les lieux consacrés à cet usage. Sur mer, c'est la cérémonie seule du prêtre qui fait l'*inhumation* de celui à qui l'on donne la mer pour sépulture.

Dans le langage ordinaire, on dit *enterrer* pour *inhumer*; mais *inhumer* indique particulièrement les cérémonies religieuses. Il a été *enterré* dans le cimetière; on l'a *inhumé* à dix heures du matin avec toutes les cérémonies de l'église.

Inhumer ne se dit point au figuré; il n'en est pas de même d'*enterrer*. On dit qu'un homme s'est *enterré* tout vivant, pour dire qu'il s'est retiré du monde, qu'il a renoncé au monde, qu'il ne vit plus dans le monde. On dit qu'un bâtiment, qu'une maison, sont *enterrés*, quand ils sont cachés, dominés, entourés de toutes parts. On *enterre* un secret qu'on ne révèle pas. On *enterre* ou plutôt on enfouit un talent dont on ne fait aucun usage.

ENTERRER. V. Enfouir.

ENTÊTÉ, OPINIÂTRE, TÊTU, OBSTINÉ. Ces épithètes marquent un défaut qui consiste dans un trop grand attachement à son sens.

L'*entêté* est celui qui a fortement une chose en tête, qui en a la tête pleine, possédée, tournée, qui en est préoccupé de manière à ne pas s'en désabuser.

L'*opiniâtre* est excessivement attaché à son opinion, à sa pensée; il la défend à outrance et contre toute raison; il n'en démord pas quoi qu'on dise, même quand son esprit serait ébranlé. L'opiniâtreté suppose la discussion; le combat fait qu'on s'opiniâtre.

L'*obstiné* tient invariablement à une chose, résiste à tous les efforts contraires et s'y attache d'autant plus qu'on s'y oppose davantage. On obstine quelqu'un en le contrariant; on s'obstine en persévérant dans son opposition et sa résistance.

Le *têtu* a un esprit absolu, décidé; il ne s'en rapporte qu'à sa tête; il s'en tient à son idée, à son caprice, à sa résolution; il n'en fait qu'à sa tête, à sa volonté, à sa guise.

Une humeur capricieuse et volontaire, un caractère entier et décidé, un goût d'indé-

pendance, font le *têtu*. Un esprit petit, une tête vaine, quelqu'intérêt d'amour-propre ou autre, font l'*entêté*. L'ignorance, la présomption, une mauvaise honte, font l'*opiniâtre*. L'indocilité de l'esprit, l'inflexibilité du caractère, l'impatience de la contradiction, font l'*obstiné*.

Le *têtu* veut ce qu'il veut; vous ne l'empêcherez pas d'en croire et d'en faire à sa tête. L'*entêté* croit ce qu'il croit; vous ne lui ôterez pas de l'esprit ce qu'il y a mis une fois. L'*opiniâtre* veut avoir raison contre toute raison; vous le convaincriez de la fausseté de son opinion, qu'il la soutiendrait encore. L'*obstiné* veut, malgré tout ce qu'on lui oppose; vous ne ferez par la contradiction que l'attacher davantage à ce qu'il veut.

Le *têtu* ne se soucie pas de ce que vous dites; l'*en été* ne l'écoute pas seulement; l'*opiniâtre* ne s'y rend jamais; l'*obstiné* s'en irrite plutôt que de céder.

ENTÊTEMENT, FERMETÉ, OPINIÂTRETÉ Ces trois mots indiquent une persévérance dans le parti qu'on a pris, ce qui les rend synonymes. Mais des idées accessoires les différencient les uns des autres.

La *fermeté* diffère de l'*entêtement*, en ce que la première est une persévérance inébranlable fondée sur la persuasion intime où l'on est de la vérité de ce qu'on croit, ou de la justice de ce qu'on fait; et le second, une persévérance aveugle qui n'examine rien, et qui veut par la seule raison qu'elle veut.

L'*opiniâtreté* ne diffère de l'*entêtement* que du plus au moins. On peut réduire un entêté en flattant son amour-propre, jamais un opiniâtre.

La *fermeté* est d'un homme sage, l'*entêtement* d'un homme vain, l'*opiniâtreté* d'un homme aveuglé par l'amour-propre.

La fermeté se prend toujours en bonne part; l'*entêtement* et l'*opiniâtreté* se prennent toujours en mauvaise part La *fermeté* est une vertu; l'*entêtement* et l'*opiniâtreté* sont des vices.

ENTÊTER, FASCINER, INFATUER. Ces trois mots signifient l'un et l'autre prévenir, préoccuper à l'excès. Voici en quoi consistent leur différence.

Entêter, c'est préoccuper, prévenir tellement en faveur d'une personne ou d'une chose, que la personne prévenue en a la tête pleine, et reste fermement attachée à l'opinion ou au goût qu'on lui a inspiré pour cette personne ou pour cette chose, sans vouloir écouter ce qu'on lui dit de contraire. On l'a *entêté* de cette opinion; il est *entêté* de cette femme.

Fasciner, du latin *fascia*, bandeau, signifie éblouir par des prestiges qui font voir les choses autrement qu'elles ne sont.

Infatuer, du latin *infatuare*, rendre fou, mettre une personne hors de son bon sens, signifie préoccuper, prévenir tellement quelqu'un en faveur d'une personne ou d'une chose qui ne le mérite pas, qu'on ait de la peine à l'en désabuser.

Celui qui est *entêté* est attaché à la personne ou à la chose, parce qu'il est persuadé qu'elle a toutes les qualités qu'il croit voir en elle, et aucun des défauts que les autres y trouvent.

Celui qui est *infatué* ne considère ni les qualités, ni les défauts, il est poussé par l'impression que l'objet fait sur lui, et par l'idée extraordinaire qu'il croit que son attachement donnera de lui aux autres. Il n'y a dans cet attachement ni raison, ni jugement, mais seulement de l'exaltation et de la vanité.

Celui qui est *fasciné* est si fort ébloui qu'il ne peut plus voir les objets tels qu'ils sont, qu'il les voit tels qu'il les imagine, et qu'il ne veut pas même qu'on lui dessille les yeux.

On *infatue* les esprits vains, les têtes qui fermentent et qui s'exaltent; on *fascine* les esprits faibles ou superficiels; on *entête* les gens inconsidérés et sans jugement.

ENTHOUSIASME, EXALTATION. Ces deux mots expriment chacun deux états extraordinaires de l'ame, mais qui diffèrent par leurs causes et par leurs effets.

L'*enthousiasme* est un état momentané de l'ame qui, vivement pénétrée d'un sentiment, s'y livre toute entière avec une ardeur extraordinaire, oublie tout ce qui est é ranger à ce sentiment, sort pour ainsi dire d'elle-même, pour s'indentifier avec l'objet qui le lui inspire, et semble n'avoir plus d'autre principe d'action que l'ardeur dont elle est transportée.

Cet effet de l'*enthousiasme* de transporter l'ame hors d'elle-même, de manière à l'attacher à un seul sentiment, et à lui faire oublier toutes ses autres facultés, lui a fait donner par les anciens le nom de divin, parce qu'ils ont imaginé que l'ame n'agissant, pour ainsi dire, plus par elle-même, dans cet état surnaturel, une puissance supérieure, une divinité, était la source immédiate de tout ce qu'elle semblait produire. C'est ainsi que les oracles rendus par les sibylles, dans leur *enthousiasme*, passaient pour des inspirations divines. Aujourd'hui on attribue ces inspirations au génie.

Il y a deux espèces d'*enthousiasme*, l'un qui tend à produire quelque chose d'analogue

au sentiment dont on est pénétré : c'est l'*enthousiasme* des artistes, des poètes, des orateurs, etc. L'autre qui absorbe l'ame toute entière dans le sentiment de l'admiration : tel est l'*enthousiasme* que communique un chef-d'œuvre produit par l'*enthousiasme* de l'artiste sur l'esprit de ceux qui en sentent vivement toutes les beautés. L'un et l'autre de ces *enthousiasmes* élèvent l'ame au-dessus d'elle-même, la sort pour ainsi dire d'elle-même; et c'est un des caractères qui distinguent l'*enthousiasme*, de l'*exaltation*.

L'*exaltation* est un état de l'ame où ses facultés, portées au-delà des bornes qui leur sont prescrites par la nature et la raison, prêtent aux objets sur lesquels elles s'exercent la teinte de l'exagération qui les a dénaturées.

L'*enthousiasme* est causé par l'impression vive des beautés de quelque objet extérieur. L'*exaltation* est un vice ou une dépravation des facultés de l'ame. L'un se porte au dehors, l'autre agit au dedans.

L'*enthousiasme* est un sentiment momentané qui revient à plusieurs reprises, et qui est trop fort pour se soutenir long-temps au même degré. L'*exaltation* est une maladie de l'ame dont les effets sont continus et permanens, jusqu'à ce qu'elle ait été guérie.

On ne dit pas l'*enthousiasme* du style, parce que l'*enthousiasme* suppose un objet extérieur qui l'a fait naître; mais on dit l'*exaltation* du style, parce que ce n'est pas le style qui produit l'*exaltation*, mais l'*exaltation* de la tête qui produit l'*exaltation* du style. Par l'*exaltation* du style, on désigne ordinairement un style ampoulé, boursouflé, conforme à la manière dont un esprit exalté a vu les objets.

ENTIER. V. Complet.

ENTIER. V. Entièrement.

ENTIÈREMENT, EN ENTIER. Vous désignez par là une exécution parfaite, une consommation totale, un achèvement absolu, une chose à laquelle il ne manque rien, d'où l'on n'a rien ôté, où il n'y a rien à ajouter.

Entièrement modifie le verbe, l'action exprimée par le verbe; *en entier* modifie la chose, l'objet sur lequel tombe cette action. Quand vous avez fait entièrement une chose, la chose est faite *en entier*, il n'y a plus rien à y faire.

J'ai lu *entièrement* cet ouvrage, c'est-à-dire que ma lecture est achevée. Je l'ai lu *en entier*, c'est-à-dire que j'ai lu l'ouvrage tout entier. Ainsi *entièrement* se rapporte directement à votre action; *en entier* s'applique immédiatement à l'objet de l'ouvrage. De même vous avez *entièrement* payé votre dette, vous en avez fait le paiement *en entier*; vous avez payé votre dette *en entier*, vous l'avez payée toute entière.

S'il est souvent indifférent d'employer l'une ou l'autre de ces manières de parler, puisque le résultat paraît être le même, il n'en est pas moins nécessaire quelquefois d'employer l'une des deux, à l'exclusion de l'autre. Vous direz *entièrement* quand il s'agira de marquer l'étendue de votre action, et *en entier* lorsqu'il faudra proprement déterminer l'étendue de l'effet ou de la chose.

Vous avez *entièrement* compté sur une somme; la somme est *en entier* dans le sac. Vous ne diriez point que vous avez compté *en entier*; et il ne faut pas dire que la somme est *entièrement* à cette place.

Une personne change *entièrement* d'avis; on ne dira pas qu'elle en change *en entier*: c'est la personne qui change, et non l'avis. Elle en change *entièrement*, en ce qu'elle n'en conserve rien; l'avis reste *en entier*, mais ce n'est pas celui de la personne.

La peste a cessé *entièrement* et non *en entier*. La peste en elle-même ne se divise pas comme un tout qui a plusieurs parties; mais son cours ou son action a plus ou moins de force, et passe par divers degrés d'affaiblissement jusqu'à son entière cessation.

En entier indiquera aussi ce qui se fait tout à la fois, en un seul coup, par un seul acte, tout ensemble; tandis qu'*entièrement* désigne une succession d'actes ou une action dont les influences divisées se portent sur divers objets.

Une ville est *entièrement* engloutie par plusieurs secousses de tremblemens de terre; par une seule ouverture subite de la terre, elle est engloutie *en entier*. (Roubaud.)

À L'ENTOUR. V. Autour.

ENTOURER. V. Enceindre.

ENTOURS. V. Alentours.

ENTRAILLES, INTESTINS, VISCÈRES. Ces trois mots servent à indiquer des organes intérieurs du corps, dont les fonctions sont nécessaires à la vie animale.

Par *viscères*, on entend des organes intérieurs qui par leur constitution changent en grande partie les humeurs qui y sont apportées, en sorte que ce changement soit utile à la vie et à la santé du corps. Le poumon, le cœur, les boyaux, sont des *viscères*.

Les *intestins* sont proprement des substances charnues en dedans, membraneuses en dehors,

Digitized by Google

qui servent à digérer, à purifier, à distribuer le chyle et à vider les excrémens.

Entrailles est un mot générique sous lequel on comprend les *intestins*, les *viscères*, et en général toutes les parties enfermées dans le corps des animaux. Un *viscère*, un *intestin* fait partie des *entrailles*.

Viscère et *intestins* ne se disent point au figuré; mais *entrailles* se dit au figuré, parce qu'on leur attribue les sensations que l'on éprouve. On a des *entrailles*, lorsqu'on a un cœur sensible. On dit des *entrailles* de père, pour dire une tendresse paternelle; des *entrailles* de miséricorde. Les remords déchirent ses *entrailles*. Ces sages paroles étaient comme une flamme subtile qui pénétrait dans les *entrailles* du jeune Télémaque; il se sentait ému et embrasé; je ne sais quoi de divin semblait fondre son cœur au-dedans de lui. (Fénelon.)

ENTRAÎNER, TRAÎNER. Ces mots paraissent être quelquefois employés indifféremment, ou du moins la différence n'en est pas toujours remarquée. On dit que les gendarmes *traînent* ou *entraînent* un homme en prison; qu'une rivière *traîne* ou *entraîne* beaucoup de sable; que la guerre *traîne* ou *entraîne* de grands maux, etc. *Entraîner*, c'est traîner en, dans ou avec soi, dans un lieu ou un nouvel état, malgré l'opposition ou la résistance de la chose.

Traîner, c'est tirer après soi; *entraîner*, *traîner* avec soi. On *traîne* à sa suite; ou *entraîne* dans son cours.

La guerre *entraîne* avec elle des maux sans nombre, et *traîne* après elle des maux sans fin.

On *traîne* ce qu'on ne peut pas porter; on *entraîne* ce qui ne veut pas aller.

Il faut bien *traîner* sa chaîne quand on ne peut pas la porter; il faut bien *entraîner* un insensé quand il ne veut pas qu'on le mène.

L'action de *traîner* demande sans doute une force qui triomphe d'une résistance; elle est lente quelquefois. L'action d'*entraîner* demande une grande force qui triomphe de toute résistance; elle a un prompt ou un grand effet.

Le ruisseau *traîne* du sable, et le torrent *entraîne* tout ce qu'il rencontre.

Des chevaux *traînent* un char, et le char *entraîne* les chevaux dans une pente rapide.

Entraîner, qui désigne la violence au propre, n'exigera au figuré qu'une violence douce, tandis que *traîner* marquera plutôt une violente contrainte. (Roubaud.)

ENTREMISE, MÉDIATION. Ces deux mots ont rapport à l'action d'une personne qui facilite une communication ou un accommodement entre d'autres personnes.

L'*entremise* est l'action d'une personne qui, possédant la confiance de deux autres personnes éloignées l'une de l'autre, fait connaître à l'une et à l'autre leurs intentions respectives, et propose ou fait réussir entre elles quelque affaire à leur satisfaction réciproque.

La *médiation* est l'action d'une personne qui travaille à rapprocher l'une de l'autre, ou les unes des autres, d'autres personnes divisées par des prétentions, des passions ou des sentimens opposés, et à opérer une conciliation qui fasse cesser entre elles toute querelle, tout débat, toute contestation, toute mésintelligence.

On propose son *entremise* pour commencer ou conduire une affaire. On propose sa *médiation* pour faire cesser des guerres, des inimitiés, des procès, des contestations, des haines, etc.

L'*entremise* est un centre où se réunissent les intentions de deux parties, pour passer ensuite respectivement à l'une ou à l'autre; la *médiation* est un centre où se réunissent tous les griefs des parties pour être examinés et combinés de manière à pouvoir se concilier, et d'où ces combinaisons sont renvoyées à chacune d'elles en lui proposant d'y adhérer.

ENTREPRISE. V. Dessein.

ENTRETENIR, FOMENTER. *Entretenir* signifie simplement faire qu'une chose continue d'être, de subsister dans l'état où elle est. *Fomenter* ajoute à cette idée celle de fournir le principe qui fait que la chose est ce qu'elle est. Ces deux mots se prennent en bonne ou en mauvaise part. On *entretient* l'amitié, la concorde par la douceur, par la complaisance; on la *fomente* par des services essentiels et extraordinaires. On *entretient* des troubles en laissant subsister les causes qui les ont produits et qu'on pourrait détruire; on les *fomente* en donnant à ces causes plus de force, plus d'activité, plus d'énergie.

ENTRETIEN. V. Conversation.

ENTREVUE. V. Abouchement.

ÉNUMÉRER, COMPTER. *Compter*, c'est faire le dénombrement de plusieurs choses pour en connaître le nombre. *Énumérer* ajoute à cette idée celle de la difficulté ou de l'impossibilité du dénombrement. On *compte* les arbres d'un jardin; mais qui peut *énumérer* le nombre des étoiles, les grains de sable de la mer?

ENVAHIR. V. S'Emparer.

EN VAIN, VAINEMENT, INUTILEMENT. On a travaillé *vainement* quand on a travaillé sans succès; on a travaillé *en vain* quand on a travaillé sans fruit. L'ouvrage est manqué dans le premier cas, et l'objet est manqué dans le second. Si je ne puis pas venir à bout de ma besogne, je travaille *vainement*, c'est-à-dire d'une manière vaine et je ne la fais pas; si ma besogne faite n'a pas l'effet que j'en attendais, j'ai travaillé *en vain*, c'est à-dire que je n'ai fait qu'une chose inutile.

Si vous me parlez sans que je vous entende, vous parlez *vainement*; si vous me parlez sans me persuader, vous parlez *en vain*.

Celui qui ne fait que des choses vides de sens, de raison, de vertu, consume *vainement* le temps; celui qui fait des choses utiles, mais inutilement, ou sans qu'on en profite, l'emploie *en vain*. (Roubaud.)

ENVERS, VIS-À-VIS. Plusieurs personnes disent souvent l'expression *vis-à-vis* dans le sens d'*envers*, à l'égard de, etc. Voltaire s'est élevé fortement contre ces acceptions vicieuses. Aujourd'hui, dit-il, que la langue semble commencer à se corrompre, et qu'on s'étudie à parler un jargon ridicule, on se sert du mot impropre *vis-à-vis* après ingrat. Plusieurs gens de lettres ont été ingrats *vis-à-vis* de moi, au lieu de *envers* moi. Y a-t-il un seul des écrivains du grand siècle de Louis XIV qui ait dit ingrat *vis-à-vis* de moi? Il se ménageait *vis-à-vis* de ses rivaux, au lieu de dire avec ses rivaux. Il était fier *vis-à-vis* de ses supérieurs, pour fier avec ses supérieurs, etc.

ENVIE, JALOUSIE. Ces deux mots ont rapport au déplaisir qu'on éprouve en voyant les autres jouir d'un avantage, d'un bien que l'on ne peut pas se procurer, ou qu'on desire avec ardeur.

L'*envie* a particulièrement pour objet la personne qui jouit. La *jalousie* tombe sur-tout sur les choses dont elle jouit. Par l'*envie* on voudrait que la personne fût privée des avantages qu'elle possède; par la *jalousie* on voudrait les lui ravir et se les approprier.

Les qualités intérieures et qui viennent de la nature ou de l'éducation font naître l'*envie*. Les avantages qui viennent du dehors sont proprement des objets de *jalousie*. L'esprit, les talens, la science, l'habileté, etc., excitent l'*envie*; la gloire, la réputation, les biens de la fortune, les faveurs que l'on reçoit, etc., font naître la *jalousie*.

L'*envie* est un sentiment qui suppose la malveillance; la *jalousie* est un sentiment pénible qui suppose la rivalité ou une concurrence vraie ou imaginaire. Les poètes contemporains de Voltaire étaient jaloux de ses ouvrages; ils s'efforçaient de les déprimer. Les sots et les méchans portaient *envie* à sa personne, ils le persécutaient.

L'*envie* cherche à déprimer la personne parce qu'on la hait; la *jalousie* tâche d'abaisser les ouvrages, parce qu'on ne peut s'élever jusqu'à eux.

Toute *jalousie*, dit La Bruyère, n'est point exempte de quelque sorte d'*envie*, et souvent même les deux passions se confondent. L'*envie*, au contraire, est quelquefois séparée de la *jalousie*, comme celle qu'excitent dans notre ame les conditions fort élevées au-dessus de la nôtre, les grandes fortunes, les faveurs.

L'*envie* et la haine, dit encore La Bruyère, s'unissent toujours et se fortifient l'une l'autre dans un même sujet, et elles ne sont reconnaissables entre elles qu'en ce que l'une s'attache à la personne, et l'autre à l'état et à la condition.

La *jalousie* de l'amour n'est point synonyme de l'*envie*. C'est la disposition ombrageuse d'une personne qui aime et qui craint que l'objet aimé ne fasse part de son cœur, de ses sentimens et de tout ce qu'elle prétend lui devoir être réservé, s'alarme de ses moindres démarches, voit dans ses actions les plus indifférentes des indices du malheur qu'elle redoute, vit en soupçons et fait vivre un autre dans la contrainte et dans le tourment.

AVOIR ENVIE. V. Envier.

ENVIER, AVOIR ENVIE. Nous *envions* aux autres ce qu'ils possèdent. Nous voudrions le leur ravir. Nous *avons envie* pour nous de ce qui n'est pas en notre possession, nous voudrions l'avoir. Le premier est un mouvement de jalousie ou de vanité; le second l'est de cupidité ou de volupté.

Les subalternes *envient* l'autorité des supérieurs. Les enfans *ont envie* de tout ce qu'ils voient.

Il paraît qu'on se sert plus à propos d'*envier* pour les avantages personnels et généraux, mais qu'*avoir envie* va mieux pour les choses particulières et détachées de la personne. Ainsi on dit *envier* le bonheur de quelqu'un, et *avoir envie* d'un mets. (Girard.)

ENVIEUX, JALOUX. On est *jaloux* de ce qu'on possède, et *envieux* de ce que possèdent les autres. Un amant est *jaloux* de sa maîtresse; un prince est *jaloux* de son autorité. Quand ces deux mots sont relatifs à ce que possèdent les autres, *envieux* dit plus que *jaloux*. Le premier marque une disposition habituelle et de caractère; l'autre peut dési-

gner un sentiment passager. Le premier désigne aussi un sentiment actuel plus fort que le second. On peut être quelquefois *jaloux* sans être naturellement *envieux*.

ENVIRONNER. V. Enceindre.

ENVISAGER, REGARDER *Regarder*. c'est porter ses regards ou fixer ses regards sur une chose dans le dessein de la considérer. *Envisager*, c'est proprement regarder au visage. Mais on a étendu sa signification. *Envisager*, c'est considérer une chose relativement aux effets, aux suites bonnes ou mauvaises qu'elle peut avoir. J'*envisage* beaucoup d'avantages dans cette entreprise. J'ai *envisagé* ce dessein sous tous ses aspects. Un homme *regarde* la mort sans effroi, par courage, par fermeté d'ame; un homme *envisage* la mort sans effroi, lorsqu'il la considère comme la fin de toutes les misères de cette vie, ou comme le commencement des récompenses promises aux justes.

ENVOYÉ. V. Ambassadeur.

ENVOYÉ. V. Agent.

ÉPAIS. V. Dense.

ÉPAIS, GROS. Une chose est *grosse* par l'étendue de sa circonférence; elle est *épaisse* par l'une de ses dimensions. Un arbre est *gros*, une planche est *épaisse*. Il est difficile d'embrasser ce qui est *gros*; on a de la peine à percer ce qui est *épais*. (Girard.)

ÉPAMPRER. V. Effeuiller.

ÉPANCHEMENT. V. Effusion.

ÉPARGNE. V. Économie

ÉPARGNE, MÉNAGE, MÉNAGEMENT. On se sert du mot *ménage* en fait de dépense ordinaire, de celui de *ménagement*, dans la conduite des affaires, de celui d'*épargne* à l'égard des revenus.

Le *ménage* est le talent des femmes; il empêche de se trouver court dans le besoin. Le *ménagement* est du ressort des maris; il fait qu'on n'est jamais dérangé. L'*épargne* convient aux pères; elle sert à amasser pour l'établissement de leurs enfans. (Girard.)

ÉPARGNER, ÉVITER. On dit *épargner* quelque chose à quelqu'un, et *éviter* quelque chose à quelqu'un, pour dire, faire que quelqu'un n'éprouve pas un ennui, une peine, un chagrin, etc. La première locution est régulière; la seconde ne l'est pas, quoiqu'on la trouve dans plusieurs bons écrivains.

Éviter quelque chose à quelqu'un, présente une faute grave, en ce que le verbe *éviter* signifie fuir, et n'a point d'autre sens. Si je dis à quelqu'un je veux vous *éviter* cette peine, ce que j'énonce est en opposition avec ma pensée, car loin d'*éviter*, de fuir la peine, je veux la prendre sur moi en la faisant *éviter*, ou en l'*épargnant* à la personne; voilà la grande objection. *Éviter* une peine, un danger à quelqu'un, ne doit se dire dans aucune langue, parce que c'est contre le sens commun. Est-il possible d'*éviter* une chose à quelqu'un ou pour quelqu'un, si l'on veut que la personne elle-même évite cette chose? Je vois un homme sur le point de tomber dans un fossé, et voulant lui faire *éviter* le danger qui le menace, je l'en avertis. Alors qui de nous deux *évite* le danger? est-ce lui ou moi? Qu'en résulterait-il si je l'*évitais* pour lui, ou, comme on veut le dire, si je le lui *évitais*? On *évite* une chose purement et simplement, dit Domergue, on ne l'*évite* ni à soi, ni aux autres. Le verbe *éviter* n'a point de régime indirect. Nos bons écrivains emploient aujourd'hui le verbe *épargner* en ce sens.

ÉPARPILLER, DISPERSER. *Disperser* se dit des objets un peu considérables que l'on sépare, que l'on éloigne les uns des autres, à des distances plus ou moins considérables. *Éparpiller* se dit des menus objets qui étaient rassemblés, et qu'on sépare, qu'on éloigne les uns des autres, à des distances peu considérables. *Éparpiller* suppose aussi des objets légers, et que le vent seul peut *disperser*. On *éparpille* de la paille, du foin, de la cendre; on *disperse* des navires, des soldats, etc. *Éparpiller* de l'argent, c'est répandre autour de soi de petites sommes. *Disperser* ses domestiques, c'est les envoyer en divers lieux éloignés l'un de l'autre.

ÉPAULES. HAUSSER LES ÉPAULES, LEVER LES ÉPAULES. Ce qui paraît ridicule, absurde, contraire au bon sens, fait *hausser les épaules*. Ce qui paraît vil, méprisable, abject, contraire aux usages reçus, fait *lever les épaules*.

ÉPAULER. V. Aider.

ÉPÉE, FLAMBERGE. *Flamberge* est un vieux mot que l'on disait autrefois pour *épée*. Il se dit encore en plaisantant et dans cette phrase : Mettre *flamberge* au vent. Il est du style burlesque.

METTRE L'ÉPÉE À LA MAIN, METTRE LA MAIN À L'ÉPÉE. La première expression marque qu'on tire l'*épée* tout-à-fait hors du fourreau; la seconde signifie qu'on se met seulement en devoir de tirer l'*épée*, et qu'on ne la tire qu'à demi.

ÉPIDÉMIE. V. Contagion.

ÉPIDERME, PEAU. La *peau* est, dans l'homme, une membrane épaisse composée de

plusieurs couches superposées, et qui environne le corps entier.

L'*épiderme* est une membrane mince qui recouvre toute la surface de la peau, à l'exception des endroits qui correspondent aux ongles.

ÉPIER, ESPIONNER. *Épier*, observer secrètement pour découvrir une chose secrète. *Espionner*, observer tout ce qui se dit et se fait pour découvrir quels sont les desseins, les intentions des personnes qui parlent ou qui agissent.

Épier suppose des soupçons que l'on veut éclaircir. Je soupçonne que mon domestique me vole; je l'*épie* pour m'en éclaircir. Je soupçonne que mon fils a des liaisons suspectes; je le fais suivre pour connaître ses allures; je le fais *épier*.

Espionner suppose l'ignorance de ce qui est ou de ce qui se passe, et le désir de le connaître.

Épier n'a rapport qu'aux discours et aux actions secrètes; *espionner* tombe sur toutes sortes d'actions et de discours.

On *espionne* les personnes; on *épie* les personnes et les choses. On *espionne* les ennemis; on *épie* leurs démarches secrètes.

ÉPIGRAPHE. V. Écriteau.

ÉPINE. V. Aiguillon.

ÉPITAPHE. V. Inscription.

ÉPITHÈTE. V. Adjectif.

ÉPITOME. V. Abrégé.

ÉPÎTRE, LETTRE. Ces deux mots se disent des écrits que l'on adresse, que l'on envoie à quelqu'un pour l'informer, pour l'instruire de quelque chose, pour traiter quelque affaire, discuter quelque point de littérature, de morale, de doctrine, etc.

Les *lettres* sont écrites en prose par des auteurs modernes, dans une langue vivante; les *épîtres* sont écrites en prose ou en vers dans des langues mortes, par des auteurs anciens. On dit les *Lettres* de madame de Sévigné, les *Lettres* de madame de Maintenon, et les *Épîtres* de Cicéron, les *Épîtres* de Sénèque, les *Épîtres* d'Horace. Cependant quelques traducteurs ont appelé *lettres* les *épîtres* en prose des auteurs anciens qu'ils ont traduites. Nous avons en français les *Lettres* de Cicéron, les *Lettres* de Pline, les *Lettres* de Sénèque, etc. Mais s'il s'agissait de pièces en vers, il faudrait toujours dire *épîtres*. Ainsi on ne dit pas les *Lettres* d'Horace, mais les *Épîtres* d'Horace.

En parlant de ces sortes d'écrits faits par des auteurs modernes dans des langues vivantes, on les appelle *lettres*, s'ils sont en prose, et *épîtres*, s'ils sont en vers. Voltaire a adressé à Frédéric II, roi de Prusse, plusieurs *Lettres* et plusieurs *Épîtres*.

On dit les *Épîtres* de saint Paul, de saint Jacques, de saint Jean, etc., parce qu'elles ont été écrites dans des langues mortes par des auteurs que l'on regarde comme anciens.

On appelle *épîtres* dédicatoires celles que l'on met à la tête des livres pour les dédier.

Tout ce qui peut faire la matière d'un discours en forme peut aussi, dit Beauzée, faire la matière d'une *lettre* : celui qui l'écrit doit donc, proportion gardée, se proposer, ainsi que l'orateur, d'instruire, de toucher et de plaire. Il y a des *lettres* de pur raisonnement, d'autres de sentiment, d'autres de simple agrément. Les premières exigent un style simple, les secondes un style pathétique, les dernières un style fleuri, mais toutes demandent du naturel.

On attache aujourd'hui à l'*épître* en vers l'idée de la réflexion et du travail, et on n'y permet point les négligences de la *lettre*. L'*épître*, comme la *lettre*, n'a point de style déterminé; elle prend le ton de son sujet, et s'élève ou s'abaisse suivant le caractère des personnes.

ÉPLORÉ, EN PLEURS. Ces deux expressions enchérissent l'une sur l'autre. *Éploré* dit beaucoup plus qu'*en pleurs*. Il suffit d'avoir fait une perte qui est sensible pour le moment pour être *en pleurs*. *Éploré* indique une affliction plus grande. Un enfant est souvent *en pleurs* pour un joujou qu'on lui refuse; une fille vertueuse est *éplorée* en apprenant la mort de sa mère. Celui qui est *en pleurs* éprouve un chagrin quelconque qui lui fait verser des larmes; celui qui est *éploré* éprouve une affliction profonde.

ÉPOUVANTABLE. V. Affreux, Effrayant.

ÉPOUVANTE. V. Alarme, Terreur, Effroi.

ÉPOUVANTÉ. V. Alarmé.

ÉPOUX, MARI. On désigne par ces deux mots une personne engagée dans les liens du mariage; mais *mari* ne se dit que de l'homme, et *époux* s'applique également à l'homme et à la femme. On appelle *époux* l'homme et la femme qui contractent ou qui sont sur le point de contracter les nœuds du mariage. Les deux *époux* furent mariés par l'officier de l'état civil. Après la cérémonie du mariage, on appelle l'homme *époux* et la femme épouse, si on les considère simplement comme unis par une cérémonie civile ou religieuse; et on

les appelle *mari* et *femme*, si on les regarde comme formant une société dont le premier est le chef.

Ainsi *époux* et épouse sont par eux-mêmes des mots plus nobles, plus polis, qui, loin de marquer la supériorité et l'infériorité, indiquent au contraire l'égalité. On s'en sert envers les personnes auxquelles on veut témoigner de la considération ou du respect.

Dans le langage familier, on dit plutôt *mari*, en parlant à des égaux ou à des inférieurs.

Le mot *mari* annonce la puissance; le mot *époux* n'annonce que l'union. Qui prend un *mari* prend un maître; qui prend une épouse prend une compagne. Une femme est en puissance de *mari;* on ne dirait pas qu'elle est en puissance d'*époux*. Le *mari* est le chef de la communauté; deux *époux* sont l'un à l'autre.

ÉPREUVE, ESSAI, EXPÉRIENCE. L'*expérience* regarde proprement la vérité des choses; elle décide de ce qui est ou de ce qui n'est pas, éclaircit le doute et dissipe l'ignorance. L'*essai* concerne particulièrement l'usage des choses; il juge de ce qui convient ou ne convient pas, en fixe l'emploi et détermine la volonté. L'*épreuve* a plus de rapport à la qualité des choses; elle instruit de ce qui est bon ou mauvais, distingue le meilleur et guérit de la crainte d'être trompé. Ainsi l'*expérience* est relative à l'existence, l'*essai* à l'usage, l'*épreuve* aux attributs. On fait des *expériences* pour savoir, des *essais* pour choisir, et des *épreuves* pour connaître.

Nous nous assurons par l'*expérience* si la chose est; par l'*essai*, quelles sont ses qualités; par l'*épreuve*, si elle a la qualité que nous lui croyons.

L'*expérience*, dit Girard, confirme nos opinions; elle est la mère de la science. L'*essai* conduit notre goût; il est la voie de la satisfaction. L'*épreuve* rassure notre confiance; elle est le remède contre l'erreur et contre la fourberie.

On dit d'un homme qu'il est expérimenté dans un art, quand il y a long-temps qu'il le pratique; qu'une arme a été éprouvée, lorsqu'on lui a fait subir certaines charges de poudre prescrites; qu'on a essayé un habit, lorsqu'on l'a mis une première fois pour juger s'il fait bien.

ÉPUISEMENT. V. Abattement.

ÉPURER, PURGER, PURIFIER. L'idée commune des différentes acceptions du mot *purger* est celle de débarrasser ou de délivrer la chose de ce qui s'y trouve de sale ou de nuisible. Ainsi on *purge*, on se *purge* en évacuant, en expulsant du corps ce qui est contraire à la santé; on *purge* les laines dont on détache les ordures; on *purge* les métaux en les séparant des matières étrangères qui les dégradent; on *purge* un jardin des mauvaises herbes qu'on arrache, pour qu'elles ne nuisent pas aux bonnes; on *purge* une terre des hypothèques qui la grèvent; on *purge* la mémoire d'un mort, en le déchargeant de ce qui l'a flétrie; on *purge* une contrée, une société des voleurs, des fripons dont on la délivre; on *purge* sa conscience de ce qui la charge; on *purge* son esprit d'erreurs et de préjugés funestes ou pernicieux : on *purge* donc en ôtant ce qui gâte et nuit, mais sur-tout les matières étrangères qui forment un grossier alliage, ou un désagréable mélange avec la chose.

L'idée commune des différentes acceptions du mot *purifier* est de dissiper ou de détruire ce qu'il y a de mauvais et de vicieux dans la substance de la chose. Le feu *purifie* les métaux qu'il met en fusion. Les vents *purifient* l'air qui se corrompt. Les eaux, en se divisant et se filtrant, déposent les principes de leurs mauvaises qualités et se *purifient*. Le suc des alimens purs va *purifier* le sang dont il pénètre la masse. Le cœur se *purifie* par la pénitence qui le brise, le réforme et l'anime d'un feu nouveau. Des principes purs et salutaires *purifient* les mœurs, les actions, les intentions, l'ame. Toutes ces applications ordinaires du mot *purifier* supposent une cause ou une vertu active, pénétrante, efficace, qui s'insinue dans les substances, consume ou dissipe ce qu'elles ont d'impur, les raffine, les subtilise, les spiritualise, les change en bien ou en mieux.

L'idée propre à toutes les acceptions du mot *épurer* est celle de donner un nouveau degré de pureté, de bonté, d'agrément, de netteté, de clarté, de finesse, de délicatesse, d'élévation, en un mot, de perfection : c'est donc enlever non seulement ce qui est impur ou mauvais, mais encore ce qui n'est pas assez pur, assez bon. Les métaux s'*épurent* par des fusions réitérées qui les raffinent de plus en plus. Le sucre bien *épuré* prend une blancheur éclatante. Vous *épurez* le mercure en le sublimant. Les liqueurs deviennent plus claires, plus limpides, plus parfaites à mesure qu'elles s'*épurent*. Une diction plus nette, plus châtiée, plus élégante, *épure* le style. Le langage qui s'*épure* se polit. Le goût le plus *épuré* est le plus fin et le plus délicat. Le cœur, les sentimens, l'ame, les idées, s'*épurent* en s'élevant, en s'ennoblissant, en se ré-

formant, en se perfectionnant. *Épurer* ne désigne que l'effet sans le rapport déterminé, que *purifier* marque avec la cause et les moyens de le produire.

Ôtez de dessus les choses, d'entre les choses, du milieu des choses, celles qui ne produisent qu'un mauvais effet, et vous *purgerez* ce qui forme l'objet de vos soins. Enlevez, par des moyens puissans, de la substance même de l'objet ce qui l'altère, le souille, le gâte, le corrompt, et vous le *purifierez*. *Purgez, purifiez* l'objet de ce qui en empêche le perfectionnement, de ce qui en diminue la perfection, de ce qui n'est pas consommé en perfection, vous l'*épurerez*.

L'action de *purger* rend la chose nette, claire, saine, libre de ce qui lui ôtait sa pureté apparente ou l'offusquait. L'action de *purifier* rend en effet à la chose sa pureté, son intégrité, sa vertu essentielle qu'elle avait perdue par altération, mélange ou corruption; elle lui donne même la pureté qu'elle n'avait jamais eue. L'action d'*épurer* suppose déjà une sorte de pureté; mais elle l'augmente par des dépurations, des raffinemens, des réformations, des purifications, des perfectionnemens successifs.

Un métal dégagé d'un grossier alliage paraît *purgé* par le feu de tout ce qu'il avait en lui-même d'impur, quoique insensible. Réduit à sa propre substance, il est *purifié*; plus on le *purifie*, plus il est *épuré*.

L'ame se *purge* des affections grossières. La charité seule la *purifie*, en l'embrasant, de toute souillure et de toute impureté. Plus elle se détache du corps et de la terre, avec le secours de la grâce, plus elle s'*épure* et s'élève vers le ciel; mais quoique *purgée* de ce qu'elle avait de terrestre, quoique *purifiée* par le feu de la charité, on dit encore qu'elle s'*épure* dans les feux du purgatoire, pour s'élever jusqu'à la vue intuitive de Dieu.

Vous *purgez* un pays de malfaiteurs, comme un champ de mauvaises herbes; mais il est aussi difficile de *purger* l'un de fripons, que l'autre d'insectes. Un vice grossier est dans les mœurs, comme une humeur grossière dans le corps, et vous *purgez* le corps; un vice raffiné est dans le cœur, comme la corruption dans le sang, et il faut *purifier* le sang.

Or, cette cure ne s'opère que par le régime le plus sain, le plus sage et le plus constant. Il y a des gens qui jugent que les mœurs s'*épurent* à mesure que les manières se polissent, à peu près comme les Orientaux croient que l'ame est *purifiée*, quand ils se sont lavé le corps. Il est pourtant vrai que si les manières n'*épurent* pas les mœurs, la grande dépravation des mœurs mène à la grossièreté des manières. (Extrait de Roubaud.)

ÉQUIDISTANT, PARALLÈLE. Il y a cette différence entre ces deux mots que le dernier s'applique à une étendue continue ou considérée comme telle, et le premier à des parties de cette étendue isolées et comparées. Ainsi l'on peut dire que dans deux lignes *parallèles*, deux points quelconque correspondans, c'est-à-dire situés dans la même perpendiculaire à ces deux lignes, sont toujours *équidistans*; que dans deux rangées d'arbres *parallèles* chaque arbre est *équidistant* de son correspondant dans l'autre allée. *Équidistant* s'emploie encore lorsque, dans une même portion d'étendue, on compare des particules situées à égale distance les unes des autres. On peut dire que des arbres sont *équidistans*, au lieu que *parallèle* ne s'emploie jamais qu'en comparant la position de deux parties d'étendue distinguées.

ÉQUILATÉRAL, ÉQUILATÈRE. Le premier est plus usité que le second. Cependant celui-ci n'est pas encore entièrement proscrit; il est de même, dans certains cas, plus usité que l'autre. On appelle hyperbole *équilatère*, celle dans laquelle les axes conjugués sont égaux.

ÉQUILATÈRE. V. Équilatéral.

ÉQUIPAGE, TRAIN. Le *train* regarde la suite, et l'*équipage* le service. On dit un grand *train* et un bel *équipage*. Il n'appartient qu'aux princes d'avoir des *trains* nombreux et de superbes *équipages*.

ÉQUIPÉE, IMPRUDENCE. L'*équipée* est une action, une entreprise, une démarche faite sans jugement et qui réussit mal. L'*imprudence* est une action faite sans précaution, sans réflexion, sans prévoyance, et qui expose à des suites fâcheuses.

Tant que l'*imprudence* n'a pas eu de mauvaises suites et qu'elle est restée secrète, ce n'est qu'une *imprudence*; quand elle a été suivie d'un éclat fâcheux qui a mis au grand jour l'ineptie de celui qui l'a commise, c'est une *équipée*.

ÉQUITABLE, JUSTE. Ces deux mots ont rapport aux actions par lesquelles on rend à chacun ce qui lui est dû. Mais *équitable* se dit de ce qui est prescrit par les seules lois de la nature, et *juste* de ce qui est prescrit par les lois positives. On ne peut être forcé à faire ce qui n'est qu'*équitable*; on peut être contraint à faire ce qui est *juste*. Autrefois, la

demande d'un fils aîné qui prétendait recueillir toute la succession de son père, au détriment de ses frères, était *juste*, parce qu'elle était autorisée par des lois positives; elle ne l'est plus aujourd'hui parce que ces lois sont abolies. Ces lois n'étaient pas *équitables*, parce qu'il est contre la nature que parmi les enfans du même père et de la même mère un seul ait tout et les autres rien.

Il est *juste* que je paie l'ouvrier qui a travaillé pour moi, la loi peut m'y contraindre; il est *équitable* que je récompense un service qui m'a été rendu gratuitement, quoique la loi ne puisse pas m'y forcer.

L'homme *juste* se soumet à tout ce que les lois positives lui prescrivent; l'homme *équitable* remplit tous les devoirs de l'humanité et de l'honneur : c'est ainsi qu'un homme riche se croit obligé de soulager la misère de ses semblables, à proportion de ses relations avec eux. Il soulage ses parens, ses amis, ses voisins, ses compatriotes, l'humanité lui en impose le devoir.

Celui qui manque à la justice est un homme injuste; celui qui manque à l'équité, un homme inique.

ÉQUITÉ, JUSTICE. Ces deux mots ont rapport à nos devoirs envers nos semblables. Ces devoirs sont de deux espèces, les uns qui dérivent des rapports naturels qui nous lient avec eux, les autres qui sont prescrits par les lois positives des sociétés.

Les premiers, inspirés par les lois naturelles, ont leur force dans les sentimens qui nous font regarder les autres hommes comme nos frères, comme nos amis, comme enfans d'un même père. Ils consistent dans l'humanité, dans la bienveillance, dans la commisération, dans la pitié, et dans tous les autres sentimens qui nous portent à leur faire du bien et à les soulager dans leur misère. C'est l'observation de tous ces devoirs qu'on appelle *équité*.

Les autres, que l'on nomme *justice*, consistent dans l'exécution des lois positives que les sociétés ont établies pour leur conservation.

La *justice* fixe ce qui appartient à chacun, le défend contre les attaques des autres, et punit ceux qui y portent atteinte; elle n'a en vue que la société. L'*équité* considère l'homme, ses erreurs, ses faiblesses, ses passions; elle ne voit que l'individu.

Ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît, faites à autrui ce que vous voudriez qu'on vous fît, voilà les grands préceptes de l'*équité*. Ne faites tort à personne, réparez les torts que vous avez faits, voilà les préceptes de la *justice*.

La *justice* est inflexible, elle ne regarde que le fait, elle n'a d'autre règle que la loi dont elle ne peut s'écarter. L'*équité* est flexible et miséricordieuse; elle a égard aux intentions, à la faiblesse humaine.

Lorsque la *justice* a puni le criminel, elle l'abandonne. L'*équité*, en gémissant sur son crime, en approuvant son châtiment, a cependant encore des devoirs à remplir envers lui. Si elle l'abandonne aussi comme membre de la société, elle le secourt comme homme, elle le console, elle tâche d'adoucir ses peines.

La *justice* suit à la rigueur les lois positives; l'*équité* cède aux lois de la nature.

La *justice* nous sépare en quelque sorte, nous défend contre chacun et contre tous, comme s'ils étaient ou pouvaient devenir nos ennemis; l'*équité* nous rapproche, nous lie, nous confond pour ainsi dire ensemble comme amis, comme frères. L'*équité* adoucit les rigeurs de la *justice*.

ÉQUIVOQUE. V. Ambiguité, Amphibologie.

ERGOT. V. Argot.

ÉRIGER, ÉTABLIR, FONDER, INSTITUER. *Fonder*, c'est donner le nécessaire pour la subsistance; il exprime proprement des libéralités temporelles. *Etablir*, c'est accorder une place et un lieu de résidence; il a un rapport particulier à l'autorité et au gouvernement civil. *Instituer*, c'est créer et former les choses; il en désigne l'auteur ou celui qui les a le premier imaginées et mises au monde. *Ériger*, c'est changer en mieux la valeur des choses; il ne s'emploie bien que pour les fiefs et les dignités.

Louis IX a *fondé* les Quinze-Vingts. Louis XIV a *établi* les filles de Saint-Cyr; Ignace de Loyola a *institué* les jésuites; Paris a été *érigé* en archevêché sous Louis XIII. (Girard.)

ERRANT, VAGABOND. Ces deux mots signifient qui erre de côté et d'autre. Mais le second a un accessoire de détraction que n'a point le premier. Un homme qui va de côté et d'autre, pour éviter les poursuites de ses ennemis, ou pour exécuter quelque entreprise honnête, est *errant* et n'est point *vagabond*. Enée, *errant* sur les mers, n'était point *vagabond*. Télémaque allant de côté et d'autre pour chercher son père n'était point *vagabond*. Don Quichotte même, qui allait de côté et d'autre pour réparer les torts, n'était pas un *vagabond*, c'était un chevalier *errant*. Le *vagabond* est celui qui erre de côté et

d'autre, par esprit de fainéantise, de libertinage, de brigandage.

ERRATA. V. Erratum.

ERRATUM, ERRATA. Ces mots sont empruntés du latin *erratum*, au pluriel *errata*, qui veut dire faute. Jusqu'à l'apparition du Dictionnaire de l'Académie de 1798, on a appelé *errata* un tableau des fautes qui se trouvent dans l'impression d'un livre, soit qu'il indiquât plusieurs fautes, parce que la pluralité de ce mot ne peut pas tomber sur les fautes indiquées, mais sur la quantité des tableaux ou listes qui les indiquent. Mais l'Académie de 1798 a prétendu que lorsqu'il ne s'agit que d'une faute à relever on doit dire un *erratum*, de sorte que ce mot aurait deux singuliers, un *errata* quand il indique plusieurs fautes. Un *errata* signifie le tableau des fautes, et ce nom signifie également et un tableau qui ne contient qu'une seule faute, et un tableau qui en contient plusieurs.

Depuis qu'on enseigne peu la langue latine en France, dit un critique qui a relevé un grand nombre de fautes du Dictionnaire de l'Académie, nous voyons souvent le mot *erratum* substitué au mot français *errata*, par des gazetiers et des imprimeurs qui veulent donner au public une idée magnifique de leur capacité. L'Académie française aurait dû prévoir cette ridicule innovation et la condamner par un exemple. Il paraît que le critique ne parle ici que de l'Académie de 1762; car l'Académie de 1798, loin de s'élever contre cette innovation, paraît l'avoir établie.

ERRER, VAGUER. Ces deux mots se disent proprement de l'action de parcourir diverses routes, divers chemins, d'aller de côté et d'autre. Voici les nuances qui les distinguent.

Errer, du latin *errare*, signifie proprement parcourir diverses routes, divers chemins. *Erre* est un vieux mot qui signifiait chemin, route.

Mais une idée accessoire accompagne toujours ce mot, c'est celle de s'éloigner, de s'écarter de quelque lieu qui est la place naturelle de celui qui *erre*. Celui qui *erre* s'éloigne de son habitation, de son domicile, pour aller de côté et d'autre. De retour à mon gîte après avoir *erré* pendant un mois. (Voltaire) Il sortit de Corinthe, et pendant plusieurs années, il *erra* dans des lieux solitaires, occupé de sa douleur. (Barthélemy.) L'enfant prodigue après avoir *erré* pendant long-temps loin de la maison paternelle y revint enfin.

Errer, c'est donc quitter le lieu de son habitation, de sa demeure, pour aller de côté et d'autre chercher un endroit plus agréable. Ce mot suppose donc une habitation, une demeure qu'on a quittée, dont on s'est éloigné, pour en chercher une autre ou pour essayer de plusieurs autres.

Vaguer, c'est aller de côté et d'autre, à l'aventure, sans rapport à une habitation que l'on a quittée, ni à la recherche ou à l'essai d'une nouvelle habitation. Celui qui *erre* va d'un lieu à un autre, et s'y arrête pendant quelque temps. Celui qui *vague* marche toujours soit d'un côté, soit de l'autre, et ne s'arrête nulle part. Les peuples *errans* avaient des lieux qu'ils habitaient pendant quelque temps, et qu'ils quittaient ensuite pour en aller chercher d'autres, ne se fixant nulle part. Tels étaient particulièrement les peuples pasteurs. Les peuples vagabonds couraient toujours à l'aventure, n'ayant point eu et n'ayant point de demeure fixe, n'en cherchant point, et se bornant dans leurs courses continuelles à la rapine et au butin. Telles furent ces hordes de barbares qui parcoururent pendant si long-temps les frontières des Gaules pour les dévaster avant de s'y établir; telles furent ces bandes qu'on a vues de nos jours, sous le nom de Bohémiens, parcourir nos provinces pour dire la bonne aventure, amuser la populace par des jongleries, et voler les habitans de la campagne, sans s'arrêter long-temps dans le même lieu.

Nous appelons aussi vagabonds les gens qui, n'ayant ni feu ni lieu, parcourent les provinces pour mendier ou voler.

Au figuré, on retrouve à peu près les mêmes nuances. On *erre* quand on s'écarte de la vérité, qui est comme le point où l'esprit doit se fixer, et qu'on s'attache tantôt à une opinion, tantôt à une autre; on *vague*, si toutefois on peut se servir de cette expression qui est presque inusitée, on *vague* lorsque, ne connaissant point la vérité, on passe rapidement d'opinions en opinions sans s'attacher à aucune.

ERREUR. V. Bévue.

ERREUR, FAUSSETÉ, MENSONGE. La *fausseté* est en morale le contraire de la vérité. Ce n'est pas proprement le *mensonge* dans lequel il entre toujours du dessein. On dit qu'il y a eu cent mille hommes écrasés dans le tremblement de terre de Lisbonne; ce n'est pas un *mensonge*, c'est une *fausseté*. La *fausseté* est presque toujours encore plus que l'*erreur*. La *fausseté* tombe plus sur les faits, l'*erreur* sur les opinions. C'est une *erreur* de croire que le soleil tourne autour de la terre; c'est une *fausseté* d'avancer que Louis XIV

dicta le testament de Charles II. Un homme a de la *fausseté* dans l'esprit quand il prend presque toujours à gauche; quand, ne considérant pas l'objet entier, il attribue à un côté de l'objet ce qui appartient à l'autre, et que ce vice de jugement est tourné chez lui en habitude. Il a de la *fausseté* dans le cœur, quand il s'est accoutumé à flatter et à se parer de sentimens qu'il n'a pas. Cette *fausseté* est pire que la dissimulation. Il y a beaucoup de *faussetés* dans les historiens, d'*erreurs* chez les philosophes, de *mensonges* dans les écrits polémiques, et encore plus dans les satiriques. (Voltaire.)

ÉRUDIT. V. Docte.

ÉRUDIT, LITTÉRATEUR, HOMME DE LETTRES, SAVANT. L'homme qui cultive les lettres jouit des travaux de l'*érudit*, et lorsque, aidé de ses lumières, il a acquis la connaissance des grands modèles en poésie, en éloquence, en histoire, en philosophie morale et politique, soit des siècles passés, soit des temps plus modernes, il est profond *littérateur*. Il ne sait pas ce que les scholiastes ont dit d'Homère; mais il sait ce qu'a dit Homère. Il n'a pas confronté les diverses leçons de Juvénal et d'Aristophane; mais il sait Aristophane et Juvénal. L'*érudit* peut être ou n'être pas un bon *littérateur*, car un discernement exquis, une mémoire heureuse et meublée avec choix, supposent plus que de l'étude; de même le *littérateur* peut manquer d'érudition. Mais si ces deux qualités se réunissent, il en résulte un *savant* et un homme très cultivé; l'un et l'autre cependant ne feront pas un *homme de lettres*. Le don de produire caractérise celui-ci, et avec de l'esprit, du talent et du goût, il peut produire des ouvrages ingénieux sans aucune érudition et avec peu de *littérature*. Fréret fut un *érudit* profond, Malésieux un grand *littérateur*, et Marivaux un *homme de lettres*. (Marmontel.)

ÉRUDITION, LITTÉRATURE. La *littérature* est la connaissance des belles-lettres; l'*érudition* est la connaissance des faits, des lieux, des temps, des monumens antiques et des travaux des érudits, pour éclaircir les faits, pour fixer les époques, pour expliquer les monumens et les écrits des anciens.

ESCALIER. V. Degré.

ESCLAVAGE, SERVITUDE. Ces deux mots ont rapport à la restriction ou à l'anéantissement de la liberté de l'homme.

La *servitude* est l'état d'une personne qui est assujettie à certains devoirs.

L'*esclavage* est l'état d'une personne qui dépend tellement d'une autre personne, que cette dernière est la maîtresse absolue de sa vie, de ses biens et de sa liberté.

L'*esclavage* est beaucoup plus dur, plus effrayant que la *servitude*. Il prive de la liberté toute entière; la *servitude* n'en ôte qu'une partie.

La *servitude* impose des devoirs, des obligations; une fois qu'ils sont remplis vous êtes libres. L'*eselavage* ne vous laisse pas pendant un seul instant à vous-même, il vous prive de la propriété de votre existence. Il peut y avoir une *servitude* assez douce, tandis que l'*eselavage* même modifié est toujours très dur.

La *servitude* n'exclut pas la liberté politique ni l'entière liberté; l'*esclavage* produit seul cet effet.

L'*eselavage* politique existe dans les gouvernemens despotiques, comme en Turquie; il existe dans les gouvernemens modérés où une partie des sujets sont attachés à la terre qu'ils cultivent, de la même manière que les bestiaux à une ferme, comme en Russie, en Pologne, et dans quelques États de l'Allemagne.

La *servitude* existe dans les États où les cultivateurs qui ne sont pas nobles sont tenus envers les nobles à des services, à des obligations, et restent libres sous tous les autres rapports. On les appelle serfs. Telle est la *servitude* qui, avant la révolution, existait dans quelques provinces de France et qui existe encore dans quelques provinces de l'Europe.

Dans la *servitude*, on n'est pas entièrement à soi; dans l'*eselavage*, on est entièrement à autrui. La *servitude* ravale l'homme au-dessous de la condition humaine; l'*eselavage* le ravale jusqu'à la condition des animaux domestiques. La *servitude* abat, l'*eselavage* abrutit.

Les mots de *servitude* et d'*esclavage* se disent par extension de toute sorte de sujétion partielle ou entière. Nous appelons *servitude* un assujettissement continuel qui naît de la nature des choses et des divers rapports de la société. Tels sont ceux qui nous sont imposés par des sentimens naturels, par les égards, par l'amitié, etc.; et il y a en ce sens de douces *servitudes*, des *servitudes* agréables. Nous appellons *eselavage* l'état d'une personne qui, s'étant soumise volontairement aux volontés d'une autre personne, y reste attachée. En ce sens aussi on chérit quelquefois son *eselavage*, et quelquefois il devient odieux et insupportable. Les amans exaltés chérissent leur *esclavage*; les amans désabusés le détestent.

ESCLAVE. V. Captif.

ESCORTER. V. Accompagner.

ESPÉRANCE, ESPOIR. Ces deux mots expriment l'un et l'autre l'idée de pouvoir obtenir une chose avantageuse.

Espérance a un sens beaucoup plus étendu qu'*espoir;* il se dit de tous les biens, soit collectifs, soit individuels, qui peuvent nous arriver de quelque manière que ce soit.

Espoir se dit d'un bien particulier que l'on désire avec ardeur. Ce mot n'a point de pluriel.

Il y a donc dans l'*espoir* quelque chose de vif et de passionné que ne comporte pas le mot *espérance.*

On dit d'une personne qui a des droits sur de riches successions, qu'elle a de belles *espérances* de fortune, et cela ne veut pas dire que la personne dont on parle, désire avec ardeur d'être en possession de ces biens, ni qu'elle souhaite la mort de ceux qui en jouissent. On appelle jeune homme de belle *espérance* celui qui a des qualités et des dispositions propres à lui faire obtenir un jour de la considération, de la fortune, des places distinguées, et on ne veut pas dire par là qu'on désire qu'il jouisse actuellement de cette considération, de cette fortune, de ces places. On parlerait mal dans l'un et l'autre cas, si l'on disait qu'un homme a un bel *espoir* de fortune, ou qu'un jeune homme est d'un bel *espoir.*

L'*espérance* est fondée sur des choses réelles et positives, qui d'après certains évènemens doivent conduire à la possession d'un bien; l'*espoir* au contraire, uniquement fondé sur des évènemens qui peuvent avoir lieu ou non sur la volonté des hommes qui est toujours incertaine et changeante, sur les prestiges de l'imagination qui s'attache si souvent à des choses trompeuses et mensongères, a bien moins de consistance et de réalité. On a l'*espoir* de plaire, de gagner l'affection de quelqu'un, de capter les suffrages du public; mais cet *espoir* ne peut être appelé *espérance*, parce qu'il n'est point appuyé sur des choses positives nécessairement liées avec le but et qui doivent y conduire. Avec de grands services rendus à la patrie, avec des actions d'éclat, de puissans protecteurs, on a l'*espoir* d'être avancé; mais on n'en a que l'*espoir*, parce que l'avancement est une chose éventuelle et qui dépend toujours de la volonté des hommes. Les services peuvent être oubliés, les protecteurs perdre leur crédit, l'*espoir* peut être détruit.

On peut avoir l'*espérance* ou l'*espoir* de la même chose considérée sous des rapports différens. Un homme a l'*espérance* de gagner son procès, s'il y a des articles dans la loi qui lui soient favorables; ces articles sont des choses positives qui sont naturellement liées avec le succès qu'il espère. Un homme a l'*espoir* de gagner son procès s'il ne compte que sur les lumières et sur l'intégrité de ses juges; son *espoir* n'est fondé que sur des choses incertaines, que sur la chance des évènemens, que sur la volonté des hommes.

Il y a une autre différence entre ces deux mots; c'est que l'*espérance* ne se dit que des choses à venir, et qu'elle dure aussi longtemps que les choses positives sur lesquelles elle est fondée; c'est un sentiment habituel; l'*espoir* au contraire, qui est plus vif et plus ardent, et qui n'est fondé que sur des choses éventuelles, n'est qu'un sentiment passager, qu'une disposition actuelle qui ne s'occupe que des choses présentes et ne survit pas à la vivacité du désir.

Ainsi, si l'*espoir* l'emporte sur l'*espérance* par sa vivacité, il lui est inférieur par sa solidité et sa durée. Une légère *espérance* dit beaucoup plus qu'un léger *espoir.*

Les poètes emploient assez indifféremment ces deux expressions, et se servent plus souvent d'*espoir* que d'*espérance.*

ESPÉRER. V. Attendre.

ESPÉRER. J'ESPÈRE LE VOIR, J'ESPÈRE DE LE VOIR. On dit *j'espère le voir*, sans préposition, lorsque l'espérance paraît fondée et approche de la certitude. Ainsi on dit *j'espère le voir*, lorsqu'on est presque certain qu'on le verra et qu'on ne prévoit aucun évènement qui puisse empêcher de le voir. On dit *j'espère* avec la préposition *de*, lorsque l'espérance tient du doute, de l'incertitude, et que l'on prévoit quelques évènemens fortuits qui pourraient empêcher de le voir. La suppression du *de* tient tellement au fondement de l'espérance, que si au mot *j'espère* on ajoutait un adverbe qui rendît ce fondement plus sensible, on ne pourrait pas employer la préposition *de.* Par exemple, tout le monde dira *j'espère* bien *le* revoir, et personne, *j'espère* bien *de le* revoir.

Ce qui confirme encore mon opinion, c'est que, lorsque le verbe *espérer* est à l'infinitif, et que le verbe suivant est au même mode, on ne peut pas supprimer la préposition *de.* La raison en est que l'infinitif exprime quelque chose de vague et d'incertain. Peut-on *espérer de* vous revoir? Je crois pouvoir *espérer de le* revoir. On m'a fait *espérer de le* revoir. Espérance vague, incertaine.

ESPION. V. Émissaire.

ESPOIR. V. Espérance.

ESPRIT. V. Ange.

ESPRIT. V. Conception.

ESPRIT FAIBLE. V. Ame faible.

ESPRIT, BEL ESPRIT. L'*esprit*, dans l'acception ordinaire de ce mot, tient beaucoup du *bel esprit*, et cependant ne signifie pas précisément la même chose; car jamais ce terme, homme d'*esprit*, ne peut être pris en mauvaise part, et *bel esprit* est quelquefois prononcé ironiquement. D'où vient cette difference? C'est que homme d'*esprit* ne signifie pas *esprit* supérieur, et que *bel esprit* le signifie. Le mot homme d'*esprit* n'annonce point de prétention, et le *bel esprit* est une affiche. C'est un art qui demande de la culture, c'est une espèce de profession, et qui par là expose à l'envie et au ridicule. C'est en ce sens que le père Bouhours aurait eu raison de faire entendre, d'après le cardinal du Perron, que les Allemands ne prétendaient pas à l'*esprit*, parce qu'alors leurs savans ne s'occupaient guère que d'ouvrages laborieux et de pénibles recherches qui ne permettaient pas qu'on y répandît des fleurs, qu'on s'efforçât de briller, et que le *bel esprit* se mêlât au savant.

Aristote a enseigné parfaitement dans sa rhétorique la manière de dire les choses avec *esprit*. Il dit que cet art consiste à ne pas se servir simplement du mot propre qui ne dit rien de nouveau, mais qu'il faut employer une métaphore, une figure dont le sens soit clair et l'expression énergique. Aristote a bien raison de dire qu'il faut du nouveau. Le premier qui, pour exprimer que les plaisirs sont mêlés d'amertume, les regarda comme des roses accompagnées d'épines, eut de l'*esprit*; ceux qui le répétèrent n'en eurent point.

Ce n'est pas toujours par une métaphore, qu'on s'exprime spirituellement; c'est par un tour nouveau, c'est en laissant deviner sans peine une partie de sa pensée; c'est ce qu'on appelle finesse, délicatesse, et cette manière est d'autant plus agréable, qu'elle exerce et fait valoir l'esprit des autres. Les allusions, les allégories, les comparaisons, sont un champ vaste de pensées ingénieuses; les effets de la nature, la fable, l'histoire présentent à la mémoire, fournissent à une imagination heureuse des traits qu'elle emploie à propos.

Ce qu'on appelle *esprit*, dit Voltaire, est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine; ici l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens et qu'on laisse entendre dans un autre; là un rapport délicat entre deux idées peu communes; c'est une métaphore singulière; c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas d'abord, mais qui est en effet dans lui; c'est l'art ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre; c'est celui de ne dire qu'à moitié sa pensée pour la laisser deviner. Mais tout ces brillans ne conviennent point ou conviennent fort rarement à un ouvrage sérieux et qui doit intéresser. La raison en est qu'alors c'est l'auteur qui paraît, et que le public ne veut voir que le héros; or ce héros est toujours ou dans la passion ou en danger. Le danger et les passions ne cherchent point l'*esprit*. Priam et Hécube ne font point d'épigrammes, quand leurs enfans sont égorgés dans Troie embrasée; Didon ne soupire point en madrigaux en volant au bûcher sur lequel elle va s'immoler; Démosthènes n'a point de jolies pensées quand il anime les Athéniens à la guerre; s'il en avait, il serait rhéteur, et il est homme d'État. (Extrait du *Dictionnaire des difficultés*.)

BEL-ESPRIT, HOMME DE LETTRES. Un *homme de lettres* n'est pas ce qu'on appelle un *bel-esprit*. Le *bel-esprit* seul suppose moins de culture, moins d'étude, et n'exige nulle philosophie. Il consiste principalement dans l'imagination brillante, dans les agrémens de la conversation, aidés d'une lecture commune. Un *bel-esprit* peut aisément ne pas mériter le titre d'*homme de lettres*, et l'*homme de lettres* peut ne point prétendre au brillant du *bel-esprit*. (Voltaire.)

ESQUISSE. V. Ébauche.

ESQUISSE, PENSÉE, CROQUIS. Termes de peinture. La *pensée* est une légère esquisse de ce qui s'est présenté à l'imagination sur un sujet qu'on se propose d'exécuter. Ce terme diffère de celui d'*esquisse* en ce que la *pensée* n'est jamais une chose digérée, au lieu qu'une *esquisse*, quoique projet d'ouvrage, ne diffère quelquefois de la perfection de l'ouvrage même, que parce qu'elle est en plus petit volume. *Pensée* n'a pas la même signification que *croquis*. On dit j'ai fait un *croquis* de la *pensée* de tel, mais on ne dit point j'ai fait une *pensée* de la *pensée* de tel.

ESSAYER DE, ESSAYER À. On dit *essayer de*, quand le sens indique plus particulièrement les efforts mêmes que le but auquel ils tendent; et *essayer à*, quand le sens a plus de rapport au but qu'aux efforts.

ESSOR, VOL, VOLÉE. Le *vol* est l'action de s'élever dans les airs et d'en parcourir un espace; la *volée* est un *vol* soutenu et prolongé ou varié; l'*essor* est un *vol* hardi, haut et long, le plein *vol* d'un grand oiseau.

Le *vol* de la perdrix n'est pas long; les hirondelles passent, dit-on, la mer tout d'une *volée;* le faucon mis en liberté prend quelquefois un *essor* si haut qu'on l'a bientôt perdu de vue.

Tout oiseau prend son *vol;* vous donnez la *volée* à celui à qui vous donnez la liberté de s'envoler; vous le prenez à la *volée*, dans le cours de son *vol.* L'oiseau de proie prend un *essor* d'autant plus véhément, qu'il a été plus long-temps contraint.

Au figuré, une personne prend son *vol* et prend son *essor:* son *vol*, lorsqu'elle s'affranchit de ses entraves et qu'elle use de toute sa liberté; son *essor*, quand elle essaie librement ses forces et qu'elle s'abandonne à toute son énergie. Il y a de la hardiesse dans le *vol;* dans l'*essor* il y a une ardeur égale à la hardiesse. (Roubaud.)

EST, LEVANT, ORIENT. Le *levant* est littéralement le lieu où le soleil paraît se lever par rapport à un pays; l'*orient* est le lieu du ciel où le soleil commence à luire, la lumière à briller. L'*est* est le lieu de l'horizon d'où le vent souffle quand le soleil se lève.

Le *levant* appartient proprement à la sphère, à la géographie; l'*orient* à la cosmogonie, à l'astronomie; l'*est* à la navigation, à la météorologie.

La terre qui est immédiatement devant nous et plus près du soleil, est notre *levant;* mais tout l'espace de terre qu'il éclaire avant nous est l'*orient.* Nous appelons *Levant* une portion de l'empire ottoman qui borne d'un côté une partie de l'Europe, et les vastes parties des Indes et autres pays éloignés s'appellent l'*Orient.* Mais quand il s'agit de diriger notre marche ou de marquer sa direction, nous allons à l'*est*, à l'*ouest*, etc.

Les mots *Levant* et *Orient* ne s'emploient pas toujours indifféremment, lorsqu'il s'agit de commerce et de navigation. On appelle le *Levant* toutes les côtes d'Asie, le long de la Méditerranée, et même toute la Turquie asiatique; c'est pourquoi toutes les échelles, depuis Alexandrie en Egypte jusqu'à la mer Noire, et même la plupart des îles de l'Archipel, sont comprises dans ce qu'on nomme le *Levant.* Nous disons alors voyage du *Levant*, marchandises du *Levant*, etc., et non pas voyage d'*Orient*, marchandises d'*Orient*, à l'égard de ces lieux-là. Cela est si bien établi, que par *Orient* on entend la Perse, les Indes, Siam, le Tonquin, la Chine, le Japon, etc. Ainsi le *Levant* est la partie occidentale de l'Asie, et l'*Orient* est tout ce qui est au delà de l'Euphrate. Enfin, quand il n'est pas question de commerce et de navigation, et qu'il s'agit d'empire et d'histoire ancienne, on doit toujours dire l'*Orient.* L'empire d'*Orient*, l'église d'*Orient.*

ESTIMATION. V. Appréciation.

ESTIME, ADMIRATION, CÉLÉBRITÉ, GLOIRE. L'*estime* est un sentiment tranquille et personnel; l'*admiration* un mouvement rapide et quelquefois momentané; la *célébrité* une renommée étendue; la *gloire* une renommée éclatante, le concert unanime et soutenu d'une *admiration* universelle.

L'*estime* a pour base l'honnêteté; l'*admiration*, le rare et le grand dans le bien moral ou physique; la *célébrité*, l'extraordinaire, l'étonnant pour la multitude; la *gloire*, le merveilleux.

ESTIMER. V. Apprécier.

ESTIMER. V. Croire.

ESTRAPASSER, SURMENER. Ces deux mots se disent de l'action de fatiguer excessivement un cheval. *Estrapasser* un cheval, c'est le fatiguer excessivement par un trop long manège. *Surmener* un cheval, c'est le fatiguer excessivement en lui faisant faire une marche trop longue.

ESTROPIER. V. Blesser.

ÉTABLE. V. Écurie.

ÉTABLIR. V. Ériger.

ÉTAT, SITUATION. Ces deux mots se disent également des personnes et des choses.

État, du latin *status*, signifie seulement la manière actuelle d'existence d'une personne ou d'une chose, considérée en elle-même, c'est-à-dire dans les parties qui la constituent, qui font qu'elle est telle qu'elle est.

La *situation*, en latin *situs*, position, se dit des avantages ou des inconvéniens qui résultent pour une personne ou pour une chose de ses rapports avec les objets extérieurs et qui ne font pas partie d'elle-même. Une maison est en bon *état*, lorsque toutes les parties qui la composent sont solides, parfaitement convenables entre elles, et qu'elles concourent à la solidité et à la perfection de l'édifice. Une maison est en mauvais *état* lorsque toutes les parties, ou un grand nombre des parties qui la composent sont tellement dégradées, détériorées, qu'elles ne conviennent plus les unes avec les autres et ne contribuent plus à la solidité et à la perfection de l'édifice.

En parlant des personnes, un homme est en mauvais *état*, lorsque les parties dont son corps est composé, sont tellement viciées, détériorées, affaiblies, usées, qu'il ne jouit plus

de la plénitude des fonctions qui constituent un homme sain et bien portant.

L'*état* a donc rapport à la constitution des choses, aux choses considérées en elles-mêmes; et la *situation* résulte des rapports qu'elles ont avec les objets extérieurs.

Les *états* sont des conditions ou des manières d'être absolues et si propres à l'objet, qu'il faut nécessairement qu'il existe d'une de ces manières; et les *situations* sont des cas particuliers dans lesquels on ne se trouve que fortuitement et par évènement, et dont il est naturel de sortir.

Cette différence entre ces deux mots n'est pas moins sensible dans le sens moral ou figuré. L'ame est dans une *situation* tranquille, lorsqu'aucun objet extérieur ne lui cause des inquiétudes, des craintes, des tourmens; elle est dans un *état* tranquille, lorsque toutes ses facultés agissent de concert, et ne lui causent aucun trouble.

L'*état* d'une affaire consiste dans la question ou les questions qu'elle offre à décider; c'est là son essence. La *situation* d'une affaire consiste dans les rapports extérieurs qui lui sont plus ou moins avantageux ou plus ou moins nuisibles, dans les progrès qui facilitent sa conclusion, ou dans les obstacles qui la retardent; ce sont des circonstances extérieures tout-à-fait différentes de son état.

L'*état* des affaires est la disposition générale ou l'arrangement de leurs parties relativement au but; la *situation* des affaires est leur rapport actuel avantageux ou désavantageux, avec les évènemens ou les objets extérieurs qui peuvent les favoriser ou leur nuire. Vos affaires sont dans une bonne *situation* lorsqu'elles sont favorisées par les évènemens et par les objets extérieurs; elles sont dans une *situation* plus ou moins mauvaise lorsque des causes extérieures en retardent ou en menacent les progrès. On dit habituellement, *état* de la santé, *état* d'enfance, et non *situation* de santé, *situation* d'enfance, parce que la santé et l'enfance sont des manières d'exister qui résultent des qualités propres et internes du sujet, et non des influences du dehors ou des rapports avec les objets extérieurs.

Par une raison contraire, on dit la *situation* d'un infortuné, la *situation* d'un homme poursuivi par ses créanciers, la *situation* d'un criminel dont on poursuit le procès, et cette *situation*, qui dépend des rapports extérieurs, est autre chose que l'*état*.

On dit des *états* de *situation*, et l'on entend par cette expression des comptes détaillés qui donnent et établissent la manière d'être de la *situation*, ses qualités constitutives.

Selon la nature et les circonstances des choses, la *situation* est quelquefois constante, comme la *situation* d'un lieu, d'une ville, d'un domaine; et l'*état* est quelquefois changeant par les mêmes raisons, comme l'*état* de santé ou de maladie, l'*état* de grâce ou de péché. On dit une *situation* critique est un *état* chancelant; mais par lui-même l'*état* est plus ferme et plus durable que la *situation*; et la *situation* n'embrasse point, comme l'*état*, l'objet entier, ou toute sa manière sensible d'être.

ÉTAT. V. Condition.

ÉTEINDRE. V. Amortir.

ÉTERNEL. V. Continuel.

ÉTERNUMENT. V. Éboulement.

ÉTÊTER. V. Écimer.

ÉTINCELLE. V. Bluette.

ÉTIQUE, MAIGRE. On est *étique* par l'effet de l'étisie, maladie qui dessèche toute l'habitude du corps; on est *maigre* par sa constitution physique, ou par l'effet de quelque cause accidentelle qui a diminué ou ôté l'embonpoint.

ÉTOFFE. V. Drap.

ÉTOILE. V. Astre.

ÉTONNEMENT. V. Consternation.

ÉTONNER, SURPRENDRE. Ces deux mots expriment des impressions plus ou moins fortes que font sur notre ame des évènemens imprévus ou des choses extraordinaires. Ils ne diffèrent que du plus au moins, et les différens degrés qui les distinguent viennent ou de la nature des objets, ou de la disposition des esprits.

Ce qui *surprend* fait beaucoup moins d'impression que ce qui *étonne*.

La surprise est un mouvement de l'ame qui naît de la présence subite d'un objet ou d'un évènement inattendu, inopiné, imprévu. Si cet objet ou cet évènement n'est pas d'une grande importance, et qu'il ne fasse impression sur mon esprit, que parce qu'il est en opposition avec quelques idées que je m'étais formées, il ne produit en moi que la surprise.

Si cet évènement est d'une grande importance et qu'il renverse entièrement un système général d'idées que mon esprit s'était formé, il produit en moi l'étonnement.

Je croyais mon ami absent de Paris depuis deux jours, je le rencontre dans cette ville; cet évènement ne fait que me *surprendre*, parce qu'il est de peu d'importance par lui-même, et qu'il ne fait que détruire l'idée que je m'étais formée de son absence. Si j'apprends que mon ami, dont je croyais les affaires en bon état, vient de faire banqueroute,

j'en suis *étonné*, parce que cet évènement est d'une grande importance pour lui, et qu'il renverse toutes les idées que je m'étais formées de sa fortune, de la prospérité de ses affaires. Si je perds moi-même beaucoup à sa banqueroute, j'en suis plus *étonné* encore, parce que cet évènement est important pour moi, et qu'outre qu'il détruit les idées que je m'étais faites de la prospérité de ses affaires, il détruit encore la confiance particulière que j'y avais mise.

La surprise naît de l'ignorance, l'étonnement vient de la fausse science. Un évènement politique ne cause aucune surprise à l'homme d'État qui l'a prévu; il ne lui cause non plus aucun étonnement, parce qu'il est conforme au système politique qu'il a dans l'esprit. Il cause de la surprise au vulgaire qui ignore les causes et n'a pu calculer les effets. L'éclipse de soleil qui eut lieu, dit-on, au moment de la mort de Jésus-Christ, et à une époque où les savans ne la croient pas naturellement possible, doit *étonner* tous les astronomes, parce qu'elle renverse leur science et le système de leurs calculs; elle ne *surprend* pas de même les théologiens, parce qu'ils croient possibles et dépendans de la volonté de Dieu tous les événemens contraires au cours ordinaire de la nature.

Le singulier nous *surprend*, parce qu'il n'entre pas dans l'ordre de nos expériences et de nos idées; le merveilleux nous *étonne*, parce qu'il renverse nos connaissances et nos systèmes.

La surprise naît de la première impression faite sur les sens; l'étonnement d'une forte impression faite sur l'esprit. La surprise peut exister sans étonnement; mais l'étonnement est toujours précédé de la surprise. Un événement ne fait que nous *surprendre*, lorsque nous ne l'avons pas prévu; il nous *étonne*, lorsque, le comparant avec nos idées ou avec nos systèmes, nous trouvons qu'il les renverse.

Dans le cours ordinaire des choses, il arrive beaucoup de surprises; il n'y a d'étonnant que dans les choses importantes et extraordinaires. Dans l'étonnement, la commotion est plus forte, la secousse plus vive, l'impression plus profonde, l'effet plus grand et plus durable. La surprise trouble nos idées, l'étonnement les renverse. Il y a des surprises agréables et légères; mais l'étonnement n'a rien que de grand et de fort. Enfin l'étonnement est une extrême surprise, mêlée de crainte, d'admiration, d'effroi, de ravissement ou de tel autre sentiment distingué par un caractère de grandeur et de force qui confond les idées établies et se rend supérieur à elles.

Nous sommes surpris de ce à quoi nous n'avons pas songé; nous sommes étonnés de ce que nous ne concevons pas. Si vous avez calculé les possibles, l'évènement ne vous *surprendra* pas; dès que vous connaissez les causes, les effets ne vous *étonnent* plus.

On dit s'*étonner*, et non se *surprendre*; ce qui prouve qu'étonnement a un rapport intime avec nos idées, avec nos systèmes. Je m'*étonne*, lorsque je réfléchis, que je compare l'événement avec mes idées, et que je trouve qu'il les détruit.

Quand je suis surpris de l'évènement, je suis seulement passif; c'est l'événement seul qui fait impression sur moi, et y cause le sentiment de la surprise. Quand je suis étonné, c'est ma réflexion, ce sont mes idées qui causent l'étonnement.

Plus l'événement paraît étrange à l'esprit, et plus la surprise est grande; plus l'événement est contraire aux idées établies dans l'esprit, et plus l'étonnement est grand; et plus je compare l'événement avec ces idées, plus je m'*étonne*.

ÉTOUFFER, SUFFOQUER. Ces deux mots ont rapport à la suppression ou à l'affaiblissement du mécanisme de la respiration dans les animaux.

Étouffer, du grec *tuphéin*, allumer, signifie proprement comprimer le feu, la flamme, de manière à le concentrer en lui-même et à l'éteindre faute d'aliment. La respiration est une espèce de foyer qui a son siège dans les poumons, foyer qui se renouvelle sans cesse par l'inspiration et l'expiration. *Étouffer* un animal, c'est éteindre ce foyer en lui coupant toute communication avec l'air qui lui sert d'aliment. On *étouffe* un animal en empêchant ses poumons de recevoir l'air et de le rejeter alternativement.

Suffoquer, du latin *suffocare*, formé de la préposition *sub*, sous, et de *faux*, la gorge. *Suffoquer*, c'est nuire à la respiration, ou même la faire cesser entièrement, en serrant la gorge qui lui sert de canal.

Étouffer a un rapport immédiat avec la respiration même; il la fait cesser sur-le-champ. *Suffoquer* a un rapport particulier à l'organe; c'est l'obstruer, l'empêcher de faire ses fonctions.

On dit *étouffer* un foyer; *étouffer* du charbon ardent, de la braise allumée; et au figuré, *étouffer* une affaire, une rébellion, *étouffer* ses passions, ses sentimens, ses remords; mais on ne dit pas *suffoquer* une af-

Digitized by Google

faire, *suffoquer* ses passions; parce que, dans le premier cas, on agit sur un foyer, dont on comprime l'activité et dont on empêche la communication au dehors; et que dans le second, il n'y a point d'organes dont on puisse dire qu'ils sont embarrassés, suffoqués : *suffoquer* ne se dit qu'au propre.

La pression des poumons produit l'étouffement; la suffocation est produite par un embarras dans la trachée-artère ou dans les bronches.

Un fétu arrêté dans la trachée-artère *suffoque*, le canal est embarrassé On *étouffe* dans un air trop doux ou trop rare; le foyer manque d'un aliment convenable, il s'éteint. Les noyés ne sont point *étouffés*, comme on l'a cru, par l'eau qui entre dans les poumons; ils sont *suffoqués* par l'eau qui, pesant sur la glotte, bouche le passage de l'air.

Assurément ce qui *suffoque*, *étouffe* à la fin, mais cela n'empêche pas que ces deux actions ne doivent être distinguées, et qu'*étouffer* ne puisse se dire que de ce qui attaque directement le foyer de la respiration, et *suffoquer* de ce qui en attaque les organes. Un homme que l'on pend est d'abord *suffoqué* par l'action violente que l'on opère sur sa gorge; il est ensuite *étouffé* par l'effet de cette suffocation. L'étouffement est alors le dernier degré de cette suffocation.

ÉTOURDI. V. ÉCERVELÉ.

ÊTRE, EXISTER, SUBSISTER. *Être* convient à toutes sortes de sujets, substances ou modes, et à toutes les manières d'être, soit réelles, soit idéales, soit qualificatives. *Exister* ne se dit que des substances, et seulement pour en marquer l'*être* réel. *Subsister* s'applique également aux substances et aux modes, mais avec un rapport à la durée de leur *être* que n'expriment pas les deux premiers mots.

On dit des qualités, des formes, des actions, de l'arrangement, du mouvement et de tous les divers rapports qu'ils *sont*. On dit de la matière, de l'esprit, des corps et de tous les êtres réels, qu'ils *existent*. On dit des États, des ouvrages ni détruits ni changés, qu'ils *subsistent*.

Le verbe *être* sert ordinairement à marquer l'évènement de quelque modification ou propriété dans le sujet; celui d'*exister* n'est d'usage que pour exprimer l'évènement de la simple existence; et l'on emploie celui de *subsister* pour désigner un évènement de durée qui répond à cette existence ou à cette modification. Ainsi l'on dit que l'homme *est* inconstant, que le phénix n'*existe* pas, que tout ce qui est d'établissement humain ne *subsiste* qu'un temps. (GIRARD.)

ÉTROIT, STRICT. *Étroit* est pris ici au figuré, dans le sens de rigoureux, sévère. *Strict* signifie proprement la même chose. Ainsi on dit le sens *étroit* ou *strict* d'une proposition, un droit *étroit* ou *strict*; mais *étroit* est du discours ordinaire, et *strict* du style des théologiens, des philosophes, des jurisconsultes. *Strict*, comme terme didactique, est d'une précision plus rigoureuse qu'*étroit*. *Étroit* se dit par opposition au sens étendu; et *strict* par opposition au sens relâché. Le sens *strict* est très *étroit*, c'est le sens le plus sévère.

Le sens *étroit* a plus de rapport à la grammaire et à la logique; le sens *strict* en a davantage à la morale.

Étroit désigne plutôt ce que la chose est en soi, et *strict* la manière dont on la prend. Ainsi une obligation est *étroite* ou rigoureuse en elle-même; et on prend une obligation dans le sens *strict*, ou dans toute la rigueur de la lettre.

On dit qu'un homme a la conscience *étroite* et non *stricte*, pour marquer qu'il a des principes sévères ou des sentimens scrupuleux; mais on dit qu'il est *strict*, et non *étroit*, pour marquer qu'il prend tout à la rigueur et au pied de la lettre, dans la plus régulière exactitude.

Un mot, dans son sens *étroit*, est un mot circonscrit dans son sens propre et naturel; on le prend dans son sens *strict*, lorsqu'on l'emploie rigoureusement en ce sens. Le sens *étroit* d'une proposition est le sens présenté par la signification rigoureuse de ses termes; le sens *strict* d'une proposition, est le sens de cette proposition appliqué dans son sens *étroit* ou rigoureux. Voilà le sens *étroit* de cette proposition. Vous employez cette proposition dans son sens *strict*. Le sens est *étroit* par sa nature, il est *strict* par son emploi.

Un devoir *étroit* est celui qui est exprimé en termes si clairs et si précis, que le sens ne peut en être ni restreint ni étendu; un devoir *strict* est un devoir que l'on doit remplir à la rigueur, sans aucun adoucissement ni relâchement.

ÉTUDIER. V. APPRENDRE.

EUMÉNIDES, FURIES. Les Romains appelaient *furies*, les Grecs, *euménides*, certaines divinités subalternes chargées de tourmenter la conscience des coupables.

Les *euménides* appartiennent proprement à la mythologie et à l'histoire grecques, et les *furies* à la mythologie et à l'histoire romaines. Le nom de *furie* est très connu dans notre langue, et l'on dit, même familièrement d'une femme méchante et emportée que c'est une

furie. Le nom d'*euménides* n'est familier qu'aux savans.

Les *furies* ne se prennent qu'en mauvaise part; elles sont les ministres de la colère et de la vengeance, elles ne font que désoler et punir les criminels. Le mot d'*euménides* se prend dans un sens défavorable; elles frappent le coupable, mais pour le corriger; par la peine elles le conduisent au repentir. Le châtiment est une expiation; du mal elles tirent le bien.

Ainsi, à bien distinguer les idées propres de ces mots, les *furies* punissent le crime, et les *euménides* châtient les coupables. Les *furies* poursuivent les criminels pour venger la justice; les *euménides* les frappent pour les ramener à l'ordre.

S'ÉVADER. V. S'ÉCHAPPER.

ÉVALUATION. V. APPRÉCIATION.

ÉVAPORÉ. V. ÉCERVELÉ.

ÉVEILLER, RÉVEILLER. Ces deux mots expriment l'action de tirer quelqu'un du sommeil.

Le sommeil doit être considéré comme un temps de repos nécessaire pour réparer les forces épuisées du corps. Lorsque ce temps est fini et que mes forces sont suffisamment réparées, je m'*éveille* naturellement de moi-même et sans le vouloir, ou bien on m'*éveille*, et mon sommeil cesse.

Mais si mon sommeil est interrompu avant que mes forces soient entièrement réparées, je me *réveille* ou on me *réveille*.

Éveiller, c'est faire cesser le sommeil après un effet suffisant; *réveiller*, c'est rompre le sommeil, l'interrompre avant que son effet soit accompli.

J'ai l'habitude de m'*éveiller* tous les jours à cinq heures du matin, et je m'*éveille* ordinairement à cette heure, parce que j'ai assez dormi. Mais s'il arrive un jour où je me sois plus fatigué qu'à l'ordinaire, il me faut un sommeil plus long pour réparer mes forces, et alors je ne m'*éveille* qu'à sept ou huit heures. Mon sommeil n'est achevé qu'à cette heure-là; si l'on m'eût tiré du sommeil à cinq heures, comme à l'ordinaire, on m'aurait *réveillé*, parce que mon sommeil n'était pas achevé, que mes forces n'étaient par suffisamment réparées.

Si après un sommeil paisible qui a duré jusqu'au milieu de la nuit, je sens que j'ai assez dormi, que mes forces sont suffisamment réparées, je m'*éveille* et ne peux plus me rendormir; j'ai pris assez de repos. Mais si mon sommeil est interrompu avant que la réparation de mes forces soit complète, soit par quelque cause étrangère, soit par quelque trouble de mon esprit, alors je me *réveille*; un bruit m'a *réveillé*, un songe m'a *réveillé*; et ordinairement je me rendors pour achever de prendre mon repos.

Mon domestique m'*éveille* ordinairement chaque matin à cinq heures, parce qu'ordinairement à cette heure, mes forces sont suffisamment reparées par le sommeil. Mais s'il arrive que j'aie mal passé la nuit, et que je me sois rendormi vers le matin, il me *réveille*, et il a ordinairement de la peine à me *réveiller*.

Un bruit léger ou un bruit considérable me *réveille*, si je n'ai pas assez dormi; un bruit léger un ou grand bruit m'*éveille*, si j'approche du moment où j'ai assez dormi, et où je m'*éveille* ordinairement.

Un homme accoutumé à s'*éveiller* ou à être *éveillé* à sept heures du matin, dira à ses domestiques, vous m'*éveillerez* à sept heures, s'il est arrivé des lettres pendant la nuit. Au contraire, une personne qui a une affaire importante en tête et qui attend des nouvelles avec impatience, dira en se couchant, s'il vient des lettres cette nuit, qu'on ne manque pas de me *réveiller*. Dans le premier cas, on fait cesser le sommeil au moment où il devait naturellement cesser; dans le second, on le rompt ou on l'interrompt, on l'empêche de continuer jusqu'à la réparation entière des forces.

Au figuré, *éveiller* et *réveiller* n'ont pas tout-à-fait la même signification ni la même différence. On dit *éveiller* le courage, la haine, la colère, et *éveiller* signifie ici animer, exciter, inspirer, provoquer, allumer le courage, la haine, etc. *Réveiller* c'est les ranimer, les renouveler, leur donner de nouvelles forces. Vous *éveillez*, vous animez le courage d'un homme tranquille qui ne songe point au danger; vous *réveillez*, vous ranimez le courage de celui qui l'a perdu ou qui le perd.

ÉVÈNEMENT. V. ACCIDENT.

ÉVENTÉ. V. ÉCERVELÉ.

ÉVÊQUE, PONTIFE, PRÉLAT. *Pontife* qui fait ou dirige les choses sublimes, les choses saintes, celles de la religion. Le latin *pontifex* qualifie l'homme chargé des choses sacrées, puissant en matière de religion, un chef religieux. Le *pontife*, dit Cicéron, préside aux choses sacrées.

Prélat, qui est élevé au-dessus des autres, placé dans un rang haut, distingué, par sa place, selon la valeur du latin *prælatus*, qu'il nous a plu d'appliquer à l'ordre ecclésiastique exclusivement à tout autre. Il y a dans l'église deux sortes de *prélats*: les *évêques* prennent le premier; le second est composé

d'abbés, de généraux d'ordre, de doyens, etc., qui ont des droits honorifiques, tels que celui de porter la crosse et la mitre, etc. A Rome, les ecclésiastiques qui ont le droit de porter l'habit violet s'appellent *prélats*. Le *prélat* est distingué par la supériorité et par des honneurs.

Évêque, espèce de magistrat qui, par une consécration ou destination particulière, exerce une juridiction et veille au gouvernement d'un district, d'un diocèse. C'est le grec *episkopos*, le latin *épiscopus*, inspecteur, surveillant, intendant.

Ainsi vous êtes *pontife* par la puissance et par la hauteur des fonctions que vous exercez dans l'église; vous êtes *prélat* par la dignité et par le rang que vous occupez dans la hiérarchie ecclésiastique; vous êtes *évêque* par la consécration et par le gouvernement spirituel que vous avez d'un diocèse. Le pontificat est une domination; la prélature une distinction, l'épiscopat une charge. La domination du *pontife* lui donne le droit de commander et de présider; la distinction du *prélat* lui attribue la préséance et les prérogatives honorifiques; la charge d'*évêque* impose le devoir de veiller et de pourvoir aux besoins spirituels d'un troupeau.

Dans le langage ordinaire, le nom de *pontife* n'est donné qu'au souverain *pontife* (au pape), aux *pontifes* de l'ancienne Rome ou autres anciens, aux saints *évêques* dont l'église fait l'office. Ces cas-là exceptés, *pontife* ne se dit que dans le style relevé pour désigner un *évêque*, et ce nom est destiné à inspirer de la vénération; *prélat* est de tous les styles, et sur-tout du style poétique, qui ne s'accommode pas du mot *évêque*; mais ce nom, qui n'exprime ni juridiction, ni office particulier, a quelquefois excité la censure qui s'égaie sur l'oisiveté, l'inutilité, le faste, l'ambition, les vices, de quelques individus de cet ordre.

Évêque est le nom propre et vulgaire des *prélats* chargés de la conduite spirituelle d'un diocèse. Ce nom distingue, des simples prêtres, l'ordre éminent de ceux qui jouissent de toute la gloire et de tous les pouvoirs du sacerdoce; et chaque *évêque* se distingue des autres par le nom de la ville où il est censé résider. (Roubaud.)

ÉVITER. V. Éluder.

ÉVITER. V. Épargner.

ÉVOQUER. V. Appeler.

EXACTITUDE. V. Attention, Correction.

EXALTATION. V. Enthousiasme.

EXCÉDER, OUTRE-PASSER. Ces deux mots signifient aller au-delà. Mais *excéder* se dit du nombre, de la quantité, de l'étendue; et *outre-passer* des bornes, des limites, des barrières. La recette *excède* la dépense. Son revenu n'*excède* pas dix mille francs. Vous avez *outre-passé* mes ordres; par ces ordres, j'avais mis des bornes à votre action. On *outre-passe* des pouvoirs, parce que les pouvoirs sont circonscrits dans des bornes.

ÊTRE EXCELLENT, EXCELLER. *Exceller* suppose une comparaison, met au-dessus de tout ce qui est de la même espèce, exclut ses pareils et s'applique à toutes sortes d'objets. *Être excellent* place simplement au plus haut degré sans faire de comparaison, souffre des égaux, et ne convient bien qu'aux choses de goût. Ainsi l'on dit que le Titien a *excellé* dans le coloris, Michel-Ange, dans le dessin, et que Silvia est *excellente* actrice.

Quelque mécanique que soit un art, les gens qui *excellent* s'y font un nom: plus un mets est *excellent*, plus il est quelquefois dangereux d'en trop manger. (Girard.)

EXCELLER. V. Excellent.

EXCEPTÉ, HORMIS, HORS. Ces trois mots marquent un rapport de distinction, de séparation.

Excepté, du latin *exceptum*, tiré ou distrait de, indique la distinction d'un objet qui se trouve compris parmi plusieurs autres, avec lesquels il ne doit pas être confondu sous quelque rapport particulier, quoiqu'il y soit et qu'il y reste compris sous les rapports généraux. Il travaille toute la semaine, *excepté* le dimanche; c'est-à-dire, quoique le dimanche soit et reste compris dans les jours de la semaine, il faut le distinguer de ces jours, sous le rapport du travail, et ne pas le confondre avec eux. Tous ses enfans sont militaires, *excepté* le plus jeune, c'est-à-dire quoique le plus jeune de ses enfans soit et reste compris dans la classe de ses autres enfans sous le rapport commun de la paternité, il ne faut pas le confondre avec eux sous le rapport particulier de l'état qu'ils ont embrassé.

Hors, opposé à dans, marque que l'objet n'est point compris par lui-même dans la classe des objets indiqués, mais que par sa nature et ses qualités il ne peut y être admis et en est totalement séparé. Tous ses enfans sont militaires, *hors* le plus jeune, qui est boiteux et trop petit. Le citoyen libre a le pouvoir civil de tout faire pour ses intérêts, *hors* l'injustice; c'est-à-dire l'injustice est une chose qui par sa nature est exclue, séparée du pouvoir civil de l'homme.

Hormis, c'est-à-dire mis *hors*, exprime la séparation d'une chose qui, quoiqu'elle existe naturellement dans la classe générale, a été mise hors de cette classe par la volonté des hommes. Le mahométisme permet toutes sortes d'alimens, *hormis* le vin. Le vin n'est pas naturellement exclu de la classe des alimens, mais il a été mis *hors* de cette classe, par la volonté du législateur des mahométans. On dira de même qu'un testateur appelle tous ses proches à sa succession, *hormis* tels et tels qui n'ont pas besoin de ses bienfaits, ou qu'il en croit indignes. Les tels et tels ne sont pas naturellement exclus de la classe de ses proches, mais ils ne font point partie de la classe des héritiers, parce que le testateur les en a mis *hors*.

Ainsi, *excepté* indique la distinction particulière qu'il faut faire d'une chose, dans la classe générale où elle est comprise; *hors* marque la séparation naturelle de l'objet, d'avec les autres objets compris dans la classe générale; *hormis* indique l'exclusion donnée à quelqu'un ou à quelque chose de la classe générale dans laquelle il était naturellement compris.

J'ai fait tous les chants de ce poème, *excepté* le second.

Les maux moraux sont tous dans l'opinion, *hors* un seul qui est le crime. (J.-J. Rousseau.)

Il reçoit chez lui tous ses voisins, *hormis* les méchans.

EXCESSIF. V. Démesuré.

EXCITER. V. Aiguillonner, Animer.

EXCITER. V. Animer.

EXCRÉMENS, RÉCRÉMENS. On nomme *excrémens* toutes les matières qui sont rejetées hors du corps des animaux ou des végétaux, par les fonctions naturelles de la vie. L'urine, le résidu de la digestion, la sueur, la transpiration cutanée et pulmonaire, le mucus du nez, le cérumen des oreilles, les évacuations critiques des maladies, sont des *excrémens*. Les *récrémens*, au contraire, sont des humeurs préparées pour quelques fonctions utiles de la vie. La salive, la bile, le mucus des bronches, le suc pancréatique, la lymphe, le sperme, les larmes, la graisse, etc.; et dans les plantes, la sève, les sucs propres, l'huile, la gomme, la résine, sont des *récrémens*. Les *excrémens* sont le résidu de la vie, ou plutôt le résultat de la décomposition et le marc des alimens. Les *récrémens* sont les élémens de la vie, la matière qui prépare les organes ou qui sert à leurs fonctions.

EXCURSION, IRRUPTION. *Excursion* marque l'action d'entrer, sans déclaration de guerre, dans un pays voisin, par un endroit qui n'est pas gardé, et sans éprouver de résistance.

Irruption signifie l'action d'entrer sans déclaration de guerre dans un pays voisin, en forçant les barrières, en détruisant ou dispersant ceux qui sont préposés à leur garde.

EXCUSE, PARDON. On fait *excuse* d'une faute apparente; on demande *pardon* d'une faute réelle. L'une est pour se justifier et part d'un fond de politesse; l'autre est pour arrêter la vengeance ou pour empêcher la punition, et désigne un mouvement de repentir.

Le bon esprit fait excuser facilement; le bon cœur fait pardonner promptement. (Girard.)

L'académie, dans sa dernière édition, dit: je vous en demande *excuse*. Demander *excuse* est un vrai galimatias qui choque également et l'usage et la raison. Nous ne demandons à un autre que ce qu'il peut nous accorder. Ainsi l'on dit, je vous demande *pardon*, parce que celui à qui je parle peut me répondre, je vous accorde le *pardon* que vous me demandez. Mais je ne peux pas dire je vous demande *excuse*, parce que celui à qui je parle ne peut pas me répondre, je vous l'accorde. Accorder une *excuse* ne signifie rien en notre langue. Si j'ai commis une faute envers quelqu'un, ou contre la civilité, ou contre la discrétion, je lui dis, je vous fais *excuse* de mon procédé peu honnête ou peu discret; et quand il est content de la satisfaction, il reçoit mon *excuse*, mais il ne m'accorde point *excuse* Afin donc de s'exprimer comme toutes les personnes raisonnables et comme tous les bons écrivains, il faut toujours, dire je vous demande *pardon*, je vous fais mes *excuses*.

EXCUSER, PARDONNER. On *excuse* les fautes involontaires, celles que les circonstances ou les intentions rendent excusables. On pardonne une faute grave qui mérite animadversion, punition, châtiment. Le premier prend sa source dans l'équité, le second dans l'humanité.

EXÉCRABLE. V. Abominable.

EXÉCRATION, IMPRÉCATION, MALÉDICTION. L'*imprécation* est, à la lettre, l'action de prier contre, du latin *precatio*, action de prier, et *in* contre. La *malédiction* est l'action de maudire, du latin *dictio*, action de dire, et *malè* mal. L'*exécration* est l'action d'exécrer, du latin *sacratio consecratio*, action de sacrer ou de consacrer, et *ex*, dehors. *Exécration* exprime deux actions différentes, celle de perdre la qualité de sacré, et celle d'attirer ou provoquer contre quel-

qu'un la vengeance divine. Dans un sens relâché, il désigne encore une sainte horreur, l'horreur la plus profonde, ou même l'action digne de cette horreur. Il s'agit de l'*exécration* qui réclame la colère du ciel contre un objet.

L'*imprécation* est donc proprement une prière; la *malédiction*, un souhait ou un arrêt prononcé; l'*exécration*, une sorte d'anathème religieux.

L'*imprécation* invoque la puissance contre un objet; la *malédiction* prononce son malheur, l'*exécration* le dévoue à la vengeance céleste.

Celui qui abuse indignement et impunément de son pouvoir contre celui qui ne peut se défendre, s'attire des *imprécations;* le faible opprimé ne peut qu'appeler au secours. Celui qui se complait dans le mal qu'il fait aux autres, ou même dans celui qu'il leur voit souffrir, s'attire des *malédictions;* la plainte dédaignée se change en cris de haine. Celui qui viole audacieusement ce qu'il y a de plus sacré, s'attire des *exécrations*. Le sacrilége est proprement et rigoureusement exécrable.

L'*imprécation* part de la colère et de la faiblesse; la *malédiction* vient aussi de la justice et de la puissance; l'*exécration* naît d'une horreur religieuse, et c'est pourquoi ce sentiment s'appelle aussi *exécration*, comme quand on dit avoir en *exécration*. (Roubaud.)

EXÉCUTER. V. Effectuer, Accomplir.

EXÉCUTION. V. Accomplissement.

EXEMPLE, IMITER L'EXEMPLE, SUIVRE L'EXEMPLE. *Exemple* signifie modèle; *imiter*, c'est faire l'image d'une chose, copier un modèle, retracer sa ressemblance. On *imite* donc, à la lettre et à la rigueur, les *exemples*.

Suivre, c'est aller après, en second, marcher à la suite, sur les traces, dans la même voie. Pour *suivre*, il faut qu'il y ait quelqu'un ou quelque chose qui aille en avant.

Exemple peut se prendre en deux sens: ou il signifie un modèle complet, comme une pièce d'écriture, un tableau; ou il signifie un modèle d'action, de conduite, comme l'action de travailler à quelque chose ou la conduite que l'on tient. Dans le premier sens on dit imiter une *exemple*, parce qu'il s'agit de la retracer telle qu'elle est. On ne peut pas dire suivre une *exemple*, parce que l'*exemple* est fixe et complette, qu'elle ne marche pas avant. On ne suit pas ce qui reste en place.

Dans le second cas, on l'action, la conduite que l'on regarde comme modèle, est complète, c'est-à-dire qu'ayant atteint son but, elle est stable, immobile, elle n'est plus en mouvement. Alors on doit dire imiter l'*exemple;* car le modèle est complet, il est sous les yeux; il n'avance plus; on ne peut pas le *suivre*, il s'agit de l'*imiter*. Mais si l'action, si la conduite que l'on veut proposer pour modèle, pour *exemple*, n'est pas complète, n'est pas finie, si elle continue d'agir pour parvenir à son but et former un modèle complet, on ne dira pas *imitez l'exemple*, parce que le modèle n'étant pas complet ne peut être imité dans les parties qui n'existent pas encore; on ne peut que le *suivre*, que s'y conformer successivement à mesure qu'il avance. Je dirai donc, voyez comme votre frère étudie, et *suivez* son *exemple*, étudiez comme lui. Le modèle de sa conduite n'est pas complet, il le complète à mesure qu'il avance dans l'étude; on ne peut pas encore l'*imiter*, il faut le *suivre*. On dira de même, votre ami s'enrichit par son activité et son travail, *suivez* son *exemple*, ayez aussi de l'activité et livrez-vous comme lui au travail; un grenadier monta à l'assaut, les autres *suivirent* son *exemple;* ils ne le prirent pas pour modèle, mais pour guide.

Mais lorsque le modèle que l'on propose est complet, lorsqu'il n'y a plus rien à y ajouter, on emploie *imiter*. Les disciples de Socrate, pendant sa vie, *suivaient* son *exemple;* ceux qui veulent aujourd'hui conformer leur vie à la sienne, *imitent* son *exemple*.

On ne *suit* pas *l'exemple* des personnes qui n'existent plus, on l'*imite;* le modèle est complet, il n'y a plus rien à *suivre*, il s'agit d'*imiter*. On ne dit pas *suivez* les *exemples* de vos ancêtres; mais *imitez* les *exemples* de vos ancêtres.

EXEMPTION, IMMUNITÉ. L'*immunité* est la dispense d'une charge onéreuse; l'*exemption* est une exception à une obligation commune. L'*exemption* vous met hors de rang; l'*immunité* vous met à l'abri d'une servitude.

Immunité ne se dit proprement qu'en matière de jurisprudence et de finance; c'est une *exemption* de charges civiles ou de droits fiscaux. L'*exemption* s'étend à tous les genres de charges, de droits, de devoirs, d'obligations dont on peut être affranchi. Ainsi on dit *exemption* de soins, de vices, d'infirmités, etc., dans l'ordre moral ou physique.

L'*immunité* est proprement un titre en vertu duquel les personnes ou les choses sont soustraites à quelque charge civile ou sociale.

L'*exemption* est l'affranchissement particulier de quelque charge à laquelle des personnes ou des choses auraient été soumises avec les autres, sans cette exception à la règle commune.

L'*immunité* est plutôt une sorte de droit établi et fondé sur la nature ou la qualité des choses. L'*exemption* est plutôt une sorte de privilège accordé par la faveur ou par des considérations particulières.

Immunité s'applique principalement aux *exemptions* dont jouissent des corps, des communautés, des villes, un ordre de citoyens. On dira plutôt *exemption*, lorsqu'il s'agira de privilèges particuliers, personnels ou attachés à des offices qui ne tiennent point à l'ordre naturel de la société.

Immunité marque d'une manière générale, la décharge ou l'*exemption* de charge sans spécifier de laquelle; c'est au mot *exemption* que cette fonction grammaticale est réservée. On dit l'*exemption* et non l'*immunité* des tailles, de droit, de garde, de tutelle, etc. On dit l'*immunité* plutôt que l'*exemption* des personnes, des lieux, d'un genre de commerce, d'une communauté. L'*immunité* tombe donc proprement sur les objets qui en jouissent; et l'*exemption* détermine de quels avantages particuliers ils jouissent. La prérogative de l'*immunité* de certains lieux procure à ceux qui les habitent, l'*exemption* de certains droits, de certaines sujétions, de poursuites personnelles.

Les libertés, les franchises, les *immunités*, les *exemptions*, sont souvent associées et mêlées dans le style des réglemens. On observe que les libertés et les franchises consistent à n'être point sujettes à certaines charges ou devoirs, au lieu que l'*immunité* et l'*exemption* consistent à en être déchargé par une concession particulière, sans laquelle on y serait sujet. V. Liberté, Franchise. (Extrait de (Roubaud.)

EXHALAISONS, VAPEURS. Les *exhalaisons* diffèrent des *vapeurs*, en ce que celles-ci, composées en grande partie d'eau raréfiée, sont susceptibles de se condenser par le froid, et de paraître sous une forme liquide; au lieu que les *exhalaisons* demeurent à l'état gazeux, et souvent sont susceptibles de s'enflammer. On donne principalement le nom d'*exhalaisons* aux émanations chargées de gaz hydrogène mêlé avec le gaz azote, tel que l'air inflammable des marais, ou avec d'autres substances telles que le gaz hydrogène sulfuré qui minéralise la plupart des eaux thermales, et qui répand une odeur insupportable, partout où le soufre se trouve combiné avec une terre alcaline, tel que le gaz hydrogène phosphoré qui s'élève des cimetières et des voiries, et qui, en s'enflammant par le contact de l'air, forme les feux follets.

EXHAUSSER. V. Élever.

EXHUMER. V. Déterrer.

EXIGU, PETIT. *Petit* se dit en général de toutes les choses physiques ou morales qui sont moindres que d'autres de la même espèce. Ce mot est de tous les styles et opposé à grand.

Exigu signifie proprement insuffisant. Un repas *exigu*, une somme exiguë. On dira au moral et au physique, que les moyens d'un homme sont *exigus* pour exprimer qu'il manque d'esprit, d'intelligence ou de biens. En un mot c'est l'insuffisance que ce mot rappelle plutôt que la petitesse.

Exigu est un terme familier et qui emporte souvent avec soi une idée accessoire de plaisanterie ou de mépris. On dit en plaisantant qu'un homme a donné un repas *exigu*, pour ne pas dire qu'il a donné un repas mesquin. *Petit* exprime l'état réel de petitesse, sans désigner l'insuffisance. On dit un *petit* enfant, et non un enfant *exigu*. La fortune d'un homme est *petite*, mais elle lui suffit. Si elle est *exiguë*, elle ne lui suffit pas.

EXILER. V. Bannir.

EXISTENCE, SUBSISTANCE. L'*existence* se donne par la naissance, la *subsistance* par les alimens. Le terme d'exister, dit à ce sujet l'abbé Girard, n'est d'usage que pour exprimer l'évènement de la simple *existence*; et l'on emploie celui de subsister pour désigner un évènement de durée, qui répond à cette *existence* ou à cette modification. Exister ne se dit que des substances, et seulement pour en marquer l'être réel; subsister s'applique aux substances et aux modes; mais toujours avec un rapport à la durée de leur être.

On dit de la matière, de l'esprit, des corps, qu'ils existent. On dit des États, des ouvrages, des affaires, des lois et de tous les établissemens qui ne sont ni détruits ni changés, qu'ils subsistent. (Jaucourt.)

EXISTER, SUBSISTER. V. Existence.

EXISTER V. Être.

EXPÉDIENT, RESSOURCE. L'*expédient* est un moyen de se tirer d'embarras ou de lever une difficulté quelconque; la *ressource* est un moyen de se relever d'une chute ou de sortir d'une grande détresse. La *ressource* suppose un mal à reparer; l'*expédient* ne suppose qu'un obstacle à vaincre. La *ressource* supplée à ce que nous avons perdu, à ce qui nous

manque; l'*expédient* vient à bout de ce qui s'oppose à nous, de ce qui résiste. L'*expédient* opère dans toutes les affaires difficiles; la *ressource* roule sur quelque grand intérêt. L'*expédient* facilite le succès; la *ressource* remédie au mal. La *ressource* agit plus en grand et avec une plus grande vertu, et dans des conjonctures plus critiques que l'*expédient*.

Dans les affaires courantes de la vie, nous avons sans cesse besoin d'*expédiens*; dans les calamités il faut des *ressources*. L'habitude des affaires, la connaissance de ce qu'on appelle la carte du pays, l'industrie, la dextérité, l'habileté, nous fournissent des *expédiens*. Une tête forte, une ame ferme, le génie, la fortune, le crédit, etc., nous assurent des *ressources*.

Dans l'embarras des finances, le moyen qui ne fait face qu'au besoin du moment, n'est qu'un *expédient*; celui qui étend sa bénigne influence sur l'avenir, est une *ressource*. (Roubaud.)

EXPÉDITIF. V. Diligent.

EXPÉRIENCE, OBSERVATION. (Physique.) L'*observation*, moins recherchée et moins subtile, se borne aux faits qu'elle a sous les yeux, à bien voir et à détailler les phénomènes de toute espèce que le spectacle de la nature présente; l'*expérience*, au contraire, cherche à la pénétrer plus profondément, à lui dérober ce qu'elle cache, à créer, en quelque manière, par la différente combinaison des corps, de nouveaux phénomènes pour les étudier. Enfin elle ne se borne pas à écouter la nature, mais elle l'interroge et la presse. (*Encyclopédie*.)

EXPÉRIENCE. V. Épreuve, Essai.

EXPÉRIENCE. V. Observation.

EXPLICATIONS. V. Annotations.

EXPLIQUER. V. Développer.

EXPLOIT, PROUESSE. Ces deux mots se disaient originairement des actions de guerre signalées et mémorables, accompagnées de grands desseins et de grands intérêts. De glorieux *exploits*. Mais peu à peu on a jeté du ridicule sur celui de *prouesse*, et on ne le dit plus aujourd'hui qu'en plaisantant et en parlant des extravagantes *prouesses* des chevaliers errans. La *prouesse* n'est plus proprement que l'action d'un chevalier errant, d'un paladin; l'*exploit* est d'un grand capitaine, d'un grand général. On lit dans les romans les *prouesses* d'Amadis et d'Esplandian; on lit dans l'histoire les *exploits* d'Alexandre et de César. Il n'y a qu'un aventurier qui fasse des *prouesses*, et qu'un homme ridiculement vain qui parle de ses *prouesses*. Les héros, les conquérans, font des *exploits*, et c'est aux *exploits* que la renommée et la gloire s'attachent. Un trait de courage singulier, étonnant, mais sans un grand dessein et un grand intérêt, pourrait peut-être bien encore s'appeler une *prouesse*; mais il faut pour l'*exploit* de grands intérêts et de grands desseins.

EXPRESSION, MOT, TERME. Le *mot* est un son articulé, ou une totalité de sons articulés auxquels l'usage a attaché, dans une langue, le signe d'une idée totale. *Mot* grec, *mot* latin, *mot* français. Il a rapport au matériel des parties dont il est composé, ou à sa signification formelle. Dieu est un *mot* français auquel l'usage, parmi les Français, a attaché le signe de l'Être Suprême.

Le *terme* est un *mot* considéré comme pouvant avoir des significations différentes. Ainsi le *mot* Dieu devient un *terme* si, cessant de le considérer comme le signe d'une idée unique, on le considère comme pouvant être appliqué à plusieurs idées différentes, ou comme consacré à une certaine classe d'idées, comme les *termes* techniques. Les anciens admettaient plusieurs dieux. Dieu, dans leur langage, était un *terme* qui pouvait être appliqué à tous les êtres qu'ils regardaient comme des dieux.

Le *mot* appartient à la langue. Dieu est un *mot* qui appartient à la langue française; le *terme* est du sujet. Dieu, l'Être Suprême, sont des *termes* différens, par lesquels on désigne également le maître de l'univers. Un *terme* est clair, lorsqu'il indique le sujet clairement et distinctement. Il est obscur, lorsqu'il le désigne d'une manière obscure. On emploie les *mots* reçus, on choisit les *termes*.

L'*expression* se dit des *termes* et des tours considérés comme pouvant exprimer, d'une manière plus ou moins forte, plus ou moins juste, plus ou moins agréable, les pensées et les sentimens. Une *expression* juste est une *expression* qui rend exactement la pensée telle qu'on la conçoit, ou le sentiment tel qu'on l'éprouve. Une *expression* fausse est celle qui rend la pensée ou le sentiment autrement qu'ils existent dans l'ame.

La pureté du langage dépend des *mots*; sa précision dépend des *termes*; sa force et son élégance dépendent des *expressions*.

Par exemple, dit Beauzée, leurrer est un *mot* de deux syllabes, voilà ce qui en concerne le matériel; et par rapport à la signification formelle, ce *mot* est un verbe au présent de l'infinitif. Si l'on veut parler de la signification objective dans le sens propre, leurrer est un *terme* de fauconnerie, ou dans le sens figuré, où nous l'employons au lieu

de tromper par de fausses apparences, c'est un *terme* métaphorique. Ce serait parler sans justesse et confondre les nuances, que de dire que leurrer est un *terme* de deux syllabes, et que ce *terme* est à l'infinitif, ou bien que leurrer, dans son sens propre, est un *mot* de fauconnerie, ou, dans le sens figuré, un *mot* métaphorique.

On dit *terme* d'art, *terme* de géométrie, *terme* de palais, etc., pour désigner certains *mots* qui ne sont usités que dans le langage propre des arts, du palais, de la géométrie, etc., on dont le sens propre n'est usité que dans ce langage, et sert de fondement à un sens figuré dans le langage ordinaire et commun.

Les *mots* sont grands ou petits, rudes ou harmonieux, déclinables ou indéclinables, etc. Tout cela tient au matériel du signe, ou à la manière dont il signifie. Les *termes* sont nobles ou bas, énergiques ou faibles, propres ou impropres; tout cela tient à la signification objective.

EXPRIMER. V. Énoncer.

EXTÉRIEUR. V. Apparence.

EXTIRPER. V. Déraciner.

EXTRAIT. V. Abrégé.

EXTRAORDINAIRE, SINGULIER. *Singulier*, seul, unique, distingué des autres, sans parité.

Extraordinaire, qui est hors de l'ordinaire, de l'ordre commun ou de la mesure commune, qui est hors de rang, hors de pair, non commun, inusité.

Ainsi *extraordinaire* a rapport à la rareté de l'existence ou de l'événement, et *singulier* à la manière d'être particulière qui produit cette rareté.

On peut dire, en quelque sorte, que ce qui est *extraordinaire* est *singulier*, et que ce qui est *singulier* est *extraordinaire;* car ce qui est seul, unique, distingué des autres, est nécessairement hors de l'ordre ordinaire, et ce qui est hors de l'ordre ordinaire est nécessairement seul, unique et distingué des autres. Mais on se sert de l'un ou de l'autre mot, selon qu'on considère la chose plus sous un de ces points de vue que sous l'autre. Ainsi, si je considère en eux-mêmes la forme, le caractère propre d'un objet, je dirai qu'il est *singulier*, voulant attirer particulièrement l'attention sur cette forme et ce caractère particuliers, sans comparaison avec les autres objets du même genre. Mais si je considère particulièrement cet objet sous le rapport de ces différences d'avec les autres objets, je dirai qu'il est *extraordinaire*, parce qu'il ne ressemble point aux objets ordinaires. Je dirai donc que Voltaire avait un génie *singulier*, si je veux indiquer le caractère particulier et unique de son génie; et je dirai qu'il avait un génie *extraordinaire*, si je veux faire entendre que son génie différait de tous les génies ordinaires.

Le *singulier* ne ressemble pas à ce qui est, il est d'un genre particulier; l'*extraordinaire* sort de la sphère à laquelle il appartient, il est particulier dans son genre. Le *singulier* n'est pas de l'ordre commun des choses; il fait, pour ainsi dire, une classe à part; l'*extraordinaire* n'est pas dans l'ordre commun des choses; il fait exception à la règle. Il y a quelque chose d'original dans le *singulier*, et quelque chose d'extrême dans l'*extraordinaire*. Des propriétés rares, des qualités exclusives, des traits distinctifs et uniques forment le *singulier*. Le plus ou le moins, l'excès ou le défaut, la grandeur et la petitesse en tout sens, au-dessus ou au-dessous d'une mesure établie, caractérisent l'*extraordinaire*. *Singulier* exclut la comparaison; *extraordinaire* la suppose.

Un combat d'homme à homme s'appelle combat *singulier*. *Singulier* est opposé au pluriel. Au palais, on appelle *extraordinaire* ce qui ne suit pas la marche ordinaire des procédures ou des jugemens. On appelait question *extraordinaire* la rude torture qui ne se donnait aux accusés que dans certains cas. Un courrier ou un ambassadeur *extraordinaire* est chargé, dans un cas pressé, de ce que le courrier ou l'ambassadeur ordinaire ferait dans un autre cas. Le *singulier* est une sorte de nouveauté; l'*extraordinaire* est une sorte d'extension des choses.

La boussole a une propriété *singulière;* la vapeur de l'eau bouillante a une force *extraordinaire*.

Tout homme qui a un caractère propre a nécessairement quelque chose de *singulier;* tout homme qui a un caractère énergique et fortement prononcé a quelque chose d'*extraordinaire*.

Un homme paraît *singulier* qui vit seul. Un homme paraît *extraordinaire* dans le monde, qui ne fait pas comme tout le monde.

Un sage est toujours quelque chose de fort *singulier*, d'unique quelque part; et toujours quelque chose d'*extraordinaire*, de fort peu commun partout.

Le *singulier* a donc quelque chose d'original et de nouveau, de propre ou d'exclusif, de curieux ou de piquant, tandis que l'*extraordinaire* a des traits plus forts et plus marqués, un caractère de grandeur ou d'excès, une sorte de supériorité ou d'éminence;

aussi, par une conséquence naturelle, *singulier* pris en bonne part sert plutôt à indiquer ce qui se distingue par sa finesse, sa délicatesse, sa rareté, sa recherche, sa subtilité; et *extraordinaire* ce qui se distingue par sa hauteur, sa beauté, sa sublimité, sa supériorité, son excellence. En mauvaise part, le *singulier* est hors de la nature, de la vérité, de la simplicité, de la justice, des convenances; l'*extraordinaire* est outré, démesuré, excessif, extravagant, révoltant.

Le *singulier* surprend, et l'*extraordinaire* étonne.

On a des opinions *singulières*, bizarres, pour se faire distinguer; on a de grands airs, des airs *extraordinaires*, pour se faire remarquer.

EXTRAVAGANT, FOU, IMBÉCILE, INSENSÉ. Le *fou* manque par la raison, et se conduit par la seule impression mécanique. L'*extravagant* manque par la règle et suit ses caprices. L'*insensé* manque par l'esprit et marche sans lumières. L'*imbécile* manque par les organes, et va par le mouvement d'autrui sans aucun discernement.

Les *fous* ont l'imagination forte; les *extravagans* ont les idées singulières; les *insensés* les ont bornées; les *imbéciles* n'en ont point de leur propre fond. (Girard.)

Il y a une grande différence entre les *imbéciles* et les *fous* Je croirais fort, dit Locke, que le défaut des *imbéciles* vient du manque de vivacité, d'activité et de mouvement dans les facultés intellectuelles, par où ils se trouvent privés de l'usage de la raison. Les *fous*, au contraire, semblent être dans l'extrémité opposée; car il ne paraît pas que ces derniers aient perdu la faculté de raisonner, mais il paraît qu'ayant joint mal à propos certaines idées, ils les prennent pour des vérités, et se trompent de la même manière que ceux qui raisonnent juste sur de faux principes. Ainsi vous verrez un *fou* qui, s'imaginant être roi, prétend, par une juste conséquence, être servi, honoré selon sa dignité; d'autres qui ont cru être de verre ont pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher leur corps d'être cassé. Ce qui constitue véritablement la différence entre les *imbéciles* et les *fous*, c'est que les *fous* joignent ensemble des idées mal assorties et *extravagantes*, sur lesquelles néanmoins ils raisonnent juste, au lieu que les *imbéciles* font très peu de propositions ou n'en font point, ou ne raisonnent que peu ou point du tout, suivant l'état de leur imbécillité.

EXTRÉMITÉ. V. Agonie.

EXTRÉMITÉ. V. Bout.

F.

FABLE. V. Conte.

FABRICANT, FABRICATEUR. On entend par *fabricant* celui qui fait ou fait faire des ouvrages de fabrique, et particulièrement des draps et des étoffes. Un *fabricant* de draps, un *fabricant* de rubans. Il ne se dit qu'au propre.

Fabricateur se dit au propre et au figuré, et se prend ordinairement en mauvaise part. On dit un *fabricateur* de fausse monnaie, un *fabricateur* de faux actes, un *fabricateur* de calomnies.

FABRIQUE, MANUFACTURE. *Fabrique* présente spécialement l'idée de l'industrie, de l'art, du travail même de la fabrication. *Manufacture* a spécialement rapport au genre d'établissement ou d'entreprise, aux ouvrages mêmes et à leur commerce. L'ouvrier dit *fabrique* où le marchand dit *manufacture*. On remarque la bonté de la *fabrique*, et on parle du commerce des *manufactures*. Les mots fabriquer et fabrication expriment l'industrie; les mots facture et factorerie sont plus particuliers au commerce. La *fabrique* roule plutôt sur des objets plus communs et d'un usage plus ordinaire. La *manufacture* roule sur des objets plus relevés et d'une plus grande recherche. On dira des *fabriques* de bas, de bonnets, etc.; et des *manufactures* de glaces, de porcelaine; des *fabriques* de draps communs, et des *manufactures* de draps superfins. Les *fabriques* sont donc, par leur utilité, beaucoup plus précieuses que les *manufactures*. On sait bien que Colbert, pour élever des *manufactures*, renversa les *fabriques*. Il y a des *manufactures* royales, et non des *fabriques* royales.

Dans le même genre de fabrication ou d'ouvrages, la *fabrique* est une *manufacture* en petit, et la *manufacture* une *fabrique* en grand. Lorsqu'il n'est question que de l'étendue de l'entreprise, la *manufacture* a beaucoup d'avantage sur la *fabrique*. Mais il ne faut pas toujours s'en rapporter au nom; le faste ne prouve pas la richesse. Le mot de *fabrique* est modeste; *manufacture* est un grand mot. (Roubaud.)

FABULEUX, FAUX. Ces deux mots in-

diquent ce qui n'est pas conforme à la vérité, à la réalité.

Fabuleux, du latin *fabula*, fable, qui tient de la fable, de la fiction, de l'invention. On appelle histoire *fabuleuse* celle qui a rapport aux fables que l'on trouve dans l'origine d'un peuple. Histoire *fabuleuse* de la Grèce, de Rome.

Faux, qui est contraire à la vérité, à la réalité. Les métamorphoses d'Ovide sont des histoires *fabuleuses*, parce qu'elles sont tirées des fables qui ont eu cours parmi les Romains; mais ce ne sont pas des histoires *fausses*, parce que leur croyance a été réellement établie chez ce peuple. L'histoire de la papesse Jeanne est *fausse*, parce qu'elle n'a pas été tirée des fables qui ont été reçues parmi un peuple, mais qu'elle a été inventée pour tromper les peuples, et leur faire regarder comme vrai ce qui ne l'était pas.

Fabuleux se dit aussi des histoires, des narrations que l'on invente et que l'on arrange de manière à plaire et à instruire. Les aventures des romans sont *fabuleuses* parce qu'on les a inventées et arrangées en manière de fable, pour plaire et pour instruire, et qu'on les a données pour telles. Les aventures de Don Quichotte, de Robinson Crusoé, sont des aventures *fabuleuses*, parce qu'on les a données pour telles.

Mais si l'on donne pour vraies des aventures, des évènemens qui ne le sont pas, on dit qu'ils sont *faux*. Les miracles de Mahomet, que l'on a donnés pour vrais, ne sont pas des évènemens *fabuleux*; ce sont des évènemens *faux*, quoiqu'ils aient été inventés, parce qu'on ne les a pas donnés comme des fictions, mais comme des choses réellement arrivées.

Celui qui publie des histoires *fabuleuses*, et qui les donne pour telles, ne veut tromper personnes; celui qui donne pour vrai ce qu'il sait être faux, veut tromper, c'est un imposteur. Les entretiens secrets que Numa Pompilius prétendait avoir avec la nymphe Égérie, étaient, dans le temps, des entretiens *faux* que l'on voulait faire passer pour vrais, quoiqu'on sût le contraire, et Numa était un imposteur. Aujourd'hui que ces évènemens sont généralement regardés comme *faux*, on dit que ce sont des évènemens *fabuleux*, parce qu'ils sont tirés des fables qu'on dit avoir été inventées dans l'origine de Rome.

Le récit que Théramène fait, dans la Phèdre de Racine, de la mort d'Hippolyte, est un récit *fabuleux*, parce qu'il a été imaginé, arrangé dans le seul dessein de plaire; ce n'est pas un récit *faux*, parce qu'il n'est pas donné comme le récit d'une chose réellement arrivée.

FAÇADE, FRONTISPICE. (Architecture.) Ces mots désignent la structure extérieure d'un bâtiment. On dit le *frontispice* d'une église, d'un temple, d'un monument public, etc. On dit la *façade* du côté des jardins, du côté de la rue, de la cour, du grand chemin, etc.

FACE À FACE, EN FACE, VIS-À-VIS. *Vis-à-vis* désigne le rapport de deux objets qui sont en vue l'un de l'autre, en perspective l'on à l'autre, qui se regardent, qui sont en opposition directe et sur la même ligne du rayon visuel.

La *face* a toujours plus ou moins d'étendue; on ne dit pas la *face* d'un corps pointu. Un point n'est pas *en face* d'un autre point; il est *vis-à-vis* sur la même ligne. Une maison est *en face* d'un édifice, quoiqu'il n'en regarde que l'aile. Deux objets sont *face à face* lorsque la *face* de l'un correspond à la *face* de l'autre, dans une certaine étendue. Un objet qui est *en face* d'un autre; mais deux objets sont *face à face*, l'un à l'égard de l'autre. La première locution ne marque qu'un simple rapport de perspective, et l'autre marque fortement un double rapport de réciprocité.

Ainsi *vis-à-vis* marque un rapport ou un aspect plus rigoureusement direct entre les deux objets qu'*en face*; c'est pourquoi on renforce quelquefois l'indication *vis-à-vis* par le mot tout; tout *vis-à-vis*. Il marque comme *face à face*, une parfaite correspondance, mais abstraction faite de l'étendue des objets désignés par le mot *face*.

On ne dira pas qu'une maison est *en face* d'un arbre; un arbre peut être *en face* d'une maison; deux arbres seront *vis-à-vis* l'un de l'autre, et non *face à face*. (Roubaud.)

FACÉTIEUX, PLAISANT. On désigne par le mot *plaisant* un homme qui, par un tour d'esprit particulier, par une manière singulière d'envisager et de comparer les choses, les présente sous des points de vue agréables et fins, qui excitent le rire et la gaieté.

Le *facétieux* suppose un genre de plaisanterie plus vive, plus libre, plus enjouée, moins relevée; il suppose dans la personne plus de vivacité, plus d'abandon, plus de suite.

Le *plaisant* attend l'occasion de placer ses plaisanteries, il les accompagne souvent d'un sang-froid qui les rend plus piquantes encore;

le *facétieux* ne met aucun intervalle dans ses facéties; il ne vous laisse pas le temps de respirer; tous ses discours, toutes ses actions dévoilent l'envie et l'impatience de s'exercer.

Le *plaisant* fait rire l'esprit, le *facétieux* excite des éclats; il tient le milieu entre le *plaisant* et le bouffon; il est plus libre et plus vif que le premier; il est moins bas et moins familier que le second.

Molière n'est pas seulement *plaisant*, il est *facétieux*; sa plaisanterie est non-seulement agréable, mais vive, enjouée, piquante et très comique. Une action, une parole, est agréable sans être *plaisante*; elle peut être plaisante sans être absolument facétieuse. Le *plaisant* plaît et récrée par sa gaieté, sa finesse, son sel, sa vivacité, et sa manière piquante de surprendre. Il excite un plaisir vif et la gaieté. Le *facétieux* plaît et réjouit par l'abandon d'une humeur enjouée, par un mélange heureux de folie et de sagesse, en un mot, par la plus grande gaieté comique; il excite le rire et la joie.

FÂCHÉ. V. Affligé.

FÂCHÉ, MARRI, REPENTANT. Ces trois mots expriment une douleur de l'ame. *Marri* est affecté au style religieux. Il exprime la tristesse et le chagrin d'avoir offensé Dieu.

Fâché est un mot plus vague: il exprime un déplaisir quelconque, et jusqu'à un mécontentement léger et passager. La vertu propre du mot est d'exprimer une sorte de colère, un commencement de colère, du ressentiment, le mouvement d'un sang ou d'un cœur échauffé. On peut être *fâché* sans qu'il y ait lieu au regret; mais le regret est inséparable du *repentir*. On n'est *repentant* que comme on est *marri* de ses propres actions, mais le mot *repentant* ne tombe pas toujours comme *marri* sur des fautes.

L'homme *marri* de ses fautes les pleure, les déplore; et, dans sa douleur amère et profonde, il demande sa grâce; il demande son pardon avec les sentimens et les accens tendres et pathétiques d'un cœur contrit qui mérite de l'obtenir. L'homme *fâché* de ses fautes les déteste, s'en indigne, et, dans son ressentiment tourné contre lui-même, il commence en quelque sorte à venger sur lui le tort ou l'offense qu'il s'agit de réparer. L'homme *repentant* de ses fautes, s'en tourmente et les abjure, et, dans ses regrets justes et réfléchis, il sent la nécessité, il reconnaît le devoir de réparer ses torts et d'expier ses offenses.

C'est la douleur que vous voyez dans l'homme *marri*; il semble n'avoir pas même d'autre sentiment: c'est l'humeur que vous croyez voir dominer dans l'homme *fâché*, mais ses motifs la corrigent. C'est le regret qui domine l'homme *repentant*, et ce regret est en lui-même salutaire.

SE FÂCHER, SE FORMALISER. Ces deux expressions signifient éprouver de la peine, du chagrin, du dépit, de la conduite, des procédés des autres envers nous. Mais se *formaliser* suppose une cause légère, un motif peu fondé, et qui tient plus à l'amour-propre de celui qui se *formalise*, qu'à la réalité de l'offense qu'il prétend lui avoir été faite. *Se fâcher*, au contraire, suppose une cause grave, un motif fondé.

Celui qui *se formalise* puise son chagrin dans l'idée qu'on lui a manqué d'égards, qu'on n'a pas observé, en ce qui le concerne, toutes les lois de la bienséance. Celui qui *se fâche* puise son chagrin dans l'idée d'une injustice ou d'une offense réelle.

FÂCHERIE. V. Bouderie.

FÂCHEUX, IMPORTUN. Ces deux mots sont pris tantôt adjectivement et tantôt substantivement, et sont synonymes dans l'un et l'autre cas, mais d'une manière différente.

En parlant des choses, *fâcheux* se dit de tout ce qui cause de la peine, du déplaisir; *importun* de ce qui cause une espèce de plaisir qui se renouvelle sans cesse.

Ce qui est *fâcheux* affecte l'ame constamment et a des suites désagréables; ce qui est *importun* affecte les sens par sa répétition fréquente et ennuyeuse. Une maladie est un événement *fâcheux*; le bruit continuel du cliquet d'un moulin est un bruit *importun*, pour ceux qui n'y sont pas accoutumés; l'une cause une peine constante qui affecte l'ame, l'autre une peine successive qui fatigue le sens de l'ouïe.

Un tintement d'oreille continuel est une chose *importune*; la perte de sa fortune est une chose *fâcheuse*. On cherche à se débarrasser de ce qui est *importun*, on tâche d'adoucir ou de réparer ce qui est *fâcheux*.

L'importunité semble résulter plutôt de la répétition fréquente et ennuyeuse d'une chose, que de la peine que cause la chose en elle-même.

Des soins ne sont point *importuns*, tant qu'on les prend avec plaisir; ils deviennent *importuns*, quand le plaisir cesse de les assaisonner, et qu'on les voit avec peine se renouveler sans cesse.

L'importunité dépend donc de la disposition des esprits; au lieu qu'une chose *fâcheuse* est telle, indépendamment de cette disposition.

Si on considère ces deux mots substantive-

ment, et qu'on les applique aux personnes, ils deviennent plus strictement synonymes, car un *fâcheux* et un *importun* sont des hommes dont la présence chagrine et embarrasse. Mais on appelle *fâcheux* celui qui trouble par sa présence des affaires importantes, des occupations agréables; et on donne le nom d'*importun* à celui qui par caractère ou par sottise, répète souvent cette sorte d'indiscrétion.

Le *fâcheux* n'est pas toujours *importun*, il peut n'avoir été *fâcheux* qu'une seule fois; l'*importun* est souvent *fâcheux*, parce qu'il ne cesse, par sa présence, par ses actions, par ses demandes indiscrètes, de distraire des affaires et des occupations auxquelles on est attaché. Je voulais terminer cette affaire hier, mais il m'est survenu toute la journée des *fâcheux* qui m'ont interrompu. J'allais vous voir lorsqu'un *importun* que j'ai rencontré, m'a forcé d'aller avec lui chez son notaire.

Le *fâcheux* n'est souvent tel, que parce qu'on ignore les circonstances, ou qu'il ne sait pas les discerner; l'*importun* est tel par caractère, il vous embarrasse, vous ennuie, vous dépite par sa présence, par ses discours et ses actions hors de saison. Un *importun* offre ses services à des gens qui ne veulent pas l'employer; il prend le moment où son ami est accablé d'affaires, pour lui parler de sciences; il entraîne à la promenade des gens à peine arrivés d'un long voyage, et qui ne cherchent qu'à se reposer de leurs fatigues; en un mot, il ne sait jamais discerner le temps ni les occasions, et loin d'obliger les autres, il leur déplaît ou leur devient à charge.

FACILE. V. Aisé.

FACILE. V. Accommodant.

FACILITÉ. V. Aisance.

FACILEMENT. V. Aisément.

FAÇON. V. Conformation.

FAÇON, MANIÈRE. La *façon* est ce qui donne la forme à un ouvrage, à une action. La *manière* est ce qui donne un tour particulier à l'action, à l'ouvrage. Nous appelons *façon*, le travail qui rend la chose propre à quelque service. Nous appelons *manière* ce que les Latins appelaient mode ou modification. La forme est l'ensemble ou le résultat des différentes modifications : la *manière* est une modification particulière de la *façon*. La *façon* dit quelque chose de général; elle détermine le genre ou l'espèce. La *manière* dit quelque chose de particulier; elle détermine les singularités distinctives, une industrie propre.

Nous dirons qu'une personne a bonne *façon*, c'est-à-dire que ses formes, ses habitudes, son maintien, ses mouvemens plaisent et préviennent; nous ne dirons pas qu'elle a bonne *manière*, mais nous dirons qu'elle a de belles *manières*, des *manières* agréables, comme on dira qu'elle a bon air, un grand air. Les *manières*, comme les airs, entrent dans la *façon*, et servent à la distinguer. On donne une *façon* à un champ, et il y a différentes manières de la donner. La *manière* est le moyen particulier employé à la *façon*.

Une chose est faite en *façon* d'une autre, c'est-à-dire dans les mêmes formes, ou d'une fabrique semblable. On trouve dans un ouvrage la *manière* de l'ouvrier, c'est-à-dire le travail particulier qui distingue son industrie.

Chaque art a sa *façon*, ses formes, ses procédés, son industrie, son genre d'ouvrage. Chaque ouvrier a sa *manière*, ou quelque chose qui lui est particulier dans ce genre de travail, d'industrie et d'ouvrage. La *façon* caractérise l'ouvrage en général, et la *manière*, l'esprit de l'ouvrier.

Chacun a sa *façon*, chacun a sa *façon* de vivre, c'est-à-dire son habitude, sa coutume. Chacun a sa *manière* de vivre, c'est-à-dire une mode particulière propre à soi, et distincte de toute autre.

Tous les grammairiens appelaient *façon* de parler des locutions d'usage. On appellera fort bien *manière* de parler, une phrase, une locution singulière ou hasardée en passant, selon les circonstances du discours.

Dans le commerce du monde, les *façons* sont des formalités, des cérémonies, des choses communes. Les *manières* sont des modifications, des accompagnemens, des accessoires, des particularités remarquables des actions. Il est plus agréable d'être reçu sans *façon* qu'avec beaucoup de cérémonie. La *manière* de donner vaut souvent mieux que ce qu'on donne.

Deux synonymistes ont prononcé que les *façons* ont quelque chose d'étudié, d'affecté, de recherché; et les *manières*, quelque chose de plus simple, de plus naturel, de plus vrai. La vérité est que les *façons* tiennent à un cérémonial établi, et que les *manières* sont de la personne même; et de là résulte que les *manières* ont quelque chose de plus particulier, de plus remarquable que les *façons*. Il n'en est pas moins vrai que les *façons* sont souvent plus naturelles, par exemple, dans l'homme essentiellement poli, et les *manières* plus recherchées, par exemple, dans un homme habituellement affecté. Ainsi, un homme est façonné, par là même qu'il est

formé aux usages du monde ; mais il est maniéré, lorsqu'il se singularise par des *manières* outrées, qui ne sont ni dans la nature, ni dans les mœurs.

On dit les *manières* et non les *façons* d'une nation. (Roubaud.)

FAÇONS, MANIÈRES. Il me semble que *façons* exprime plus quelque chose d'affecté, qui tient de l'étude ou de la minauderie ; et que *manières* exprime quelque chose de plus naturel qui tient du caractère et de l'éducation.

Beaucoup d'hommes ont aujourd'hui, comme les femmes, de petites *façons* pour se donner des grâces ; et quelques femmes ont pris les *manières* libres des hommes pour se distinguer de leur sexe. Cet échange n'est pas à l'avantage des premiers.

Les *manières* de la cour deviennent *façons* dans la province. (Girard.)

FACTORERIE. V. Comptoir.

FACTION, PARTI. Ces deux termes, dit Beauzée, supposent également l'union de plusieurs personnes, et leur opposition à quelques vues différentes des leurs ; c'est en cela qu'ils sont synonymes.

Nous ne saurions adopter cette exposition de la synonymie de ces deux termes ; le *parti* n'est pas toujours l'union de plusieurs personnes, ce n'est souvent qu'un concours des opinions de plusieurs personnes. Ce sont les opinions particulières qui forment d'elles-mêmes un *parti*, sans que les personnes qui manifestent ces opinions aient songé à s'unir ou à se concerter.

Dans le langage ordinaire, et lorsqu'il ne s'agit que d'un homme privé, un *parti* ne signifie qu'un nombre plus ou moins considérable de personnes qui, sans être précisément unies et même sans se connaître, sont attachées à un homme parce qu'elles lui croient du mérite, des talens, des vertus, des opinions saines, et sont disposées à défendre par le raisonnement leur opinion contre tous ceux qui voudraient le dénigrer.

En ce sens, *parti* n'a rien d'odieux, de blâmable, et n'est pas synonyme de *faction*. On dit que Descartes a eu un grand *parti* en France, que Voltaire y a un grand *parti*, et on ne peut pas dire qu'ils y ont ou qu'ils y ont eu une *faction*.

Lorsque les personnes qui forment un *parti*, se réunissant, contre les partis contraires, se concertent secrètement sur les moyens de les opprimer, de les combattre, de les anéantir, c'est ce qu'on appelle un *parti* séditieux, qui seulement alors devient synonyme de *faction*, et est pris dans une acception politique.

Par *faction*, on entend une réunion d'hommes qui travaillent secrètement ou ouvertement à détruire par toutes sortes de moyens les réunions contraires qui s'opposent à leurs vues ou à leurs intérêts.

Un *parti* séditieux est un *parti* dégénéré en *faction*. Quand il est encore faible, quand il ne partage pas tout l'État, il n'est qu'une *faction*. Les partisans de César ne formèrent d'abord qu'une *faction*, parce qu'ils étaient faibles et obligés de cacher leurs menées aux yeux du gouvernement ; dès qu'ils furent suffisamment en force, le secret devint inutile et impossible, et ils formèrent un *parti*. La *faction* de César devint bientôt un *parti* dominant, qui engloutit la république.

Quand toutes les *factions* ont succombé sous les forces ou les intrignes d'une d'entre elles, alors il n'y a plus de *factions* dans l'État, mais il y a un parti dominant, qui a détruit toutes les *factions*, et les *partis* faibles et sans puissance, restes épars des *factions* anéanties, qui n'en restent pas moins attachés aux opinions qui leur servaient d'aliment.

Parti, dans le premier sens que nous avons expliqué, ne suppose ni réunion ni chef. Ainsi quand on dit un chef de *parti*, on prend toujours *parti* dans le sens politique, et dans ce sens un chef de *parti* est toujours un chef de *faction*. Le cardinal de Retz, Henri, duc de Guise, et tant d'autres, ont été des chefs de *parti*, lorsqu'ils se sont mis à la tête d'un *parti* séditieux, pour en diriger les opérations. Dès ce moment le *parti* est devenu une *faction*, et leurs chefs ont été chefs de *faction*.

La principale acception du terme *faction*, dit Voltaire, signifie un *parti* séditieux dans un État. Le terme *parti* par lui-même n'a rien d'odieux ; celui de *faction* l'est toujours. Un grand homme et un homme médiocre peuvent avoir aisément un parti à la cour, dans l'armée, à la ville, dans la littérature. On peut avoir un *parti* par son mérite, et par la chaleur et le nombre de ses amis, sans être chef de *parti*. Le maréchal de Catinat, peu considéré à la cour, s'était fait un grand *parti* dans l'armée sans y prétendre. Un chef de *parti* est toujours un chef de *faction*.

Un *parti* séditieux, quand il est encore faible, quand il ne partage pas tout l'État, n'est qu'une *faction*. La *faction* de César devint bientôt un *parti* dominant qui engloutit la république. Quand l'empereur Charles VI disputait l'Espagne à Philippe V, il avait un

parti dans ce royaume, et enfin il n'y eut plus qu'une *faction*. Cependant on peut dire toujours le *parti* de Charles VI; il n'en est pas ainsi des hommes privés. Descartes eut long-temps un *parti* en France; on ne peut pas dire qu'il y eut une *faction*. C'est ainsi qu'il y a des mots synonymes en plusieurs cas, qui cessent de l'être dans d'autres.

FACULTÉ, POUVOIR, PUISSANCE. Ces trois mots, pris dans le sens physique et littéral, signifient tous, dit Girard, une disposition dans le sujet, par le moyen de laquelle il est capable d'agir.

Cette définition générale ne nous paraît pas exacte. On peut avoir la *faculté* sans avoir le *pouvoir* ou la *puissance* de faire une chose, sans être capable de faire une chose ou de produire un effet. La *faculté* suppose le *pouvoir* et la *puissance*, mais ne les donne point. Si vous avez la *faculté* d'agir et que vous n'en ayez ni le *pouvoir*, ni la *puissance*, la *faculté* seule ne vous rendra pas capable d'agir et de produire un effet. Vous avez la *faculté* de marcher, mais si vous êtes dans les fers, cette faculté seule ne vous rendra pas capable de faire ce mouvement; de même le *pouvoir* de marcher, qui vous laisse le libre exercice de vos jambes, ne vous rendra pas capable de marcher, si vous n'en avez pas la *puissance*, c'est-à-dire la force; et la puissance ne suffira pas non plus elle seule, si vous n'en avez pas le *pouvoir*.

Les *facultés* sont des dispositions que la nature donne, en général, aux diverses espèces, par le moyen desquelles elle rend les individus propres à faire telle ou telle action, dans les cas où ils en auront le *pouvoir* et la *puissance*. L'homme a la *faculté* de marcher, c'est-à-dire que ses jambes, ses pieds, et la structure générale de son corps, le rendent propre à marcher, si aucun obstacle ne s'y oppose, et s'il a la force d'opérer ce mouvement.

Le *pouvoir* est la liberté de faire une action sans que rien s'y oppose.

La *puissance* est la force nécessaire pour faire une action.

On peut donc considérer dans une action que fait un homme trois choses: la *faculté*, le *pouvoir* et la *puissance*. Il en a la *faculté* parce que les parties de son corps qui l'exécutent sont conformées de manière à pouvoir l'exécuter facilement; il en a le *pouvoir*, parce que rien ne gêne ces parties, ni ne les empêche d'agir; il en a la *puissance*, parce qu'il a les forces nécessaires pour produire l'action.

FADE, INSIPIDE. Ce qui est *fade* ne pique pas le goût; ce qui est *insipide* ne le touche point du tout. Ainsi le dernier enchérit sur le premier; il ne manque à l'un qu'un degré d'assaisonnement, et tout manque à l'autre.

Dans les ouvrages d'esprit, ils sont tous deux très éloignés du beau; mais le *fade* paraissant ou affecter ou chercher les grâces, déplaît et choque; l'*insipide* ne paraissant pas même les connaître, ennuie et rebute.

À l'égard de la beauté du sexe, je ne crois pas qu'il y en ait d'*insipide* qu'à ceux qui sont d'un tempérament tout à fait insensible; mais on dit une beauté *fade*, lorsqu'elle n'est pas animée, et qu'elle n'a aucun de ces agrémens, soit de vivacité, soit de langueur, qui sont faits pour réveiller l'ame du spectateur. (Girard.)

FAIBLE, FRAGILE. Ces deux mots sont pris ici au figuré.

Au propre, *fragile* se dit des corps dont les parties se séparent facilement les unes des autres par le choc. Le verre est *fragile*, la porcelaine est *fragile*. *Faible* se dit de tout ce qui n'a pas assez de force pour résister, et qui cède facilement à l'impression des corps étrangers. Une planche *faible*, un *faible* roseau.

On a transporté ces expressions au figuré, en conservant les différences. On appelle homme *faible* celui qui n'a pas assez de force dans l'ame pour résister aux efforts extérieurs qui tendent à lui faire abandonner ses principes, ses résolutions, et qui cède à ces efforts, comme un *faible* roseau cède à tous les vents. On appelle homme *fragile* celui dont les principes et les résolutions sont exposés à être brisés, renversés, détruits par le choc impétueux de quelque passion ardente, de quelque penchant violent.

L'homme *faible* cède aux prières, aux sollicitations, il n'a pas la force d'y résister. Les résolutions de l'homme *fragile* sont brisées tout à coup par l'action impétueuse de ses penchans naturels. Le juge qui a la passion de l'or est un homme *fragile*, si la force de cette passion l'emporte sur la fermeté de ses résolutions de sagesse.

Les résolutions de l'homme *fragile* sont brisées, renversées tout-à-coup par des penchans, par des passions qui l'attaquent avec violence; l'homme *faible* est tiré, et entraîné par des efforts étrangers, auxquels il n'a pas la force de résister. Un jeune homme *faible*, qui n'a pas de passions vives, se laisse entraîner au mal par les conseils, par les exemples de ses camarades. Un jeune homme que la violence de ses passions porte au dérèglement, a beau faire des dispositions de bonne conduite, a beau prendre des résolutions de

bien faire ; les unes et les autres sont toujours exposées à être brisées, renversées, détruites par la violence de son propre penchant pour le plaisir.

La fragilité suppose des passions vives, et la faiblesse suppose l'inaction et le vide de l'ame. L'homme *fragile* pèche contre ses principes ; l'homme *faible* les abandonne, il n'a que des opinions.

FAIBLE. V. Débile.

FAIBLES, FAIBLESSES. Il y a la même différence entre les *faibles* et les *faiblesses* qu'entre la cause et l'effet. Les *faibles* sont la cause, les *faiblesses* sont l'effet. Un *faible* est un penchant qui peut être indifférent ; au lieu qu'une *faiblesse* est une faute toujours répréhensible. (*Encyclopédie.*)

FAIBLE, INCONSTANT, LÉGER, VOLAGE, INDIFFÉRENT. Une femme *faible* est celle à qui l'on reproche une faute, qui se la reproche à elle-même, dont le cœur combat la raison, qui veut guérir, qui ne guérira jamais, ou qui ne guérira que bien tard. Une femme *inconstante* est celle qui n'aime plus ; une *légère*, celle qui en aime un autre; une *volage*, celle qui ne sait qui elle aime, ni ce qu'elle aime; une *indifférente*, celle qui n'aime rien. Les femmes accusent les hommes d'être *volages*, et les hommes disent que les femmes sont *légères*. (La Bruyère.)

ÊTRE FAIBLE, AVOIR DES FAIBLESSES. Nous *sommes faibles* par la disposition habituelle de manquer, en quelque sorte malgré nous, soit aux lumières de la raison, soit aux principes de la vertu. Nous *avons des faiblesses* quand nous y manquons en effet, entraînés par quelque cause différente de cette disposition habituelle.

On est *faible* tout à la fois par la disposition du cœur et de l'esprit, et cette disposition constitue le caractère de l'homme *faible*. On a des *faiblesses*, ordinairement par la surprise du cœur. Personne n'est exempt d'avoir des *faiblesses* ; mais tout le monde n'est pas homme *faible*.

On est *faible* sans savoir pourquoi, et parce qu'il n'est pas en soi d'être autrement ; on est *faible*, ou parce que l'esprit n'a point assez de lumières pour se décider, ou parce qu'il n'est pas assez sûr des principes qui le déterminent pour s'y tenir fortement attaché ; on est *faible* par timidité, par paresse, par la mollesse et la langueur d'une ame qui craint d'agir, et pour qui le moindre effort est un tourment. Au contraire, on a des *faiblesses*, ou parce qu'on est séduit par un sentiment louable, mais trop écouté, ou parce qu'on est entraîné par une passion.

L'homme *faible*, dépourvu d'imagination, n'a pas même la force qu'il faut pour avoir des passions ; l'autre n'aurait point de *faiblesses* si son ame n'était sensible ou son cœur passionné. Les habitudes ont sur l'un tout le pouvoir que les passions ont sur l'autre.

On abuse de la disposition du premier, sans lui savoir gré de ce qu'on lui fait faire ; c'est qu'on voit bien qu'il ne le fait que parce qu'il est *faible*. On sait gré à l'autre des *faiblesses* qu'il a pour nous, parce qu'elles sont des sacrifices. Tous deux ont cela de commun qu'ils sentent leur état, et qu'ils se le reprochent ; car, s'ils ne le sentaient pas, il y aurait d'un côté imbécillité, et de l'autre folie ; mais par ce sentiment, l'homme *faible* devient une créature malheureuse, au lieu que l'état de l'autre a ses plaisirs comme ses peines.

L'homme *faible* le sera toute sa vie ; toutes les tentatives qu'il fera pour sortir de cet état ne feront que l'y plonger plus avant. L'homme qui a des *faiblesses* sortira d'un état qui lui est étranger ; il peut même s'en relever avec éclat. (*Encyclopédie.*)

FAIBLESSE. V. Faible.

FAILLIR. V. Choir.

FAILLIR, FAILLIR À, FAILLIR DE. On dit *faillir* sans préposition, lorsque le sens du verbe suivant exprime une action faite sans un but déterminé, ou sans un doute, une hésitation, une incertitude. Il a *failli* tomber, il a *failli* mourir.

Faillir de suppose que l'action exprimée par le verbe a été faite sans intention, sans but, de la part de celui qui l'a faite. Son fusil est parti de lui-même, et il a *failli de* me tuer.

Faillir à suppose un but, une intention de la part de celui qui a fait l'action. Il a tiré sur moi et a *failli à* me tuer.

Entre ces deux expressions, j'ai *failli* mourir, et j'ai *failli de* mourir, il y a une nuance qui exige que l'on préfère tantôt l'une, tantôt l'autre. Si un homme a eu une maladie grave qui l'ait mis pendant quelque temps entre la vie et la mort, on dira bien qu'il a *failli de* mourir ; *de* exprime les doutes, l'incertitude, les chances. Mais si un homme se trouve mal subitement, au point que sa mort paraisse certaine, indubitable, on dira qu'il a *failli* mourir. On dit j'ai *failli de* tomber, lorsque j'ai eu le temps de faire des efforts pour éviter la chute ; et j'ai *failli* tomber, lorsque la cause subite de la chute n'a été balancée par aucun effort.

FAILLITE. V. Banqueroute.

FAIM. V. Appétit.

FAINÉANT, INDOLENT, NONCHALANT, NÉGLIGENT, PARESSEUX. Tous ces termes indiquent l'éloignement du travail et l'amour de la tranquillité et du repos. Leurs différences viennent des causes qui produisent les vices qu'ils annoncent.

Le *paresseux* n'aime pas le travail et ne s'y porte que malgré lui, parce qu'il manque de ressort, de courage, de volonté, de résolution ou de forces : l'inaction est son élément.

Le *fainéant* hait le travail; il fuit toute espèce de peine et de fatigue par un attachement vicieux à l'oisiveté dans laquelle il se plaît à croupir, soit par lâcheté d'ame, soit par l'habitude qu'il en a contractée.

La fainéantise est un vice qui renchérit sur la paresse. Elle s'empare du sujet tout entier, et n'admet ni exception, ni degrés. Le *fainéant* l'est à l'égard de toute action, de tout travail, et l'est toujours au même degré; au lieu que le *paresseux* ne l'est souvent que pour quelques actions et non pour d'autres, et qu'il l'est souvent plus ou moins suivant l'âge et les circonstances. Tel homme est *paresseux* d'écrire, qui ne l'est pas de voyager ; tel est *paresseux* dans une circonstance, qui ne l'est pas dans une autre. La vieillesse produit ou augmente la paresse.

Paresseux n'est pas toujours une injure, parce qu'on peut être *paresseux* malgré soi ; *fainéant* en est toujours une, parce que la fainéantise suppose la bassesse de l'ame et l'éloignement pour toute industrie.

L'*indolent* n'est précisément ni le *paresseux*, ni le *fainéant*. Il n'a pas, comme le premier, entièrement perdu le goût du travail, il ne le hait pas comme le second; c'est un homme qui n'est pas poussé au travail par la vigueur du corps, mais chez lequel l'affaiblissement ou la mollesse des organes cause le ralentissement de l'action. L'*indolent* agit faiblement et difficilement.

Si la faiblesse des organes du corps produit l'indolence, la faiblesse des facultés de l'ame produit la *nonchalance*. La *nonchalance* est un défaut de chaleur de l'ame qui, indifférente à tout, ne prend qu'avec peine et lenteur les résolutions qui peuvent produire les actions du corps, et ne les soutient pas par la chaleur dont elle pourrait les animer.

Celui qui a un travail à faire et qui le fait lentement est un *indolent* ou un *paresseux* ; celui qui, devant se déterminer pour entreprendre un travail, diffère sans motif sa détermination, ou même ne la prend point du tout, est un *nonchalant*. Le premier manque d'activité; le second manque d'ardeur.

Le *négligent* ne craint pas le travail comme le *paresseux* ; il ne le hait pas comme le *fainéant* ; il ne le traîne pas en longueur comme l'*indolent*, et ne l'abandonne pas au hasard comme le *nonchalant* ; il ne craint que l'application.

La négligence est causée par un esprit vif et léger qui ne saisit les choses que superficiellement, néglige de les approfondir, ne se pénètre pas de leur importance, passe successivement d'un objet à l'autre, oublie les anciens pour s'attacher aux nouveaux qu'il oubliera bientôt de même, et laisse ainsi échapper le travail nécessaire.

La paresse prend sa source dans l'amour du repos et l'éloignement de tout ce qui cause de la peine; la fainéantise dans la lâcheté de l'ame et l'habitude de l'inaction; l'indolence dans la faiblesse ou la mollesse des organes du corps; la nonchalance dans l'indifférence de l'ame et la faiblesse de ses facultés; la négligence dans la légèreté, l'inconstance et la faiblesse de l'esprit.

FAIRE SAVOIR. V. ANNONCER.

FAIRE. V. AGIR.

FAIRE AIMER DE, FAIRE AIMER À. On met *de* après *faire aimer*, lorsque *aimer* signifie le sentiment affectueux et tendre que l'on a pour quelqu'un, sentiment qui fait les amis ou les amans; mais on se sert de *à*, si *aimer* marque seulement l'attachement et le goût que l'on prend à certaines choses, et le sentiment de plaisir qu'elles donnent

La politesse, la complaisance, la docilité et la modestie, *font aimer* un jeune homme *de* tous ceux qui aperçoivent en lui ces bonnes qualités. La religion *fait aimer* les souffrances même *à* ceux dont elle a rempli l'ame et l'esprit.

FAIRE CROIRE, FAIRE ACCROIRE. Il y a, dit Vaugelas, cette différence entre *faire croire* et *faire accroire*, que *faire croire* se dit toujours pour des choses vraies, et *faire accroire* pour des choses fausses. Par exemple, si je dis, il m'a *fait accroire* qu'il ne jouait point, je fais entendre qu'il ne m'a point dit la vérité; mais si je dis il m'a *fait croire* une telle chose, je donne à entendre qu'il m'a *fait croire* une chose véritable.

Il est certain que *faire accroire* ne se dit que des choses fausses; il est faux que *faire croire* ne se dise que des choses vraies. *Croire* signifie ajouter foi, donner croyance, prendre pour véritable, tenir pour vrai. Or, vous pouvez ajouter foi à une chose fausse; on peut vous la *faire croire* ou vous la persuader. Vous direz fort bien il m'avait *fait croire* qu'il parlerait pour moi, et il n'en a rien fait.

Digitized by Google

D'autres disent, continue Vaugelas, que la différence qu'il y a entre *faire croire* et *faire accroire* n'est pas tant que l'un soit pour le vrai et l'autre pour le faux, qu'en ce que *faire accroire* emporte toujours que celui de qui on le dit a eu dessein en cela de tromper. C'est le sentiment de l'académie.

Cette distinction, dit Roubaud, paraît plus vraisemblable; mais je ne la crois pas plus juste, et je m'en rapporte à l'exemple cité par l'académie. « C'est dans ce sens, ajoute-t-elle, qu'on dit qu'un homme s'en *fait accroire*, pour faire entendre qu'il prend de lui des sentimens trop avantageux, qu'il s'attribue un mérite qu'il n'a pas. » Cet homme-là croit, à la vérité, une chose; il se trompe, ou plutôt il s'abuse; mais certes il n'a pas formé le projet de se persuader une chose qu'il croit fausse, de se tromper, de s'abuser; car alors il ne s'abuserait pas, il ne s'en *ferait* pas *accroire*; il saurait bien qu'il se ment à lui-même.

Il me semble, continue Roubaud, que la signification du mot *accroire* n'a point été développée dans toute son étendue. *Accroire* signifie *croire* à, *croire* à quelqu'un, à sa parole, à son témoignage, à son rapport; *croire* aux songes, aux sorts, aux sorciers, aux influences morales des astres, c'est-à-dire *croire* sans motif, sans raison, sur parole, légèrement, *croire* par crédulité. *Faire accroire*, c'est *faire croire* à quelqu'un tout ce qu'on lui conte, lui persuader, par sa propre autorité, ce qu'on veut, lui faire ajouter foi à des choses qu'il ne doit pas naturellement *croire*, soit à cause du caractère de la personne qui les dit, soit à raison des choses mêmes qu'elle dit. L'académie observe, dans son dictionnaire, qu'en donner à garder, c'est en *faire accroire*. Or, on en donne à garder, quand on débite des contes, des balivernes, des fariboles, des choses ridicules, puériles, extravagantes, imaginaires. On en conte de même à quelqu'un, quand on veut lui en *faire accroire* ou lui *faire croire* des choses indignes de foi. On *fait accroire* que des vessies sont des lanternes. On s'en *fait accroire*, lorsqu'on s'abuse sottement ou follement sur son propre mérite. Ainsi *faire croire* signifie simplement persuader une chose, obtenir la croyance de quelqu'un, lui inspirer de la confiance en vos discours. *Faire accroire* veut dire persuader des choses non croyables, ou bien abuser du crédit que l'on a sur l'esprit d'une personne, de sa crédulité, de sa simplicité, de sa confiance, de sa bonne foi, etc.

Beauzée a très bien remarqué, dans la nouvelle Encyclopédie, que ces deux expressions signifient déterminer la croyance, mais que *faire accroire*, c'est la déterminer sans fondement, pour une chose qui n'est pas vraie; et *faire croire*, c'est simplement déterminer la croyance, avec abstraction de toute idée de fondement et de vérité. Ainsi on ne peut *faire accroire* que le faux, ou ce qu'on *croit* faux; on peut *faire croire* également le faux et le vrai.

Le même auteur fait encore l'observation suivante : « *Faire accroire* ne peut s'attribuer qu'aux personnes, parce qu'il n'y a que les personnes qui puissent agir de propos délibéré et avec intention; *faire croire* peut s'attribuer aux personnes et aux choses, parce que les personnes et les choses peuvent également déterminer la croyance, et que cette phrase fait abstraction de toute intention. Les personnes *font accroire* le faux; les choses *font croire* faussement. Il est certain que la première de ces expressions ne s'emploie qu'à l'égard des personnes, et qu'elle indique du moins l'art ou le talent de persuader.

FAIRE SAVOIR. V. Apparure.

FAÎTE. V. Cime.

FAITE. V. Abaque.

FAIX. V. Charge.

FALLACIEUX, TROMPEUR, IMPOSTEUR, SÉDUCTEUR, INSIDIEUX, CAPTIEUX. L'éloquent Bossuet, dit Voltaire, est le seul qui se soit servi, après Corneille, de cette belle épithète *fallacieux*. C'est un mot autorisé; il est beau et nécessaire. Ce qui trompe ou induit en erreur, de quelque manière que ce soit, est *trompeur*; ce qui est fait pour tromper, abuser, jeter dans l'erreur par un dessein formé de tromper, avec l'artifice et l'appareil imposant le plus propre pour abuser, est *fallacieux*; *trompeur* est un mot générique et vague; tous les genres de signes et d'apparences incertaines sont *trompeurs*; *fallacieux* désigne la fausseté, la fourberie, l'imposture étudiée; des discours, des protestations, des raisonnemens sophistiques sont *fallacieux*. Ce mot a des rapports avec ceux d'*imposteur*, de *séducteur*, d'*insidieux*, de *capticux*, mais sans équivalent. *Imposteur* désigne tous les genres de fausses apparences, ou de trames concertées pour abuser ou pour nuire, comme l'hypocrisie, la calomnie, etc. *Séducteur* exprime l'action propre de s'emparer de quelqu'un, de l'égarer par des moyens adroits et insinuans. *Insidieux* ne marque que l'action de tendre adroitement des pièges et d'y faire tomber. *Captieux* se borne à l'action subtile de surprendre quelqu'un et de le faire tomber dans l'erreur.

Le *fallacieux* rassemble la plupart de ces caractères, mais à proprement parler, dans le discours ou dans l'expression de nos desseins, avec l'intention formellement énoncée dans le mot, et un moyen très puissant d'abuser les personnes.

FALSIFIER, FRELATER. Ces deux mots se disent des vins. *Falsifier* du vin, c'est y mêler des drogues et d'autres vins qui le dénaturent, et lui donnent une autre apparence que celle qu'il avait dans son état naturel. *Frelater* du vin, c'est y ajouter des drogues malsaines pour lui donner un goût agréable et déguiser ses mauvaises qualités.

FAMEUX. V. Célèbre.

FAMILLE, MAISON, RACE, LIGNÉE. Tous ces mots, pris dans un sens figuré, sont des dénominations que l'on a imaginées pour établir des degrés entre certaines classes d'hommes.

Famille, dans le sens propre le plus étroit, comprend la société formée naturellement par le père, la mère et les enfans, soit qu'ils vivent réunis dans une même habitation, soit qu'ils vivent séparés les uns des autres. On entend aussi par ce mot toutes les personnes d'un même sang, comme père, mère, enfans, frères, oncles, neveux, etc.

La *famille*, prise dans le premier sens, cesse lorsque tous les enfans après la mort du père ont établi des familles particulières; prise dans le second sens, la *famille* comprend ceux qui descendent d'une même tige, et qui sont par conséquent issus du même sang.

Les *familles* établies par la nature s'éteignent ou s'étendent, sont plus ou moins nombreuses. Ces dernières, par leur nombre, leur conduite et les emplois honnêtes qu'exercent plusieurs de leurs membres, se distinguent de la lie du peuple et acquièrent une sorte de considération que n'ont point les hommes isolés, qui n'appartiennent pas à une origine commune. C'est ce qu'on entend par *famille*, dans le sens où nous le prenons ici. Un homme de bonne *famille* est un homme qui tient par les liens du sang à un certain nombre de personnes, qui, par ces liens, est membre d'une société distinguée des hommes isolés, et jouit à ce titre d'une considération que n'ont pas ces derniers. Une *famille* honnête, une *famille* estimable.

Lorsque les titres, les hautes dignités et les grands emplois se sont multipliés et conservés pendant long-temps dans une même *famille*, les membres de ces *familles* ont voulu se mettre au-dessus de la distinction ordinaire des *familles*, et de là est venu le nom de *maison*. On dit la *maison* de France, pour désigner la *famille* qui possède depuis long-temps la souveraineté de la France; et la *famille* royale, pour désigner la collection des membres qui, sans avoir des droits immédiats au trône, sont liés par le sang à celui qui l'occupe.

Maison est donc supérieur à *famille*; ce mot rappelle, outre les liens du sang, une longue possession de titres établis par les lois. La *maison* des anciens ducs de Bourgogne, la *maison* des ducs de Lorraine. C'est dans le même sens qu'on dit une *maison* ancienne, pour indiquer une *famille* distinguée anciennement par des titres honorables et une considération publique.

Race indique une lignée d'hommes considérés relativement à une origine commune plus ou moins reculée de laquelle elle est censée tirer ses qualités. La *race* rappelle l'auteur, la source, le fondateur. Elle suppose ordinairement un chef distingué. Nous disons la *race* des Héraclides, issue d'Hercule; la *race* des Brutus, issue du fondateur de la république romaine; la *race* des Capétiens, issue de Hugues-Capet.

Il y a toutes sortes de *races*; je veux dire que *race* est susceptible de toutes sortes de qualifications morales ou civiles. Il y a de bonnes et de mauvaises *races*, des *races* patriciennes ou plébéiennes, mais sur-tout des *races* anciennes et illustres qui remontent de génération en génération, de siècle en siècle, jusqu'à quelque personnage distingué.

On se sert quelquefois du mot *race* pour qualifier une espèce de gens qui, par un caractère distinctif, semblent avoir été jetés dans le même moule et frappés au même coin. En ce sens, il se prend toujours en mauvaise part. *Race* d'usuriers, *race* de pédans, *race* de vipères.

Le mot *lignée* signifie proprement une suite d'enfans et de petits-enfans issus d'une souche commune, mais on lui donne quelquefois une idée accessoire de distinction, sur-tout lorsqu'on s'en sert pour indiquer la suite non interrompue d'individus nobles issus les uns des autres. C'est un terme de généalogie. Une noble *lignée*.

FAMINE. V. Disette.

FANATISME, SUPERSTITION. Le *fanatisme* est un zèle aveugle et passionné qui naît des opinions superstitieuses et fait commettre des actions ridicules, injustes et cruelles, non-seulement sans honte et sans remords, mais encore avec une sorte de joie et de consolation.

La *superstition* est un culte de religion faux, mal dirigé, plein de vaines terreurs, contraire à la raison et aux saines idées qu'on peut avoir de l'Être-Suprême, ou si vous l'aimez mieux, la superstition est cette espèce d'enchantement ou de pouvoir magique que la crainte exerce sur notre ame. Fille malheureuse de l'imagination, elle emploie pour la frapper les spectres, les songes et les visions. C'est elle, dit Bacon, qui a forgé ces idoles du vulgaire, les génies invisibles, les jours de bonheur ou de malheur, les traits invincibles de l'amour ou de la haine. Elle accable l'esprit principalement dans la maladie ou dans l'adversité; elle change la bonne discipline et les coutumes vénérables en momeries et en cérémonies superficielles. Dès qu'elle a jeté de profondes racines dans quelque religion que ce soit, bonne ou mauvaise, elle est capable d'éteindre les lumières naturelles et de troubler les têtes les plus saines. Enfin c'est le plus terrible fléau de l'humanité. L'athéisme même ne détruit point cependant les sentimens naturels, ne porte aucune atteinte aux lois, ni aux mœurs du peuple; mais la *superstition* est un tyran despotique qui fait tout céder à ses chimères. Ses préjugés sont supérieurs à tous les autres préjugés. Un athée est intéressé à la tranquillité publique par l'amour de son propre repos; mais la *superstition* fanatique, née du trouble de l'imagination, renverse les empires.

Voici comme l'auteur de la Henriade peint les tristes effets de cette démence :

Lorsqu'un mortel atrabilaire,
Nourri de *superstition*,
A par cette affreuse chimère,
Corrompu sa religion,
Son ame alors est endurcie,
Sa raison s'enfuit obscurcie,
Rien n'a plus sur lui de pouvoir;
Sa justice est folle et cruelle,
Il est dénaturé par zèle,
Et sacrilège par devoir.

L'ignorance et la barbarie produisent la *superstition*, l'hypocrisie l'entretient de vaines cérémonies, le faux zèle la répand, et l'intérêt la perpétue.

La *superstition* mise en action constitue proprement le *fanatisme*.

FANÉE, FLÉTRIE. Ces deux mots diffèrent entre eux du plus au moins; le second enchérit sur le premier. Une fleur qui n'est que *fanée* peut quelquefois reprendre son éclat; mais une fleur *flétrie* n'y revient plus.

La beauté, comme la fleur, se fane par la longueur du temps, et peut se flétrir promptement par accident. (Girard.)

FANFARON, HABLEUR, MENTEUR. Ces trois mots indiquent dans l'homme trois espèces de défauts qui offensent la vérité.

Le *menteur* cache la vérité pour son avantage et dans le dessein de tromper; le *hableur* invente et exagère par habitude et par intempérance de langue; le *fanfaron* ment par vanité, se vante par amour-propre des qualités qu'il n'a pas, ou exagère sans pudeur le mérite de celles qu'il a.

Le *menteur* est méprisable; le *hableur* ne mérite aucune croyance; le *fanfaron* est ridicule.

FANGE. V. Boue.

FANTAISIE. V. Caprice, Bizarrerie.

FANTASQUE. V. Bourru.

ÊTRE FANTASQUE, AVOIR DES FANTAISIES. Le *fantasque* approche beaucoup plus du bizarre. Ce mot désigne un caractère inégal et brusque. L'idée d'agrément est exclue du mot *fantasque*, au lieu qu'il y a des *fantaisies* agréables.

FANTOME, SPECTRE, SIMULACRE. Ces trois mots se disent des apparences, des images qui nous font imaginer hors de nous des êtres qui n'y sont point.

Le *fantôme*, du grec *phainô*, je paraîs, désigne un objet ou une apparition fantastique, ouvrage de l'imagination, sans aucune réalité. Nous donnons le nom de *fantôme* à toutes les images qui nous font imaginer hors de nous des êtres corporels qui n'y sont point. Les images peuvent être occasionées par des causes physiques extérieures, par de la lumière et des ombres diversement modifiées qui affectent nos yeux, et qui leur offrent des figures qui sont réelles; alors notre erreur ne consiste pas à voir une figure hors de nous, car il y en a une, mais à prendre cette figure pour l'objet corporel qu'elle représente. Des objets, des traits, des circonstances particulières, des mouvemens de passion, peuvent aussi mettre notre imagination et nos organes en mouvement, et ces organes, mus, agités, sans qu'il y ait aucun objet présent, mais précisément comme s'ils avaient été affectés par la présence de quelque objet, nous le montrent sans qu'il y ait de figure hors de nous. Quelquefois les organes se meuvent et s'agitent d'eux-mêmes, comme il nous arrive dans le sommeil, alors nous voyons passer au-dedans de nous une scène composée d'objets plus ou moins décousus, plus ou moins liés suivant qu'il y a plus ou moins d'irrégularité ou d'analogie entre les mouvemens des organes; c'est ce qui forme les *fantômes* qui nous affectent dans les songes. Ce mot se dit

par extension de tout objet destitué de réalité, de toute idée destituée de fondement, de raison. On dit un *fantôme* de roi, un *fantôme* de puissance.

La signification du mot *spectre* n'a pas autant d'étendue que celle du mot *fantôme*. Ce dernier s'applique à l'apparence de toutes sortes d'objets, qui quelquefois sont agréables; on dit un *fantôme* de gloire, de réputation. Le mot *spectre* ne s'applique qu'à des figures extraordinaires qu'on voit en effet ou que l'on croit voir, et qui représentent des objets horribles, affreux, effrayans. *Spectre* se dit aussi d'une personne extrêmement décharnée et défigurée.

Le *simulacre* est une représentation ou fausse ou grossière, informe, vaine, qui ne rappelle que quelques traits d'un objet figuré, si l'objet existe ou a existé. Le *simulacre* vain, celui qui n'a rien de réel, est synonyme de *fantôme* et de *spectre*.

Le *simulacre* est donc l'apparence trompeuse de ce qui n'a rien de réel; le *fantôme*, l'objet fantastique d'une vision extravagante; le *spectre*, la figure ou l'ombre d'un objet hideux ou effrayant qui frappe les yeux ou l'imagination.

Le *simulacre* n'a qu'un caractère vague, et il se dit de tous les objets vains ou faux, et des choses comme des personnes. Le *fantôme* est caractérisé par des formes ou des traits bizarres, étranges et qui ne sont point dans la nature, et il se dit particulièrement des objets qui paraissent vivans. Le *spectre* a cela de caractéristique qu'il représente les objets défigurés et faits pour inspirer de l'horreur ou de l'effroi, par leurs traits et par tout ce qui les accompagne, et il se dit proprement de ces objets qui semblent évoqués, suscités, envoyés par une puissance supérieure pour avertir, menacer, tourmenter les hommes.

Le *simulacre* nous abuse; le *fantôme* nous obsède; le *spectre* nous poursuit.

Les vapeurs ou les nuages élevés dans le cerveau y forment toutes sortes de *simulacres*, et ces *simulacres* font illusion. L'imagination forte et exaltée crée des *fantômes*, et ces *fantômes* l'aveuglent; la peur fait des *spectres*, et les *spectres* font peur.

Le rêve nous représente toutes sortes de *simulacres*; les visionnaires sont sujets à voir des *fantômes* dans la veille comme dans le sommeil. L'histoire rapporte plusieurs apparitions de *spectres* vus par des hommes qui n'étaient point faibles d'esprit, mais qui néanmoins ont pu ne pas bien voir.

FARDEAU. V. Charge.

FAROUCHE, SAUVAGE. *Sauvage*, en latin *silvaticus*, qui appartient aux bois, aux forêts. Il signifie proprement inculte. Les bois sont des lieux incultes; leurs productions sont des plantes incultes. On a donné par extension ce nom à tous les lieux incultes et à toutes les productions qui viennent sans culture. Un lieu *sauvage*, un pays *sauvage*, c'est-à-dire inculte et inhabité; une plante *sauvage*, qui vient sans culture. En ce sens, *sauvage* n'est pas synonyme de *farouche*.

Mais *sauvage* se dit aussi des animaux, et signifie qui vit solitaire, qui cherche les bois et les autres lieux *sauvages*, qui fuit la compagnie des animaux qui ne sont pas de son espèce. Les animaux *sauvages* sont opposés aux animaux domestiques qui vivent dans la société de l'homme. En ce sens, *sauvage* est synonyme de *farouche*.

Farouche, en latin *ferus*, se dit des animaux *sauvages*, pour exprimer cet excès de timidité qui les éloigne de notre présence, qui les retient dans les antres, au fond des forêts et dans les lieux déserts, qui les arme contre nous lorsque nous en voulons à leur liberté, et qui leur fait repousser toute espèce de société avec nous.

En parlant des animaux, on appelle animaux *sauvages* ceux qui craignent et fuient la présence de l'homme. Les oies *sauvages*, les lièvres sont des animaux *sauvages*; et on appelle animaux ou bêtes *farouches* ceux qui, outre cette timidité et cette crainte naturelle, repoussent constamment toute sorte de communication avec l'homme, et l'attaquent et le déchirent lorsqu'ils en ont la liberté. Les tigres, les lions, les ours, sont des bêtes *farouches*. On a appliqué aux hommes les mots *sauvage* et *farouche*.

On entend par un homme *sauvage* celui qui fuit la société et qui n'en a pas les manières. Le mot *farouche* emporte une idée de brutalité, de dureté, de cruauté même. Le *sauvage* serait *farouche*, s'il avait dans le caractère et dans les mœurs de la rudesse, de la dureté, de la brutalité, de l'inflexibilité.

L'homme *sauvage* évite la société, parce qu'il la craint; l'homme *farouche* la repousse, parce qu'il ne l'aime pas, ou plutôt parce qu'il la hait.

Le *sauvage* est dans la société comme l'oiseau dans la volière, il s'y agite; le *farouche* y est comme l'animal intraitable dans les chaînes, il s'en irrite. On dit une humeur *sauvage* et une humeur *farouche*.

On est *farouche* par caractère, *sauvage* par défaut de culture dans la société. Avec une imagination ardente, une ame dure et

inflexible, le *farouche*, à travers son humeur noire, ne voit la société que sous un jour odieux, qu'il ait des vertus ou qu'il ait des vices; il n'aperçoit dans les hommes que leurs vices; il serait fâché de leur trouver des vertus. Le *sauvage* n'a pas un caractère déterminé, parce qu'on n'est pas *sauvage* par un vice particulier de l'ame. En général on peut dire qu'il est craintif, timide, méfiant, etc.

FASCINER. V. Entêter.

FASTE, LUXE, SOMPTUOSITÉ, MAGNIFICENCE. Ces quatre mots ont pour idée commune une dépense plus ou moins grande que l'on fait briller aux yeux des autres avec plus ou moins d'éclat, et dans des intentions différentes.

Le *luxe*, en général, est l'usage qu'on fait des richesses et de l'industrie pour se procurer une existence agréable. Lorsque le *luxe* se borne aux jouissances qu'il procure, et qu'il ne tend pas à faire impression sur les autres, il n'est point synonyme des autres mots auxquels nous le joignons ici; on l'appelle *luxe* de plaisir, de sensualité, de commodité.

Lorsque le *luxe* ne se borne point aux jouissances personnelles, mais qu'il tend à se distinguer des autres, à les éblouir et à les humilier par une apparence de richesses qu'ils n'ont pas, on l'appelle *luxe* d'ostentation. C'est celui dont nous examinons ici la synonymie.

Le *luxe* est de tous les états; il y en a jusque dans le bas peuple, et il se glisse dans le genre de dépenses les plus communes. Le *luxe* dans les classes inférieures de la société, et borné à des dépenses médiocres, conserve le nom de *luxe*.

Dans un village, un habillement d'une étoffe moins grossière que celle des habillemens ordinaires des habitans, est du *luxe*, lorsque celui qui le porte en fait parade. C'est du *luxe* pour un bourgeois médiocrement fortuné de faire, au-delà de ses moyens, des dépenses en habits, en meubles, en repas, etc.

Le *luxe* d'ostentation dans les classes éminentes de la société se nomme *faste*, lorsqu'il se manifeste avec affectation, avec une grande vanité.

Ce mot vient du latin *fasti*, qui signifiait chez les Romains jours de fête. On cherchait dans ces jours de solennité à étaler quelque appareil dans ses vêtemens, dans sa suite, dans ses festins. Cet appareil, étalé dans d'autres jours, s'est appelé *faste*, et nous avons conservé ce mot en ce sens. Il exprime la *magnificence* dans ceux qui, par leur état, doivent représenter; il exprime la vanité dans les autres.

Le *faste* n'est pas le *luxe*. On peut vivre avec *luxe* dans sa maison sans *faste*, c'est-à-dire sans se parer en public d'une opulence révoltante. On ne peut avoir de *faste* sans *luxe*. Le *faste* est l'étalage des dépenses que le *luxe* coûte.

Il y a une autre espèce de *faste* qui n'entre point dans la synonymie dont traite cet article. C'est en général l'affectation de répandre, par des marques extérieures, l'idée de son mérite, de sa puissance, de sa grandeur, etc. Il entrait de ce *faste* dans la vertu des stoïciens; il en entrait dans la conduite des cyniques qui repoussaient les richesses. On ne peut pas dire de cette sorte de *faste* qu'on ne peut avoir du *faste* sans *luxe*; au contraire, ce *faste* est étranger à toute espèce de *luxe*.

Le *faste*, tel que nous l'entendons ici, est cet appareil, ce *luxe* d'apparence et non de commodité, par lequel les grands et les riches prétendent annoncer au reste des hommes leur rang ou leur opulence.

Le mot de *faste* n'est pas toujours injurieux, parce que le *faste* est quelquefois commandé par les circonstances et par la nature des choses; le mot fastueux l'est toujours, parce qu'il suppose la vanité.

La *magnificence* est une dépense dans le grand et dans le beau. Ce terme est un terme d'éloge; il exprime une qualité des personnes, il annonce même une vertu noble et sublime.

La *magnificence* suppose des dépenses comme le *luxe* et le *faste*; mais elle en diffère par l'intention et par les objets. C'est le développement et non l'ostentation de la grandeur, de l'opulence dans les choses qui tiennent à l'utilité publique ou à l'avantage d'un grand nombre d'hommes, ou à la considération et à la gloire d'une nation. Le château de Versailles est plutôt un monument de *faste* et de vanité qu'un monument de *magnificence*. L'hôtel royal des Invalides et l'École militaire sont des monumens de la *magnificence* de nos rois.

Dans les cérémonies publiques qui se font avec beaucoup d'éclat, on étale de la pompe; mais ce n'est pas là de la *magnificence*, quoiqu'on leur applique quelquefois l'épithète de magnifique; elles ne sont que pompeuses.

La *magnificence* ne s'attache qu'aux choses grandes et belles, et les porte au plus haut degré. Elle ne s'étale pas pour imposer aux autres, mais elle se déploie pour mériter leur estime et leur admiration.

FAT, IMPERTINENT, SOT. Ce sont là de ces mots que dans toutes les langues il est

impossible de définir, parce qu'ils renferment une collection d'idées qui varient suivant les mœurs dans chaque pays et dans chaque siècle, et qu'ils s'étendent encore sur les tons, les gestes et les manières. Il me paraît en général que les épithètes de *sot*, de *fat* et d'*impertinent*, prises dans un sens agravant, n'indiquent pas seulement un défaut, mais portent avec elles l'idée d'un vice de caractère et d'éducation.

Il me semble aussi que la première épithète attaque plus l'esprit et les deux autres les manières.

C'est inutilement qu'on fait des leçons à un *sot*, la nature lui a refusé les moyens d'en profiter. Les discours les plus raisonnables sont perdus auprès d'un *fat;* mais le temps et l'âge lui montrent quelquefois l'extravagance de la fatuité. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on peut venir à bout de corriger un *impertinent*.

Le *sot* est celui qui n'a pas même ce qu'il faut d'esprit pour être un *fat*. Un *fat* est celui que les *sots* croient un homme d'esprit; l'*impertinent* est une espèce de *fat* enté sur la grossièreté.

Un *sot* ne se tire jamais du ridicule, c'est son caractère; un *impertinent* s'y jette tête baissée sans aucune prudence; un *fat* donne aux autres des ridicules qu'il mérite encore davantage.

Le *sot* est embarrassé de sa personne; le *fat* a l'air libre et assuré; s'il pouvait craindre de mal parler, il sortirait de son caractère; l'*impertinent* passe à l'effronterie.

Le *sot*, au lieu de se borner à n'être rien, veut être quelque chose; au lieu d'écouter, il veut parler, et pour lors il ne fait et ne dit que des bêtises. Un *fat* parle beaucoup et d'un certain ton qui lui est particulier; il ne sait rien de ce qu'il importe de savoir dans la vie, il s'écoute et s'admire. Il ajoute à la sottise la vanité et le dédain. L'*impertinent* est un *fat* qui parle en même temps contre la politique et la bienséance; ses propos sont sans égard, sans considération, sans respect; il confond l'honnête liberté avec une familiarité excessive; il parle et agit avec une hardiesse insolente: c'est un *fat* outré.

Le *fat* lasse, ennuie, dégoûte, rebute; l'*impertinent* rebute, aigrit, irrite, offense; il commence ou l'autre finit. (La Bruyère et l'*Encyclopédie*.)

FATAL, FUNESTE. Ces deux mots signifient également une chose triste et malheureuse; mais le premier est plus un effet du sort, et le second est plus une suite du crime.

Les gens de guerre sont en danger de finir leurs jours d'une manière *fatale;* et les scélérats sont sujets à mourir d'une manière *funeste*.

Ces mots ont souvent un sens augural, je veux dire qu'on s'en sert pour marquer quelque chose qui annonce un fâcheux évènement, ou qui en est l'occasion. Alors *fatal* ne désigne qu'une certaine combinaison dans les causes inconnues, qui empêche que rien ne réussisse et fait toujours arriver le mal plutôt que le bien. *Funeste* présage des accidens plus grands et plus accablans, soit pour la vie, pour l'honneur et pour le cœur.

La galanterie fait la fortune des uns, et devient *fatale* aux autres. Toute liaison louée par le vice est *funeste*. (Girard.)

FATALITÉ, HASARD. On ne peut pas employer ces deux mots l'un pour l'autre. Un évènement quoique imprévu et tenant à des causes cachées, n'est appelé fatal que lorsqu'il a quelque influence sur le bien ou sur le mal des êtres sensibles; car si je parie ma vie ou ma fortune que je n'amènerai pas six fois de suite le même point de dés et que je l'amène, on s'en prendra à la *fatalité*. Mais si en remuant des dés sans dessein et sans intérêt, la même chose m'arrive, on attribuera ce phénomène au *hasard*. Dans l'usage qu'on fait du mot *hasard*, il arrive souvent qu'on semble vouloir exclure d'un évènement l'action d'une cause déterminée; au lieu qu'en employant celui de *fatalité*, on a ces causes en vue, quoiqu'on les regarde comme cachées. On entend aussi par une action faite par le *hasard* une action faite sans dessein formé, et on voit que cette signification n'a rien de commun avec celle de *fatalité*, puisque le *hasard* est aveugle, au lieu que la *fatalité* a un but auquel elle conduit les êtres qui sont sous son empire. De plus, on imagine que les évènemens qu'on attribue au *hasard* pourraient arriver tout autrement, ou ne point arriver du tout; au lieu qu'on se représente ceux que la *fatalité* amène comme infaillibles ou même nécessaires.

FATALITÉ, FORTUNE. La *fortune* n'est autre chose que la *fatalité* en tant qu'elle amène la possession ou la privation des richesses et des honneurs; d'où l'on peut voir que *fortune* est moins général que *fatalité* ou destin, puisque ces derniers nous désignent tous les évènemens qui sont relatifs aux êtres sensibles, au lieu que celui-là ne s'applique qu'aux évènemens qui amènent la possession ou la privation des richesses ou des honneurs. C'est pourquoi si un homme perd la vie par un évènement imprévu, on attri-

bue cet événement au destin, à la *fatalité;* s'il perd ses biens, on accuse la *fortune.*

FATIGUE, LASSITUDE. Ces deux mots indiquent également une indisposition du corps ou de l'esprit qui empêche d'agir. Lorsque cette indisposition vient à la suite d'un travail du corps ou de l'esprit qui a épuisé les forces, on l'appelle *fatigue;* lorsqu'elle vient d'un travail trop uniforme, ou d'un travail qui cesse de plaire, on l'appelle *lassitude.*

En parlant de l'esprit, *lassitude* se dit dans le sens de dégoût. Dans cet exemple, une armée exténuée de *fatigue*, il s'agit des forces du corps; dans cet autre, on fit la paix par *lassitude* de la guerre, *lassitude* est pris dans le sens de dégoût.

Fatigue se prend quelquefois pour le travail même. On dit indifféremment les travaux et les *fatigues* de la guerre. Cependant l'un est la cause et l'autre l'effet. On ne dirait pas dans le même sens la *lassitude* de la guerre.

FATIGUÉ, HARASSÉ, LAS. Ces trois termes dénotent également une sorte d'indisposition qui rend le corps inepte au mouvement et à l'action.

On est *las* quand on n'a plus la volonté ni la force d'agir. La lassitude est forcée ou spontanée : forcée, si elle est l'effet ou la suite d'un mouvement excessif; spontanée, si elle n'a été précédée d'aucun exercice violent que l'on en puisse regarder comme la cause.

On est *fatigué* lorsque la lassitude est forcée, et cette lassitude se nomme fatigue. Tout travail fatigue; il ne lasse que quand il cesse de plaire.

On est *harassé* quand on ressent une fatigue excessive.

Quand on est *las* du travail, il faut le suspendre ou le changer, car ce n'est quelquefois que l'uniformité qui lasse. Quand on est *fatigué*, on répare les forces par le repos; quand on est *harassé*, il faut se reposer long-temps, et prendre une nourriture propre à réparer les forces, et à remettre le corps en bon état.

FATIGUER, LASSER. C'est, en général, mettre dans la disposition de refuser le travail et le mouvement, soit par l'épuisement des forces, soit par l'ennui ou le dégoût.

La continuation ou l'uniformité d'une même chose *lasse;* la peine, le travail, *fatiguent.* On se *lasse* à se tenir toujours debout, à faire des choses qu'on n'aime pas ou qui répugnent. On se *fatigue* à travailler.

Être *las*, c'est ne vouloir plus agir; être *fatigué*, c'est avoir trop agi.

La lassitude se fait quelquefois sentir sans qu'on n'ait rien fait; elle vient alors d'une disposition du corps ou d'un dégoût de l'esprit. La *fatigue* est toujours la suite de l'action; elle suppose un travail rude, ou par la difficulté ou par la longueur.

Dans le sens figuré, un suppliant *lasse* par sa persévérance, et il *fatigue* par ses importunités.

On se *lasse* d'attendre; on se *fatigue* à poursuivre.

FAUCHAISON, FENAISON. *Fauchaison* exprime le temps où l'on fauche les foins, où on les coupe; il a rapport à faux. *Fenaison* a rapport à foins, et indique non-seulement l'action de faucher les foins, mais aussi celle de les tourner et de les retourner pour les faire sécher, de les rassembler en meules, de les mettre dans les greniers.

FAUSSETÉ. V. Erreur.

IL FAUT, IL EST NÉCESSAIRE; ON DOIT. *Il faut* marque plus précisément une obligation de complaisance, de coutume ou d'intérêt personnel. *Il faut* hurler avec les loups, *il faut* suivre la mode, *il faut* connaître avant que d'aimer. *Il est nécessaire* marque plus particulièrement une obligation essentielle et indispensable. *Il est nécessaire*, pour être heureux, d'avoir de la modération. Pour plaire, *il est nécessaire* d'être complaisant. *On doit* est plus propre à désigner une obligation de raison ou de bienséance. *On doit* bien étudier une science avant de l'enseigner. *On doit* se soumettre à ses supérieurs. *On doit* éviter de choquer ses semblables.

FAUTE. V. Crime.

FAUTEUR. V. Adhérent.

FAUX. V. Fabuleux.

FAVEUR. V. Crénit.

FAVEUR, GRÂCE. Ces deux termes indiquent dans un supérieur une disposition à faire gratuitement du bien à ses inférieurs, à répandre sur eux des bienfaits, à les obliger, à flatter leurs goûts ou leur amour-propre. Mais la *faveur* est inspirée par une affection suivie qui se porte sur un objet déterminé, au lieu que la *grâce* est, dans le supérieur, une réunion de qualités dont les objets sont indéterminés, et qui s'exercent, dans l'occasion, sur un grand nombre de sujets divers, sans qu'aucune affection suivie en fasse nécessairement partie.

Le mot *grâce*, qui est employé en ce sens dans plusieurs façons de parler, me paraît tenir des mots gracieux et gracieusement, et

Digitized by Google

signifier cette qualité par laquelle un supérieur est gracieux, favorable, bon, clément, doux, honnête, civil, poli. C'est dans ce sens qu'on dit être en *grâce* auprès du prince. C'est dans le même sens que les Anglais disent, votre *grâce*, en parlant aux personnes de la première qualité après les princes, et que les peuples du nord disent notre gracieux souverain, pour indiquer en lui cette qualité.

Nous disons également être en *grâce*, et être en *faveur* auprès du prince; mais la première expression signifie être bien vu, bien voulu du prince, en recevoir dans toutes les occasions des marques d'estime, de considération, de bienveillance. Être en *faveur* auprès du prince, être constamment l'objet de son affection, de sa prédilection, et en recevoir fréquemment des distinctions et des bienfaits qui sont autant de preuves de ces sentimens. Celui qui est en *grâce* est estimé, honoré, considéré; celui qui est en *faveur* est aimé, chéri. Il arrive souvent que ceux qui sont en *faveur* font disgracier ceux qui sont simplement en *grâce*.

FAVORABLE, PROPICE. Ces deux mots se disent des personnes ou des choses qui influent en tout ou en partie sur la propriété de quelqu'un, sur le succès d'une affaire, d'une entreprise, et qui concourent à les faire réussir, ou les font réussir par leur seule puissance, par leur seule influence.

Ce qui est *favorable* favorise, tend à faire prospérer, à faire réussir celui qui désire la prospérité, le succès, et ce qui y concourt suivant son pouvoir ou sa nature, est *favorable*.

Propice dit quelque chose de plus grand, de plus puissant, de plus efficace, et suppose non un simple concours à la prospérité et au succès, mais une action puissante qui les opère.

Voilà pourquoi *propice* se dit particulièrement des puissances supérieures qui ont ou auxquelles on attribue un pouvoir suprême, éminent, indépendant, une influence entière et infaillible. Dieu, les génies, les astres, le destin, le sort, la fortune, le hasard, sont *propices*.

La personne ou la chose *favorable* n'opère pas seule la prospérité ou le succès; elle ne fait qu'y concourir. Il suffit même que les personnes le désirent pour qu'on puisse dire qu'elles sont *favorables*.

Ce qui est *propice* opère seul la prospérité ou le succès, par sa seule puissance, par sa seule influence, par la nature relative à l'événement. Dieu est *propice*, parce qu'on lui attribue la puissance de disposer à son gré des événemens; les génies sont *propices*, parce qu'on leur suppose une puissance secrète et indépendante, une influence infaillible. On disait autrefois que les astres étaient *propices*, parce qu'on leur attribuait des influences infaillibles sur les personnes, sur les choses et sur les événemens. Le sort, la fortune, le hasard, nous paraissent avoir sur les événemens des influences supérieures aux autres causes qui les dirigent, et cette supériorité que nous imaginons fait que nous les appelons *propices*.

Propice se dit aussi, par analogie, des personnes puissantes qui peuvent faire réussir les événemens à leur gré. Ainsi nous prions les rois, les ministres de nous être *propices* dans les affaires qui dépendent uniquement d'eux.

Si, dans un procès, un juge déclare à un plaideur qu'il penche en sa faveur, il lui est *favorable*, parce qu'il est disposé à concourir à lui faire gagner son procès; mais on ne peut pas dire qu'il lui soit *propice*, parce que la décision ne dépend pas uniquement de ses bonnes dispositions. Le tribunal même, s'il est inférieur, n'est que *favorable*, parce qu'il ne juge pas l'affaire définitivement; il n'y a qu'une cour souveraine qui puisse être *propice*.

En parlant des choses, on dit un temps, une occasion, une saison *favorable* ou *propice*, suivant que le temps, l'occasion, la saison, auront seulement concouru partiellement au succès, ou que, par une influence puissante et majeure, ils en auront décidé.

FAVORISER. V. AIDER.

FÉCOND, FERTILE. Ces deux mots ont rapport à la faculté de produire en grande quantité, en abondance. Mais *fécond* se dit des choses dans lesquelles la nature a mis le germe ou le principe des productions, et qui les forment et les fournissent d'elles-mêmes; et *fertile*, de celles dont les productions sont, en grande partie, l'effet du travail et de l'industrie des hommes.

Une source est *féconde* et n'est pas *fertile*, parce que l'eau qu'elle produit en abondance a été mise en elle par la nature, qu'elle la produit d'elle-même et indépendamment du travail et de l'industrie des hommes.

Les œufs, les grains, les semences, les pepins, sont *féconds*, parce qu'ils contiennent en eux le germe des choses qu'ils doivent produire; ils ne sont pas *fertiles*, parce qu'ils produisent sans le travail et l'industrie des hommes. Les femelles des animaux, de quelque espèce qu'elles soient, sont *fécondes* et ne

sont pas *fertiles*, parce qu'elles produisent d'elles-mêmes, selon les lois de la nature, les choses dont elles ont reçu le germe de cette même nature.

Ce qui est *fertile*, au contraire, produit au moyen du travail et de l'industrie humaine. La fertilité est une disposition à produire en abondance des choses dont les germes n'ont pas été mis dans ce qui produit, mais qui facilite le développement de ceux qui lui sont confiés par l'homme. Naturellement *féconde*, la terre, sans être cultivée, produit indifféremment des plantes de toute espèce. (CONDILLAC.)

La terre est *fertile*, lorsqu'elle est disposée à se prêter à la direction que notre industrie donne à sa fécondité, c'est-à-dire lorsqu'elle est capable de produire en grande quantité des fruits à nos usages, et lorsqu'en la cultivant nous dirigeons, pour ainsi dire, sa fécondité. On dit d'un champ qui, sans être cultivé, produit beaucoup de plantes agrestes, qu'il est *fécond*; on appelle *fertile* une terre qui, par notre travail et notre industrie, produit beaucoup de choses à notre choix. Un pays est *fertile* en blés, en vins, en olives; sans le travail de l'homme, il ne produirait point toutes ces choses. Ces productions résultent de la direction que le travail et l'industrie ont donnée à la fécondité de ses terres.

Les mines sont *fécondes*, elles ne sont pas *fertiles*. Nous tirons par notre travail les productions qu'elles renferment; mais ces productions ont été formées par la nature, indépendamment de notre travail et de notre industrie.

Le sel ne rend pas la terre *féconde*, il est même contraire à sa fécondité; mais il concourt à la rendre *fertile*, en divisant et modifiant l'action d'une fécondité désordonnée.

La fécondité semble plutôt venir de la nature, et la fertilité tient plus de l'art.

Féconds se dit aussi des choses qui donnent ou augmentent la fécondité de la terre. Les engrais rendent réellement la terre *féconde*, ou augmentent sa fécondité, parce qu'ils lui apportent des principes de fécondité. On dit une pluie *féconde*, une chaleur *féconde*, parce que la pluie, la chaleur, viennent de la nature et donnent ou augmentent la fécondité, la force de produire. Nous ne dirions pas une pluie *fertile*; nous disons des vendanges, des moissons *fertiles*, lorsque ces produits sont abondans, et nous ne dirons pas des moissons *fécondes*.

Au figuré, on appelle *fécond* ce qui produit, crée, enfante. Le génie est *fécond*, parce qu'il a ces propriétés; l'esprit, qui ne fait qu'arranger, disposer, modifier ce que le génie invente, est *fertile*. Un écrivain est *fécond*, s'il produit beaucoup de choses nouvelles; il n'est que *fertile*, s'il ne fait que donner des formes nouvelles à un grand nombre de productions du génie. On dit aussi, dans l'un ou dans l'autre sens, qu'une plume est *féconde* ou qu'elle est *fertile*.

Par la raison que le mot *fécond* a la propriété particulière d'exprimer la faculté et l'action de produire, d'engendrer, d'enfanter, ce qui produit par la voie de la génération, ou par une voie figurément comparable à cette voie, est *fécond* et non *fertile*. Cette méthode, ce principe, ce sujet, dit Voltaire, est d'une grande fécondité, et non d'une grande fertilité. La raison en est, ajoute-t-il, qu'un principe, un sujet, une méthode, produisent des idées qui naissent les unes des autres, comme des êtres successivement enfantés, ce qui a rapport à la génération.

FÉCONDATION, FÉTATION. Il n'y a d'autre différence entre la *fétation* et la *fécondation*, si ce n'est que le premier regarde l'animal qui est vivifié, et le second n'a rapport qu'à l'animal femelle dans lequel se fait ce changement, qui est la conception.

FÉCONDER, FERTILISER. Ces deux mots ont rapport aux actions qui disposent la terre à fournir un grand nombre de productions.

Féconder la terre c'est lui donner de la fécondité, ou augmenter les principes de la fécondité qu'elle a déjà. *Fertiliser* la terre, c'est la travailler, l'ensemencer, la disposer par le travail et l'industrie, de manière à développer, à diriger, comme nous le voulons, ses principes de fécondité. Les engrais *fécondent* la terre, parce qu'ils lui apportent des principes de fécondité; mais la terre ainsi *fécondée* ne produira en abondance que des plantes agrestes et sauvages; c'est en la labourant, en l'ensemençant que nous la *fertilisons*, c'est-à-dire que nous la disposons de manière à fournir un grand nombre de productions à notre usage. Les labours *fertilisent* la terre et ne la *fécondent* pas; les engrais la *fécondent* et ne la *fertilisent* pas. Les œufs sont *fécondés* par le mâle; ils ne sont pas *fertilisés*.

Le soleil *féconde* la nature, car il la rend, par sa chaleur vivifiante, capable de produire; et l'on ne dira pas qu'il la *fertilise*, parce qu'il ne la rend pas propre à produire telle ou telle chose, à notre gré; il augmente sa fécondité, sans augmenter sa fertilité.

FÉCONDITÉ, FERTILITÉ. Ces deux mots ont rapport aux qualités qui mettent les

choses en état de donner des productions en grande quantité.

La *fécondité* est une qualité par laquelle une chose est capable de donner un grand nombre de productions dont elle renferme les principes dans son sein. Au propre, il se dit particulièrement des terres et des femelles des animaux. La *fécondité* de la terre, la *fécondité* d'une femme, etc. Ce n'est point le duvet de la terre, ce n'est point cette pelouse émaillée, qui annoncent sa brillante *fécondité*; ce sont des végétaux agrestes, des herbes dures, épineuses, entrelacées les unes dans les autres. (Buffon.)

La *fertilité* est la disposition d'une chose qui rapporte beaucoup de productions utiles, par le moyen du travail et de l'industrie des hommes et de la direction que cette industrie et ce travail donnent à la *fécondité*. La *fécondité* vient de la nature. Une terre féconde et qui n'est pas cultivée produit en quantité et avec vigueur un grand nombre de plantes agrestes; une terre féconde devient fertile, c'est-à-dire capable de donner un grand nombre de productions à notre usage, lorsque nous la labourons, que nous l'ensemençons, que nous la débarrassons des plantes inutiles.

Au figuré, la *fécondité* n'est attribuée qu'aux causes qui produisent une grande quantité de choses nouvelles et extraordinaires, qu'elles tirent de leur propre fond. On dit un génie fécond, une imagination féconde, parce que le génie et l'imagination produisent des choses nouvelles; et un esprit fertile, parce que l'esprit ne fait que modifier.

On attribue aussi la *fécondité* aux choses dont on tire successivement d'autres choses comme par voie de génération. C'est ainsi qu'on appelle fécond un principe dont on peut tirer successivement un grand nombre de conséquences. La *fécondité* de cette matière, de ce sujet, etc. V. Abondance.

FEINDRE. V. Dissimuler.

FEINDRE. V. Boiter.

FÊLER, FENDRE. *Fêler* n'est applicable qu'aux ouvrages de terre, de verre, de porcelaine, etc. Ils sont *fêlés* lorsque la continuité de leurs parties est rompue d'une manière apparente ou non apparente, sans qu'il y ait une séparation totale.

Fendre est relatif à la solution de continuité des parties d'un corps solide dont on ne peut pas dire qu'il est *fêlé*. Ce corps est *fendu*, lorsque la continuité en est rompue en quelque endroit, soit avec séparation totale des parties, soit sans cette séparation. Les pierres, les bois, la terre, se *fendent*; les vases de terre, de verre, de porcelaine, se *fêlent*.

Fendre se dit aussi, par une espèce de métaphore, de l'eau, de l'air; et alors il n'est pas synonyme de *fêler*. L'oiseau ou la flèche qui vole, *fend* l'air; le poisson qui nage ou le vaisseau qui vogue, *fend* les eaux.

FÉLICITATION, CONGRATULATION. Nous faisons des complimens de *félicitation* à quelqu'un, en lui témoignant la part que nous prenons aux évènemens agréables ou heureux qui lui arrivent. Nos pères faisaient autrefois des complimens de *congratulation*, et de même nous disons féliciter lorsqu'ils disaient congratuler.

Féliciter était tenu pour barbare à la cour, au rapport de Vaugelas, quoique très commun dans plusieurs provinces, lorsque Balzac entreprit de l'accréditer.

Les *félicitations* ne sont que des complimens ou des discours obligeans faits à quelqu'un sur un évènement heureux; les *congratulations* sont des témoignages particuliers du plaisir qu'on en ressent avec lui, ou d'une satisfaction commune qu'on éprouve. Féliciter ne peut, par la constitution du mot, désigner que l'action de dire ou d'appeler quelqu'un heureux, au lieu de l'action de le faire ou de le rendre tel. Mais congratuler, par la valeur de ses élémens, signifie exactement se conjoindre, ou se réjouir avec, ensemble, d'un évènement agréable à la personne, et lui en témoigner la joie que l'on partage avec elle.

Les *félicitations* ne sont que des paroles obligeantes; les *congratulations* sont des marques d'intérêt. La politesse félicite, l'amitié congratule. (Extrait de Roubaud.)

FÉLICITER. V. Congratuler.

FÉLICITER DE, FÉLICITER SUR. On *félicite* quelqu'un *d'*un évènement qui lui est avantageux. Je vous *félicite de* ce succès, *de* votre guérison. On *félicite* quelqu'un sur les bonnes qualités qu'il possède, sur ses talens, sur son goût. Voltaire a dit, je le *félicite sur* le goût qu'il a, sur son harmonie, et sur le choix de sa bonne latinité.

FÊLURE, FENTE. *Fêlure* se dit des fentes qui se font sur des objets susceptibles d'être fêlés. *Fente* se dit des solutions de continuité qui ont lieu sur tout autre objet. Il se fait des *fêlures* à un vase de terre, de verre, de porcelaine; il y a des *fentes* à une planche, à une porte, etc.

FENDRE. V. Fêler.

SE FENDRE, SE FENDILLER. *Se fendre* c'est rompre la continuité de ses parties en un ou plusieurs endroits; *se fendiller*, c'est se couvrir d'une grande quantité de petites fentes, de petites fêlures, de petites gerçures. Le

grand froid *fend* les pierres; la grande chaleur *fendille* l'écorce des arbres.

FENÊTRE. V. Croisée.

FENTE. V. Fêlure.

FENTE, FISSURE. *Fente* est le terme général; *fissure* est un terme de chirurgie qui se dit de la fracture longitudinale d'un os qui est seulement fendu.

FÉRIR, FRAPPER. Ces deux mots signifient la même chose; mais *férir* est vieux et ne se dit plus que dans cette phrase, sans coup *férir*, qui signifie sans se battre, sans en venir aux mains.

FERLER. V. Carguer.

FERME. V. Constant.

FERMENTATION. V. Effervescence.

FERMER. V. Clore.

FERMETÉ. V. Constance.

FERMETÉ. V. Entêtement.

FERMIER, MÉTAYER. On appelle *fermier* celui qui cultive des terres dont un autre est propriétaire, et qui en recueille les fruits à des conditions fixes; c'est ce qui distingue le *fermier* du *métayer*. Ce que le *fermier* rend au propriétaire, soit en argent, soit en denrées, est indépendant de la variété des récoltes. Le *métayer* partage la récolte même, bonne ou mauvaise, dans une certaine proportion.

FÉROCE. V. Farouche, Sauvage.

FÉROCITÉ. V. Barbarie.

FERTILE. V. Fécond.

FERTILITÉ. V. Abondance.

FESTIN. V. Banquet.

FEU. V. Amour.

FEU, VIVACITÉ. Quand on dit qu'un homme a du *feu* dans la conversation, on ne veut pas dire qu'il a des idées brillantes et lumineuses, mais des expressions vives, animées par les gestes. Le *feu* dans les écrits ne suppose pas non plus nécessairement de la lumière et de la beauté, mais de la vivacité, des figures multipliées, des idées pressées.

FEU, MÉNAGE. On dit, dans l'économie politique, *feu* pour *ménage*. Un village de deux cents *feux* est un village de deux cents *ménages*.

FEU, DOMICILE. Le *domicile* est l'habitation ordinaire; le *feu* est le lieu où l'on vit, où l'on mange. En ce sens, *feu* se joint toujours avec lieu; on dit qu'un homme n'a ni *feu* ni lieu, pour dire qu'il n'a ni habitation ni demeure fixe. C'est un vagabond qui n'a ni *feu* ni lieu.

FEU. V. Défunt.

FEUILLAGE, FEUILLÉE. *Feuillage* se dit de l'assemblage des branches et des feuilles que l'on voit sur les arbres et qui donnent de l'ombre. Le châtaignier a un beau *feuillage*. La *feuillée* est une espèce de berceau couvert et orné par compartimens de plusieurs branches d'arbres garnies de leurs feuilles.

On appelle aussi *feuillées*, dans l'art militaire, des espèces de petits bâtimens de *feuillage* que les troupes font ordinairement dans le camp, lorsqu'elles doivent y rester plusieurs jours.

FICHU, MOUCHOIR DE COU. On disait autrefois *mouchoir de cou*, et *fichu* pour indiquer les *mouchoirs* que les femmes mettent sur leur cou. Aujourd'hui on ne dit plus guère que *fichu*.

FICTIF, FICTICE. Ces adjectifs dérivés du latin *fictum*, feint, présentent également l'idée de feinte, simulation, imagination, supposition, hypothèse. Le premier est beaucoup plus usité que le second. On dit un être *fictif*, un compte *fictif*, des immeubles *fictifs*. Leur différence résulte de leur terminaison.

La terminaison de *fictif* est active, du moins dans la plupart des adjectifs de cette classe, et celle de *fictice* est passive, ou prise ordinairement dans un sens passif. *Fictif* est ce qui feint, comme nominatif est ce qui nomme; expéditif ce qui expédie vite la besogne; décisif, ce qui décide ou tranche, etc. *Fictice* est ce qui est feint, comme factice ce qui est artificiel; et subreptice, ce qui est surpris par un faux exposé; novice, ce qui est neuf ou qui n'est pas fait à une chose, etc.

La chose fictive est donc celle qui feint, c'est-à-dire qui, par fiction, représente, simule, imite, figure une chose existante ou réelle; la chose *fictice* est celle qui est feinte, c'est-à-dire qui n'est qu'une fiction, une chose imaginée, controuvée, supposée, sans réalité. Un portrait est une chose fictive, en ce qu'il représente une personne, et c'est la personne même, mais *fictice* ou figurée, sans réalité. Le papier monnaie n'est qu'une monnaie fictive, représentant une monnaie réelle; il n'est qu'une richesse *fictice*, n'ayant point de valeur réelle ou intrinsèque. Les rentes sont des immeubles *fictifs*, en tant que, dans le droit, elles sont traitées comme tels; elles ne sont pas des immeubles *fictices*, car elles ont en effet la valeur d'immeubles. Un être imaginaire et qui ne figure rien de réel n'est que *fictice*. L'homme pris dans un sens abstrait est un être *fictif* qui représente l'espèce humaine, comme si elle formait un individu. (Roubaud.)

FIDÈLE. V. Constant.

FIDÉLITÉ. V. Constance.

FIER. V. Avantageux, Arrogant.

SE FIER. V. Se confier.

FIERTÉ, HAUTEUR, ORGUEIL, VANITÉ. L'*orgueil* est l'opinion avantageuse qu'on a de soi; la *vanité*, le désir d'inspirer cette opinion aux autres; la *fierté*, l'éloignement de toute bassesse; la *hauteur*, l'expression du mépris pour tout ce que nous croyons au-dessous de nous.

La *vanité* est toujours ridicule, l'*orgueil* toujours révoltant, la *fierté* souvent estimable, la *hauteur* quelquefois bien, quelquefois mal placée.

La *vanité* et la *hauteur* se laissent toujours voir au dehors, l'*orgueil* presque toujours; la *fierté* peut être intérieure, et ne se décèle souvent que par une conduite noble et sans ostentation.

La *hauteur* dans les grands est sottise; la *fierté* dans les petits est courage; et dans tous les états, l'*orgueil* est vice, et la *vanité* petitesse.

La *fierté* convient au mérite supérieur; la *hauteur* au mérite opprimé; l'*orgueil* n'appartient qu'à l'élévation sans mérite, et la *vanité* qu'au mérite médiocre. La *vanité* court après les honneurs; la *fierté* ne les recherche ni ne les refuse; l'*orgueil* affecte de les dédaigner, ou les demande avec insolence; la *hauteur* en abuse quand ils sont acquis. (*Encyclopédie.*)

FIGURE. V. Effigie.

FIGURE. V. Conformation.

FILET, LACS, RETS, LACIS. Ces quatre mots indiquent quatre espèces différentes de pièges pour surprendre et prendre.

Le propre du *filet* est d'envelopper ou de contenir; celui de *rets*, d'arrêter et de retenir; celui des *lacs*, de saisir et d'enlacer.

Les *lacs* sont formés de cordons enlacés, entremêlés, noués. Les *lacs* d'amour sont des chiffres entremêlés, des lettres enlacées, des cordons noués d'une certaine manière. Les *lacs* du chasseur sont des nœuds coulans. L'ouvrage tissu de ces *lacs* est un *lacis*.

Les *rets* sont formés d'un *lacis*: ce sont des espèces de *filets* pour la chasse ou pour la pêche. Il y en a de différentes sortes. Le mot *filet* est le genre à l'égard des *rets* et autres espèces de pièges tendus aux animaux.

Le *filet* est formé d'un assemblage, ou plutôt d'un réseau de fils, de ficelles, de *lacs*, soit pour la chasse ou la pêche, soit pour différens autres usages.

Au figuré, nous dirons qu'une personne est prise dans des *lacs*, des *rets*, des *filets* qu'on lui a tendus, ou bien qu'elle leur a échappé, ou qu'elle s'en est tirée, sans trop avoir égard à la différence propre des termes.

Les *lacs* sont plus fins, plus subtils, moins sensibles, moins compliqués. Ils attirent, ils surprennent selon la valeur et la définition propre du mot. Vous tombez dans les *lacs* d'un sophiste; vous êtes pris dans les *lacs* d'une coquette; une coquette se prend dans ses propres *lacs*.

Rets ne se dit guère au figuré. Les *rets* vous arrêtent dans votre chemin, vous embarrassent dans des liens multipliés, vous retiennent malgré les efforts que vous faites pour vous en débarrasser. Il y a plus d'étendue, plus de force, plus de combinaisons, plus de liens dans les *rets* que dans les *lacs*.

Le *filet* est un piège caché ou déguisé, dans lequel on se trouve enveloppé sans pouvoir trouver une issue. Aux propriétés particulières des *rets*, il joint celle d'une capacité qui entoure et renferme comme un voile. Ainsi quand plusieurs objets sont pris et enveloppés à la fois, on dit voilà un beau coup de *filet*. (Roubaud.)

FILLE. V. Demoiselle.

FILOU, FRIPON, LARRON, VOLEUR. Ces quatre mots désignent des gens qui prennent ce qui ne leur appartient pas, avec les différences suivantes. Le *larron* prend en cachette, il dérobe. Le *fripon* prend par finesse, il trompe. Le *filou* prend avec adresse et subtilité, il escamotte. Le *voleur* prend de toutes manières, et même de force et avec violence. Le *larron* craint d'être découvert, le *fripon* d'être reconnu, le *filou* d'être surpris, le *voleur* d'être pris. (Girard.)

Larron n'est plus guère usité que dans quelques proverbes, et en parlant des deux voleurs qui furent mis en croix avec Jésus-Christ; et dans ce cas, il signifie voleur de grand chemin.

FIN. V. Bout.

FIN. V. Adroit.

FIN. V. Délicat, Délié.

À LA FIN. V. Enfin.

FINALEMENT. V. Enfin.

FINANCIER, MALTOTIER, PARTISAN, PUBLICAIN, TRAITANT. Le *publicain* est littéralement le percepteur des revenus publics; ce mot ne s'applique qu'à la finance de l'antiquité.

Financier, intéressé dans les finances de l'État. Il lève l'impôt en argent fin, et non en

nature; il est ou fermier, ou régisseur, ou entrepreneur.

Les *traitans* étaient ceux qui traitaient pour une certaine somme de la rentrée d'un recouvrement particulier. On appela *traitant* celui qui, à la création de certains offices, s'en chargeait pour les revendre à son profit, celui qui achetait les droits du domaine sur les îles et alluvions des rivières navigables.

Partisan présente l'idée du soldat qui met à contribution le pays ennemi. C'est une dénomination odieuse qu'on donnait au *traitant* qui se chargeait d'une levée vexatoire

Maltotier était une dénomination injurieuse qu'on donnait aux traitans qui vexaient. *Financier* est plus noble; *traitant*, plus en sous-ordre; *partisan*, plus odieux; *maltotier*, plus méprisable. (Roubaud.)

FINESSE. V. Adresse, Délicatesse, Astuce.

FINESSE, PÉNÉTRATION, DÉLICATESSE, SAGACITÉ, RUSE, ASTUCE, PERFIDIE. La *finesse*, en philosophie morale, est la faculté d'apercevoir dans les rapports superficiels des circonstances et des choses, les fautes presque insensibles qui se répondent, les points indivisibles qui se touchent, les fils qui s'entrelacent et s'unissent.

La *finesse* diffère de la *pénétration*, en ce que la *pénétration* fait voir en grand, et la *finesse* en petit détail. L'homme pénétrant voit loin; l'homme fin voit clair, mais de près. Ces deux facultés peuvent se comparer au télescope et au microscope.

La *finesse* ne peut suivre la *pénétration*, mais quelquefois aussi elle lui échappe. Un homme profond est impénétrable à un homme qui n'est que fin; celui-ci ne combine que les superficies; mais l'homme profond est quelquefois surpris; sa vue hardie, vaste ou rapide, dédaigne ou néglige d'apercevoir les petits moyens; c'est Hercule qui court et qu'un insecte pique au talon.

La *délicatesse* est la *finesse* du sentiment qui ne réfléchit point; c'est une perception vive et rapide du résultat des combinaisons. Si la *délicatesse* est jointe à beaucoup de sensibilité, elle ressemble encore plus à la *sagacité* qu'à la *finesse*. La *sagacité* diffère de la *finesse*, 1° en ce qu'elle est dans le tact de l'esprit, comme la *délicatesse* est dans le tact de l'ame; 2° en ce que la *finesse* est superficielle, et la *sagacité* pénétrante. Ce n'est point une *pénétration* progressive, mais soudaine, qui franchit le milieu des idées, et touche au but dès le premier pas.

La *ruse* se distingue de la *finesse*, en ce qu'elle emploie la fausseté. La *ruse* exige la *finesse*, pour s'envelopper plus adroitement et pour rendre plus subtils les pièges de l'artifice et du mensonge. La *finesse* ne sert quelquefois qu'à découvrir et à rompre ces pièges; car la ruse est toujours offensive, et la *finesse* peut ne pas l'être. Un honnête homme peut être fin, mais il ne peut être rusé. Du reste, il est si facile et si dangereux de passer de l'une à l'autre, que peu d'honnêtes gens se piquent d'être fins. Le bon homme et le grand homme ont cela de commun qu'ils ne peuvent se résoudre à l'être.

L'*astuce* est une *finesse* pratique dans le mal, mais en petit; c'est la *finesse* qui nuit ou qui veut nuire. Dans l'*astuce* la *finesse* est jointe à la méchanceté, comme à la fausseté dans la *ruse*.

La *perfidie* suppose plus que de la *finesse*; c'est une fausseté noire et profonde qui emploie des moyens plus puissans, qui meut des ressorts plus cachés que l'*astuce* et la *ruse*. Celles-ci pour être dirigées n'ont besoin que de la *finesse*, et la *finesse* suffit pour leur échapper; mais pour observer et démasquer la *perfidie*, il faut la *pénétration* même. La *perfidie* est un abus de la confiance fondée sur des garans inévitables, tels que l'humanité, la bonne foi, l'autorité des lois, la reconnaissance, l'amitié, les droits du sang, etc. Plus ces droits sont sacrés, plus la confiance est tranquille, et plus, par conséquent, la *perfidie* est à couvert. On se défie moins d'un concitoyen que d'un étranger, d'un ami que d'un concitoyen, etc. Ainsi, par degré, la *perfidie* est plus atroce, à mesure que la confiance violée était mieux établie. (Extrait de Marmontel.)

FINI. V. Achevé.

FINIR. V. Achever, Cesser.

FINIR DE, FINIR À, EN FINIR. *Finir de* faire une chose, c'est cesser de la faire parce qu'elle est entièrement faite, ou bien c'est cesser de la faire quoiqu'on puisse la continuer. Il *a fini* de chanter son air. Il parlait sans cesse, et on ne pouvait le faire *finir*. Madame de Sévigné a dit, je ne *finirais* point *à* vous faire des complimens. Il semble que *finir à* a rapport aux choses qui sont l'objet de l'action, et *finir de*, à l'action elle-même. On *finit de* parler, l'action cesse. Il a fait tant de belles actions que je ne *finirais* pas *à* vous les raconter.

On a dit, depuis la révolution, *en finir*, pour dire mettre fin à une dispute, à une contestation. Cette dispute a trop duré, il est temps d'*en finir*, il faut *en finir*. Cette façon de parler est née dans le bouleversement de la révolution; le peuple l'a adoptée non-seulement

en parlant de dispute, mais pour indiquer la fin de toute affaire. Quand une fille veut se marier, elle dit à son amant qu'il faut *en finir*, qu'elle veut *en finir*, elle l'engage à *en finir*. Cette expression ne se trouve point dans les bons auteurs; elle n'est conforme ni à l'analogie, ni à l'ordre de la construction grammaticale. On *finit* une chose, mais on ne *finit* pas d'une chose.

FISC, TRÉSOR PUBLIC. Sous les premiers empereurs romains, *fisc* signifiait proprement le trésor du prince, son trésor particulier; et le *trésor public*, désigné par le mot *ærarium*, était destiné aux dépenses de l'État. Bientôt ces deux mots furent confondus, comme les choses qu'ils signifiaient, et ils sont restés confondus dans les États où l'on ne fait point de différence entre ce qui appartient au prince et ce qui appartient à l'État.

FIXER. V. Arrêter.

FIXER, REGARDER FIXEMENT. On dit *fixer* ses regards sur quelqu'un, pour dire les arrêter sur quelqu'un; et *fixer* les regards de quelqu'un pour dire devenir l'objet de son attention, de sa passion. Mais on ne dit pas *fixer* quelqu'un pour dire le regarder fixement,

Quelques Gascons, dit Voltaire, hasardèrent de dire j'ai *fixé* cette dame, pour je l'ai regardée fixement, j'ai *fixé* mes yeux sur elle; de là est venue la mode de dire *fixer* une personne. Alors vous ne savez point si on entend par ce mot, j'ai rendu cette personne moins volage, ou je l'ai observée, j'ai fixé mes regards sur elle. Voilà une nouvelle source d'équivoque. Au lieu du verbe *fixer* en ce sens, ne craignons pas de dire *regarder fixement*. Les aigles, dit-on, accoutument leurs petits à *regarder fixement* le soleil. (Buffon.)

FLAGORNER. V. Cajoler.

FLAGORNEUR. V. Adulateur.

FLAIRER, SENTIR. Ces deux expressions supposent une action de la part du sujet. Mais *flairer* suppose la connaissance de l'objet et la jouissance d'une sensation agréable. *Sentir* ne suppose que le désir de connaître l'odeur de l'objet. Je vois une rose, je sais que cette fleur a une odeur agréable, et je la *flaire;* si je n'aime pas l'odeur de la rose, je ne fais que la *sentir*. Je vois une fleur que je ne connais pas, et je la *sens* pour connaître si son odeur est agréable ou désagréable. Si son odeur me paraît agréable, je la *flaire;* dans le cas contraire, je ne fais que la *sentir*. On *flaire* pour jouir; on *sent* pour connaître.

FLAIRER, FLEURER. Ces deux mots ont rapport aux odeurs. *Flairer*, c'est appliquer le sens de l'odorat sur un objet odoriférant. *Fleurer*, c'est exhaler une odeur quelconque. Celui qui aime l'odeur de la rose *flaire* une rose; un objet *fleure* bon ou mauvais s'il exhale une bonne ou une mauvaise odeur. Ce dernier verbe est peu usité; on dit plutôt sent bon, sent mauvais. On dit cependant d'une personne qui a une mauvaise réputation, que sa réputation ne *fleure* pas comme baume, qu'elle ne *fleure* pas bon.

FLAMBEAU, TORCHE. Le *flambeau* est un luminaire composé de cire et de grosses mèches qui jette une grande lumière et la répand au loin sur les objets d'alentour. La *torche* est un flambeau grossier de bois résineux, ou de quelque autre matière gommeuse et inflammable qui jette une lumière triste et lugubre. *Flambeau* est ordinairement accompagné d'idées accessoires, agréables. Le *flambeau* de l'amour, le *flambeau* de l'hymen, le *flambeau* de la vérité; la *torche*, au contraire, rappelle des idées lugubres, tristes, douloureuses. Les *torches* funèbres, les *torches* funéraires. On emploie les *flambeaux* dans les fêtes, dans les réjouissances; les *torches* sont consacrées aux obsèques, aux cérémonies funèbres.

FLAMBERGE. V. Épée.

FLAMME, FLAMMÈCHE. La *flamme* est un corps lumineux qui s'élève au-dessus d'un corps actuellement enflammé, et ne s'en sépare point.

La *flammèche* est une partie enflammée d'un corps en combustion qui se détache et s'élève en l'air. La *flamme* tient toujours au corps enflammé dont elle tire son origine; la *flammèche* est portée au loin par les vents.

FLATTER. V. Aduler.

FLATTER. V. Cajoler.

FLATTER. V. Amadouer.

FLATTER, S'OPPOSER À. Ces deux mots se disent du courant d'une rivière et expriment deux manières de le détourner. On *s'oppose* au courant d'une rivière dont on veut arrêter ou changer la pente en y résistant ouvertement, en l'arrêtant par une digue. On *flatte* le courant d'une rivière que l'on veut détourner, non en y résistant directement, mais en lui présentant une surface qui, ne faisant d'abord qu'un léger angle avec ce courant, l'écarte insensiblement et porte ses eaux vers un autre point.

On *flatte* aussi les vagues de la mer en leur opposant une digue construite de manière qu'elle n'offre à l'impétuosité des flots

qu'un long talus qui accompagne plutôt qu'il ne retient leur mouvement, mais qui, s'élevant insensiblement au-dessus du niveau, ralentit leur fureur, et la réduit à la fin au repos, sans secousse, sans brusque résistance, en évitant tout choc capable d'ébranler l'obstacle qu'on lui oppose.

FLATTEUR. V. Adulateur.

FLÉAU. V. Calamité.

FLÈCHE. V. Dard.

FLÉCHIR, PLOYER. *Fléchir* au propre se dit d'un corps qui, trop faible pour résister à un autre corps qu'il a à soutenir, cède en partie à son poids ou à son effort. *Ployer* se dit d'un corps qui cède entièrement au poids ou à l'effort du corps qu'il a à soutenir. *Fléchir* se dit des corps qui ne sont point flexibles et élastiques, comme une pointe, une barre de fer. *Ployer* se dit des corps flexibles et élastiques. Il suffit d'un vent léger pour faire *ployer* un roseau. Le corps qui a *fléchi* ne peut plus se remettre dans sa première situation, le corps qui a *ployé* peut s'y remettre.

FLEGMATIQUE, FROID. Ces deux mots sont pris ici au figuré, et se disent d'une qualité de l'ame. Ils annoncent l'un et l'autre l'indifférence et l'insensibilité. On est *flegmatique* par tempérament; on est *froid* par réflexion, par habitude, par système.

FLÉTRIR. V. Faner.

FLEUR. V. Élite.

FLEURAISON, FLORAISON. Ces deux mots ne se prennent pas l'un pour l'autre. La *floraison* indique l'époque où une plante commence à fleurir, à épanouir ses fleurs; et la *fleuraison*, le temps pendant lequel une plante reste fleurie.

FLEURER. V. Flairer.

FLEURETTE, GALANTERIE. *Fleurette* au propre signifie une petite fleur. Il est pris ici au figuré et signifie propos galant que l'on tient à une femme pour lui exprimer l'amour qu'on ressent ou qu'on veut lui faire croire qu'on ressent pour elle. *Galanterie* a une signification beaucoup plus étendue; il se dit non-seulement des discours, mais aussi des actions, des sacrifices que l'on fait pour un objet aimé ou dont on désire de se faire aimer. Les *fleurettes* sont une petite partie de la *galanterie*. Dire des *fleurettes*, conter *fleurettes*, faire une *galanterie*.

FLEURISSANT, FLORISSANT. Ces deux adjectifs verbaux viennent également du verbe fleurir; mais le premier ne se dit qu'au propre, et le second qu'au figuré. On dit des prés *fleurissans*, un arbre *fleurissant*; et un État *florissant*, un empire *florissant*, un commerce *florissant*. *Fleurissant* signifie qui est en fleur, qui fleurit; *florissant* veut dire qui est dans un état brillant, dans un état de prospérité.

FLEUVE, RIVIÈRE, RUISSEAU. *Fleuve*, en latin *flumen*, de *fluere*, couler, désigne une quantité considérable d'eau qui coule dans une longue étendue de pays, et qui conserve son nom depuis sa source jusqu'à ce qu'elle se jette dans la mer, ou qu'elle se perde dans les sables comme le Rhin. La grande quantité d'eau, et la conservation du nom jusqu'à ce que les eaux ne coulent plus sur la terre, constituent le fleuve.

Mais si l'on considère ces eaux abstraction faite de leur long cours, elles prennent le nom de *rivière*. C'est sur-tout ce qui arrive lorsqu'on considère ces eaux relativement à un endroit particulier ou aux besoins journaliers des hommes et des animaux. On dit la *rivière* de Loire passe à Orléans, comme on dit la *rivière* de Bièvre passe dans Paris. Mais on dit, sous un autre point de vue, la Loire est un *fleuve* qui se jette dans l'Océan, et la Bièvre est une *rivière* qui se jette dans la Seine.

Rivière vient du latin *ripa*, rive, rivage. Le *fleuve* considéré par rapport à ses rives, aux endroits qu'il arrose, aux eaux qui sont contenues entre ses deux rives, est une *rivière*. Ainsi l'on dit, la *rivière* baigne les murs de cette forteresse, quoique cette *rivière*, considérée sous un autre point de vue, prenne le nom de *fleuve*. Cet emploi du mot *rivière*, appliqué à un *fleuve*, se remarque dans l'usage où sont les gens de mer d'appeler *rivières* les *fleuves* considérés sous le rapport de la position des villes qui sont près de leur embouchure. Ils appellent la Seine, la *rivière* de Rouen; la Loire, la *rivière* de Nantes; la Tamise, la *rivière* de Londres; le Tage, la *rivière* de Lisbonne, parce qu'ils veulent désigner par là non la longueur du cours de ces *fleuves*, mais seulement la partie de leurs eaux qui baigne ces villes.

On dit la *rivière* est marchande, et non pas le *fleuve* est marchand, parce qu'il ne sagit pas de la longueur du cours de ces fleuves, mais seulement de la partie, de la quantité d'eau nécessaire pour porter bateau. On dit de l'eau de *rivière*, et non pas de l'eau de *fleuve*; aller puiser de l'eau à la *rivière*, et non pas au *fleuve*. En parlant d'un particulier, on dit qu'il a passé la *rivière*, quoique cette *rivière* soit un *fleuve*. Mais si un *fleuve* dans l'étendue de son cours empêchait l'entrée d'une armée dans un pays, dans un royaume, on dirait l'armée a passé le *fleuve*.

Le *ruisseau* est un courant d'eau très petit et auquel on ne peut donner par cette raison, le nom de *rivière*.

FLEUVE, TORRENT. On distingue le *torrent* du *fleuve*, en ce que le *fleuve* coule toujours, et que le *torrent* ne coule que de temps en temps, par exemple après les grandes pluies ou après la fonte des neiges.

FLEXIBLE. V. DOCILE.

FLOTS, ONDES, VAGUES. Ces trois mots sont synonymes si on les applique aux diverses élévations que forment les eaux agitées.

Les *ondes* sont les moindres de ces élévations; elles sont l'effet naturel de leur fluidité, et s'élèvent peu au-dessus de leur surface, sur la mer, sur les lacs, sur les fleuves et les rivières. Une agitation accidentelle causée par les vents et les tempêtes, forme les *flots* qui roulent avec impétuosité, se portent avec violence du côté où les poussent les vents, et se brisent contre les îles; les rochers, les rivages. Les *vagues* sont produites par une agitation plus violente encore; leur propre est de grossir et de s'élever considérablement. Les *ondes* laissent une idée de calme ou de cours paisible.

FLUCTUATION, ONDULATION. Termes de médecine. Ils se disent du mouvement d'un fluide épanché dans une cavité. Quelques auteurs confondent l'*ondulation* et la *fluctuation*, et regardent ces termes comme synonymes. Il paraîtrait plus d'exactitude à distinguer leur signification, et à appeler *fluctuation* le mouvement qu'on imprime à une colonne du fluide épanché, et à entendre par *ondulation* le sentiment que le malade a de la liqueur qui flotte dans une cavité. Ainsi le sentiment d'*ondulation* est un signe de l'hydropisie de poitrine, quoiqu'elle ne se puisse manifester par la *fluctuation*. (*Encyclopédie.*)

FLUET, GRÊLE. Ces deux mots se disent de l'homme, des animaux et de leurs parties. Ils signifient également qui est peu épais, peu fourni de matière. Mais *grêle* se dit des corps qui sont tels par leur constitution naturelle, et comparativement avec d'autres corps de la même espèce. Les anatomistes appellent *grêles* les intestins qui sont moins volumineux que les autres, parce qu'ils sont tels par leur propre nature, et comparativement avec les gros intestins. On dit une taille *grêle*, des jambes *grêles*, pour dire une taille, des jambes, qui, par leur nature, sont plus minces que les tailles et les jambes ordinaires des animaux de la même espèce.

Fluet, du vieux mot *flouet*, tendre, délicat, se dit des corps qui, par un vice de constitution, sont plus minces, plus mous, moins nourris, plus allongés qu'ils ne devraient l'être dans l'ordre de cette constitution. On ne dirait pas les intestins *fluets*, pour dire les intestins *grêles*; parce qu'on indiquerait par là un défaut de conformation, de constitution dans ces intestins, défaut qui n'y existe pas. Des jambes *grêles* sont des jambes qui ne paraissent pas proportionnées aux autres parties de l'animal, mais qui n'en sont pas moins fortes ni moins en état de porter l'animal; des jambes *fluettes* sont des jambes qui, dans la distribution des sucs nourriciers de l'économie animale, n'ont pas reçu ou ne reçoivent plus ceux qui leur sont nécessaires pour parvenir à leur état de perfection, ou être entretenues dans cet état, et qui, par conséquent, sont dans un état de faiblesse et d'infirmité. Ce qui est *grêle* n'en est pas moins fort, moins actif par sa propre constitution. Le cerf a les jambes *grêles*, mais elles sont fortes et vigoureuses; les vieillards ont ordinairement les jambes *fluettes*, et elles sont faibles et sans action.

Grêle indique donc une organisation particulière de la nature, considérée par comparaison avec l'organisation d'autres parties; *fluet* indique un défaut, une faiblesse, une infirmité.

D'après ces observations, que nous croyons justes, on devrait dire qu'une belette a le corps *grêle*, quoiqu'on dise ordinairement qu'elle a le corps *fluet*. La première expression serait appuyée sur des principes, la seconde ne l'est sur aucune raison. Ce que l'on dit n'est pas toujours ce que l'on devrait dire. En adoptant les principes que nous venons de donner, on éviterait une confusion qui jusqu'ici a paru embarrassante, et on établirait d'une manière claire et analogique la véritable différence de ces deux expressions.

FLUIDE, LIQUIDE. Ces deux mots indiquent la qualité de certains corps, dont les parties mobiles se meuvent facilement les unes sur les autres.

Les *fluides* sont des corps dont les parties sont si faiblement liées entre elles, qu'elles se meuvent facilement les unes sur les autres, comme l'eau, l'huile, le vin, l'air, le mercure, etc.

On appelle *liquides* ceux de ces mêmes corps qui, outre la propriété de se mouvoir ainsi, ont celle d'humecter ou de mouiller les autres corps qu'ils touchent ou qui y sont plongés.

Tout ce qui est *liquide* est *fluide*; l'eau et toutes les liqueurs sont *fluides*; mais tout ce

qui est *fluide* n'est pas *liquide*. Le mercure est *fluide* et n'est pas *liquide*.

Ainsi quand on dit que l'eau ou quelque liqueur est *liquide*, on la considère sous le rapport de sa propriété de mouiller les autres corps; et quand on dit qu'elle est *fluide*, on la considère sous le rapport du mouvement de ses parties les unes sur les autres.

FŒTUS. V. EMBRYON.

FOI. V. CROYANCE.

FOIRE, MARCHÉ. Le mot *foire*, qui vient de *forum*, place publique, a été dans son origine synonyme de celui de *marché*, et l'est encore à certains égards ; l'un et l'autre signifient un concours de marchands et d'acheteurs, dans des lieux et des temps marqués. Mais le mot de *foire* paraît présenter l'idée d'un concours plus nombreux, plus solennel, et par conséquent plus rare. Cette différence, qui frappe au premier coup d'œil, paraît être celle qui détermine ordinairement dans l'usage l'application de ces deux mots; mais elle provient elle-même d'une autre différence plus cachée, et pour ainsi dire plus radicale entre ces deux choses. Nous allons la développer.

Il est évident que les marchands et les acheteurs ne peuvent se rassembler dans certains temps et dans certains lieux sans un attrait, un intérêt qui compense ou même qui surpasse les frais du voyage et du transport des denrées. Sans cet attrait, chacun resterait chez soi. Plus il sera considérable, plus les denrées supposeront de longs transports, plus le concours des marchands et des acheteurs sera nombreux et solennel, plus le district dont ce concours est le centre pourra être étendu. Le cours naturel du commerce suffit pour former ce concours et pour l'augmenter jusqu'à un certain point. La concurrence des vendeurs limite le prix des denrées, et le prix des denrées limite à son tour le nombre des vendeurs. En effet tout commerce devant nourrir celui qui l'entreprend, il faut bien que le nombre des ventes dédommage les marchands de la modicité des profits qu'ils font sur chacune, et que par conséquent le nombre des marchands se proportionne au nombre annuel des consommateurs, en sorte que chaque marchand corresponde à un certain nombre de ceux-ci. Cela posé, je suppose que le prix d'une denrée soit tel que pour en soutenir le commerce, il soit nécessaire d'en vendre pour la consommation de trois cents familles, il est évident que trois villages dans chacun desquels il n'y aura que cent familles ne pourront soutenir qu'un seul marchand de cette denrée. Ce marchand se trouvera probablement dans celui des trois villages où le plus grand nombre des acheteurs pourra se rassembler plus commodément ou à moins de frais; parce que cette diminution de frais fera préférer le marchand établi dans ce village, à ceux qui seraient tentés de s'établir dans l'un des deux autres. Mais plusieurs espèces de denrées seront vraisemblablement dans le même cas, et les marchands de chacune de ces denrées se réuniront dans le même lieu, par la même raison de la diminution des frais, et parce qu'un homme qui a besoin de deux espèces de denrées aime mieux ne faire qu'un voyage pour se les procurer, que d'en faire deux; c'est réellement comme s'il payait chaque marchandise moins cher.

Ce lieu devenu plus considérable par cette réunion même des différens commerces, le devient de plus en plus, parce que tous les artisans que le genre de leur travail ne retient pas à la campagne, tous les hommes à qui leur richesse permet d'être oisifs, s'y rassemblent pour y chercher les commodités de la vie. La concurrence des acheteurs attire les marchands par l'espérance de vendre; il s'en établit plusieurs pour la même denrée. La concurrence des marchands attire les acheteurs par l'espérance du bon marché; et toutes deux continuent à s'augmenter mutuellement, jusqu'à ce que le désavantage de la distance compense pour les acheteurs éloignés, le bon marché de la denrée produit par la concurrence, et même ce que l'usage et la force de l'habitude ajoutent à l'attrait du bon marché. Ainsi se forment naturellement différens centres de commerce ou *marchés*, auxquels répondent autant de cantons ou d'arrondissemens plus ou moins étendus, suivant la nature des denrées, la facilité plus ou moins grande des communications et l'état de la population plus ou moins nombreuse ; et telle est, pour le dire en passant, la première et la plus commune origine des bourgades et des villes.

La même raison de commodité qui détermine le concours des marchands et des acheteurs à certains lieux, le détermine aussi à certains jours, lorsque les denrées sont trop viles pour soutenir de longs transports, et que le canton n'est pas assez peuplé pour fournir à un concours suffisant et journalier. Ces jours se fixent par une espèce de convention tacite, et la moindre circonstance suffit pour cela. Le nombre des journées de chemin entre les lieux les plus considérables des environs, combiné avec certaines époques qui déterminent le départ des voyageurs, tels que le voisinage de certaines fêtes, certaines échéances d'usage dans

les paiemens, toutes sortes de solennités périodiques ; enfin tout ce qui rassemble à certains jours un certain nombre d'hommes devient le principe de l'établissement d'un *marché* à ces mêmes jours, parce que les marchands ont toujours intérêt de chercher les acheteurs, et réciproquement.

Mais il ne faut qu'une distance assez médiocre pour que cet intérêt et le bon marché produit par la concurrence soient contrebalancés par les frais du voyage et de transport des denrées. Ce n'est donc point au cours naturel d'un commerce animé par la liberté qu'il faut attribuer ces grandes *foires* où les productions d'une partie de l'Europe se rassemblent à grands frais, et qui semblent être le rendez-vous des nations. L'intérêt qui doit compenser des frais exorbitans ne vient point de la nature des choses; mais il résulte des privilèges et des franchises accordées au commerce en certains lieux et en certains temps, tandis qu'il est accablé par-tout ailleurs de taxes et de droits. Il n'est pas étonnant que l'état de gêne et de vexation habituelle dans lequel le commerce s'est trouvé long-temps dans toute l'Europe, en ait déterminé le cours avec violence dans les lieux où on lui offrait un peu plus de liberté.

C'est ainsi que les princes, en accordant des exemptions de droits, ont établi tant de *foires* dans les différentes parties de l'Europe; et il est évident que ces *foires* doivent être d'autant plus considérables, que le commerce, dans les temps ordinaires, est plus surchargé de droits.

Une *foire* et un *marché* sont donc l'une et l'autre un concours de marchands et d'acheteurs, dans des lieux et des temps marqués. Mais dans les *marchés*, c'est l'intérêt réciproque que les vendeurs et les acheteurs ont de se chercher ; dans les *foires*, c'est le désir de jouir de certains privilèges qui forme le concours, d'où il suit qu'il doit être bien plus nombreux et plus solennel dans les *foires*.

À LA FOIS. V. Ensemble.

À FOISON. V. Abondamment.

FOLÂTRE. V. Badin.

FOLIE, FAIBLESSE, IMBÉCILLITÉ. S'écarter de la raison sans le savoir, parce qu'on est privé d'idées, c'est être imbécille. S'écarter de la raison le sachant, mais à regret, parce qu'on est esclave d'une passion violente, c'est être faible. Mais s'en écarter avec confiance et dans la ferme persuasion qu'on la suit, voilà ce qu'on appelle être fou.

FOMENTER. V. Entretenir.

FOND, FONDS. Ces mots viennent du latin *fundus*, *fundi*, et le second est le pluriel du premier. Quelques-uns de nos dictionnaires ont adopté *fundum*, *fundi*, auquel ils font signifier la partie basse d'une chose, et *fundus* qu'ils traduisent par *fonds* dans le sens de terre qui produit. Mais cette distinction est sans fondement. *Fundum* n'est que l'accusatif de *fundus*. *Hoc fundum* ne se trouve ni dans les bons dictionnaires, ni dans les bons auteurs. Il faut donc, à l'exemple de Ménage et de Thomas Corneille, écrire *fond* sans *s*, et jamais *fonds* avec un *s*, à moins que ce mot ne soit au pluriel.

FOND, FONTS. Il ne faut pas confondre le mot *fond* avec *fonts* qui s'écrit avec un *t* et un *s*, et qui se dit d'un grand vaisseau de pierre ou de marbre où l'on conserve l'eau dont on se sert pour baptiser. Les *fonts* baptismaux. Tenir un enfant sur les *fonts*.

FONDAMENTAL, PRINCIPAL. *Fondamental*, ce qui sert de fondement, de base, d'appui, de soutien. *Principal*, ce qu'il y a de plus considérable, de plus remarquable dans une chose. Une loi *fondamentale* est une loi qui sert de fondement à la constitution d'un État. La succession par hérédité est une loi *fondamentale* de la monarchie française. Les lois qui établissent la division des pouvoirs sont des lois *fondamentales* dans les monarchies constitutionnelles. Sans ce qui est *fondamental*, la chose cesserait d'être ce qu'elle est; sans une partie *principale*, la chose serait défectueuse, mais n'en subsisterait pas moins. Un portail est une partie *principale* d'une église, mais n'en est pas une partie *fondamentale*, car elle ne soutient pas l'édifice qui pourrait subsister sans cette partie. Les clauses *fondamentales* d'un traité en sont la base; sans elles, le traité n'existerait pas; les clauses *principales* d'un traité sont celles qui renferment le plus grand nombre d'objets, les objets les plus importans.

FONDATION, FONDEMENT. Termes d'architecture. *Fondement* se dit de la partie d'un mur enfermée dans la terre jusqu'au rez-de-chaussée; *fondation* est l'action de poser les *fondemens*; mais il est passé en usage de donner le nom de *fondation* aux *fondemens* mêmes. En ce sens, *fondement* est préférable.

FONDER. V. Ériger.

FONDRE SUR, TOMBER SUR. *Fondre sur* une chose, c'est se porter avec impétuosité sur cette chose, ordinairement de haut en bas. L'oiseau *fond sur* sa proie. Cet action suppose une intention de la part de celui qui la fait; elle ne se dit par conséquent que des choses

animées. *Tomber sur* se dit des choses animées et des choses inanimées. Dans le premier cas, il suppose moins d'ardeur. On *fond sur* sa proie; on *tombe sur* une chose que l'on veut attaquer, dont on veut s'emparer; dans le second il ne désigne simplement que la chute, sans dessein, sans intention.

Fondre sur se dit non-seulement des choses animées, mais aussi de celles qui, dans l'opinion commune, sont regardées comme telles. C'est ainsi que l'on dit que la foudre *fond sur* un édifice, et que Voltaire a dit :

Le tonnerre en éclats semble *fondre sur* moi.

FONDRE. V. S'ABATTRE, TOMBER.

FONTAINE, SOURCE. *Source* semble être en usage dans toutes les occasions où l'on se borne à considerer ces canaux naturels qui servent de conduits souterrains aux eaux, à quel ne profondeur qu'ils soient places, ou bien le produit de ces sortes d'aqueducs. *Fontaine* indique un bassin à la surface de la terre, versant au dehors ce qu'il reçoit par des sources intérieures ou voisines. Les *sources* du Rhône, du Tesin, du Rhin, sont dans le mont St-Gothard; la *fontaine* d'Arcueil est à mi-côte.

FORCE. V. ÉNERGIE.

DE FORCE, PAR FORCE. On dit *par force*, lorsque *force* se rapporte au sujet de la proposition. Il l'a fait *par force*. On dit *de force*, lorsque *force* se rapporte au régime. On le lui a fait faire *de force*. Amener un homme *de force* à un tribunal.

RÉGNER PAR FORCE, RÉGNER PAR LA FORCE. *Régner par force* veut dire régner malgré soi; *régner par la force* signifie maintenir son autorité *par la force*.

FORCER. V. CONTRAINDRE.

FORCER À, FORCER DE. On *force* quelqu'un *à* faire quelque chose, lorsque l'action dont il s'agit a un but hors du sujet qui la fait. On *force* quelqu'un *à* partir, *à* se remuer, parce que ces actions ont un but marqué hors du sujet qui agit. Mais on force quelqu'un *de* consentir à quelque chose, *d'*obéir, *de* se soumettre, parce que ces actions sont des actes de la volonté qui n'ont pas un but marqué au dehors. On l'a *forcé de* donner son désistement, et *à* rendre cette lettre. Donner son désistement est un acte de la volonté qui n'a point de but au dehors, c'est se désister; mais rendre une lettre est une action qui a un but hors de la personne qui agit.

FORER, PERCER. *Percer* est le terme général. C'est faire une ouverture. Les dents qui viennent à un enfant *percent*, font des trous à ses gencives. On *perce* un mur, on y fait un trou. *Forer* est un terme d'arts mécaniques. C'est faire une ouverture par des moyens mécaniques. On *perce* avec toutes sortes d'instrumens; on *fore* avec le *foret*.

FORÊT. V. BOIS.

FORFAIT. V. CRIME.

FORFANTERIE, JACTANCE. La *jactance* est le langage de la vanité qui dit d'elle-même le bien qu'elle en pense. La *forfanterie* est une espèce de *jactance* qui a rapport au courage, à la bravoure. Avec de la *jactance* on se vante, et quelquefois outre mesure, des bonnes qualités qu'on a ou qu'on croit avoir; avec de la *forfanterie* on fait un vain étalage d'un courage ou d'une bravoure qu'on n'a pas.

FORGER. V. CONTROUVER.

FORMALITÉS, FORMULES. *Formalités* est un terme de jurisprudence. On entend par ce mot certaines clauses ou certaines conditions dont les actes doivent être revêtus pour être valables. On appelle *formules* certaines paroles, certaines actions consacrées par l'usage dans certaines occasions. On a oublié dans cet acte une *formalité* essentielle. Toute sa politesse ne consiste qu'en *formules*.

FORME. V. FAÇON.

FORME. V. CONFORMATION.

FORMER. V. DRESSER.

FORMIDABLE, REDOUTABLE. Ces mots se disent des choses qui présentent un grand danger; mais *formidable* indique un danger prochain, imminent; et *redoutable* un danger plus éloigné. Une grande armée qui envahit un pays est *formidable*; un prince qui augmente sans cesse ses forces et sa puissance est *redoutable*. L'apparition subite d'une chose qui peut faire un grand mal est *formidable*. Le courroux d'un homme puissant est *redoutable*.

FORMULES. V. FORMALITÉS.

FORT, VILLE FORTIFIÉE. (Termes d'art militaire.) Les *forts* diffèrent des *villes fortifiées*, non-seulement parce qu'ils renferment un espace plus petit, mais aussi parce qu'ils ne sont ordinairement occupés ou habités que par des gens de guerre. Ce sont des espèces de citadelles destinées à garder des passages importans ou à occuper des hauteurs sur lesquelles l'ennemi pourrait s'établir avantageusement, à couvrir des écluses, des têtes de chaussées, etc. On entend par *ville fortifiée* une ville entourée de fortifications qui la défendent contre l'ennemi, et qui, outre les soldats qui la gardent, est habitée comme les autres villes par diverses sortes d'habitans.

FORT. V. Bien.

FORT, ROBUSTE, VIGOUREUX. Le *vigoureux* semble plus agile et doit beaucoup au courage. Le *fort* parait être plus ferme et doit beaucoup à la construction des muscles. Le *robuste* est moins sujet aux infirmités et doit beaucoup au tempérament.

On est *vigoureux* par le mouvement et par les efforts qu'on fait. On est *fort* par la solidité et la résistance des membres. On est *robuste* par la bonne conformation des parties qui servent aux fonctions naturelles.

Vigoureux est d'un usage propre pour le combat et pour tout ce qui demande de la vivacité dans l'action. *Fort* convient en fait de fardeau et de ce qui est de défense. *Robuste* se dit à l'égard de la santé et de l'assiduité au travail.

Un homme *vigoureux* attaque avec violence. Un homme *fort* porte d'un air aisé ce qui accablerait un autre. Un homme *robuste* est à l'épreuve de la fatigue.

FORTUITEMENT. V. Accidentellement.

FORTUNE. V. Destin.

FORTUNÉ, HEUREUX. Ces deux mots ont rapport aux biens et aux avantages qui arrivent aux hommes, et à la satisfaction qu'ils éprouvent dans la jouissance de ces biens.

Fortuné signifie favorisé de la fortune; *heureux* signifie jouissant du bonheur ou d'un bonheur. On est *fortuné* par de grands biens, de grands avantages, de grandes faveurs de la fortune; on est *heureux* par la satisfaction et le contentement de l'ame.

Fortuné suppose un bonheur extraordinaire, un bien inespéré; il a donc plus d'étendue, de noblesse et d'importance qu'*heureux;* aussi les poètes le préfèrent-ils souvent.

Heureux, du vieux mot *heur*, du latin *hora*, heure, signifie littéralement qui a une bonne heure, de bonnes heures, qui a un moment, des momens de plaisir. On dit qu'un homme est *heureux* quand il éprouve un plaisir très vif. Mais les plaisirs très vifs ne durent pas long-temps; et comme *fortuné* ne se dit que des avantages extérieurs, et non des jouissances intérieures de l'ame, on ne peut pas dire en ce sens que cet homme est *fortuné*.

Le mot *heureux* a plusieurs acceptions dans lesquelles il ne diffère pas de la même manière du mot *fortuné*.

Heureux se dit d'un homme dont l'ame satisfaite et contente jouit tranquillement de ses avantages, sans en désirer de nouveaux; en ce sens on ne peut pas dire que cet homme est *fortuné*, si on ne le considère que par le sentiment qu'il éprouve et par la situation de son ame.

Mais si la satisfaction qu'il éprouve vient des biens extérieurs qu'il possède, et qu'on le considère relativement à ces biens, on peut dire qu'il est *fortuné*.

On peut être *fortuné* sans être *heureux*, car on peut avoir de grands biens, de grands avantages, sans jouir de la satisfaction de l'ame qui fait le bonheur. De même on peut être *heureux* sans être *fortuné*, car on peut jouir de la tranquillité et de la satisfaction de l'ame, c'est-à-dire du bonheur, et n'avoir qu'une fortune médiocre.

Fortuné se dit de celui qui est favorisé de la fortune, abstraction faite des moyens qu'il a employés pour se procurer ses faveurs. On dit qu'un homme est *fortuné* lorsqu'il possède de grands biens, parce qu'on fait abstraction des moyens par lesquels il les a acquis. Mais lorsqu'il est question de moyens, d'entreprises, de travail, de succès, le mot *fortuné* ne convient point, parce que ces biens, ces avantages ne sont pas considérés comme uniquement dus aux faveurs de la fortune, mais au travail, à l'art, à l'industrie, à l'intelligence, à la conduite de l'individu. Dans ce dernier cas, c'est *heureux* qui est le terme propre. On dit bien qu'un général a été *heureux* dans une bataille, pour dire que tous les moyens qu'il a employés pour la gagner, lui ont réussi, que toutes les circonstances ont favorisé ses efforts, mais on ne dit pas qu'il a été *fortuné*. Cet homme a été *heureux* dans son entreprise, et non pas *fortuné*. L'entreprise suppose des vues, des intentions, des travaux; tout le succès n'a pas été accordé par la fortune.

Cependant on dit être *heureux* à la loterie, au jeu. Mais il faut observer que le succès de la loterie ou du jeu ne dépend pas entièrement de la fortune, mais que celui qui a mis à la loterie, a eu l'intention de gagner en y mettant, et que peut-être il a fait des combinaisons pour réussir; et que celui qui est *heureux* au jeu, a joué de manière à pouvoir gagner, ce qui annonce un travail, une intention. Voilà sans doute pourquoi on ne dit pas être *fortuné* à la loterie, être *fortuné* au jeu.

Fortuné, en ce sens, suppose quelque chose d'inopiné, d'inattendu. Un homme qui fait un héritage considérable est *heureux* par cet évènement, et n'est pas *fortuné*, parce que, dans tous les cas, il avait plus ou moins lieu de s'y attendre. Un père qui rencontre par hasard son fils qu'il croyait mort depuis long-temps est un père *fortuné*.

Nous appelons aussi quelquefois *fortuné* ou

heureux, avec les mêmes différences, ce qui nous est favorable ou avantageux, ce qui contribue à nous rendre *heureux* ou *fortunés*. (Girard.)

FOSSE, FOSSE. *Fosse* se dit de toute profondeur qui n'a qu'une médiocre longueur et autour de laquelle on peut circuler aisément. On fait des *fosses* pour construire des puits, des citernes, des caves, etc., pour enterrer des corps morts.

Le *fossé* est une fosse prolongée, destinée à empêcher le passage d'un endroit à un autre, ou à entourer quelque espace. On fait un *fossé* à la partie d'une prairie par laquelle les bestiaux peuvent y pénétrer. On fait un *fossé* autour d'une maison, autour d'un parc, autour d'un jardin.

FOU. V. Extravagant.

LE FOUDRE, LA FOUDRE. *Foudre* n'est pas indifféremment féminin ou masculin. Il est féminin au propre dans le discours ordinaire et dans le langage des physiciens. Il est quelquefois masculin dans le style recherché et figuré; il est au pluriel, suivi d'une grande épithète; il l'est toujours quand on le personnifie. Dans ce dernier cas, il doit prendre naturellement le genre, ou du héros qu'il désigne métaphoriquement, ou de l'être puissant dont il exprime la force. Le genre du mot est alors relatif au sujet de la proposition.

Nous disons que *la foudre* éclate, tombe, frappe; le physicien traite de la formation, de la nature, des effets de *la foudre*. Mais un héros est un *foudre* de guerre, un orateur est un *foudre* d'éloquence.

La différence du genre n'en produirait-elle pas une dans le sens même du mot? Notre langue en a plusieurs, tantôt masculins, tantôt féminins, sans aucune règle pour nous diriger dans le choix du genre. Est-ce donc encore une de ces bizarreries si souvent invoquées pour trancher adroitement toutes les difficultés? Il est plus naturel de penser que chaque genre imprime à ces mots versatiles le caractère qui le distingue lui-même.

Le masculin exprime, et par conséquent imprime au sujet un caractère de force, d'énergie, d'activité, de vertu, un caractère u âle. Le féminin exprimera et imprimera un caractère opposé, par la raison des contraires. Cette observation est prouvée par elle-même. Ainsi, le masculin renforcera l'idée du substantif, et le féminin l'affaiblira. Ainsi, lorsque le même mot sert également à désigner la cause et l'effet, vous ignorez la cause par le genre masculin, l'effet par le féminin. Lorsque le mot aura un sens passif et un sens actif, l'article *la*, s'emparera du premier, et l'article *le*, du second. Par le masculin, vous annoncerez l'agent supérieur, son exercice et sa puissance; et par le féminin, l'agent inférieur, subordonné, dirigé, employé par une puissance. Nous qualifions de noble le genre masculin; il donne donc une idée plus grande, plus relevée, plus forte de l'objet. Cette remarque n'est que l'application des premiers élémens de la grammaire. Au lieu d'une bizarrerie légèrement imputée, elle donne à l'usage des substantifs à double genre, une raison philosophique, une nouvelle espèce de richesse et de beauté, un moyen simple de lever les équivoques, et d'ajouter à l'énergie comme à la clarté du discours. Les exemples aideront peut-être à confirmer cette règle en l'éclaircissant.

Le physicien considère *la foudre* comme un effet naturel; mais pour animer votre tableau et relever l'action, vous direz *le foudre* et *les foudres* vengeurs. Jupiter lance *la foudre;* elle n'est qu'un instrument passif et soumis. Mais si *la foudre* est un Dieu, il est alors la puissance foudroyante. On dira *un foudre* et non *une foudre* de guerre, fût-il question d'une femme, parce qu'il s'agit de désigner l'auteur et la grandeur des exploits. L'usage favorise donc mon opinion.

Équivoque était autrefois des deux genres et non sans raison, car il y a l'équivoque qui, sans l'intention de l'auteur, veut tromper et abuser, et l'équivoque qui, sans dessein, se rencontre dans le discours et le langage. Le moraliste qui juge le vice de l'action aurait dû dire un équivoque pour en désigner la malice; et le grammairien, qui juge de la régularité de la phrase, aurait plutôt dit une équivoque, pour en indiquer la faute ou le défaut.

On a dit aussi un rencontre et une rencontre, et ce mot est un de ceux qui ont un sens actif et un sens passif. Rencontre au masculin, indiquerait l'action de celui qui cherche et qui rencontre; au féminin il indiquerait l'événement arrivé à celui qui n'agissait point et qui est rencontré. Cette duplicité de genre est évidemment propre à distinguer dans une action l'agent et le patient. Un duel s'appelait particulièrement un rencontre, ce qui exprimait une action violente et réciproque.

Plusieurs grammairiens font horoscope masculin et feminin, quoique l'usage du masculin l'ait emporté, conformément à l'académie. Ce substantif n'est pas moins susceptible des deux genres, puisqu'on prend également horoscope dans le sens actif, pour l'observation de l'état

des astres à l'instant de la naissance de quelqu'un, dans la vue d'en tirer des prédictions, et pour la prédiction tirée de cette observation astrologique. Ainsi ce mot désigne également et l'opération et son résultat; ce qu'il serait quelquefois bon de distinguer.

Amour est quelquefois féminin en poésie, assez à propos s'il ne faut exprimer que la douceur, la tendresse, la mollesse de cette passion; mais moins convenablement si vous voulez en décrire l'ardeur, l'impétuosité, la violence. Observez qu'il vous sera facile de trouver, en poésie, l'amour maternelle; mais l'amour paternelle vous aurez de la peine à le découvrir, l'esprit semble y répugner. Quant au pluriel, qu'on dise d'éternelles, de constantes amours, il ne s'agit là que de leur durée. Observez encore qu'amour au pluriel désigne plutôt la continuité d'un commerce réciproque, que la force de la passion.

Aigle est masculin lorsqu'on parle de l'oiseau même, et ce genre convient parfaitement à son caractère. Il est feminin quand il ne sert plus que de signe, comme dans l'aigle romaine, ou l'aigle impériale.

Je n'exclus pas d'autres causes de la duplicité de genre. Ainsi, lorsqu'on dit d'un côté de bonnes gens, et de l'autre des gens savans, je conviens que l'oreille l'emporte souvent sur la raison ou sur la règle.

FOUDRE, TONNERRE. Dans l'usage commun, on prend assez ordinairement ces deux mots l'un pour l'autre. On dit également que le *tonnerre* tombe, que la *foudre* tombe; que le *tonnerre* gronde, que la *foudre* gronde. Cependant si l'on veut parler exactement, il faut distinguer la signification de ces deux mots. Le *tonnerre* fait le bruit, il gronde. C'est une explosion qui se fait dans les airs. La *foudre* est le feu qui se fait avec violence du sein des nuées, lorsqu'elles s'entre-choquent, et qui renverse, tue, pulvérise ce qu'il atteint.

Au figuré, cette différence est mieux observée. Nous disons une voix de *tonnerre* pour désigner l'éclat d'une voix; et qu'un orateur lance les *foudres* de l'éloquence, pour désigner la force, la véhémence et les effets de son discours.

Nous considérons plutôt le *tonnerre* comme un météore de l'air ou un effet naturel; nous considérons plutôt la *foudre* comme l'instrument d'une puissance terrible dirigé par l'intelligence vers une fin morale. Le *tonnerre* frappe les corps, mais sur-tout les corps élevés; la *foudre* frappe les personnages, mais sur-tout les personnages les plus élevés. Le *tonnerre* tue, la *foudre* punit.

FOUETTER, FUSTIGER, FLAGELLER. Frapper ou plutôt battre à nu avec quelque instrument certaines parties du corps, c'est l'idée qui constitue la synonymie de ces trois mots.

Fouetter, littéralement, battre à coups de fouet, du latin *fustis*. *Fustiger* est sorti de la même source, avec cette modification qu'il indique les marques, les traces, les impressions, les stigmates des coups. C'est littéralement battre à grands coups, les imprimer. *Flageller*, battre avec un instrument qui fléchit en tout sens, tel qu'un fléau, une poignée de verges ou de baguettes, *flagella*.

Fouetter, terme générique, se dit à l'égard de tous les instrumens, et de quelque manière qu'on les emploie, même des mains. *Fustiger*, c'est à la rigueur *fouetter* rudement avec des verges, de manière que les coups s'impriment. *Flageller*, c'est *fouetter* ou plutôt *fustiger* violemment et même ignominieusement. Chez les Grecs et chez les Romains, la flagellation était un supplice barbare et plus ignominieux que la fustigation. Les patiens expiraient quelquefois sous les coups.

On *fouette* communément avec un fouet proprement dit, les malfaiteurs, les enfans, etc. Les mauvais instituteurs *fouettent* les enfans comme les mauvais cochers leurs chevaux. Vous direz aussi qu'on les *fustige*, pour marquer qu'on les *fouette* fort. Le soldat passé par les verges est vraiment *fustigé*, mais on se sert plutôt de la phrase, passer par les verges. Jésus-Christ a été *flagellé*, plusieurs martyrs l'ont été. Les dévots qui se donnent la discipline se *flagellent*.

Nous attachons ordinairement et particulièrement au fouet l'idée de la peine; à la *fustigation*, celle de correction; à la *flagellation*, celle de pénitence.

On condamne les malfaiteurs au fouet, peine infamante ou du moins humiliante, selon l'opinion établie, fondée sur ce que le fouet est naturellement destiné pour les animaux, et qu'il était autrefois réservé pour les esclaves. Dans les maisons de correction on *fustigeait* autrefois les jeunes gens mal morigénés, mais en secret, pour éloigner d'eux toute idée de flétrissure, et dans le seul dessein de les porter au repentir par la douleur. On ne parle plus de flagellation que dans le style dévot et religieux. Le pénitent voudrait, par cette macération, dompter la chair en même temps qu'il en expie les fautes.

Fustiger et *flageller* ne s'appliquent qu'aux personnes, mais *fouetter* se dit des animaux et même des objets inanimés. On *fouette* les chevaux, les chiens, pour les faire obéir. On

fouette de la crème pour la faire mousser. L'enfant *fouette* sa toupie avec une lanière pour la faire tourner. On dit métaphoriquement que le vent *fouette*, lorsqu'il vous bat et qu'il vous fait des impressions semblables à celles du fouet.

FOUGUEUX, IMPÉTUEUX, VÉHÉMENT, VIOLENT. On risque de tomber dans la confusion, comme a fait Roubaud en expliquant ces synonymes, quand on veut appliquer des idées générales à toutes les significations particulières des mots, et qu'on ne fait sur-tout aucune distinction entre les sens propres et les sens figurés.

La vigueur de l'essor et la rapidité de l'action sur un objet caractérisent, dit-il, l'impétuosité.

Le vol d'un oiseau qui prend son essor avec vigueur et qui continue de voler avec rapidité sur un objet, est un vol rapide, et n'est point un vol *impétueux*. Le mot *impétueux* n'indique ni essor, ni rapidité, ni tendance sur un objet; il n'indique que l'*impétuosité*, c'est-à-dire l'impulsion violente d'un corps sur un autre. On dit les flots *impétueux*, les vents *impétueux*, et il n'est question là ni d'essor vigoureux, ni de rapidité, ni de tendance vers un objet; mais seulement de la force avec laquelle un corps en choque un autre, lui fait une impression vive, ou lui communique un mouvement.

L'énergie et la rapidité constante des mouvemens distinguent la véhémence.

Cette seconde observation ressemble parfaitement à la première, quoiqu'on ait substitué au mot vigueur le mot énergie, qui signifie à peu près la même chose, et je doute qu'il soit facile de distinguer à ces traits l'impétuosité de la véhémence, sur-tout si l'on considère que la dernière, comme la première, peut tendre à un objet. On ne peut pas dire, par exemple, que le cours du Rhône est *véhément*, quoique ses eaux coulent avec une énergie et une rapidité constantes. Ces caractères indiquent plutôt l'impétuosité que la véhémence.

L'excès et l'abus, ou les ravages de la force, dénoncent la violence.

Oui, lorsqu'il est question des hommes ou des animaux; mais la violence des flots, la violence des vents, ne sont caractérisées ni par l'excès ni par l'abus, et souvent elles ne font aucun ravage auquel on puisse les reconnaître. La violence dans ces cas est caractérisée par un haut degré de force.

La violence et l'éclat de l'explosion signalent la fougue.

Ainsi l'on pourrait dire, suivant Roubaud, la fougue du tonnerre, lorsque ce météore fait une explosion violente et éclatante.

Tâchons de donner des idées plus claires des différences de ces synonymes.

L'impétuosité, en latin *impetus*, désigne la force ou la violence d'un mouvement causé par l'impulsion de plusieurs choses qui se précipitent les unes sur les autres. On dira du vol d'un oiseau qu'il est rapide, on ne dira pas qu'il est *impétueux*. Un torrent est *impétueux*, parce que son mouvement est causé par ses eaux qui se précipitent les unes sur les autres.

Les vents *impétueux*, dit Buffon, se précipitent avec fureur, agitent la mer avec violence.

On dit qu'un homme a un parler *impétueux*, lorsqu'il parle vite, et que les paroles sortent précipitamment de sa bouche comme si elles étaient poussées les unes par les autres. C'est un marin dont l'attitude est flegmatique et le parler bouillant et *impétueux*. (J.-J. Rousseau.)

La véhémence, du latin *vehere*, *evehere*, porter en haut, élever, se dit d'un mouvement violent qui soulève, qui agit de bas en haut. On dit la véhémence des vagues, parce que la nature des vagues est de s'élever avec violence. Ce n'est pas l'impétuosité, c'est la véhémence des vents qui soulève les flots.

Violence vient de *vis*, force. Il marque la force du mouvement, abstraction faite de toute cause et de toute manière.

Fougue, du latin *fuga*, ne se dit que des hommes et des animaux. Il signifie un mouvement subit et désordonné causé par la crainte, par l'effroi, ou par l'excès extraordinaire d'une passion violente et qui rend incapable d'aucune réflexion, d'aucune retenue. Ainsi, les flots, les vents, sont *impétueux* lorsqu'ils opèrent un mouvement violent en se portant les uns sur les autres. Les vents sont *véhémens*, lorsqu'ils soulèvent les flots ou qu'ils emportent les objets qu'ils rencontrent sur la terre; ils sont *violens* toutes les fois que leur mouvement a beaucoup de force. Les hommes et les animaux sont *fougueux*, les uns lorsqu'ils sont poussés violemment par l'excès d'une passion qui les aveugle au point de leur faire perdre de vue la réflexion et la raison; les autres lorsque quelque crainte ou quelque douleur subite les trouble tellement qu'ils se livrent sans retenue au trouble qu'elle leur inspire, et qu'ils ne sont plus retenus par aucune espèce de frein.

Au figuré, on dit la jeunesse *impétueuse*, un zèle *impétueux*, une colère *impétueuse*, un caractère *impétueux*, et toutes ces expres-

sions supposent des sentimens, des désirs, des passions, des fantaisies qui se poussent avec violence les uns les autres, jusqu'à ce qu'ils se soient manifestés au dehors. Un style *impétueux* est un style dont les idées se pressent avec force les unes sur les autres, et ne laissent aucun intervalle qui interrompe leur liaison. Un discours *impétueux* est un discours qui est écrit dans ce style.

On dit des passions *véhémentes*, une colère *véhémente*, une action *véhémente*, pour dire des passions, une colère, une action, qui transportent l'ame hors d'elle-même, et l'exaltent d'une manière extraordinaire. Un enthousiasme *véhément*.

Violent au figuré se prend toujours en mauvaise part, et marque un excès ou un abus dans quelque genre que ce soit.

Des passions *fougueuses* sont des passions dont les accens violens et momentanés bouleversent la raison et en empêchent l'usage.

FOULE. V. Affluence.

FOULÉES ou FOULURES, VOIE, PISTE, TRACES. Termes de vénerie. *Foulées* ou *foulures* est le terme général qui se dit de toutes les traces que la bête laisse de son pied en passant sur un lieu où la forme du pied ne peut pas être marquée entièrement. Les *foulées* du cerf s'appellent *voie*; celles du loup ou du renard *piste*; celles de la bête noire *traces*. V. Abattures.

LA FOURBE, LA FOURBERIE. La *fourbe* est le vice du *fourbe*. La *fourberie* est une action particulière du fourbe. C'est une ruse basse et vile jointe au mensonge. Le premier n'est pas si usité que le second.

FOURBERIE. V. Fourbe.

FOURNIR. On dit *fournir* le sel, *fournir* du sel, *fournir* de sel.

Vaugelas ne voit dans ces trois façons de parler qu'une différence de construction : la dernière lui paraît la meilleure et la plus élégante. Thomas Corneille trouve que la première et la troisième ont la même signification, et que l'une n'est pas moins élégante que l'autre. Le dictionnaire de Trevoux juge que l'on ne doit préférer l'une à l'autre que selon la manière de s'en servir, et qu'il faut dire : la rivière leur *fournit* tout le sel dont ils ont besoin, leur *fournit* du sel pour tous leurs besoins, les *fournit* de tout le sel dont ils ont besoin; ce qui est en effet grammaticalement exact.

Mais ces trois phrases simples, la rivière *fournit* le sel, *fournit* du sel, *fournit* de sel, ont trois significations différentes; et il n'y en a qu'une de bonne pour exprimer telle idée particulière, sans addition ou circonlocution. La première marque l'espèce de la chose fournie, le sel; la seconde, une partie ou quantité indéterminée de la chose, du sel; la troisième, la quantité de la chose relative et nécessaire à la consommation, la fourniture de sel.

Les choses que la terre, les eaux, les regnicoles, les étrangers *fournissent*, le sel, est la sorte ou l'espèce, ou une des sortes que la rivière *fournit* pour telle destination; elle peut *fournir* aussi le poisson et autres denrées, ou bien on en tire d'ailleurs. Ainsi, pour un repas, l'un *fournira* le vin, l'autre les viandes, un troisième le couvert. Ainsi, dans une société de commerce, l'un *fournit* l'argent, l'autre son travail.

La rivière *fournit*, ou donne, ou apporte du sel, une quantité quelconque, peu ou beaucoup, plus ou moins, sans aucun autre rapport : il suffit qu'on en tire ou qu'on en reçoive par la rivière. Ainsi quelqu'un *fournit* de l'argent, des marchandises, sans en spécifier ni la quantité, ni la destination. Thomas Corneille prétend que, par cette phrase, on fait entendre que la rivière *fournit* une partie de la denrée, et qu'on en tire une autre d'ailleurs. Cela est ordinairement vrai; mais en général, cette phrase fait abstraction de la quantité comme de la consommation.

La rivière *fournit* de sel les consommateurs; elle leur *fournit* le sel qu'ils consomment, leur provision, leur consommation, la quantité nécessaire pour leur usage; elle leur en fait la fourniture entière. Thomas Corneille pense que la première de ces phrases indique aussi tout le sel dont on a besoin; cela est quelquefois vrai, mais selon les circonstances. Ainsi, par exemple, la rivière *fournit* à mon pays ou le sel qu'il consomme, ou le sel qu'il exporte, ou le sel qu'il destine à tel ou tel autre usage; tandis qu'elle le *fournit* de sel uniquement pour sa consommation et en raison de sa consommation, sans relation à aucune autre espèce. (Roubaud.)

SE FOURVOYER. V. S'égarer.

FOYER. V. Âtre.

FRAGILE, FRÊLE. *Fragile* se dit des corps qui peuvent se briser aisément. On appellent *fragiles* les corps dont les parties se séparent facilement les unes des autres par le choc; on appelle *frêles* les corps qui par leur consistance élastique, molle et déliée, sont faciles à ployer, à courber, à rompre. Ainsi le verre est *fragile*, et la tige d'une plante est *frêle*, la branche de l'osier est *frêle*. Il y a donc entre *fragile* et *frêle* cette petite nuance,

que le terme *fragile* emporte la faiblesse du tout et la raideur des parties; et *frêle* pareillement la faiblesse du tout, mais la mollesse des parties. On ne dirait pas aussi bien du verre qu'il est *frêle*, que l'on dit qu'il est *fragile;* ni d'un roseau qu'il est *fragile*, aussi bien qu'il est *frêle*. On ne dit point d'une feuille de papier ni d'un taffetas que ce sont des corps *frêles* ou *fragiles*, parce qu'ils n'ont ni raideur, ni élasticité, et qu'on les plie comme on veut sans les rompre.

Au figuré, on dit d'une santé qui s'altère aisément et que peu de chose dérange, qu'elle est *frêle;* de tout ce qui n'est pas solidement établi et qui peut aisément se détruire, qu'il est *fragile*.

Nous disons d'un appui, d'un soutien, d'un support, en général de tout ce qui porte, qu'il est *frêle*. Nous disons des biens périssables, passagers, sujets à se dissiper, à s'évanouir, qu'ils sont *fragiles*.

FRAGILE, TENDRE. Ces deux mots indiquent en général que les parties d'un corps peuvent être aisément séparées les unes des autres par le choc; mais *fragile* indique qu'elles peuvent l'être facilement par la percussion, et *tendre*, qu'elles peuvent l'être facilement par le frottement. Le verre, quoique moins *tendre* que le bois, cède plus facilement à la percussion, et est par conséquent plus *fragile*.

FRAGILE, FAIBLE. Ces deux adjectifs désignent en général un sujet qui peut facilement changer de dispositions par un défaut de courage. L'homme *fragile* diffère de l'homme *faible* en ce que le premier cède à son cœur, à ses penchans; et le second, à des impulsions étrangères. La fragilité suppose des passions vives; et la faiblesse, l'inaction et le vide de l'ame. L'homme *fragile* pèche contre ses principes, et l'homme *faible* les abandonne; il n'a que des opinions. L'homme *fragile* est incertain de ce qu'il fera, et l'homme *faible* de ce qu'il veut.

Il n'y a rien à dire à la faiblesse, on ne la change pas. Mais la philosophie n'abandonne pas l'homme *fragile;* elle lui prépare des secours, et lui ménage l'indulgence des autres. Elle l'éclaire, elle le conduit, elle le soutient, elle lui pardonne.

LA FRAÎCHEUR, LE FRAIS. *La fraîcheur* e t une température également éloignée du froid et du chaud. *Le frais* est l'effet agréable et salutaire de *la fraîcheur* sur des êtres sensibles. Il y a de *la fraîcheur* sous l'ombrage des arbres, dans le voisinage des eaux, dans les lieux souterrains. Il n'y a que de la *fraîcheur*, si l'on considère ces lieux isolément, abstraction faite des effets agréables que *la fraîcheur* produit sur des êtres sensibles. Mais les êtres sensibles qui jouissent de ces effets agréables, y sentent *le frais*, y goûtent *le frais*, y respirent *le frais*. On prend *le frais*, parce qu'on saisit la sensation agréable que produit *la fraîcheur;* on ne prend pas *la fraîcheur*, parce que *la fraîcheur* est une cause qui subsiste par elle-même, et indépendamment de ceux qui en éprouvent les effets. *La fraîcheur* est une cause qui produit des effets salutaires ou nuisibles: si salutaires, c'est *le frais;* si nuisibles, c'est encore *la fraîcheur*. En entrant dans cette cave on sent une *fraîcheur* qui saisit. Sous ces bosquets on éprouve une *fraîcheur* agréable qui récrée, on respire *le frais*. On respire également *la fraîcheur* et le *frais*. Mais *la fraîcheur* peut être désagréable, et *le frais* est toujours agréable. On met du vin au *frais*, et non à *la fraîcheur*, parce que le but qu'on se propose n'est pas d'éprouver *la fraîcheur* mais *le frais*, la sensation agréable que produit *la fraîcheur*.

FRANC, LOYAL. *Franc* est pris ici dans le sens de droit, ouvert, sincère, qui dit sans détour ce qu'il pense. On dit un homme *franc*, une ame franche, un cœur *franc*, une conduite franche, un caractère *franc*, etc.

Loyal vient de loi. Il se disait dans le langage féodal pour désigner un vassal fidèle aux lois qu'il avait juré d'observer envers son seigneur.

Il se dit aujourd'hui de la fidélité avec laquelle on observe toutes les lois de la probité et de l'honneur. On dit ordinairement *franc* et *loyal;* ce qui indique que *loyal* dit plus que *franc*.

L'homme *franc* dit sans détour ce qu'il pense; il convient de la vérité, même lorsqu'elle peut lui nuire; il se met au-dessus; il s'affranchit de tout ce qui peut l'engager à dissimuler la vérité, à l'affaiblir, à la déguiser.

L'homme *loyal*, sincèrement attaché à tous les devoirs de la justice, de l'équité, de la société, fait ouvertement, sans gêne et sans dissimulation, tout ce qu'exigent ces devoirs, et les remplit tous exactement.

La loyauté est une franchise de mœurs et de manières par laquelle l'ame se montre et se déploie avec cette liberté qui annonce tout à la fois et la pureté et la noblesse des sentimens.

L'homme *franc* est droit et ouvert; l'homme *loyal* est franc avec une sorte de générosité, avec cet abandon de l'homme sûr

de lui-même, et qui non-seulement ne dissimule rien, mais encore n'a rien à dissimuler de ce qui peut servir à le faire connaître et juger.

L'homme *franc* a le caractère vrai; l'homme *loyal* relève ce caractère par une sorte de naïveté, par une sorte de noblesse, par une sorte de grâce dans les manières.

Le marchand est *loyal* lorsqu'il exerce sa profession avec la droiture, la probité, l'honnêteté, les bienséances, les formes requises. L'homme du monde est *loyal*, quand aux qualités essentielles de la fidélité, de la probité, de l'honneur, il ajoute le désintéressement, la noblesse, la franchise des procédés et des manières dont le monde fait une sorte de règle de bienséance, de convenance.

On est sur-tout *franc* dans le discours; on est sur-tout *loyal* dans la conduite. Quand on dit une conduite franche, le sens du mot franche est restreint dans l'idée de franchise et ne s'étend pas à celles que comprend le mot loyauté. Vous pouvez confier votre affaire à cet avocat, c'est un homme *loyal* qui la conduira selon tous les principes de la probité et de l'honneur. Vous pouvez interroger cet homme *franc*, il vous fera connaître la vérité.

La loyauté est une qualité générale de l'ame qui se manifeste dans toutes les affaires de la société; la franchise est une qualité particulière qui s'exerce toutes les fois qu'il est question de manifester la vérité et la sincérité sans crainte ni détour.

On peut être *franc* sans être *loyal*, c'est-à-dire qu'on peut être disposé dans toute sa conduite et dans tout ce qu'on fait, à ne jamais s'écarter de la vérité et de la sincérité, et ne point avoir d'autres qualités qui constituent l'homme *loyal*. Mais on ne peut pas être *loyal* sans être *franc*, car la loyauté comprend nécessairement la franchise. Voilà pourquoi on dit *franc* et *loyal* et non pas *loyal* et *franc*.

FRANCHISE, VÉRACITÉ. Ces deux mots ont rapport à la manifestation de la vérité. La *franchise* est une qualité qui fait que l'on est disposé à dire la vérité sans réserve et sans retenue. La *véracité* est la conformité de nos discours avec nos pensées.

On est franc par caractère et vrai par principes. On est franc malgré soi, on est vrai quand on le veut. La *franchise* garde difficilement un secret; la *véracité* ne fait connaître ses pensées qu'à ceux qui ont droit de les connaître et auxquels on est tenu de les découvrir. La *franchise* se trahit; la *véracité* se montre. La *véracité* est courageuse; la *franchise* est imprudente.

FRANCHISE, LIBERTÉ. Le mot de *franchise* donne toujours une idée de *liberté*. La *liberté* est le pouvoir de réduire en acte ses facultés, ou d'énerver sa volonté. La *franchise* est une exemption de charges ou de conditions onéreuses sur l'exercice de ses facultés et de sa volonté. La *liberté* exige la faculté et la possibilité présente de faire la chose; la *franchise* lui facilite l'exécution entière de la chose par la levée de quelque obstacle ou de quelque difficulté. La *liberté* peut être gênée, restreinte, traversée, arrêtée; la *franchise* la délivre de gêne et d'embarras.

Le sens du mot *liberté* est beaucoup plus étendu que celui de *franchise*. Il y a toutes sortes de *libertés* : *liberté* physique, *liberté* morale, *liberté* théologique, *liberté* civile, etc. La *franchise* n'a guère lieu que dans l'ordre politique, civil ou moral, c'est-à-dire que l'usage du mot *franchise* est restreint à tel ou tel ordre de choses; au lieu que partout où il s'agit de pouvoir faire ou ne pas faire, il y a *liberté*.

On dit qu'un peuple est politiquement libre, lorsqu'il est gouverné par lui-même. On dit qu'un peuple est franc, lorsqu'il n'est point assujéti à des impôts.

La *liberté* regarde également le droit naturel, le droit commun, le droit positif; la *franchise* n'est proprement que du droit positif. La *liberté* sera plutôt dans la règle générale; la *franchise* dans l'exception particulière. La *liberté* suppose plutôt un droit, la *franchise* un privilege.

Le mot *franchise* s'applique principalement aux exemptions de droits pécuniaires, et c'est là sur-tout que la *franchise* est bien distinguée de la *liberté*. Les lois prohibitives ôtent la *liberté* du commerce; les lois fiscales en ôtent la *franchise*.

Autrefois, dit Voltaire, toutes les villes murées avaient des *franchises*, des *libertés*, des privilèges. Cette *franchise*, qui exprime originairement la *liberté* d'une nation, d'une ville, d'un corps, a bientôt après signifié la *liberté* d'un discours, d'un conseil qu'on donne, d'un procédé dans une affaire. Mais il y a une grande nuance entre parler avec *franchise* et parler avec *liberté*. Dans un discours à son supérieur, la *liberté* est une hardiesse ou mesurée ou trop forte; la *franchise* se tient plus dans les justes bornes, et est accompagnée de candeur. Dire son avis avec *liberté*, c'est ne pas craindre; le dire avec *franchise*, c'est n'écouter que son cœur. Agir avec *liberté*, c'est agir avec indépendance;

procéder avec *franchise*, c'est se conduire ouvertement et noblement. Parler avec trop de *liberté*, c'est marquer de l'audace; parler avec trop de *franchise*, c'est trop ouvrir son cœur. (Voltaire.)

FRANCHISE, INGÉNUITÉ, NAIVETÉ, SINCÉRITÉ. La *sincérité* empêche de parler autrement qu'on ne pense; c'est une vertu. La *franchise* fait parler comme on pense; c'est un effet naturel. La *naïveté* fait dire librement ce qu'on pense; cela vient quelquefois d'un défant de réflexion. L'*ingénuité* fait avouer ce qu'on fait et ce qu'on sent; c'est souvent une bêtise.

Un homme sincère ne veut point tromper. Un homme franc ne saurait dissimuler. Un homme naïf n'est guère propre à flatter. Un homme ingénu ne sait rien cacher.

La *sincérité* fait le plus grand mérite dans le commerce du cœur. La *franchise* facilite le commerce des affaires civiles. La *naïveté* fait souvent manquer à la politesse. L'*ingénuité* fait pécher contre la prudence.

Le sincère est toujours estimable. Le franc plaît à tout le monde. Le naïf offense quelquefois. L'ingénu se trahit. (Girard.)

FRAPPER. V. Battre.

FRAUDE. V. Contrebande, Contravention.

FRAYEUR. V. Alarme.

FRAYEUR. V. Appréhension.

FRAYEUR, PEUR, TERREUR. Ces trois expressions marquent par gradation les divers états de l'ame plus ou moins troublée par la vue ou par l'idée de quelque danger.

La *peur* est la vue ou l'idée d'un danger: c'est souvent un faible de la machine pour le soin de sa conservation, dans l'idée qu'il y a du péril.

La *frayeur* est une *peur* soudaine plus forte que cette dernière, et qui, pour l'ordinaire, cause un frisson pareil à celui qui précède les fièvres.

La *terreur* est le plus haut degré de la *peur*, une *peur* violente causée par un danger inévitable et sans ressource.

On a *peur* d'un homme que l'on rencontre la nuit dans un bois. S'il nous attaque, il nous cause de la *frayeur*; s'il dirige une arme à feu contre nous, il nous inspire de la *terreur*.

On a *peur* des forces supérieures de son ennemi. Une armée qui marche sur une ville y cause de la *frayeur*. La *terreur* s'empare d'une ville livrée au pillage.

FRAYEUR. V. Épouvante.

FREIN, MORS. *Frein* se disait autrefois au propre et au figuré de la partie du *mors* qui traverse la bouche d'un cheval. Il n'est plus usité aujourd'hui au propre, si ce n'est lorsqu'on dit qu'un cheval ronge son *frein*. On l'a conservé au figuré. On dit mettre un *frein* à ses désirs, à ses passions.

Mors ne se dit qu'au propre, et a la même signification qu'on donnait autrefois à *frein*.

FRELATER. V. Falsifier.

FRÊLE. V. Fragile.

FRÉQUEMMENT. SOUVENT. Ces deux mots désignent également la répétition des actions et des événemens.

Souvent veut dire beaucoup de fois, et *fréquemment* ajoute à cette idée, que ces fois sont plus ou moins rapprochées, plus ou moins liées les unes aux autres. *Fréquemment* dit donc plus que *souvent*. Je dirai je vais *souvent* dans cette maison, pour indiquer seulement que j'y vais un grand nombre de fois, sans marquer ni rapprochement de ces actions, ni liaison entre elles; et je dirai je vais *fréquemment* dans cette maison, pour marquer que non seulement j'y vais beaucoup de fois, mais que ces fois sont rapprochées les unes des autres et liées entre elles par quelque besoin, par quelque intérêt, par quelque sentiment, etc. Je puis avoir été *souvent*, c'est-à-dire un grand nombre de fois dans une ville, mais de loin en loin, et ayant mis même une ou plusieurs années d'intervalle entre quelques-unes de ces actions; et alors je dirai, j'ai été *souvent* dans cette ville; mais je ne peux pas dire que j'y ai été *fréquemment*, parce que ces actions ne sont pas rapprochées les unes des autres. Cependant, s'il y avait eu un temps où on y eût été très *souvent* pour quelque motif, on pourrait dire que, pendant ce temps, on y a été *fréquemment*. J'ai été *souvent* dans cette ville; l'année dernière, j'y ai été *fréquemment*. Un homme qui va toujours dans la même boutique pour acheter des choses dont il a besoin, y va *souvent*, même lorsqu'il est quelque temps sans y aller. Si ses besoins l'y appellent chaque jour ou plusieurs fois par jour, il y va *fréquemment*. Non-seulement il fait ces actions très *souvent*, mais encore il les fait à des époques rapprochées les unes des autres, et avec une certaine suite qui les lie à ses besoins.

La fréquence exprime la réitération rapide des mouvemens. Ce qui ne revient pas *souvent* est plus ou moins rare; ce qui ne revient pas *fréquemment* peut néanmoins être ordinaire. *Fréquemment* est même particulièrement propre à désigner ce qui se fait ordinairement,

mais plus *souvent* qu'à l'ordinaire. Ainsi, dans l'état naturel, le pouls bat *souvent* en une minute; mais si, par accident, les pulsations deviennent plus pressées, plus rapides, plus multipliées, il bat *fréquemment*, il est fréquent.

Il y a encore cette différence entre *fréquemment* et *souvent*, que *souvent* peut indiquer une action ou un état; il fait *souvent* ou *fréquemment* des fautes; et que *fréquemment* ne peut indiquer que des actions. On est *souvent* ou fort *souvent* malade; mais on n'est pas *fréquemment* malade. Il y a *souvent* du monde dans cette maison; il va *fréquemment* du monde dans cette maison. On ne pourra pas dire qu'il y a *fréquemment* du monde dans cette maison, parce qu'il s'agit d'un état et non d'une action, et que *fréquemment* ne se dit point d'un état; mais on dira il y va *souvent* ou *fréquemment* du monde, selon la nuance que l'on voudra exprimer, parce qu'il s'agit d'une action, et que *souvent* se dit également bien d'une action ou d'un état.

FRÉQUENTER, HANTER. Ces deux mots signifient l'un et l'autre aller fréquemment en un lieu, ou voir souvent, familièrement une personne ou des compagnies.

L'idée propre de *fréquenter* est celle de concours, d'affluence; l'idée distinctive de *hanter*, celle de société, de compagnie. Rigoureusement parlant, c'est la multitude, la foule qui *fréquente*, et elle *fréquente* des lieux, des places. C'est une personne, ce sont des particuliers qui *hantent*, et ils *hantent* des personnes, des assemblées.

Nous disons qu'un port, un marché, un chemin, sont *fréquentés*, parce qu'il y aborde, qu'il y accourt, qu'il y passe beaucoup de monde. Nous ne disons pas qu'une place, une rue, un bois, sont *hantés*, parce que ce mot n'exprime pas un concours de monde qui y va, mais l'habitude de quelques personnes qui vont dans un certain monde, dans une certaine société.

Par extension on a dit, en parlant d'un particulier, *fréquenter* les personnes, et l'on a dit *fréquenter* les lieux, sans y ajouter l'idée d'un concours de monde. Mais une personne en *fréquente* une autre qu'elle visite souvent, tandis qu'elle *hante* plutôt une classe, un ordre de gens avec lesquels elle vit en bonne ou mauvaise compagnie.

On dit *fréquenter* les sacremens, pour dire aller souvent à confesse, communier souvent, on ne dira pas les *hanter*; car il ne s'agit pas là de se familiariser ou de se réunir avec des sociétés.

Hanter ajoute aussi à *fréquenter* l'idée d'une habitude ou d'une fréquentation familière qui influe sur les mœurs, sur la conduite, sur la réputation, sur la manière de penser, de parler, de vivre. Le proverbe dit, Dis-moi qui tu *hantes*, et je te dirai qui tu es. (Extrait en partie de Roubaud.)

FRÈTEMENT. V. Affrètement.

FRÉTER. V. Affréter.

FRIAND, GOINFRE, GLOUTON, GOULU, GOURMAND. Le *friand* aime, recherche, connaît bien, savoure les morceaux délicats. Le *gourmand* aime à manger et à faire bonne chère. Le *goinfre* mange avidement, brutalement, il se gorge de tout, il vit pour manger. Le *goulu* mange avec tant d'avidité, qu'il avale plutôt qu'il ne mange. Le *glouton* est plus brutalement vorace que le *goulu*; il semble engloutir, et on le dit d'une brute affamée. Le loup est un animal *glouton*.

FRICHES, LANDES. *Landes* annonce une étendue que *friches* ne demande pas. Il y a des *friches* dans des cantons, des *landes* dans des provinces. Les *landes* sont de mauvaises terres qui ne donnent que quelques misérables productions; les *friches* sont des terres incultes ou négligées, auxquelles il ne manque que la culture. Dans un pays neuf, des colons cultivent d'abord des *friches*, et laissent les *landes*. C'est par le défaut de culture que des terres sont en *friche*; les *landes* sont telles par leur nature.

On prétend dans un dictionnaire qu'on ne dit plus guère des *friches*, quoiqu'on dise tomber en *friche*. Par l'expression très usitée tomber en *friche*, on entend sur-tout les terres qu'on abandonne ou qu'on néglige après les avoir cultivées. Les *landes* existent par elles-mêmes; les *friches* se forment par notre négligence ou par dégénération.

On appelle aussi *landes* les passages longs, secs, vains, vagues et ennuyeux d'un ouvrage. On dit d'une personne qui a de l'esprit naturel, mais sans acquit et sans connaissance pour le faire valoir, que c'est un esprit en *friche*. (Roubaud.)

FRIPON. V. Filou.

FRISSON, FRISSONNEMENT. Ces deux mots désignent des mouvemens contre nature, qui constituent un véritable tremblement de la peau. Il peut être produit par le froid, être un symptôme de fièvre ou de différentes affections de l'ame. Si ces différentes causes sont de nature à se renouveler, à subsister et à produire les mêmes effets pendant un temps considérable, sans interruption, ce mouvement extraordinaire de la peau est le

frisson proprement dit. Si elles ne sont qu'instantanées, ou qu'elles ne se fassent sentir que par intervalles, la convulsion de la peau est appelée *frissonnement*, comme par diminutif.

FRIVOLE, FUTILE. Ces deux mots se disent également des choses vaines, légères, de peu d'importance, de considération, et des hommes qui s'en occupent et en font cas.

Les objets sont *frivoles*, quand ils n'ont pas nécessairement rapport à notre bonheur ni à la perfection de notre être. Les hommes sont *frivoles*, quand ils s'occupent sérieusement des objets *frivoles*, ou quand ils traitent légèrement les objets sérieux.

Un objet est *futile*, lorsqu'il n'est d'aucune importance, lorsqu'il ne vaut pas le moindre des soins qu'on pourrait prendre on pour l'acquérir on pour le conserver. Un homme est *futile*, lorsqu'il s'attache à ces sortes d'objets.

Frivole se dit donc proprement des objets qui n'ont point de solidité, qui trompent toujours nos espérances, qui satisfont pour un moment nos fantaisies, et sur lesquels l'esprit vole sans méditer, sans s'éclairer, qui amusent un moment sans attacher, sans fixer, ou plutôt qui font passer de distractions en distractions.

Futile se dit proprement des choses qui n'ont point de consistance, qui sont vaines et fugitives, qui ne produisent aucun résultat utile.

Un homme *frivole* s'occupe de sa parure, de jeu, des plaisirs, lorsqu'il devrait s'occuper des devoirs de son état; un homme *futile* parle et agit sans raison, sans réflexion, inconsidérément, sans but utile. Louis XV était un homme *frivole* qui négligeait les affaires de son royaume, et en laissait le soin à ses ministres, pour s'occuper uniquement de ses plaisirs. Charles-Quint s'occupait de choses *futiles*, lorsqu'il faisait célébrer ses obsèques avant sa mort, ou qu'il s'efforçait de faire sonner en même temps plusieurs pendules.

Souvent une chose n'est *frivole* que par comparaison avec les devoirs qui demandent notre attention. La danse est un art *frivole* pour un souverain; elle doit être l'étude sérieuse de l'artiste qui en fait son état. Ce qui est *futile* est tel absolument et par soi-même, il n'est propre ni bon à rien.

Une chose qui ne mérite pas notre attachement, notre estime, nos recherches, est *frivole*. Un bien qui ne tient qu'à l'opinion, à la fantaisie, à l'illusion, est *futile*.

La science, avec les spéculations même les plus hautes, mais sans influence sur les mœurs, serait *frivole*; la science des mots, sans l'application aux choses, serait *futile*. Nous disons souvent des craintes, des espérances, des prétentions, etc., *frivoles*, c'est-à-dire destituées d'un fondement solide. Nous disons sur-tout des paroles, des discours *futiles*, c'est-à-dire vides de sens, de raison, d'idées.

FROID, GLACIAL. On dit un accueil *froid*, et un accueil *glacial*. La première de ces expressions a rapport à l'air de la personne même qui reçoit; la seconde a rapport à l'effet que fait ou peut faire l'accueil *froid* sur la personne qui en est l'objet.

L'accueil *froid* marque l'indifférence, la mauvaise humeur, l'éloignement de celui qui reçoit; l'accueil *glacial* indique en lui quelque chose de repoussant, qui tend à étouffer dans celui qui est reçu tout espoir de bienveillance.

FRONTON. V. ABAQUE.

FRUGAL, SOBRE, TEMPÉRANT. Ces trois mots, dans le sens où on les prend ici, ont rapport à la modération dans le boire et le manger.

L'homme *sobre* évite l'excès, content de ce que le besoin exige; l'homme *frugal* évite l'excès dans la qualité et dans la quantité, content de ce que la nature veut et lui offre. L'homme *tempérant* évite également tous les excès; il garde un juste milieu.

La faim et la soif sont la juste mesure de la sobriété.

La simple raison rend l'homme *sobre*; la philosophie le rend *frugal*; la vertu le rend *tempérant*.

FRUSTRER, PRIVER. Ces deux mots indiquent l'action d'ôter quelque chose à quelqu'un, ou de l'empêcher d'obtenir ce qu'il espère. Mais en *privant* quelqu'un de quelque chose, on lui ôte une chose dont il jouissait, dont il avait besoin, qui lui était nécessaire ou utile; et en le *frustrant* de quelque chose, on l'empêche d'obtenir ce qui lui était dû, ce sur quoi il comptait, ce qu'il espérait. On *prive* une mère de son enfant, lorsqu'on le lui enlève; on *frustre* un ouvrier de son salaire, lorsqu'on refuse de le lui payer.

On *prive* de ce qu'on avait, de ce qu'on possédait; on *frustre* de ce qu'on n'avait pas encore, mais sur lequel on avait ou croyait avoir des droits.

On peut *priver* justement quelqu'un d'une chose dont il jouissait sans qu'elle lui appartînt. On *frustre* ordinairement injustement. Cependant lorsque *frustrer* est joint au mot

espérance, il n'emporte pas toujours une idée d'injustice ; car l'espérance peut être ou n'être pas fondée; et dans les derniers cas, on *frustre* les espérances sans commettre d'injustice.

FUGITIF, FUYARD. *Fugitif* se dit d'un homme qui s'est éloigné de sa patrie où il n'était pas en sûreté pour quelque cause que ce soit.

Fuyard est un terme d'art militaire. Il se dit des troupes qui, après un combat désavantageux, quittent le champ de bataille en désordre, et se retirent en foule en fuyant de tous côtés.

FUIR. V. ÉLUDER.

FUITE, DÉROUTE. Dans l'art militaire le mot *fuite* s'applique à l'acte de différens particuliers qui fuient. *Déroute* se dit de l'acte général de toute une armée qui fuit.

FUNÉRAILLES, OBSÈQUES. Ces deux mots désignent les cérémonies que l'on fait pour porter un mort en terre.

Le mot de *funérailles* marque proprement le deuil, et celui d'*obsèques*, le convoi. C'est la douleur qui préside aux *funérailles ;* c'est la piété qui conduit les *obsèques.*

Par les *funérailles* nous déplorons avec tout l'éclat du deuil la perte de la personne dont nous allons déposer les restes dans le sein de la nature et de la religion ; par les *obsèques*, nous rendons comme un dernier tribut de devoir à la personne dont nous allons consacrer, en quelque sorte, les dépouilles par les honneurs religieux de la sépulture.

Les *funérailles* et les *obsèques* annoncent un enterrement fait avec plus ou moins de cérémonies; mais le mot pompeux de *funérailles* annonce sur-tout les *obsèques* pompeuses. L'Église ne fait proprement que des *obsèques*, et le faste en fait des *funérailles*. Le discours relevé s'empare des *funérailles*, et le récit simple, quoique noble, se contente des *obsèques*. On dira les *obsèques* d'un particulier et même d'un prince; mais l'on dit les *funérailles*, en général, lorsqu'il s'agit de décrire les cérémonies funèbres usitées chez un peuple. (Extrait de ROUBAUD.)

FUNESTE. V. FATAL.

FUREUR, FURIE. Quoique ces deux mots, dit Vaugelas, signifient une même chose, il ne faut pas toujours les confondre, parce qu'il y a des endroits où, si l'on use de l'un, l'on n'useraît pas de l'autre. Par exemple, on dit *fureur* poétique, *fureur* divine, *fureur* martiale, *fureur* héroïque, et non pas *furie* poétique. Au contraire, on dit durant la *furie* du combat, la *furie* du mal, etc., et l'on ne dirait pas la *fureur* du combat, la *fureur* du mal, etc. Il semble que le mot de *fureur* dénote davantage l'agitation violente du dedans; et le mot de *furie* l'agitation violente du dehors. La remarque est juste. La *fureur* est, à la lettre, un feu ardent; la *furie* est une flamme éclatante. La *fureur* est en nous; la *furie* nous met hors de nous. La *fureur* nous possède ; la *furie* nous emporte. Vous contenez votre *fureur*, à peine il en jaillit des étincelles; vous vous abandonnez à la *furie*, c'est un tourbillon. La *fureur* n'est pas *furie*, si elle n'est point manifestée ; la *fureur* mène à la *furie*. La *fureur* a des accès; la *furie* est l'effet de l'accès violent. On souffle la *fureur* pour exciter la *furie*. Toute passion violente est *fureur ;* la colère violente fait la *furie*. La patience poussée à bout se tourne en *fureur ;* la colère long-temps contrainte, sans cesse aiguillonnée, se déchaîne avec *furie*.

La *furie* est précisément l'agitation extérieure; la *fureur* a souvent la même agitation; mais la *furie* se distingue toujours de la *fureur* par l'éclat, la violence, l'excès des transports. La *fureur* a divers degrés d'impétuosité; la *furie* est une *fureur* éclatante qui attaque, renverse, détruit. (VAUGELAS et ROUBAUD.)

FUREUR. V. ACHARNEMENT.

FUREUR, RAGE. La *fureur* est un symptôme qui est commun à plusieurs sortes de délire. Il consiste en ce que le malade qui en est affecté se porte avec violence à différens excès, semblables aux effets d'une forte colère. Il ne parle, ne répond qu'avec brutalité, en criant, en insultant; et s'il cherche à frapper, à mordre les personnes qui l'environnent, s'il se maltraite lui-même, s'il déchire, brise, renverse ce qui se trouve sous ses mains, en un mot, s'il se comporte comme une bête féroce, la *fureur* prend le nom de *rage*.

FUREUR, MANIE. On ne doit pas confondre la *fureur* avec la *manie*, quoiqu'il n'y ait point de *manie* sans *fureur ;* puisque ce symptôme a aussi lieu essentiellement dans la frénésie, assez souvent dans l'hydrophobie, et quelquefois jusqu'à la rage dans chacune de ces maladies ; mais qu'aucune d'entre elles n'est aussi durable que la *manie*, parce qu'elle est la seule qui soit constamment sans fièvre; c'est aussi dans la *manie* que la *fureur* qui la distingue de la simple folie, subsiste le plus long-temps. (*Encyclopédie.*)

FURIBOND, FURIEUX. *Furieux* se dit des hommes, des animaux et des choses. En

parlant des hommes, il indique l'état actuel d'un homme en fureur. En apprenant cette nouvelle, il est devenu *furieux*. En parlant des hommes et des animaux, il désigne un caractère porté à la fureur. Le lion, le taureau, le tigre, sont des animaux *furieux*. En parlant des choses, il se dit de tout ce qui est remarquable par la violence, l'impétuosité, l'excès, et de tout ce qui est étonnant, prodigieux, extraordinaire, menaçant dans son genre. Un torrent *furieux*, une *furieuse* dépense, etc.

Furibond indique l'état actuel d'un homme en furie. Il diffère de *furieux*, en ce que celui-ci indique la fureur, et l'autre la furie.

Le *furieux* est vivement agité dans son intérieur; le *furibond* donne extérieurement des marques violentes de cette agitation.

Furibond se dit de même que *furieux* du caractère qui porte habituellement à l'excès que l'un ou l'autre indique, et par conséquent avec la même différence.

Furibond se dit rarement des animaux et jamais des choses.

Un homme *furieux* est donc un homme actuellement en fureur, ou qui est agité par un accès de fureur; un homme *furibond* est un homme qui est actuellement agité par un accès de furie.

Un homme *furieux* est aussi un homme d'un caractère violent qui le porte souvent à se mettre en fureur; et un homme *furibond* un homme dont le caractère violent le porte souvent à entrer en furie.

Le *furieux* est menaçant et terrible; le *furibond* est hideux et effrayant. La raison du *furieux* est altérée; le visage du *furibond* est défiguré. Le *furieux* est un fou emporté, le *furibond* un horrible énergumène.

FURIE. V. Fureur.

FURIES. V. Euménides.

FURIEUX, LUNATIQUE, MANIAQUE. *Maniaque*, possédé de manie, comme démoniaque, possédé du démon.

Maniaque et *lunatique* ont originairement le même sens; car de *man*, lune, les Grecs firent *mania*, fureur, maladie causée, à ce qu'ils croyaient, par la lune: de là *maniaque* et *lunatique* chez les Latins qui, par ce mot, exprimaient également une fureur produite par les mêmes influences. Mais ils appelaient *lunatique*, celui qui n'avait que des accès périodiques de folie, tandis que la folie du *maniaque* n'a rien de régulier; et il en est de même de celle du *furieux*. Ils distinguaient le *furieux* du *maniaque*, en ce que la fureur produit une folie absolue, au lieu que la manie, produite par différentes causes sur un esprit faible, ne suppose qu'un trouble violent dans l'esprit et une pure démence.

On ne croit plus aujourd'hui aux influences de la lune sur le corps humain, et il n'y a plus de *lunatiques* que les chevaux dont la vue se trouble ou s'éclaircit, selon les phases de la lune, et s'il y a des hommes *lunatiques*, ce sont des gens d'une humeur changeante et fantasque, sans aucun rapport aux influences de la lune.

Il reste le *furieux* et le *maniaque*. Le *maniaque* est une espèce particulière de fou *furieux* qui, sans fièvre, et dans un délire perpétuel, se jette sur tout ce qui se présente à lui, brise avec une force prodigieuse jusqu'à de grosses chaînes, ne sent pas, même en plein air, le froid le plus cuisant, etc. Il y a des *furieux* qui n'ont que des accès violens d'une fièvre chaude; il y en a même qui, hors de la crise, paraissent assez raisonnables. (Extrait de Rousseau.)

FURÓNCLE, CHARBON. Termes de chirurgie. Tumeurs inflammatoires. Le *furoncle* diffère du *charbon*, en ce que ce dernier reste dur et noir, semblable à une croûte formée dans la chair, tandis que l'autre s'élève en cône, s'enflamme et suppure.

FUSION, FONTE. *Fonte* s'entend seulement de l'état d'un corps qui a perdu la cohésion de ses molécules aggrégatives, en conséquence de l'action du feu; au lieu que *fusion* s'entend de l'action qui produit ce changement, de ce changement, de ses causes et des phénomènes qui l'accompagnent. La *fusion* est un phénomène bien difficile à expliquer; mais il n'est personne qui ne distingue la *fonte* d'un corps de son état de solidité. *Fusion* est particulièrement employé pour les métaux.

FUSION, LIQUATION. Quand la *fusion* n'est que partielle, c'est-à-dire qu'elle n'a lieu qu'à l'égard des parties similaires d'une mine ou d'un alliage métallique, elle prend le nom de *liquation*.

FUSION, VITRIFICATION. On appelle *vitrification* l'espèce de *fusion* qui change tellement un corps, ou en combine plusieurs ensemble, de façon qu'il en résulte une matière diaphane, qui reste constamment dans le même état, quoique exposée de nouveau au feu de fonte.

FUSTIGER. V. Flageller.

FUTILE. V. Frivole.

FUTUR. V. Avenir.

FUYARD. V. Fugitif.

G.

GAGE, HYPOTHÈQUE. Le *gage* proprement dit s'entend d'une chose mobilière dont la possession réelle et actuelle est transférée à un créancier, pour assurance d'une dette ou autre obligation.

L'*hypothèque* s'entend des immeubles qu'un débiteur affecte et qu'il engage en paiement d'une dette, sans se dépouiller de la possession de ces immeubles.

GAGER, PARIER. Ces deux mots signifient également exposer contre quelqu'un, dans une contestation, une somme d'argent ou quelque autre chose, pour soutenir une chose qu'on avance, avec la convention d'abandonner cette somme à la partie adverse, si ce qu'on a avancé ne se trouve pas vrai.

Il y a entre ces mots les différences suivantes :

Gager vient de gage; il suppose que chacune des parties a déposé le gage, la somme qu'il consent, s'il est vaincu, d'abandonner au vainqueur.

Parier, du latin *par*, égal, suppose une certaine égalité entre les parties qui *parient* l'une contre l'autre.

Je ne pense pas, comme on l'a dit, que la différence entre *gager* et *parier* consiste en ce que celui qui *gage* dépose un gage, une somme qui peut être plus ou moins forte que celle que dépose son adversaire, et que *parier* veut dire que chaque adversaire expose une somme égale. On *gage* et on *parie* souvent des sommes inégales, cent contre un, dix contre un, et on *gage* et on *parie* souvent, sans déposer les sommes engagées.

La différence de ces deux mots me paraît être dans la nature de la gageure ou du pari. On *gage* qu'une chose est ou qu'elle a été, qu'elle existe ou qu'elle a existé, et la gageure n'est pas égale pour l'un et pour l'autre gageur; car la chose est ou n'est pas nécessairement, et dans l'un ou dans l'autre cas, l'un d'eux a nécessairement un avantage réel sur l'autre: l'objet de leur gageure, loin d'être égal, diffère de la réalité au néant. Ainsi quand je *gage* que Pierre est à Paris, il s'agit d'un fait qui existe ou qui n'existe pas. Dans cet état de choses, l'objet de la gageure n'est point égal de l'un et de l'autre côté; car le fait existe ou n'existe pas, indépendamment de la vérification, et il est nécessaire que l'un gagne et que l'autre perde.

Au contraire, on ne *parie* que lorsque l'objet du pari est égal, c'est-à-dire qu'il ne consiste pas dans un fait existant déjà, mais dans un événement qui peut arriver ou ne pas arriver; et qui, par conséquent, offre à chaque parieur des chances égales ou à peu près égales, ou crues telles.

Dans le premier cas, il n'y a point de chances : le fait existe ou n'existe pas. Dans le second il y a des chances : l'événement peut arriver ou ne pas arriver. Quand deux personnes *parient* qu'il pleuvra demain, l'objet de leur pari est égal ou censé égal; car il peut pleuvoir ou ne pas pleuvoir : la chance est donc supposée égale de part et d'autre.

Ainsi l'on dit *gager* pour les choses présentes ou passées, et *parier* pour les choses futures. On *gage* particulièrement quand il s'agit de vérifier, de prouver un fait, dans la croyance ou la persuasion où l'on est. On *parie* quand il s'agit d'événemens contingens, dépendans, du moins en partie, du hasard, dans l'espérance ou l'augure que le sort favorisera votre parti, que votre parti l'emportera. Celui qui *gage* pèse les raisons, les motifs, les autorités; celui qui *parie* calcule les chances, les probabilités, les hasards de perte ou de gain. Si l'on vous conteste un fait, vous *gagerez* impatiemment qu'il est vrai; si les avis sont partagés sur un événement incertain, vous *parierez* par amusement pour ou contre. L'amour-propre est ordinairement plus intéressé dans les gageures que la cupidité : on veut avoir raison; la cupidité l'est bien davantage dans les paris : on veut gagner de l'argent.

L'usage est plutôt pour gageure dans les contestations, et pour pari au jeu.

GAGES. V. Appointemens.

GAI. V. Enjoué.

GAI, GAILLARD. Ces deux mots ont rapport à la gaieté; mais le premier désigne la gaieté décente, et le second une gaieté bouffonne et même licencieuse. Ils se disent des personnes et des choses.

Un homme *gai* est un homme à qui la santé, l'innocence, la liberté, inspirent des discours, des manières contraires à la tristesse, mais toujours conformes à la décence. Un homme *gaillard* est un homme qui, abusant de la gaieté, passe les bornes de la plai-

santerie décente. Le premier a le propos *gai*, le second a le propos *gaillard*, c'est-à-dire contraire à la décence.

On dit un conte *gai* et un conte *gaillard*; le premier est décent, le second ne l'est pas.

Un propos *gaillard* est toujours *gai*, un propos *gai* n'est pas toujours *gaillard*.

On dit qu'un homme est *gai*, lorsqu'une pointe de vin l'a mis en belle humeur; dans le même cas, on dit qu'il est *gaillard*, lorsque cette gaieté dégénère en licence.

GAILLARD. V. Gai.

GAIN. V. Bénéfice.

GAIETÉ. V. Allégresse.

GAIETÉ, JOIE. Ces deux mots marquent également une situation agréable de l'ame, causée par le plaisir ou par la possession d'un bien qu'elle éprouve. Mais la *gaieté* dépend davantage du caractère, de l'humeur, du tempérament; et la joie est un sentiment qui pénètre le cœur. Elle consiste dans un sentiment de l'ame plus fort, dans une satisfaction plus pleine. La *joie*, sans paraître toujours au dehors, fait une vive impression au dedans; la *gaieté* éclate dans les yeux et sur le visage. La *gaieté* étant dans le caractère, dans l'humeur, est plus durable que la *joie*; la *joie* dépendant plus des événemens, est plus ou moins vive, mais peu durable. La *gaieté* peut être suspendue par de tristes événemens; mais le caractère prend bientôt le dessus et elle revient. La *joie*, portée quelquefois au degré le plus vif, n'en est que moins durable, elle épuise l'ame et ne revient pas. Tel bien dont l'acquisition nous avait causé une très grande *joie*, nous laisse tièdes et indifférens par une longue jouissance.

La *gaieté* est opposée à la tristesse, comme la *joie* l'est au chagrin. La *joie* et le chagrin sont des situations; la tristesse et la *gaieté* sont des caractères. Mais les caractères les plus suivis sont souvent distraits par les situations; et c'est ainsi qu'il arrive à l'homme triste d'être ivre de *joie*, et à l'homme gai d'être accablé de chagrin.

GAILLARD. V. Gai.

GALANT. V. Amant.

UN HOMME GALANT, UN GALANT HOMME. *Un galant homme* est un homme honnête, juste, raisonnable, d'un bon commerce. *Un homme galant* est un homme qui fait la cour aux dames; l'un et l'autre cherche à plaire, à se faire estimer, aimer. *Un homme galant*, dans le sens que l'on donne aujourd'hui à ces deux expressions, est toute autre chose qu'*un galant homme*. Celui-ci tient plus de l'honnête homme; celui-là se rapproche plus du petit-maître, de l'homme à bonnes fortunes. Être *galant*, en général, c'est chercher à plaire par des soins agréables, par des empressemens flatteurs. Il a été très *galant* avec ces dames, veut dire seulement il a montré quelque chose de plus que de la politesse; mais être le *galant* d'une dame a une signification plus forte; cela signifie être son amant. Ce mot n'est plus guère d'usage que dans les vers familiers. Un *galant* est non-seulement un homme à bonnes fortunes, mais ce mot porte avec lui quelque idée de hardiesse, et même d'effronterie. (Voltaire.)

GALANT HOMME, HONNÊTE HOMME. L'un et l'autre remplit avec honneur ses engagemens, tient sa parole; mais le premier joint à ces bonnes qualités des mœurs douces, un caractère liant, une humeur égale, des manières accommodantes.

Le second, avec un air quelquefois froid et sec, a toutes les qualités qui peuvent lui concilier l'estime et l'amitié. Il ne perd jamais de vue dans toutes ses actions les principes de l'équité naturelle, et aussi sévère pour lui-même que pour les autres, il rend justice à son ennemi même.

GALANTERIE. V. Amour, Coquetterie.

GALETAS, GRENIER. Le *galetas* est un étage pris dans un comble et éclairé par des lucarnes; *grenier* se dit de la partie la plus élevée d'un bâtiment, destinée à mettre les choses qu'on veut préserver de l'humidité.

Galetas et *grenier* se disent par extension d'un mauvais logement. Mais le *grenier* n'est pas fait pour servir de logement; il est toujours sous ce rapport incommode et peu propre à cet usage. Le *galetas*, au contraire, est quelquefois arrangé de manière à ce qu'on y puisse loger, et alors on y est plus commodément que dans un *grenier*.

GALIMATIAS, PHÉBUS. On entend par ces mots des façons de parler ou d'écrire si obscures ou si affectées qu'on n'y entend rien ou presque rien.

Le *galimatias* est un discours obscur ou embrouillé où l'on ne comprend rien, où il n'y a que des mots sans ordre et sans liaison. Il renferme une obscurité profonde et n'a de soi-même nul sens raisonnable. Le *phébus* n'est pas si obscur, et a un brillant qui signifie ou semble signifier quelque chose. Boileau appelait *galimatias* simple ce que l'auteur entend, mais que les autres ne peuvent comprendre; et *galimatias* double, ce qui est également inintelligible et pour le lecteur et pour l'auteur.

Quelquefois le *galimatias* tient du *phébus* par l'affectation et le brillant des expressions; ce n'est alors que brillans et ténèbres de tous côtés.

Tous ceux qui veulent parler de ce qu'ils n'entendent point ne peuvent pas manquer de donner dans le *galimatias*, parce qu'on ne peut rendre d'une manière nette, claire et distincte, que des idées nettes, précises et conçues distinctement.

Le *phébus* est le partage de ceux qui, sans avoir étudié la nature ni les grands maîtres de l'art, prétendent se distinguer par une élocution brillante.

GARANT. V. Caution.

GARANTIR, PRÉSERVER, SAUVER. Ces trois expressions ont rapport à la conservation des choses.

Garantir, c'est mettre sous sa garantie, tenir dans sa sauve-garde, protéger contre l'injure, répondre de la sûreté. *Préserver*, c'est pourvoir à la conservation, parer d'avance aux accidens, prémunir contre les dangers, veiller à la sûreté. *Sauver*, c'est délivrer d'un mal, exempter d'un malheur.

Ce qui vous couvre et vous protège de manière à empêcher l'impression qui vous serait nuisible, vous *garantit*; ce qui vous prémunit contre quelque danger, vous *préserve*; ce qui vous délivre d'un grand mal ou vous arrache à un grand péril, vous *sauve*. Les vêtemens qui vous couvrent vous *garantissent* des injures du temps. Les gens armés qui vous accompagnent vous *préservent* de l'attaque des voleurs; la nature vigoureuse encore et des remèdes qui la secondent vous *sauvent* d'une maladie.

On est *garanti* par la résistance; elle arrête, rompt ou amortit le coup. On est *préservé* par la vigilance; elle prévient, écarte ou dissipe le danger. On est sauvé par les secours; ils combattent, détruisent ou repoussent le mal. Une cuirasse vous *garantit* des effets du trait qu'elle émousse; vous *préservez* votre maison des coups de la foudre par les conducteurs métalliques qui la dissipent; tombé dans la rivière, vous luttez contre les flots, et vous vous *sauvez* à la nage.

L'homme sage prend des mesures pour se *garantir* d'un accident ordinaire ou probable. L'homme prévoyant prend des précautions pour se *préserver* des malheurs même éloignés, mais probables. L'homme fort attaqué ou menacé, fait tous ses efforts pour se *sauver* du péril présent ou prochain.

Il faut se *garantir* des injures de l'air, mais non pas de manière à se rendre incapable de les supporter; rien ne nous dédommage de nos forces et rien n'y supplée. Il n'y a point d'être plus malheureux que celui qui prévoit toujours le malheur, et il n'y en a point de plus fou que celui qui prétend toujours s'en *préserver*. Il est bon d'ignorer l'avenir, et prudent de laisser à la fortune ce que nous ne saurions lui ôter. Il n'est point de péril qui nous intimide moins que celui que nous courons pour *sauver* les autres.

La seule fuite, dit madame Deshoulières, nous *garantit* de l'amour. La sobriété est le moyen le plus efficace de nous *préserver* de la plupart des maladies. Il n'est quelquefois pour nous *sauver* du péril, que le péril même.

Chacun voudrait bien se *garantir* de l'envie, et chacun travaille à l'exciter. L'art de nous *préserver* des maladies est aussi supérieur à l'art de guérir, que la politique qui conserve la paix est supérieure à celle qui l'amène par des victoires. La société nous *sauve* de tant de maux et de dangers, que nos biens, nos jouissances, notre vie, sont autant de présens qu'elle nous fait chaque jour. (Extrait de Roubaud.)

GARDE, GARDIEN. Ces deux mots marquent également une personne qui est chargée du soin ou de la *garde* de quelqu'un ou de quelque chose.

Le mot *gardien*, dit Girard, n'a pour objet que la conservation de la chose; au lieu que celui de *garde* renferme de plus dans son idée, un office économique dont on doit s'acquitter selon les ordres d'un supérieur ou du maître de la chose.

Cette explication ne nous semble pas exacte. Le *garde* et le *gardien* sont également chargés de la conservation, et ont également, à ce titre, un office à remplir. La différence, c'est que le *garde* remplit son office sous les ordres d'un supérieur ou d'un maître, et que le *gardien* le remplit de sa propre autorité et de la manière qu'il le juge convenable. Le *garde* du roi, par exemple, remplit son office en exécutant les ordres de ses supérieurs; le *gardien* d'un dépôt le remplit de la manière qu'il juge la plus convenable au but qui lui a été marqué. Il suffit à ce dernier que le dépôt qui lui a été confié soit resté intact; il n'a point à rendre compte des moyens qu'il a employés pour le conserver tel. Il ne suffit pas au *garde* d'avoir rempli le but de sa fonction; il peut être repris pour avoir rempli ce but d'une manière contraire aux ordres qui lui avaient été donnés.

C'est donc l'autorité immédiate et la liberté du choix des moyens qui font le *gardien*; et c'est l'obligation de suivre des ordres prescrits

par un maître, par des lois, par des ordonnances, qui fait le *garde*.

On dit un *gardien* et non un *garde* de scellés, parce qu'on impose uniquement à ce *gardien* l'obligation de représenter les scellés entiers, et que sur tout le reste on lui laisse une autorité pleine et entière. On dit *garde* et non *gardien* du trésor royal, parce que cet office exige des devoirs qui sont prescrits par l'autorité, par les lois, par les règlemens; et que celui à qui cette garde est confiée doit les remplir de la manière qu'ils lui sont prescrits, et non de celle qu'il juge convenable. Le *garde* surveille, protège, défend contre les attaques extérieures de la manière qu'on le lui ordonne; le *gardien* soigne, conserve de la manière qu'il le juge à propos. Le premier veille à la sûreté, l'autre au maintien.

Il y a dans les prisons des *gardes*, c'est-à-dire des soldats qui veillent à la sûreté extérieure sous les ordres de leurs chefs; et des *gardiens*, c'est-à-dire des agens qui veillent à la sûreté intérieure, et qui empêchent les détenus de s'évader, par les moyens qu'ils jugent convenables.

Les chrétiens appellent anges *gardiens* des anges qu'ils croient chargés de diriger à leur gré la conduite de chaque individu. Dans certains couvens on appelle *gardiens* les supérieurs qui ont l'autorité sur la conduite de leurs religieux.

Au figuré, on préfère *gardien* à *garde*, parce qu'il ne s'agit point de garder des objets matériels, mais de maintenir et de conserver des objets moraux. Un père est le *gardien* et non le *garde* naturel des mœurs de ses enfans. Le sage ne doit jamais avoir d'autre *gardien* de son secret que lui-même. Les magistrats doivent être les *gardiens* de la liberté des peuples; on ne dit pas qu'ils en sont les *gardes*.

GARDER. V. Accomplir.

GARDER, RETENIR. On *garde* ce qu'on ne veut pas donner; on *retient* ce qu'on ne veut pas rendre.

Nous *gardons* notre bien; nous *retenons* celui d'autrui. L'avare *garde* ses trésors; le débiteur *retient* l'argent de son créancier.

L'honnête homme a de la peine à *garder* ce qu'il possède, lorsque le fripon est autorisé à *retenir* ce qu'il a pris. (Girard.)

GARDEROBE. V. Aisance.

GASPILLER. V. Dilapider.

GARDIEN. V. Garde.

GÂTER. V. Abîmer.

GAUCHERIE, MALADRESSE. Ces deux mots signifient l'un et l'autre un défaut d'aptitude, d'adresse, de dextérité; mais *maladresse* se dit plus particulièrement du corps et des actions qui en dépendent; et *gaucherie* se dit plus particulièrement par rapport à l'esprit.

Une *gaucherie* est une résolution, une démarche, une action qui marque peu de jugement et de sagesse de la part de celui qui en est l'auteur, et qui doit nécessairement tourner à son désavantage, ou produire le contraire de ce qu'il s'était proposé. Vous avez fait là une grande *gaucherie*.

GAULE. V. Aiguillade.

GÉMIR, SE PLAINDRE. *Gémir*, c'est pousser des cris plaintifs qu'arrache la douleur, la peine, l'affliction, la tristesse, l'abattement. *Se plaindre*, c'est manifester, par des paroles et par des cris, la douleur qu'on souffre.

Le gémissement se manifeste seulement par des cris plus ou moins étouffés; quelquefois même il est muet et concentré dans l'ame seule; la plainte éclate toujours au dehors et accompagne ses cris de paroles.

Le gémissement suppose l'abandon, la continuité des peines et l'idée de ne pouvoir en être délivré. La plainte suppose la possibilité du soulagement, l'espoir d'être délivré de ses peines.

GÉNÉRAL, UNIVERSEL. Ce qui est *général* comprend le plus grand nombre des particuliers, ou tout le monde en gros; ce qui est *universel* comprend tous les particuliers, ou tout le monde en détail.

Le gouvernement des princes n'a pour objet que le bien *général*; mais la providence de Dieu est *universelle*.

Le *général* n'est point incompatible avec des exceptions particulières; l'*universel* les exclut absolument. On dit qu'il n'y a point de règle *générale* sans exception. Un principe *universel* est celui dont tous les esprits sans exception reconnaissent la vérité dès qu'elle leur est présentée en termes clairs et précis. C'est une opinion *générale* que le flux et le reflux de la mer est causé par les influences de la lune; c'est un principe *universel* que deux et deux font quatre.

Dans les sciences, le *général* est opposé au particulier; l'*universel* à l'individuel. La grammaire *générale* envisage les principes qui sont ou peuvent être communs à toutes les langues; une grammaire *universelle*, s'il était possible qu'il en existât une, contiendrait les principes particuliers de toutes les langues, de tous les idiomes.

GÉNÉROSITÉ, GRANDEUR D'AME, BIENFAISANCE, HUMANITÉ. La *générosité* est un dévouement aux intérêts des

autres qui porte à leur sacrifier ses avantages personnels. En général, au moment où l'on relâche de ses droits en faveur de quelqu'un, et qu'on lui accorde plus qu'il ne peut exiger, on devient généreux. La nature en produisant l'homme au milieu de ses semblables, lui a prescrit des devoirs à remplir envers eux; c'est dans l'obéissance à ces devoirs que consiste l'honnêteté; et c'est au delà de ces devoirs que commence la *générosité*.

La *grandeur d'ame* est un instinct élevé qui porte les hommes au grand de quelque nature qu'il soit, mais qui tourne au bien ou au mal, selon leurs passions, leurs lumières, leur éducation, leur fortune, etc. On peut n'avoir de la *grandeur d'ame* que pour soi, et l'on n'est jamais généreux qu'envers les autres; on peut être bienfaisant sans faire de sacrifices, et la *générosité* en suppose toujours. On n'exerce guère l'humanité qu'envers les malheureux et les inférieurs; et la *générosité* a lieu envers tout le monde. D'où il suit que la *générosité* est un sentiment aussi noble que la *grandeur d'ame*, aussi utile que la *bienfaisance*, aussi tendre que l'*humanité*. Elle est le résultat de la combinaison de ces trois vertus, et, plus parfaite qu'aucune d'elles, elle y peut suppléer.

GÉNÉROSITÉ, LIBÉRALITÉ, AUMONE. La *générosité* ne peut guère avoir de plus beau motif que l'amour de la patrie et le pardon des injures. La *libéralité* n'est autre chose que la *générosité* restreinte à un objet pécuniaire. L'*aumône* est un don que l'on fait aux pauvres par compassion ou par charité. On fait des *générosités* à ses amis, des *libéralités* à ses domestiques, des *aumônes* aux pauvres.

GÉNIE, TALENT. Le *talent* est une disposition particulière et habituelle à réussir dans une chose; et à l'égard des lettres, il consiste dans l'aptitude à donner aux sujets que l'on traite et aux idées qu'on exprime, une forme que l'art approuve et dont le goût soit satisfait. L'ordre, la clarté, l'élégance, la facilité, le naturel, la correction, la grâce même, sont le partage du *talent*.

Le *génie* est une sorte d'inspiration fréquente, mais passagère; son attribut est le don de créer. Il s'ensuit que l'homme de *génie* s'élève ou s'abaisse tour à tour, selon que l'inspiration l'anime ou l'abandonne. Il est souvent inculte, parce qu'il ne se donne pas le temps de perfectionner. Il est grand dans les grandes choses, parce qu'elles sont propres à réveiller cet instinct sublime et à le mettre en activité; il est négligé dans les choses communes, parce qu'elles sont au-dessous de lui, et n'ont pas de quoi l'émouvoir. Si cependant il s'en occupe avec une attention forte, il les rend nouvelles et fécondes, parce que cette attention qui couvre les idées, les pénètre, si j'ose le dire, d'une chaleur qui les vivifie et les fait germer.

La production du *talent* consiste à donner la forme, et la création du *génie* à donner l'être. Le mérite de l'une est dans l'industrie, le mérite de l'autre est dans l'invention. Le *talent* veut être apprécié par les détails, le *génie* nous frappe en masse.

L'homme de *talent* pense et dit les choses qu'une foule d'hommes aurait pensées et dites, mais il les présente avec plus d'avantage, il les choisit avec plus de goût, il les dispose avec plus d'art, il les exprime avec plus de finesse ou de grâce. L'homme de *génie*, au contraire, a une façon de voir, de sentir, de penser qui lui est propre. Si c'est un plan qu'il a conçu, l'ordonnance en est surprenante et ne ressemble à rien de ce qu'on a fait avant lui. S'il dessine des caractères, leur singularité frappante, leur étonnante nouveauté, la force avec laquelle il en exprime tous les traits, la rapidité et la hardiesse dont il en trace les contours, l'ensemble et l'accord qui se rencontrent dans ses conceptions soudaines font dire qu'il a créé des hommes; et s'il les groupe, leur contraste, leurs rapports, leur action et leur réaction mutuelle sont encore, par leur mérite rare, une sorte de création. Dans les détails, il semble dérober à la nature des secrets qu'elle n'a révélés qu'à lui; il pénètre plus avant dans notre cœur que nous n'y pénétrions nous-mêmes avant qu'il nous eût éclairés; il nous fait découvrir en nous et hors de nous, comme de nouveaux phénomènes. S'il peint les passions, il donne à leurs ressorts une force qui nous étonne; à leurs mouvemens, des retours dont le naturel nous confond; tout est vrai dans cette peinture, tout y est surprenant. S'il décrit les objets sensibles, il y fait remarquer des traits frappans qui jusqu'à lui nous avaient échappé, des accidens et des rapports sur lesquels nos regards ont glissé mille fois. Le commun des hommes regarde sans voir; l'homme de *génie* voit si rapidement que c'est presque sans regarder. S'il s'enfonce dans les possibles, il y découvre des combinaisons à la fois si nouvelles et si vraisemblables, qu'à la surprise qu'elles causent, se mêle en secret le plaisir de penser qu'on a vu ce qu'il feint, ou du moins qu'on a pu l'imaginer sans peine. Il y a donc en première classe le *génie* de l'invention, de la composition en grand. C'est ainsi que chez les an-

ciens, l'Iliade, les deux Iphigénies, et chez nous Polyeucte, Héraclius, Britannicus, Alzire, Mahomet, le Tartuffe, le Misantrope, sont des ouvrages de *génie*. Il y a de plus, dans les compositions mêmes que le *génie* n'a pas inventées, des détails qui ne sont qu'à lui. Ce sont des caractères créés comme celui de Didon, des descriptions d'une beauté inouie, comme celle de l'incendie de Troie, des scènes sublimes dans leur genre, comme la reconnaissance d'Œdipe et de Jocaste dans l'Œdipe français, la rencontre de l'avare et de son fils, dans Molière, quand l'un va prêter à usure et que l'autre vient emprunter. Enfin se sont des traits de lumière et de force qui ressemblent à des inspirations, et qui étonnent l'entendement, pénètrent l'ame ou subjuguent la volonté. De ces traits, il y en a sans nombre dans les écrits de tous les grands poètes et de tous les hommes éloquens; mais dans tout cela le style y est pour fort peu de chose. C'est la conception qui nous frappe, c'est la pensée qui nous reste et dont le souvenir confus est, si j'ose dire, un long ébranlement d'admiration. On se souvient que dans l'Iliade, Priam vient se jeter aux pieds d'Achille, et baiser la main meurtrière, la main encore fumante du sang de son fils: on se souvient que, dans le Tartuffe, l'hypocrite accusé se jette aux pieds d'Orgon, et lui en impose encore en s'accusant lui-même; mais les paroles de l'une et l'autre scène sont oubliées, et l'impression profonde qui nous reste est l'impression des choses, et non celle des mots. Voilà le *génie* de la pensée. Presque tous les traits en sont à la fois rares et simples, naturels et inattendus.

Mais il y a aussi l'expression de *génie*, c'est-à-dire l'expression que l'on paraît avoir créée pour rendre avec une force ou une grâce inouie la pensée ou le sentiment, et celui qui a lu Tacite, Montaigne, Pascal, Bossuet, La Fontaine, sait mieux que je ne puis le définir ce que c'est que cette espèce de création. Ce serait au *génie* à parler de lui-même, mais les faibles traits que je viens d'indiquer suffisent pour le reconnaître et le distinguer du *talent*.

Du reste, on a vu plus d'un exemple de l'union et de l'accord du *talent* avec le *génie*. Lorsque cet heureux ensemble se rencontre, il n'y a plus d'inégalités choquantes dans les productions de l'esprit. Les intervalles du *génie* sont occupés par le *talent*: quand l'un s'endort, l'autre veille; quand l'un est négligé, l'autre vient après lui et perfectionne son ouvrage. A peine on s'aperçoit des intermittences du *génie*, parce qu'on est préoccupé par l'illusion que le *talent* fait faire, car c'est à lui qu'appartient l'adresse et la continuelle vigilance à nous faire oublier l'absence du *génie* en semant de fleurs l'intervalle et le passage d'une beauté à l'autre, en amusant l'esprit et l'imagination par des détails d'agrément et de goût, jusqu'au moment où le *génie* reviendra se saisir du cœur, le tourmenter, le déchirer; on s'emparer de l'ame, l'émouvoir, l'étonner, la troubler, la confondre, la transporter et l'agrandir. Pour voir ces deux fonctions du *génie* et du *talent* également remplies, on n'a qu'à lire ou Virgile ou Racine, on distinguera aisément le *génie* qui les élève d'avec le *talent* qui les soutient et qui ne les quitte jamais. (Extrait de l'*Encyclopédie*.)

GÉNIE. V. Bon sens, Esprit.

GÉNIE, GOUT, SAVOIR. Ces trois mots ont rapport aux productions de l'esprit. C'est la nature qui donne le *génie*; il produit comme par inspiration, et il produit des choses nouvelles. C'est le travail et l'habitude qui donnent le *goût*; il consiste dans le sentiment exquis des défauts et des beautés dans les arts. Le *savoir* est, dans les arts, la recherche exacte des règles que suivent les artistes, et la comparaison de leur travail avec les lois de la vérité et du bon sens.

Le *génie* sans *goût* commet souvent des fautes grossières; le *génie* conduit par le *goût* n'en commettra jamais; le *savoir* sans le *goût* et le *génie* reste stérile.

Le *goût* est souvent séparé du *génie*. Le *génie* est un pur don de la nature; ce qu'il produit est l'ouvrage d'un moment. Le *goût* est l'ouvrage de l'étude et du temps; il tient à la connaissance d'une multitude de règles ou établies ou supposées; il fait produire des beautés qui ne sont que de convention.

Pour qu'une chose soit belle, selon les règles du *goût*, il faut qu'elle soit élégante, finie, travaillée sans le paraître. Pour être de *génie*, il faut qu'elle soit négligée, qu'elle ait l'air irrégulier, escarpé, sauvage.

Le sublime et le *génie* brillent dans Shakspeare, comme des éclairs dans une longue nuit.

Les règles et les lois du *goût* donneraient des entraves au *génie*; il les brise pour voler au sublime, au pathétique, au grand. L'amour de ce beau éternel qui caractérise la nature, la passion de conformer ses tableaux à je ne sais quel modèle qu'il a créé, et d'après lequel il a les idées et les sentimens du beau, sont le *goût* de l'homme de *génie*.

Le sentiment exquis des défauts et des beautés dans les arts constitue le *goût*. La vi-

vacité des sentimens, la grandeur, la force de l'imagination, l'activité de la conception, font le *génie*.

Le *goût* discerne les choses qui doivent exciter des sensations agréables. Le *génie*, par ses productions admirables, fournit des sensations piquantes et imprévues.

Le *goût* se fortifie par l'habitude, par les réflexions, par l'esprit philosophique, par le commerce des gens de *goût*. Quoique le *génie* soit un pur don de la nature, il s'étend par la connaissance des sujets qu'il peut peindre, des beautés dont il peut les embellir, des caractères des passions qu'il veut exprimer; tout ce qui excite le mouvement des esprits, favorise, provoque et échauffe le *génie*. (*Encyclopédie*.)

Le *génie* est cette pénétration ou cette force d'intelligence par laquelle un homme saisit vivement une chose faite ou à faire, en arrange lui-même le plan, puis la réalise au-dehors. Il la produit, soit en la faisant comprendre par le discours, soit en la rendant sensible par quelque ouvrage de sa main.

Le *goût* dans les belles-lettres, comme en toute autre chose, est la connaissance du beau, l'amour du bon, l'acquiescement à ce qui est bien.

Enfin, le *savoir* dans les arts est la recherche exacte des règles que suivent les artistes, et la comparaison de leur travail avec les lois de la vérité et du bon sens.

Le *génie* vient au monde avec nous. Chacun a un tour d'esprit qui lui est particulier, comme il a un tour de visage qui diffère des traits d'autrui. Chacun a sa mesure d'intelligence, et une pente presque invincible pour un certain genre de travail plutôt que pour un autre. Le *génie* ne peut guère demeurer oisif, il faut qu'il se déclare.

Il n'en est pas tout-à-fait de même de ce qu'on appelle *goût*, il se peut acquérir. Celui en qui le sentiment du beau est naturellement juste peut ne le point produire au dehors, ni l'exercer faute d'occasion. Celui qui en montre le moins peut l'éveiller ou le voir naître en lui par la culture. Il n'y a personne qui n'acquière quelque sensibilité, et plus ou moins de discernement, par la dextérité d'un bon maître, par la comparaison fréquente qu'on lui fait faire des bons ouvrages, et par la constante habitude de juger de tout, suivant des règles sensées et lumineuses : c'est le *savoir* qui les lui assemble.

Le *savoir* n'est naturellement donné à personne : c'est le fruit du travail et ses enquêtes. On l'acquiert en écoutant les maîtres, en étudiant les règles que les autres suivent, et en faisant chacun à part ses propres remarques. La science est toute entière dans l'entendement Il y a loin d'elle au *goût*; mais le *goût* en est aidé et affermi. La force de celui-ci est dans le sentiment et dans l'agrément de l'impression que le beau fait peu à peu sur nous.

Comme on peut donc enseigner les sciences, on peut aussi donner des leçons de *goût*; et il n'est point rare de voir un homme, auparavant insensible à la beauté des ouvrages de l'art, devenir par degrés amateur, connaisseur et bon juge.

Il n'y a que le *génie* qui ne puisse s'acquérir ni s'enseigner; et quoiqu'il doive beaucoup à la bonne culture, il ne faut point attendre de riches productions de celui à qui le *génie* manque. C'est aux hommes forts et vigoureux à se présenter aux exercices violens. Un tempérament faible en serait plutôt accablé que servi; mais il peut être spectateur et juger des coups.

De ces trois facultés, la moins commune est le *génie*, la plus stérile, quand elle est seule, est le *savoir*; la plus désirable de toutes est le *goût*, parce qu'il met le *savoir* en œuvre, qu'il empêche les écarts ou les chutes, et qu'il est la base de la gloire des artistes.

Ce qui nous est possible à l'égard du *génie*, est de le faire valoir ou d'en réparer la modicité par d'autres avantages. On l'aide, en ouvrant partout des écoles où s'enseignent les élemens de chaque science. Nous avons beaucoup de secours pour acquérir les règles dont la connaissance fait le *savoir*; mais les leçons de *goût* sont moins communes. Cependant les principes du *goût* étant la source des plaisirs de l'esprit et de la justesse qui se trouve dans les opérations du *génie*, personne ne peut raisonnablement négliger de s'en instruire; et ils demandent si peu d'efforts pour être entendus, qu'ils doivent naturellement faire partie de la première culture (Pluche, *Mécanique des langues*.)

HOMME DE GÉNIE. V. Clairvoyant.

GÉNIE. V. Goût.

GENOUX, SE METTRE À GENOUX. V. S'agenouiller.

GENS, PERSONNES. Les grammairiens ont observé justement que le mot *gens*, comme synonyme de *personnes*, a une valeur indéfinie qui le rend incapable de s'unir avec un nombre, et de désigner un sens particulier, tandis que *personnes* est susceptible de rapport avec le sexe, ainsi que le calcul. Ils ajoutent que si cette règle souffre exception à l'égard du nombre, c'est quand le mot est précédé d'un adjectif. Ainsi l'on dit quatre

jeunes *gens*, trois honnêtes *gens*, dix braves *gens*. On dit aussi deux, trois, quatre de ses *gens* ou de ces *gens*-là, déjà désignés; mais ce dernier cas est dans la règle, car le mot *gens* est alors précisément employé dans un sens indéfini; et si du nombre indéterminé on en compte deux, trois, quatre, ce n'est pas deux, trois, quatre *gens*, mais deux, trois, quatre de ceux qui composent les *gens*, la troupe, l'équipage.

La raison de l'exception réelle à l'égard du nombre, c'est, si je ne me trompe, que l'adjectif placé avant le substantif s'amalgame et se confond tellement avec lui, qu'ils ne forment ensemble qu'une dénomination dont l'adjectif donne l'idée déterminée, capitale ou dominante. On dira deux braves *gens*, trois sottes *gens*, quatre pauvres *gens*, comme on dirait et parce qu'on dirait deux braves, trois sots, quatre pauvres. L'adjectif se calcule; et comme il fait, en quelque manière, corps avec le substantif, il entraîne celui-ci dans le calcul.

La raison de la règle, c'est que le mot *gens* est collectif et indéfini, au lieu que celui de *personnes* est en lui-même particulier et individuel. On ne dira pas deux *gens*, parce qu'on ne dit pas un *gent* ou une telle *gent*; car *gent*, même au singulier, indiquerait plusieurs *personnes* et les *personnes* ou êtres de la même espèce collectivement pris. On dit deux *personnes*, parce qu'on dit une *personne* ou une telle *personne*. Ce mot indique un individu et non une espèce; et au pluriel, il ne peut indiquer que des individus qui se comptent. Il est bon de prouver que ce qu'on appelle bizarrerie de la langue, n'est quelquefois qu'un procédé régulier, mais fort légèrement considéré, jugé et qualifié. On a plutôt fait d'imputer un caprice à la langue, que d'en sonder les profondeurs et d'en développer la philosophie.

Il est utile d'assigner la valeur propre des mots, et de déterminer les cas où l'un des synonymes doit être préféré à l'autre. La remarque précédente nous conduit à des recherches et à des explications nouvelles. On dit assez indifféremment des *gens* ou des *personnes*, certaines *gens* ou certaines *personnes*. Ces mots sont-ils donc indifférens dans les cas où l'on ne paraît pas les distinguer?

Je viens d'observer que l'un dit quelque chose de général et de vague; et l'autre, quelque chose de particulier et de déterminé. Ainsi, la phrase, il y a des *gens* qui pensent ainsi, annonce vaguement que c'est une pensée commune à plusieurs, et la phrase, il y a des *personnes* qui pensent ainsi, marque distinctement que divers particuliers ont la même pensée. Vous direz plutôt *gens*, lorsque vous parlerez d'une foule ou d'un nombre confus, sans connaître, sans pouvoir spécifier qui; vous direz plutôt *personnes*, lorsque vous pourrez parler de tels et tels, sans vouloir les nommer. Un bruit vague, ce sont des *gens* qui le répandent; un rapport particulier, ce sont des *personnes* qui le font. Mais il faut considérer la différence des cas, et prendre les mots à leur racine, pour en développer les propriétés et les directions particulières que l'usage leur a données, autorisé par leurs propriétés mêmes.

Gent, *gens*, signifie proprement race, lignée : c'est donc un mot collectif par sa nature. Aussi, chez les Latins, signifie-t-il peuple, nation : le droit des *gens* est le droit des nations. On disait autrefois la *gent*. Malherbe dit la *gent* qui porte le turban. Ségrais a dit encore *gent* farouche, comme le cardinal du Perron, *gent* invincible, l'un et l'autre traduisant l'Énéide. Nous disons encore burlesquement la *gent* moutonnière, la *gent* trottemenu, avec La Fontaine et Scarron. Enfin le mot *gens* est sans cesse employé suivant sa valeur étymologique, pour désigner une espèce particulière, une classe, un ordre de *personnes*, de citoyens, d'acteurs. Ainsi nous disons *gens* d'église, *gens* du monde, *gens* de finance, *gens* de livrée, *gens* d'affaire, *gens* de métier, *gens* de qualité, *gens* de mer, *gens* de journée, *gens* de robe, et de même *gens* de bien, *gens* d'honneur, *gens* de sac et de corde, *gens* de rien, *gens* sans aveu. Nous dirons au singulier homme d'affaire, homme de robe, homme de rien, homme d'honneur, etc. La propriété de ce mot est donc incontestablement d'exprimer le genre, l'espèce, la force, l'état des *personnes*, ou de désigner collectivement les *personnes* d'un tel état, ou par leur état, leur condition, leur profession, leurs qualités communes.

Quant à la valeur du mot *personne*, l'homme le moins instruit sait ou sent qu'il indique ce qui est propre, particulier à l'objet, ce qu'il a de personnel ou d'exclusif, ce qui le caractérise et le distingue. Le latin *persona* signifie masque, et ce mot est tiré du son ou de la voix qui se fait entendre et qui seule vous fait reconnaître à travers le masque. Il a conséquemment désigné l'apparence; mais c'est l'apparence caractéristique que nous avons attachée au mot *personne*, celle qui distingue la substance, la nature et l'objet lui-même de tout autre. Une telle *personne* est un tel individu; votre *personne* est vous, c'est votre personnel, vous êtes telle *per-*

sonne. Nous ne dirons pas, pour distinguer une espèce ou sorte de *gens*, ce sont des *personnes* de métier, des *personnes* d'affaires, des *personnes* de cour, des *personnes* du peuple, etc., ou des *personnes* de cœur, des *personnes* d'honneur, des *personnes* de néant.

Le mot *gens* a donc la propriété distinctive de désigner la foule ou la quantité indéfinie, et l'espèce ou les qualités spécifiques des *personnes* collectivement considérées sous ce rapport commun; et le mot de *personnes* des individus différens et leurs qualités propres, ou sous des rapports particuliers à chacun, ou sous un rapport commun de circonstance, abstraction faite de tout autre.

En disant les *gens* du monde, vous spécifiez la sorte de *gens*. Si vous dites des *gens*, sans addition, vous désignez une sorte de *gens* ou des gens d'une sorte particulière, mais sans la spécifier. Vous dites que vous avez vu plusieurs *personnes*, et par là vous n'indiquez entre elles aucun rapport. Vous direz que vous les avez vues se promener, et par là vous ne marquez entre elles d'autre rapport que celui d'une action semblable.

Vous direz qu'il y avait à une telle fête toute sorte de *gens* ou des *gens* de toute espèce, pour marquer la foule et le mélange des états. Vous direz que vous ne connaissez pas les *personnes* qui passent, sans attacher à ce mot d'autre idée que celle d'individus ou de particuliers qui vous sont inconnus.

On demande quel était, sous les rois de la première et de la seconde race, l'état des *personnes?* L'état des *gens* aurait supposé une condition commune, et ce mot n'aurait été ni clair ni noble.

Lorsqu'il s'agira d'une assemblée composée des gens du même ordre, pour exécuter ensemble une chose de leur état, vous direz qu'il n'y avait que des *gens* ou des sujets choisis. Lorsque vous ne voudrez désigner ni objet, ni dessein, ni rapport commun, vous parlerez de *personnes* choisies.

Il y a *gens* et *gens*, c'est-à-dire différentes sortes ou espèces de *gens*. Il y a aussi *personnes* et *personnes*, c'est-à-dire des *personnes* d'un mérite particulier ou différent.

Vous direz que celui qui voit tant de *gens* est lié avec peu de *personnes*. Vous comptez les uns, vous ne voyez dans les autres qu'une multitude. Il y a indéfiniment beaucoup de *gens* ou bien des *gens*; il y a déterminément plusieurs *personnes* ou quelques *personnes*.

On dira pour toute la jeunesse, sans distinction, les jeunes *gens;* pour distinguer le sexe, on dira les jeunes *personnes*.

Les honnêtes *gens* forment une espèce de ligue, de corps; les *personnes* honnêtes sont isolées, éparses. C'est se moquer des *gens*, du monde, et non des *personnes*, que de leur conter des choses incroyables. Le mot *gens* est là indéfini, comme celui de monde; une moquerie déterminée et directe tomberait sur les *personnes*.

Pour indiquer le caractère commun d'une nation, remarqué dans divers individus, vous direz ces *gens*-là; s'il ne s'agit que des caractères particuliers de tels ou tels, vous direz plutôt ces *personnes*-là.

Vos soldats, vos domestiques, votre suite, votre société, vous les appelez quelquefois vos *gens;* considérés à part, sans liaison sociale, sans dépendance, sans rapport d'état, ce sont des *personnes*.

Appliqué à des personnages subalternes ou assujétis, vague par lui-même, fait pour exprimer la multitude et la foule, particulièrement affecté à désigner l'espèce ou la sorte, le mot de *gens* est souvent une dénomination familière, leste, cavalière, méprisante; et, par les raisons contraires, le mot de *personnes* est plutôt une qualification honnête, décente, respectueuse, noble.

Ainsi, prévenu défavorablement contre des inconnus de mauvaise mine, vous demanderez qui sont ces *gens*-là? qu'est-ce que ces *gens*-là? que veulent ces *gens*-là? Au contraire, favorablement prévenu par l'air, l'équipage, les manières de tels autres étrangers, vous demanderez quelles sont ces *personnes?* qu'est-ce que ces *personnes*-là désirent?

Lorsque vous aurez à vous plaindre d'une partie de l'assemblée, et à vous louer de l'autre, sans vouloir le faire directement, vous appellerez les uns des *gens* et les autres des *personnes;* et vous témoignerez votre mépris pour les *gens* qui vous décrient, et votre considération pour les *personnes* qui vous défendent.

Ainsi, par le mot de *personnes*, vous marquez des égards, et vous traitez plus lestement les *gens;* vous donnez du poids, de l'autorité à l'opinion, au témoignage des *personnes;* vous ne faites que citer les *gens*, lorsque vous n'attachez à leur opinion, à leur témoignage, aucune considération, aucune importance. (Extrait de Roubaud.)

GENTIL, JOLI, MIGNARD, MIGNON. Ces quatre mots désignent des objets qui plaisent par diverses sortes d'agrémens.

Gentil se dit des personnes, des animaux et des choses. En parlant des personnes, il marque une vivacité riante et franche, des manières agréables, le désir constant de plaire

par son extérieur. En parlant des animaux, il marque leur vivacité amusante, leurs tours et leurs allures gracieuses, leurs caresses et leur attachement. En parlant des choses, il se dit de celles qui plaisent par leurs formes fines et délicates, ou qui égaient l'imagination par des idées agréables.

Gentil suppose toujours des objets petits, délicats, légers, et qui tiennent en quelque chose des grâces. On dira qu'un enfant est *gentil*, qu'une jeune fille est *gentille*, qu'un jeune homme est *gentil*; on ne le dira ni d'un homme fait, ni d'une femme faite. On dit qu'un petit chien est *gentil*, qu'un écureuil est *gentil*, qu'un oiseau est *gentil*; on ne le dit ni d'un chien de basse-cour, ni d'un cheval, ni d'un aigle. Une chanson est *gentille* lorsqu'elle réveille des idées agréables, fines et spirituelles; un conte est *gentil*, un poème épique, une grande histoire ne sont pas *gentils*. Un bijou est *gentil* lorsqu'il est commode, agréable et travaillé délicatement. Une montre peut être *gentille*, une horloge ne l'est jamais.

Joli se dit aussi des personnes, des animaux et des choses; mais il n'indique que les formes. Un *joli* enfant est un enfant dont les formes sont agréables. Si, avec ces formes, il est triste et maussade, il n'est que *joli*, il n'est pas *gentil*.

Joli de même que *gentil* suppose des choses petites et agréablement conformées dans leur petitesse; mais à cet égard, *joli* a plus d'étendue que *gentil*, et s'attachant plus à la forme qu'à toute autre chose, il la caractérise, même dans des hommes ou des animaux qui ont pris tout leur accroissement. Si l'on ne dit pas d'un homme fait ou d'une femme faite qu'ils sont *gentils*, on peut dire un *joli* homme, une *jolie* femme, parce qu'on n'exprime par là que l'impression que leurs formes font sur le goût, abstraction faite de tout autre rapport. Pour qu'une femme soit *gentille*, il faut qu'elle soit vive, légère et enjouée; pour qu'elle soit *jolie*, il suffit qu'elle ait des formes agréables qui, sans être d'une régularité parfaite, offrent un ensemble gracieux. Alors *joli* n'emporte l'idée de petit que par opposition à beau, qui ne se dit que des choses grandes, importantes, parfaitement régulières.

Mais cette étendue du mot *joli* cesse, dès que les choses n'ont plus cette délicatesse qui les rend agréables, ou qu'il s'agit d'espèces dont la grosseur l'exclut. On ne dira donc ni d'un homme âgé ni d'une vieille femme qu'ils sont *jolis*, parce que leurs formes ne sont point délicatement agréables; on ne le dira point d'un éléphant, parce que sa grosseur exclut cette délicatesse.

On dit qu'une maison est *jolie* par opposition à un bel édifice; on ne dira pas qu'elle est *gentille*, parce qu'elle n'est ainsi appelée qu'à cause de ses formes et de sa petitesse relative, et qu'elle n'a aucune des autres qualités qui constituent la gentillesse, comme la petitesse absolue, la délicatesse du travail, etc.

En parlant des ouvrages d'esprit, *joli* a aussi plus d'étendue que *gentil*. Il se dit d'ouvrages plus considérables. On dit une *jolie* épigramme, un *joli* madrigal, lorsqu'on ne les considère que sous le rapport des formes; mais on dit aussi une *jolie* comédie, et on ne dit pas d'une comédie qu'elle est *gentille*, parce que c'est un ouvrage d'une trop grande étendue. On ne dit pas une *jolie* tragédie, parce que la tragédie suppose quelque chose de grand et de parfaitement régulier qui exclut les agrémens et les grâces qui constituent le *joli*.

Mignon se dit des choses qui, ayant ordinairement des formes d'une certaine grandeur, se trouvent reduites à de petites formes agréables et régulières qui tirent de cette petitesse un agrément particulier. On dit un visage *mignon*, des traits *mignons*, une bouche *mignonne*, une taille *mignonne*, pour désigner un visage formé de traits fins et délicats qui, par leurs rapports réguliers, offrent un tout qui tire un agrément particulier de sa petitesse; des traits fins et délicats qui pour être plus petits que les traits ordinaires n'en sont que plus agréables; une bouche dont la forme régulière plus petite et plus délicate que celle des bouches ordinaires, offre par là un agrément.

Mignon se dit aussi des ouvrages de l'art, mais seulement des ouvrages mobiles dont la petitesse facilite l'usage, en même temps que la délicatesse du travail flatte le goût. On ne dit pas une église *mignonne*, un édifice *mignon*, parce que ces mots église et édifice, qui supposent quelque chose de grand, ne peuvent s'allier avec le mot *mignon* qui indique une réduction au petit; mais on dit un couteau *mignon*, des ciseaux *mignons*, pour dire un couteau, des ciseaux dont la petitesse est telle qu'elle n'empêche pas de s'en servir facilement, et dont le travail est tel qu'il flatte le goût.

Mignard est un terme familier qui ne se dit que de ce qui a rapport aux hommes, aux femmes ou aux enfans. Il marque la délicatesse et la douceur dans des traits animés, l'air et les manières gracieuses, un certain mélange de gentillesse et d'afféterie. On dit une voix

mignarde, des manières *mignardes*, un parler *mignard*.

On est plutôt *mignon* et *joli* par les traits et par les formes; on est plutôt *mignard* et *gentil* par l'air et par les manières.

GENTILLESSE. V. Badiole.

GENTILS, PAIENS. Il est important de distinguer deux mots qui, mal entendus et mal appliqués, confondent deux ordres d'hommes religieusement très différens.

Fleury remarque que les juifs comprenaient généralement tous les étrangers sous le nom de Goïm, nations ou gentils, comme les Romains les désignaient par le nom de barbares, et ensuite par celui de gentils ou *gentes*. Par le même nom de *gentils*, les juifs désignaient particulièrement ceux qui n'étaient pas de leur religion. Leurs auteurs appellent ainsi dans la suite les chrétiens. Or, parmi ces *gentils* incirconcis, il y en avait, ainsi que Fleury le remarque, qui adoraient le vrai Dieu, et à qui on accordait la permission d'habiter la terre sainte, pourvu qu'ils observassent la loi de nature et l'abstinence du sang. Quelques savans prétendent que les *gentils* furent appelés de ce nom, à cause qu'ils n'ont que la loi naturelle et celle qu'ils s'imposent à eux-mêmes, par opposition aux juifs et aux chrétiens qui ont une loi positive et une religion révélée qu'ils sont obligés de suivre. L'église naissante ne parlait que de *gentils*.

Après l'établissement du christianisme, les peuples restés infidèles furent appelés *pagani*, *païens*, soit, selon le sentiment de Baronius, parce que les empereurs chrétiens obligèrent par leurs édits, les adorateurs des faux dieux à se retirer dans les campagnes, où ils exercèrent leur religion, soit parce qu'en effet l'idolâtrie, après la conversion des villes, se maintint encore dans les villages ou bourgs (*pagus*); soit, comme le dit saint Jérôme, parce que les infidèles refusèrent de s'enrôler dans la milice de Jésus-Christ, ou qu'ils aimèrent mieux quitter le service que de recevoir le baptême, ainsi qu'il fut ordonné l'an 310, suivant la remarque de Fleury; car chez les latins, *paganus* était opposé à *miles* (soldat). Quoi qu'il en soit, le nom de *païen* fut donné aux infidèles, qui, retirés des villes, persévérèrent dans le culte des faux dieux. Les *gentils* furent appelés à la foi, et obéirent à leur vocation; les *païens* persistèrent dans leur idolâtrie.

Le mot de *gentils* ne désigne donc que des gens qui ne croient pas la religion révélée; et celui de *païens* distingue ceux qui sont attachés à une religion mythologique ou au culte des faux dieux. Les *païens* sont *gentils*, mais les *gentils* ne sont pas tous *païens*. Confucius et Socrate, qui rejetaient la pluralité des dieux, étaient *gentils* et n'étaient pas *païens*. Les adorateurs de Jupiter, de Fo, de Brama, de Xaca, de La, et d'autres dieux, sont *païens*. Les sectateurs de Mahomet, adorateurs d'un seul dieu, sont, à proprement parler, *gentils*. Les *gentils*, sans avoir la loi, dit leur apôtre, font naturellement ce qui est de la loi; les *païens*, imbus de superstitions folles et impies, observent une loi qui est contraire à la loi sainte. Celui qui ne croit point en Jésus-Christ, mais qui n'honore pas de faux dieux, est *gentil*. Celui qui honore les faux dieux, et qui, par conséquent, a des sentimens tout opposés à la foi, est *païen*.

J'insiste sur cette distinction bien propre à soulager les esprits et les cœurs droits, pour qu'elle nous empêche de confondre sans cesse des hommes plus malheureux que coupables, avec des hommes plus coupables que malheureux; des infidèles négatifs, qui pensent et vivent de manière à faire espérer qu'ils recevraient la religion s'ils la connaissaient, avec des infidèles positifs qui la connaissent, mais la rejettent pour un culte détestable; des hommes qui avaient de grands principes de morale et de sublimes idées de la divinité, avec des espèces de brutes pour qui tout était dieu, des sages qui, réglés dans leurs mœurs, ne partageaient point les superstitions du peuple, avec un peuple abandonné à des superstitions criminelles. Plusieurs des pères de la primitive église ont honoré ces sages en fulminant contre le peuple. Craignons de transgresser un des plus beaux commandemens de la religion, en confondant l'innocence et le crime, le malheur et le vice, sous d'odieuses dénominations.

Dans l'usage commun de ces mots, le nom de *gentils* ne s'applique guère qu'aux nations anciennes, considérées dans leur opposition avec le judaïsme ou le christianisme naissant. La qualification de *païens*, nous la répandons généralement sur tous les peuples qui, dans tous les temps, ont adoré de fausses divinités, et cette qualification leur convient, quand il s'agit de tel peuple en général. Mais dans les applications particulières, le nom de *gentil* serait quelquefois juste et nécessaire. Il faut croire que quand on dit un philosophe *païen*, un sage du paganisme, on veut dire seulement que ce sage, ce philosophe vivait au milieu du paganisme, sous la loi des *païens*, sans prétendre l'accuser d'y avoir cru, s'il n'en a fourni des preuves ma-

nifestes, sans quoi la religion elle-même nous demanderait compte de la témérité de nos jugemens.

L'usage attache encore au mot *païen* une idée de mauvaises mœurs, de mœurs grossières, déréglées, brutales, impies, abominables. Cette tache n'est pas également imprimée au mot *gentil*.

Peut-être serait-il à propos de prendre proprement pour *païen* tout adorateur de faux dieux, tandis que l'idolâtre est strictement l'adorateur des idoles. Les Perses s'ils adoraient le feu étaient *païens*, mais étaient-ils rigoureusement idolâtres, eux dont la religion proscrivait toute idole? Il me semble que cette distinction est encore convenable, utile, et même nécessaire. (Extrait de Roubaud.)

GÉRER, RÉGIR. Ces deux mots indiquent également l'action de régler, de gouverner, de diriger, de conduire, de soigner des affaires, des choses qui sont sous notre conduite; mais *gérer* ne suppose qu'une autorité subalterne et dépendante, et *régir* une autorité entière et absolue. On *gère* les affaires des autres. On ne dit pas que Dieu *gère* l'univers, mais qu'il le *régit*. Le prince *regit* l'État, un ministre *régit* les finances, un évêque *régit* son diocèse.

Gérer ne se dit que des affaires et des emplois; *régir* se dit des biens, des domaines, de toutes les choses qui rapportent du profit ou des intérêts. On *régit* des terres, des domaines, des entreprises, soit que ces choses nous appartiennent, soit qu'on ait reçu du propriétaire une autorité entière pour les soigner et les faire valoir dans les plus petits détails.

Celui qui *gère* est responsable de sa gestion, de la manière dont il a fait les affaires; celui qui *régit* pour un autre est responsable de sa recette, des produits de la chose qu'il *régit*.

GESTICULER, FAIRE DES GESTES. Celui qui *fait des gestes* veut exprimer par là les sentimens de son ame, ou accompagner ce qu'il dit de mouvemens qui donnent plus de force et d'énergie à ses paroles. *Gesticuler* désigne des *gestes* ridicules, trop fréquens, qui ne sont pas d'accord avec des paroles, ou qui sont isolés et n'expriment rien. Le singe *gesticule*; l'acteur et le prédicateur *font des gestes*. Les *gestes* dégénèrent quelquefois en *gesticulation*.

GESTION. V. Administration.

GIBBOSITÉ. V. Bosse.

GIBET, POTENCE. La *potence* est un *gibet* de bois et d'une forme déterminée; *gibet* est donc une sorte de genre ou un mot plus vague; aussi nous appelons *gibet* et *potence* les instrumens où l'on étrangle les coupables, et fourches patibulaires ceux où on les expose; nous disons même que Jésus-Christ est mort sur un *gibet*, et ce *gibet* est une croix.

Gibet, plus usité autrefois, est réellement le mot propre, puisqu'il n'a point d'autre acception dans notre langue; au lieu que *potence* sert, dans une foule d'arts, à dénommer différentes pièces analogues quant à la forme, et destinées à des services semblables. Mais ce dernier est devenu le terme vulgaire, et même celui de la justice, par là même, le premier est devenu plus noble.

Cependant cet usage est bien fondé. Le *gibet* est plutôt le genre de supplice; la *potence* est l'instrument particulier du supplice.

On dit proverbialement que le *gibet* ne perd jamais ses droits, et que le *gibet* n'est fait que pour les malheureux. Le *gibet* n'est là que le signe de la peine; la *potence*, ainsi que la corde ou la hart, sont les moyens d'exécution de cette peine. C'est la *potence* qu'on dresse; la *potence* est, dans toutes les applications du mot, un instrument, un engin, une pièce travaillée.

L'office particulier de la *potence*, le mot étant pris dans sa généralité, est de porter, supporter, soutenir; ainsi, dans les arts, on appelle *potences*, des étais, des supports, des soutiens, des appuis. Ce service tient à l'idée de puissance et de force. L'office particulier du *gibet* est de mettre en haut, en évidence, en spectacle, sur une éminence, à la portée de tous les regards. Ainsi les fourches patibulaires où l'on ne fait qu'exposer les cadavres, sont des *gibets*; cette fonction tient à l'idée d'éminence. On pend à la *potence*, on expose au *gibet*. La *potence* porte le criminel et sert à l'étrangler; le *gibet* l'expose au public, et le rehausse pour l'ignominie et l'exemple. (Extrait de Roubaud.)

GIBIER, VENAISON. *Gibier* se dit de tous les animaux sauvages que l'on tue ou que l'on prend à la chasse, et qui servent à la nourriture de l'homme, comme les sangliers, les cerfs, les daims, les chevreuils, que l'on appelle gros *gibier*; les lièvres et les lapins, que l'on appelle menu *gibier*; les perdrix, les cailles, les grives, que l'on désigne sous le nom de *gibier* à plumes. Par le mot *venaison*, on entend la chair des gros animaux que l'on tue à la chasse, tels que sangliers, cerfs, daims, etc. *Gibier* se dit des animaux mêmes; nous avons tué beaucoup de *gibier*. *Venaison*

se dit des morceaux de gros *gibier*. Il nous a fait manger beaucoup de *venaison*.

GIGANTESQUE. V. Colossal.

GIGOT. V. Éclanche.

GINGUET, MESQUIN. *Ginguet* se dit du vin et des vêtemens. Il signifie, en parlant du vin, aigre, vert, âpre, que l'on boit avec une certaine répugnance. En parlant des vêtemens, il veut dire écourté, trop étroit, où l'on a épargné l'étoffe. C'est en ce sens qu'il est synonyme de *mesquin*. Un habit *ginguet* est un habit trop court, trop étroit; un habit *mesquin* est celui, où par un esprit d'épargne, on n'a pas mis la quantité nécessaire d'étoffe. L'un se dit par rapport à la forme, l'autre par rapport à l'intention de l'ouvrier.

GIRON, SEIN Ces deux mots sont synonymes au propre, en ce qu'ils signifient l'un et l'autre, une partie extérieure du corps humain. Le *giron* est l'espace compris depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dans une personne assise; le *sein* est la partie du corps qui s'étend depuis le bas du cou, jusqu'au creux de l'estomac. Une femme debout, tient son enfant sur son *sein*, entre ses bras; assise, elle le tiendra dans son *giron*, sur ses genoux.

Le mot *sein* désigne aussi quelquefois le ventre, les entrailles. Une femme porte, a porté un enfant dans son *sein*, dans ses entrailles. En ce sens, *sein* qui désigne une partie intérieure du corps n'est point synonyme de *giron*, qui en designe une partie exterieure. Porter un enfant dans son *giron*, ou le porter dans son *sein*, sont deux choses tout-à-fait différentes et qui n'ont aucun rapport entre elles.

Sein se dit aussi de l'intérieur du *sein*, c'est-à-dire des parties intérieures du corps humain considérées comme le siége des affections, des passions, de la tendresse, de l'amitié, de l'amour; et dans ce sens encore, il n'est point synonyme de *giron*. L'amour, l'amitié, la tendresse, font palpiter le *sein*, ils ne font point palpiter le *giron*.

Giron n'est synonyme au figuré de *sein*, que lorsque ce dernier signifie l'intérieur d'une société, d'une communauté, d'un lieu. Mais alors *giron* ne marque que la situation locale, et *sein* une liaison intime. Ainsi le simple habitant d'une ville est dans son *giron*, il est contenu dans sa localité; mais le bourgeois, le citoyen, membre de la communauté, uni avec elle par des nœuds intimes, est dans son *sein*. On retourne au *giron* de l'église, et l'on rentre dans son *sein*. Une personne isolée, pour ainsi dire, au milieu des siens, n'est vraiment pas dans le *sein* de sa famille, quoiqu'elle soit dans son *giron*. La patrie rejette de son *giron*, celui qui lui déchirerait le *sein*.

GIVRE, FRIMAS, GELÉE BLANCHE. *Givre* et *frimas* se disent l'un pour l'autre. Il ne diffère pas essentiellement de la *gelée blanche* proprement dite. Ces deux congélations se ressemblent parfaitement, se forment de la même manière et dépendent du même principe. Ce qui, dans l'usage, sert à les distinguer, c'est que le nom de *gelée blanche* n'est guère donné qu'à la rosée du matin congelée, au lieu que ce qu'on appelle *givre* doit son origine, non à la rosée du matin, mais à toutes les autres vapeurs aqueuses, quelles qu'elles soient, qui, réunies sur la surface de certains corps en molécules sensibles, distinctes et fort déliées, y rencontrent un froid suffisant pour les glacer.

GLISSER. V. Couler.

GLOBE. V. Boule.

GLOIRE, GLORIEUX, GLORIEUSEMENT, GLORIFIER. La *gloire* est la réputation jointe à l'estime, elle est au comble quand l'admiration s'y joint. Elle suppose toujours des choses éclatantes, en actions, en vertus, en talens, et toujours de grandes difficultés surmontées. César, Alexandre, ont eu de la *gloire*. On ne peut guère dire que Socrate en ait eu; il attire l'estime, la vénération, la pitié, l'indignation contre ses ennemis, mais le terme de *gloire* serait impropre à son égard. Sa mémoire est respectable plutôt que *glorieuse*. Attila eut beaucoup d'éclat, mais il n'a point de *gloire*, parce que l'histoire, qui peut-être se trompe, ne lui donne point de vertus. Charles XII a encore de la *gloire*, parce que sa valeur, son désintéressement, sa libéralité, ont été extrêmes. Les succès suffisent pour la réputation, mais non pas pour la *gloire*. Celle de Henri IV augmente tous les jours, parce que le temps a fait connaître toutes ses vertus, qui étaient incomparablement plus grandes que ses défauts.

La *gloire* est aussi le partage des inventeurs dans les beaux-arts; les imitateurs n'ont que des applaudissemens. Elle est encore accordée aux talens, mais dans les arts sublimes. On dira bien la *gloire* de Virgile, de Cicéron, mais non de Martial et d'Aulugelle.

On a osé dire la *gloire* de Dieu; il travaille pour la *gloire* de Dieu; Dieu a créé le monde pour sa *gloire*. Ce n'est pas que l'Être suprême puisse avoir de la *gloire*; mais les hommes n'ayant point d'expressions qui lui convien-

nent, emploient pour lui celles dont ils sont le plus flattés.

La vaine *gloire* est cette petite ambition qui se contente des apparences, qui s'étale dans le grand faste, et qui ne s'éleve jamais aux grandes choses. On a vu des souverains qui, ayant une *gloire* réelle, ont encore aimé la vaine *gloire*, en recherchant trop les louanges, en aimant trop l'apparence de la représentation.

La fausse *gloire* tient souvent à la vaine *gloire*; mais souvent elle se porte à des excès, et la vaine *gloire* se renferme plus dans les petitesses. Un prince qui mettra son honneur à se venger, cherchera une *gloire* fausse plutôt qu'une *gloire* vaine.

Faire *gloire*, faire vanité, se faire honneur, se prennent quelquefois dans le même sens, et ont aussi des sens différens. On dit également, il fait *gloire*, il fait vanité, il se fait honneur de son luxe, de ses excès; alors *gloire* signifie fausse *gloire*. Il fait *gloire* de souffrir pour la bonne cause, et non pas il fait vanité. Il fait honneur de son bien, et non pas il fait *gloire* ou vanité de son bien.

Rendre *gloire* signifie reconnaître, attester. Rendez *gloire* à la vérité, reconnaissez la vérité.

Au Dieu que vous servez, princesse, rendez *gloire*.
(*Athalie.*)

Attestez le Dieu que vous servez.

La *gloire* est prise pour le ciel. Il est au séjour de la *gloire*.

Où le conduisez-vous?... A la mort.... A la *gloire*.
(*Polyeucte.*)

On ne se sert de ce mot pour désigner le ciel que dans notre religion. Il n'est pas permis de dire que Bacchus, Hercule, furent reçus dans la *gloire*, en parlant de leur apothéose.

GLOIRE, ESTIME, ADMIRATION, CÉLÉBRITÉ. L'*estime* est un sentiment tranquille et personnel; l'*admiration*, un mouvement rapide et quelquefois momentané; la *célébrité*, une renommée étendue; la *gloire*, une renommée éclatante, le concert unanime et soutenu d'une *admiration* universelle.

L'*estime* a pour base l'honnêteté; l'*admiration*, le rare et le grand dans le bien moral ou physique; la *célébrité*, l'extraordinaire, l'étonnant pour la multitude; la *gloire*, le merveilleux.

GLORIEUX. V. AVANTAGEUX. Quand *glorieux* est l'épithète d'une chose inanimée, il est toujours une louange. Bataille, paix, affaire glorieuse. Rang *glorieux* signifie rang élevé, et non pas rang qui donne de la gloire, mais dans lequel on peut en acquérir. Homme *glorieux*, esprit *glorieux* est toujours une injure; il signifie celui qui se donne à lui-même ce qu'il devrait mériter des autres. Ainsi on dit un règne *glorieux*, et non pas un roi *glorieux*. Cependant ce ne serait pas une faute de dire au pluriel, les plus *glorieux* conquérans ne valent pas un prince bienfaisant; mais on ne dira pas les princes *glorieux*, pour dire les princes illustres.

Le *glorieux* n'est pas tout-à-fait le fier, ni l'avantageux, ni l'orgueilleux. Le fier tient de l'arrogant et du dédaigneux, et se communique peu; l'avantageux abuse de la moindre déférence qu'on a pour lui. L'orgueilleux étale l'excès de la bonne opinion qu'il a de lui-même. Le *glorieux* est plus rempli de vanité, il cherche plus à s'établir dans l'opinion des hommes, il veut reparer par les dehors ce qui lui manque en effet. L'orgueilleux se croit quelque chose; le *glorieux* veut paraître quelque chose. Les nouveaux parvenus sont d'ordinaire plus *glorieux* que les autres. On a appelé quelquefois les saints et les anges les *glorieux*, comme habitans du séjour de la gloire.

GLOIRE, HONNEUR. La *gloire* dit quelque chose de plus éclatant que l'honneur. Celle-là fait qu'on entreprend de son propre mouvement et sans y être obligé les choses les plus difficiles; celui-ci fait qu'on exécute sans répugnance et de bonne grâce tout ce que le devoir le plus rigoureux peut exiger.

L'homme peut être indifférent pour la *gloire*; mais il ne lui est pas permis de l'être pour l'*honneur*.

Le désir d'acquérir de la *gloire* pousse quelquefois le courage des soldats jusqu'à la témérité; et les sentimens d'*honneur* le retiennent souvent dans le devoir, malgré les mouvemens de la crainte.

Il est assez d'usage, dans le discours, de mettre l'intérêt en antithèse avec la *gloire*, et le goût avec l'*honneur*. Ainsi on dit qu'un auteur qui travaille pour la *gloire*, s'attache plus à perfectionner ses ouvrages, que celui qui travaille pour l'intérêt, et que quand un avare fait de la dépense, c'est plus par *honneur* que par goût.

SE GLORIFIER, SE PRÉVALOIR, SE TARGUER. *Se glorifier*, c'est tirer gloire d'une chose qu'on a ou qu'on croit avoir, s'applaudir d'une action qu'on a faite, s'en estimer davantage. Il se prend en bonne et en mauvaise part. On *se glorifie* d'une belle action, et quelquefois d'une action honteuse, de posséder un talent estimable, ou une qualité blâmable.

Se prévaloir, c'est dans quelque affaire, dans quelque circonstance de la vie, abuser d'un avantage qu'on possède pour l'appliquer à des choses qui n'y ont point rapport, et repousser en seconde ligne les avantages des autres qui, sans cet abus, devraient marcher avant tout, ou du moins être la chose principale. Par exemple, si, dans un procès entre un paysan et un grand seigneur, ce dernier abuse de sa naissance, de ses richesses, de son crédit, pour écarter ou étouffer les droits de son adversaire, on dit qu'il *se prévaut* de sa naissance, de ses richesses, de son crédit, c'est-à-dire qu'il fait briller à son profit ces avantages, qui n'ont aucun rapport avec l'affaire, avant de discuter ou en discutant les questions qui doivent la décider. C'est ainsi qu'un fat riche ou puissant, *se prévaut* souvent de ces avantages, pour dédaigner ou mépriser tous ceux qui n'ont pas son opulence ou son pouvoir; c'est ainsi qu'on abuse de ses talens, de son éloquence pour se mettre au-dessus des considérations qu'exigent l'humanité, la décence, la justice, etc.

Se targuer marque moins d'orgueil et d'insolence, mais plus d'aveuglement et d'opiniâtreté. Il est particulièrement consacré aux idées d'attaque et de défense, et suppose une confiance exagérée dans les moyens sur lesquels on s'appuie.

Un homme qui veut se battre, va hardiment au combat, parce qu'il *se targue* de sa force, et qu'il ne croit pas que rien soit capable d'y résister. Un avocat engoué de son prétendu mérite *se targue* de son éloquence, devant un adversaire à qui il se croit bien supérieur. Un homme *se targue* de son crédit, lorsqu'il pense que rien ne pourra y résister.

Celui qui *se glorifie* veut s'élever lui-même, l'amour-propre seul l'inspire; celui qui *se prévaut* veut opprimer les autres, l'orgueil et l'injustice dirigent ses actions; celui qui *se targue* est plein d'une fausse confiance que l'évènement ne justifie pas toujours.

Il est permis de *se glorifier* d'une belle action; il ne l'est jamais de *se prévaloir* de ses avantages aux dépens des autres; celui qui *se targue* offre toujours quelque chose de ridicule, parce qu'il a une fausse confiance dans une chose qu'il regarde comme certaine, et qui par elle-même est incertaine.

GLOSE. V. Commentaire.

GLOSSAIRE. V. Dictionnaire.

GLOUTON, GOINFRE, GOULU, GOURMAND. Ces quatre mots ont rapport à l'intempérance dans le manger. Voici les nuances qui les distinguent.

Glouton, en latin *gluto*, vient de *glutire*, avaler. Chez le *glouton*, c'est l'estomac et la gorge qui appètent ardemment la nourriture, et c'est pour assouvir cet appétit que le *glouton* se presse de leur faire passer les alimens; c'est pourquoi il les avale plutôt qu'il ne les mange.

Goulu vient du latin *gula*, gueule. Chez le *goulu* le désir ardent de la nourriture vient de la gueule ou de la bouche; voilà pourquoi il se presse de lui en fournir une grande quantité.

Le *glouton* avale sans goûter, le *goulu* goûte avec précipitation; il faut que sa bouche soit toujours pleine.

Goinfre emporte l'idée d'une certaine malpropreté dans laquelle l'animal se plonge et se complaît en mangeant, à peu près comme font les porcs que nos ancêtres appelaient goinon ou goignon.

Le *goinfre* ne vit que pour manger. Dans ses sales et avides jouissances, il ne distingue ni la qualité des mets, ni leur propreté; il ne veut que la quantité. Il se gorge, c'est tout ce qu'il lui faut.

On appelle *gourmands* ceux qui se livrent trop à leur goût pour les bons morceaux. Le *gourmand* ne mange pas avec avidité, ni sans discernement. Il distingue les mets et les morceaux, et n'aime que ceux qui sont délicats.

Le propre du *glouton* est d'avaler avec avidité; celui du *goulu* est de remplir précipitamment sa bouche; celui du *goinfre*, de manger de tout avidement et sans choix; celui du *gourmand*, de choisir et de savourer les mets et les morceaux.

GLUANT, VISQUEUX. Le mot latin *viscus* signifie *glu*. La *glu* est une composition qui s'attache fortement et qui sert à prendre les oiseaux ou à retenir les insectes. *Gluant* nous annonce la glu, nom français de la chose; *visqueux* ne nous indique qu'une qualité, puisque le nom de *viscus* nous est étranger. *Gluant* signifie ce qui est fait comme de la glu, ce qui a ou possède la qualité de s'attacher. *Visqueux* signifie ce qui s'attache avec force, ce qui a la propriété essentielle ou très énergique de se coller, ce qui tient fort aux objets auxquels il s'attache. La chose *gluante* est telle; la chose *visqueuse* est faite pour produire un tel effet.

La bave des limaçons, le jus des confitures, les humeurs épaisses qui découlent des arbres, en général, ce qui coule d'abord et se fixe ou se fige ensuite et s'attache, s'appelle proprement *gluant*. Les choses qui par elles-mêmes ont une grande tenacité; les fluides dont les

molécules ont entre elles une sorte d'adhésion, comme l'huile, les humeurs qui se coagulent de manière à former une couche durable, comme l'enduit naturel qui couvre les feuilles et les fleurs, ou un corps solide, comme la pierre dans la vessie; en général, ce qui est si tenace, qu'il est difficile de le détacher d'un corps, s'appelle plutôt *visqueux*. Vous qualifiez plutôt de *gluant* un fluide qui ne fait que s'attacher aux mains, aux habits, à un corps quand il y touche; et de *visqueux* ce qui a la propriété de produire cette adhérence, qui fait que les objets restent comme attachés, liés, collés, incorporés, pour ainsi dire, ensemble. (Roubaud.)

GOINFRE. V. Glouton.

GONFLÉ. V. Bouffi.

GONFLEMENT. V. Abcès.

GORGE. V. Col.

GOUFFRE. V. Abîme.

GOULU. V. Glouton.

GOURMAND. V. Glouton.

GOUT, GÉNIE, INDUSTRIE. Quoique l'industrie soit fille de l'invention, elle diffère du *goût* et du *génie*. Le sentiment exquis des beautés et des défauts dans les arts constitue le *goût*. La vivacité des sentimens, la grandeur et la force de l'imagination, l'activité de la conception, font le *génie*. L'imagination tranquille et étendue, la pénétration aisée, la conception prompte, donnent l'*industrie*. Ceux qui sont fort industrieux n'ont pas toujours un *goût* sûr, ni un *génie* élevé. Je dis plus, des *génies* ordinaires, des *génies* peu propres à rechercher, à découvrir, à saisir des idées abstraites, peuvent avoir beaucoup d'*industrie*.

Ces trois facultés ne portent pas sur le même objet. Le *goût* discerne les choses qui doivent exciter des sensations agréables; le *génie*, par ses productions admirables, fournit des sensations piquantes et imprévues; mais ces sortes de sensations que font naître le *génie* et le *goût* ne sont point l'objet de l'*industrie*. Elle ne tend qu'à découvrir, à expliquer, à représenter les opérations mécaniques de la nature, à trouver des machines utiles, ou à en inventer de curieuses et d'intéressantes par le merveilleux qu'elles présenteront à l'esprit.

Les facultés du *goût*, du *génie* et de l'*industrie* exigent aussi divers genres de sciences pour en perfectionner l'exercice. Le *goût* se fortifie par l'habitude, par les réflexions, par l'esprit philosophique, par le commerce des gens de *goût*. Quoique le *génie* soit un pur don de la nature, il s'étend par la connaissance des sujets qu'il peut peindre, des beautés dont il peut les embellir, des caractères, des passions qu'il veut exprimer; tout ce qui excite le mouvement des esprits favorise, provoque et échauffe le *génie*. L'*industrie* doit être dirigée par la science des propriétés de la matière, des lois des mouvemens simples et composés, des facilités et des difficultés que les corps qui agissent les uns sur les autres peuvent apporter dans la communication de ces mouvemens. L'*industrie* est l'ouvrage d'un *goût* particulier décidé pour la mécanique, et quelquefois de l'étude et du temps. Presque toutes les différentes lumières de l'industrie sont bornées à des perceptions sensibles et aux facultés animales. (*Encyclopédie*.)

BON GOUT, BON SENS. Le *bon sens* et le *bon goût* ne sont qu'une même chose à les considérer du côté de la faculté. Le *bon sens* est une certaine droiture d'ame qui voit le vrai, le juste, et s'y attache; le *bon goût* est cette même droiture par laquelle l'ame voit le bon et l'approuve. La différence de ces deux choses n'a lieu que du côté des objets. On restreint ordinairement le *bon sens* aux choses plus sensibles, et le *bon goût* à des objets plus fins et plus relevés; ainsi le *bon goût*, pris dans cette idée, n'est autre chose que le *bon sens* raffiné et exercé sur des objets délicats et relevés, et le *bon sens* n'est que le *bon goût*, restreint aux objets plus sensibles et plus matériels. Le vrai est l'objet du *goût* aussi bien que le bon; et l'esprit a son *goût* aussi bien que le cœur.

GOUVERNEMENT. V. Administration.

GOUTER UN METS, GOUTER D'UN METS, GOUTER À UN METS. On *goûte un mets* pour savoir s'il est bon ou mauvais. On *goûte d'un mets* lorsqu'on en mange un peu comme aliment. On *goûte à un mets* pour savoir s'il y manque quelque chose et dans le dessein de suppléer à ce qui y manque. J'ai *goûté* ce vin-là, et je l'ai trouvé bon. Je n'ai mangé que du rôti, et je n'ai pas *goûté* des ragoûts. Un cuisinier, en faisant une sauce, *goûte à* la sauce jusqu'à ce qu'il n'y manque rien. Avant de la servir, il la *goûte*, pour s'assurer si elle est bonne. On *goûte* le vin, on *goûte* du vin; mais on ne *goûte* pas *à* du vin, parce qu'il n'y a rien à y changer.

GRÂCE. V. Bienfait, Faveur.

GRÂCE, BEAUTÉ. (Termes de littérature.) On appelle *grâce*, en général, ce qui plaît avec attrait. Les *grâces* ne sont point la *beauté*, elles l'accompagnent. Un ouvrage qui

n'a que de la *beauté* peut plaire par la noblesse de l'invention, par la grandeur du sujet, par l'habileté de l'exécution; il peut produire l'étonnement et l'admiration, s'il n'a rien qui soit contraire aux *grâces;* mais sans les *grâces*, il ne produira point ce charme secret qui invite à le regarder, qui attire, qui remplit l'ame d'un sentiment doux. Le sérieux qui n'attire point, le sévère qui rebute, éloignent les *grâces.* Elles consistent dans quelque chose de riant, mélange heureux de décence et de volupté qui donne et promet le plaisir, et dont les jouissances successives s'accroissent à mesure qu'elles se multiplient. Les *grâces* ne sont point filles de l'art et des règles; elles naissent de la liberté et de la simple nature, et ne doivent ordinairement leurs attraits qu'à l'heureux abandon d'une aimable négligence. Aussi ne conviennent-elles point aux sujets grands et sublimes; elles se plaisent aux objets simples et familiers qui flattent l'esprit sans l'étonner, l'humilier ou le confondre, et peuvent l'entraîner sans retour par l'inépuisable attrait d'un plaisir doux et toujours croissant. Une oraison funèbre, une tragédie, un sermon, un discours politique, ne doivent point avoir des qualités opposées aux *grâces*, c'est-à-dire qu'ils ne doivent être ni rudes, ni secs, ni grossiers; mais ils ne sont point susceptibles de ces ornemens délicats, de ces riantes peintures, de ce charme décemment voluptueux qui pénètrent l'ame et l'attachent, par l'illusion du plaisir, à l'objet qu'on lui présente.

Les *grâces* de la diction, soit en éloquence, soit en poésie, dit Voltaire, dépendent du choix des mots, de l'harmonie des phrases, et encore plus de la délicatesse des idées et des descriptions riantes. L'abus des *grâces* est l'afféterie, comme l'abus du sublime est l'ampoulé.

DE BONNE GRÂCE, DE BON GRÉ, DE BONNE VOLONTÉ, DE BON CŒUR. On agit *de bon gré* lorsqu'on n'y est pas forcé; *de bonne volonté*, lorsqu'il n'y a point de répugnance; *de bon cœur*, lorsqu'on y a de l'inclination; *de bonne grâce*, lorsqu'on témoigne y avoir du plaisir.

Ce qui est fait *de bon gré* est fait librement; ce qui est fait *de bonne volonté* est fait sans peine; ce qui est fait *de bon cœur* est fait avec affection; ce qui est fait *de bonne grâce* est fait avec politesse.

Il faut se soumettre *de bon gré* aux lois, obéir à ses maîtres *de bonne volonté*, servir ses amis *de bon cœur*, et faire plaisir à ses inférieurs *de bonne grâce.* (Girard.)

GRÂCES. V. Agrémens.

GRÂCE. V. Bienfait, Faveur.

GRACIEUX. V. Agréable, Affable.

GRAIN, GRAINE. Ces deux mots sont synonymes en ce qu'ils signifient également une semence qu'on jette en terre pour y fructifier. Mais le *grain* est une semence de lui-même, c'est-à-dire qu'il est aussi le fruit qu'on en doit recueillir; la *graine* est une semence de choses différentes, c'est-à-dire qu'elle n'est pas elle-même le fruit qu'elle doit produire.

On sème des *grains* de blé et d'avoine, pour avoir de ces mêmes *grains;* on sème des *graines* pour avoir des melons, des fleurs, des herbages, etc.

On fait la récolte des *grains*, on ramasse les *graines.* Les premiers se sèment ordinairement dans les champs, et les secondes sont le partage des jardins.

Le mot de *graine* fait précisément naître l'idée d'une semence propre à germer et à fructifier, ce que ne fait pas celui de *grain.* Ainsi l'on dit que le chenevis est la *graine* du chanvre, mais on ne dit pas qu'il en est le *grain;* ils conservent même cette analogie de signification dans le sens figuré.

Tel a sa mémoire chargée des sages et prudentes maximes des grands hommes, qui n'a pas lui-même un *grain* de bon sens. Il est difficile que d'une mauvaise *graine* il vienne un bon fruit. (Girard.)

GRAINE. V. Grain.

GRAND. V. Considérable, Atroce.

GRAND, GRANDEUR, GROS. *Grand* est un des mots les plus fréquemment employés dans le sens moral, et avec le moins de circonspection. *Grand* homme, *grand* génie, *grand* esprit, *grand* capitaine, *grand* philosophe, *grand* orateur, *grand* poète. On entend par cette expression quiconque, dans son art, passe de loin les bornes ordinaires; mais comme il est difficile de poser ces bornes, on donne le nom de *grand* au médiocre.

On se trompe moins dans les significations de ce terme au physique. On sait ce que c'est qu'un *grand* orage, un *grand* malheur, une *grande* maladie, de *grands* biens, une *grande* misère.

Quelquefois le terme *gros* est mis au physique pour *grand*, mais jamais au moral. On dit *gros* biens pour *grandes* richesses, *grosse* pluie pour *grande* pluie; mais non pas *gros* capitaine pour *grand* capitaine, *gros* ministre pour *grand* ministre; *grand* financier signifie un homme très intelligent dans les finances de l'état; *gros* financier ne veut dire qu'un homme enrichi dans la finance.

GRAND HOMME, GRAND ARTISTE. Le

grand homme est plus difficile à définir que le *grand artiste*. Dans un art, dans une profession, celui qui a passé de loin ses rivaux, ou qui a la réputation de les avoir surpassés, est appelé *grand* dans son art, et semble n'avoir en besoin que d'un seul mérite. Mais le *grand homme* doit réunir des mérites différens; il est plus aisé de nommer ceux à qui l'on doit refuser l'épithète de *grand homme*, que de trouver ceux à qui on doit l'accorder. Il semble que cette dénomination suppose quelques grandes vertus.

Il paraît que le titre de *grand homme* n'est le partage que du petit nombre d'hommes dont les vertus, les travaux et les succès ont éclaté. Les succès sont nécessaires, parce qu'on suppose qu'un homme toujours malheureux l'a été par sa faute.

GRAND, GRAND SEIGNEUR. *Grand* a une signification plus étendue et plus incertaine. On dit un *grand*, en parlant d'un homme de naissance distinguée revêtu de dignités; mais il n'y a que les petits qui le disent, un homme de quelque naissance ou un peu illustré ne donne ce nom à personne. Comme on appelle communément *grand seigneur* celui qui a de la naissance, des dignités et des richesses, la pauvreté semble ôter ce titre. On dit un pauvre gentilhomme, et non pas un pauvre *grand seigneur*.

GRAND HOMME, HÉROS. L'un et l'autre ont des qualités brillantes qui excitent l'admiration des autres hommes, et qui peuvent avoir une grande influence sur le bien public; mais l'un est bien différent de l'autre.

Il semble que le *héros* est d'un seul métier, qui est celui de la guerre, et que le *grand homme* est de tous les métiers, de la robe, ou de l'épée, ou du cabinet, ou de la cour.

Dans la guerre, la distinction entre le *héros* et le *grand homme* est délicate. Toutes les vertus militaires font l'un et l'autre. Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant et d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité et par une longue expérience. Peut-être, dit La Bruyère, qu'Alexandre n'était qu'un *héros*, et que César était un *grand homme*.

Le terme de *héros*, dans son origine, était consacré à celui qui réunissait les vertus guerrières aux vertus morales et politiques, qui soutenait les revers avec constance, et qui affrontait les périls avec fermeté. L'héroïsme supposait le *grand homme*. Dans la signification qu'on donne aujourd'hui à ce mot, il semble n'être uniquement consacré qu'aux guerriers qui portent au plus haut degré les talens et les vertus militaires.

GRAND, PUISSANT. *Grand* signifie autre chose que *puissant*. On peut être l'un et l'autre; mais le *puissant* désigne une place importante. Le *grand* annonce plus d'extérieur et moins de réalité. Le *puissant* commande; le *grand* a des honneurs.

GRANDEUR D'AME. V. Générosité.

GRATITUDE, RECONNAISSANCE. Ces deux mots indiquent également le souvenir d'un bienfait reçu.

Avant la fin du seizième siècle, on n'avait que le mot *reconnaissance*; alors on introduisit le mot *gratitude*, pour marquer une *reconnaissance* accompagnée d'un tendre sentiment pour le bienfaiteur. Cette expression tomba bientôt en désuétude, à cause de la nécessité fréquente de se servir de l'expression la plus flatteuse, qui n'était pas toujours la plus vraie. Pour éviter cette nécessité, on ne conserva que le mot *reconnaissance* que l'on employa dans toutes les circonstances.

Depuis quelque temps *gratitude* reprend faveur. Il ne suffit pas à une ame sensible de témoigner à son bienfaiteur sa *reconnaissance*, elle veut aussi lui témoigner sa *gratitude*. Il y a de légers services qui n'exigent que de la *reconnaissance*, les services essentiels exigent la *gratitude*. On emploie *reconnaissance* comme une expression générale, quand il n'y a point ne distinction à faire; on se sert de *gratitude*, quand on veut caractériser le sentiment délicat d'une ame reconnaissante.

Celui-là a de la *reconnaissance* qui rend bienfait pour bienfait; celui-là a de la *gratitude* qui conserve le souvenir d'un bienfait, avec un sentiment vif d'attachement pour le bienfaiteur, à cause du bienfait.

GRAVE, GRIEF. En fait de mœurs et de manières, la gravité désigne la sagesse, la circonspection, la réserve, la dignité; elle se prend en bonne part. La grièveté n'a jamais été prise qu'en mauvaise part; et il en est de même de *grief*, grièvement, grever (autrefois griéver), qui toujours indiquent le mal, l'injure, le tort, la malice, l'oppression et leur intensité. Par cette raison, on ne dira pas la grièveté, comme on dit la gravité, pour marquer l'importance d'une affaire, d'un cas sans blâme. Par la raison contraire, grièveté convient mieux que gravité, lorsqu'il s'agit de désigner d'une manière répréhensible la faute, le péché, le crime et leur grandeur.

On dit, à la vérité, un crime *grave*, un péché *grave*, comme on dit un crime *grief*, un péché *grief;* mais il est ici question de l'usage. On a pu dire gravité du crime, sans difficulté; mais ce n'est pas l'usage ordinaire. Nous disons que quelqu'un a une maladie *grave*, et toutefois nous ne dirons pas qu'il est gravement malade, s'il l'est grièvement. Nous disons aggraver, et tous les dictionnaires disent que ce mot signifie rendre *grief*, et non rendre *grave*.

Quelle différence y a-t-il donc entre des fautes, des délits, des crimes, des péchés, les uns *graves*, les autres *griefs?* Le sens moral de l'adjectif *grave* est celui de sérieux et d'important. C'est dans ce sens qu'on dit un homme *grave*, une affaire *grave;* c'est dans ce sens qu'on doit dire une faute, un crime, *grave*. Le mot *grief*, toujours pris moralement, marque sur-tout le mal que la chose fait, le tort ou le préjudice qu'elle cause, l'énergie qu'elle déploie. Ainsi la locution, sons des peines *grièves*, est consacrée pour désigner la force et la grandeur des peines; ainsi le substantif *grief* signifie tort, dommage, sujet de plaintes; ainsi grever signifie charger, surcharger, léser, molester, opprimer. Il faut donc entendre par le mot *grief* la profondeur, l'énergie, l'intensité, les effets du mal, de l'injure, de l'offense.

Une faute *grave* est donc celle qui mérite une attention sérieuse, qu'il ne faut pas traiter légèrement, qu'il est important de réprimer ou de punir. *Grave* exprime la qualité de la chose relative à l'intérêt qu'elle doit inspirer. Une faute *grève* est celle qui renferme beaucoup de malice, qui fait un grand mal, qui, par son énormité, mérite des peines *grièves*. *Grief* exprime l'intensité ou les degrés de l'énergie que la chose présente.

Tous les vocabulistes expliquent le mot grièveté, et non celui de gravité, par ceux de grandeur, d'énormité, d'excès. *Grief* et grièveté ont leurs idées propres et distinctives; c'est proprement le poids de la chose, la force et l'énergie du mal, son intensité, qu'ils expriment, tandis que grandeur n'en indique que l'étendue, et le mot énormité, son opposition à la règle. Ces deux derniers mots dénotent d'ailleurs de plus grands excès. Un crime *grief* n'est pas tout-à-fait un grand crime, encore moins un crime énorme. C'est là une raison pour conserver et même étendre l'usage du mot grièveté, ou pour adopter, si l'on veut, celui de gravité.

GRAVE, SÉRIEUX. Le mot *sérieux*, susceptible d'un grand nombre de significations, n'est pris ici que dans le sens où il signifie un extérieur concerté pour ne pas paraître frivole, et c'est en cela qu'il est synonyme de *grave*.

Un air *grave* annonce un homme pénétré de son état, et accoutumé à ne point choquer les bienséances. Un air *sérieux* annonce un homme incapable de se laisser distraire par des choses frivoles, des affaires importantes dont il doit s'occuper.

Homme *grave* dit beaucoup plus qu'homme *sérieux;* car le premier regarde l'esprit, l'habitude formée, le caractère; et le second n'annonce qu'une simple disposition.

On peut être *sérieux* sans être *grave*. Un sot qui, d'un air *sérieux*, s'occupe de choses absurdes ou frivoles, est *sérieux* sans être *grave;* mais un homme *grave* est toujours *sérieux*, quand il doit l'être.

GRAVIER. V. Arène.

GRAVITÉ. V. Décence.

GRAVITÉ, PESANTEUR, POIDS. La *pesanteur* est dans le corps une qualité qu'on sent et qu'on distingue par elle-même. Le *poids* est la mesure ou le degré de cette qualité; on ne le connaît que par comparaison. La *gravité* est précisément la même chose que la *pesanteur*. Ce mot, pris dans le sens physique, est un terme dogmatique de science, qui n'est guère d'usage que dans l'occasion où l'on parle d'équilibre, et lorsqu'on le joint avec le mot centre. Ainsi l'on dit que pour mettre un corps dans l'équilibre, il faut trouver le centre de *gravité;* mais on s'en sert plus souvent au figuré, lorsqu'il s'agit de mœurs et de manières.

On dit absolument, et dans un sens indéfini, qu'une chose a de la *pesanteur*; mais on dit relativement et d'une manière déterminée qu'elle est d'un tel *poids*, de deux livres, par exemple, de trois, de quatre, etc.

Mille raisons prouvent la *pesanteur* de l'air, et le mercure en marque le *poids*.

Au siècle d'Aristote, la *pesanteur* des corps était une qualité occulte qui les faisait tendre vers leur centre, et de notre temps, elle est une impulsion ou un mouvement inconnu qui les envoie dans les places que la nature leur a assignées. Le *poids* seul a d'abord réglé la valeur des monnaies; ensuite l'autorité les a fait valoir par l'empreinte du coin.

Dans le sens figuré, la *pesanteur* se prend en mauvaise part; elle est alors une qualité opposée à celle qui provient de la pénétration et de la vivacité de l'esprit. Le *poids* s'y prend en bonne part; il s'applique à cette sorte de mérite qui naît de l'habileté jointe à

un extérieur réservé, et qui procure à celui qui le possède du crédit et de l'autorité sur l'esprit des autres.

Rien n'est si propre à délivrer l'esprit de la *pesanteur* naturelle que le commerce des dames et de la cour. La réputation donne plus de *poids* chez le commun du peuple que le vrai mérite.

L'étude du cabinet rend savant, et la réflexion rend sage; mais l'une et l'autre émoussent quelquefois la vivacité de l'esprit; et le font paraître pesant dans la conversation, quoiqu'il pense finement. (Girard.)

DE BON GRÉ. V. De bon cœur.

GRÊLE. V. Fluet.

GRIEF. V. Grave.

GRONDER, QUERELLER. Ces deux mots signifient réprimander, reprocher à quelqu'un une faute qu'il a faite ou qu'on croit qu'il a faite; et c'est en ce sens qu'est pris ici le verbe *quereller*. Ils supposent également une sorte d'autorité, de supériorité; mais *quereller* suppose toujours de l'aigreur, de la malveillance, de l'envie d'humilier; et *gronder*, susceptible d'une grande extension, ne suppose souvent que l'intérêt qu'on prend aux gens, la tendresse que l'on a pour eux, le désir de les corriger, et tout au plus un peu d'humeur.

On *gronde* et on *querelle* ses domestiques, ses subordonnés; on ne *querelle* ni ses amis, ni ses enfans, ni sa femme quand on l'aime, on les *gronde*.

L'objet de la gronderie est ordinairement une faute reconnue de part et d'autre; l'objet de la *querelle* est une faute que l'imagination enfante ou grossit, dont on peut discuter la réalité ou la gravité.

Dès que la gronderie éclate en reproches amers, elle devient *querelle*. Un père *gronde* son fils pour une faute qui peut se réparer; il le *querelle* pour une faute qui le déshonore.

Les gens qui ont de l'humeur *grondent* sur des bagatelles; ceux qui ont de l'aigreur *querellent* souvent sans sujet.

Celui qui *gronde* est mécontent des autres; celui qui *querelle* est mécontent de lui-même, il tâche de couvrir ses défauts par l'étalage de ceux qu'il voit ou qu'il croit voir dans les autres.

GROS. V. Épais.

GROSSE FEMME, FEMME GROSSE. Une *grosse femme* est une femme qui a beaucoup d'embonpoint; une *femme grosse* est une femme enceinte. Dans ce sens, *grosse* prend quelquefois un régime. Elle était *grosse* de son aîné.

GROSSE, EXPÉDITION. Les greffiers et les notaires distinguent la *grosse* d'un acte d'une simple *expédition*. La *grosse* est en forme exécutoire, l'*expédition* manque de cette forme. On distingue l'*expédition* qui est tirée sur la minute, de celle qui est faite sur la *grosse*. La première fait une foi plus pleine du contenu en la minute; l'autre ne fait foi que du contenu en la *grosse*, et n'est proprement qu'une copie collationnée sur la *grosse*.

GROSSIER, RUSTIQUE, IMPOLI. C'est un plus grand défaut d'être *grossier* que d'être simplement *impoli*, et c'en est encore un plus grand d'être *rustique*.

L'*impoli* manque de belles manières, il ne plaît pas; le *grossier* en a de désagrables, il déplaît; le *rustique* en a de choquantes, il rebute.

L'impolitesse est le défaut des gens d'une médiocre éducation; la grossièreté l'est de ceux qui en ont eu une mauvaise; la rusticité de ceux qui n'en ont point eu.

On souffre l'*impoli* dans le commerce du monde; on évite le *grossier*; on ne se lie point du tout avec le *rustique*. (Girard.)

GROTTE. V. Antre.

GROUPER, FAIRE MASSE. De quelque manière que des objets inanimés soient ordonnés, je ne dirai jamais qu'ils *groupent*, mais qu'ils *font masse*. De quelque manière que des objets animés soient combinés avec des objets inanimés, je ne dirai jamais qu'ils *groupent*, mais qu'ils *font masse*. De quelque manière que des objets animés soient disposés les uns à côté des autres, je ne dirai qu'ils *groupent* que quand ils seront liés ensemble par quelque fonction commune. (Diderot.)

GUÉER. V. Aigayer.

GUÈRE, PEU. *Peu* est l'opposé de beaucoup; et *guère* en devient une forte négation. S'il n'y a *guère* d'une chose, non-seulement il n'y en a pas beaucoup, mais il n'y en a pas assez, il n'y en a pas ce qu'il faut, il y en a trop *peu*, fort *peu*, il n'y en a presque point.

Remarquons d'abord que *peu* affirme positivement la petite quantité, et que *guère* ne fait que l'indiquer ou la supposer. *Peu* détermine une petite quantité, et dès-lors il convient au ton positif, à l'assertion formelle, à l'opinion decidée. *Guère* ne détermine rien sur la petite quantité; et dès-lors il laisse nécessairement une incertitude, un doute, et quelque chose de vague dans l'idée de *peu*. A la vérité, dès qu'il exclut la quantité, il laisse bien peu de chose.

Qui ne voit *guère*, dit La Fontaine, n'a *guère* à dire : ce n'est pas à dire que qui sait *peu*

parle *peu*. Savoir *peu* et parler *peu* expriment l'opposition formelle à beaucoup ; ne voir *guère*, n'avoir *guère* à dire, indiquent l'idée vague de pas grand chose; mais l'esprit, invité par cette manière de parler à diminuer l'objet, le réduit presque à rien.

Vous dites positivement qu'il y a *peu* de commerce dans un pays ; le commerce en est petit. Vous dites vaguement qu'il n'y a *guère* d'argent dans un pays, et par-là vous indiquez que l'argent y manque.

On dira qu'il y a *peu* de vin cette année, eu égard aux récoltes ordinaires, quoiqu'on n'en manque pas. Vous direz qu'il n'y en a *guère* dans le canton, pour marquer que vous ne croyez pas qu'il y en ait suffisamment ou pour le besoin.

Un homme qui a *peu* d'argent en a et peut-être assez ; un homme qui n'en a *guère* en manque, il en manquera. Vous demandez *peu* d'un plat ; mais si on ne vous en sert pas assez vous trouvez qu'il n'y en a *guère*, qu'il y en a trop *peu*, bien *peu*. Vous rencontrerez mille exemples semblables où *guère* désigne une quantité insuffisante, tandis que *peu* ne marque que la petite quantité sans accessoire. On vit avec *peu*, on est content de *peu*, mais s'il n'y a *guère* de ce qu'il faut pour vivre ou pour être content, on vit mal et on n'est pas content. Les plaisirs durent *peu*, et les grands plaisirs ne durent *guère*.

Il y a différens degrés de *peu*, bien *peu*, fort *peu*, trop *peu*, très *peu*, tant soit *peu*, si *peu* que rien. Il n'en est pas ainsi de *guère*; il indique le *peu* comme indivisible ; il en exclut donc naturellement, par son emploi négatif, tout ce qu'il peut exclure, et il ne laisse du *peu* que ce qu'il est obligé d'en laisser, le moins.

GUÉRISON. V. Cure.

FAIRE LA GUERRE À, FAIRE LA GUERRE AVEC. *Faire la guerre à* quelqu'un, c'est être en guerre avec lui; *faire la guerre avec* quelqu'un, c'est servir avec lui, en temps de guerre, dans les armées du même souverain ou du même parti.

GUERRIER. V. Belliqueux.

GUEUX, INDIGENT, NÉCESSITEUX, PAUVRE, MENDIANT. Ces cinq mots désignent des gens qui manquent ou qui sont exposés à manquer plus ou moins des choses nécessaires à la vie.

Le *pauvre* n'a pas des moyens assurés de se procurer les choses nécessaires à la vie ; il n'en manque pas toujours, mais il est sans cesse exposé à des accidens qui peuvent l'en priver. Un homme qui a de l'ouvrage et qui se porte bien n'est pas précisément *pauvre ;* il a tout ce qu'il lui faut pour vivre actuellement ; mais il est *pauvre* relativement à la modicité de ses ressources et à l'incertitude de sa situation.

Si le *pauvre* perd ou néglige les ressources qui le font vivre, il tombe dans l'indigence, il devient *indigent*, c'est-à-dire qu'il manque des choses nécessaires à la vie, dont il ne manquait pas dans le simple état de pauvreté.

Si personne ne vient au secours de l'*indigent*, il devient *nécessiteux*, c'est-à-dire qu'il est pressé par les besoins les plus urgens.

Le *mendiant* demande et reçoit l'aumône, ou par fainéantise, ou par nécessité. Si par nécessité, on le plaint et l'on est porté à l'assister ; si par fainéantise, on le méprise, on l'appelle *gueux*, et ce mot est une injure.

Le travail assidu et l'économie préviennent ordinairement la pauvreté ou en font sortir. Il est difficile de sortir de l'indigence, parce qu'elle va toujours en croissant, et que, par degré, l'*indigent* tombe dans la nécessité d'où il est plus difficile encore de se tirer.

Si le *mendiant* est valide, il peut sortir de cet état si on lui donne de l'ouvrage et qu'il veuille travailler ; s'il est infirme, estropié, et dénué de tout secours étranger, il faut bien qu'il mendie, et on n'a pas le droit de le mépriser. S'il refuse de travailler, c'est un *gueux*, qui doit y être contraint.

Le *pauvre* et l'*indigent* doivent être secourus par la bienfaisance ; le *nécessiteux* par la pitié ; le *gueux* l'est abusivement par la charité ; c'est au gouvernement à le tirer de son état.

On se sert souvent du mot de *pauvre* pour désigner en général ces cinq sortes de gens; on vient de voir cependant qu'il y a de grandes différences entre eux.

Gueux est un mot dont on se sert souvent au physique et au moral pour désigner un désordre, un déréglement. On appelle *gueux*, un misérable, un fripon, un homme vil, etc. En ce sens, ce mot n'est pas synonyme des quatre autres.

GUEULE. V. Bouche.

GUIDER. V. Conduire.

GUINGUETTE. V. Auberge.

H.

HABILE. V. Auroit, Capable.

HABILETÉ. V. Capacité, Adresse.

HABILE HOMME, HONNÊTE HOMME, HOMME DE BIEN. Je ne doute point, dit Beauzée, que beaucoup de lecteurs ne soient choqués de voir l'expression d'*habile homme* présentée ici comme synonyme des deux autres. Ceux-ci s'en offenseront, parce que la sincérité de leur probité ne leur permet pas d'imaginer que d'autres hommes n'en aient que le masque; ceux-là parce qu'ils ne voudraient pas même que l'on soupçonnât un pareil déguisement, ni qu'on les examinât de trop près. Il est pourtant vrai que l'un des plus grands observateurs des mœurs a vu dans celles de notre nation ces expressions si éloignées en apparence, et selon leur sens primitif, près de se confondre et n'avoir plus que le même sens. Écoutons-le. (Beauzée.)

L'*honnête homme* tient le milieu entre l'*habile homme* et l'*homme de bien*, quoique dans une distance inégale de ces deux extrêmes. La distance qu'il y a de l'*honnête homme* à l'*habile homme* s'affaiblit de jour à autre, et est sur le point de disparaître.

L'*habile homme* est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver.

L'*honnête homme* est celui qui ne vole pas sur les grands chemins et qui ne tue personne, dont les vices enfin ne sont pas scandaleux.

On connaît assez qu'un *homme de bien* est *honnête homme;* mais il est assez plaisant d'imaginer que tout *honnête homme* n'est pas *homme de bien*. L'*homme de bien* est celui qui n'est ni un saint, ni un dévot, et qui s'est peiné à n'avoir que de la vertu. (La Bruyère.)

L'*habile homme* de La Bruyère, désigné par un nom un peu plus adouci, est celui que l'on appelle un galant homme, c'est tout ce que peut opérer le Traité du vrai mérite. L'auteur des Mœurs ne peut raisonnablement se flatter que sa morale puisse faire quelque chose de mieux qu'un *honnête homme*. La Bruyère, plus profond que ces deux écrivains, plus pur dans ses principes et plus éclairé dans ses intentions, ira peut-être jusqu'à faire un *homme de bien*.

L'évangile fait des hommes meilleurs que tous ceux-là; il réprouve les vertus feintes du galant homme ou de l'*habile homme;* il exige quelque chose de plus pur et de plus délicat, que les vertus faciles de l'*honnête homme* qui ne suit que la morale captieuse du trop commode auteur des Mœurs; il donne des motifs plus nobles et plus sûrs aux vertus réelles de l'*homme de bien*. Il n'y a que la religion, dit Beauzée, qui purifie et qui affermisse les vertus humaines. (Beauzée.)

HABILE. V. Docte, Savant.

HABILLEMENT, HABIT, VÊTEMENT. *Vêtement* exprime simplement ce qui sert à couvrir le corps, et il comprend tout ce qui est à cet usage, même la coiffure et la chaussure, et rien au-delà; voilà pourquoi l'on s'en sert avec grâce en disant que tout le nécessaire consiste dans la nourriture, le *vêtement* et le logement.

Habillement a une signification plus composée; outre l'essentiel de vêtir, il renferme dans son idée un rapport à la forme, à la façon dont on est vêtu; et son district s'étend non-seulement à tout ce qui sert à couvrir le corps, mais encore à la parure et à tout ce qui n'est que pur ornement, comme les rubans, les colliers, les pierreries; c'est par cette raison qu'on dit la description d'un *habillement* de cérémonie et de théâtre.

Habit a un sens bien plus restreint; il ne signifie que ce qui est robe, ou ce qui tient de la robe; en sorte que le linge, le chapeau et les souliers, ne sont pas compris sous l'idée de ce mot; ainsi l'on ne s'en sert que pour marquer ce qui est l'ouvrage du tailleur ou de la couturière. Le justaucorps, la veste, la culotte, la robe, la jupe, le corset, sont des *habits*, mais la chemise et la cravate ne le sont point, quoiqu'ils soient *vêtemens;* et l'épée n'est ni *habit* ni *vêtement*, quoiqu'elle soit de l'habillement du cavalier. (Girard.)

HABILLEMENT. V. Accoutrement.

HABILLER. V. Accoutrer.

HABIT. V. Habillement.

HABITANT. V. Bourgeois.

HABITATION. V. Demeure.

HABITUDE. V. Coutume, Accoutumance.

HABLEUR. V. Fanfaron.

HAIR. V. Abhorrer.

HAINE. V. Aversion.

HAINE. V. Animosité.

HAINE. V. Antipathie.

HAÏSSABLE, ODIEUX. Ces deux mots indiquent également des personnes ou des choses qui sont dignes de haine. Mais *haïssable* se dit des défauts qui excitent simplement l'éloignement, le dégoût, l'humeur, l'impatience, et ne vont pas jusqu'à provoquer l'indignation, l'aversion, l'horreur. Celui qui a des défauts est *haïssable ;* celui qui se distingue par un fond de méchanceté, de noirceur, de perversité, est *odieux*. Tout ce qui est contraire à la probité, à la justice, à l'humanité, est *odieux*. Un méchant, un traître, un perfide, sont des gens *odieux ;* un sot, un impertinent, un importun, sont des gens *haïssables*.

On évite, on éloigne les gens *haïssables ;* on fuit, on repousse les gens *odieux*.

Haïssable tombe donc proprement sur des défauts qui causent dans la société et le commerce de la vie du dégoût, de l'ennui, de l'humeur, de l'impatience ; *odieux* tombe sur les vices qui causent l'aversion, l'indignation, l'horreur.

HALEINE, SOUFFLE. Ces mots désignent particulièrement l'émission ou la sortie de l'air chassé des poumons. Ouvrez la bouche, et laissez sortir cet air de lui-même ou par le mouvement seul des poumons et sans effort, c'est l'*haleine ;* rapprochez les deux coins de la bouche, et poussez l'air avec un effort particulier, c'est le *souffle*.

Le *souffle*, pressé et contraint, devient plus fort et plus sensible que la simple *haleine* libre et répandue. Produits d'une manière différente, ils produisent des effets différens : avec l'*haleine* vous échauffez ; vous refroidissez avec le *souffle*. Le *souffle* a perdu, par la pression des lèvres, la chaleur de l'*haleine*. Votre *haleine* fera vaciller la lumière d'une bougie ; votre *souffle* l'éteindra. Le *souffle* ramasse en un point toute l'*haleine*, et augmente la force par l'impulsion.

Le mot *haleine* indique particulièrement le jeu habituel de la respiration, et on lui attribue des qualités habituelles. Le mot *souffle* ne marque proprement qu'un acte particulier ou un état accidentel de la respiration, et des modifications passagères.

L'*haleine* manque, on est hors d'*haleine*, on reprend *haleine*, etc. Toutes ces manières de parler ont un rapport marqué avec le cours ordinaire de la respiration. L'homme excédé de fatigue *souffle*, a le *souffle* fort et précipité, il est essoufflé ; il ne s'agit là que d'un état accidentel et passager.

L'*haleine* et le *souffle* appartiennent aussi aux vents, mais leur *souffle* est de même plus fort et plus sensible que leur *haleine*. Vous direz le *souffle* des aquilons, et l'*haleine* des zephirs. Une douce agitation de l'air n'est qu'une *haleine ;* mais un léger courant d'air est un *souffle*. (Roubaud.)

HALLE, MARCHÉ. La *halle* est une place publique destinée dans les villes et dans les bourgs considérables à tenir les marchés de toutes sortes de marchandises et de denrées, particulièrement de celles qui servent à la vie, comme grains, farines, légumes, etc.

Marché se dit de toute l'étendue de la place en général, où se font les assemblées de vendeurs et d'acheteurs ; et *halle* ne se dit que de cette portion particulière de la place qui est couverte d'un appentis, et quelquefois enfermée de murs, pour la sûreté des marchandises et pour les garantir de la pluie et des autres intempéries de l'air.

HALTE, PAUSE. Ces deux mots se disent d'une cessation momentanée d'action ou de mouvement. *Pause* se dit de la cessation de toute sorte de mouvement. *Halte* est un terme de guerre qui désigne une *pause* que fait un corps de troupes dans sa marche.

Halte se dit aussi du lieu fixé pour la *halte ;* mais en ce sens, il n'est pas synonyme de *pause*.

HAMEAU. V. Bourg.

HAMPE, MANCHE. Ces deux mots se disent d'un morceau de bois ou d'autre matière que l'on adapte à quelque instrument, soit pour le compléter, soit pour pouvoir s'en servir plus facilement. La *hampe* est une partie essentielle de l'instrument sans lequel on ne peut l'employer. Le *manche* est une partie accessoire ajoutée à l'instrument, qui sert à l'employer plus facilement. On dit un *manche* à balai, un *manche* de marteau, un *manche* de couteau, un *manche* de serpe. Le *manche* facilite les moyens de se servir de tous ces instrumens. On dit la *hampe* d'une hallebarde, parce que la *hampe* est une partie essentielle de la hallebarde, et que sans la *hampe* ce ne serait qu'un fer de hallebarde. On dit par la même raison la *hampe* d'un pinceau, parce que sans cette *hampe* on ne saurait se servir du pinceau, au lieu qu'on peut, absolument parlant, se servir d'un balai, d'un couteau, d'une serpe, qui n'ont point de *manche*, et qu'on s'en sert dans plusieurs cas.

HANTER. V. Fréquenter.

HAPPER, PRENDRE. *Prendre*, c'est en général s'emparer de quelque chose. *Happer*, c'est saisir brusquement une chose. Un chien

à qui l'on présente un morceau de viande, le prend, lorsque son action n'est accompagnée d'aucun mouvement brusque ou violent; il le *happe* lorsqu'il se jette avidement dessus, et qu'il l'arrache, pour ainsi dire, à celui qui le lui présente. On *prend* un homme quand on l'arrête sans surprise, on le *happe* quand on l'épiait et qu'on le saisit brusquement au moment où il s'y attendait le moins. *Happer* est un terme populaire.

HAPPER. V. Attraper.

HARANGUE. V. Discours.

HARASSÉ. V. Fatigué.

HARCELER. V. Agacer.

HARDES, NIPPES. Ces deux mots désignent également les vêtemens et autres choses nécessaires à l'habillement et à la parure lorsqu'on les considère comme la totalité des choses de cette espèce qui appartiennent à une personne ou qui sont actuellement à son usage.

Mais par le mot *hardes*, on désigne plus particulièrement les principaux vêtemens qui sont de première nécessité, comme habit, redingote, veste, culotte, pantalon, chapeau, souliers, robes, jupes, jupons, corsets; et par *nippes*, outre tous ces objets, ceux qui sont particulièrement destinés à la propreté, au luxe, à la parure, comme linge, ajustement, etc.

En parlant des hommes on dit plus particulièrement *hardes*, et en parlant des femmes on dit plus souvent *nippes*, comprenant par là non-seulement les vêtemens nécessaires, mais encore les petits objets qui servent à l'ajustement et à la parure. Un domestique, en entrant dans une condition, apporte avec lui toutes ses *hardes;* on ne dira pas qu'il apporte toutes ses *nippes;* mais on le dira d'une femme de chambre; une pauvre fille de basse-cour n'apporte que des *hardes*. Les compagnons artisans qui voyagent portent leurs *hardes* sur leur dos; on ne dit pas qu'ils y portent leurs *nippes*, parce qu'ils sont censés ne porter que les choses nécessaires.

C'est à cause de cette idée de choses nécessaires que *nippes* suppose une aisance que ne suppose pas le mot *hardes*. La fille de basse-cour qui ne doit point se distinguer par des ajustemens, est une pauvre fille qui n'a que des *hardes;* mais une femme de charge qui a de gros gages et des profits, a bientôt assez d'aisance pour se donner de bonnes *nippes*.

Nippes, en parlant des femmes, emporte souvent une idée accessoire d'infériorité que n'emporte pas le mot *hardes*. Les femmes du peuple, les bourgeoises, ont de bonnes *nippes;* les grandes dames ont de beaux habillemens.

Hardes n'a point de singulier, et *nippes* en a un, quoiqu'il soit plus fréquemment employé au pluriel. Les *hardes* se prennent donc en gros; les *nippes* peuvent être considérées en détail.

HARDI. V. Audacieux. *Hardi* ne signifie pas précisément courageux, assuré, comme le dit l'académie. Il désigne une confiance de l'ame qui nous présente comme facile des entreprises qui étonnent les hommes ordinaires et les arrêtent.

HARDIESSE. V. Audace.

HARDIESSE, TÉMÉRITÉ. La différence entre ces deux termes consiste dans le rapport qu'il y a entre la difficulté de la chose et les ressources de celui qui la tente, d'où il suit qu'un tel homme ne se montre que hardi, dans une conjoncture où un autre se montrerait *téméraire*.

HARGNEUX. V. Acariâtre.

HARGNEUX, QUERELLEUR. *Hargneux*, du vieux mot *hargner*, qui signifie exciter à gronder, à disputer. *Querelleur*, qui cherche querelle à propos de rien. L'homme *hargneux* a l'humeur aigre et difficile; tout l'offusque, il s'offense de tout. Quoi qu'on dise ou quoi qu'on fasse, il est toujours prêt à gronder, à s'emporter, à murmurer. Le *querelleur* ne saurait vivre en paix avec les autres; quand il n'a de querelle avec personne, il en cherche, il en excite.

Le défaut du premier vient de sa mauvaise humeur; il est mécontent de lui-même, s'en prend à tout le monde et ne peut souffrir personne. Le défaut du second vient de son amour-propre; il voudrait avoir toujours raison, et se dépite contre tout ce qui ne vient pas de lui.

On ne peut vivre tranquille avec l'homme *hargneux;* il vous inquiète, vous harcèle, vous tourmente sans cesse. On ne peut vivre en paix avec le *querelleur;* il faut toujours être en dispute avec lui.

Vous ne pouvez tirer de l'homme *hargneux* aucune parole de douceur ou de complaisance; vous ne pouvez faire consentir l'homme *querelleur* à la chose la plus simple, le faire convenir de la chose la plus évidente; il veut toujours avoir raison, vous contrarie en tout, et ne souffre pas que vous l'emportiez sur lui.

HARMONIE, MÉLODIE. Ce que nous appelons *harmonie* dans le discours, devrait s'appeler plus proprement *mélodie*, car la *mélodie*, dans notre langue, est une suite de sons qui se succèdent agréablement, et l'*harmonie* est le plaisir qui résulte du mélange de

plusieurs sons qu'on entend à la fois. Les anciens qui, selon les apparences, ne connaissaient point la musique à plusieurs parties, du moins au même degré que nous, appelaient *harmonie* ce que nous appelons *mélodie*. En transportant ce mot au style, nous avons conservé l'idée qu'ils y attachaient, et en le transportant à la musique nous lui en avons donné une autre.

Le but de l'*harmonie* dans le discours est de charmer l'oreille. Or, deux choses charment l'oreille, le son et le nombre Le son consiste dans la qualité des mots, et le nombre dans leur arrangement. Ainsi l'*harmonie* du discours oratoire consiste, en général, à n'employer que des mots d'un son agréable et doux, à éviter le concours des syllabes rudes et celui des voyelles, sans affectation néanmoins, à ne pas mettre entre les membres des phrases trop d'inégalité, sur-tout à ne pas faire les derniers membres trop courts par rapport aux premiers, etc. (*Dictionnaire des difficultés.*)

HASARD. V. Destin.

HASARDER, RISQUER. Ces deux mots indiquent également des chances par lesquelles on est exposé à gagner ou à perdre. Mais le mot *hasarder* indique proprement l'incertitude du succès, et ne marque pas plus le bon événement que le mauvais.

Risquer, au contraire, a ordinairement un rapport particulier au danger de perdre. Celui qui *hasarde* une somme au jeu, dans le commerce, etc., considère également qu'il peut gagner ou qu'il peut perdre, il est en suspens. Celui qui *risque* considère plus particulièrement la perte qu'il peut faire; il craint plus la perte qu'il n'espère le gain.

À choses égales, on *hasarde;* avec du désavantage, on *risque*. Vous *hasardez* en jouant contre un adversaire d'égale force; vous *risquez* en jouant contre un joueur plus habile que vous.

Hasarder suppose toujours une action libre. Vous *hasardez* avec connaissance de cause, et parce que vous le voulez; mais *risquer* n'exige pas toujours un choix de votre part; vous *risquez* quelquefois sans le savoir et sans le vouloir. *Hasarder,* c'est mettre au hasard; *risquer,* c'est mettre au risque, ou être en risque. Ainsi *risquer* a souvent un sens passif que *hasarder* ne saurait avoir. L'homme qui *hasarde* le moins *risque* à chaque instant de périr par mille accidens.

SE HASARDER À, SE HASARDER DE. On emploie la première expression lorsque le verbe suivant indique une action qui sert de but. *Se hasarder à* faire une proposition. On se sert de la seconde, lorsque le second verbe indique une action qui a sa cause et son effet dans la personne même. *Se hasarder de* répondre.

HASE, LIÈVRE. *Hase,* emprunté de l'allemand où il signifie *lièvre,* se prend en français pour la femelle de cet animal.

L'académie dit qu'on appelle figurément et par mépris, vieille *hase*, une femme qui a beaucoup d'enfans. Nous ne conseillons à personne d'apostropher ainsi une mère de famille, quelque vieille qu'elle puisse être. (*Dictionnaire des difficultés.*)

HÂTER. V. Accélérer.

HÂTIF, PRÉCOCE, PRÉMATURÉ. Ces épithètes servent à désigner une maturité avancée.

Hâtif, qui se hâte, qui fait diligence, qui vient de bonne heure. *Précoce,* qui prévient la saison, qui mûrit avant le temps, qui arrive avant les autres. *Prématuré,* dont la maturité accélérée prévient la saison, ou dont on prévient la maturité.

Il est clair que *hâtif* indique seulement une chose avancée, et que, par la force de la préposition *pré*, *précoce* et *prématuré* marquent la circonstance de devancer ou prévenir la saison, le temps propre, les productions du même genre. *Précoce* n'exprime point d'autre idée. *Prématuré* désigne une maturité forcée, ou une fausse maturité, quelque chose qui est contre nature. C'est le sens ordinaire que nous lui donnons au figuré. Ainsi la chose *précoce* arrive avant la saison, et la chose *prématurée* arrive avant la saison propre et hors de saison; telle est l'entreprise *prématurée*. Ce qui est *précoce* est hors de l'ordre commun; ce qui est *prématuré* est contre l'ordre naturel.

La diligence et la vitesse distinguent le *hâtif;* la célérité et l'antériorité le *précoce;* la précipitation et l'anticipation le *prématuré*.

Les fruits qui viennent les premiers ou dans la primeur, sont *hâtifs*. Les fruits qui viennent naturellement ou par une bonne culture, avant la saison propre à leur espèce, sont *précoces*. Les fruits qui viennent par force avant la saison convenable, et trop tôt pour acquérir la bonté et la perfection de leur maturité naturelle, sont *prématurés*.

Dans divers genres de fruits, il y a des espèces plus *hâtives* les unes que les autres; elles ont leur saison propre plus avancée que celle des autres espèces. Dans une terre meuble, bien échauffée des rayons du soleil, avec des arbres d'une espèce choisie, et soi-

gnés avec tout l'art du jardinage, vous avez des fruits *précoces*. Avec vos serres chaudes vous avez des fruits *prématurés*, qui n'ont ni la beauté, ni la saveur des fruits mûris par la nature et dans la saison.

Un printemps avancé donne des fleurs *hâtives;* un hiver tiède produit des floraisons *précoces;* des pluies continuelles, vers la fin de l'été, nécessitent des vendanges *prématurées*.

L'art du jardinage est de ménager des productions *hâtives* et des productions tardives, avec l'abondance pour la pleine saison. Le luxe donne un grand prix et un grand goût aux fruits *précoces*. La misère se nourrit et s'accroît avec des consommations *prématurées* ou anticipées.

Ces mots s'appliquent figurément à l'esprit, à la raison, aux qualités et aux objets qui, par la succession de leurs développemens et de leurs accroissemens, ou par des périodes ou des résolutions marquées, ont de l'analogie avec le cours ordinaire de la végétation, et les mêmes nuances les distinguent encore.

Ainsi la valeur qui n'attend pas le nombre des années, est *hâtive;* la raison qui étonne dans l'enfance est *précoce;* la crainte qui prévoit un danger si éloigné qu'il n'est pour ainsi dire que possible, est *prématurée*.

La nature est *hâtive* dans les femmes. Il y a des esprits *précoces;* mais l'histoire des enfans célèbres prouve la vérité de cette remarque, que s'ils portent des fleurs avant le temps, rarement produisent-ils des fruits. La fécondité des Indiennes est vraiment *prématurée;* elles sont encore des enfans qu'elles cessent d'en faire.

La raison sera *hâtive* dans les enfans, par cela seul qu'on cessera de les tromper et de les abuser; leur longue enfance est l'ouvrage de la mauvaise éducation. Les talens *précoces* n'ont besoin que d'être contenus; à force de les pousser on les fait avorter. Les mariages *prématurés* ne produisent que des avortons et des divorces.

Les progrès sont toujours trop *hâtifs* quand ils augmentent les risques. Les réputations sont toujours *précoces* tant qu'elles préviennent le jugement de la critique rassise et réfléchie. Les funérailles des enfans sont toujours *prématurées* lorsque les mères y assistent, comme l'observe si bien Sénèque.

Quoique *hâtif* soit un mot consacré dans le jardinage, il n'exprime point par lui-même la maturité avancée des productions de la terre; il est également applicable à tout ce qui vient de bonne heure. Au propre, on *hâte* ses pas, comme on *hâte* des fruits. *Hâtif* est le contraire de tardif. Comme on dit des cerises *hâtives* et des cerises tardives, on aura raison de dire des gelées *hâtives*, ainsi qu'on dit des gelées tardives. Si hâtiveté ne se dit plus guère que des fruits, il n'est pas moins vrai qu'il a servi, selon l'étendue de sa valeur, à exprimer une sorte de diligence en tout genre. Observons que la diligence présente une idée morale de choix, de goût, d'ardeur, de réflexion, de soin; au lieu que hâtiveté s'arrête à l'idée physique d'un mouvement ou d'un développement plus ou moins prompt.

Précoce est propre au jardinage aussi bien que précocité. Ces mots désignent en effet par eux-mêmes l'action du feu ou de la chaleur qui cuit ou mûrit graduellement ces productions. C'est sur-tout cette graduation ou ce perfectionnement successif qu'il faut considérer dans les objets qu'il s'agit d'appeler figurément *précoces*, tels que la raison, l'esprit, le talent.

Prématuré est évidemment propre à ce qui s'appelle mûr, et cette qualité regarde proprement les fruits. Ajoutons que la racine *ma*, *mat*, signifie ce qui se mange, ce qui est bon à manger. Ainsi, à proprement parler, les fleurs ne sont pas *prématurées*, elles sont *précoces*. Mais les fruits sont *précoces* et *prématurés*. Cependant, quelle que soit la propriété originelle de ce dernier mot, il s'emploie rarement au propre, et ne s'applique guère que vaguement aux fruits en général. On dit des fruits *prématurés* et non des abricots ou des pois *prématurés*.

Au figuré, ce mot seul et sans modification emporte une plainte, une censure, un blâme; et par conséquent il indique une trop grande hâte, une précocité désordonnée, une maturité qui est forcée ou qui n'est pas attendue. Ainsi nous nous plaignons d'une vieillesse *prématurée*, nous accusons une mort *prématurée*, nous blâmons une entreprise *prématurée*, nous censurons des opérations *prématurées*, par la raison que les choses n'étaient pas bien ou assez mûries.

Hâtif a une terminaison active; il signifie ce qui hâte, et ce qui hâte par son activité propre. Ainsi une saison, une terre, un arbre, un légume, sont également *hâtifs*, c'est-à-dire qu'ils hâtent leur venue, leurs productions, leur végétation; c'est leur activité et leur vigueur propre que ces objets déploient de bonne heure lorsqu'ils sont *hâtifs*.

Précoce peut être également pris à l'actif comme le latin *coquus*, et au passif comme le latin *coctus*. Ainsi l'on appelle abricotier,

cerisier *précoce*, l'arbre qui produit des abricots, des cerises *précoces*. Dans cette phrase, la cerise *précoce* est produite par le cerisier, et le cerisier est *précoce*, parce qu'il la produit.

Prématuré a la terminaison passive; c'est le participe passif du verbe prématurer qui est peu usité.

Ainsi *prématuré* signifie proprement mûri par des causes étrangères avant la saison opportune, ou avant que l'objet ait pu acquérir par lui-même sa maturité naturelle et toute sa bonté. Par là, ce mot devient singulièrement propre à distinguer une précocité forcée, artificielle, contre nature, et c'est à quoi l'usage a eu principalement égard. On dit des arbres *précoces*, on ne dira pas des arbres *prématurés*, par la raison qu'il s'agit d'exprimer leur énergie qui donne la maturité; ils la donnent et ne la reçoivent pas.

HAUSSER. V. Exhausser.

HAUSSER, LEVER. L'action de *lever* a proprement pour objet d'ôter, de tirer, d'enlever la chose de la place où elle était. L'action de *hausser* a pour objet propre de donner plus de hauteur, plus d'élévation, un plus haut degré dans la ligne perpendiculaire, à la chose qu'on *hausse*.

Aussi le mot *lever* ne signifie-t-il, dans une foule de cas, qu'ôter une chose de dessus une autre, détacher une partie d'un tout, prendre ou supprimer ce qui était imposé, tirer ce qui était dans un lieu, sans aucune idée de *hausser*, de rendre plus haut, de mettre plus haut; caractère distinctif et ineffaçable de ce dernier terme.

En général, dans les cas où *lever*, outre son idée fondamentale, rappelle celle de hauteur, il désigne seulement la hauteur propre, naturelle, ordinaire d'un corps, qui, par un simple changement de situation et de direction, la reprend sans qu'il y ait rien d'ajouté à sa mesure naturelle, tandis que *hausser*, dans les mêmes cas et par opposition, demande un nouveau degré de hauteur ajouté à la hauteur que l'objet avait déjà.

Vous étiez assis, vous vous *levez*, et vous ne vous *haussez* pas; vous êtes alors debout et dans votre hauteur. Si vous vous mettez sur la pointe du pied, et que vous éleviez les bras tant que vous pouvez, pour toucher un objet trop élevé pour vous, vous vous *haussez*, vous vous élevez au-dessus de votre hauteur naturelle. (Roubaud.)

HAUT. V. Altier.

HAUTAIN, HAUT, ALTIER. *Hautain* est le superlatif de *haut* et d'*altier*; ce mot ne se dit que de l'espèce humaine. On peut dire en vers,

Un coursier plein de feu levant sa tête *altière*.

J'aime mieux ces forêts *altières*
Que ces jardins plantés par l'art.

Mais on ne peut pas dire forêt *hautaine*, tête *hautaine* d'un coursier. On a blâmé dans Malherbe, et il paraît que c'est à tort, ces vers à jamais célèbres :

Et dans ces grands tombeaux où leurs ames *hautaines*
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

On a prétendu que l'auteur a supposé mal à propos les ames dans ces sépulcres; mais on pouvait se souvenir qu'il y avait deux sortes d'ames chez les poètes anciens: l'une était l'entendement, et l'autre l'ombre légère, le simulacre du corps. Cette dernière restait quelquefois dans les tombeaux, ou errait autour. La théologie ancienne est toujours celle des poètes, parce qu'elle est celle de l'imagination.

Hautain est toujours pris en mauvaise part; c'est l'orgueil qui s'annonce par un extérieur arrogant; c'est le plus sûr moyen de se faire haïr. On peut être *haut* dans l'occasion avec bienséance. Un prince peut et doit rejeter, avec une hauteur héroïque, des propositions humiliantes; mais non pas avec des airs *hautains*, un ton *hautain*, des paroles *hautaines*. Les hommes pardonnent quelquefois aux femmes d'être *hautaines*, parce qu'ils leur passent tout; mais les autres femmes ne le leur pardonnent pas.

L'ame *haute* est l'ame grande, l'ame *hautaine* est superbe. On peut avoir le cœur *haut* avec beaucoup de modestie; on n'a point l'humeur *hautaine*, sans un peu d'insolence. L'insolent est, à l'égard du *hautain*, ce qu'est le *hautain* à l'impérieux.

HAVE. V. Blafard.

HASARD. V. Destin.

HÉBÉTER. V. Abrutir.

HÉMISTICHE. V. Césure.

HERBAGE, HERBE. Le mot *herbage* a plusieurs acceptions. En jardinage, il signifie toutes les *herbes* cultivées dans un potager; en agriculture, il désigne des prairies naturelles, humides ou sèches. Quand on l'emploie dans ce dernier sens, il exprime autant le lieu où croissent les *herbes* que les *herbes* mêmes.

Herbe se dit communément de toutes les plantes annuelles ou vivaces qui perdent leurs tiges en hiver, et dont les tiges ont peu de consistance et ne sont jamais ligneuses.

Herbage a toujours rapport à un nombre considérable de plantes de diverses espèces; *herbe* ne comporte pas si essentiellement ce rapport. L'*herbe* croît dans les lieux peu fréquentés, dans les prés, et elle y croît en grande ou en petite quantité; les *herbages* croissent en grande quantité dans les lieux bas, dans les marais, etc.

HERBAGEUX, HERBEUX. Par la première de ces expressions, on désigne un terrein qui produit sans culture une grande quantité d'herbages; par la seconde, on désigne un terrein qui produit de lui-même de l'herbe, en quelque quantité que ce soit.

HÉRÉDITÉ, HÉRITAGE. Ces deux mots indiquent également ce dont on hérite après la mort d'une personne. Mais on distingue, dans une succession, les droits en vertu desquels on hérite, et les biens dont on hérite. On désigne les premiers par le mot *hérédité*, et les autres par celui d'*héritage*. On accepte l'*hérédité*, on renonce à l'*hérédité*, c'est-à-dire aux droits d'héritier. On recueille l'*héritage*, c'est-à-dire les biens auxquels l'*hérédité* donne des droits.

On dit l'*hérédité* et non l'*héritage* d'une charge, d'un office, parce que l'office, la charge ne transmet qu'un droit, et non un domaine, un bien réel. On dit l'*héritage* et non l'*hérédité* de ses pères, parce qu'on entend par là les biens mêmes qu'on recueille de la succession de ses pères, comme domaines, maisons, etc. C'est en vertu de l'*hérédité* qu'on recueille l'*héritage*.

HÉRÉTIQUE, HÉTÉRODOXE, HÉRÉSIARQUE. Ces trois termes ont rapport aux croyances considérées comme proscrites par certaines sociétés religieuses.

Le mot hérésie, du grec *hairesis*, choix, secte, opinion séparée, ne désignait, dans l'origine, qu'une opinion, qu'une secte bonne ou mauvaise. On disait l'hérésie péripatéticienne, l'hérésie stoïcienne, l'hérésie chrétienne, etc., et cette dénomination n'avait rien d'odieux ni de flétrissant.

Mais, dans la suite, l'orgueil et la haine de certaines sectes dominantes attachèrent à ce mot une si grande idée d'horreur, qu'elles ne regardèrent plus les diverses hérésies qui n'étaient pas la leur que comme des doctrines abominables, dignes de l'exécration publique; qu'elles repoussèrent loin d'elles cette dénomination, et l'attribuèrent uniquement aux sociétés qui n'avaient pas les mêmes opinions qu'elles. Elles prononcèrent des anathèmes contre ces sociétés, et appelèrent *hérétiques* tous ceux qui y restèrent opiniâtrément attachés.

Ainsi on appelle *hérétique*, dans une société religieuse, toute personne qui croit ou soutient opiniâtrément un sentiment déclaré erroné par cette société, et qui, par cette raison, se sépare entièrement d'elle.

On appelle *hétérodoxe* celui qui, sans se séparer de la société religieuse dont il est membre, professe des dogmes contraires à la croyance établie par cette société. L'*hétérodoxe* est opposé à l'orthodoxe, et l'orthodoxe est celui dont les sentimens sont en tout conformes à ceux qui ont été établis par la société dont il est membre.

L'*hérétique* est séparé de la société religieuse; l'*hétérodoxe* s'en distingue par une opinion particulière. L'*hérétique* est censé coupable d'opiniâtreté, de révolte, d'indépendance; l'*hétérodoxe* est accusé seulement d'une fausse croyance, sans aucune idée de parti ou de relation avec un parti.

Tant qu'un *hétérodoxe* reste uni à la société religieuse dont il est membre, il n'est qu'*hétérodoxe;* dès qu'il s'en sépare pour se joindre à une société contraire, il est *hérétique*.

Les progrès des lumières, le commerce et le rapprochement des hommes des diverses croyances, ont presque entièrement effacé l'horreur qu'inspiraient les *hérétiques* à certaines sociétés religieuses. Il n'y a pas bien longtemps encore on les persécutait, on les brûlait, on s'efforçait de les exterminer par le fer et par le feu. Aujourd'hui, dans les Etats où la raison et l'humanité ont fait quelques progrès, on les souffre, on les tolère, on vit en paix avec eux, on leur permet l'exercice de leur culte, et le mot d'*hérétique* n'est presque plus usité que dans les écoles barbares de la vieille théologie.

Hérésiarque se dit du premier auteur d'une hérésie, du chef d'une secte dite *hérétique*. Arius, Luther, Calvin, etc., sont appelés *hérésiarques* par les catholiques romains.

Les mots *hérétique* et hérésie, pris dans le sens usité de nos jours, devraient être bannis du dictionnaire d'une religion d'amour et d'une nation civilisée. En effet, ces deux mots supposent, dans ceux qui en font usage, un amour-propre brutal et insolent, par lequel ils affectent de déclarer orgueilleusement à leurs semblables qu'eux seuls sont en possession de la vérité, dans des choses qui sont, depuis plusieurs siècles, des sujets de disputes et de contestations interminables; et que tous ceux qui ne pensent pas comme eux doivent être des objets d'horreur et de mépris. Cette note d'infamie peut être renvoyée par toutes les sectes à ceux qui la leur imposent;

et par là les chrétiens qui devraient s'aimer et se tolérer les uns les autres, sont divisés en une multitude de sociétés qui s'abhorrent, et ne respirent les unes contre les autres qu'une haine destructive et implacable. Heureusement la philosophie repousse ces dénominations odieuses qui ont si souvent inondé la terre de sang humain, et elles ne sont plus guère usitées que parmi un petit nombre de fanatiques incorrigibles.

HÉRITAGE. V. Hérédité.

HÉRITER UNE MAISON, HÉRITER D'UNE MAISON. On trouve dans les auteurs plusieurs exemples de ces deux expressions; mais personne n'a indiqué jusqu'à présent la différence qu'il y a entre l'une et l'autre. Il nous semble qu'on ne dit *hériter* une chose que lorsque le verbe a deux régimes, et pour éviter le régime *de* dans deux sens différens. Ainsi, pour ne pas dire il a *hérité de* cette terre de son père, on dit il a *hérité* cette terre de son père.

HERMAPHRODITE. V. Androgyne.

HÉROICITÉ, HÉROISME. L'*héroïsme* est la méthode, la règle, la marche, la manière propre de penser, de sentir, d'agir des héros. L'*héroïcité* est la qualité, la vertu, le caractère propre du héros, c'est-à-dire la grandeur d'ame, la générosité, la sublimité qui inspire les hautes pensées, produit les beaux sentimens, exécute des actions supérieures dignes d'admiration et de respect. L'idée que nous avons de l'*héroïsme*, l'*héroïcité* la remplit. Ce que l'*héroïsme* enseigne, conseille, exige, l'*héroïcité* l'exécute. L'*héroïsme* est la mesure générale de l'*héroïcité* personnelle. L'*héroïsme* marque le degré de grandeur d'ame jusqu'où les héros s'élèvent; l'*héroïcité* est précisément cette grandeur d'ame qui constitue le héros.

HÉROS. V. Grand homme.

HÉSITATION. V. Ajournement.

HÉSITER. V. Balancer.

HÉSITER. V. Ajourner.

HÉTÉRODOXE. V. Hérétique.

HEUREUX. V. Fortuné.

HEURTER. V. Choquer.

HIATUS. V. Bâillement.

HISTOIRE. V. Anecdotes.

HISTORIEN. V. Annaliste.

HISTORIEN, HISTORIOGRAPHE. Ces deux mots indiquent des hommes qui écrivent ou qui ont écrit l'histoire d'un pays, d'un État, d'un gouvernement, d'un règne. L'*historiographe* est un homme de lettres pensionné par un État ou par un prince pour écrire l'histoire.

Pélisson, Racine et Boileau, furent choisis par Louis XIV pour être ses *historiographes*. À Venise c'était toujours un noble du sénat qui avait ce titre et cette fonction.

Peut-être, dit Voltaire, le propre d'un *historiographe* est de rassembler les matériaux; et on est *historien* quand on les met en œuvre. Le premier peut amasser, le second choisir et arranger. L'*historiographe* tient plus de l'annaliste simple, et l'*historien* semble avoir un champ plus vaste pour l'éloquence.

Il est bien difficile que l'*historiographe* d'un prince ne soit pas un menteur. Celui d'une république flatte moins, mais il ne dit pas toutes les vérités.

HOCHER, SECOUER. *Secouer*, c'est donner des secousses à une chose pour s'en débarrasser ou pour en détacher ce qui s'y trouve attaché, ce qui y tient fermement. *Hocher*, c'est *secouer* légèrement. On *secoue* la poussière de ses pieds, on *secoue* un arbre pour en faire tomber les fruits qui s'en détachent difficilement. Pour faire tomber d'un arbre les fruits prés à s'en détacher, il suffit de le *hocher*; pour faire tomber d'un arbre les fruits qui y tiennent fortement, il faut le *secouer*. *Hocher* est familier et peu usité. On emploie plus communément *secouer*.

On dit fréquemment *secouer* le joug.

HOMÉLIE, SERMON. *Homélie* signifiait autrefois conférence, assemblée; mais il s'est dit ensuite des exhortations et des *sermons* qu'on faisait au peuple. Le mot grec *homelia* signifie discours familier, comme le mot latin *sermo*; et l'on nommait ainsi les discours qui se faisaient dans l'église, pour montrer que ce n'étaient pas des harangues et des discours d'apparat, comme ceux des orateurs profanes, mais des entretiens comme d'un maître à ses disciples ou d'un père à ses enfans. On distinguait l'*homélie* du *sermon*, en ce que la première se faisait familièrement dans les églises par les prélats qui interrogeaient le peuple et qui en étaient interrogés comme dans une conférence, au lieu que les *sermons* se faisaient en chaire, à la manière des orateurs.

HOMICIDE, MEURTRE. L'un et l'autre se dit de l'action de tuer un homme. *Homicide* est le terme générique. Le *meurtre* est un *homicide* commis de guet apens et de dessein prémédité.

Il y a certaines actions qui causent la mort d'autrui, que l'on ne peut qualifier ni de *meurtres* ni d'*homicides*, et qu'on ne punit pas comme des crimes. Ainsi les gens de guerre qui tuent des ennemis dans un combat ne sont qualifiés ni d'homicides ni de

meurtriers; et lorsqu'on exécute un homme condamné à mort, cela ne s'appelle ni un *homicide* ni un *meurtre*, mais une exécution à mort.

HOMME DE BIEN, HOMME D'HONNEUR, HONNÊTE HOMME. Ces trois expressions ont rapport aux devoirs que nous devons observer.

On appelle *honnête homme* celui qui ne se permet rien de contraire aux lois de la vertu. L'*honnête homme* est attaché à ses devoirs, et il fait par goût, pour l'ordre et par sentiment, des actions honnêtes que ses devoirs ne lui imposent pas.

Homme de bien est une expression dont se servent ordinairement les dévots pour désigner ceux qui observent scrupuleusement les pratiques de la religion.

L'*homme d'honneur* est celui qui suit rigoureusement les lois et les usages de la société.

Toutes les actions de l'*honnête homme* sont dirigées vers l'équité naturelle; on peut compter sur ses lumières et sur ses intentions.

L'*homme de bien* peut s'égarer dans ses actions et ses intentions. Il préfère souvent une pratique que la religion n'exige pas impérieusement, à des actions que l'honneur et la probité exigent: il s'aveugle par trop de zèle.

L'*homme de bien* fait des aumônes et manque quelquefois aux lois de la bienfaisance et de l'humanité; l'*homme d'honneur* ne manque point à sa promesse, l'*honnête homme* rend la justice, même à son ennemi.

Honnête femme n'a pas le même sens qu'*honnête homme*. On dit d'une femme qui n'a point d'amans qu'elle est honnête femme, quoiqu'elle se permette un grand nombre d'actions qui empoisonnent le bonheur de ceux qui l'entourent.

HOMME DE SENS, HOMME DE BON SENS. Il y a bien de la différence dans notre langue entre l'*homme de sens* et l'*homme de bon sens*. L'*homme de sens* a de la profondeur dans les connaissances, et beaucoup d'exactitude dans le jugement; c'est un titre dont tout homme peut être flatté. L'*homme de bon sens*, au contraire, passe pour un homme si ordinaire, qu'on croit pouvoir se donner pour tel sans vanité; c'est celui qui a assez de jugement et d'intelligence pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société. (*Encyclopédie.*)

HOMME VRAI, HOMME FRANC. L'*homme vrai* a dans le cœur une droiture naturelle ou un sentiment profond de l'ordre qui ne lui permet pas de trahir la vérité; il dit les choses telles qu'elles sont.

L'*homme franc*, libre dans ses discours, dit sans réserve ce qu'il pense.

L'*homme vrai* est incapable de fausseté et ne connaît pas le mensonge; l'*homme franc* est incapable de rien cacher et ne connaît pas la dissimulation.

L'*homme vrai* dit la vérité parce qu'il l'aime; l'*homme franc* ne cache rien de ce qu'il pense, parce qu'il hait la gêne et la contrainte.

HOMME DE GÉNIE. V. CLAIRVOYANT.

HOMME D'HONNEUR. V. HOMME DE BIEN.

HOMME HONNÊTE. V. HONNÊTE HOMME.

HOMME SAVANT, SAVANT HOMME. *Savant* est un de ces adjectifs qu'on peut placer devant ou après leurs substantifs; mais la différence de cette place en forme une dans le sens. C'est ainsi qu'un homme honnête et un honnête homme sont deux hommes différens; celui-ci a l'honnêteté des manières et des procédés, et l'autre celle des mœurs et de l'ame. De même un galant homme est un homme honnête, franc, loyal; et un homme galant, un homme adonné à la galanterie; un homme brave, un homme qui a du cœur, de la bravoure, et un brave homme celui qui a de la probité, des vertus, des qualités sociales.

Lorsque vous dites un *savant homme*, vous supposez que l'homme dont vous parlez est savant; et lorsque vous dites un *homme savant*, vous assurez qu'il l'est. Dans le premier cas, vous lui donnez la qualité par laquelle il est distingué; dans le second, celle par laquelle vous voulez le faire distinguer. Là, la science est hors de doute; ici, vous voulez la faire connaître.

Si un homme est renommé par sa science, ou si vous venez de parler de sa science éminente, vous direz plutôt ce *savant homme;* sinon vous direz plutôt cet *homme savant*, ou qui est *savant*.

L'adjectif mis devant le substantif s'identifie tellement avec lui, qu'il devient son idée principale, essentielle, caractéristique, inséparable, de manière que des deux idées e des deux mots il semble ne résulter qu'une seule idée complète et un mot composé. Au contraire, l'adjectif mis après, n'est jamais au substantif que comme l'accident à l'égard de la substance. Son idée n'est qu'accessoire, secondaire, indicative, et susceptible d'une suite de modifications différentes qui présentent divers points de vue à l'objet. Dans le *savant homme*, vous considérez surtout et vous présentez l'homme comme *savant;* aussi

cette construction ne souffre-t-elle guère de qualifications subséquentes. Dans l'*homme savant*, vous remarquez et faites remarquer la science sans y attacher votre discours et votre attention principale; aussi cette tournure admet-elle souvent une suite d'épithètes diverses étrangères à celle-là.

J'appelle Aristote un *savant* auteur, si je veux traiter de la science qu'il possédait, et cette idée caractéristique l'accompagnera dans la suite de mon discours; je l'appellerai auteur *savant*, si mon dessein n'est que de détailler ses connaissances particulières, et il se présentera successivement sous différentes faces. Je dirai, Aristote, ce *savant* auteur dont personne ne met en doute les vastes connaissances; et je dirai, je m'appuie ici de l'autorité d'Aristote, cet auteur *savant* et judicieux. Dans le premier exemple, je considère la science d'Aristote comme ne faisant qu'un tout avec lui; dans le second, je détaille pour ainsi dire cette science, et je l'applique à un cas particulier où je veux m'en prévaloir.

Lorsque vous aurez placé une épithète devant un substantif, vous en ajouterez rarement d'autres, parce qu'elles feraient paraître en détail ce que vous ne voulez présenter qu'en gros. Vous en ajouterez tant qu'il vous plaira, lorsque l'adjectif suivra le substantif, parce que vous ne lui en aurez pas donné une qui est identifiée avec lui et absorbe toutes les autres.

L'idée de l'adjectif suivi du substantif est si bien dominante, caractéristique, et en quelque sorte nécessaire, que vous rendrez quelquefois l'idée totale par l'adjectif seul, lorsque la langue permettra de l'employer substantivement, tandis qu'elle n'aura pas la même propriété, s'il ne paraît qu'à la suite. Un *savant homme* est un *savant*; un *homme savant* n'est que *savant*. La première expression indique spécialement une classe, une espèce particulière d'hommes à laquelle appartient celui-là, les *savans*; la seconde ne fait qu'attribuer une qualité individuelle qui distingue un homme de plusieurs autres. Il résulte de là que le *savant homme* possède la science ou le savoir, et que l'*homme savant* a du savoir ou de la science.

HOMME DE SENS. V. Homme de bon sens.

HOMME FRANC. V. Homme vrai.

HONNÊTE. V. Affable.

HONNÊTE HOMME. V. Homme honnête.

HONNÊTETÉ. V. Affabilité.

HONNÊTETÉ, INTÉGRITÉ, PROBITÉ. L'*honnêteté* dans le sens où ce mot est synonyme de *probité* et d'*intégrité*, est la qualité d'une ame tellement imbue de l'amour de l'ordre et de la décence, qu'elle les observe non-seulement dans ce qui la concerne, mais encore dans tout ce qui peut toucher les autres ou avoir rapport à eux.

La *probité* est la qualité de l'homme ferme et constant qui respecte les droits d'autrui, et rend à chacun ce qui lui appartient.

L'*intégrité* est la vertu constante de l'homme pur qui abhorre la corruption.

L'*honnêteté* comprend non-seulement la *probité* et l'*intégrité*, mais ajoute encore au mérite de chacune d'elles.

Avec de l'*honnêteté* on rend non-seulement à chacun ce qui lui appartient, et on écarte toute idée de faiblesse et de corruption; mais encore on le fait de la manière la plus agréable, la plus flatteuse, la plus intéressante pour les autres.

La *probité* et l'*intégrité* sont sèches et froides sans l'*honnêteté*. L'*honnêteté* répand sur l'une et sur l'autre le charme de la bienveillance et de l'intérêt.

L'*honnêteté* fait aimer les hommes et ses devoirs envers eux. La *probité* et l'*intégrité* ne portent point ce caractère.

La *probité* et l'*intégrité* indiquent quelque chose de juste, de ferme, d'incorruptible; l'*honnêteté* annonce toujours quelque chose de séant, de convenable, de bien placé, de gracieux, d'obligeant.

HONNEUR. V. Gloire.

HONNIR. V. Bafouer.

HONORAIRES. V. Appointemens.

HONORER. V. Adorer.

HONTE. V. Affront.

HONTE, PUDEUR. Les reproches de la conscience causent la *honte*. Les sentimens de modestie produisent la *pudeur*. Elles font quelquefois l'une et l'autre monter le rouge au visage; mais alors on rougit de *honte*, et l'on devient rouge par *pudeur*.

Il ne convient point de se glorifier ni d'avoir *honte* de sa naissance, ce sont des traits d'orgueil; mais il convient également au noble et au roturier d'avoir *honte* de leurs fautes. Quoique la *pudeur* soit une vertu, il y a néanmoins des occasions où elle passe pour faiblesse et pour timidité. (Girard.)

AVOIR HONTE À, AVOIR HONTE DE. On emploie *à* ou *de*, selon que le verbe suivant exprime une action ou un état. Il a *honte à* mentir, il *a honte d'*avoir menti. Il y a de la *honte à* voler, il y a de la *honte d'*être un voleur. Quand je dis, selon que le verbe ex-

prime une action, il ne faut pas entendre par là une action que l'on fait actuellement; car une action que l'on fait actuellement peut être considérée comme un état, relativement à celui qui la fait. Si un homme est sur le point de faire un mensonge, et qu'il rougisse de *honte* avant de le prononcer, il a *honte à* mentir; s'il rougit en le prononçant, il a *honte de* mentir. Quand Fénelon dit, n'ayez point de *honte à* attribuer à leurs instructions ce que vous ferez de meilleur, attribuer n'exprime pas une action que l'on fait actuellement, mais une action que l'on doit faire dans la suite, et voilà pourquoi il emploie la préposition *à*. Il aurait dit, dans le cas contraire, pourquoi avez-vous *honte d'*attribuer à leurs instructions ce que vous avez fait de meilleur? Certainement, en employant la préposition *à*, Fénelon a eu l'intention d'exprimer la nuance dont nous parlons; car l'hiatus que forment les deux mots *à* attribuer est trop sensible pour qu'il ne l'eût pas évité, en employant la construction commune, s'il l'avait crue exacte.

HORDE, TOURBE. *Horde* est un mot tartare qui signifie multitude. C'est proprement le nom que les Tartares qui habitent au delà du Wolga, dans les royaumes d'Astracan et de Bulgarie, donnent à leurs bourgs. Une *horde* est composée de cinquante à soixante tentes rangées en rond, et qui laissent une place vide au milieu. Les habitans de chaque *horde* forment communément une compagnie de gens de guerre, dont le plus ancien est ordinairement le capitaine, et dépend du général ou prince de toute la nation.

Voltaire, dit La Harpe, fit entendre pour la première fois dans l'Orphelin de la Chine, un mot peu usité jusqu'alors et qui a fait depuis une grande fortune; c'est celui de *horde*, affecté originairement aux tribus errantes des Tartares. Ce mot était parfaitement à sa place dans l'Orphelin, et peut s'appliquer aussi à toute peuplade guerrière ou nomade. On en a fait depuis un abus ridicule en le mettant partout, même dans le langage familier, à la place de *tourbe*, qui serait le mot convenable.

La *tourbe* est une multitude confuse composée de menu peuple, de populace.

Le mot de *horde* est du style noble; *tourbe* est du style bas et populaire.

HORMIS. V. Excepté.

HORRIBLE. V. Affreux.

HORS. V. Excepté.

HOTEL. V. Château.

HOTELLERIE. V. Auberge.

HUMAIN. V. Benin.

HUMANITÉ. V. Bonté.

HUMEUR. V. Boudarie, Caprice.

ÊTRE D'HUMEUR, ÊTRE EN HUMEUR. Chacune de ces phrases signifie être en disposition, avec cette différence qu'*être d'humeur* se dit plus ordinairement d'une disposition habituelle qui tient de l'inclination, du tempérament, de la constitution naturelle; et qu'*être en humeur* marque toujours une disposition actuelle et passagère.

Ainsi quand on dit je ne suis pas *d'humeur* à rebuter les gens qui me demandent quelque chose, il n'est pas *d'humeur* à souffrir une insulte, on entend par là le tempérament, le naturel, une disposition ordinaire et habituelle; mais quand on dit, je ne suis pas en *humeur* d'écrire, de me promener, de faire des visites, on veut dire seulement qu'on n'est pas disposé à tout cela, dans le moment où l'on parle.

HUMILIER. V. Avilir, Abaisser.

HUMILITÉ, MODESTIE. Celui qui est humble ne s'estime pas ce qu'il vaut; celui qui est *modeste* peut connaître toute sa valeur, mais il s'applique à la dérober aux autres; il craint de les humilier.

HUTTE. V. Cabane.

HYDROPOTE. V. Abstême.

HYMEN, HYMÉNÉE. Les Grecs et les Latins, dit Roubaud, appelaient *hymen* ou *hyménée*, le dieu qui présidait aux mariages.

L'*hymen* ne serait-il pas plutôt, continue le même auteur, le dieu particulier des noces, et l'*hyménée* celui du mariage? Alors l'*hymen* présiderait à la célébration du mariage, et les époux resteraient sous les lois de l'*hyménée*. Le premier formerait les nœuds, le second les rendrait indissolublement serrés. L'*hymen* serait l'époque, et l'*hyménée* embrasserait la durée de l'union. En effet le mot *hyménée* semble indiquer l'effet, la suite, le résultat de l'*hymen*, le cours, la révolution, la période entière du mariage arrêté et solennisé par l'*hymen*.

Nous estimons donc que le mot *hymen* annonce purement le mariage, et que celui d'*hyménée* le désigne dans toute son étendue, ses suites, ses circonstances, ses dépendances, ses rapports.

HYMÉNÉE. V. Hymen.

HYPOCRITE. V. Bigot.

HYPOTHÈSE, SUPPOSITION. Ces deux mots signifient également une supposition que l'on fait, afin d'en tirer ensuite quelque induction ou quelque conséquence. On les em-

ploie souvent l'un pour l'autre, mais le premier est le terme scientifique, et le second le terme vulgaire.

Cependant l'*hypothèse* est une supposition purement idéale, tandis que la *supposition* se prend pour une proposition ou vraie ou avouée. L'*hypothèse* est au moins précaire; vous ne direz point que la chose soit ou puisse être La *supposition* est gratuite; vous ne prouvez point que la chose soit ou puisse être. Vous soutenez un système comme *hypothèse* et non comme thèse, c'est-à-dire que, sans prétendre que le système soit vrai, vous prétendez qu'en le supposant tel, vous expliquerez fort bien ce qui concerne la chose dont il s'agit. Vous faites une *supposition*, comme une proposition vraie ou reçue, établie, accordée, de manière que vous ne la mettez pas en thèse pour la prouver, parce que vous la regardez comme constante et incontestable.

L'*hypothèse* se prend souvent pour un assemblage de propositions ou de *suppositions* liées, enchaînées, ordonnées, de manière à former un corps ou un système. Les systèmes de Descartes, de Newton, s'appellent *hypothèses* et non *suppositions*.

L'*hypothèse* est savante, je veux dire que ce mot ne s'emploie ordinairement qu'en matière de sciences, en physique, en astronomie, en métaphysique, en logique, etc. La *supposition* est souvent très familière, c'est-à-dire qu'elle entre jusque dans le discours ordinaire ou dans la conversation commune. Vous tâchez d'éclaircir les grands mystères de la nature par des *hypothèses*, et vos idées particulières par des *suppositions* sensibles.

Enfin l'*hypothèse* n'a qu'un sens philosophique relatif à l'instruction, à l'intelligence, à l'explication des choses. *Supposition* se prend dans une acception morale et en mauvaise part. Il signifie alors allégation, production fausse, chose feinte ou controuvée pour nuire. C'est dans ce sens que l'on dit *supposition* de pièces, d'un testament, de nom, de personne, de part, etc.

I.

ICI, LÀ. Ces deux mots sont employés à indiquer deux lieux différens. *Ici* marque le lieu où est la personne qui parle, *là* indique un lieu plus éloigné. Le premier marque et spécifie l'endroit par l'idée de la personne qui parle; *là* est plus vague; il a besoin pour être entendu d'être accompagné, de quelque signe, ou d'avoir été déterminé auparavant et dans le discours.

IDÉAL, IMAGINAIRE. *Imaginaire*, qui n'est que dans l'imagination. Un malade *imaginaire*. *Idéal*, qui est d'idée. On demande d'un tableau si le sujet en est historique ou *idéal*. *Idéal* est opposé à réel. On dit c'est un homme *idéal*, pour désigner le caractère chimérique de son esprit; c'est un personnage *idéal*, pour marquer que c'est une fiction et non un être réel qui ait existé. Sa philosophie est toute *idéale*, par opposition à la philosophie d'observation et d'expérience.

Idéal, dans l'usage commun, signifie une chose qui n'a point de réalité, et qui n'existe que dans l'imagination ou dans l'opinion. Mais lorsqu'il s'agit des beaux-arts, cette expression, loin d'être prise en mauvaise part, désigne souvent le plus haut point de perfection auquel ils puissent atteindre. Cette expression s'applique particulièrement à la peinture et à la sculpture. Le peinture ne connaît que deux genres bien distincts, le genre imitatif, et le genre *idéal*; le premier ne consiste proprement qu'à copier ce qu'on a sous les yeux: choix de la belle nature, ce qui demande déjà du goût et de l'élévation; recherche de la beauté abstraite et *idéale*, ce qui exige plus que du talent, et qui est vraiment l'ouvrage du talent et du génie. De ces trois opérations de l'art, deux appartiennent au genre imitatif, une seulement au genre *idéal*. (*Encyclopedie*.)

IDÉE, NOTION, PENSÉE, OPÉRATION, PERCEPTION, SENSATION, CONSCIENCE. Tous ces termes semblent être synonymes, du moins à des esprits superficiels et paresseux qui les emploient indifféremment dans leur façon de s'expliquer; mais comme il n'y a point de mots absolument synonymes, et qu'ils ne le sont tout au plus que par la ressemblance que produit en eux l'idée générale qui leur est commune à tous, je vais exactement marquer leur différence délicate, c'est-à-dire la manière dont chacun diversifie une *idée* principale, par l'*idée* nécessaire qui lui constitue un caractère propre et singulier. Cette idée principale que tous les mots dont je viens de parler énoncent, est la *pensée*; et les idées accessoires qui les distinguent tous, en sorte qu'ils ne sont point parfaitement sy-

nonymes, en sont les diverses nuances. On peut donc regarder le mot *pensée* comme celui qui exprime toutes les opérations de l'ame. Ainsi j'appellerai *pensée* tout ce que l'ame éprouve, soit par des impressions étrangères, soit par l'usage qu'elle fait de sa réflexion; *opération*, la *pensée* en tant qu'elle est propre à produire quelque changement dans l'ame, et par ce moyen, à l'éclairer et à la guider; *perception*, l'impression qui se produit en nous à la présence des objets; *sensation*, cette même impression en tant qu'elle vient par les sens; *conscience*, la connaissance qu'on en prend comme image; *notion*, toute *idée* qui est notre propre ouvrage. On ne peut prendre indifféremment l'un pour l'autre, qu'autant qu'on n'a besoin que de l'*idée* principale qu'ils signifient. On peut appeler les *idées* simples, indifféremment *perception* ou *idées*; mais on ne doit pas les appeler *notions*, parce qu'elles ne sont pas l'ouvrage de l'esprit. On ne doit pas dire la *notion* du blanc, mais la *perception* du blanc. Les *notions* à leur tour peuvent être considérées comme images; on peut par conséquent leur donner le nom d'*idées*, mais jamais celui de *perceptions*. Ce serait faire entendre qu'elles ne sont pas notre ouvrage. On peut dire la *notion* de la hardiesse, et non pas la *perception* de la hardiesse, ou, si l'on veut faire usage de ce terme, il faut dire les *perceptions* qui composent la *notion* de la hardiesse.

Une chose qu'il faut encore remarquer sur les mots *idée* et *notion*, c'est que le premier signifiant une *perception* considérée comme image, et le second une *idée* que l'esprit a lui-même formée, les *idées* et les *notions* ne peuvent appartenir qu'aux êtres qui sont capables de réflexion. Quant aux bêtes, si tant est qu'elles pensent et qu'elles ne soient point de purs automates, elles n'ont que des *sensations* et des *perceptions*; et ce qui n'est pour elles qu'une *perception* devient *idée* à notre égard, par la réflexion que nous faisons que cette *perception* représente quelque chose.

IDÉE, SENSATION. Les *sensations* sont très distinguées des *idées*.

1° Nos *idées* sont claires; elles nous représentent distinctement quelque objet qui n'est pas nous. Au contraire nos *sensations* sont obscures; elles ne nous montrent distinctement aucun objet, quoiqu'elles attirent notre ame comme hors d'elle-même; car toutes les fois que nous avons quelque *sensation*, il nous paraît que quelque cause intérieure agit sur notre ame.

2° Nous sommes maîtres de l'attention que nous donnons à nos *idées*; nous appelons celles-ci, nous renvoyons celles-là; nous la rappelons et nous la faisons durer tant qu'il nous plaît; nous lui donnons tel degré que bon nous semble, nous disposons de toutes avec un empire aussi souverain qu'un curieux dispute des tableaux de son cabinet. Il n'en est pas ainsi de nos *sensations*; l'attention que nous leur donnons est involontaire, nous sommes forcés de la leur donner: notre ame s'y applique tantôt plus, tantôt moins, selon que la *sensation* elle-même est ou faible ou vive.

3° Les pures *idées* n'emportent aucune *sensation*, pas mêmes celles qui nous représentent les corps; mais les *sensations* ont toujours un certain rapport à l'*idée* du corps, elles sont inséparables des objets corporels, et l'on convient généralement qu'elles naissent à l'occasion de quelque mouvement des corps, et en particulier de celui que les corps extérieurs communiquent au nôtre.

4° Nos *idées* sont simples, ou se peuvent réduire à des perceptions simples; car, comme ce sont des perceptions claires, qui nous offrent directement quelque objet qui n'est pas nous, nous pouvons les décomposer, jusqu'à ce que nous venions à la perception d'un objet simple et unique, qui est comme un point que nous apercevons tout entier d'une seule vue. Nos *sensations*, au contraire, sont confuses, et c'est ce qui fait conjecturer que ce ne sont pas des perceptions simples, quoi qu'en dise le célèbre Locke.

IDÉE, PENSÉE, IMAGINATION. Ces trois termes ont rapport aux objets dont l'image se forme dans notre ame.

L'*idée*, dit Girard, représente l'objet; la *pensée* le considère, l'*imagination* le forme. La première peint, la seconde examine, la troisième séduit.

On est sûr de plaire dans la conversation quand on a des *idées* justes, des *pensées* fines, et des *imaginations* brillantes.

On ne s'entend pas dans la plupart des conversations, faute de simplifier les *idées*; on reproche aux Anglais de trop creuser les *pensées*; on accuse les femmes de prendre souvent les *imaginations* pour des réalités.

DANS L'IDÉE, DANS LA TÊTE. On a *dans l'idée* ce qu'on pense, ou le croit. On a *dans la tête* ce qu'on veut, ou y travaille.

Nos imaginations sont *dans l'idée*, et nos desseins *dans la tête*.

Les courtisans se mettent aisément *dans l'idée* que le prince doit faire leur fortune; mais il en est peu qui se mettent *dans la tête* de le mériter par des services marqués au coin de la vertu.

Le philosophe curieux, au défaut du vrai, où il ne peut pénétrer, se forme *dans l'idée* un système du moins vraisemblable sur la nature, l'économie et la durée de l'univers. Le politique ambitieux, incapable de goûter le repos, ne cesse d'avoir *dans la tête* des projets d'agrandissement et d'élévation. (Girard.)

IDIOME, LANGUE. Si dans la totalité des usages de la voix propres à une nation, on ne considère que l'expression et la communication des pensées, d'après les vues de l'esprit les plus universelles et les plus communes à tous les hommes, le nom de *langue* exprime parfaitement cette idée générale. Mais si on prétend encore envisager les vues particulières à cette nation, et les tours singuliers qu'elles occasionent nécessairement dans son éloquence, le terme d'*idiome* est alors celui qui convient le mieux à l'expression de cette idée moins générale et plus restreinte.

IDIOT. V. Bête.

IDIOT, NIAIS, NIGAUD. L'*idiot* est celui qui, par un défaut naturel dans les organes qui servent aux opérations de l'entendement, est incapable de combiner aucune idée.

Le *niais* est celui qui ignore les usages les plus communs de la société. Son caractère se remarque à son embarras, à sa simplicité, à son inactivité.

Le *nigaud* est celui qui agit nonchalamment en s'amusant à des bagatelles, à des vétilles.

L'*idiot* ne voit rien, n'entend rien, ne répond à rien; le *niais* ne fait rien à propos, ou fait le contraire de qu'il devrait faire. Le *nigaud* ajoute au caractère du *niais*, la lenteur et la nonchalance.

IDYLLE, ÉGLOGUE. S'il y a quelque différence entre les *idylles* et les *églogues*, elle est fort légère; les auteurs les confondent souvent. Cependant il semble que l'usage veut plus d'action et de mouvement dans l'*églogue*, et que dans l'*idylle* on se contente de trouver des images, des récits, ou des sentimens seulement.

Un auteur moderne y trouve cette différence, qui n'est pourtant pas absolument générale. Dans l'*églogue*, dit-il, ce sont des bergers que l'on fait dialoguer entre eux, qui racontent leurs propres aventures, leurs peines et leurs plaisirs; qui comparent la douceur de la vie qu'ils mènent avec les passions et les soins dont la nôtre est traversée. Dans l'*idylle*, au contraire, c'est nous qui comparons le trouble et les travaux de notre vie avec la tranquillité de celle des bergers, et la tyrannie de nos passions et de nos usages, avec la simplicité de leurs mœurs et de leurs sentimens. Celle-ci même peut rouler tout entière sur une allégorie soutenue, tirée de l'instinct des animaux ou de la nature des choses inanimées, tel est le ton de quelques *idylles* de madame Deshoulières, d'où il est facile de conclure que l'*idylle* pourrait admettre un peu plus de force et d'élévation que l'*églogue*, puisque, sous ce rapport, elle suppose un homme qui vit au milieu du monde, dont il reconnaît les dangers et les abus; son esprit peut donc être plus orné, plus vif, moins simple et moins uni que celui des bergers, principalement occupés d'idées relatives à leur condition.

IGNARE, IGNORANT, L'*ignare* ne sait rien parce qu'il n'a rien étudié, rien appris, il est dans l'ignorance la plus profonde; l'*ignorant* est tel, parce qu'il manque d'idées, parce qu'il ne peut pas découvrir la connexion de celles qu'il a, parce qu'il ne réfléchit pas assez sur ces dernières.

IGNOMINIE, INFAMIE, OPPROBRE. Selon la force des termes, l'*infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur; l'*ignominie* souille le nom, donne un vilain renom; l'*opprobre* assujettit aux reproches, soumet aux outrages.

L'*infamie* est la perte de l'honneur, de la réputation, ou du moins une flétrissure notable à l'honneur, à la réputation, soit par l'exécution des lois, soit par l'opinion publique. L'*ignominie* est un grand déshonneur, une grande honte ou une chose qui dégrade, un affront qui vous perd d'honneur. L'*opprobre* est le dernier degré de honte et d'*infamie* attaché aux actions qui méritent le mépris et l'aversion publique, ou bien une injure griève, un traitement humiliant qui expose à la dérision, aux avanies du public.

Les idées de honte et de blâme sont communes à ces termes; l'*infamie* aggrave ces idées par celles de décri, de flétrissure, de déshonneur; l'*ignominie* par celles d'humiliation, d'avilissement, de turpitude; l'*opprobre* par celles de rebut, de scandale, d'anathème.

L'*infamie* est attachée à certains genres de professions ou d'actions; un homme qui a des sentimens et de l'honneur ne s'y livrera pas. L'*ignominie* se répand sur une lâche abjection; celui qui a le sentiment de sa dignité et de son état, n'y tombe point, ou ne s'y livre point. L'*opprobre* poursuit le personnage indigne de tous les égards de la société; celui à qui il reste quelque sentiment ne trouve pas de plus grand supplice que de vivre, quand on est tombé dans cet état.

Servius Tullius échappe à l'*infamie* de la servitude et devient roi. Mithridate vaincu ne subira pas l'*ignominie* du joug romain, il sait mourir. Mérope, dans la douleur d'avoir perdu son fils, et l'horreur d'épouser l'assassin de son époux, regarde la vie comme un *opprobre*, et la mort comme un devoir.

Une action infâme ou qui mérite l'*infamie*, nous l'appelons aussi *infamie*. L'avare fait des *infamies* pour acquérir de l'argent. C'est une *infamie* que d'insulter un malheureux. Mais une action ignominieuse ne s'appelle point une *ignominie*. Ce mot exprime uniquement une grande humiliation publique. C'est une *ignominie* pour des rois, tels que Jugurtha, d'être traînés au char des triomphateurs romains; pour un Siphax, de tomber chargé de fers aux genoux de Scipion; pour Louis-le-Débonnaire, d'être scandaleusement dépouillé par des prêtres, des ornemens de la royauté; pour Bajazet, de servir de marche-pied à Tamerlan. Une action ne s'appellera pas non plus un *opprobre*; mais on dit d'une personne abandonnée aux plus horribles excès, qu'elle est la honte et l'*opprobre* de sa famille, de son sexe, de sa nation, du genre humain. L'*opprobre* comble la mesure de l'*ignominie*, par les dérisions, les outrages, les exécrations accumulées. (Extrait en partie de Roubaud.)

IGNORANT. V. Âne.

IGNORANCE, DOUTE. Il ne faut pas confondre le *doute* avec l'*ignorance*. Le *doute* suppose un examen profond et désintéressé; celui qui *doute* parce qu'il ne connait pas les raisons de crédibilité, n'est qu'un ignorant.

IGNORANCE, ERREUR. L'*ignorance*, en morale, est distinguée de l'erreur. L'*ignorance* n'est qu'une privation d'idées ou de connaissances; mais l'*erreur* est la non-conformité ou l'opposition de nos idées avec la nature et l'état des choses. Ainsi l'*erreur* étant le renversement de la vérité, elle lui est beaucoup plus contraire que l'*ignorance*, qui est comme un milieu entre la vérité et l'*erreur*. Il faut remarquer que nous ne parlons pas ici de l'*ignorance* et de l'*erreur*, simplement pour connaître ce qu'elles sont en elles-mêmes; notre principal but est de les envisager comme principes de nos actions. Sur ce pied-là, l'*ignorance* et l'*erreur*, quoique naturellement distinctes l'une de l'autre, se trouvent pour l'ordinaire, mêlées ensemble, et comme confondues, en sorte que ce que l'on dit de l'une, doit également s'appliquer à l'autre. L'*ignorance* est souvent la cause de l'*erreur*; mais jointes ou non, elles suivent les mêmes règles, et produisent le même effet par l'influence qu'elles ont sur nos actions et sur nos omissions. Peut-être même que dans l'exacte précision, il n'y a proprement que l'*erreur* qui puisse être le principe de quelque action, et non la simple *ignorance*, qui, n'étant en elle-même qu'une privation d'idées, ne saurait rien produire.

IL FAUT, IL EST NÉCESSAIRE, ON DOIT. La première de ces expressions marque plus précisément une obligation de complaisance, de coutume ou d'intérêt personnel. *Il faut* hurler avec les loups; *il faut* suivre la mode; *il faut* connaître avant que d'aimer. La seconde marque plus particulièrement une obligation essentielle et indispensable; *il est nécessaire* d'aimer Dieu pour être sauvé; *il est nécessaire* d'être complaisant pour plaire. La troisième est plus propre à désigner une obligation de raison ou de bienséance. *On doit*, dans chaque chose, s'en rapporter aux maîtres de l'art; *on doit* quelquefois éviter dans le public, ce qui a du mérite dans le particulier. (Girard.)

IL EST, IL Y A. Ces deux expressions, qui sont souvent employées l'une pour l'autre, offrent cependant quelque différence. *Il est* semble exprimer quelque chose de plus général, et *il y a* quelque chose de plus particulier, de plus applicable à une circonstance particulière. Quand je dis, par exemple, *il est* des dangers auxquels l'homme le plus sage ne saurait échapper, je n'exprime qu'en général l'existence de ces dangers, et je ne les applique à aucun cas particulier. Mais quand je dis, *il y a* dans cette affaire des dangers auxquels vous ne pourrez échapper, je n'indique plus les dangers d'une manière vague et générale, mais je les suppose existant réellement d'une manière particulière et déterminée. C'est alors qu'il faut employer *il y a*, et que *il est* serait une faute. *Il y a* dans Horace des passages qu'on explique difficilement, et non pas *il est* dans Horace, etc. Il en est de même lorsque, par ces sortes de phrases, on veut faire un reproche indirect à quelqu'un. Si l'on veut s'expliquer avec quelque ménagement, on dit, *il est* des gens qui ne se comportent pas si sagement; et si, au contraire, on veut faire sentir plus vivement l'application que l'on fait de cette observation à la conduite de la personne à qui l'on parle, on dit *il y a* des gens qui ne se comportent pas si sagement, et c'est comme si l'on disait, vous êtes du nombre de ceux qui ne se comportent pas si sagement.

Cependant comme l'expression *il y a* forme un hiatus assez désagréable, les poètes et les

orateurs préfèrent dans tous les cas *il est* à *il y a*. Voltaire dit dans Sémiramis:

Il est donc des forfaits
Que les dieux irrités ne pardonnent jamais!

Dans l'exactitude du sens, Voltaire aurait dû dire, *il y a* donc des forfaits, car il s'agit ici d'un forfait particulier; mais *il y a* n'est pas souffert dans un vers noble.

La même différence se remarque entre ces expressions, lorsqu'on les énonce avec la négation. On dit *il n'y a* que vous qui puissiez me consoler; par là, on désigne un être particulier; mais c'est mal s'exprimer de dire, *il n'y a* rien qui puisse me consoler, parce que le sens tombe sur une idée générale; il faut dire, *il n'est* rien qui puisse me consoler. *Il n'y a* que la religion qui puisse nous consoler des bornes étroites de la vie. (Nicole.) Le sens tombe sur une idée particulière, la religion. *Il n'est* que la religion qui puisse nous consoler, serait mal dit. *Il n'est* rien que je ne fasse pour vous soulager, *il n'est* en général aucune chose, etc. *Il n'y a* rien à manger, à boire; *il n'y a* aucun objet particulier que l'on puisse manger ou boire. On ne pourrait pas dire *il n'est* rien à manger, à boire. (*Dictionnaire des Difficultés.*)

IL Y A PLAISIR À, IL Y A PLAISIR DE. On dit *il y a plaisir à* rendre service à un galant homme, parce qu'il s'agit d'une action, rendre service; et on dit *il y a plaisir d'*être seul, parce qu'il s'agit d'un état.

ILLISIBLE, INLISIBLE. On dit *inlisible* de l'écriture, des caractères que l'on ne peut lire, que l'on ne peut déchiffrer; et *illisible* des ouvrages qui sont si mauvais qu'on ne peut en supporter la lecture. Sa main ne forme que des caractères *inlisibles*. (Voltaire, *Hist. de Russie.*) Pourquoi ces hommes n'ont-ils écrit que d'*illisibles* ouvrages? (La Harpe.)

S'il ne s'agissait d'exprimer par ces deux mots qu'une seule idée, savoir, celle de ne pouvoir déchiffrer des caractères, il serait inutile d'employer l'un et l'autre; un seul suffirait, et nous pensons qu'il faudrait préférer *illisible;* mais puisque le besoin de la pensée exige deux expressions différentes, on fera très bien de les conserver l'une et l'autre, chacune dans un sens différent.

ILLUSTRE, ILLUSTRATION, S'ILLUSTRER. Un homme *illustre* est celui qui a mérité l'estime et la considération générale de sa nation par quelque qualité excellente. On peut naître d'un maison *illustre* et n'être qu'un homme ordinaire.

Un peintre, un statuaire, un musicien peut *s'illustrer* dans son art. *Illustre* s'applique rarement aux choses. Il se prend toujours en bonne part. Un scélérat n'est point *illustre*, il est fameux, il est insigne.

IMAGE, DESCRIPTION, TABLEAU. (Belles-lettres.) On appelle généralement *image*, tant en éloquence qu'en poésie, toute *description* courte et vive qui présente les objets aux yeux autant qu'à l'esprit.

En parlant du coloris du style, on attache à ce mot une plus grande étendue. On entend par *image* cette espèce de métaphore qui, pour donner de la couleur à la pensée, et rendre un objet sensible s'il ne l'est pas, ou plus sensible s'il ne l'est pas assez, le peint sous des traits qui ne sont pas les siens, mais ceux d'un objet analogue.

La *description* diffère du *tableau* en ce que le *tableau* n'a qu'un moment et un lieu fixe. La *description* peut être une suite de *tableaux;* le *tableau* peut être un tissu d'*images;* l'*image* elle-même peut former un *tableau*. Mais l'*image* est le voile matériel d'une idée; au lieu que la *description* et le *tableau* ne sont le plus souvent que le miroir de l'objet même.

Toute *image* est une métaphore, mais toute métaphore n'est pas une *image*. Il y a des translations de mots qui ne présentent leur nouvel objet que tel qu'il est en lui-même, comme, par exemple, la clef d'une voûte, le pied d'une montagne, au lieu que l'expression qui fait *image* peint avec les couleurs de son premier objet.

L'*image* suppose une ressemblance, renferme une comparaison, et de la justesse de la comparaison dépend la clarté, la transparence de l'*image*. Mais la comparaison est sous-entendue, indiquée ou développée. On dit d'un homme en colère, il rugit; on dit de même, c'est un lion; on dit encore, tel qu'un lion altéré de sang, etc. Il rugit, suppose la comparaison; c'est un lion, l'indique; tel qu'un lion, la développe.

Telle *image* est claire comme expression simple, qui s'obscurcit dès qu'on veut l'étendre; s'enivrer de louanges est une façon de parler familière; s'enivrer est pris là pour un terme primitif; celui qui l'entend ne soupçonne pas qu'on lui présente la louange comme une liqueur ou comme un parfum. Mais si vous suivez l'*image*, et que vous disiez un roi s'enivre des louanges que lui versent les flatteurs, ou que les flatteurs lui font respirer, vous éprouverez que celui qui a pu s'enivrer de louange sans difficulté, sera étonné d'entendre verser la louange, et qu'il aura

besoin de réflexion pour sentir que l'un est la suite de l'autre. La difficulté ou la lenteur de la conception vient alors de ce que le terme moyen est sous-entendu. Verser et s'enivrer annoncent une liqueur. Dans respirer et s'enivrer, c'est une vapeur qu'on suppose. Que la liqueur ou la vapeur soit expressément énoncée, l'analogie des termes est frappante par le lien qui les unit. Un roi s'enivre du poison de la louange que lui versent les flatteurs; un roi s'enivre du parfum de la louange que les flatteurs lui font respirer; tout cela devient naturel et sensible.

Les langues, à les analyser avec soin, ne sont presque toutes qu'un recueil d'*images* que l'habitude a mises au rang des dénominations primitives, et que l'on emploie sans s'en apercevoir. Les philosophes eux-mêmes s'en servent comme de termes abstraits; perception, réflexion, attention, induction, tout cela est pris de la matière. On dit suspendre, précipiter son jugement, balancer ses opinions, les recueillir, etc. On dit que l'ame s'élève, que les idées s'étendent, que le génie étincelle, que Dieu vole sur les ailes des vents, qu'il habite en lui-même, que son souffle anime la matière, que sa voix commande au néant, etc. Tout cela est familier, non-seulement à la poésie, mais à la philosophie la plus exacte, à la théologie la plus austère. Ainsi, à l'exception de quelques termes abstraits, le plus souvent confus et vagues, tous les signes de nos idées sont empruntés des objets sensibles. Il n'y a donc pour l'emploi des *images* usitées d'autre ménagement à garder que les convenances du style.

Il est des *images* qu'il faut laisser au peuple; il en est qu'il faut réserver au langage héroïque; il en est de communes à tous les styles et à tous les tons; mais c'est au goût formé par l'usage à distinguer ces nuances.

Quant au choix des *images* rarement employées ou nouvellement introduites dans une langue, il faut y apporter beaucoup de circonspection et de sévérité. Que les *images* reçues ne soient point exactes; que l'on dise de l'esprit, qu'il est solide; de la pensée, qu'elle est hardie; de l'attention, qu'elle est profonde; celui qui emploie ces *images* n'en garantit pas la justesse; et si l'on demande pourquoi il attribue la solidité à ce qu'il appelle un souffle (*spiritus*), la justesse de la hardiesse de l'action de penser à (*pensare*), la profondeur à la direction du mouvement (*tendere ad*), car tel est le sens primitif d'esprit, de pensée et d'attention, il n'a qu'un mot à répondre : cela est reçu, je parle ma langue.

Mais s'il emploie de nouvelles *images*, on a droit d'exiger de lui qu'elles soient justes claires, sensibles, et d'accord avec elles-mêmes.

Brumoy dit que la comédie grecque, dans son troisième âge, cessa d'être une mégère et devint un miroir. Quelle analogie y a-t-il entre une mégère et un miroir ?

Il y a des *images* qui, sans être précisément fausses, n'ont pas cette vérité sensible qui doit nous saisir au premier coup d'œil.

L'analogie de l'*image* avec l'idée exige encore plus d'attention que la justesse de l'*image* en elle-même.

Toute *image* suppose une ressemblance, ainsi que toute comparaison; mais la comparaison développe les rapports, l'*image* ne fait que les indiquer. L'*image* qui ne s'applique pas exactement à l'idée qu'elle enveloppe, l'obscurcit au lieu de la rendre sensible.

En observant ces deux règles, savoir, de ne jamais revêtir l'idée que pour l'embellir, et de ne jamais embellir que ce qui en mérite le soin, on évitera la profusion des *images*, ou ne les emploiera qu'à propos.

D'après Longin, on a compris sous le nom d'*images*, tout ce qu'en poésie on appelle *descriptions* et *tableaux*; mais en parlant du coloris du style, on attache à ce mot une idée beaucoup plus précise, et par *image* on entend cette espèce de métaphore qui, pour donner de la couleur à la pensée et rendre un objet sensible s'il ne l'est pas, ou plus sensible s'il ne l'est pas assez, le peint sous des traits qui ne sont pas les siens, mais ceux d'un objet analogue. La *description* diffère du *tableau* en ce que le *tableau* n'a qu'un moment et qu'un lieu fixe. La *description* peut être une suite de *tableaux*, le *tableau* peut être un tissu d'*images*. L'*image* peut elle-même former un *tableau*; mais l'*image* est le voile matériel d'une idée, au lieu que la *description* et le *tableau* ne sont le plus souvent que le miroir de l'objet même.

IMAGE, PORTRAIT, FIGURE, EFFIGIE. L'*effigie* est pour tenir la place de la chose même; l'*image* est pour en représenter simplement l'idée; la *figure* est pour en montrer l'attitude et le dessein; le *portrait* est uniquement pour la ressemblance.

On pend en *effigie* les criminels fugitifs; on peint les *images* des mystères de la religion; on fait des *figures* équestres des rois et des généraux; on grave les *portraits* des hommes illustres.

Effigie et *portrait* ne se disent dans le sens littéral qu'à l'égard des personnes. *Image* et *figure* se disent de toutes sortes de choses.

Portrait se dit dans le sens figuré de cer-

taines descriptions que les orateurs ou les poètes font des personnes, des caractères ou des actions. *Image* se prend aussi dans le même sens; mais le but qu'on se propose dans les *images* poétiques, c'est l'étonnement et la surprise, au lieu que dans la prose, c'est de bien peindre les choses. Il y a pourtant cela de commun, qu'elles tendent à émouvoir dans l'un et dans l'autre genre. Enfin *image* se dit encore au figuré des peintures qui se font dans l'esprit par l'impression des choses qui ont passé par les sens. L'*image* des affronts que l'on reçoit ne s'efface pas sitôt de la mémoire. (*Encyclopédie.*)

IMAGINATION, ENTENDEMENT. Quand je dis affirmation, négation, désir, contentement, ennui, approuver, etc., je ne prononce pas des mots destitués de sens; cependant je ne me représente point ce dont je parle sous une forme corporelle. La puissance que nous avons de penser ainsi s'appelle *entendement*. A la vérité, dans le temps même que l'*entendement* pur s'exerce et s'applique sur ses idées, l'*imagination* présente aussi ses images et ses fantômes; mais bien loin de nous aider par ses soins, elle ne fait que nous retarder et nous troubler. Il faut donc mettre une grande différence entre les idées de l'*entendement* et les fantômes de l'*imagination*. L'*entendement* conçoit avec netteté, mais dans ce que l'*imagination* présente il n'y a, le plus souvent, que confusion. Je comprends fort bien ce que c'est qu'une figure formée de 120 ou de 124 côtés égaux, j'en démontrerai la génération et les propriétés; mais la peinture que l'*imagination* s'en fait n'est point distincte. L'*entendement* détermine tous ces côtés et les compte nettement; l'*imagination* n'oserait l'entreprendre, elle n'en saurait venir à bout. L'*entendement* et l'*imagination* ont l'un et l'autre des idées fort claires d'un triangle, mais celle de l'*imagination* est plus vive et plus frappante, parce qu'elle est accompagnée de sensations. Quant à une figure de cent vingt côtés, celle que l'*imagination* présente est confuse. Lorsque, dans une histoire, on me parle de cinquante bataillons et de cinquante-trois escadrons, ces deux nombres sont très précisément conçus par mon *entendement;* mais l'*imagination* s'embrouille, et ce qu'elle conçoit, elle le représenterait de même, si ce détail était composé d'autres nombres.

Non seulement l'*entendement* se forme des idées précises de ce que l'*imagination* ne présente que très confusément, il en rectifie de plus les contradictions. L'*imagination* ne vous présentera jamais les antipodes que renversés; mais l'*entendement* se convainc qu'un homme n'a point cette situation, dès que ses pieds sont plus près que sa tête du centre de la terre. (*Encyclopédie.*)

IMAGINATION, MÉMOIRE, RÉMINISCENCE. Voici en quoi diffèrent ces trois choses que l'on confond assez ordinairement. La première réveille les perceptions mêmes; la seconde n'en rappelle que les signes et les circonstances; et la dernière fait reconnaître celles qu'on a déjà eues.

Mais pour mieux connaître les bornes posées entre l'*imagination* et la *mémoire*, distinguons les différentes préventions que nous sommes capables d'éprouver, et examinons quelles sont celles que nous pouvons réveiller, et celles dont nous ne pouvons nous rappeler que les signes, quelques circonstances ou quelque idée générale. Les premières donnent de l'exercice à l'*imagination*, et les autres à la *mémoire*.

Les idées d'étendue sont celles que nous réveillons le plus aisément, parce que les sensations d'où nous les tirons sont telles que, tant que nous veillons, il nous est impossible de nous en séparer. Le goût et l'odorat peuvent n'être point affectés; nous pouvons n'entendre aucun son et ne voir aucune couleur; mais il n'y a que le sommeil qui puisse nous enlever les perceptions du toucher. Il faut absolument que notre corps porte sur quelque chose, et que ses parties pèsent les unes sur les autres. De là naît une perception qui nous les représente comme distantes et limitées, et qui, par conséquent, emporte l'idée de quelque étendue.

Or cette idée, nous pouvons la généraliser en la considérant d'une manière indéterminée. Nous pouvons ensuite la modifier et en tirer, par exemple, l'idée d'une ligne droite ou courbe; mais nous ne saurions réveiller exactement la perception de la grandeur d'un corps, parce que nous n'avons point là-dessus d'idée absolue qui puisse nous servir de mesure fixe. Dans ces occasions, l'esprit ne se rappelle que les noms de pied, de toise, etc., avec une idée de grandeur d'autant plus vague, que celle qu'il veut représenter est plus considérable.

Avec le secours de ces premières idées, nous pouvons, en l'absence des objets, nous représenter exactement les figures les plus simples, tels sont des triangles et des carrés; mais que le nombre des côtés s'augmente considérablement, nos efforts deviennent superflus. Si je pense à une figure de 1000 côtés, et à une de 999, ce n'est pas par des

perceptions que je les distingue, ce n'est que par les noms que je leur ai donnés. Il en est de même de toutes les notions complexes; chacun peut remarquer que, quand il veut en faire usage, il ne se retrace que les noms. Pour les idées simples qu'elles renferment, il ne peut les réveiller que l'une après l'autre, et il faut l'attribuer à une opération différente de la *mémoire*.

L'*imagination* s'aide naturellement de tout ce qui peut lui être de quelque secours. Ce sera, par comparaison, avec notre propre figure que nous représenterons celle d'un ami absent, et nous l'imaginerons grand ou petit, parce que nous en mesurerons en quelque sorte la taille avec la nôtre. Mais l'ordre et la symétrie sont principalement ce qui aide l'*imagination*, parce qu'elle y trouve différens points auxquels elle se fixe et auxquels elle rapporte le tout. Quand je songe à un beau visage, les yeux ou d'autres traits qui m'auront le plus frappé s'offriront d'abord, et ce sera relativement à ces premiers traits que les autres viendront prendre place dans mon *imagination*. On imagine donc plus aisément une figure, à proportion qu'elle est plus régulière; on pourrait même dire qu'elle est plus facile à voir, car le premier coup d'œil suffit pour s'en former une idée. Si, au contraire, elle est irrégulière, on n'en viendra à bout qu'après en avoir long-temps considéré les différentes parties.

Quand les objets qui occasionent les sensations de goût, de son, d'odeur, de couleur, de lumière, sont absens, il ne reste point en nous de perception que nous puissions modifier pour en faire quelque chose de semblable à la couleur, à l'odeur et au goût; par exemple d'une orange. Il n'y a point non plus d'ordre de symétrie qui vienne ici au secours de l'*imagination* : les idées ne peuvent donc se renouveler qu'autant qu'on se les a rendues familières. Par cette raison, celles de la lumière et des couleurs peuvent se tracer le plus aisément, ensuite celles des sons. Quant aux odeurs et aux saveurs, on ne réveille que celles pour lesquelles on a un goût plus marqué. Il reste donc bien des perceptions dont on peut se souvenir, et dont cependant on ne se rappelle que les noms. Combien de fois même cela n'a-t-il pas lieu par rapport aux plus familières, où l'on se contente souvent de parler des choses sans les imaginer!

On peut observer différens progrès dans l'*imagination*. Si nous voulons réveiller une perception qui nous est peu familière, telle que le goût d'un fruit dont nous n'avons mangé qu'une fois, nos efforts n'aboutiront ordinairement qu'à causer quelque ébranlement dans les fibres du cerveau et de la bouche; et la perception que nous éprouverons ne ressemblera point au goût de ce fruit; elle serait la même pour un melon, pour une pêche, ou même pour un fruit dont nous n'aurions jamais goûté. On en peut remarquer autant par rapport aux autres sens; mais quand une perception est familière, les fibres du cerveau, accoutumées à fléchir sous l'action des objets, obéissent plus facilement à nos efforts; quelquefois même nos idées se retracent sans que nous y ayons part, et se présentent avec tant de vivacité, que nous y sommes trompés et que nous croyons avoir les objets sous les yeux : c'est ce qui arrive aux fous et à tous les hommes quand ils ont des songes.

Le pouvoir de lier nos idées a ses inconvéniens, comme ses avantages. Pour les faire apercevoir sensiblement, il suppose deux hommes, l'un chez qui les idées n'ont jamais pu se lier; l'autre chez qui elles se lient avec tant de facilité et tant de force, qu'il n'est plus le maître de les séparer. Le premier serait sans *imagination* et sans *mémoire;* il serait absolument incapable de réflexion : ce serait un imbécile. Le second aurait trop de *mémoire* et trop d'*imagination;* il aurait à peine l'exercice de sa réflexion : ce serait un fou. Entre ces deux excès, on pourrait supposer un milieu où le trop d'*imagination* et de *mémoire* ne nuirait pas à la solidité de l'esprit, et où le trop peu ne nuirait pas à ses agrémens. Peut-être ce milieu est-il si difficile que les plus grands génies ne s'y sont encore trouvés qu'à peu près. Selon que les plus grands esprits s'en écartent et tendent vers les extrémités opposées, ils ont des qualités plus ou moins incompatibles, puisqu'elles doivent plus ou moins participer aux extrémités qui s'excluent tout-à-fait. Ainsi ceux qui se rapprochent de l'extrémité où la *mémoire* et l'*imagination* dominent, perdent à proportion des qualités qui rendent un esprit juste, conséquent et méthodique; et ceux qui se rapprochent de l'autre extrémité perdent, dans la même proportion, des qualités qui concourent à l'agrément. Les premiers écrivent avec plus de grâce, les autres avec plus de suite et de profondeur. (Extrait de l'*Encyclopédie*).

IMAGINER, S'IMAGINER. *Imaginer* se prête aux acceptions différentes de penser et concevoir, créer ou inventer, combiner ou conjecturer, estimer ou présumer. *S'imaginer* signifie croire sans raison ou légèrement à ses pensées, à ses imaginations, à ses rêveries; se

persuader ce qu'on *imagine*, s'en faire un préjugé, le mettre bien avant dans son esprit, s'en repaître sans cesse; en un mot, s'y attacher ou y attacher quelque importance.

Nos meilleurs écrivains confondent souvent ensemble *s'imaginer* et se persuader. Je n'en citerai que deux qui paraissent employer indifféremment l'un pour l'autre, dans les mêmes passages. Plusieurs, dit Malebranche, *s'imaginent* bien connaître la nature de leur esprit; plusieurs autres sont persuadés qu'il n'est pas possible d'en rien connaître. On *s'imagine*, dit Pascal, qu'il y a quelque chose de réel et de solide dans les choses mêmes; on se persuade que si l'on avait obtenu cette charge, on se reposerait ensuite avec plaisir, et l'on ne sent pas la nature insatiable de la cupidité. Dans ces deux phrases, l'imagination et la persuasion vont de pair, ou l'une naît de l'autre.

Celui qui *imagine* une chose se la figure; celui qui *se* l'*imagine* se la figure telle qu'il l'*imagine*. Avec une imagination vive, un cerveau tendre, un esprit faible, on *s'imagine* tout ce qu'on *imagine*. Je ne puis *imaginer* un pur athée. Je conçois qu'un sot *s'imagine* l'être. Nous n'*imaginons* rien que d'après les impressions profondes que nous avons reçues. Le fou qui *s'imaginait* que tous les vaisseaux qui entraient dans le port de Pyrée étaient à lui, s'était fort occupé de fortune et de commerce.

Il est, en général, bien plus commode d'*imaginer* que de découvrir les vérités profondes. Il est bien plus commode de *s'imaginer* que de se convaincre.

Les esprits bons et fins *imaginent* toujours quelque chose au-delà de ce qu'ils voient. Les esprits grossiers et superficiels *s'imaginent* au contraire qu'il n'y a rien au-delà de ce qu'ils aperçoivent.

Pour prouver que *s'imaginer* ne signifie autre chose que concevoir ou *imaginer*, lorsqu'il suit un substantif, on rapporte les phrases suivantes : Les esprits mélancoliques sont sujets à *s'imaginer* des choses funestes; on *s'imagine* d'ordinaire les choses tout autrement qu'elles ne sont.

Ces phrases prouvent le contraire. La première signifie non pas seulement que les esprits mélancoliques concoivent ou *imaginent* des choses funestes, mais qu'ils aiment à s'en repaître, à s'en occuper, à s'en pénétrer et qu'ils s'y attachent. Il est sensible qu'*imaginer* affaiblirait la proposition. Quant à la seconde, il est évident que *s'imaginer* signifie se former une fausse idée, s'abuser, prendre ses imaginations pour des réalités. A la vérité on *imagine* ou on *s'imagine* une chose qu'on se figure, puisque c'est là une idée commune; mais l'imagination ou l'image est plus vive ou plus forte dans celui qui *s'imagine* que dans celui qui *imagine*, invente et peut n'être pas persuadé lui-même; celui qui *s'imagine* s'identifie avec son invention, il est persuadé.

IMBÉCILE. V. EXTRAVAGANT.

IMBÉCILE, FOU Il y a une grande différence entre les *imbéciles* et les *fous*. Je croirais fort, dit Locke, que le défaut des *imbéciles* vient de manquer de vivacité, d'activité et de mouvement dans les facultés intellectuelles, par où ils se trouvent privés de l'usage de la raison. Les *fous*, au contraire, semblent être dans l'extrémité opposée; car il ne paraît pas que ces derniers aient perdu la faculté de raisonner; mais il paraît qu'ayant joint mal à propos certaines idées, ils les prennent pour des vérités, et se trompent de la même manière que ceux qui raisonnent juste sur de faux principes. Ainsi vous voyez un *fou* qui, s'imaginant être roi, prétend, par une juste conséquence, être servi, honoré selon sa dignité. D'autres qui ont cru être de verre ont pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher leur corps d'être cassé.

Il y a des degrés de folie, comme il y en a d'imbécillité, l'union déréglée des idées ou le manque d'idées étant moins considérable dans les uns que dans les autres. En un mot, ce qui constitue vraisemblablement la différence entre les *imbéciles* et les *fous*, c'est que les *fous* joignent ensemble des idées mal assorties et extravagantes, sur lesquelles néanmoins ils raisonnent juste; au lieu que les *imbéciles* font très peu ou ne font point de propositions, et ne raisonnent que peu ou point du tout, suivant l'état de leur imbécillité.

IMBÉCILE, IDIOT. *Idiot* se dit de celui en qui un défaut naturel dans les organes qui servent aux opérations de l'entendement est si grand, qu'il est incapable de combiner aucune idée, en sorte que sa condition paraît, à cet égard, plus bornée que celle de la bête. La différence de l'*idiot* et de l'*imbécile* consiste en ce qu'on naît *idiot*, et qu'on devient *imbécile*.

IMBÉCILLITÉ, FAIBLESSE, FOLIE. S'écarter de la raison sans le savoir, parce qu'on est privé d'idées, c'est être imbécile. S'écarter de la raison, le sachant, mais à regret, parce qu'on est esclave d'une passion violente, c'est être faible; mais s'en écarter avec confiance, et dans la ferme persuasion qu'on

la suit, voilà, ce me semble, ce qu'on appelle être fou. Tels sont du moins ces malheureux qu'on enferme, et qui peut-être ne diffèrent du reste des hommes que parce que leurs *folies* sont d'une espèce moins commune, et qu'elles n'entrent point dans l'ordre de la société.

IMITER. V. CONTREFAIRE.

IMITER UN EXEMPLE, SUIVRE UN EXEMPLE. *Imiter une exemple* se dit de celui qui s'efforce de copier une écriture, un dessin. Dans le sens moral, la Grammaire des grammaires ne veut pas qu'on dise *imiter l'exemple* de quelqu'un, de sorte qu'elle condamne cette expression dans les vers suivans de Boileau :

Imite mon *exemple*, et lorsqu'une cabale,
Un flot de vains auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine et de leur mauvais sens ;
Ris du bruit passager de leurs cris impuissans.

Il me semble, au contraire, que *suivre l'exemple* de quelqu'un n'est pas toujours une phrase correcte, et qu'il faut souvent dire *imiter l'exemple* de quelqu'un. On *suit* des conseils, des avis; ils indiquent, ils tracent une route, et on la *suit*. Mais qu'est-ce qu'un exemple? C'est une qualité morale, une action bonne ou mauvaise, considérée comme pouvant être *imitée*. On ne *suit* pas une qualité morale, on ne *suit* pas une action bonne. On dit c'est une action à *imiter*, c'est une action qu'il ne faut pas *imiter;* et non pas c'est une action à *suivre*, c'est une action qu'il ne faut pas *suivre*. Qu'est-ce qu'*imiter?* C'est prendre pour modèle. Or, on ne *suit* pas un modèle, du moins dans le sens dont il est question ici, on tâche de l'*imiter*. Bossuet a dit *imitez* un si bel *exemple*, et laissez-le à vos descendans.

Je ne nie pas cependant qu'on ne puisse dire souvent *suivre l'exemple* de quelqu'un, mais c'est dans les cas où il s'agit de la conduite que l'on tient, des efforts que l'on fait, d'une carrière que l'on parcourt. Je dirai donc, voyez comme votre frère étudie, et *suivez* son *exemple*. Votre ami s'enrichit par son activité et son travail, *suivez* son *exemple*. Un grenadier monta à l'assaut, les autres *suivirent* son *exemple*. Mais lorsque le modèle que l'on propose est complet, lorsqu'il n'y a plus rien à ajouter, on emploie *imiter*. Votre frère s'est avancé par sa docilité, *imitez* son *exemple;* votre ami s'est enrichi par son travail et son économie, *imitez* son *exemple*. On ne *suit* pas *l'exemple* des personnes qui n'existent plus, on l'*imite*. Le modèle est complet, il n'y a plus rien à *suivre;* il s'agit d'*imiter*. On ne dit pas *suivez les exemples* de vos ancêtres, mais *imitez les exemples* de vos ancêtres. (Extrait du *Dictionnaire des difficultés*.)

IMMANQUABLE, INFAILLIBLE. *Immanquable* ne se dit que des choses : un évènement *immanquable;* le succès d'une entreprise bien combinée est *immanquable*. *Infaillible* se dit proprement des personnes, de la science, de l'opinion; un oracle est *infaillible;* la conséquence de deux prémisses évidentes est *infaillible*.

Infaillible, appliqué secondairement aux choses, diffère d'*immanquable* par son idée propre, par un rapport particulier à la science, au jugement porté sur les choses. *Immanquable* désigne la certitude objective, ou que l'objet est en lui-même certain; et *infaillible*, la certitude idéale qu'on a, une science certaine de l'objet. Suivant la disposition et le cours des choses, il y a une sorte de nécessité qu'un évènement *immanquable* arrive; suivant les connaissances et les preuves qu'on a des choses, il est constant et indubitable que l'évènement *infaillible* arrivera.

Un effet est *immanquable* qui dépend d'une cause nécessaire; une prédiction est *infaillible* qui procède d'une science certaine. Le lever du soleil est *immanquable*, c'est l'ordre de la nature; une règle d'arithmétique est *infaillible*, elle est fondée sur l'évidence.

Toutes les conditions d'un succès *immanquable* étant remplies, s'il manque, l'ordre naturel des choses est dérangé, et c'est un cas extraordinaire. Tous les motifs de croire un succès *infaillible* étant supposés, si l'évènement vous trompe, vous vous étiez trompé dans vos calculs, et c'est une erreur démontrée.

Lorsque vous me dites qu'un effet est *infaillible*, c'est votre jugement que vous m'apprenez sur le rapport des moyens avec la fin. Si vous me dites qu'il est *immanquable*, c'est la réalité de ce rapport nécessaire que vous me présentez sans l'appuyer de votre croyance. Vous croyez quelquefois une affaire *infaillible*, qu'elle n'est rien moins qu'*immanquable*. Vous trouviez que le gain d'un bon procès était *infaillible*, et l'évènement vous apprend qu'il n'était pas *immanquable*. Aussi dans les cas où ces mots peuvent être employés indifféremment, *immanquable*, portant sur la nature ou sur l'ordre naturel des choses, dit-il quelque chose de plus fort on de plus affirmatif qu'*infaillible*, dans lequel il entre toujours de l'opinion, et par-là quelque incertitude, lorsque l'un et l'autre terme ne sont pas pris à toute rigueur.

Ces deux adjectifs terminés en *ble*, et les adjectifs du même ordre en *ible*, *able*, *ble*, se prennent tantôt dans un sens strict, tantôt dans un sens relâché. De là il résulte de continuelles équivoques. *Ble* indique ce qui peut être, la puissance, la possibilité; et dans la composition d'un mot négatif, ce qui ne peut pas être, l'impuissance ou l'impossibilité. Mais dans le style trop commun de l'exagération, on dira qu'une affaire qui doit réussir est *infaillible* ou *immanquable*, quoiqu'il puisse très bien arriver qu'elle ne réussisse pas. De même on dit qu'une chose est impossible, lorsque le succès n'en est pas vraisemblable, quoiqu'il soit possible; d'où la nécessité de distinguer, dans le langage rigoureux de la science, divers genres d'impossibilité. Une chose nuisible est une chose qui peut nuire; mais comment distinguer celle qui nuit en effet? Un pur esprit est réellement invisible, et nous disons également qu'un homme est invisible, pour indiquer qu'il ne se montre pas, ou qu'il se montre rarement: le langage devient donc nécessairement obscur par la pauvreté de la langue. Dès qu'on est réduit à charger un mot d'une acception qu'il n'a pas naturellement, le lecteur est d'abord suspendu entre le sens que ce mot a naturellement, et celui qu'on lui attribue. Ce double emploi nuit tout à la fois à la clarté et à l'énergie. Quand on voudra se faire une langue juste et philosophique, on s'attachera aux ressources qu'elle offre elle-même, pour distinguer par les modifications usitées des mots, les modifications particulières de l'idée générale ou commune. Ainsi, par exemple, *ible*, *able*, expriment ce qui peut être ou se faire; et *ile*, *ale*, *il*, *al*, ce qui est, ce qui se fait. Facile signifie ce qui se fait, ce qui peut se faire sans peine; faisable, ce qui peut se faire avec du travail; nuisile aurait de même distingué ce qui nuit de la chose nuisible ou qui peut ou doit nuire. Fusile signifie proprement ce qui se fond, et fusible et qui peut se fondre. Invisile aurait ainsi distingué ce qu'on ne voit pas, de l'invisible qu'on ne peut pas voir. (Extrait de Roubaud.)

IMMINENT, INSTANT, PRESSANT, URGENT. *Instant*, qui ne s'arrête pas, qui insiste vivement, qui poursuit ardemment. *Pressant*, participe de presser, mettre près à près ou tout contre. *Urgent*, qui étreint, ou serre très étroitement, pique vivement, pousse violemment, contraint durement, du latin *urgere*. *Imminent*, du latin *imminere*, menacer de près, être prêt à tomber dessus, pendre sur, être tout contre.

Instant ne se dit que des prières, des demandes, des sollicitations, des poursuites qu'on fait avec continuité, avec persévérance, pour obtenir ce qu'on désire. *Pressant* se dit de tout ce qui ne souffre point de délai, ou de ce qui ne laisse point de relâche, des personnes et des choses qui nous portent à l'action, ou qui veulent une prompte exécution. *Urgent* se dit de certaines choses qui nous aiguillonnent et nous travaillent toujours plus fortement, jusqu'à nous plonger dans la peine, dans la souffrance, dans le malheur, si nous n'y avons bientôt pourvu.

Ainsi les sollicitations *instantes* tendent à ravir, par une ardente persévérance et par une sorte de violence douce, notre consentement ou à déterminer notre volonté en faveur d'un objet à l'égard duquel nous n'étions pas bien disposés. Les considérations *pressantes* nous poussent avec une forte impulsion à faire ou à faire au plus vite ce que nous ne ferions pas, ou ce que nous négligerions de faire, soit pour notre intérêt, soit pour un intérêt étranger. Les causes *urgentes* nous portent, avec une force majeure et violente, à les satisfaire, ou à sortir de l'état dans lequel elles nous tourmentent, si nous ne voulons aggraver le mal. Les dangers *imminens* nous avertissent, par leurs menaces, de ramasser nos forces pour nous dérober aussitôt à un mal très prochain, sous peine d'en être tout à l'heure frappés.

Éminent signifie toujours grand, plus grand que les autres, élevé, qui surpasse; c'est un terme de comparaison. Il y a donc des cas où l'on pourrait absolument dire, un péril éminent, mais dans le sens d'un grand péril; car éminent se prend aussi dans le sens propre: on dit lieu éminent. Mais il ne faut pas le dire par la raison qu'on a confondu éminent avec *imminent*, et qu'il ne faut pas donner lieu de les confondre. Tous ceux qui savent la langue disent péril *imminent* et non éminent, lorsqu'il s'agit d'un péril présent ou très pressant, très prochain. (Beauzée.)

IMMOLER, SACRIFIER. L'idée commune de ces mots est de consacrer une chose à la divinité.

Sacrifier est le genre, *immoler* est l'espèce.

Sacrifier une chose, c'est s'en dépouiller pour la consacrer à la divinité, la dévouer de manière qu'elle soit perdue ou transformée.

Immoler, c'est consacrer à la divinité par un sacrifice sanglant, égorger une victime sur l'autel.

Il y a différentes sortes de sacrifices; l'*immolation* est le plus grand de tous.

On *sacrifie* toutes sortes d'objets, on n'*immole* que des victimes, des êtres animés. L'objet *sacrifié* est voué à la divinité, l'objet *immolé* est détruit à l'honneur de la divinité. Le sacrifice a généralement pour but d'honorer; l'immolation a pour but particulier d'appaiser.

Au figuré et dans un sens profane, ces deux mots offrent les mêmes différences. On *sacrifie* tous les genres d'objets ou de choses auxquelles on renonce volontairement, dont on se dépouille, qu'on abandonne pour quelque autre intérêt, ou pour l'intérêt d'un autre; on *immole* des objets animés ou des êtres personnifiés que l'on traite comme des victimes, que l'on dépouille de ce qu'ils ont de plus précieux, que l'on voue à la mort, à l'anathème, au malheur, etc. L'idée de *sacrifier* est plus vague et plus étendue; celle d'*immoler* plus forte et plus restreinte.

Le poids du *sacrifice* tombe quelquefois tout entier sur celui qui le fait; mais l'action d'*immoler* pèse toujours sur la victime qu'on *immole*. Quand vous *sacrifiez* vos prétentions, vos droits, votre fortune, vous seul en souffrez; si vous *immolez* votre ennemi à votre vengeance, le mal est pour votre victime.

Sacrifier n'exprime qu'un renoncement de votre part; *immoler* exprime la destruction et la dégradation.

On *sacrifie* des choses inanimées comme des objets animés; on n'*immole* que des objets animés ou du moins des êtres moraux et métaphysiques personnifiés dans le discours. Un père qui a *sacrifié* son bien à ses enfans l'a abandonné, s'en est privé pour eux. *Immoler* la justice à la vengeance : la justice est ici un être moral, métaphysique et personnifié.

IMMORTEL. V. Continuel.

IMMUNITÉ. V. Exemption.

IMPERFECTION. V. Défaut.

IMPÉRIEUX. V. Absolu.

IMPERTINENT, INSOLENT, SOT, FAT. Le *sot* est celui qui croit fermement et qui prétend même avoir tout l'esprit et le jugement qu'il n'a pas, ou du moins qui croit et prétend être doué d'esprit et de jugement autant qu'il en est dépourvu.

Le *fat* est une espèce de *sot* vain et maniéré qui, par son ton, son air, son assurance, sa hardiesse, sa suffisance, affecte beaucoup plus d'esprit ou de mérite qu'il n'en a, et qui n'en a que pour imposer à des sots, tel est son genre de sottise.

L'*impertinent* n'a que des rapports éloignés avec le *sot*. Le *fat* est bien plus près de lui. L'*impertinent*, dit La Bruyère, est un *fat* outré. Le *fat* lasse, ennuie, dégoûte, rebute; l'*impertinent* rebute, aigrit, irrite, offense; il commence où l'autre finit. Le *fat* est entre l'*impertinent* et le *sot*, il est composé de l'un et de l'autre. Le *sot* est embarrassé de sa personne; le *fat* a l'air libre et assuré; l'*impertinent* passe à l'effronterie; le mérite a de la pudeur.

On a senti que ces remarques ne déterminaient point assez le caractère de l'*impertinent;* on a donc dit que l'*impertinent* est une espèce de *fat* enté sur la grossièreté; qu'avec la vanité et le dédain, il pèche contre la politesse et la bienséance; que ses propos sont sans égard, sans considération, sans respect; qu'il confond l'honnête liberté avec une familiarité excessive, qu'il parle et agit avec une hardiesse insolente. Il résulte de là que le propre de l'*impertinent* est de manquer aux autres. Sa hardiesse insolente à manquer aux autres ne l'assimile-t-elle pas à l'*insolent ?* En quoi les termes d'*impertinent* et d'*insolent* diffèrent-ils, soit qu'ils s'appliquent aux personnes, soit qu'ils servent à qualifier les actions? C'est ce que nous allons examiner.

Impertinent, qui ne convient pas, ce qu'il n'appartient pas, ou celui à qui il n'appartient pas de faire, ce qui ne tient point au sujet. Ce mot vient de la racine qui désigne l'action de tenir, contenir, renfermer; d'où *pertinere*, appartenir, concerner, regarder, convenir, se rapporter à. Nous ne donnons point ordinairement à ce mot toute l'étendue qu'il a naturellement. L'usage est de qualifier d'*impertinent* ce qui, en heurtant les bienséances, les convenances, les égards établis, choque les personnes. Quelquefois c'est ce qui choque le sens commun. Au palais et en logique, on appelle quelquefois *impertinent* ce qui n'appartient pas à la question, ce qui n'y a point de rapport, selon le sens primitif du mot.

Insolent, à la lettre, ce qui n'est pas accoutumé, ce qui n'est pas d'usage, ce dont on n'a pas d'habitude, du latin *soleo*, avoir coutume, faire à l'ordinaire, aller par le chemin battu; nous disions autrefois *souloir*. Le sens propre de ce mot, nous l'exprimons ordinairement par celui d'extraordinaire; il est mieux rendu par celui d'inaccoutumé, qui est vraiment le mot propre; car extraordinaire présente une trop grande idée avec un grand mouvement de surprise. On dit encore au palais *insolite*, et ce mot était bon; mais il ne se dit plus que d'un acte, d'une procédure, d'un jugement contraire à l'usage et aux règles. *Insolent* n'est qu'un mot de blâme qui annonce

une hardiesse vaine et injurieuse, telle qu'on en voit peu d'exemples, tout à la fois humiliante et offensante, outrageante même.

L'*impertinent* manque avec impudence aux égards qu'il convient d'avoir; l'*insolent* manque avec arrogance au respect qu'il doit porter. L'*impertinent* vous choque; l'*insolent* vous insulte.

Quelquefois l'*impertinent* ne fait que mépriser les règles de bienséance; il ne vous en veut pas, à vous. Toujours l'*insolent* affecte de dédaigner les personnes; c'est à vous qu'il en veut.

Celui qui manque d'usage ou qui agit sans réflexion, commet une sorte d'impertinence, sans le savoir, sans le vouloir. Celui qui se permet une insolence, sait bien ce qu'il fait, et veut le faire.

Il y a des *impertinences* qu'on ne daigne pas relever; mais il n'y a pas une insolence dont on ne soit au moins révolté.

L'*impertinent* est ridicule et insurportable; l'*insolent* est odieux et punissable. On fuit, on chasse l'*impertinent;* on repousse, ou bannit l'*insolent.*

Les airs de la fatuité, de la prétention, sont *impertinens;* les airs de hauteur, de dédain, sont *insolens.*

Les gens qui ne veulent pas se connaître et qui exigent beaucoup, sont sujets à trouver des *impertinens*, comme ils disent. Les gens qui sont accoutumés à abuser impunément de leur élévation ou de leur pouvoir, sont exposés à trouver de même des *insolens.*

Un petit mérite avec beaucoup de vanité, devient assez *impertinent.* La bonne fortune avec un peu d'orgeil rend *insolent.*

Il y a une considération capable, ce me semble, de corriger l'impertinence; c'est que les licences prises par l'*impertinent* annoncent la grossièreté, la rusticité, la mauvaise éducation, l'habitude de la mauvaise compagnie, et un assez bon fond de sottisse. Il y a une autre considération capable peut-être de guérir de l'insolence, c'est que la hauteur extravagante se rencontre également chez les valets, chez les gueux, chez les parvenus et autres *insolens* de même acabit. (Extrait de Roubaud.)

IMPÉTUEUX. V. Fougueux.

IMPIE, INCRÉDULE, IRRÉLIGIEUX. Ces trois mots désignent dans chaque religion des personnes qui méprisent ou outragent la divinité qu'on y adore ou le culte qu'on y professe, qui n'ont aucun respect pour les dogmes qu'on y enseigne, qui refusent d'y donner leur croyance ou de s'y soumettre.

Les véritables *impies* sont ceux qui, croyant à un Dieu, sont assez insensés pour l'outrager. Mais le Juif qui ne croit qu'à un seul Dieu sans division de personnes, le calviniste qui se moque de la présence réelle de Jésus dans l'Eucharistie, le mahométan qui ne croit rien de ce qu'enseigne la religion chrétienne, ne sont ni *impies*, ni *incrédules*, ni *irréligieux* dans la religion qu'ils professent; ils ne passent pour tels que dans les autres religions dont ils n'admettent ni les cultes ni les croyances.

Dans chaque religion, on appelle *impie* celui qui méprise et brave l'objet du culte public; *incrédule*, celui qui ne veut pas croire ce qu'elle donne pour des vérités; *irréligieux*, celui qui ne se soumet point au culte reçu.

IMPIÉTÉ, INCONVICTION, INCRÉDULITÉ. L'*impie* parle avec mépris de ce qu'il croit au fond de son cœur. L'*incrédule* nie sur une première vue de son esprit, la vérité de ce qu'il n'a point examiné, et de ce qu'il ne veut point se donner la peine d'examiner sérieusement, parce que, frappé de l'absurdité apparente des choses qu'on lui assure, il ne les juge pas dignes d'un examen réfléchi. L'inconvaincu a examiné, et sur la comparaison de la chose et des preuves, il a cru voir que la certitude qui résultait des preuves que la chose était comme on la lui disait, ne contrebalançait pas le penchant qu'il avait à croire, sur les circonstances de la chose même ou sur des expériences réitérées, ou qu'elle n'était point du tout, ou qu'elle était autrement qu'on ne la lui racontait.

IMPITOYABLE, IMPLACABLE, INEXORABLE, INFLEXIBLE. Une persévérance invincible dans des sentimens de dureté, d'insensibilité, de sévérité envers les autres, est l'idée commune de ces quatre mots.

Celui qui est *impitoyable* ne se laisse toucher ou attendrir par aucun sentiment de pitié; celui qui est *implacable* ne se laisse appaiser par aucune considération; celui qui est *inexorable* ne cède point aux prieres; celui qui est *inflexible* ne se laisse fléchir d'aucune manière.

La férocité de l'humeur et l'insensibilité du cœur rendent *impitoyable;* la violence de la colère ou la profondeur du ressentiment rendent *implacable;* la sévérité de la justice et la jalouse obstination du pouvoir rendent *inexorable;* toutes ces mauvaises qualités réunies dans le même homme, le rendent *inflexible.*

C'est en vain que vous tâchez d'attendrir l'homme *impitoyable*, son cœur est fermé à la pitié. C'est en vain que vous vous excusez auprès de l'homme *implacable*, et que vous offrez de réparer vos torts ou vos offenses; il persiste dans sa colère et son ressentiment.

C'est en vain que vous priez un homme *inexorable*, il est insensible à la prière. C'est en vain que vous tâchez d'adoucir la rigueur de l'homme *inflexible*, elle résiste à tous vos efforts.

L'homme *inflexible* semble comprendre les trois autres qualités. Il est *inflexible* parce qu'il est *impitoyable*, parce qu'il est *inexorable*. Il ne le serait plus s'il n'avait pas l'une de ces mauvaises qualités; il serait flexible par la bonne qualité opposée à la mauvaise qui lui manquerait. Qui dit un homme *inflexible* dit donc en même temps, un homme *impitoyable*, *implacable* et *inexorable*; ce sont les différentes causes de l'inflexibilité; les différens aspects sous lesquels on la considère, qui fait que l'on emploie les trois autres mots.

IMPLACABLE. V. Impitoyable.

IMPLIQUÉ. V. Compliqué.

IMPOLI. V. Grossier.

IMPORTANT. V. Arrogant.

IMPORTUN. V. Facheux.

IMPOSITION. V. Contribution.

IMPOT. V. Contribution.

IMPRÉCATION. V. Exécration.

IMPRÉVU, INATTENDU, INESPÉRÉ, INOPINÉ. *Imprévu*, ce qui arrive sans que nous l'ayons prévu; *inattendu*, ce qui arrive sans que nous nous y soyons attendus. *Inespéré*, ce qui arrive sans que nous l'ayons espéré; *inopiné*, ce qui arrive sans que nous ayons pu l'imaginer ou y songer.

Imprévu, regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre prévoyance; tels sont les évènemens intéressans qui surviennent dans nos affaires, dans nos entreprises, dans notre fortune, dans notre santé. Nous tâchons de les prévoir pour nous précautionner, nous prémunir, nous régler, nous conduire. Au milieu de notre course, un obstacle *imprévu* nous arrête.

Inattendu regarde les choses qui forment l'objet particulier de notre attente; tels sont les évènemens ordinaires qui doivent naturellement arriver, qui sont dans l'ordre commun, auxquels nous sommes plus ou moins préparés. La visite d'une personne avec qui vous n'êtes pas en relation de société ou d'affaires, est *inattendue*.

Inespéré regarde les choses qui forment l'objet de nos espérances, et par conséquent de nos désirs; tels sont les évènemens agréables qui nous délivrent d'une peine, qui nous procurent un plaisir, qui contribuent à notre satisfaction: nous les désirons, nous y croyons. Une faveur long-temps sollicitée en vain, est *inespérée*.

Inopiné regarde les choses qui font la sujet de notre surprise; tels sont les évènemens extraordinaires qui surpassent notre conception, contrarient nos idées, ne nous tombent pas dans l'esprit, et qui arrivent à l'improviste: nous n'y songions pas, et nous avons peine à y croire. La chute d'un bâtiment neuf est *inopinée*.

Tout est *imprévu* pour qui ne s'occupe de rien. Tout est *inattendu* pour qui ne compte sur rien. Tout est *inespéré* pour qui n'oserait se flatter de rien. Tout est *inopiné* pour qui ne sait rien. (Roubaud.)

IMPRIMER. V. Empreindre.

IMPROUVER. V. Désapprouver.

IMPROBATION. V. Animadversion.

IMPRUDENT, MALAVISÉ. Ces deux mots ont rapport à la manière dont on a vu, examiné les choses que l'on doit dire ou faire, et au résultat de cet examen.

Celui qui, avant de dire ou de faire une chose, examine attentivement s'il doit la dire ou la faire, peut se tromper sur le résultat de son examen; s'il ne se trompe pas, il est bien avisé; s'il se trompe, il est *malavisé*.

Celui qui, avant de dire ou de faire une chose, n'examine pas attentivement s'il doit la dire ou la faire, mais la dit ou la fait au hasard des inconvéniens qui peuvent en résulter, et sans en avoir pesé les conséquences, est *imprudent*.

Celui qui, après avoir cherché les moyens de réussir dans une affaire, a préféré ceux qui ne pouvaient pas le conduire au succès, a été *malavisé*; celui qui entreprend une affaire, sans avoir pris des renseignemens certains sur les personnes avec lesquelles il s'engage, et sans avoir examiné sérieusement les diverses chances auxquelles l'affaire est sujette, est *imprudent*.

Le *malavisé* ne manque pas de prudence, il manque de jugement et de discernement; il a voulu voir et connaître, mais il a mal vu, mal connu; il a pris une fausse idée de la chose.

L'*imprudent* manque de prudence; il se livre au hasard des événemens, et s'expose volontairement au danger.

Un homme a été bien *malavisé*, quand les moyens qu'il a pris pour faire réussir une affaire, sont précisément ceux qui l'ont fait manquer; un homme a été bien *imprudent*, quand il s'est engagé dans une affaire sans en prévoir les dangers.

Le *malavisé* avance toujours avec confiance,

jusqu'à ce que les obstacles détruisent les espérances; il combine l'enchaînement de ses moyens, il se croit sûr de la justesse de ses combinaisons; il ne peut s'en prendre qu'à la fausseté de ses vues et de son jugement.

L'*imprudent* marche avec une égale confiance, jusqu'à ce qu'il soit désabusé par des événemens qu'il n'a point prévus. Il ne peut s'en prendre qu'à sa légèreté, à son manque de prévoyance, à son imprudence.

Le *malavisé* peut ne point avoir de reproche à se faire, sinon d'avoir eu trop de confiance dans ses propres lumières, et de n'avoir pas consulté des gens plus éclairés que lui; car on ne se donne pas du jugement. L'*imprudent* a lieu de se reprocher sa légèreté, sa négligence, son insouciance; car on est maître d'examiner les choses avec attention, et de ne pas s'exposer imprudemment au danger.

IMPUDENT. V. Effronté.

IMPUDICITÉ, LASCIVETÉ, LUBRICITÉ. Un excès dans le désir ou la jouissance des plaisirs sensuels de l'amour, est l'idée commune de ces trois termes.

L'*impudicité* est un vice contraire à la pudicité, à la modération, à la réserve que prescrivent les lois de l'honnêteté dans les plaisirs sensuels de l'amour. Non contente de ceux qui lui offre la nature, elle en cherche avec ardeur de nouveaux et d'extraordinaires. C'est un dérèglement de l'imagination, un désir sans cesse renaissant qui se multiplie de mille manières diverses et ne peut jamais être assouvi. Il ne se dit que des hommes et des femmes, parce que parmi les animaux l'homme est la seule espèce qui puisse outrepasser les bornes que la nature a mises à l'union sensuelle des sexes.

La *lasciveté* est une forte inclination aux plaisirs sensuels de l'amour, causée par la vivacité du tempérament, et qui se manifeste par des mouvemens extérieurs. Elle se dit des hommes et des animaux, parce qu'elle est produite par la même cause chez les uns et chez les autres.

La *lubricité* est un penchant violent et presque irrésistible d'un sexe vers l'autre, causé par l'irritabilité et l'éréthisme fréquent des parties de la génération.

L'*impudicité* est dans l'imagination; la *lasciveté* dans la fermentation de toutes les parties du corps; la *lubricité* dans l'impulsion violente des organes sexuels.

L'impudique blesse l'honnêteté et les mœurs; il est d'autant plus coupable que ses dérèglemens prennent leur source dans sa volonté. Le lascif a de la peine à résister à l'impétuosité de ses sens. Le lubrique est poussé comme malgré lui; et il est disposé à se laisser entraîner. L'*impudicité* est un vice; la *lasciveté* et la *lubricité* sont des défauts.

La *lubricité* est presque aussi irrésistible chez les hommes que chez les animaux, avec cette différence que chez les hommes, la honte et les convenances morales en font souvent cacher les effets, et que chez l'animal, ils se montrent sans aucune retenue.

Ce qui dénote l'*impudicité*, la *lasciveté*, la *lubricité*, comme les regards, les gestes, les postures; ce qui excite ces penchans, comme des vers, des livres, des tableaux, tout cela s'appelle impudique, lascif, lubrique.

IMPUTER. V. Attribuer.

INACTION. V. Désœuvrement.

INADVERTANCE, INATTENTION. Selon la valeur propre des mots, l'*inadvertance* désigne le défaut ou la faute de n'avoir pas tourné ou porté ses regards sur un objet, de manière qu'on n'a pu traiter la chose comme elle l'exigeait; et l'*inattention*, le défaut ou la faute de n'avoir pas tendu et fixé sa pensée sur un objet, de manière à pouvoir traiter la chose comme on le devait. Vous voyez une personne, et vous n'attendez pas à savoir les devoirs que vous devez observer à son égard; si vous la heurtez c'est une *inattention;* vous n'apercevez, pas cette personne et vous n'êtes pas averti de l'attention que vous devez y faire: si vous la choquez, c'est une *inadvertance*.

Dans l'*inadvertance*, vous n'avez pas pris garde, mais vous n'étiez point averti; dans l'*inattention*, vous étiez averti de prendre garde, et vous ne l'avez pas fait. Dans le premier cas vous auriez pu éviter la faute; dans le second vous l'auriez dû. L'*inadvertance* est un accident involontaire, l'*inattention* est une négligence répréhensible; cependant l'*inadvertance* si vous avez pu et dû la prévenir, est un tort, comme l'*inattention*. Il y aura un défaut de prévoyance dans l'*inadvertance*, il y a dans l'*inattention* un défaut de soin.

Un homme abstrait, absorbé dans ses abstractions, est sujet à de grandes *inadvertances;* il ne voit ni n'entend. Un homme distrait, emporté par ses distractions, est sujet à de grandes *inattentions;* il voit sans remarquer, il entend sans distinguer.

Les gens vifs tombent dans des *inadvertances;* ils vont à leur but sans regarder autour d'eux. Les esprits légers tombent dans des

inattentions ; ils sont à peine tournés vers un objet qu'ils en regardent un autre.

Avec de fréquentes *inadvertances*, vous passerez pour étourdi dans la société ; avec de fréquentes *inattentions*, vous passerez pour impoli. (Extrait de Roubaud.)

INAPTITUDE, INCAPACITÉ, INHABILETÉ, INSUFFISANCE. Ces quatre mots ont rapport à quatre espèces de causes différentes qui empêchent de faire, d'exécuter une chose.

L'*inaptitude* est le défaut d'*aptitude* à quelque chose, c'est-à-dire le défaut des dispositions naturelles et particulières pour faire une chose, pour être employé à une chose.

L'*incapacité* est le défaut de capacité, c'est-à-dire le défaut qui fait qu'on ne peut saisir, contenir un objet, le concevoir, le comprendre, l'exécuter.

L'*inhabileté* est le défaut d'habileté, c'est-à-dire le manque des connaissances et de l'intelligence nécessaires pour bien faire, pour bien exécuter une chose.

L'*insuffisance*, est l'infériorité des forces ou du pouvoir nécessaire pour réussir à faire une chose.

L'*inaptitude* exclut les dispositions; l'*incapacité*, les facultés ; l'*inhabileté*, l'adresse et les talens ; l'*insuffisance*, le pouvoir entier.

INATTENDU. V. Imprévu.

INATTENTION. V. Inadvertance.

INCAPACITÉ. V. Inaptitude.

INCENDIE. V. Embrasement.

INCERTAIN. V. Douteux.

INCERTITUDE. V. Doute.

INCITER. V. Animer, Aiguillonner.

INCLINATION. V. Affection.

INCLINATION. V. Amitié, Amour.

INCLINATION, PENCHANT, APPÉTIT, PASSION VIOLENTE, INSTINCT. Les *inclinations* diffèrent des *appétits* que la nature a établis dans tous les hommes, tels que la faim et la soif, lesquels *appétits* ne tendent qu'à notre conservation et cessent lorsqu'on a satisfait ses besoins corporels; au lieu que les *inclinations* ont pour objet le bonheur de l'ame, qui a sa source dans les sensations agréables, et dans la continuité de ces sensations. Les *inclinations* diffèrent aussi des *passions* qui consistent dans des affections violentes, actuelles et habituelles ; car les *inclinations* existent avant même que nous ayons été affectés par les sensations ou perceptions qui nous les rendent agréables ou désagréables. Les *inclinations* diffèrent de l'*instinct* qui tient lieu dans les animaux de connaissance ; d'expérience, de raisonnement et d'art, pour leur utilité et leur conservation.

L'*inclination* diffère du *penchant*. Elle s'acquiert, le *penchant* est inné. Le *penchant* est violent, l'*inclination* est douce. On suit son *inclination*. Le *penchant* entraîne. Ils se prennent l'un et l'autre en bonne et en mauvaise part. On a des *penchans* honnêtes et des *inclinations* droites, des *inclinations* perverses et des *penchans* honteux.

INCLINATION, PENCHANT, PENTE, PROPENSION. Au propre, le *penchant* est une direction qui porte la chose vers le bas; la *pente* est un abaissement progressif qui mène la chose du haut en bas ; la *propension* est une tendance naturelle de la chose vers un terme qui l'attire puissamment ; l'*inclination* est une impression qui fait plier ou courber la chose d'un côté.

Nous disons au propre le *penchant* d'une montagne, d'une colline, et la *pente* d'une montagne, d'une rivière.

Le *penchant* est un point quelconque d'inclinaison ou d'abaissement avec opposition au sommet. La *pente* comprend tous les points du penchant, ou les divers degrés d'inclinaison sur la surface du plan incliné. Vous êtes sur le *penchant* de la montagne, quand vous la descendez ; vous suivez, vous graduez, vous mesurez la *pente* ou l'étendue de son abaissement: nous disons proprement la *pente* et non le *penchant* d'une rivière, parce que la rivière a une inclinaison prolongée et progressive, tandis qu'elle n'a pas un sommet. *Propension* est un terme métaphysique qui désigne une sorte de force interne par laquelle un objet gravite ou tend en bas. Ainsi les corps graves ont une *propension* naturelle vers le bas ou leur centre. *Inclination* ne se dit guère dans un sens physique, que quand il s'agit de courber son corps ou sa tête, ou de pencher doucement un autre corps, comme quand on verse par inclination. Hors de là, et s'il est question de lignes et de plans, on dit l'inclinaison. L'inclinaison de l'axe de la terre.

Le *penchant* et la *pente* ne figurent guère dans la métaphysique; il n'en est pas de même de la *propension* et sur-tout de l'*inclination*. L'*inclination* est une impression reçue qui nous porte vers certaines choses. Les *inclinations* des esprits, nous dit-on, sont au monde spirituel ce qu'est le mouvement au monde matériel. Elles sont aussi nécessaires aux esprits que le mouvement l'est à la matière. Ainsi nous avons de l'*inclination* pour le bonheur, pour la conservation de notre être, etc.; nous avons de l'*inclination* pour les sciences, pour les armes, etc. ; ce sont là nos mobiles. Quand une *inclination* est si forte et si puissante que l'ame est dans un état violent si l'

ne se réunit à son objet, comme un corps s'il n'est pas dans son centre, c'est une *propension*. En métaphysique, l'*inclination* devient *propension*, comme en morale elle devient *penchant* par un accroissement de force et d'énergie. Il résulte de là que le mot *inclination* est souvent employé abstraction faite de toute moralité; mais ce n'est pas une raison pour dire, comme l'abbé Girard, qu'on donne ordinairement à l'*inclination* un objet honnête, comme quand on parle d'*inclination* pour les arts; au lieu qu'on suppose au *penchant* un objet plus sensuel et quelquefois même honteux, comme quand on parle du *penchant* pour le libertinage; ce qui est faux.

En morale, le *penchant* marque une forte impulsion; la *pente*, une situation glissante; la *propension*, un puissant attrait; l'*inclination*, une sorte de goût ou une disposition favorable.

Le *penchant*, plus ou moins fort, fait sortir l'ame de son équilibre et de son indifférence par des mouvemens indélibérés qui la portent vers un objet. On y cède par faiblesse, on y résiste par une force qui nous pousse en sens contraire ou vers un autre objet. La *pente*, plus ou moins rapide, fait perdre l'équilibre; elle entraîne, on l'on ne se retient qu'avec beaucoup d'efforts. La *propension*, plus ou moins grande ou violente, emporte l'ame séduite par la promesse du repos, du bonheur, d'une grande satisfaction, ou si abandonne, on ne la combat qu'à regret et avec de puissans secours. L'*inclination*, plus ou moins agréable et flatteuse, inspire le désir qui sollicite la poursuite d'un objet; on la suit, ou on la contrarie; et voilà pourquoi ce mot se prend pour affection, attachement, amour.

Il est faux que l'*inclination* doive plus à l'éducation, et le *penchant* au tempérament. Nous avons des *inclinations* et des *penchans* et naturels et contractés, et les uns ou les autres sont bons ou mauvais, vertueux ou vicieux, honnêtes ou dépravés. Nous naissons même plutôt avec des *inclinations* qu'avec des *penchans*. Nous avons des *inclinations* naturelles, même indestructibles, telle que l'*inclination* vers notre bien-être. Sans les *inclinations* naturelles, nous ne serions qu'apathie et inertie. Les *inclinations* deviennent des *penchans*, les *penchans* deviennent des passions. Les *penchans* dominent, et, habituellement appliqués au même objet, produisent la *pente*. La *propension* tient ou semble tenir de notre constitution; c'est la nature ou une seconde nature; telle est la *propension* de la nature corrompue vers le mal.

Les *inclinations* forment une espèce d'instinct ou de sympathie; les *penchans* forment les passions et les mœurs; la *propension* forme la manière d'être, le genre de vie; la *pente* forme les habitudes et un état passif.

Nous avons des *inclinations* et des *penchans* divers, contraires même, et tout à la fois. On ne dira pas que nous avons des *pentes* ou des *propensions*; mais on dira une *pente*, une *propension* particulière. La *pente* occupe tant de place qu'elle ne laisse guère lieu qu'à des *penchans*; la *propension* a tant de force qu'elle ne souffre pas de *penchans* capables de la contrebalancer. La *pente* nous renverse pour ainsi dire, la *propension* nous domine. Le mot *pente* s'applique particulièrement aux choses, et il indique une suite ou une intimité de rapports, qui naturellement nous entraîne d'un degré à l'autre, ou d'une chose à une autre. Ainsi l'on est sur la *pente* du vice. La *pente* est rapide d'un crime à l'autre; on ne s'arrête guère sur la *pente* du mal.

INCOMPRÉHENSIBLE, INCONCEVABLE. *Incompréhensible*, qui ne peut être compris. Lorsqu'une proposition ne peut être comprise, c'est ou la faute de l'objet, ou la faute des mots. Dans le premier cas, il n'y a point de ressource; dans le second, il faut se faire expliquer les mots; si les mots sont bien expliqués, il y a contradiction entre les idées, la proposition n'est point *incompréhensible*, elle est fausse; s'il n'y a ni convenance ni disconvenance dans les idées, la proposition n'est point *incompréhensible*, elle est vide de sens. Il y a deux grands principes qu'il ne faut point perdre de vue, c'est qu'il n'y a rien dans l'entendement qui n'y soit venu par la voie des sens, et qui par conséquent ne doive, en sortant de l'entendement, retrouver des objets sensibles pour se rattacher. Voilà en philosophie le moyen de reconnaître les mots vides d'idées. Prenez un mot, prenez-le pour abstrait; décomposez-le, décomposez-le encore, et il se résoudra en dernier lieu en une représentation sensible. C'est qu'il n'y a en nous que des représentations sensibles, et des mots particuliers qui les désignent, ou des mots généraux qui les rassemblent sous une même classe, et qui indiquent que toutes ces représentations sensibles, quelque diverses qu'elles soient, ont cependant une qualité commune.

Inconcevable se dit d'une manière absolue ou d'une manière relative. Dans le premier sens il est synonyme d'*incompréhensible*. Dans le second, on a égard au cours ordinaire des choses, et c'est sous ce point de vue qu'on dit d'une chose qu'elle est *incompréhensible* ou *inconcevable*. Exemple. Si un homme fait

une action qui le déshonore, qui renverse sa fortune, qui soit contraire à ses penchans, en un mot dans laquelle on n'aperçoive rien qui ait pu l'annoncer ou la faire prévoir, on dit qu'elle est *inconcevable*.

INCOMPRÉHENSIBLE, INCONCEVABLE, ININTELLIGIBLE. Ces trois termes indiquent également ce qui n'est pas à la portée de l'intelligence humaine, mais ils l'indiquent avec des nuances différentes.

Ce qui est *incompréhensible* ne peut être compris. Un jugement est *incompréhensible*, quand on ne peut pas apercevoir la liaison des idées qu'il présente. Un raisonnement est *incompréhensible*, quand on ne peut pas apercevoir la liaison des propositions qu'il contient Un fait est *incompréhensible*, quand on ne peut pas apercevoir la liaison de l'effet avec une cause.

Ce qui est *inconcevable* ne peut être conçu par l'esprit humain, c'est-à-dire que l'esprit humain ne peut se faire une idée claire de l'ordre qui y existe, du dessein qui l'a produit, des effets qui en résultent, et des rapports de ses différentes parties.

Inconcevable se dit d'une manière absolue ou d'une manière relative. Quand on l'emploie d'une manière absolue, on veut dire que la chose est *inconcevable* en elle-même. Quand on l'emploie d'une manière relative, on a égard au cours ordinaire des choses, et c'est dans ce sens qu'on dit d'une chose qu'elle est *inconcevable*. On dit aussi dans le même sens qu'une chose est *incompréhensible;* par exemple, si un homme fait une action qui le déshonore, qui renverse sa fortune, qui soit contraire à ses penchans, en un mot dans laquelle on n'aperçoive rien qui ait pu l'annoncer ou la faire prévoir, cette action n'est ni *inconcevable*, ni *incompréhensible* en elle-même; mais elle est *inconcevable* ou *incompréhensible* relativement au cours ordinaire des choses.

Inconcevable est aussi une expression d'exagération, comme nous en avons une infinité d'autres qui ont perdu toute leur énergie par l'application qu'on en a fait dans des circonstances puériles et communes. Ainsi nous disons d'un poète qu'il a une peine ou une facilité *inconcevable* à faire des vers.

Ce qui est *inintelligible* a particulièrement rapport à l'expression Ce mot se dit d'une énonciation tellement confuse, tellement équivoque et obscure, qu'on ne peut saisir ni la valeur des termes, ni leurs véritables rapports.

Beauzée dit que ce qui est *inintelligible* est vicieux, qu'il faut l'éviter, et il a raison; que ce qui est *inconcevable* est surprenant, qu'il faut s'en défier, et il a raison encore; mais il ajoute que ce qui est *incompréhensible* est sublime, qu'il faut le respecter; et il nous semble qu'il ne s'exprime pas ici avec assez d'exactitude. De ce qu'une chose ne peut pas être comprise il ne suit pas qu'elle soit sublime. Le mal moral est *incompréhensible*, et on ne peut pas dire pour cela qu'il soit sublime.

Les choses *incompréhensibles* ne doivent pas non plus être respectées indistinctement, car l'incompréhensibilité ne marquant que l'impossibilité d'être compris, et par conséquent qu'obscurité et ténèbres par rapport à nous, l'obscurité et les ténèbres ne peuvent pas être des motifs de respect.

L'incompréhensibilité tombe souvent sur des choses que les hommes nous présentent et qu'ils nous donnent pour certaines et pour vraies, quoiqu'elles soient *incompréhensibles*. On ne peut pas dire que ces choses *incompréhensibles* soient respectables, car alors il faudrait respecter également et les mystères de l'Alcoran et ceux de la religion chétienne.

INCONCEVABLE. V. Incompréhensible.

INCONSÉQUENCE, INCONSÉQUENT. Il y a une *inconséquence* dans les idées, dans les discours et dans les actions. Si un homme conclut de ce qu'il pense ou de ce qu'il énonce, le contraire de ce qu'il devrait faire, il est *inconséquent* dans son discours et dans ses idées. S'il tient une conduite contraire à celle qu'il a déjà tenue ou contraire à ses intérêts, il est *inconséquent* dans ses actions. Il y a encore une troisième *inconséquence*, c'est celle des pensées et des actions, et c'est la plus commune. Il y a mille fois plus d'*inconséquences* dans la vie que dans les jugemens. Il ne faut cependant pas dire d'un homme qui tremble dans les ténèbres et qui ne croit point aux revenans, qu'il soit *inconséquent*. Sa frayeur n'est pas libre. C'est un mouvement habituel dans ses organes qu'il ne peut empêcher, et contre lequel sa raison réclame inutilement. (*Encyclopédie.*)

INCONSTANT. V. Faible.

INCONSTANT. V. Changeant.

INCRÉDULE. V. Impie.

INCROYABLE, PARADOXE. On se sert d'*incroyable* en fait d'évènemens, et de *paradoxe* en fait d'opinions. On raconte des choses *incroyables*, on propose des *paradoxes*.

Le peuple et les enfans ne trouvent rien d'*incroyable*, lorsque ce sont leurs maîtres qui parlent. Une proposition nouvelle, quoique vraie, risque d'être traitée de *paradoxe*, tandis qu'une vieille opinion, quoique extravagante, conserve tout son crédit. (Girard.

Digitized by Google

INCULPATION. V. Accusation.

INCULPER. V. Accuser.

UNE TERRE INCULTE, UN HOMME INCULTE. *Inculte* ne peut se joindre qu'à des mots qui ont une analogie étroite avec la culture, c'est-à-dire avec la préparation nécessaire pour produire, ou pour bien produire. *Une terre inculte*, *une vigne inculte*, qui n'est pas disposée, préparée pour produire. Mais quoiqu'on dise cultiver une fleur, et la culture des fleurs, on ne dit pas une fleur inculte, parce qu'on ne dispose pas, qu'on ne prépare pas une fleur pour produire une fleur. De même on ne dit pas *un homme inculte*, parce qu'on ne cultive pas un homme dans le sens de préparation à produire, parce que l'idée d'homme est trop éloignée de l'idée du mot culture pris en ce sens. Mais on dit un esprit inculte, un talent inculte, parce qu'on prépare l'esprit, le talent à produire, et qu'il y a une analogie étroite entre ces mots et celui de culture pris dans le sens de préparation.

INCURABLE, INGUÉRISSABLE. *Incurable*, qui n'est pas susceptible d'être guéri par les secours de l'art.

Inguérissable, qui n'est susceptible d'être guéri d'aucune manière.

Les maladies *incurables* sont celles qui résistent à tous les secours de l'art; les maladies *inguérisables* sont celles qui ne peuvent être guéries par aucune espèce de moyen.

Ces deux mots ne diffèrent que par le point de vue sous lequel on considère la guérison. La cure lorsqu'elle est terminée avec succès amène la guérison. La guérison est la fin d'une cure heureuse. On peut donc dire également qu'une maladie est *incurable* ou *inguérissable*, soit lorsqu'aucune cure ne peut en procurer la guérison, soit lorsque la guérison ne peut être obtenue ni par les secours de l'art, ni par les forces de la nature. Dans le premier cas seulement, on ne considère que les secours de l'art; et dans le second, on considère tous les moyens possibles.

Incurable a plus de rapport au mal, à la maladie qui ne peuvent être guéris par les secours de l'art; *inguérissable* en a davantage à la santé qui ne peut être rétablie par aucun secours.

Je ne voudrais pas dire, comme Roubaud, qu'on dit plutôt d'un mal qu'il est *incurable*, et d'une maladie qu'elle est *inguérissable*. Le mal comme la maladie attaque la santé; et il est *inguérissable*, lorsqu'il résiste à toute espèce de secours. Un mal et une maladie sont *incurables* et *inguérissables*; *incurables*, si on les considère comme ne pouvant céder aux secours de l'art; *inguérissables*, si on les considère comme des états dans lesquels la santé ne peut être rétablie. L'usage confirme mon opinion. On dit également une maladie *inguérissable* et un mal *inguérissable*; une maladie *incurable* et un mal *incurable*.

INCURSION, IRRUPTION. Ces deux termes indiquent l'action de troupes qui entrent dans un pays ennemi. Ils diffèrent par la manière et le dessein.

Incursion, du latin *incurrere*, courir dans, courir sur, signifie l'entrée brusque de troupes ennemies dans une contrée par des endroits qui ne présentent point d'obstacles, dans le dessein de la parcourir pour la ravager et y faire du butin.

Irruption, du latin *irrumpere*, entrer avec violence en forçant les obstacles. Entrée subite et violente de l'ennemi dans une contrée, dans le dessein de s'en rendre le maître ou de la dévaster.

L'*incursion* suppose le dessein de piller un pays et d'en remporter du butin, et non celui de s'y établir. Les Barbares qui détruisirent l'empire romain commencèrent par y faire des *incursions* qu'ils renouvelèrent souvent. Lorsqu'on leur opposa des barrières, ils y firent des *irruptions*, en renversant ces barrières, et dans le dessein de s'y établir.

L'*incursion* est brusque et passagère; elle se fait sans beaucoup d'obstacles, ou même sans obstacle. L'*irruption* est violente et soutenue; elle renverse les obstacles, se répand dans la contrée pour s'y soutenir le plus longtemps qu'il est possible.

INDÉCIS, IRRÉSOLU. La décision est un acte de l'esprit; la résolution est un acte de la volonté.

Un homme *indécis* est celui qui, après avoir examiné deux opinions contraires, ne sait à laquelle donner son assentiment; un homme *irrésolu* est celui qui, ayant à choisir entre deux partis, ne détermine point sa volonté à prendre l'un ou l'autre.

L'indécision tient à la spéculation; l'irrésolution à la pratique.

L'*indécis* voit un poids égal à toutes les raisons, il ne conclut rien; l'*irrésolu* voit un avantage et un danger égal à toutes les déterminations, et il n'en prend aucune. On est *irrésolu* sur ce qu'on doit faire, et *indécis* sur ce qu'on doit conclure. Dans le premier cas, on craint et on délibère; dans le second, on doute et on examine.

On est quelquefois très décidé sur la bonté d'un parti, sans être résolu à le suivre, parce que les raisons qui ont opéré la décision ne sont pas les mêmes qui opèrent la résolution;

et par la même raison, on est quelquefois résolu à suivre un parti sans être décidé sur sa bonté. La décision a rapport à la chose en elle-même; la résolution a rapport aux chances que peut courir celui qui la prend. L'*irrésolu* hésite plutôt sur ce qu'il fera; l'*indécis* sur ce qu'il doit faire.

Une ame faible, craintive, pusillanime, indolente, sans énergie, sera *irrésolue;* un esprit faible, timide, lent, léger, dépourvu de lumières, dénué de sagacité, sera *indécis.*

L'*irrésolu* n'est pas fait pour des professions dans lesquelles on est fréquemment obligé de se porter tacitement à l'action, comme dans le métier de la guerre. L'*indécis* n'est pas propre à réussir dans tout ce qui demande que l'on fasse sur-le-champ des combinaisons rapides, et que l'on juge sur le coup d'œil ou sur de simples probabilités, comme dans les jeux de commerce.

INDÉFINI, INFINI. Il y a cette différence entre *infini* et *indéfini*, que dans l'idée d'*infini* on fait abstraction de toute borne, et que dans celle d'*indéfini* on fait abstraction de telle ou telle borne en particulier. La ligne *infinie* est celle qu'on suppose n'avoir point de bornes; la ligne *indéfinie*, celle qu'on suppose se terminer où l'on voudra sans que sa longueur, ni par conséquent ses bornes, soient fixées.

INDÉLÉBILE, INEFFAÇABLE. *Ineffaçable* est un mot purement français formé du verbe *effacer*, changer la face, altérer les formes, défigurer les traits, rendre méconnaissable. *Indélébile* est un mot purement latin, du verbe *delere*, renverser de fond en comble, ruiner, perdre tout-à-fait, détruire entièrement. Les théologiens, qui parlent si souvent latin en français, on dit un caractère *indélébile.*

Ineffaçable désigne donc proprement l'apparence de la chose empreinte sur une autre. Lorsque cette apparence doit toujours être sensible, la chose est *ineffaçable. Indélébile* désigne proprement la ténacité d'une chose adhérente à une autre. Lorsque cette adhérence est indestructible, la chose est *indélébile.*

Ainsi la forme est vraiment *ineffaçable* et la matière *indélébile.* Rien ne fera disparaître aux yeux la marque, l'empreinte *ineffaçable*, rien n'enlèvera de dessus un corps enduit la matière *indélébile* qui le couvre. L'écriture sera donc *ineffaçable* et l'encre *indélébile.* Quoique l'encre soit *indélébile*, l'écriture ne sera pas *ineffaçable*, vous pouvez encore altérer et rayer les mots.

INDEMNISER. V. DÉDOMMAGER.

INDÉPENDANT, LIBRE. Un homme *libre* est celui qui, n'étant asservi par aucune contrainte, ni empêché par aucun obstacle, peut faire ou ne pas faire ce qu'il veut.

Un homme *indépendant* est celui qui, n'ayant aucune liaison, aucun rapport de dépendance ou de sujétion avec les autres, peut vouloir ou ne pas vouloir faire une chose. La liberté tombe sur les actions, l'indépendance sur les volontés.

La liberté consiste dans la puissance pleine et entière d'user des facultés de son ame et de son corps; l'indépendance consiste dans le dégagement de tout lien, de toute sujétion extérieure qui puisse influer sur cet usage et y porter obstacle.

La liberté donne la puissance entière; la dépendance la restreint, ou fournit des motifs pour la restreindre. Un homme est *libre* de dépenser ou de ne pas dépenser tout son bien; mais s'il est retenu par la crainte du blâme, des reproches de ses parens ou de ses amis, il n'est pas *indépendant* parce qu'il a des rapports extérieurs qui influent sur l'exercice de sa liberté. Un homme est *libre* de faire ou de ne pas faire une mauvaise action, mais il n'est pas *indépendant* des lois qui la lui défendent.

Un peuple *libre* est celui qui peut faire tout ce qu'il veut, en se conformant aux lois qu'il s'est données; il est dans la dépendance de ces lois; il est donc *libre* sans être véritablement *indépendant.*

Un peuple *indépendant* est celui qui n'a aucun lien, aucun engagement extérieur qui le gêne dans l'exercice de sa liberté intérieure.

En politique et en morale, point de liberté sans dépendance; et c'est même la dépendance qui, en mettant des bornes à la liberté, en fixe l'étendue et en assure la jouissance.

Quand on dit qu'un homme est *indépendant*, on ne le considère que sous un point de vue particulier. Par exemple, on dit qu'un homme est *indépendant* lorsqu'il n'est plus soumis à aucune autorité, à aucune sujétion naturelle ou sociale; lorsqu'il n'a ni père, ni mère, ni parens, ni tuteur qui puissent le gêner dans ses actions; mais on ne peut pas dire, dans un sens général, qu'il est *indépendant.* Il est *indépendant* sous le rapport qu'on envisage; mais il est dépendant sous une multitude d'autres rapports. Il n'y a de véritablement *indépendant* que l'Être-Suprême; tous les autres êtres sont naturellement dépendans les uns des autres.

On dit un esprit *libre*, et on entend par là un esprit qui n'est pas forcé à s'occuper de certaines idées plutôt que d'autres; on dit un esprit *indépendant*, pour dire un esprit qui

se dirige par ses propres lumières, et qui repousse toutes les influences étrangères. En ce sens, on peut dire qu'un esprit est *libre* et *indépendant*, et sa liberté peut exister sans dépendance.

On appelle caractère *indépendant* un caractère qui supporte avec peine la dépendance, et est toujours près d'en briser les liens.

INDICIBLE, INEFFABLE, INÉNARRABLE, INEXPRIMABLE. *Ineffable*, de *fari*, proférer; *inénarrable*, de *narrare*, narrer, racouter; *indicible*, de *dicere*, dire, mettre au jour; *inexprimable*, d'*exprimere*, exprimer, représenter fidèlement par la parole.

Ainsi on ne peut proférer le mot, parler de la chose qui est *ineffable;* on se tait, on ne peut racouter les faits, rapporter dans toutes leurs circonstances les choses qui sont *inénarrables;* on les indique à peine. On ne peut dire, mettre dans tout son jour ce qui est *indicible;* on le fait entendre. On ne peut exprimer, peindre au naturel ce qui est *inexprimable;* on ne fait que l'affaiblir.

À l'égard des choses *ineffables*, il nous manque l'intelligence des choses ou la liberté d'en parler. À l'égard des choses *inénarrables*, il nous manque la faculté de les concevoir ou bien de les expliquer et de les développer entièrement. À l'égard des choses *indicibles*, il nous manque des idées nettes et des paroles convenables. À l'égard des choses *inexprimables*, il nous manque la force des couleurs ou la suffisance du discours.

C'est le mystère qui rend la chose *ineffable;* c'est le merveilleux qui rend la chose *inénarrable;* c'est le charme secret qui rend la chose *indicible;* c'est la force ou l'intensité qui rend la chose *inexprimable*.

Les attributs de Dieu, les mystères de la religion, les grâces divines, les secrets de la Providence, etc., sont *ineffables;* nous ne les comprenons pas, nous ne les pénétrons pas, nous en parlons mal.

Les grandeurs et la gloire de la divinité, les merveilles de la nature, les prodiges de la création, les ravissemens de la béatitude, les voies miraculeuses de la Providence, tous ces objets élevés au-dessus de l'esprit et du langage humain, sont *inénarrables*. Saint Paul, ravi au troisième ciel, y voit des choses *inénarrables*.

Les sentimens et les sensations, leur douceur et leur charme, les délices et les voluptés, l'attrait et la suavité de la grâce, le je ne sais quoi que l'on sent si bien sans pouvoir en démêler la vertu, c'est ce qu'on qualifie d'*indicible*. On dit un plaisir, une satisfaction, une joie *indicibles;* on sent tout cela, mais on ne peut pas dire, définir, expliquer ce que c'est.

Tout ce qui est au-dessus de l'expression; tout ce qui est si fort, si extraordinaire que la langue ou le discours ne peut le rendre sans l'affaiblir, tout cela est *inexprimable*.

Ineffable et *inénarrable* sont du style religieux; ils seraient bons dans tous les genres de sublime. *Indicible* est un mot de conversation, il faut l'y laisser; mais on pouvait l'étendre à tout ce qui ne peut ou ne doit pas être dit. *Inexprimable* est usité dans tous les styles, et devrait favoriser *exprimable*. (Roubaud.)

INDIFFÉRENCE. V. Apathie.

INDIFFÉRENCE, INSENSIBILITÉ. Ces deux termes ont rapport à l'ame. Leur idée commune est de la représenter comme n'étant point émue par l'impression des objets extérieurs qui semblent destinés à l'émouvoir.

L'*indifférence* est un état tranquille dans lequel l'ame, placée vis-à-vis d'un objet, ne le désire ni ne s'en éloigne, et n'est pas plus affectée par sa jouissance qu'elle ne le serait par sa privation.

Si cet état est l'effet d'un tempérament froid; s'il est causé par la grossièreté des organes, par l'épaississement du sang, par la pesanteur de l'imagination, c'est ce qu'on appelle *indifférence* naturelle, dans laquelle l'ame est purement passive. Ce n'est pas celle dont nous nous occupons ici. Nous entendons par *indifférence* l'*indifférence* philosophique, produite par la raison qui, ayant trouvé de la douceur dans la tranquillité de l'ame qui ne s'affecte vivement d'aucun objet, et un malaise et une agitation désagréable dans toutes les affections vives, reste dans cette tranquillité et méprise tout ce qui pourrait l'en tirer.

Par *insensibilité*, nous n'entendons point l'absence totale du sentiment dans l'homme. Cette sorte d'*insensibilité* est impossible; car il est essentiel à un être animé d'avoir du sentiment. L'*insensibilité* ne peut être le partage que d'une partie du cœur. L'homme n'est jamais insensible pour ce qui le touche; mais il l'est souvent pour ce qui regarde les autres; et c'est dans ce sens que nous prenons ici le mot d'*insensibilité*.

D'après cette explication, qui nous semble donner une idée juste de la signification des termes, nous disons que l'*indifférence* est l'ouvrage de l'esprit, et l'*insensibilité* une suite de la dépravation du cœur.

L'*indifférence* chasse du cœur les mouvemens impétueux, les désirs fantastiques, les

inclinations aveugles. L'*insensibilité* en ferme l'entrée à l'amitié, à la reconnaissance, à tous les sentimens qui lient les hommes les uns avec les autres.

L'*indifférence* n'a pour but que la tranquillité de l'ame; elle n'exclut pas la sensibilité; mais elle l'empêche de troubler cette tranquillité.

L'*indifférence* détruit les passions de l'homme, et ne laisse subsister d'autre empire dans l'ame que celui de la raison. L'*insensibilité* détruit l'homme lui-même, et en fait un être sauvage qui a rompu les liens qui l'attachaient au reste de l'univers.

Lorsque l'*indifférence* est excessive, c'est-à-dire lorsqu'elle est dépourvue de toute sensibilité, elle dégénère en *insensibilité*. Ainsi, un homme sensible aux infortunes de sa famille, de ses amis, fait tout ce qui dépend de lui pour prévenir ou réparer leurs maux. Mais s'il a conservé son *indifférence* philosophique, il le fait sans que son ame en soit troublée. Son *indifférence* ne tombe pas sur les choses, mais sur la manière dont il les voit. S'il était maître d'empêcher le malheur, il le ferait; mais il n'est pas plus troublé du bonheur que du malheur, parce qu'il sait que l'un, aussi bien que l'autre, est dans le cours ordinaire de la nature.

L'homme insensible, au contraire, est endurci sur les maux de ses semblables; il néglige de les soulager, il ne les empêcherait pas s'il le pouvait; il n'y fait aucune attention : ils sont pour lui comme s'ils n'étaient pas. L'*indifférence* fait des sages; l'*insensibilité* fait des monstres.

INDIFFÉRENT. V. Faible.

INDIGENCE. V. Besoin.

INDIGENT. V. Gueux.

INDIGNÉ, OUTRÉ. Ces deux mots indiquent également un sentiment vif et défavorable contre quelqu'un, causé par une offense excessive, ou par une conduite très coupable.

Outré suppose, dans celui qui éprouve ce sentiment, une offense très vive, qui a tellement surmonté toute espèce de modération, d'indulgence, de patience, que le ressentiment en est très profond, et ne peut être appaisé par l'effet de ces vertus.

Indigné suppose un sentiment de colère et de mépris qui provient d'une action ou d'une conduite contraire aux sentimens de la probité, de l'humanité, de l'honneur.

On est *outré* de l'excès de l'offense; on est *indigné* des moyens. Un ennemi m'a fait une cruelle offense, j'en suis *outré*, j'en garde le ressentiment dans le fond de mon ame. Un homme que je croyais mon ami, et que j'avais comblé de bienfaits, m'a trahi; il a employé pour me nuire la ruse et la perfidie; je suis *outré* du mal qu'il m'a fait, je suis *indigné* des moyens qu'il a employés pour le faire.

C'est l'excès de la méchanceté qui outre, c'est l'excès de la perversité qui indigne.

Nous ne sommes *outrés* que de ce qui nous regarde personnellement; nous sommes aussi *indignés* de ce qui arrive aux autres.

INDIQUER. V. Désigner.

INDIRECT, OBLIQUE. Ces mots sont considérés ici au figuré. *Oblique* se prend toujours en mauvaise part; *indirect* ne se prend ni en bonne ni en mauvaise part. Parvenir à un emploi par des voies *indirectes* n'est pas y parvenir par des voies *obliques* et illicites.

INDOLENCE, INDIFFÉRENCE. L'*indolence* est une privation de sensibilité morale. L'homme indolent n'est touché ni de la gloire, ni de la réputation, ni de la fortune, ni des nœuds du sang, ni de l'amitié, ni de l'amour, ni des arts, ni de la nature; il jouit de son repos qu'il aime, et c'est ce qui le distingue de l'indifférent, qui peut avoir de l'inquiétude, de l'ennui.

INDOLENT. V. Fainéant.

INDOLENT, MOU. Un homme *mou* ne soutient pas ses entreprises; un *indolent* ne veut rien entreprendre. Le premier manque de courage et de fermeté; on l'arrête, on le tourne, ou l'intimide, et on le fait changer aisément. Le second manque de volonté et d'émulation; on ne peut le piquer ni le rendre sensible.

L'homme *mou* ne vaut rien à la tête d'un parti; l'homme *indolent* n'est pas propre à le former. (Girard.)

INDUIRE. V. Conclure.

INDUIRE À, INDUIRE EN. *Induire*, conduire doucement, faire aller à, mettre dans. On *induit à* faire et on *induit à* une chose; mais on dit quelquefois *induire en*, *induire en* tentation, *induire en* erreur. L'usage général est pour *induire à* une chose, au mal, au crime. On ne dirait pas *induire en* mal, *en* crime; mais les uns disent *induire en* erreur, et les autres *induire à* erreur.

Induire en, c'est faire aller dans, faire tomber dans; *induire à*, c'est faire aller à ou vers, ou mettre seulement sur la voie.

Induire quelqu'un *en* tentation, c'est le mettre dans l'état, à l'épreuve de la tenta-

tion, le tenter, le faire tenter; *induire* quelqu'un au mal, c'est l'engager à mal faire, le mettre dans la disposition de faire le mal. La préposition *en* exprime l'état où l'on est, et la préposition *à* le but où l'on tend. *Induire en* est la façon de parler la plus naturelle, puisque *in* signifie *en*. *Induire à*, suivi d'un substantif, est une manière de parler elliptique, car c'est proprement *induire à* faire. Entre ces deux locutions, il y a, ce me semble, la même différence qu'entre conduire dans et conduire à. On conduit dans le lieu où l'on est; on conduit au lieu où l'on veut aller.

Pourquoi ne dirait-on pas également, mais dans des cas différens, *induire en* erreur, comme on l'a toujours fait, et *induire à* erreur, comme l'ont affecté plusieurs personnes? Ces expressions n'ont pas le même sens, l'une et l'autre a sa place distincte. À proprement parler, vous trompez celui que vous *induisez en* erreur, en lui faisant adopter une chose fausse; vous faites que celui-là se trompe, que vous *induisez à* erreur, en lui suggérant des idées avec lesquelles il se trompera, s'il les suit. Dans le second cas, vous êtes une cause éloignée de l'erreur, vous êtes la cause immédiate. Dans le premier, un principe mal entendu vous *induit à* erreur; car vous êtes dans l'erreur dès que vous l'entendez mal. Une vérité imparfaitement connue vous *induit en* erreur; car si elle ne vous trompe pas, puisque c'est une vérité, par là même que vous la connaissez mal, elle vous expose à vous tromper vous-même.

On peut *induire en* erreur en étant de bonne foi; mais, à coup sûr, ce n'est pas sans dessein que le méchant vous *induit à* erreur. (Roubaud.)

INDUSTRIE, SAVOIR-FAIRE. L'*industrie* est un tour ou une adresse de la conduite; le *savoir-faire* est un avantage d'art ou de talent.

Dans la nécessité, la ressource de l'*industrie* est plus prompte; celle du *savoir-faire* est plus sûre.

On nomme chevaliers d'*industrie* ceux qui, sans biens, sans emploi, sans métier, vivent néanmoins dans le monde d'une façon honnête, quoique aux dépens d'autrui. Il y a dans tous les états un *savoir-faire* qui en augmente les profits et les honneurs, et qui s'acquiert plus par pénétration que par maximes. (Girard.)

INDULGENT, BENIN, DOUX, HUMAIN. *Indulgent* annonce cette disposition de l'ame qui nous fait supporter les défauts d'autrui, et ouvrir les yeux sur leurs bonnes qualités plutôt que sur leurs vices. *Doux* exprime un naturel social et plein d'aménité. *Humain* dénote cette sensibilité qui compatit aux maux d'autrui. *Benin* marque cette bonté naturelle qui porte à faire du bien. Dans ce sens, on dit un prince *benin*; mais ce mot devient ironique, lorsqu'on l'applique aux particuliers. Un mari *benin* est un homme qui a une indulgence mal placée.

INDUSTRIE, GÉNIE, GOUT. *Industrie*, dans un sens métaphysique, est une faculté de l'ame dont l'objet roule sur les productions et les opérations mécaniques qui sont le fruit de l'invention, et non pas simplement de l'imitation, de l'adresse et de la routine, comme dans les ouvrages ordinaires des artisans. Quoique l'*industrie* soit fille de l'invention, elle diffère du *goût* et du *génie*. Le sentiment exquis des beautés et des défauts dans les arts constitue le *goût*; la vivacité des sentimens, la grandeur et la force de l'imagination, l'activité de la conception, font le *génie*. L'imagination tranquille et étendue, la pénétration aisée, la conception prompte, donnent l'*industrie*. Ceux qui sont fort industrieux n'ont pas toujours un *goût* sûr ni un *génie* élevé. Je dis plus, des *génies* ordinaires, des *génies* peu propres à rechercher, à découvrir, à saisir des idées abstraites, peuvent avoir beaucoup d'*industrie*. Ces trois facultés ne portent pas sur le même objet. Le *goût* discerne les choses qui doivent exciter des sensations agréables. Le *génie*, par ses productions admirables, fournit des sensations piquantes et imprévues; mais ces sortes de sensations, que font naître le *génie* et le *goût*, ne sont point l'objet de l'*industrie*. Elle ne tend qu'à découvrir, à expliquer, à représenter les opérations mécaniques de la nature, à trouver des machines ou à en inventer de curieuses et d'intéressantes par le merveilleux qu'elles présentent à l'esprit.

Les facultés du *goût*, du *génie* et de l'*industrie*, exigent aussi divers genres de science pour en perfectionner l'exercice. Le *goût* se fortifie par l'habitude, par les réflexions, par l'esprit philosophique, par le commerce des gens de *goût*. Quoique le *génie* soit un pur don de la nature, il s'étend par la connaissance des sujets qu'il peut peindre, des beautés dont il peut les embellir, des caractères, des passions qu'il veut exprimer; tout ce qui excite le mouvement des esprits favorise, provoque et échauffe le *génie*. L'*industrie* doit être dirigée par la science des propriétés de la matière, des lois des mouvemens simples et composés, des facilités ou des diffi-

cultés que les corps qui agissent les uns sur les autres peuvent apporter dans la communication de ces mouvemens. L'*industrie* est l'ouvrage d'un *goût* particulier décidé pour la mécanique, et quelquefois de l'étude et du temps. (*Encyclopédie.*)

INDUSTRIEUX. V. Adroit.

INÉBRANLABLE. V. Constant.

INEFFABLE. V. Indicible.

INEFFECTIF, INEFFICACE. Ce qui est *ineffectif* n'est par suivi de l'effet qu'il avait seulement annoncé, indiqué; ce qui est *inefficace* n'est point suivi de l'effet auquel il avait concouru.

Ce qui est *ineffectif* ne contient point en soi les causes qui peuvent produire ou concourir à produire l'effet qu'il avait annoncé ou indiqué; il est étranger à ces causes. Ce qui est *inefficace* contient en soi les causes qui sont propres à produire ou à concourir à produire l'effet; mais ces causes ne sont pas suivies de l'effet, ou parce qu'elles sont trop faibles, ou parce qu'elles sont contrariées par quelques causes opposées.

Des promesses, des paroles, des prédictions, des signes sont *ineffectifs*, lorsque l'effet qu'ils avaient annoncé n'a pas lieu; mais on ne peut pas dire qu'ils soient *inefficaces*, parce qu'ils ne contiennent point en eux des causes propres à produire l'effet.

Les choses *ineffectives* ne sont liées avec l'effet que d'une manière idéale et abstraite. Les choses *inefficaces* sont liées avec l'effet d'une manière réelle et positive; mais le sont plus ou moins, ce qui les rend sujettes à manquer.

Lorsqu'une prédiction est *ineffective*, le manque de succès ne vient d'aucune cause qui soit en elle, mais des causes étrangères qui sans son concours ont opéré d'une manière contraire. Lorsqu'un remède est *inefficace*, le manque de succès vient de ce qui est en lui, de la faiblesse ou de l'insuffisance des causes qui tendaient à l'efficacité.

Tout ce qui n'est que dans l'idée, comme les projets, les desseins, etc., peut être *ineffectif*; ce qui contient des causes quelconques de l'évènement, peut être *inefficace*, c'est-à-dire que ces causes peuvent ne point avoir leur effet.

Une velléité qui se borne à un désir fugitif, et qui n'a point de puissance, est *ineffective*; une volonté qui se réduit en acte, mais qui échoue, est *inefficace*.

INEFFICACE. V. Ineffectif.

INÉGALITÉ. V. Différence.

INÉNARRABLE. V. Indicible.

INESPÉRÉ. V. Inattendu.

INEXORABLE. V. Impitoyable.

INEXPRIMABLE. V. Indicible.

INFAILLIBLE. V. Immanquable.

INFAMANT. V. Diffamant.

INFAMIE, IGNOMINIE, OPPROBRE. Selon la force des termes, l'*infamie* ôte la réputation, flétrit l'honneur; l'*ignominie* souille le nom, donne un vilain renom; l'*opprobre* assujettit aux reproches, soumet aux outrages. C'est le jugement qui frappe d'*infamie*; c'est l'opinion d'une profonde humiliation attachée aux supplices ou aux peines des crimes bas, qui fait l'*ignominie*. C'est l'abondance de l'*infamie* et de l'*ignominie* versée, pour ainsi dire, à pleines mains qui consomme l'*opprobre*.

Chez les Germains, les traîtres et les transfuges étaient pendus à des arbres; les lâches étaient plongés dans le fond d'un bourbier. Cette diversité de supplice, dit Tacite, est fondée, sur ce que la peine doit exposer au jour les grands crimes, et ensevelir les crimes honteux. La première de ces idées se rapporte fort bien à l'*infamie*, et la seconde à l'*ignominie*. L'*opprobre* renferme ce qu'il y a de plus honteux et de plus humiliant dans l'une et dans l'autre.

C'est l'*ignominie* proprement dite qui se répand sur la famille d'un coupable, car c'est elle qui répand la honte sur le nom. Il y a sans doute une *infamie* à périr par la main du bourreau; mais la décollation, par là qu'elle n'est pas censée ignominieuse, ne fait point rejaillir la honte sur la famille. Les accessoires aggravans d'un supplice ignominieux vont jusqu'à l'*opprobre*.

Dans les dictionnaires, l'*infamie* est la perte de l'honneur, de la réputation, ou du moins une flétrissure notable à l'honneur, à la réputation, soit par l'exécution des lois, soit par l'opinion publique. L'*ignominie* est un grand déshonneur, une grande honte, une chose qui dégrade, un affront qui vous perd d'honneur. L'*opprobre* est le dernier degré de honte et d'infamie attaché aux actions qui méritent le mépris et l'aversion publique; ou bien une injure grève, un traitement humiliant qui expose à la dérision, aux avanies du public.

Les idées de honte et de blâme sont communes à ces termes; l'*infamie* aggrave ces idées par celles de décri, de flétrissure, de déshonneur; l'*ignominie* par celles d'humiliation, d'avilissement, de turpitude; l'*opprobre*, par

celles de rebut, de scandale, d'anathème. L'*infamie* est attachée à certains genres de profession ou d'actions; un homme qui a des sentimens et de l'honneur ne s'y livrera pas. L'*ignomie* se répand sur une lâche abjection; celui qui a le sentiment de sa dignité et de son état n'y tombe point ou ne s'y livre point. L'*oppr bre* poursuit le personnage indigne de tous les égards de la société; celui à qui il reste quelque sentiment ne trouve pas de plus grand supplice que de vivre quand on est tombé dans cet état.

Une action infâme ou qui mérite l'infamie, nous l'appelons aussi *infamie*. L'avare fait des *infamies* pour acquérir de l'argent. C'est une *infamie* que d'insulter un malheureux. L'*infamie* de renier ses pères n'est guère moins commune que celle de conspirer contre ses bienfaiteurs. On dira même familièrement d'une personne toute dégoûtante d'infamie, que c'est une *infamie*, une horreur. Mais une action ignominieuse ne s'appelle point une *ignominie*, et il en est de même des personnes. Ce mot exprime uniquement une grande humiliation publique. Une action ne s'appellera pas non plus un *opprobre*; mais on dit d'une personne abandonnée aux plus horribles excès, qu'elle est la honte ou l'*opprobre* de sa famille, de son sexe, de sa nation, du genre humain. L'*opprobre* comble la mesure de l'*ignominie*, par les dérisions, les outrages, les exécrations accumulées.

Il n'est pas vrai qu'*infamie* dise plus qu'*ignominie*; car, par exemple, si un usurier fait des *infamies*, si l'*infamie* est attachée à son métier, il n'est pas, pour cela, convert d'*ignominie*, il faudrait qu'il subit quelque peine ignominieuse. Il n'y a point de difficulté sur le mot *opprobre*; on peint par un seul trait, toute l'horreur de la pauvreté, en disant qu'elle est un grand *opprobre*. (Extrait de Roubaud.)

INFATUER. V. Entêter.

INFECTION, PUANTEUR. Ces deux mots indiquent également une odeur forte et désagréable qui s'exhale de quelque corps sale, pouri, corrompu. Mais *puanteur* n'indique que cette mauvaise odeur, et *infection* ajoute à cette idée celle de communiquer la corruption à d'autres corps; l'*infection* est une *puanteur* contagieuse. La *puanteur* offense le nez et le cerveau; l'*infection* porte la corruption et attaque la santé. On dit la *puanteur* d'un morceau de viande gâtée, et l'*infection* des cadavres. Une personne sale répand la *puanteur* autour d'elle; de grands marais répandent l'*infection* dans un village, dans une contrée.

INFÉRER. V. Conclure.

INFERTILE, STÉRILE. Ces deux mots ont rapport au manque de productions, dans les choses qui produisent ordinairement.

Mais ce qui est *stérile* n'a pas en soi les principes de la production, et est incapable de les recevoir; ce qui est *infertile* a bien en soi les principes de la production, mais ces principes ne s'y développent pas entièrement, complètement, d'une manière suffisante.

On dit qu'une femme est *stérile*, lorsqu'elle ne fait point d'enfant et qu'elle ne parait pas capable d'en avoir. On dit qu'un terrein est *stérile*, qu'une contrée est *stérile*, lorsqu'ils sont composés de pierres, de matières dures qui ne contiennent point de principes de végétation.

Ce qui est *infertile* produit ou peut produire; mais en petite quantité, ou une quantité qui n'est pas proportionnée aux soins qu'on y a donnés; ce qui est *stérile* résiste à tous les soins, ne produit rien et ne peut rien produire.

Il faut observer néanmoins qu'on appelle année *stérile*, une année pendant la durée de laquelle la terre a produit, mais non en quantité suffisante. Mais *stérile* n'est pas pris ici dans un sens aussi rigoureux que le premier, qui ne s'entend que des choses destinées à produire immédiatement, comme les terres, les arbres, etc. Il ne s'entend que des choses qui n'opèrent pas immédiatement la production, mais qui y sont seulement liées par quelque circonstance. Une montagne est *stérile* parce qu'elle ne produit pas immédiatement; et une année est *stérile*, parce que pendant son cours les productions de la terre n'y ont pas eu lieu comme elles y ont cours ordinairement.

La quantité ordinaire des productions est alors considérée comme un tout que l'on rattache à l'année, et le manque entier ou partiel de cette quantité est considéré comme détruisant ce tout. Dans le premier cas, la stérilité est considérée relativement à la chose qui produit immédiatement; dans le second, la stérilité est considérée comme refusant la quantité, le tout nécessaire pour nos besoins. Le champ *stérile* refuse tout; la stérilité de l'année refuse le tout.

Au figuré, *infertile* ne se dit guère que de l'esprit et d'une matière à traiter, parce qu'on suppose dans l'esprit et dans la matière des principes de production. Mais *stérile* y est d'un grand usage lorsqu'on parle des choses qui n'ont aucun principe solide de production. Ainsi l'on dit que la gloire est *stérile*, lorsqu'on la considère comme ne pouvant

produire que des avantages frivoles; qu'un travail est *stérile*, lorsqu'il ne produit aucun avantage, etc.

INIMITIÉ. V. Animosité.

INIMITIÉ, RANCUNE. L'*inimitié* est plus déclarée, elle paraît toujours ouvertement. La *rancune* est plus cachée, elle dissimule.

Les mauvais services et les discours désobligeans entretiennent l'*inimitié;* elle ne finit que lorsque, fatigué de nuire, on se raccommode, ou que, persuadé par des amis communs, on se réconcilie. Le souvenir d'un tort ou d'un affront reçu conserve la *rancune* dans le cœur; elle n'en sort que lorsqu'on n'a plus aucun désir de vengeance, ou qu'on pardonne sincèrement.

L'*inimitié* n'empêche pas toujours d'estimer son ennemi, ni de lui rendre justice; mais elle empêche de le caresser et de lui faire du bien autrement que par certains mouvemens d'honneur et de grandeur d'ame, auxquels on sacrifie quelquefois sa vengeance. La *rancune* fait toujours embrasser avec plaisir l'occasion de se venger; mais elle sait se couvrir de l'extérieur de l'amitié, jusqu'au moment qu'elle trouve à se satisfaire.

Il y a quelquefois de la noblesse dans l'*inimitié;* et il serait honteux de n'en point avoir pour certaines personnes; mais la *rancune* a toujours quelque chose de bas. Un courage fier refuse nettement le pardon, ou l'accorde de bonne grâce.

On a vu les sentimens être héréditaires, et l'*inimitié* se perpétuer dans les familles: les mœurs sont changées, le fils ne veut du père que la succession des biens. Les réconciliations parfaites sont rares; il reste souvent bien de la *rancune* après celles qui paraissent les plus sincères; et la façon de pardonner qu'on attribue aux Italiens est assez celle de toutes les nations.

Je crois qu'il n'y a que les perturbateurs du repos public qui doivent être l'objet de l'*inimitié* d'un philosophe. S'il y a un cas où la *rancune* soit excusable, c'est à l'égard des traîtres; leur crime est trop noir pour qu'on puisse penser à eux sans indignation. (Girard.)

INTELLIGIBLE. V. Incompréhensible.

INJONCTION. V. Commandement.

INJURE, TORT. Le *tort* regarde particulièrement les biens et la réputation; il ravit ce qui est dû. L'*injure* regarde proprement les qualités personnelles; elle impute des défauts. Le premier nuit, le second offense.

Le zèle imprudent d'un ami fait quelquefois plus de *tort* que la colère d'un ennemi. La plus grande *injure* qu'on puisse faire à un honnête homme, est de se défier de sa probité. (Girard.)

INJURIER, INVECTIVER. *Injurier*, c'est offenser par des paroles injurieuses. Si à ces paroles injurieuses, on joint la colère, l'emportement, l'éclat, on *invective*. L'*injure* a rapport à la personne, elle offense; l'*invective* a rapport aux choses que l'on reproche et à la manière dont on les reproche, elle humilie. *Invectiver*, c'est *injurier* avec violence, avec éclat, avec passion.

Roubaud prétend que l'homme qui se respecte n'*injurie* pas; il a raison, car il y a toujours quelque chose de bas à offenser quelqu'un par des *injures*. Mais il ajoute que, violemment ému, il *invective* avec noblesse et dignité. En cela, il nous semble avoir tort. Si l'*invective* n'est que l'*injure* jointe à la colère, à la vivacité, à l'emportement, nous ne concevons pas comment l'*injure* peut perdre son caractère vil et bas, lorsqu'elle est jointe à ces passions, et comment, jointe à ces passions, elle peut prendre un caractère de noblesse et de dignité. Nous ne concevons même pas comment elle peut être séparée de l'*injure*. Qu'est-ce que l'*invective* sans *injure?*

L'*invective* est une sorte d'*injure* qui, animée par la colère, par le ressentiment, devient plus coupable que l'*injure* simple; elle ajoute à celle-ci le défaut de calme, de sang-froid, de modération. L'*injure* peut n'être qu'une inculpation méritée, qu'un mot; l'*invective* se répand en termes injurieux, elle verse abondamment l'humiliation et le mépris, elle ne garde aucune mesure. Une *injure* dite de sang-froid peut être plus piquante qu'une longue *invective;* mais à coup sûr, une longue *invective* sera plus humiliante.

Ainsi, quoi qu'en dise Roubaud, les *invectives* appartiennent aussi bien que les *injures* aux gens du peuple et sans éducation; les dernières même paraissent leur appartenir plus particulièrement, parce qu'ils lâchent plus aisément la bride à la violence de leurs passions; et que les *invectives* supposent un long flux de paroles injurieuses que les gens bien élevés ne se permettent pas ordinairement.

On n'*injurie* que les personnes; on *invective* contre les personnes et contre les choses.

INOPINÉ. V. Imprévu.

INSCRIPTION. V. Écriteau.

INSCRIPTION, ÉCRITEAU, ÉPIGRAPHE. L'*écriteau* n'est qu'un morceau de papier ou de carton sur lequel on écrit quelque chose en grosses lettres, pour donner un avis au public. L'*inscription* se grave sur la pierre,

sur le marbre, sur des colonnes, sur un mausolée, sur une médaille, ou sur quelque autre monument public pour conserver la mémoire d'une chose ou d'une personne. L'*épigraphe* est une courte *inscription* gravée d'ordinaire en onglet sur les bâtimens particuliers, ou au bas d'une estampe.

Les *écriteaux* sont faits pour étiqueter les boîtes des épiciers, ou pour servir d'enseigne aux maîtres d'écriture; les *inscriptions* pour transmettre l'histoire à la postérité; et les *épigraphes* pour l'intelligence d'une estampe, ou l'ornement d'un livre.

Les tableaux d'histoire auraient souvent besoin d'une *épigraphe*. La célèbre Phryné offrit de relever les murailles de Thèbes, à condition qu'on gravât à sa gloire, cette *inscription : Alexander diruit, sed meretrix Phryne fecit.* Alexandre a démoli les murs de Thèbes, et la courtisane Phryné les a rebâtis. Voilà où le mot *inscription* est à sa place. Mais ce n'est pas bien parler que d'avoir employé ce terme dans une des bonnes traductions du Nouveau-Testament où l'on s'exprime ainsi : Ils marquèrent le sujet de la condamnation de Jésus-Christ, dans cette *inscription* qu'ils mirent au-dessus de sa tête : Celui-ci est le roi des Juifs. Il fallait se servir dans cet endroit du mot *écriteau* au lieu d'*inscription*. La raison du terme préféré par les traducteurs vient peut-être de ce qu'ils ont considéré l'objet plus que la nature de la chose. Ce n'était réellement qu'un *écriteau*. Les Juifs traitèrent en cette occasion l'innocence même comme le crime. (Jaucourt.)

INSCRIPTION, LÉGENDE. Dans l'art numismatique la *légende* consiste dans les lettres marquées sur la médaille dont elle est l'ame.

On distingue la *légende* de l'*inscription*, en nommant proprement *inscription* les paroles qui tiennent lieu de revers, et qui chargent le champ de la médaille, au lieu de figures. Ainsi on appelle *légende* les paroles qui sont autour de la médaille et qui servent à expliquer les figures gravées dans le champ.

Dans ce sens, il faut dire que chaque médaille porte deux *légendes*, celle de la tête et celle du revers. La première ne sert ordinairement qu'à faire connaître la personne représentée, par son nom propre, par les charges, ou par certains surnoms que ses vertus lui ont acquis. La seconde est destinée à publier, soit à tort, soit à justice, ses vertus, ses belles actions; à perpétuer le souvenir des avantages qu'il a procurés à l'empire, et des monumens glorieux qui servent à immortaliser son nom. Ainsi la médaille d'Antonin porte du côté de la tête : *Antonius Augustus pius, pater patriæ, trib. pot. cos. III.* Voilà son nom et ses qualités. Au revers, trois figures, l'une de l'empereur assise sur une espèce d'échafaud, l'autre d'une femme debout tenant une corne d'abondance et un carton carré avec certain nombre de points. La troisième est une figure qui se présente devant l'échafaud et qui tend sa robe, comme pour recevoir quelque chose. Tout cela nous est expliqué par la *légende*, *libertas quarta*, qui nous apprend que cet empereur fit une quatrième libéralité au peuple, en lui distribuant certain nombre de mesures de blé, selon le besoin de chaque famille.

INSENSÉ. V. Extravagant.

INSENSIBILITÉ. V. Apathie.

INSENSIBILITÉ. V. Indifférence.

INSIGNE, SIGNALÉ. Ces deux mots signifient en général, ce qui a ou porte des signes, des traits qui le font remarquer, reconnaître, distinguer. *Insigne* indique que la personne ou la chose a en elle-même, à un haut degré, la qualité qu'on lui attribue, soit en bien soit en mal. Un *insigne* fripon, une *insigne* piété.

Signalé indique que la qualité bonne ou mauvaise que l'on attribue à la personne ou à la chose, s'est manifestée par des signes remarquables propres à la faire connaître, à la faire apprécier. On est *insigne* par ses qualités intérieures; on est *signalé* par la manifestation éclatante de ces qualités.

On peut avoir une valeur *insigne* sans avoir une valeur *signalée*. La première est renfermée dans l'ame; la seconde s'est manifestée par des actions éclatantes. De même on peut être un *insigne* fripon, sans être un fripon *signalé*.

Signalé marque l'éclat, le bruit, la marque à laquelle on peut reconnaître ce qui est *insigne*. Une faveur est *insigne*, lorsqu'elle est aussi grande qu'elle peut l'être; elle est *signalée* lorsqu'elle est faite avec éclat, avec distinction. Un bonheur *insigne* est un bonheur qui remplit de satisfaction celui qui l'éprouve; il n'est *signalé* que lorsqu'il a des suites éclatantes, qu'il se manifeste aux yeux des autres. On sent combien un bonheur est *insigne*, on voit combien il est *signalé*. Le bonheur *insigne* est une grande faveur inespérée de la fortune; et un bonheur *signalé* porte les traits les plus forts et les plus manifestes de cette extrême faveur.

Une chose *signalée* est plus ou moins dis-

tinguée, une chose *insigne* l'est toujours à un très haut degré.

INSIDIEUX. V. Captieux.

INSINUATION, INSPIRATION, INSTIGATION, PERSUASION, SUGGESTION. Ces cinq mots indiquent l'action de faire entrer quelque idée ou quelque sentiment dans l'ame de quelqu'un, mais ils marquent chacun une manière particulière de faire cette action.

Par l'*insinuation* on ne présente pas directement et ouvertement la chose que l'on veut faire adopter, mais on la joint à d'autres choses qui la préparent, qui en font naître l'idée, et par ce moyen on la fait pénétrer peu à peu dans l'ame, sans que la personne intéressée s'aperçoive de ses progrès, ou du moins des moyens qui les ont opérés.

L'*inspiration* est au contraire une manière directe de faire entrer quelque idée dans l'esprit de quelqu'un ou quelque sentiment dans son cœur, lorsque cette idée et ce sentiment n'y avaient point encore été aperçus, de sorte qu'ils semblent naître comme d'eux-mêmes.

L'*inspiration* ne vient point du raisonnement ni du penchant; elle vient du dehors. C'est ainsi que la vue d'une belle chose inspire de l'admiration; que la vue d'une belle femme inspire de l'amour; que les services que l'on reçoit de quelqu'un inspirent de l'attachement et de la reconnaissance; les bons exemples, de la vertu. C'est ainsi qu'une idée nouvelle et qui entre subitement dans l'ame sans qu'on en connaisse la cause, semble une *inspiration* de Dieu.

L'*instigation* est une action par laquelle on excite, ou aiguillonne, on pousse quelqu'un à faire quelque chose.

La *persuasion* est un moyen de faire croire fermement ou adopter pleinement à quelqu'un ce qu'on veut, même malgré des préjugés ou des préventions contraires, et plus par le charme du discours ou de la chose que l'on rend intéressante, que par la force des raisons qui convainquent et subjuguent.

La *suggestion* est une manière cachée ou détournée de prévenir ou d'occuper l'esprit de quelqu'un d'une idée qu'il n'aurait point sans cela.

L'*insinuation* emploie la finesse, l'adresse, la modération, les ménagemens; elle s'ouvre doucement le chemin et se ménage adroitement la confiance des ames molles et faciles.

L'*inspiration* frappe les esprits par des moyens nouveaux et extraordinaires qui les entraînent par une espèce de prestige.

L'*instigation* sollicite sourdement et fortement, et contraint enfin les esprits faibles et les ames lâches.

La *persuasion* gagne le cœur pour arriver à l'esprit; elle flatte, elle caresse, elle intéresse, elle emploie tous les moyens de l'éloquence.

La *suggestion* surprend l'esprit et l'entraîne comme malgré lui.

L'*insinuation* est un manège fin; l'*inspiration*, une influence secrète; l'*instigation*, un aiguillon perçant; la *persuasion*, l'effet de l'éloquence; la *suggestion*, un ressort caché.

On se laisse aller à l'*insinuation*, c'est faiblesse ou illusion. Nous croyons agir d'après nous quand nous n'agissons que d'après elle. On est saisi, excité par l'*inspiration*; il faut agir d'après elle, on se défendre contre elle. On se défend en vain contre l'*instigation*, ses persécutions lassent. On ne résiste point à la *persuasion*; toujours efficace, ou par la douceur ou par la force, elle nous attache même à ce que nous n'aurions voulu ni croire ni faire. On cède, on obéit à la *suggestion*; adroite ou puissante, elle nous fait agir, pour ainsi dire, sans notre conseil.

Suggestion et *instigation* ne se prennent qu'en mauvaise part, quoique suggérer se prenne quelquefois en bonne part; mais distinguer, moins usité que son substantif, ne se prend qu'en mauvaise part.

INSINUER, PERSUADER, SUGGÉRER. On *insinue* finement et avec adresse; on *persuade* fortement et avec éloquence; on *suggère* par crédit et avec artifice.

Pour *insinuer*, il faut ménager le temps, l'occasion, l'air et la manière de dire les choses. Pour *persuader*, il faut faire sentir ces raisons et l'avantage de ce qu'on propose. Pour *suggérer*, il faut avoir acquis de l'ascendant sur l'esprit des personnes.

Insinuer dit quelque chose de plus délicat. *Persuader* dit quelque chose de plus pathétique. *Suggérer* emporte quelquefois dans sa valeur quelque chose de frauduleux.

On couvre habilement ce qu'on veut *insinuer*. On propose nettement ce qu'on veut *persuader*. On fait valoir ce qu'on veut *suggérer*.

On croit souvent avoir pensé de soi-même ce qui a été *insinué* par d'autres. Il est arrivé plus d'une fois qu'un mauvais raisonnement a *persuadé* des gens qui ne s'étaient pas rendus à des preuves convaincantes et démonstratives. La société des personnes qui ne

pensent et n'agissent qu'autant qu'elles sont suggérées par leurs domestiques, ne peut être d'un goût bien délicat. (Girard.)

INSIPIDE. V. Fade.

INSOLENT. V. Impertinent.

INSPIRATION. V. Insinuation.

INSTANT. V. Imminent.

INSTANT, MOMENT. Un *moment* n'est pas long; un *instant* est encore plus court.

Le mot de *moment* a une signification plus étendue; il se prend quelquefois pour le temps en général, et il est d'usage dans le sens figuré. Le mot d'*instant* a une signification resserrée; il marque la plus petite durée du temps, et n'est jamais employé que dans le sens littéral.

Tout dépend de savoir prendre le *moment* favorable; quelquefois un *instant* trop tôt ou trop tard est tout ce qui fait la différence du succès à l'infortune.

Quelque sage et quelque heureux qu'on soit, on a toujours quelque fâcheux *moment* qu'on ne saurait prévoir. Il ne faut souvent qu'un *instant* pour changer la face entière des choses qu'on croyait le mieux établies. (Girard.)

INSTIGATION. V. Insinuation.

INSTINCT, ENTENDEMENT. Dans l'homme l'*instinct* diffère de l'*entendement* en ce qu'il ne donne que des idées confuses, et que l'*entendement* est le pouvoir de former des idées distinctes. L'*instinct* se divise en sens et en imagination. Le sens ou sentiment est le pouvoir de se représenter les objets qui agissent sur nos organes extérieurs; on le divise en vue, ouïe, odorat, goût et tact. L'imagination est le pouvoir de se représenter les objets même absens, actuels, passés ou à venir. Cette faculté comprend la mémoire et la prévision.

L'*entendement* forme des idées distinctes des objets que l'ame conçoit par l'entremise des sens et de l'imagination. Les sens ne nous donnent des idées que des individus; l'*entendement* généralise ces idées, les compare et en tire des conséquences.

INSTINCT. V. Inclination.

INSTITUER. V. Ériger.

INSTRUIRE. V. Apprendre.

INSTRUIRE. V. Annoncer.

S'INSTRUIRE. V. Apprendre.

INSTRUIT. V Clairvoyant.

INSTRUMENT, OUTIL. On entend en général par *instrument* ce qui sert à une cause pour produire son effet. Nous sommes les *instrumens* de la destinée, de la Providence.

Dans un sens plus restreint, *instrument* se dit de toutes les choses matérielles qui facilitent aux hommes les moyens de faire quelque ouvrage, quelque opération, ou d'acquérir la connaissance de quelque objet.

Parmi les *instrumens* pris en ce sens, on appelle *outils* ceux qui sont les plus simples, et dont l'action ne dépend que du mouvement mécanique de la main. Un marteau, une scie, une enclume, un tranchet sont des *outils*; le serrurier, le menuisier, l'horloger, ont leurs *outils*.

Les *instrumens* moins simples, dont l'invention annonce plus d'intelligence et qui ont pour but des opérations qui ne dépendent pas de la seule opération mécanique de la main, mais de l'action de la main dirigée par l'intelligence, ceux qui ont pour but de faciliter la connaissance des objets, se nomment proprement *instrumens* Ainsi, une bêche, une pioche, un marteau, sont des *outils* par le moyen desquels la main travaille à labourer, ou creuser la terre, à enfoncer un clou, etc. On les nomme ainsi à cause de leur simplicité, de leur usage commun, et de la facilité du travail auquel ils concourent; une aiguille à coudre est un *outil*, une aiguille dont les chirurgiens se servent pour abattre la cataracte est un *instrument*. L'usage de l'une est commun et vulgaire, l'usage de l'autre tient à l'habileté et à l'adresse. Un télescope est un *instrument*, parce qu'il ne concourt pas immédiatement à un travail simple, mais qu'il a pour but de faciliter la connaissance des objets en les faisant paraître moins éloignés.

Tout *outil* est un *instrument* parce qu'il facilite les moyens de faire quelque chose; mais tout *instrument* n'est pas un *outil*, parce que son usage n'est pas toujours simple et vulgaire, et qu'il n'a pas toujours pour but un travail facile, mais souvent de procurer la connaissance d'une chose. Un pinceau est un *outil* entre les mains d'un badigeonneur; c'est un *instrument* entre les mains d'un excellent peintre.

Il est aisé de comprendre, par ce que l'on vient de dire, que l'*outil* appartient proprement aux arts mécaniques, et l'*instrument* aux arts qui exigent plus d'adresse et d'intelligence.

On dit les *outils* d'un menuisier, d'un charpentier; et des *instrumens* de chirurgie, de mathématiques, d'agriculture.

Il y a des arts qui exigent en même temps et le travail simple de la main, et l'intelligence de l'esprit. Ceux-là ont en même temps

des *outils* pour leurs ouvrages simples, et des *instrumens* pour ceux qui sont compliqués et qui demandent à être conduits par une main plus habile. Ainsi, une bêche, une fourche, sont des *outils* d'agriculture; une charrue, un semoir, sont des *instrumens* d'agriculture.

Nous avons dit que tout *outil* est un *instrument;* mais dans quel cas faudra-t-il se servir de l'une ou de l'autre expression?

Il faut observer que l'*outil* a plus de rapport à l'ouvrier et à son travail matériel ou particulier. On se servira donc de ce mot toutes les fois que l'ouvrier ou le travail mécanique sera l'idée dominante de la phrase. On fait venir un ouvrier et on l'avertit d'apporter ses *outils;* sans ses *outils* il ne pourrait pas travailler; un travail a été mal fait faute de bons *outils.*

Instrument a plus de rapport aux moyens généraux de faire. Les arts mécaniques ne se sont perfectionnés qu'à mesure qu'on a inventé des *instrumens* qui les ont rendus plus faciles, et les *instrumens* sont devenus des *outils* utiles entre les mains des ouvriers.

INSUFFISANCE. V. Inaptitude.

INSULTE. V. Affront.

INSULTE. V. Algarade.

INSULTER QUELQU'UN, INSULTER À QUELQU'UN. *Insulter quelqu'un* signifie simplement faire insulte à quelqu'un; *insulter à quelqu'un* ajoute à cette idée celle de la lâcheté qui fait qu'on prend avantage de la faiblesse, de la misère, du malheur de quelqu'un pour l'*insulter. Insulter* aux malheureux; dans ce sens, il se dit des choses. Les imitateurs des passions des grands insultent à leurs vices en les insultant. (Massillon.) Combien voit-on de femmes, parce qu'elles ne tombent pas dans des péchés grossiers, *insulter* à la fragilité et à la faiblesse! (Fléchier.)

INSURGENT, REBELLE. L'idée commune de ces deux mots, dans le sens qu'on le prend ici, est de s'élever publiquement contre une autorité.

On appelait autrefois *insurgens* des troupes qu'on levait extraordinairement en Hongrie pour la défense du pays ou pour quelque autre grand dessein; aujourd'hui, on entend par ce mot une quantité d'hommes qui s'opposent ouvertement à quelque grande entreprise du gouvernement, regardée comme injuste et tyrannique.

C'est donc l'idée de la justice de la cause qui fait les *insurgens;* c'est l'idée de son injustice qui fait les *rebelles.*

Mais comme l'idée de la justice ou de l'injustice d'une cause politique dépend beaucoup de la diversité des opinions, des préjugés, des erreurs, des intérêts, des différens partis; comme elle dépend aussi sur-tout des circonstances heureuses ou malheureuses, du succès ou de la défaite, chacune de ces dénominations est donnée à un parti par les uns, au même parti par les autres.

Dans la querelle de l'Angleterre avec ses colonies d'Amérique, ceux qui se soulevèrent contre l'autorité prirent le nom d'*insurgens*, et il leur fut confirmé par tous ceux qui regardaient leur cause comme juste; mais le parti ministériel anglais les traita de *rebelles*, et cette dénomination odieuse leur fut donnée par tous les partisans de l'oppression. La cause des Americains a triomphé, et le nom d'*insurgens* y est resté à ses premiers défenseurs; si elle eût succombé, on les aurait traités de *rebelles* et punis comme tels. La rebellion même, lorsqu'elle est couronnée du succès, prend le nom d'*insurrection;* et les *rebelles* heureux qui sont parvenus à bouleverser un État et à opérer une révolution jouissent de l'autorité, de la puissance et des honneurs, dans les lieux mêmes qui auraient été témoins de leur supplice s'ils eussent échoué.

L'*insurgent* est donc censé faire une action légitime ou légale, et le *rebelle* une action perverse et criminelle. Le premier est censé user de son droit ou de sa liberté pour s'opposer à une résolution ou s'élever contre une entreprise injuste et tyranique; le second est censé abuser de sa liberté ou de ses moyens pour s'opposer à l'exécution des lois et s'élever contre l'autorité légitime. Il ne faudra que des réclamations authentiques et fermes qui arrêtent les desseins contraires pour être appelés *insurgens;* il faut des voies de fait violentes qui arrêtent le cours de la justice pour être déclarés *rebelles.* Si les *insurgens* s'arment, il est censé que c'est contre l'oppression et pour la défense de la patrie; les *rebelles* s'arment pour leurs propres desseins et contre la république elle-même.

INSURRECTION. V. Émeute.

INTÉGRANT, ESSENTIEL. (Physique). *Intégrant* se dit des parties qui entrent dans la composition d'un tout. Elles diffèrent des parties *essentielles*, en ce que celles-ci sont absolument nécessaires à la composition du tout, en sorte qu'on n'en peut ôter une sans que le tout change de nature; au lieu que les parties *intégrantes* ne sont nécessaires que pour la totalité et pour ainsi dire le complément

du tout. Le bras n'est qu'une partie *intégrante* de l'homme ; le corps et l'ame en sont des parties *essentielles*.

INTÉGRITÉ. V. Honnêteté.

INTELLIGENCE. V. Bon sens.

INTENTION. V. Dessein.

AVOIR INTENTION DE, AVOIR L'INTENTION DE. L'académie dit, il *a intention de* nuire, et il *a l'intention de* nuire. Il doit y avoir quelque différence entre ces deux expressions. Je pense qu'elle peut se tirer de la nature même des termes. Dans il *a intention*, *intention* est pris dans un sens indéfini. Ainsi on dira d'un homme qui, en général, *a intention* de nuire à quelqu'un, lorsqu'il en trouvera l'occasion, il *a intention de* vous nuire. Dans *avoir l'intention*, le mot *intention* est déterminé par l'article *le*, il signifie donc une *intention* particulière. Ainsi l'on dira, il *a l'intention de* vous nuire, en parlant d'un homme qui cherche à exécuter le dessein qu'il a formé pour nuire à quelqu'un.

INTÉRIEUR. V. Interne.

INTERDIT. V. Confus.

INTÉRESSÉ. V. Attaché, Avare.

INTÉRIEUR. V. Dedans.

INTÉRIEUR, INTERNE, INTRINSÈQUE. *Intérieur* signifie ce qui est dans la chose, sous la surface, et non apparent, par opposition à extérieur, qui est apparent, hors de la chose, à sa surface. *Interne* signifie ce qui est profondément caché et enfoncé dans la chose, et agit en elle, par opposition à externe, qui vient du dehors sur elle. *Intrinsèque* signifie ce qui fait comme partie de la chose, ce qui lui est propre ou essentiel, ce qui en fait le fond, par opposition à extrinsèque, qui n'est pas dans la constitution de la chose, ce qui tient à d'autres causes et au dehors.

Nous appelons *intérieur* tout ce qui n'est pas apparent, visible, ni très sensible. Nous appelons *interne* tout ce qui est caché, si bien renfermé, si concentré dans la chose, qu'il faut, en quelque manière, pénétrer dans la chose même pour en découvrir le secret. Enfin on distingue les propriétés et les qualités *intrinsèques* de toutes celles qui sont accidentelles, accessoires, adventives, adhérentes au sujet.

Intérieur est le mot vulgaire et de tous les styles ; *interne* est un mot de science, de médecine, de physique, de métaphysique et de théologie, et *intrinsèque* est un mot de métaphysique, de scolastique et de commerce. (Roubaud.)

INTERPRÉTATIONS. V. Annotations.

INTERROGATOIRE, INFORMATION, ENQUÊTE. Les *interrogatoires* sont différens des *enquêtes* et *informations*, en ce que dans les premiers, ce sont les parties que l'on interroge ; au lieu que dans les *enquêtes* et les *informations*, ce sont les témoins que l'on entend.

On fait des *interrogatoires* en matière civile et en matière criminelle.

INTERROGER. V. Demander.

INTESTINS. V. Entrailles.

INTRÉPIDITÉ. V. Bravoure.

INTRIGUE. V. Brigue.

INTRINSÈQUE. V. Intérieur.

INUSITÉ. V. Désusité.

INUTILEMENT. V. En vain.

INVECTIVER. V. Injurier.

INVENTER, TROUVER. On *invente* de nouvelles choses par la force de l'imagination.

On *trouve* des choses cachées par la recherche et par l'étude. L'un marque la fécondité de l'esprit, et l'autre la pénétration.

La mécanique *invente* les outils et les machines ; la physique *trouve* les causes et les effets.

Le baron Deville a *inventé* la machine de Marly ; Harvey a *trouvé* la circulation du sang. (Girard.)

INVENTION. V. Découverte.

INVITER. V. Convier.

INVITER À DÎNER, PRIER À DÎNER, PRIER DE DÎNER. Ces trois phrases qui semblent d'abord signifier la même chose, parce qu'en effet il y a un sens fondamental qui leur est commun, ont pourtant des différences qu'il ne faut pas confondre.

Prier, en général, suppose moins d'appareil qu'*inviter* ; et *prier de dîner* en suppose moins que *prier à dîner*.

Prier marque plus de familiarité, et *inviter* plus de considération ; *prier de dîner* est un terme de rencontre ou d'occasion, et *prier à dîner* marque un dessein prémédité.

Si quelqu'un avec qui je puis prendre un ton familier se trouve chez moi à l'heure du dîner, et que je lui propose d'y rester pour prendre ce repas avec moi, tel qu'il a été préparé pour moi, je le *prie de dîner*. Si je vais exprès ou si j'envoie chez lui pour l'engager de venir dîner chez moi, je le *prie à dîner*, et je dois ajouter quelque chose à l'ordinaire. Mais si je fais la même démarche à l'égard de

quelqu'un à qui je dois plus de considération, je l'*invite à dîner*, et ma table doit avoir une augmentation marquée.

Quand on *prie de dîner*, c'est sans apprêt; quand on *prie à dîner*, l'apprêt ne doit être qu'un meilleur ordinaire; mais quand on *invite à dîner*, l'apprêt doit sentir la cérémonie. (Beauzée.)

INVOQUER. V. Appeler.

IRRÉLIGIEUX. V. Impie.

IRRÉSOLU. V. Douteux, Indécis.

IRRÉSOLUTION. V. Doute.

IRRÉVOQUÉ. V. Révoqué.

IRRÉVOQUÉ, RÉVOQUÉ. Puisque nous avons admis irrévocable, dit La Harpe, pourquoi ne pas admettre *irrévoqué?* Pourquoi ne pas dire toute loi *irrévoquée* exige l'obéissance?

Je pense qu'on ne peut se servir de ce mot que lorsqu'on indique une opposition entre des choses *révoquées* et des choses *irrévoquées*. La plupart de ces lois avaient été *révoquées*, les autres étaient *irrévoquées*. Mais lorsqu'on parle absolument, sans rapport à cette opposition, je pense qu'on doit employer la négation, et qu'on ne peut pas dire toute loi *irrévoquée* exige obéissance. Il faut dire toute loi qui n'a pas été *révoquée* exige obéissance. Sans cela, quelle différence y aurait-il entre une loi *irrévoquée* et une loi qui n'a pas été *révoquée?* et s'il n'y avait pas de différence, pourquoi admettre *irrévoquée?*

IRRIGATION. V. Arrosement.

IRRUPTION. V. Incursion.

ISOCHRONE, SYNCHRONE. *Synchrone* est usité en mécanique et en physique pour marquer les mouvemens et les effets qui se font dans le même temps. On peut dire en ce sens que des vibrations ou des chutes qui se font dans le même temps, ou dans des temps égaux, sont *synchrones;* cependant *isochrone* est plus usité pour marquer des effets qui se font en temps égal, et celui de *synchrone* pour marquer des effets qui se font non-seulement dans un temps égal, mais dans le même temps.

ISOCHRONISME, SYNCHRONISME. Il y a cette différence entre *isochronisme* et *synchronisme*, que le premier se dit de l'égalité de durée entre les vibrations d'un même pendule, et le second de l'égalité de durée entre les vibrations de deux pendules différens.

ISSUE, RÉUSSITE, SUCCÈS. Ces trois mots ont rapport à la marche des affaires, et aux diverses situations où elles se trouvent.

La *réussite* est un évènement heureux, ou une suite d'évènemens heureux qui ont rempli les vues, les desseins, les projets de ceux qui ont formé quelque dessein, quelque plan, quelque projet. Si je me suis proposé tel ou tel but, si j'ai formé le dessein ou le plan d'une entreprise, et que j'aie atteint ce but et conduit cette entreprise à bien, par l'emploi des moyens que j'avais imaginés ou adoptés, et par l'exécution du plan que je m'étais proposé de suivre, cet évènement conforme à mes desseins s'appelle une *réussite*, et on dit que j'ai réussi, que mes desseins ont réussi, que mon plan a réussi, que mon entreprise a réussi. La *réussite* est toujours l'accomplissement d'un dessein, d'un projet, d'un plan, etc.

Le *succès* a rapport à l'action par laquelle on exécute; à la fermeté, au courage avec lesquels on agit; c'est le résultat des efforts, des travaux, du bon emploi des travaux. Il suppose de l'opposition, des contrariétés, des difficultés vaincues, des obstacles surmontés. Quand je dis qu'un général a réussi dans toutes les opérations d'une campagne, je veux dire que ses vues, ses desseins, ses plans ont réussi. Quand je dis du même général qu'il a eu des *succès*, de brillans *succès* dans une campagne, je veux dire qu'il a exécuté habilement les plans qu'il avait formés; que son armée s'est battue avec courage, qu'il a remporté de grands avantages sur l'ennemi, qu'il a surmonté tous les obstacles qui lui ont été opposés, qu'il a été vainqueur. Le mot de *réussite* lui convient sous le premier point de vue, celui de *succès* sous le second.

Qu'un homme forme le projet d'une entreprise simple et commune, et qu'il l'exécute sans grande peine, sans grandes oppositions, sans travaux extraordinaires, il a réussi. Mais si, dans une entreprise difficile, il a eu beaucoup de concurrens à surpasser, beaucoup de difficultés à vaincre, beaucoup d'obstacles à surmonter, et qu'il en soit venu heureusement à bout, il a eu du *succès*, des *succès*.

La *réussite* regarde celui qui entreprend l'affaire. Il espère la *réussite;* il dispose tout pour qu'elle s'opère; elle a lieu ou n'a pas lieu.

Les *succès* regardent ceux qui mettent les moyens en mouvement et en action. Si ces moyens sont sagement employés, s'ils vainquent toutes les difficultés, surmontent tous les obstacles, détruisent toutes les contradictions, celui qui les a dirigés a obtenu des *succès*.

On ne dit pas la *réussite* d'une bataille, la *réussite* d'une négociation; mais le *succès* d'une bataille, le *succès* d'une négociation, parce que dans une bataille il est question d'agir, de combattre, de se défendre, de vaincre; dans une négociation, d'employer

avec sagesse les moyens de conciliation, de détruire les obstacles qui s'y opposent, etc. La *réussite* est pour les desseins; le *succès* est pour la bataille, pour la négociation.

On dit la *réussite* et le *succès* d'un ouvrage de littérature. Dans ces phrases, les mots *réussite* et *succès* n'ont pas tout-à-fait le même sens que dans les exemples précédens. Ils indiquent l'un et l'autre l'accueil que le public a fait à l'ouvrage, et ne diffèrent que du plus au moins. Un ouvrage d'un ordre ordinaire que le public accueille, qu'il lit avec plaisir, sans le mettre au-dessus des meilleurs ouvrages du même genre, a réussi. Un ouvrage important sur un sujet élevé, que le public recherche avec ardeur, et qu'il met au-dessus de plusieurs bons ouvrages du même genre, a du *succès*.

La *réussite* ne dit rien d'extraordinaire; le *succès* marque une importance, une supériorité reconnues, de grandes difficultés vaincues, de grands obstacles surmontés. Un ouvrage dramatique a réussi lorsque le public l'a mis au rang des pièces intéressantes, amusantes; il a eu du *succès* lorsque le public l'a mis au rang des bonnes pièces; il a eu de grands *succès* lorsque le public l'a mis au rang des meilleures pièces, et que cette opinion, loin d'être affaiblie par la critique, se propage de plus en plus. La *réussite* répond à l'attente de l'auteur, elle remplit son but; le *succès* remplit ses vœux.

Les deux substantifs *réussite* et *succès*, mis seuls, sans épithète, signifient un évènement heureux; mais la *réussite* n'est pas toujours un *succès* final, comme le dit Roubaud. Une affaire est composée de plusieurs évènemens qui peuvent réussir ou ne pas réussir, de plusieurs actions qui peuvent avoir de bons ou de mauvais *succès;* et le résultat de ces diverses *réussites* et de ces divers *succès* forme la *réussite* totale ou le *succès* final. Ces mots *réussite* et *succès* peuvent donc être appliqués également et à chaque évènement partiel, et à la totalité de l'évènement, ou à la suite, à l'enchaînement des évènemens. La *réussite* ne pourrait donc être un *succès* final que dans le cas où l'on appliquerait cette expression au résultat de tous les évènemens de l'affaire, depuis le commencement jusqu'à la fin. Mais on l'applique souvent à des évènemens partiels de l'affaire : par exemple, un général qui, dans le cours d'une campagne, forme le dessein d'assiéger une ville, l'assiège et la prend, a réussi; mais cette *réussite* n'est point un *succès* final, car il faudra peut-être encore un grand nombre de *réussites* ou de *succès* de cette espèce pour terminer la campagne ou la guerre.

Issue signifie proprement sortie, lieu par où l'on sort. Il est pris ici au figuré et signifie le résultat de la marche entière de l'affaire, depuis le commencement jusqu'à la fin, la position où se trouvent les personnes et les choses après la fin de l'affaire. L'*issue* est heureuse pour ceux que cette marche a favorisés jusqu'à la fin; elle est malheureuse pour ceux auxquels elle a été contraire. L'*issue* est pour une affaire ce qu'est le dénouement pour une pièce de théâtre. Dans l'une et dans l'autre le sort de chacun est fixé; la situation des choses est déterminée.

L'*issue* suppose des embarras, des difficultés dont il faut sortir et dont on sort : voilà pourquoi on dit l'*issue* d'une guerre, d'une négociation, d'une affaire, d'un combat; mais on ne dit pas l'*issue* d'un dessein, d'un plan, etc.

Issue, de même que *réussite* et *succès*, peut s'appliquer ou à un évènement partiel d'une affaire, ou à l'évènement total. Chaque bataille, chaque combat a son *issue*, c'est-à-dire une fin particulière qui donne aux personnes qui y ont eu part une position nouvelle; mais l'*issue* d'une guerre comprend le résultat de toutes les *issues* particulières; c'est proprement le traité de paix qui détermine l'*issue* de la guerre.

IVRE, SOUL. Ces deux mots se disent d'une personne qui, pour avoir bu trop de vin, a perdu l'usage de sa raison; mais *ivre* est un terme de tous les styles, et *soul* un terme bas et populaire.

J.

JABOTER. V. Caqueter.

JACTANCE, VANITÉ. La *jactance* est le langage de la vanité qui dit d'elle tout ce qu'elle pense. Le but de la *jactance* est de s'élever ; celui de la *vanité* est de rabaisser.

SE JACTER, SE VANTER. *Se vanter*, se louer indiscrètement, immodérement, impertinemment. *Se jacter, se vanter* avec arrogance, avec impudence. Celui qui *se vante*, se complaît dans la louange qu'il se donne; celui qui *se jacte* s'épanouit dans le panégyrique qu'il fait de lui.

La vanité, selon la valeur propre du mot, n'est que du vent ; la *jactance* est le déchaînement de la vanité.

L'homme vain est si plein de lui-même, qu'il faut que son amour-propre s'exhale; l'homme qui a de la *jactance* est si gonflé, qu'il faut que son amour-propre éclate. Il y a des explosions de vanité, mais la *jactance* fait toujours explosion.

Celui qui se vante, se loue comme quelqu'un qui a peur d'être déprimé; et on le déprime, parce qu'il *se vante*. Celui qui *se jacte* s'exalte comme quelqu'un qui a peur d'être ravalé; et on le ravale parce qu'il *se jacte*.

Il y a non-seulement un excès de vanité, mais encore un excès d'orgueil dans la *jactance*.

Celui qui *se vante* veut attirer vos regards sur lui; celui qui *se jacte* voudrait les faire baisser devant lui.

Quiconque aime à parler de soi, *se vante*, et s'il *se vante* impunément, il *se jacte*. Le mal est qu'à force de célébrer son propre mérite, on en fait croire quelque chose aux bonnes gens.

Celui qui *se vante* d'une bonne action, semble n'être pas accoutumé à en faire; celui qui *se jacte* d'une grande action, paraît tout étonné de l'avoir faite. Il y a des occasions où l'on fait le bien sans le vouloir et par hasard; il y en a une où l'on fait une grande chose sans y songer et par bonheur. (Extrait de Roubaud.)

JADIS. V. Anciennement, Autrefois.

JAILLIR, REJAILLIR. *Jaillir* fut condamné sans raison par Vaugelas, l'usage l'a maintenu dans son ancienne possession. Ménage, qui le protégeait, observe que l'on dit *jaillir* pour marquer une action simple, absolue et directe; et *rejaillir* pour signifier le redoublement de cette action. Cela est vrai dans tous les cas.

J'aime ces jeux où l'onde, en des canaux pressée,
Part, s'échappe et *jaillit*, avec force élancée.
Delille

Cette description est la définition du mot simple. Le sens du verbe composé est bien marqué dans cet autre vers du même auteur:

Faites courir, bondir et *rejaillir* cette onde.

Rejaillir signifie également *jaillir* plusieurs fois, et *jaillir* de divers côtés. L'eau *jaillit* en un flot du tuyau droit, elle sort avec impétuosité. Divisée en filets différens comme une gerbe, elle *rejaillit* sur divers points de la circonférence.

La lumière *jaillit* du sein du soleil, et *rejaillit* sur l'immensité de l'espace.

Jaillir ne se dit que des fluides à qui le mouvement semble être en quelque sorte naturel. Ils coulent, ils se répandent, ils s'élèvent comme d'eux-mêmes, tandis que les corps solides restent en repos et dans un état d'inertie, si on ne leur imprime pas un mouvement. Moïse fait *jaillir* une fontaine d'un rocher, le feu *jaillit* des veines d'un caillou.

Rejaillir se dit des fluides, et, par extension, des solides qui sont renvoyés, repoussés, réfléchis. La balle qui frappe contre la muraille est réfléchie; mais la pierre qui se brise contre la muraille *rejaillit* en morceaux.

Au figuré, on dira très bien que les idées, les expressions *jaillissent* d'un esprit fécond, d'une bouche éloquente. Le poète, après avoir maudit l'aridité d'un détail, sent tout à coup un trait heureux *jaillir* d'un fond stérile.

Ce mot exprimera bien l'abondance, la facilité, la vivacité. *Rejaillir* sert à exprimer, dans le genre moral, le retour, le contre-coup, l'action de retomber de l'un sur l'autre. La gloire des grands hommes *rejaillit* sur les princes qui savent les employer. Il n'y a point de malheur personnel, qui ne *rejaillisse* sur plusieurs. (Roubaud.)

JALOUSIE. V. Envie, Émulation.

À JAMAIS, POUR JAMAIS. À *jamais*, marque la force de la cause, l'énergie de l'action, la grandeur de l'effet. *Pour jamais* exprime l'intention, le fait, une circonstance de

temps. La passion dit *à jamais* et le récit *pour jamais*. Une personne s'éloigne d'une autre *pour jamais*, comme elle s'en éloigne pour huit jours, pour un an. Un ami rompt *à jamais* avec un ami perfide, par ressentiment, sans retour, d'une manière irréconciliable; la rupture est pour l'éternité, par la nature des choses. Un homme est perdu *à jamais* quand le mal est tel qu'il est impossible de le réparer. Un homme est perdu *pour jamais*, quand il est à croire qu'en effet il ne se relevera pas de sa disgrâce. Deux amans se jurent d'être *à jamais* l'un à l'autre; deux époux sont l'un à l'autre *pour jamais*. La dernière phrase n'exprime que le fait, ce qui est; dans la première, il s'agit d'exprimer la force des sentimens par la durée éternelle d'un attachement libre. Une action est mémorable *à jamais*, lorsqu'elle est si grande, si belle, si éclatante, qu'elle ne doit jamais être oubliée.

JAPPER. V. Aboyer.

JARGON. V. Dialecte.

JASER. V. Caqueter.

JETER HORS, JETER À BAS, METTRE HORS. Au sujet de ce vers de Corneille dans Cinna :

Jeter un roi du trône et donner ses États.

Remplacé par celui-ci :

Mettre un roi *hors* du trône et donner ses États.

Voltaire dit *mettre hors* est bien moins énergique que *jeter*, et n'est pas même une expression noble. Pourquoi ne dirait-on pas *jeter* du trône? On dit bien *jeter* du haut du trône. En tout cas chasser eût été mieux que *mettre hors*.

Jeter à bas, dit Voltaire, est une expression familière, qui ne serait pas même admise dans la prose.

Corneille a dit dans les Horaces :

Un même instant conclut notre hymen et la guerre,
Fit naître notre espoir et le *jeta* par terre.

Un espoir *jeté* par terre, dit Voltaire, est une expression vicieuse.

JEUNE HOMME, JOUVENCEAU. L'un et l'autre de ces mots désignent un homme encore jeune; mais le second, qui ne se dit guère qu'en plaisantant, ajoute à l'idée du premier celle de l'adolescence et de la saison de l'amour et des plaisirs.

JOIE. V. Allégresse.

JOIE, GAIETÉ. Ces deux mots marquent également une situation agréable de l'ame causée par le plaisir ou par la possession d'un bien qu'elle éprouve; mais la *joie* est plus dans le cœur, et la *gaiete* dans les manières. La *joie* consiste dans un sentiment de l'ame plus fort, dans une satisfaction plus pleine. La *gaieté* dépend davantage du caractère, de l'humeur, du tempérament. L'une, sans paraître toujours au dehors, fait une vive impression au dedans; l'autre éclate dans les yeux et sur le visage. On agit par *gaieté*, on est affecté par la *joie*. Les degrés de la *gaieté* ne sont ni bien vifs, ni bien étendus; mais ceux de la *joie* peuvent être portés au plus haut période : ce sont alors des transports, des ravissemens, une véritable ivresse. Une humeur enjouée jette de la *gaieté* dans les entretiens, un évènement heureux répand de la *joie* jusqu'au fond du cœur. On plaît aux autres par la *gaieté*; on peut tomber malade et mourir de *joie*. (*Encyclopédie*.)

AVOIR DE LA JOIE À, AVOIR DE LA JOIE DE. On dit *j'ai de la joie à* vous voir, et je n'*ai* pas eu *la joie de* le voir. Pourquoi la préposition *à* dans le premier exemple, et la préposition *de* dans le second? C'est que dans *j'ai de la joie à* vous voir, *la joie* existe réellement, et voir est comme un but auquel *la joie* est attachée; au lieu que dans je n'*ai* pas eu *la joie de* le voir, il n'existe aucun but, aucun terme qui puisse amener la préposition *à*.

JOINDRE. V. Assembler.

JOINDRE. V. Accoster.

JOINDRE, UNIR. Ces deux mots ont rapport au rapprochement de plusieurs objets de manière qu'ils se touchent s'ils sont distincts, ou qu'ils concourent à former un tout, s'il n'y a point de distinction entre eux.

Les choses jointes sont près les unes des autres; on peut les séparer sans changer leur nature. Les choses unies sont tellement attachées l'une à l'autre qu'on ne peut les séparer sans opérer un changement dans le tout. Deux planches sont jointes tant qu'elles sont distinctes et qu'elles peuvent être séparées sans changer le tout qui résulte de leur jonction; elles sont unies quand elles sont attachées l'une à l'autre, de manière à former un tout individuel, et à ne pouvoir être séparées sans changer ce tout.

JOLI. V. Gentil.

JOLI, BEAU. C'est à l'ame que le *beau* s'adresse; c'est au sens que parle le *joli*; et s'il est vrai que le plus grand nombre se laisse un peu conduire par eux, c'est de là qu'on verra des regards attachés avec ivresse sur les grâces de Trianon, et froidement surpris des beautés courageuses du Louvre; c'est par

là qu'un chansonnier aimable, un rimeur plaisant et facile, trouveront dans nos sociétés mille fois plus d'agrément que les auteurs des chefs-d'œuvre qu'on admire. C'est enfin par là que le je ne sais quoi, dans les femmes, effacera la beauté, et qu'on sera tenté de croire qu'elle n'est bonne qu'à aller exciter des jalousies et des scènes tragiques dans un sérail. Un auteur prétend qu'on doit entendre par *jolie* femme de l'agrément, de l'esprit, de la raison, de la vertu, enfin du vrai mérite. Les deux dernières qualités ne sont-elles pas ici hors de place? Est-on *joli* par la raison et la vertu?

Girard dit de son côté que, juger d'un tel qu'il est *joli* homme, c'est juger de son humeur et de ses manières. Cependant il se trouve à cet égard en contradiction absolue avec le père Bouhours, qui dit qu'on n'entend tout au plus par *joli* homme qu'un petit homme propre et assez bien fait dans sa taille. C'est que ces deux écrivains se sont arrêtés à de petites nuances de mode qui n'ont rien de réel qu'un usage momentané.

Quelqu'un a dit de l'agrément, que c'est un vent léger et à fleur de surface, qui donne aux facultés intérieures une certaine mobilité, de la souplesse et de la vivacité; faible image du *joli* en général; c'est le secret de la nature riante, il ne se définit pas plus que le goût, à qui peut-être il doit la naissance et dans les arts et dans les manières.

Les oracles de notre langue ont dit que c'était un diminutif du *beau;* mais où est le rapport du terme primitif avec son dérivé? L'un et l'autre ne sont-ils pas au contraire physiquement distincts? Leur espèce, leurs lois et leurs effets ne sont-ils pas entièrement différens?

Le *joli* a son empire séparé de celui du *beau.* L'un étonne, éblouit, persuade, entraîne; l'autre séduit, amuse et se borne à plaire; ils n'ont qu'une règle commune, c'est celle du vrai. Si le *joli* s'en écarte, il se détruit et devient maniéré, petit ou grotesque. (Extrait de l'*Encyclopédie.*)

JONCTION, UNION. L'*union* regarde particulièrement deux différentes choses qui se trouvent bien ensemble. La *jonction* regarde proprement deux choses qui se rapprochent l'une auprès de l'autre.

Le mot d'*union* enferme une idée d'accord ou de convenance. Celui de *jonction* semble supposer une marche ou quelque mouvement.

On dit l'*union* des couleurs et la *jonction* des armées; l'*union* de deux voisins, et la *jonction* de deux rivières.

Ce qui n'est pas uni est divisé; ce qui n'est pas joint est séparé.

On s'unit pour former des corps de société; on se joint pour se rassembler et n'être pas seul.

Union s'emploie souvent au figuré; mais on ne se sert de *jonction* que dans le sens littéral.

L'*union* soutient les familles et fait la jouissance des États; la *jonction* des ruisseaux forme les grands fleuves. (Girard.)

SE JOUER, SE MOQUER. Ces deux mots se disent également des personnes et des choses, et supposent le mépris que l'on manifeste pour les unes ou pour les autres, dans les cas où l'on devrait les respecter ou leur être soumis. Un mauvais fils *se joue* de ses parens, de leurs ordres, de leurs avis; un impie *se joue* de la religion.

Se moquer dit plus que *se jouer;* il ajoute à l'idée du mépris de la personne ou de la chose celle de bravade et de raillerie.

Un fils qui élude d'exécuter les ordres de son père, par ruse, par artifice, par subterfuge, *se joue* de son père et de ses ordres. Un fils qui refuse ouvertement d'obéir à son père, qui méprise ses menaces, *se moque* de son père.

JOUER, SE JOUER. *Se jouer*, dit La Harpe, peut entrer dans le style le plus oratoire et le plus poétique. La fortune *se joue* des grandeurs, le zéphyr *se joue* dans le feuillage, tout cela est bon. Mais *jouer* peut être difficilement au-dessus du familier, parce qu'il rappelle trop l'idée des amusemens frivoles.

JOUFFLU, MAFLÉ. Ces deux mots ont rapport à la grosseur du visage; mais *joufflu* est un terme ordinaire, et *maflé* un terme pen usité.

Joufflu exprime proprement la grosseur des joues. *Maflé* exprime la grosseur de la partie extérieure du visage, celle des lèvres et des parties voisines. Par extension on lui a fait désigner la grosseur du visage entier, et même l'embonpoint de la taille et du corps.

JOUIR. L'académie ne le dit que des choses avantageuses et agréables; Massillon l'a employé avec succès dans un sens contraire. Il ne croit rien avoir s'il n'a tout; son ame est toujours avide et altérée, et il ne *jouit* de rien que de ses malheurs et de son inquiétude.

Il ne faut pas conclure de là qu'on puisse dire *jouir* d'une mauvaise santé, *jouir* d'une mauvaise réputation. Dans cette phrase de Massillon, *jouir* est pris dans un sens dé-

tourné. Cela veut dire il est avide et altéré de jouissances, et ces jouissances, au moment où il croit les saisir, ne sont que des malheurs et des inquiétudes. (*Dictionnaire des difficultés.*)

JOUISSANCE, POSSESSION. La *possession* est le pouvoir, le droit, la liberté actuelle de disposer d'une chose. La *jouissance* est l'usage d'une chose. Celui qui a la possession d'une chose peut en même temps en avoir la *jouissance* s'il n'a pas cédé cette *jouissance* à quelque autre.

Il peut y avoir *possession* sans *jouissance*. Je puis, par exemple, posséder une belle promenade, en avoir la *possession*; mais si je suis impotent, et que je ne puisse pas faire usage de mes jambes pour me promener, je n'en ai pas la *jouissance*.

Il peut y avoir aussi *jouissance* sans *possession*. Si je loue une promenade, j'en ai la *jouissance* pendant tout le temps qui m'est accordé par l'acte de location, et j'use de cette *jouissance* pendant tout ce temps; mais je n'en ai pas la *possession*, parce que la *possession* en suppose la propriété.

Ces deux termes sont ordinairement synonymes; c'est pourquoi l'on dit communément *possession* et *jouissance*. Cependant on peut avoir la *possession* d'un bien sans en jouir. Ainsi, la partie saisie possède jusqu'à l'adjudication, mais elle ne jouit plus depuis qu'il y a un bail judiciaire exécuté. *Jouissance* se prend donc quelquefois pour la perception des fruits. Rapporter les *jouissances*, c'est rapporter les fruits. Ceux qui rapportent des biens à une succession sont obligés de rapporter aussi les *jouissances*. Ceux qui rapportent les biens à une succession sont obligés de rapporter aussi les *jouissances* du jour de l'ouverture de la succession. Le possesseur de mauvaise foi est tenu de rapporter toutes les *jouissances* qu'il a eues. (*Encyclopédie.*)

JOUR, JOURNÉE. Il me semble, dit Roubaud, qu'il en est de la synonymie de ces deux termes comme de celle d'an et d'année.

Cette observation n'est pas exacte et pourrait induire dans un grand nombre d'erreurs.

Le *jour*, continue le même auteur, est un élément naturel du temps, comme l'an en est un élément déterminé.

Mais être naturel et être déterminé sont deux choses bien différentes.

Le *jour* est un élément du temps produit par la nature, et la nature le produit nécessairement avec une durée. L'an n'est point produit par la nature, elle ne produit que l'année, et la produit aussi avec sa durée. L'an est une idée abstraite, née de l'esprit de l'homme, qui a séparé de l'idée de l'année produite par la nature l'idée de durée qui y est naturellement jointe, et en a fait un être idéal, indivisible.

Il suit de là que le mot *jour* emporte nécessairement une idée de durée que n'emporte pas le mot an. Aussi dans tous les cas où l'on emploie le mot an, qui ne représente qu'une idée abstraite, on ne peut employer le mot *jour*, parce qu'il représente une durée; et au contraire, on peut employer le mot *jour* de la même manière que le mot année, parce que l'un et l'autre représentent une étendue. On ne dira pas le premier an, le second an, comme on dit le premier *jour*, le second *jour*, parce que an est un terme abstrait qui n'exprime qu'une idée métaphysique, isolée, qui n'indique ni durée ni suite, et que *jour* est l'idée d'une chose réelle qui indique une durée, une suite. Les *jours* se suivent, mais on dit la première année, la seconde année, comme on dit le premier *jour*, le second *jour*, parce que les mots *jour* et année expriment également une durée.

Par la même raison, on dit un beau *jour*, et on ne dit pas un bel an; la moitié du *jour*, et non la moitié de l'an; les trois quarts du *jour*, et non les trois quarts de l'an. Le *jour* est composé de vingt-quatre heures, et ce n'est pas l'an mais l'année qui est composée de douze mois, parce que c'est l'année seule qui indique une durée susceptible de division.

Jour exprime donc la durée comme année, et n'indique point comme an un être abstrait et métaphysique.

Le *jour* exprimant une durée est susceptible d'être divisé, aussi l'a-t-il été de plusieurs manières par les peuples divers. On appelle *jour* artificiel le temps de la lumière qui est déterminé par le lever et le coucher du soleil; et *jour* naturel, celui qui est composé de vingt-quatre heures depuis minuit jusqu'au minuit suivant.

Ces diverses acceptions du mot *jour* n'ont rapport qu'à la physique, au temps. Mais l'espace de temps auquel on a donné ce nom a des rapports essentiels avec nous; et l'on appelle *journée* cet espace considéré sous ce point de vue.

Ainsi la *journée* en ce sens est l'espace de temps qui s'écoule pour nous, depuis l'heure où nous nous levons, jusqu'à celle où nous nous couchons. Quand le temps est serein et doux, on dit qu'il fait une belle *journée*. Une *journée* est heureuse ou malheureuse, agréa-

ble ou désagréable, triste ou gaie, à raison des événemens relatifs à nous qui s'y passent. On donne aussi le nom de *journée* au travail que l'on fait dans le cours d'une *journée*, et souvent au salaire même de ce travail.

Il a fait un beau *jour* se dit relativement à la pureté de l'air, à l'état de l'atmosphère. Il a fait une belle *journée* se dit relativement aux actions, aux travaux, aux desseins que ce beau *jour* a ou doit avoir favorisé. Le lever du soleil nous annonçait un beau *jour*, nous en profitâmes pour faire une partie de chasse, et nous eûmes une belle *journée*.

On appelle *journée* un *jour* où il arrive quelque événement heureux ou malheureux. Nous gagnâmes la bataille, ce fut pour nous une heureuse *journée*; nous la perdîmes, ce fut pour nous une *journée* malheureuse. C'est en ce sens qu'on donne aux batailles le nom de *journée*.

On dit un heureux *jour* et une heureuse *journée*. La première expression a rapport à la satisfaction de celui qui éprouve quelque événement heureux; la seconde en a davantage à ses actions, à ses succès. Un événement heureux et imprévu, amené par le hasard, procure un *jour* heureux à celui qu'il intéresse; une bataille gagnée avec beaucoup de peine est une *journée* heureuse.

JOURNALIER. V. Diurne.

JOURNÉE. V. Jour.

JOURNALIER, QUOTIDIEN. Ces deux mots ont, selon leur étymologie, la même signification, mais ils ne s'emploient pas indifféremment. On dit une fièvre *quotidienne*; on dirait mal une fièvre *journalière*. Il semble que notre pain *quotidien* soit un mot consacré dans l'oraison dominicale; notre pain de chaque jour n'est pas adopté. Pain *journalier* ne se dit pas mieux que fièvre *journalière*; mais on dit le mouvement *journalier* du ciel, la révolution *journalière* du premier mobile, et non pas le mouvement *quotidien*, la révolution *quotidienne*. On dit aussi l'expérience *journalière*. Homme *journalier* et armes *journalières* se disent; mais ce n'est qu'au figuré, et on ne regarde ici *journalier* qu'au propre.

JOUTES, TOURNOIS. La *joute* était proprement le combat à la lance de seul à seul; on a ensuite étendu la signification de ce mot à d'autres combats, par l'abus qu'en ont fait nos anciens écrivains, qui, en confondant les termes, ont souvent mis de la confusion dans nos idées.

Nous devons par conséquent distinguer les *joutes* des *tournois*. Les *tournois* se faisaient entre plusieurs chevaliers qui combattaient en troupe, et la *joute* était un combat singulier d'homme à homme. Quoique les *joutes* se fissent ordinairement dans les *tournois* après les combats de tous les champions, il y en avait cependant qui se faisaient seules, indépendamment d'aucun *tournoi*. (*Encyclopédie*.)

JOVIAL, GAI, JOYEUX. On est *jovial* par caractère; on est *gai* par tempérament; on est *joyeux* à cause de quelque circonstance particulière. Un homme *jovial* aime à plaisanter; il donne une teinte de gaieté à tout ce qu'il fait et à tout ce qu'il dit. Un homme *gai* est un homme d'une humeur enjouée. Un homme *joyeux* est un homme qui éprouve actuellement de la joie, à cause de quelque événement qu'il désirait.

JOYAU. V. Bijou.

JUGEMENT. V. Arbitrage.

JUGEMENT, SENS. Le *sens* intellectuel doit, selon le mot et par une analogie évidente, être dans l'esprit ce que le *sens* matériel est dans le corps : c'est la faculté de prévenir, connaître, distinguer, discerner les objets, leurs qualités, leurs rapports. Lorsque cette faculté lie, combine ces rapports, et prononce sur leur existence, c'est le *jugement*.

Le *sens* est, ce me semble, l'intelligence qui rend compte des choses; et le *jugement*, la raison qui souscrit à ce compte, ou, si l'on veut, le *sens* est le rapporteur qui expose le fait, ou le témoin qui en dépose; et le *jugement*, le juge qui décide. Nous jugeons sur le rapport de nos *sens*.

Le *jugement* est selon le *sens*. Qui n'a point de *sens* n'a point de *jugement*; qui a peu de *sens* a peu de *jugement*; qui a perdu le *sens* a perdu le *jugement*. Il est évident que le *sens* qui donne la connaissance des choses règle le *jugement* qui prononce sur l'état des choses.

Il est facile de comprendre pourquoi le *jugement* et le *sens* sont si souvent confondus : c'est la même faculté de l'esprit appliquée à des opérations différentes, mais liées ensemble. Ainsi l'on dit partout que le *sens* est la faculté de comprendre et de juger raisonnablement, selon la droite raison; mais il est clair que quand cette faculté juge, c'est le *jugement*, et que l'idée de juger est absolument étrangère au mot *sens*, qui ne peut par lui-même énoncer que des idées analogues à celles des *sens* physiques.

Le *sens* est la raison qui éclaire; le *jugement* est la raison qui détermine. Ainsi, à proprement parler, le *jugement* n'est pas, comme le dit un moraliste profond, une grande lumière de l'esprit, c'est la détermination à

recevoir et à suivre, dans les choses morales et intellectuelles, la lumière que le *sens* lui présente.

Nous sentons bien que le *sens* n'est pas décidé, déterminé, fixe et ferme comme le *jugement*, lorsque nous disons à mon *sens*, pour marquer une sorte d'instinct, de goût, de penchant, une idée, une opinion légère, un avis qui n'est pas raisonné et décidé. Vous parlez ainsi pour dire que vous ne jugez pas, que vous ne portez pas un *jugement*, que c'est plutôt affaire de goût que de *jugement*.

Ce n'est pas que le *sens* ne juge; mais alors si nous ne l'appelons pas *jugement*, la raison en est que ses opérations sont si rapides qu'on ne les distingue pas, qu'on ne les aperçoit pas; on juge, on se détermine comme par instinct. On voit, on sent, pour ainsi dire, le *jugement* qui raisonne et combine; on dirait que le *sens* dispense de raisonner et de combiner dans ces cas-là.

L'homme d'un grand *sens* voit d'un coup d'œil au loin, par-dessus tous les esprits, au fond des choses, et si bien qu'il semble se passer de *jugement*. Son coup d'œil vaut la réflexion et la méditation : voir et juger est pour lui une même chose.

Avec le bon *sens*, on a le *jugement* solide. Un homme de *sens* aura de la profondeur dans le *jugement*. Le *sens* commun promet assez de *jugement* pour qu'on se conduise bien dans les conjonctures ordinaires de la vie. On dira plutôt un grand *sens* qu'un grand *jugement*; je viens de dire pourquoi. Le *sens*, joint à l'habitude des affaires, rend le *jugement* sûr.

En vain vous aurez le *sens* droit, si vous n'avez pas le *jugement* sain. La droiture ou la rectitude de l'esprit suffit au *sens*; outre la rectitude de l'esprit, il faut, pour le *jugement*, la droiture de l'ame. La passion qui n'est pas assez forte pour vous ôter le *sens*, est assez maligne pour corrompre votre *jugement*; elle met en contradiction le *sens* qui voit bien les choses, avec le *jugement* qui obéit à la volonté pervertie. Il y a des juges éclairés et corrompus.

Celui qui n'a point de *sens* est bête et imbécile; celui qui n'a point de *jugement* est fou, extravagant.

L'homme sensé a de la rectitude, du discernement, de la sagesse dans l'esprit; l'homme judicieux a de plus de la réflexion, de la critique et de la profondeur. On écoute l'homme sensé, on consulte l'homme judicieux.

Le *sens* regarde particulièrement la conduite, les affaires, les objets usuels; le *jugement* embrasse tous les objets du raisonnement. (Roubaud.)

JUGEMENT, RAISONNEMENT, PERCEPTION SIMPLE. Le P. Malebranche prouve, d'une manière assez plausible, que toute la différence qui se trouve entre la *simple perception*, le *jugement* et le *raisonnement*, consiste en ce que, par la *simple perception*, l'entendement perçoit une chose sans rapport à une autre; que, dans le *jugement*, il perçoit le rapport qui est entre deux choses, ou un plus grand nombre; et qu'enfin, dans le *raisonnement*, il perçoit les rapports perçus par le *jugement*; de sorte que toutes les opérations de l'ame se ramènent à des perceptions. (*Encyclopédie.*)

JUGER PAR, JUGER À. *Juger* d'une chose *par* une autre suppose une comparaison de choses que l'on croit semblables. On *juge* de la pièce *par* l'échantillon; j'ai *jugé* de votre cœur *par* le mien. *Juger* une chose *à*, c'est s'attacher à un accessoire, à une apparence, pour porter un jugement sur le fond, sur la réalité. Je *jugeai à* son air qu'il était malade; je *jugeai* du mérite des philosophes *à* la gravité de leur extérieur, *à* la pâleur de leur visage, et *à* la longueur de leur barbe.

JUGER QUELQUE CHOSE, JUGER DE QUELQUE CHOSE. *Juger quelque chose*, c'est porter un arrêt. *Juger de quelque chose*, c'est dire son sentiment. (Voltaire.)

JUREMENT, SERMENT, JURON. L'idée commune de ces mots est d'appuyer la vérité de ce qu'on a dit ou de ce qu'on va dire.

Le *jurement* est fait pour confirmer la vérité de ce qu'on a dit ou de ce qu'on va dire. Il peut se faire ou dans la société, en simple conversation, ou solennellement devant des autorités. Dans le premier cas, ce n'est qu'une simple confirmation qui n'emporte aucun engagement légal; dans le second on le nomme plus ordinairement *serment*, mot qui emporte un engagement légal, et soumet celui qui l'a fait, soit à la peine décernée contre les faux témoins, s'il s'agit d'un fait, ou à celle qui est décernée contre les parjures, s'il s'agit d'une promesse.

Le *juron* est une façon particulière de *jurement* fait dans la société, qui indique plutôt la conviction ferme, la persuasion vive où l'on est de la chose à l'occasion de laquelle on le dit, qu'une confirmation ou une promesse.

Le *juron* n'est qu'une expression, qu'une exclamation produite par l'impatience ou l'indignation, et dont on s'est fait une habitude.

Le *juron*, dit Girard, n'est qu'un style

dont le peuple se sert pour donner au discours un air assuré et prévenir la défiance.

Le *juron* n'est point un style, c'est une exclamation. Il n'y a pas que le peuple qui s'en serve. Ventre-Saint-Gris était le *juron* de Henri IV. Il n'y a guère d'homme un peu vif, de quelque classe qu'il soit, qui n'ait son *juron;* le *juron* est bas parmi la populace, et seulement familier dans les autres classes.

Le *serment* engage un honnête homme; il y est fidèle. Les fréquens *juremens* ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru; le *juron* marque un homme vif, emporté et plein de son opinion.

Dans le *jurement* et le *serment*, on prend ordinairement à témoin la divinité ou quelque personne, quelque chose que l'on regarde comme sacré. Dans le *juron*, on ne prend rien à témoin, on ne fait qu'une exclamation.

JURISCONSULTE, JURISTE, LÉGISTE. On désigne par ces trois mots des personnes différemment versées dans la connaissance des lois.

Le *jurisconsulte* est celui qui est versé dans la jurisprudence, c'est-à-dire dans la science des lois, coutumes et usages, et de tout ce qui a rapport au droit et à l'équité.

Le *juriste* fait profession de la science du droit.

Le *légiste* fait profession de la science de la loi.

Le *jurisconsulte* possède la science du droit dans tous ses rapports; l'art de l'application des lois, celui d'éclaircir et de décider les questions difficiles; on le consulte.

Le *juriste* est un homme versé dans le droit, mais dont les connaissances ne sont pas aussi étendues, ni la science aussi profonde que celles du *jurisconsulte*.

Légiste ne se dit que d'un homme qui fait profession d'étudier ou de savoir les lois. Ce mot se prend ordinairement en mauvaise part. Il n'y a pas de si petit *légiste* qui n'aspire au titre de *jurisconsulte*.

Nous ne disons plus guère aujourd'hui que *jurisconsulte*.

JURISTE. V. Jurisconsulte.

JURON. V. Jurement.

JUSSION. V. Commandement.

JUSTE. V. Équitable.

JUSTICE. V. Équité.

JUSTICE, DROIT. Le *droit* est l'objet de la *justice;* c'est ce qui est dû à chacun. La *justice* est la conformité des actions avec le *droit;* c'est rendre et conserver à chacun ce qui lui est dû. Le premier est dicté par la nature, ou établi par l'autorité soit divine, soit humaine. Il peut quelquefois changer selon les circonstances; la seconde est la règle qu'il faut suivre, elle ne varie jamais. Ce n'est pas aller contre les lois de la *justice* que de soutenir et défendre ses *droits* par les mêmes moyens dont on se sert pour les attaquer. (Girard.)

JUSTESSE, PRÉCISION. La *justesse* empêche de donner dans le faux; la *précision* écarte l'inutile. Le discours précis est une marque ordinaire de la *justesse* d'esprit. (Girard.)

La *justesse* d'esprit fait démêler le juste rapport que les choses ont ensemble; la *justesse* de goût et de sentiment fait sentir tout ce qu'il y a de fin et d'exact dans le tour, dans le choix des pensées et dans celui de l'expression.

C'est un des plus beaux présens que la nature puisse faire à l'homme que la *justesse* d'esprit et de goût; c'est à elle seule qu'il en faut rendre grâces. Cependant lorsque la nature ne nous a pas absolument refusé ce don, nous pouvons le faire germer et l'étendre beaucoup par l'entretien fréquent des personnes, et par la lecture assidue des auteurs en qui domine cet heureux talent.

JUSTIFICATION. V. Apologie.

JUSTIFIER. V. Défendre.

L.

LÀ. V. Ici.

LABEUR, TRAVAIL. Ces deux mots ont rapport à la peine de corps ou d'esprit que l'on prend pour faire quelque ouvrage, ou pour obtenir quelque chose.

Travail, peine que l'on prend pour faire une chose. C'est l'application du corps ou de l'esprit à un ouvrage quelconque.

Labeur est un mot qui commence à vieillir, et que l'on emploie cependant quelquefois avec énergie dans des occasions où ses synonymes ne feraient pas le même effet.

Le *labeur*, selon l'usage qu'on en fait aujourd'hui, se dit d'une suite de travaux destinés à produire des fruits. Le *travail* se borne à un ouvrage, le *labeur* tend à faire produire

des fruits. Le *travail* donne de la fatigue; le *labeur* suppose, outre les travaux, une suite de soins, d'attentions, de détails, une suite d'opérations. Si vous refusez de payer à un ouvrier le prix de sa journée, vous le privez du fruit de son *travail;* si vous enlevez à un fermier les fruits qu'il a retirés de la terre, pendant une ou plusieurs années, vous le privez du fruit de son *labeur.*

L'homme est condamné au *travail* par la nature; on ne peut pas dire qu'il est condamné au *labeur.* L'homme laborieux vit de son *travail;* l'homme industrieux, actif, vigilant, acquiert par son *labeur* de quoi fournir à tous ses besoins.

J.-J. Rousseau a dit : Ici le fruit du *labeur* passé soutient l'abondance présente, et le fruit du *labeur* présent annonce l'abondance à venir. On ne pourrait pas dire ici *travail* au lieu de *labeur.* Le *travail* seul, et considéré comme ayant un ouvrage pour objet, ne produit point l'abondance. Le *travail* ne produit pas de fruits, il ne produit qu'un ouvrage; c'est le *labeur* qui produit l'abondance, parce qu'il ne s'exerce que sur des choses qui produisent des fruits, et qu'il s'y exerce continuellement. On dit que des terres sont en *labeur*, pour dire qu'elles sont en activité pour produire des fruits; on ne dit pas qu'elles sont en *travail.* Les divers *travaux* de l'agriculture ont produit l'activité, et le concours de ces travaux les a mises en *labeur.*

Quand on dit qu'une femme est en *travail* d'enfant, on ne veut pas dire qu'elle travaille pour produire son fruit, car ce fruit est déjà produit, mais on veut dire qu'elle souffre pour mettre un enfant au monde.

Labeur a une plus grande étendue que *travail*, et a toujours rapport à une production de fruits que celui-ci n'a pas. J'ai perdu tout le fruit de mon *labeur,* dira un cultivateur qui se trouvera ruiné après avoir donné, pendant plusieurs années, tous ses soins à la culture de la terre. J'ai perdu tout mon *travail*, dira un mécanicien dont la machine se brise au moment d'être finie.

LABOURABLE. V. Arable.

DE LABOURAGE. V. Aratoire.

LABYRINTHE. V. Dédale.

LABORIEUX, TRAVAILLEUR. L'homme *laborieux* aime le travail, et fuit l'oisiveté; l'homme *travailleur* fait beaucoup d'ouvrage. L'homme *laborieux* ne saurait rester sans rien faire; l'homme *travailleur* travaille assidument, et ne perd pas un instant.

Le premier a rapport au caractère, au goût de celui qui travaille; le second en a davantage à l'ouvrage même.

LABOUR, LABOURAGE, BINAGE. Le *labour* est un remuement de la terre avec un instrument quelconque pour la disposer à être ensemencée. On dit donner un *labour,* deux *labours* à une terre, à un champ.

Le *labourage* est ou l'action de donner un *labour* ou des *labours* à une terre, ou, en général, l'art de cultiver les terres. *Binage* est le nom que l'on donne au second *labour* que l'on donne à une terre avant de l'ensemencer.

Ce cultivateur entend bien le *labourage.* Il faut donner un troisième *labour* à cette terre, avant de l'ensemencer. Dans ce canton, on n'est pas dans l'usage du *binage.*

LÂCHE, TENDU, SERRÉ. *Lâche* se prend en divers sens. C'est l'opposé de *tendu*; une corde est *lâche,* si elle paraît fléchir en quelque endroit de sa longueur; *tendue,* si elle ne paraît fléchir en aucun endroit de sa longueur. C'est l'opposé de ferme, et le synonyme de mou. Une étoffe est *lâche,* si elle est mal frappée; ferme, si elle est bien fournie de trame. C'est l'opposé d'actif; un animal est *lâche*, lorsqu'il se meut nonchalamment et faiblement. C'est l'opposé de *serré;* coudre *lâche*, c'est éloigner ses points et les faire longs et mous. C'est l'opposé de resserré; on a le ventre *lâche.* Il est synonyme de vil et honteux; faire une action *lâche.* Un style est *lâche*, lorsqu'il est chargé de mots inutiles, et que ceux qu'on a employés ne peignent point l'idée fortement.

LÂCHE, POLTRON. Ces deux mots indiquent l'opposé de brave.

Lâche signifie au propre qui n'est pas tendu. Une corde est *lâche* si elle paraît fléchir en quelque endroit de sa longueur. Ce mot est pris ici au figuré et se dit d'une personne qui n'a pas l'énergie de résister à une force étrangère, et qui y cède, comme une corde au corps qui la presse.

Poltron se dit de celui qui craint excessivement le danger, par amour pour sa propre conservation, et prend toutes les précautions possibles pour l'éviter.

On est *lâche* par caractère, par un défaut d'énergie dans l'ame; on est *poltron* par attachement à la vie, par la crainte du mal et de la douleur. Le *lâche* est tellement abattu à la vue du danger, qu'il ne conçoit pas même l'idée de la résistance, qu'il n'ose ni avancer, ni se servir de ses armes. Le *poltron* est tellement inquiet sur les suites du danger, qu'il est continuellement aux aguets soit pour le prévoir, soit pour trouver les moyens de s'y soustraire. Le *lâche* ne se bat jamais, il se laisse battre, et n'a recours qu'à la soumission

et aux prières; le *poltron* ne se bat qu'à la dernière extrémité, et quelquefois il se bat bien. On rit quelquefois d'une poltronnerie, on ne rit jamais d'une lâcheté. La lâcheté est un vice; la poltronnerie n'est qu'un défaut.

La lâcheté qui vient de la constitution ou de la faiblesse physique n'est ni un vice ni un défaut; c'est une nécessité. Elle ne peut être regardée comme une lâcheté dans le sens de la poltronnerie, et c'est à tort que les synonymistes l'ont rangée dans la même classe. Un vieillard accablé par le poids des années et des infirmités, qui n'a point de forces pour se défendre et qui cède, n'est ni un *lâche* ni un *poltron*; il n'est que malheureux.

LACONIQUE. V. Concis.

LACS. V. Filet.

LADRE, LÉPREUX. Le *lépreux* et le *ladre* sont attaqués de la même maladie. La lèpre est le genre de maladie; la ladrerie est cette maladie particulière dont un sujet est actuellement atteint.

Les hommes sont plutôt *lépreux*, et les animaux *ladres*. La lèpre était très commune chez les Juifs; la ladrerie est assez commune parmi les cochons.

Au figuré, lèpre est un mot noble; on dit la lèpre du péché. Ladrerie est un mot dérisoire; on appelle ladrerie une vilaine et sordide avarice.

Le nom de lèpre vient de l'Orient, comme la maladie qu'il désigne.

Ladre désigne l'état très avancé de la maladie, celui où le corps, tout couvert d'ulcères ou d'écailles, parvient à un si haut dégré d'insensibilité, qu'on le perce avec une aiguille sans qu'il en souffre aucune douleur.

Nous disons, tant au physique qu'au moral, qu'un homme est *ladre*, lorsqu'il paraît insensible, que rien ne le pique, qu'il souffre tout sans se plaindre. (Roubaud.)

LADRE, VILAIN. Ces deux mots se disent des personnes qui, sordidement attachées à l'épargne, poussent l'avarice jusqu'à ne donner qu'à regret aux autres même ce qu'ils leur doivent.

Ladre dit plus que *vilain*. Le *vilain* donne quelquefois par vanité, ou pour démentir les dénominations injurieuses qu'il sent mériter. Le *ladre* brave l'opinion; il ne rougit jamais, il ne donne jamais.

Celui qui paie mesquinement et de mauvaise grâce un service qu'on lui a rendu, est un *vilain*. Celui qui ne le paie point du tout, malgré les reproches qu'il s'attire par là, est un *ladre*.

LADRERIE, LÉSINE, LÉSINERIE, MESQUINERIE. Ces quatre mots indiquent des habitudes ou des actes d'une avarice sordide.

La *ladrerie* est l'avarice ou l'épargne la plus vile et la plus sordide. Elle exclut tout sentiment de pitié, de justice, de reconnaissance.

La *lésine* est une épargne sordide sur toute espèce de dépense. La *lésinerie* est un acte de *lésine*. La *mesquinerie* est une épargne sordide opposée à la libéralité, et qui fait d'une manière petite et resserrée, ce qui devrait être fait avec quelque espèce de libéralité.

LAID. V. Difforme.

LAIDEUR, DIFFORMITÉ. Ces deux mots sont synonymes en ce qu'ils sont également opposés à l'idée de la beauté; mais la *laideur* est opposée à cette espèce de beauté qui consiste dans les couleurs et la superficie du visage; et la *difformité* à cette espèce de beauté qui consiste dans l'ensemble et la proportion des parties.

L'idée de la beauté qui consiste dans les couleurs et la superficie du visage, varie selon les temps, les lieux et les opinions des nations diverses; et l'idée de la *laideur* qui est son contraire varie de même. La blancheur de la peau, qui est une *laideur* en Afrique, est une beauté en Europe; et la noirceur de la peau, qui est une beauté en Afrique, est une *laideur* en Europe.

La *difformité* est un défaut remarquable dans les proportions. N'avoir point de nez, être bossu, boiteux, etc., sont des *difformités*.

La *difformité* indique quelque chose de plus fixe et de moins variable que la *laideur*. Partout la *difformité* est regardée comme telle. Un bossu est également bossu dans toutes les contrées.

La *laideur* se dit des hommes, des femmes et des animaux qui manquent des couleurs ou des apparences extérieures dont nous formons l'idée de beauté.

Difformité se dit de tous les objets qui manquent de quelque partie, ou des proportions de quelque partie auxquelles nous avons attaché l'idée de la beauté.

Laideur se dit par extension de parties des êtres animés qui manquent des couleurs et de l'extérieur convenable; mais il ne se dit pas des êtres inanimés. On dit la *laideur* d'un homme, la *laideur* d'une femme, la *laideur* d'un ours, la *laideur* du pied, la *laideur* de la jambe; mais quoi qu'en dise le Dictionnaire de l'académie, on ne dit pas qu'une mode est laide, qu'une maison est laide, qu'une étoffe est laide.

Il faut employer d'autres épithètes ou des périphrases pour exprimer la privation des qualités qui nous rendraient agréables les êtres animés.

Difformité se dit de tout défaut dans les proportions convenables à chaque chose : aux bâtimens, aux formes des places, des jardins; aux tableaux, au style, etc.; mais la *laideur* ne se dit guère que des êtres, animés; quelquefois cependant des meubles.

Dans le moral, on dit l'un et l'autre, mais avec quelque égard aux différences du sens physique. Ainsi l'on dit la *difformité* et non la *laideur* du vice, parce que les habitudes vicieuses détruisent la proportion qui doit être entre nos inclinations et nos préceptes moraux. Mais on dit la *laideur* plutôt que la *difformité* du péché, parce que les péchés ne sont que des taches dans notre ame, qu'ils ne supposent pas une dépravation aussi substancielle que les vices, et qu'ils peuvent être effacés par la pénitence.

LAINAGE, LAINERIE. *Lainage* désigne des laines en général ou en gros, le genre de matières, les choses ou les productions de ce genre. Un négociant fait trafic de laines ou de *laineries*. Le commerce des *laineries* est celui des ouvrages, des draps, des étoffes, etc., faits avec de la laine.

Le commerce des *lainages* est celui des laines brutes ou travaillées, ou des choses de laine. Il faut que les laines soient manufacturées, façonnées, adaptées par l'industrie à différens usages pour être *laineries*.

LAMBIN, LENT. L'un et l'autre se disent d'un homme qui agit lentement. Mais le *lambin* agit lentement, par légèreté, par distraction, par paresse.

L'homme *lent* au contraire agit lentement, par faiblesse, par indisposition, faute d'énergie.

Le *lambin* est léger, distrait; il interrompt son travail à chaque instant pour s'occuper d'objets qui n'y ont point rapport. La vieillesse rend un homme *lent*; la legèreté rend les jeunes gens *lambins*. *Lambin* est familier; *lent* est de tous les styles.

On obtient rarement d'un *lambin* un ouvrage suivi et bien fait; un homme *lent* travaille souvent avec attention.

LAINE, TOISON. Une *toison* est la totalité de la *laine* dont l'animal est revêtu. On distingue différentes sortes de *laines* dans une *toison*. On coupe, on enlève, on lave, on vend la *toison*; mais c'est la *laine* que l'industrie prépare et travaille de mille manières. La *toison* n'est qu'un objet de vente; la *laine* est la matière mise en œuvre par différens arts.... Je veux dire que la *toison* redevient *laine*, et qu'elle en reprend le nom dans les mains de divers fabricans. (Extrait de Roubaud.)

LAMENTABLE. V. Déplorable.

LAMENTATION, PLAINTE. Ce sont également des expressions de la sensibilité de l'ame; c'est en cela que consiste l'idée commune.

La *lamentation* est une douleur exprimée par des cris immodérés et lugubres. La *plainte* est une douleur exprimée par des paroles, par des discours. La *plainte* s'exprime par le discours; les gémissemens accompagnent la *lamentation*.

On se lamente dans la douleur, ou se plaint du malheur.

L'homme qui se plaint demande justice; celui qui se lamente implore la pitié.

LANCER. V. Darder.

LANDES. V. Friches.

LANGAGE. V. Dialecte.

LANGAGE, LANGUE. La différence entre *langue* et *langage* est bien plus considérable qu'entre *langue* et idiome, quoique ces deux mots paraissent beaucoup plus rapprochés par l'unité de leur origine. C'est le matériel des mots et leur ensemble qui détermine une *langue*; elle n'a rapport qu'aux idées, aux conceptions à l'intelligence de ceux qui la parlent. Le *langage* paraît avoir plus de rapport au caractère, de celui qui parle, à ses vues, à ses intérêts. C'est l'objet du discours qui détermine le *langage*; chacun a le sien, selon ses passions : ainsi la même nation avec la même *langue*, peut, dans des temps différens, tenir des *langages* différens, si elle a changé de mœurs, de vues, d'intérêts. Deux nations, au contraire, avec différentes *langues*, peuvent tenir le même *langage*, si elles ont les mêmes vues, les mêmes intérêts, les mêmes mœurs. C'est que les mœurs nationales tiennent aux passions nationales, et que les unes demeurent stables ou changent comme les autres. Il en est de même des hommes que des nations. On dit le *langage* des yeux, du geste, parce que les yeux et le geste sont destinés par la nature à suivre les mouvemens que leurs passions leur impriment, et conséquemment à les exprimer avec d'autant plus d'énergie, que la correspondance est plus grande entre le signe et la chose signifiée qui le produit. *Encyclopédie.*)

LANGOUREUX, LANGUISSANT. Ces deux

mots ont rapport à un état de langueur dans lequel se trouve le corps ou l'ame.

Languissant, qui languit, qui est dans un état de langueur; *langoureux*, qui outre ou affecte la langueur.

Languissant exprime donc un état vrai; *langoureux*, une exagération, un excès dans l'expression de la langueur, l'affectation d'une langueur qui n'existe pas.

Un homme qui est dans un état de langueur est *languissant*. Ce mot se dit, en parlant du corps, d'un état dans lequel on ne se sent propre à aucune espèce d'exercice et de travail, où les muscles semblent refuser leur action; la langueur de l'âge, la langueur de la mort. La langueur de l'ame est un état où les facultés de sentir, de penser, d'imaginer, de raisonner, sont sans force et sans énergie. L'ame est dans la langueur, quand elle n'a ni les moyens ni l'espérance de satisfaire une passion. Un homme qui est dans l'un ou l'autre de ces deux états est *languissant*.

Mais si un homme s'abandonne avec faiblesse à l'un ou l'autre de ces états, et qu'il s'en plaigne longuement et avec affectation; si, n'éprouvant point ou n'éprouvant que faiblement ces états, il veut faire croire par des plaintes et des gémissemens continus qu'il les éprouve réellement ou entièrement, on dit alors qu'il est *langoureux*.

Un amant qui jette sur sa maîtresse un regard *languissant* est censé exprimer l'état réel de son ame; mais si l'on dit qu'il jette sur elle un regard *langoureux*, on veut dire ou qu'il exagère le sentiment qu'il veut peindre, ou qu'il le feint.

Languissant se disant d'un état réel et indépendant de la volonté, peut s'appliquer dans le sens physique, à tous les êtres animés. On dit également un homme *languissant*, un arbre *languissant*, une plante *languissante*; mais *langoureux* exprimant la volonté d'exagérer ou de feindre ne peut s'appliquer qu'aux êtres intelligens. On ne dit pas un arbre *langoureux*, une plante *langoureuse*.

LANGUISSANT. V. Langoureux.

LAPIDIFICATION, PÉTRIFICATION. La *lapidification* est en général l'opération par laquelle la nature forme des pierres; la *pétrification* est une opération par laquelle la nature change en pierres des substances qui auparavant n'appartenaient point au règne minéral.

LAQUAIS, VALET. *Valet* a un sens général qu'on applique à tous ceux qui servent; *laquais* a un sens particulier qui ne convient qu'à une sorte de domestique. *Valet* désigne proprement un homme de service, et *laquais* un homme de suite. Le *valet* emporte une idée d'utilité; le *laquais* une idée d'ostentation. Les princes et les gens de basse condition n'ont point de *laquais*; mais les premiers ont des *valets* de pied, qui en font les fonctions; les seconds ont des *valets* de labour.

LARCIN, PILLAGE, RAPINE, VOL. Tous ces mots ont rapport à l'action de s'emparer du bien d'autrui. *Vol* est le terme générique; il se dit de toute action par laquelle on s'empare du bien d'autrui.

Le *larcin* est un *vol* qui se commet par adresse, et non à force ouverte et avec effraction.

Le *pillage* est un dégât, un ravage, un enlèvement que le soldat fait à la guerre de tout ce qui peut satisfaire son avidité pour le butin.

La *rapine* est l'action de ravir quelque chose par violence.

LARES, PÉNATES. Les *lares* et les *pénates* sont, dans la mythologie, des dieux ou des génies tutélaires des habitations, des maisons, des villes, des contrées, de toutes sortes de lieux.

Les *lares* peuvent être particulièrement considérés comme les dieux protecteurs de l'habitation et de la famille, en général; les *pénates*, comme les dieux tutélaires de la maison intérieure ou de la chose domestique. Les *lares* gardaient sur-tout la maison des ennemis du dehors; les *pénates* la préservaient des accidens intérieurs.

Les *lares* président proprement à la sûreté; les *pénates* président particulièrement au ménage.

Nous disons poétiquement ou familièrement nos *pénates*, et non pas nos *lares*, pour nos foyers domestiques. On va revoir ses *pénates*, ou les salue. (Roubaud.)

LARGE. V. Ample.

LARGESSE, LIBÉRALITÉ. La *libéralité* est une vertu qui s'exerce en donnant gratuitement de ce qui nous appartient. En ce sens, *libéralité* n'est pas synonyme de *largesse*; car ce dernier n'indique pas une vertu, mais seulement des actes particuliers.

Libéralité se dit aussi de l'action de donner, et en ce sens, il est synonyme de *largesse*. On dit faire des *libéralités* et faire des *largesses*.

Largesse se dit plus ordinairement au pluriel qu'au singulier. Il désigne des actions particulières de donner, sous le rapport de la

quantité, de la profusion, sans égard au mérite, mais dans l'intention de s'attacher ceux à qui l'on fait des *largesses*.

Celui qui fait des *libéralités* distingue le mérite et l'attachement qu'on a pour lui : son but est d'obliger les bons. Celui qui fait des *largesses* veut plaire à tous sans distinction.

Les *libéralités* supposent de la justice, de l'équité, une juste distribution, la noble envie de répandre dans les cœurs la joie et le bonheur; elles n'exigent aucun retour. Les *largesses* supposent de l'ostentation, de l'ambition : ce sont des dons usuraires.

Il y aura dans les *libéralités* de l'abondance; dans les *largesses*, de la profusion.

Les *largesses* sont de grandes *libéralités*, avec cette différence que les premières, faites sans discernement, ne cherchent qu'à faire parade de la quantité, et à étaler la magnificence; et que les autres, dirigées par un sentiment d'humanité, ne cherchent que la satisfaction des autres.

Largesses et *libéralités* se disent aussi des choses que l'on donne libéralement, et de celles que l'on jette avec profusion. En ce sens, ces deux mots sont synonymes avec la différence qui résulte de l'intention qui les produit.

LARMES, PLEURS. Les *larmes* sont une lymphe renfermée dans le sac lacrymal, et qui en sort, soit pour humecter la cornée, et l'entretenir nette et transparente, soit lorsque ce sac est comprimé par l'effet de quelque passion. Ainsi *larmes* se dit de cette lymphe, quelle que soit la cause qui la rende visible. On verse des *larmes* de joie, de tristesse, d'admiration, de douleur, etc. On a les yeux baignés de *larmes*, on a les *larmes* aux yeux. Tous les *pleurs* sont des *larmes*; mais toutes les *larmes* ne sont pas des *pleurs*. Les *larmes* ne prennent le nom de *pleurs* que lorsqu'elles sont excitées par quelque passion violente, par quelque blessure profonde du cœur, par un outrage sanglant, par un vif ressentiment, par un désir ardent de vengeance, par un malheur certain et direct. Il n'y a point de *pleurs* dans le sac lacrymal, il n'y a que des *larmes*.

Zaïre, avant de reconnaître son père et son frère, répand des *larmes*; elle en répand lorsque son ame est déchirée par deux sentimens opposés, et que son sort est incertain :

Mais quoi que ma fortune ait d'éclat ou de charmes;
Je ne puis vous quitter sans répandre des *larmes*.

Mes *larmes* malgré moi me dérobent sa vue.

Lusignan répand des *larmes*, lorsque, ignorant si ses enfans vivent encore, il cherche des lumières qui puissent l'éclairer sur leur sort :

Madame, ayez pitié du plus malheureux père
Qui jamais ait du ciel éprouvé la colère,
Qui répand devant vous des *larmes* que le temps
Ne peut encor tarir dans mes yeux expirans...

Mes *larmes* t'imploraient pour mes tristes enfans.

S'il eût appris la mort de ses enfans, on aurait vu couler ses *pleurs*.

Zaïre, voulant s'éloigner d'Orosmane, veut aller cacher ses *larmes* loin de lui. Ses malheurs sont un secret, elle ne doit parler que de *larmes* :

Ah ! souffrez que loin de votre vue,
Seigneur, j'aille cacher mes *larmes*, mes ennuis.

Mais, aux yeux d'Orosmane, ces *larmes* sont des *pleurs*, parce qu'il croit Zaïre en proie à une grande douleur :

Mais pourquoi donc ces *pleurs*, ces regrets, cette fuite,
Cette douleur si sombre en ses regards écrite ?

L'esclave qui a remis à Zaïre le billet de Nérestan n'a vu dans Zaïre que des *larmes*; il ignore la cause qui les fait couler :

Elle a pâli, tremblé, ses yeux versaient des *larmes*.

Mais lorsqu'Orosmane croit son malheur certain, lorsqu'il se croit trahi par celle qu'il adore, lorsque son cœur est en proie aux passions les plus tumultueuses, ce n'est plus de *larmes* qu'il s'agit :

Voilà les premiers *pleurs* qui coulent de mes yeux ;
Mais ces *pleurs* sont cruels et la mort va les suivre.

La différence entre *pleurs* et *larmes* est bien marquée dans ce vers de Voltaire, où Tancrède dit à Argire :

Pardonnez, dans l'état où vous êtes,
Si je mêle à vos *pleurs* mes *larmes* indiscrètes.

Le mot *pleurs* nous semble consacré aux douleurs profondes, au désespoir, à la fureur, à la rage. Bossuet a employé cette expression dans toute l'énergie et l'étendue de sa signification, lorsqu'il a dit, en parlant de l'enfer : C'est là que règne un *pleur* éternel. *Pleur* n'a point de singulier; mais qui pourrait, sous ce petit prétexte grammatical, condamner cette énergique expression? (Voyez, pour plus de détail, notre *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, au mot LARMES.)

LARRON. V. FILOU.

LARVES, LÉMURES. Esprits ou démons qui, chez divers peuples anciens, venaient

la nuit sur la terre troubler le repos des vivans. Les ames des méchans, esprits malfaisans, s'appelaient *larves* et *lémures*, et celles des bons, esprits bienfaisans, lares et pénates.

Je présume que les *larves* sont ces spectres, ces fantômes de différentes figures sous lesquelles les esprits ou ames des morts apparaissent, dit-on, aux vivans, et que les *lémures* sont les images, les ombres des morts eux-mêmes, qui apparaissent aux vivans sous leur figure corporelle et propre. Ce sont des *larves* qu'on nous représente comme des épouvantails nocturnes; ce sont les *lémures* qu'on nous peint comme de mauvais esprits acharnés à tourmenter les hommes.

LAS. V. Fatigué.

LASCIVETÉ. V. Impudicité.

LASSER. V. Fatiguer.

LATRINES. V. Aisances.

LAVEMENT. V. Clystère.

LAVER. V. Aigayer.

LE, LES. Ces mots sont destinés à marquer l'étendue des noms communs auxquels on les applique; mais *le* indique que le nom commun est pris dans toute son étendue, et considéré comme un tout physique sans restriction.

Le pluriel *les*, au contraire, est plus propre à distinguer l'universalité morale qui n'est pas si entière qu'elle ne puisse avoir des exceptions.

Ainsi, l'article *le* est particulièrement propre aux cas où ce qu'on dit du sujet est essentiel et nécessaire, qu'il y est joint sans exception; *les*, au contraire, suppose que l'attribut n'est pas essentiel et nécessaire au sujet, et que plusieurs individus de la collection peuvent y être ou n'y pas être joints.

Ainsi, quand on dit *l'*homme est raisonnable, on indique que la faculté de raisonner est un attribut essentiel de l'homme, et appartient à toute l'espèce humaine. Mais quand on dit, *les* hommes sont raisonnables, on ne considère plus la raison comme un attribut essentiel de l'homme; mais on veut parler seulement du bon usage de la raison; et comme il y a un grand nombre d'hommes qui font un mauvais usage de leur raison, cette proposition est dite dans un sens moral, et admet un grand nombre d'exceptions.

Le triangle a nécessairement trois côtés et trois angles : c'est un attribut essentiel qui appartient nécessairement à tous *les* triangles sans exception. Mais *les* triangles sont grands ou petits; ils sont de bois, de fer, de cuivre ou d'autres matières. Ce sont des attributs accidentels qui conviennent aux uns et ne conviennent pas aux autres. On ne dira donc pas, en parlant du triangle, *le* triangle est grand ou petit, etc.; mais il faudra indiquer qu'un certain nombre de triangles seulement ont ces qualités accidentelles que les autres n'ont pas.

LE, TOUT. *Le* et *tout* marquent également la totalité physique des individus de l'espèce signifiée par le nom appellatif : ils sont donc synonymes à cet égard, et il faut savoir quelles sont les différences qui peuvent les distinguer dans l'usage.

Le ne marque la totalité des individus que secondairement et indirectement, parce qu'il désigne primitivement et directement l'espèce. *Tout* marque, au contraire, primitivement et directement la totalité physique des individus, et ne peut désigner l'espèce que secondairement et indirectement.

Les marque la totalité des individus, parce que l'espèce les comprend tous. *Tout* désigne l'espèce, parce que la totalité des individus la constitue.

Le choix entre ces deux mots doit donc se régler sur la différence des applications que l'on a à faire de la proposition universelle.

Le doit être préféré, si l'on veut établir un principe général pour en tirer des conséquences également générales. *L'*homme est faible et continuellement exposé à de dangereuses tentations : il a donc un besoin perpétuel de la grâce pour ne pas succomber.

Tout est mieux, si l'on veut passer d'un principe général à des conséquences et à des applications particulières. *Tout* homme est faible et continuellement exposé à de dangereuses tentations; par quel privilège particulier prétendez-vous donc n'avoir rien à craindre de celles auxquelles vous vous exposez de gaieté de cœur? (Beauzée.)

LÉGAL, LÉGITIME, LICITE. *Légal* se dit proprement des formes, des observances, des formalités prescrites par les lois positives, sous peine ou de nullité ou d'animadversion de la part de la loi. Un mariage n'est pas *légal*, lorsqu'il n'a pas été contracté devant un certain nombre de témoins. Le certificat d'une autorité inférieure n'est pas *légal*, lorsqu'il n'a pas été visé par l'autorité supérieure.

Légitime, qui a, relativement au fond, les qualités requises par la loi. Un mariage n'est pas *légitime*, lorsqu'il a été contracté entre le frère et la sœur, ou lorsqu'une des parties est déjà mariée. Un enfant n'est pas *légitime*, lorsqu'il est né hors mariage.

Légitime signifie aussi juste, équitable, fondé en raison. Une demande est *légitime*, lorsque son objet est conforme à l'équité, à la justice. Des droits *légitimes*, des prétentions *légitimes*.

Licite se dit proprement des actions ou des choses que les lois regardent du moins comme indifférentes, et qu'elles rendraient légalement mauvaises, si elles les défendaient.

La forme ordonnée par la loi rend la chose *légale;* la condition exigée par la loi, ou la conformité de la chose avec la justice et l'équité naturelle, rendent la chose *légitime;* le silence de la loi la rend *licite*.

LÉGATION. V. Agence.

LÉGER. V. Faible.

LÉGER. V. Agile.

LÉGÈRE. V. Changeante.

LÉGÈREMENT, À LA LÉGÈRE. *Légèrement* énonce une simple modification de la manière dont les choses sont ou doivent être; *à la légère* désigne un costume différent de celui que les choses ont dans l'état naturel. L'adverbe marque une particularité; la phrase adverbiale, une singularité.

Nous disons armé, vêtu *légèrement* et *à la légère*. Des soldats armés *légèrement* ont des armes et des vêtemens qui ne les chargent point. Des soldats armés *à la légère* ont une espèce particulière d'armure qui les distingue.

Au figuré, comme au propre, *légèrement* se dit quelquefois en bonne part; par exemple, lorsqu'il signifie superficiellement; mais, au figuré, nous ne disons *à la légère* qu'en mauvaise part.

Vous ne parlez que *légèrement* d'une chose que vous ne touchez qu'en passant, et ce n'est pas en parler *à la légère*.

Un panégyriste passe *légèrement* sur les défauts et les torts de son héros; et certes il ne le fait pas *à la légère*. Il agit avec réflexion et avec adresse.

Légèrement, pris au figuré, dans le même sens qu'*à la légère*, dénote ou un défaut de réflexion, d'examen, de jugement, ou un défaut d'égards, de ménagement, de bienséance : c'est agir ou inconsidérément ou lestement.

L'homme qui ne réfléchit pas agit *légèrement*, l'homme frivole agit *à la légère*.

Vous parlez *légèrement*, lorsqu'il vous échappe une parole imprudente; vous parlez *à la légère*, lorsque vous affectez dans vos discours un ton léger. (Roubaud.)

LÉGISTE. V. Jurisconsulte.

LÉGITIME. V. Légal.

LÉPREUX. V. Ladre.

LES. V. Le.

LETTRE. V. Épître.

LEURRE. V. Appat.

LEURRE. V. Amorce.

LEURRER. V. Duper.

LEVANT, ORIENT. Ces deux mots sont quelquefois synonymes en géographie, comme le sont le couchant et l'occident; mais on ne les emploie pas toujours indifféremment. Lorsqu'il s'agit de commerce et de navigation, on appelle le *Levant* toutes les côtes d'Asie, le long de la Méditerranée, et même toute la Turquie asiatique; c'est pourquoi toutes les échelles depuis Alexandrie en Egypte, jusqu'à la Mer-Noire, et même la plupart des îles de l'Archipel, sont comprises dans ce qu'on nomme le *Levant*. Nous disons alors voyage du *Levant*, marchandises du *Levant*, etc., et non pas voyage d'*Orient*, marchandises d'*Orient*, à l'égard de ces lieux-là. Cela est si bien établi que par *Orient* on entend la Perse, les Indes, Siam, le Tonquin, la Chine, le Japon, etc. Ainsi le *Levant* est la partie occidentale de l'Asie, et l'*Orient* est tout ce qui est au-delà de l'Euphrate. Enfin quand il n'est question ni de commerce ni de navigation, et qu'il s'agit d'empire et d'histoire ancienne, on doit toujours dire l'*Orient*, l'empire d'*Orient*, l'Église d'*Orient*.

LEVER. V. Élever, Hausser.

LIAISON. V. Attachement.

LIBÉRALITÉ. V. Largesse.

LIBÉRALITÉ, MAGNIFICENCE. La *magnificence* est la dépense des choses qui sont d'une grande utilité au public. La *libéralité* regarde l'usage des petites dépenses; la *magnificence* règle des dépenses que l'on fait pour de grandes et belles choses.

LIBÉRALITÉ, PRODIGALITÉ. La première est une vertu, la seconde un excès vicieux. La *prodigalité* consiste à répandre sans choix, sans discernement, sans égard. La *libéralité* est une disposition à faire part aux hommes de ses propres biens, et qui est subordonnée à la justice.

LIBERTÉ. V. Franchise.

LIBERTIN. V. Bandit.

LIBRE. V. Indépendant.

SE LICENCIER. V. S'émanciper.

LICITE. V. Légal.

LICITE, PERMIS. Ce qui est *licite* n'est défendu par aucune loi; ce qui est *permis* est autorisé par une loi.

Ce qui cesse d'être *licite* devient illicite, et ces deux termes ont un rapport plus marqué à l'usage que l'on doit faire de sa liberté. Ils caractérisent les objets de nos devoirs. Ce qui cesse d'être *permis* devient défendu, et ces termes ont un rapport plus marqué à l'empire de la loi: ils caractérisent notre dépendance.

LIEN, LIGAMENT, LIGATURE. Ces trois mots se disent de ce qui attache plusieurs choses ensemble de manière à les unir et à les empêcher de se séparer. Le premier est un terme générique qui s'emploie dans la langue usuelle; le second est un terme d'anatomie, qui désigne tout ce qui, dans le corps des animaux, tient les membres assemblés, et en forme un tout. La troisième est un terme de chirurgie qui désigne ce dont on se sert pour assujettir un appareil sur des blessures, une compresse sur une saignée, etc.

LIER. V. Attacher.

LIEU. V. Endroit.

LIEUX. V. Aisances.

LIGNÉE. V. Famille.

LIGUE. V. Alliance.

LIMER, POLIR. Ces deux mots sont proprement des termes employés dans les arts et métiers. *Limer*, c'est enlever avec la lime les parties superficielles et saillantes d'un corps dur; *polir*, c'est rendre par le frottement un corps uni, luisant, agréable à l'œil; un corps bien *limé* n'a plus rien de rude et de raboteux; un corps bien *poli* a de plus la netteté, la clarté, le lustre, l'éclat qui résultent d'une superficie parfaitement unie.

Au figuré, ces deux mots se disent des ouvrages d'esprit. *Limer* un ouvrage d'esprit, c'est retrancher, réformer, corriger, effacer ce qu'il y a d'inégal, d'inexact, de dur, de rude; *polir* un ouvrage d'esprit, c'est y donner l'agrément, le brillant, l'éclat dont il est susceptible. Un ouvrage *limé* n'offre point de fautes de grammaire, d'expressions impropres ou inconvenantes, de disparates choquantes; un ouvrage *poli* offre les expressions les plus gracieuses et les mieux choisies, les tours les plus élégans, une harmonie entraînante, en un mot tout l'agrément et le brillant dont il est susceptible.

Polir dit plus que *limer*. Mais c'est en vain que l'on travaillerait à *polir* un ouvrage que l'on n'aurait pas *limé;* il aurait toujours quelque chose de rude, d'inégal, de raboteux, qui s'opposerait à la perfection du *poli*. De même on s'efforcerait en vain de *limer* un ouvrage sans le *polir;* il resterait toujours froid, et n'offrirait point l'agrément qui doit en faire le charme.

LIMITES. V. Bornes.

LIMON. V. Boue.

LINTEAU, LITEAU. La ressemblance du son fait quelquefois confondre des deux mots dans le langage familier. *Liteaux* se dit des raies coloriées qui traversent certaines toiles d'une lisière à l'autre. Il n'y a que les pièces de toile pleines destinées à faire des nappes et des serviettes qui aient des *liteaux*. *Linteau* se dit d'une pièce de bois qui se met au travers d'une porte ou d'une fenêtre pour soutenir la maçonnerie.

LIQUIDE. V. Fluide.

LISIÈRE. V. Bande.

LISTE. V. Catalogue.

SE METTRE AU LIT. V. S'aliter.

LITTÉRALEMENT, À LA LETTRE. *Littéralement* désigne le sens naturel et propre du discours, selon la force des termes et la valeur des expressions. *A la lettre* désigne le sens strict et rigoureux.

Il ne faut pas prendre *littéralement* ce qui ne se dit que par métaphore. Il ne faut pas prendre *à la lettre* ce qui ne se dit qu'en plaisantant ou par exagération.

Je vous rends *littéralement*, c'est-à-dire mot pour mot, le bien qu'il m'a dit de vous; mais je pense bien que vous ne le prendrez pas *à la lettre*, c'est-à-dire dans sa stricte signification. Les compliments ne se prennent pas *à la lettre*.

LITTÉRATURE. V. Doctrine.

LIVIDE. V. Blafard.

LIVRER. V. Délivrer.

SE LIVRER. V. S'adonner.

LOGEMENT, LOGIS. Autrefois *logis* se disait de l'endroit où l'on demeurait. Les honnêtes gens disent, selon Bouhours, il est venu au *logis*, il a dîné au *logis*. — L'usage est sans doute changé depuis ce temps-là; car les gens du monde disent aujourd'hui la maison ou l'hôtel, pour désigner l'endroit où ils demeurent; il n'y a plus que le peuple qui dise le *logis* en ce sens.

Un *logement* est le lieu où on loge, où l'on est logé, où l'on est établi, où l'on veut s'établir, où l'on peut s'établir. J'ai loué un *logement* dans cette maison. Il y a plusieurs *logemens* dans cette maison.

Un *logis* est un endroit où l'on ne loge que momentanément, pour peu de temps, en passant. Les auberges fournissent des *logis* aux voyageurs; ils ne louent pas des *logemens*.

Le *logis*, considéré en lui-même, est un *logement*, puisqu'on peut y loger. Il n'est *logis* qu'à cause de la destination particulière qu'on lui donne. Dans une auberge, toutes les chambres destinées aux voyageurs sont des *logis*; mais l'aubergiste y a son *logement* qui n'a point cette destination.

Il n'est pas vrai, comme le dit Beauzée, qu'on ne dise pas mon *logis*, votre *logis*; mais il est vrai qu'on ne dit pas le *logis* du concierge. Lorsque des troupes ne restent qu'un certain temps dans une ville, et qu'elles sont logées chez le bourgeois, chaque soldat dira bien mon *logis*, votre *logis*; j'ai un bon, un mauvais *logis*; mais on ne peut pas dire le *logis* du concierge, parce qu'il y est à demeure, et que *logis* ne marque qu'une habitation passagère et d'occasion.

Le maréchal-de-*logis*, est un officier qui met la craie pour marquer les lieux qui serviront, pour quelque temps seulement, aux diverses personnes de la suite de la cour. On l'appelle maréchal-de-*logis*, parce que les lieux qu'il distribue, sont des *logis* avant la distribution, c'est-à-dire qu'ils sont destinés à servir de *logis*.

Il n'en est pas de même de l'officier municipal qui assigne aux soldats, par des billets, les lieux où ils doivent loger; ces lieux sont des *logemens*, puisqu'ils peuvent être employés comme tels, et qu'ils ne sont point destinés à être des *logis*, antérieurement à l'ordre qui les met en réquisition. L'officier municipal distribue donc réellement des *logemens*, donne des billets de *logement*; et ces *logemens* ainsi distribués deviennent des *logis*. Le soldat auquel l'officier municipal a assigné un *logement* a un *logis*.

LOGEMENT. V. Appartement.

LOGER. V. Demeurer.

LOGIQUE. V. Dialectique.

LOGIS. V. Logement, Auberge.

LOGIS, MAISON. Ce sont deux termes également destinés à marquer l'habitation. Mais le mot de *maison* marque plus particulièrement l'édifice, celui de *logis* est plus relatif à l'usage. On loge dans une *maison*; et une *maison* a plusieurs corps de *logis*, qui peuvent être occupés par différentes personnes. On peut même établir dans une *maison* autant de *logis* qu'il y a de chambres, pourvu que chaque chambre soit suffisante aux besoins de ceux qu'on y loge. (Beauzée.)

LOI. V. Décret.

LOISIR, OISIVETÉ. Ces deux mots sont relatifs au temps et à la faculté d'agir. Le *loisir* est un temps de liberté; on peut en disposer pour agir ou pour ne pas agir, pour un genre d'action ou pour un autre. L'*oisiveté* est un temps d'inaction. La liberté pouvait en disposer autrement; mais elle a fait son choix. L'*oisiveté* est l'abus du *loisir*.

Le *loisir* d'un homme de bien occasione souvent beaucoup de bonnes actions. L'*oisiveté* ne peut occasioner que des maux.

Les troubles de la république romaine nous ont valu les œuvres philosophiques de Cicéron. Quelles leçons nous aurions perdues, si ce grand homme s'était livré à l'*oisiveté*, au lieu de consacrer son *loisir* à l'étude de la sagesse! (Beauzée.)

LONG-TEMPS, LONGUEMENT. *Long-temps* désigne seulement une certaine mesure, une durée de temps, d'existence, d'action; *longuement* exprime, à la lettre, une action faite d'une manière plus ou moins longue, lente, paresseuse, languissante, etc.; tel est le discours diffus, prolixe, traînant, prolongé au-delà des justes bornes.

On mange *longuement*, quand on est plus *long-temps* à manger ou à table que les autres.

On est *long-temps* à faire un ouvrage de longue haleine; si en outre on le fait *longuement*, c'est à ne pas finir.

Vous conviendrez avec Pascal que vous écrivez *longuement*, quand même vous n'écririez pas *long-temps*, lorsque vous n'avez pas le temps d'être court.

Il n'est guère de prédicateurs qui ne prêchent *longuement*, car il en est bien peu qui n'excèdent, par la longueur de leur discours, la mesure d'attention dont l'auditeur est capable. L'esprit, gêné déjà par la contrainte du corps, ne saurait être tendu assez *long-temps* vers le même objet, pour ne pas se fatiguer et s'ennuyer d'une révolution continuelle d'impressions et d'idées qui se pressent, se confondent, s'effacent, et ne forment à la fin qu'un chaos.

Celui-là parle le plus *longuement*, non pas qui parle le plus *long-temps*, mais qui dit des mots pendant que l'autre dit des choses.

Si vous tournez avec de longs circuits de paroles autour d'une même idée, vous parlerez *longuement*, et on ne vous écoutera pas *long-temps*.

Tant qu'on intéresse ou qu'on amuse, on ne parle pas *longuement*, quoiqu'on parle *long-temps*.

Avec une abondance d'idées, on parle *long-temps*; avec une abondance de paroles; on parle *longuement*.

LONGUEUR, LONGUEURS. Termes de littérature. La *longueur* d'un discours, c'est son étendue; mais par *longueurs* on entend les défauts du style qui consistent à dire des choses inutiles au développement des idées, et qui n'y sont pas naturellement liées. D'après cela, un discours peut être long sans avoir des *longueurs*, et il peut avoir des *longueurs* sans être long.

Dans tout discours, dit Condillac, il y a une idée par où l'on doit commencer, une par où l'on doit finir, et d'autres par où l'on doit passer. La ligne est tracée : tout ce qui s'en écarte est superflu. Or, on s'en écarte en insérant des choses étrangères, en répétant ce qui a déjà été dit, en s'arrêtant sur des détails inutiles. Ces détails, s'ils sont fréquens, refroidissent le discours, l'énervent, ou même l'obscurcissent. Le lecteur fatigué perd le fil des idées qu'on n'a pas pu lui rendre sensibles; il n'entend plus, il ne sent plus, et les plus grandes beautés auraient peine à le tirer de sa léthargie.

LORSQUE, QUAND. Les synonymistes ne sont pas bien d'accord sur la différence de ces deux conjonctions. Selon Girard, *quand* paraît plus propre pour marquer la circonstance du temps, et *lorsque* semble mieux convenir pour marquer celle de l'occasion; ainsi il dit, il faut travailler *quand* on est jeune; il faut être docile *lorsqu'*on nous reprend à propos; on ne fait jamais tant de folies que *quand* on aime; on se fait aimer *lorsqu'*on aime; le chanoine va à l'église *quand* la cloche l'avertit d'y aller; il fait son devoir *lorsqu'*il assiste aux offices.

Roubaud dit au contraire que Girard a fait ici la plus grande des méprises; il prétend que la propriété de marquer la circonstance du temps appartient à *lorsque*, que toute autre circonstance peut être aussi indiquée par le mot *quand*, et il tâche de le prouver par l'étymologie de ces deux mots.

Lors, dit-il, est la même chose que l'heure, en latin *hora*. *Lors* de son élection, de son décès, signifie sans doute, à l'heure de son élection, à l'heure de son décès; donc le propre de *lorsque* est évidemment de marquer la circonstance des temps. *Quand* désigne proprement la liaison, l'ensemble. La vertu de ce mot est d'indiquer un rapport indéterminé entre deux choses, sans aucune idée particulière de temps. Le mot *quand* n'exprime qu'une liaison, un enchaînement, un concours de choses arrivées dans tel cas, dans telle occasion, telle circonstance. Par cette qualité générique même, il devient propre à désigner la circonstance particulière du temps, circonstance que le concours suppose. Seul même, il peut le désigner dans l'interrogation, car le mot *lorsque* ne peut être employé pour demander en quel temps? On ne dira pas *lorsque* viendrez-vous? Il faut nécessairement dire, *quand* viendrez-vous? Pourquoi n'interroge-t-on pas par *lorsque?* parce que le mot *que* forme union et suppose déjà une autre idée ou partie de phrase. *Lorsque* signifie à cette heure et non pas à quelle heure.

Il me semble qu'ici Girard et Roubaud ont raison tous deux. *Quand* indique toujours le temps, comme le dit le premier, et *lorsque* indique toujours le temps, comme le dit le second. Mais ni l'un ni l'autre n'a saisi la vraie différence de ces mots; ils sont différens, parce qu'ils désignent le temps d'une manière différente.

Quand désigne le temps comme une époque, comme un point indivisible pris dans la durée; et *lorsque*, de *hora*, certaine durée de temps, indique toujours le temps avec l'idée de durée.

Appliquons ce principe aux exemples que donne Girard, et nous verrons s'il est juste.

Si je dis il faut travailler *quand* on est jeune, je m'explique mal, parce que la circonstance du temps indique ici une durée, c'est-à-dire il faut travailler pendant le temps qu'on est jeune, pendant le temps que dure la jeunesse. Or, l'idée de cette durée doit être indiquée par *lorsque*, à l'heure que, pendant le temps que. Il faut travailler *quand* on est jeune semblerait indiquer que le temps de la jeunesse n'est pas une durée, mais un point, une époque, un moment dans la durée de la vie. Si je dis il faut être docile *lorsqu'*on nous reprend à propos, j'entends par là que la réprimande a une durée, qu'elle continue pendant un certain temps, et que par conséquent la docilité doit continuer aussi; c'est ce qu'on marque par *lorsque*. Mais on peut dire aussi il faut être docile *quand* on nous reprend à propos, et l'on indiquera par là une seule réprimande, une seule correction faite et exécutée sur-le-champ, au moment même. On ne fait jamais plus de folies que *quand* on aime. Ici la quantité de folies marque une durée, une continuité, et par conséquent une durée, une continuité de l'amour; il fallait donc dire, on ne fait jamais plus de folies que *lorsqu'*on aime, que pendant le temps que dure l'amour. Dans ou se fait aimer *lorsqu'*on aime, l'expression est juste; car il faut une suite, une durée d'amitié pour gagner l'amitié des autres. Le chanoine va à l'église *quand* la cloche l'avertit d'y aller. L'avertissement de la cloche dure quelque temps, c'est une durée,

ce n'est pas un point dans une durée; il fallait dire *lorsque* la cloche l'avertit. Il fait son devoir *lorsqu'*il assiste aux offices, est bien, parce que l'assistance à l'office est une durée. Je dirai *lorsque* mon père vivait j'étais dans une situation bien plus agréable que celle où je suis aujourd'hui, parce que je veux indiquer une période de la vie de mon père d'une certaine étendue. Mais il faudrait dire, *quand* mon père revint de l'armée; je n'avais que dix ans, parce que le retour de mon père n'indique pas une durée de temps, mais une époque, un point particulier dans la durée, qu'on lie avec une époque de mon âge.

Quand viendrez-vous? ne signifie pas dans quelle durée de temps viendrez-vous? mais à quelle époque, à quel point de la durée du temps viendrez-vous? *Quand* irez-vous chez votre père? ne signifie pas dans quelle durée de temps, pendant quel temps irez-vous chez votre père? mais à quelle époque vous mettrez-vous en chemin pour aller chez votre père?

L'usage ne confond pas la valeur de ces mots, comme le dit Roubaud; ils ne sont pas généralement employés, même par les meilleurs écrivains, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Examinons l'exemple de Racine que Roubaud donne pour preuve de ce qu'il avance, et nous verrons que, loin de confirmer son opinion, il est entièrement conforme à la nôtre.

Si tu m'aimais, Phédime, il fallait me pleurer,
Quand d'un titre funeste on me vint honorer;
Et *lorsque* m'arrachant du doux sein de la Grèce,
Dans ce climat barbare on traîna ta maîtresse.

Honorer quelqu'un d'un titre est une action qui ne suppose point une durée, mais qui n'indique qu'un acte particulier fait dans un point de la durée; *quand* était le mot propre, et il paraît que Racine l'a senti. Mais arracher quelqu'un du sein de sa patrie, le traîner dans un climat barbare, est une action qui suppose une durée de temps, une longue suite d'efforts, et Racine a employé *lorsque* pour marquer cette durée. Substituez ici *quand* à *lorsque*, et *lorsque* à *quand*, et vous sentirez que l'expression n'est plus conforme à l'idée, et que par conséquent Racine, loin d'avoir confondu ici ces expressions, les a employées avec choix, et d'une manière conforme à la différence que nous leur assignons.

LOUANGE. V. Éloge.

LOUANGEUR. V. Adulateur.

LOUANGES. V. Applaudissemens.

LOUCHE. V. Amphibologique.

LOUER. V. Affermer.

LOUER, VANTER. On *vante* une personne pour lui procurer l'estime des autres, ou pour lui donner de la réputation; on la *loue* pour témoigner l'estime qu'on fait d'elle, ou pour lui applaudir.

Vanter, c'est dire beaucoup de bien des gens, et leur attribuer de grandes qualités, soit qu'ils les aient ou qu'ils ne les aient pas; *louer* c'est approuver avec une sorte d'admiration ce qu'ils ont dit ou ce qu'ils ont fait, soit que cela le mérite ou ne le mérite point.

On *vante* les forces d'un homme, on *loue* sa conduite. Le mot de *vanter* suppose que la personne dont on parle est différente de celle à qui la parole s'adresse, ce que le mot de *louer* ne suppose point.

Les charlatans ne manquent jamais de se *vanter*; ils promettent toujours plus qu'ils ne peuvent tenir, on se font honneur d'une estime qui ne leur a pas été accordée. Les personnes pleines d'amour-propre se donnent souvent des louanges; elles sont ordinairement très contentes d'elles-mêmes.

Il est plus difficile, selon mon sens, de se *louer* soi-même que de se *vanter*, car on se *vante* par un grand désir d'être estimé, c'est une vanité qu'on pardonne; mais on se *loue* par une grande estime qu'on a de soi, c'est un orgueil dont on se moque. (Girard.)

LOURD, PESANT. Ces deux mots ont proprement rapport au poids des corps. Mais *pesant* n'indique que la tendance générale des corps vers le centre, et *lourd* a rapport à la force qui doit les porter.

Ce qui est *pesant* l'est toujours au même degré, tant qu'on ne change pas la masse; ce qui est *lourd* pour un homme faible est léger pour un homme fort et vigoureux.

Dans le sens figuré, on dit en parlant de l'esprit qu'il est *pesant*, pour dire qu'il se met difficilement en mouvement, qu'il conçoit avec peine, qu'il avance lentement, qu'il fait peu de progrès; et qu'il est *lourd*, pour dire qu'il ne conçoit rien, qu'il n'avance point et ne fait aucun progrès. Ainsi *lourd* dit plus que *pesant*.

La médiocrité est l'apanage des esprits *pesans*, mais on peut en tirer quelque parti; la stupidité est le caractère des esprits *lourds*, on n'en peut rien tirer.

LOYAL. V. Franc.

LUBRICITÉ. V. Impudicité.

LUCRE. V. Gain.

LUEUR. V. Clarté.

LUI, LUI-MÊME, SOI, SOI-MÊME. *Lui*

et *soi* sont des pronoms personnels qui indiquent grammaticalement la troisième personne, comme *moi* et *toi* indiquent la première et la seconde. *Lui* marque une personne particulière et déterminée, celle qu'on a nommée, celle dont il s'agit dans le discours, qui est à côté ou plus haut. *Soi* n'indique qu'une personne indéterminée, quelqu'un, les gens d'une certaine classe, ceux qui peuvent exister de telle manière.

Lui se place donc dans la proposition particulière lorsqu'il s'agit d'une telle personne; *soi* se met dans la proposition générale lorsqu'il est question d'un certain genre de personnes. *Lui-même* et *soi-même* n'ajoutent à *lui* et à *soi* qu'une force nouvelle de désignation, d'augmentation, d'affirmation.

Un homme fait mille fautes, parce qu'il ne fait point de réflexion sur *lui;* on fait mille fautes quand on ne fait aucune réflexion sur *soi*. Quelqu'un, en particulier, aime mieux dire du mal de *lui* que de n'en point parler; en général l'égoïste aimera mieux dire du mal de *soi* que de n'en point parler. Un tel a la faiblesse d'être trop mécontent de *lui*, tel autre a la sottise d'être trop content de *lui*. Être trop mécontent de *soi* est une faiblesse; être content de *soi* est une sottise. On a souvent besoin d'un plus petit que *soi;* un prince a besoin de beaucoup de gens beaucoup plus petits que *lui*. C'est un bon moyen pour s'élever *soi-même*, que d'exalter ses pareils, et un homme adroit s'élève ainsi *lui-même*. Celui-là qui n'excuse pas dans un autre les sottises qu'il souffre en *lui*, aime mieux être sot *lui-même* que de voir des sots; ne pas excuser dans autrui les sottises qu'on souffre en *soi*, c'est aimer mieux être *soi-même* sot que de voir des sots. *Lui* est opposé à autre, *soi* l'est à autrui. *Lui* répond à *il*, *soi* répond à *on* ou à tout autre mot semblable, générique et vague.

Il est évident que quand l'agent ou le sujet n'est point indiqué, il faut dire *soi* ou se, et non pas *lui*, comme dans ces manières de parler, se vaincre, s'oublier *soi-même*. L'amour de *soi*, la défense de *soi-même*, etc. *Lui* peut se rapporter à l'un ou à l'autre; soi ne peut se rapporter qu'à la personne agissante.

Il résulte de là qu'il faut dire *soi* lorsque *lui* serait équivoque, ou bien changer la phrase. On dit chacun pour *soi*, et non chacun pour *lui*. *Lui* désignerait plutôt une personne étrangère. C'est *soi* qu'on aime, et non pas *lui*. Un homme se vante, s'abaisse, se glorifie, s'humilie, et ce pronom est le régime naturel des verbes réfléchis, qui désigne proprement que celui qui agit, agit sur *lui-même*. Si vous disiez que votre ami a rencontré quelqu'un qui parle toujours de *lui*, on vous demanderait de qui celui-ci parle toujours, si c'est de *soi* ou de *lui-même*, ou si c'est de votre ami.

Soi et *soi-même* se disent quelquefois d'une personne particulière et déterminée, comme *lui* et *lui-même*, tandis que ces derniers termes ne s'appliquent jamais qu'à une personne nommée ou désignée. On dira également un héros qui emprunte ou plutôt tire son lustre de *soi-même* ou de *lui-même;* un homme qui a bonne opinion de *soi-même* ou de *lui-même;* le silence qui est le parti le plus sûr de celui qui se défie de *soi-même* ou de *lui-même;* la force qui, sans le conseil, se détruit d'*elle-même* ou de *soi-même*, car *soi* est de tous les genres, et *lui* devient *elle* au féminin.

Mais dans ce cas-là et autres semblables, l'usage de ces termes est-il indifférent?

Soi désigne le général, une généralité. On dira donc plutôt *soi* que *lui* dans la proposition particulière, et à l'égard d'une personne déterminée, lorsque la proposition généralisée serait vraie, et qu'on voudra indiquer que ce qui se dit de telle personne convient à toutes les personnes du même ordre, ou qu'il s'agira d'une propriété, d'une qualité commune à un genre de personnes ou de choses qu'on veut faire remarquer. Ainsi lorsque vous dites qu'un héros emprunte de *lui* son lustre, vous ne désignez que le fait ou la chose propre à ce héros, à *lui;* si vous dites qu'un héros emprunte de *soi* son lustre, vous indiquez un fait ou une chose commune à tous les héros, au genre. Quelqu'un s'occupe de la défense de *lui-même*, et il est juste qu'il s'occupe de la défense de *soi-même*, ce qui désigne le droit commun et naturel de la défense légitime de *soi-même*, comme on a coutume de parler. Un homme a bonne opinion de *lui*, c'est le fait; un autre a bonne opinion de *soi*, c'est une chose fort ordinaire que la bonne opinion de *soi*.

Dans ces cas-là, dit Bouhours, il semble que *lui-même* soit plus ordinaire et plus élégant en prose que *soi-même*, et qu'au contraire *soi-même* a plus de grâce et de force en poésie que *lui-même*. Ce n'est là visiblement qu'une imagination autorisée, ce semble, par l'usage d'employer l'un en poésie, et l'autre en prose. Cependant je remarquerai que *soi* paraît avoir quelque chose de plus magique et de plus fort que *lui*.

Les grammairiens observent qu'on met d'ordinaire *soi* quand il s'agit des choses et non des personnes. L'aimant attire le fer à *soi*. De deux corps mêlés ensemble, celui qui a le plus

de force attire à *soi* la vertu de l'autre. Une figure porte avec *soi* le caractère d'une passion violente. Il faut convenir qu'on parlait généralement autrefois de la sorte. Boileau en offre sur-tout de nombreux exemples dans le Traité du Sublime. À la réserve de quelques écrivains jaloux de l'énergie, nous disons plus communément *lui* ou *elle* que *soi*, des choses comme des personnes.

Soi se prend pour la personne même, propre sur *soi*, se replier sur *soi*. Il se prend pour l'indépendance ou la puissance naturelle de l'homme sur *lui*, être à *soi*. Il se prend pour la nature même de la chose; une chose est bonne, mauvaise, indifférente de *soi*.

Pourquoi ne dirait-on pas que des choses sont de *soi* indifférentes? On dit au singulier, une chose indifférente de *soi*, parfaite de *soi* ou en *soi*, puissante par *soi*. On prétend que *soi* ne s'accorde pas avec un pluriel : pourquoi quand *se* s'accorde avec le pluriel comme avec le singulier, pourquoi n'en serait-il pas de *soi* comme du *sibi* des Latins? eh! qu'importe ici le singulier ou le pluriel? De *soi* est une façon particulière de parler et il signifie la nature des choses, comme chez *soi* signifie dans sa maison. Vaugelas, en désapprouvant choses indifférentes de *soi*, ne peut s'empêcher d'avouer que c'est une bizarre chose que l'usage. Un jugement encore plus bizarre c'est celui de Thomas Corneille, qui, en condamnant la phrase, ces choses sont indifférentes de *soi* ou de *soi* indifférentes, approuve celle-ci, de *soi*, ces choses sont indifférentes, parce que de *soi* se présente alors d'une manière indéterminée, comme si, devant ou après, la valeur ne devait pas être nécessairement déterminée par la phrase entière.

Il ne me reste plus qu'à justifier une remarque très délicate de Bouhours, sur la manière d'employer et d'entendre *soi-même* et *lui-même* dans un cas particulier. Les écrivains les plus purs n'ont pas toujours respecté en ce point la justesse du langage.

Se sauver, se perdre *soi-même*, signifie sauver, perdre sa propre personne. Il est inutile de sauver ses biens dans un naufrage, si on ne se sauve *soi-même*. Que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, et de *se* perdre *soi-même*?

Lui-même signifie autre chose. Il s'est sauvé *lui-même*, c'est-à-dire sans le secours d'autrui. Il s'est perdu *lui-même*, c'est-à-dire par sa faute, par sa mauvaise conduite.

Dans les phrases où *soi-même* est joint avec les verbes sauver et perdre, de *soi-même* est complétement régime de ces verbes. Il s'est sauvé, il s'est perdu *soi-même*, mais il n'a pas sauvé ou perdu autre chose; c'est ce que la phrase ne dit point, car on peut se sauver ou se perdre *soi-même*, après avoir perdu ou sauvé d'autres choses.

Dans les phrases où *lui-même* est joint avec ces verbes, *lui-même* est sujet ou en tient lieu. Il s'est sauvé, il s'est perdu *lui-même*; c'est comme si l'on disait, *lui-même* il s'est sauvé, il s'est perdu, il est l'auteur de son salut, de sa perte.

M. Beauzée observe fort à propos que cette remarque doit s'étendre généralement à tous les verbes actifs après lesquels on peut mettre *soi-même* sans préposition. Il se loue *lui-même*, c'est-à-dire *lui-même* se loue, et les autres ne le louent peut-être pas. Il se loue *soi-même*, c'est-à-dire il loue sa propre personne et non pas celle d'un autre.

Quelle est la raison de cette différence? elle est sensible. *Lui-même* est la réduplication du pronom *il*, et *soi* celle du pronom *se*. Or, *il*, marque le sujet qui agit, la personne active; et *se*, marque l'objet sur lequel il agit, la personne passive.

Boileau se conforme à cette règle lorsqu'il dit de quelqu'un :

Qu'il mêle, en se vantant *soi-même* à tous propos,
Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Soi-même désigne la personne que le fat loue, sa propre personne, en même temps qu'il loue un héros.

Racine désigne très exactement par *lui-même* le dieu de bois qui par lui ne peut pas subsister :

J'adorerais un Dieu sans force et sans vertu,
Reste d'un tronc pourri, par les vents abattu,
Qui ne peut se sauver *lui-même*!
Esther.

Mais il aurait parlé plus exactement s'il avait substitué dans le passage suivant, *soi-même* à *lui-même* :

Dieu nous donne ses lois, il se donne *lui-même*,
Pour tant de biens, il commande qu'on l'aime.

Il faut bien que ce soit Dieu *lui-même* qui se donne, car nul autre ne pourrait le donner. (Roubaud.)

LUMIÈRE. V. Clarté.

LUNATIQUE. V. Furieux.

LUSTRE. V. Brillant.

M.

MACÉRER, MATER, MORTIFIER. Ces trois mots ont cela de commun, qu'ils indiquent une action par laquelle un corps perd de sa substance, de sa qualité naturelle, de sa vertu.

On *macère* des plantes en affaiblissant leur vertu, en les faisant tremper ou rouir dans un liquide, en faisant passer leurs principes dans la liqueur même, en les flétrissant par quelque moyen semblable.

On *mate* des animaux, et particulièrement des oiseaux, en s'opposant à l'exercice de leurs habitudes naturelles pour leur en faire prendre d'autres.

On *mortifie* des corps, et particulièrement des viandes ou des chairs, en les dépouillant des principes de leur mouvement et de leur vie, en amortissant le tissu de leurs parties, en les altérant pour les amollir ou les attendrir, ou les mener à la putréfaction, comme quand on bat la viande ou qu'on la laisse exposée à l'air.

Macérer ne se dit point au figuré, si ce n'est dans le style de dévotion.

Mater et *mortifier* se disent en ce sens. Alors *mater* signifie amortir, rabaisser les inclinations de quelqu'un en les contrariant, en s'opposant à leurs effets; et *mortifier* se dit d'une impression désagréable excitée dans l'ame par le reproche, la honte, le blâme, le défaut de succès, les contre-temps, les contradictions, etc.

Celui qui est *maté* ne peut plus se porter avec la même ardeur vers les actions auxquelles il tendait auparavant sans obstacles; celui qui est *mortifié* éprouve une humiliation pénible.

En termes de religion, ces trois mots se disent des austérités que les dévots exercent sur leur corps, soit pour expier les fautes qu'ils ont commises, soit pour prévenir celles qu'ils pourraient commettre.

Ils *matent* leur corps, en lui faisant des violences pour le dompter, le réduire en servitude; ils le *mortifient* en prenant soin de réprimer ses appétits, d'amortir ses désirs; ils le *macèrent* par des exercices qui le tourmentent, et le tiennent dans un état de souffrance.

MACHINAL, VOLONTAIRE. On appelle *machinal*, ce que la machine exécute d'elle-même, sans aucune participation de notre volonté: deux exemples suffiront pour faire distinguer le mouvement *machinal*, du mouvement qu'on appelle libre ou volontaire. Lorsque je fais un faux pas et que je vais tomber du côté droit, je jette en avant et du côté opposé mon bras gauche, et je le jette avec la plus grande vitesse que je puis. Qu'en arrive-t-il? C'est que, par ce moyen non réfléchi, je diminue d'autant la force de ma chute. Je pense que cet artifice est la suite d'une infinité d'expériences faites dès la première jeunesse, que nous apprenons, sans presque nous en apercevoir, à tomber le moins rudement qu'il est possible, dès nos premiers ans, et que ne sachant plus comment cette habitude s'est formée, nous croyons, dans un âge plus avancé, que c'est une qualité innée de la machine: c'est une chimère que cette idée. Il y a sans doute actuellement quelque femme dans la société, déterminée à s'aller jeter ce soir entre les bras de son amant, et qui n'y manquera pas. Si je suppose cent mille femmes tout-à-fait semblables à cette première femme, de même âge, de même état, ayant des amans tous semblables, le même tempérament, la même vie antérieure, dans un espace conditionné de la même manière, il est certain qu'un être élevé au-dessus de ces cent mille femmes les verrait toutes agir de la même manière, toutes se porter entre les bras de leurs amans, à la même heure, au même moment, de la même manière. Une armée qui fait l'exercice et qui est commandée dans ses mouvemens, des capucins de cartes qui tombent tous les uns à la file des autres, ne se ressembleraient pas davantage, le moment où nous agissons paraissant si parfaitement dépendre du moment qui l'a précédé, et celui-ci du précédent encore. Cependant toutes ces femmes sont libres, et il ne faut pas confondre leurs actions quand elles se rendent à leurs amans avec leurs actions quand elles se secourent machinalement dans une chute. Si l'on ne faisait aucune distinction réelle entre les deux cas, il s'ensuivrait que notre vie n'est qu'une suite d'instans nécessairement tels, et nécessairement enchaînés les uns aux autres; que notre volonté n'est qu'un acquiescement nécessaire à être ce que nous sommes nécessairement dans chacun de ces instans, et que notre liberté est un mot vide de sens; mais en examinant les choses en nous-mêmes,

quand nous parlons de nos actions et de celles des autres, quand nous les louons ou que nous les blâmons, nous ne sommes certainement pas de cet avis. (*Encyclopédie.*)

MACHINATION, MANÈGE, MANIGANCE. Ces trois mots indiquent une combinaison de moyens secrets pour parvenir à quelques fins. Ils se prennent tous trois en mauvaise part.

La *machination* est la plus odieuse. C'est l'action de concerter et de conduire sourdement des artifices qui tendent à une fin criminelle.

Le *manège* est une manière adroite et artificieuse que l'on emploie dans les affaires de la vie, lorsque les voies droites et les moyens francs ne seraient d'aucune utilité.

Manigance se dit de petites intrigues cachées et artificieuses qui ne supposent ni beaucoup de moyens ni beaucoup d'étendue.

Les *machinations* ont lieu dans les conspirations et dans les projets d'attentat contre la vie des hommes. Les *manèges* sont fréquens dans la société. Les *manigances* n'ont lieu que parmi le peuple, qui souvent donne ce nom au *manège*.

La *manigance* est naturelle au brouillon et à l'homme borné qui n'a que de petits moyens; la *machination* convient à ces gens sans honneur et sans vertus pour qui tous les moyens sont bons, et les moyens les plus lâches, les meilleurs; le *manège* est la ressource familière de ceux qui vivent dans des lieux où l'on ne fait rien, où l'on n'a rien, où l'on n'est rien que par *manège*.

Le petit peuple n'entend guère que la *manigance;* l'intérêt, la passion, la malignité, enseignent la *machination;* la cour est la grande école du *manège*.

MACHINE. V. Automate.

MAFLÉ. V. Joufflu.

MAGASIN. V. Atelier.

MAGNANIMITÉ. V. Générosité.

MAGNIFICENCE. V. Faste.

MAGICIEN, SORCIER. On donnait autrefois ces noms à des imposteurs qui abusaient de la crédulité du peuple pour lui faire croire que, par le moyen de quelque génie avec lequel ils sont en commerce, ils peuvent intervertir l'ordre de la nature.

Le premier ne désignait que ceux qui se disaient en relation avec des esprits bienfaisans, et le second de ceux qui se disaient en commerce avec des esprits malfaisans.

MAGNANIMITÉ, GRANDEUR D'AME. *Grandeur d'ame*, fermeté, droiture, élévation des sentimens.

Magnanimité, grandeur d'ame devenue instinct, enthousiasme plus noble et plus pur par son objet, et par le choix de ses moyens, et qui met dans ses sacrifices je ne sais quoi de plus fort et de plus facile.

MAGNIFIQUE, SOMPTUEUX, SPLENDIDE. Ces trois mots indiquent une chose dont la richesse ou la beauté brille avec un éclat extraordinaire.

Magnifique désigne tout ce qui donne une idée de grandeur et d'opulence. Un homme est *magnifique*, lorsqu'il nous offre en lui-même et dans tout ce qui l'intéresse, un spectacle de dépense, de libéralité et de richesse, que sa figure et ses actions ne déparent point.

Il se dit aussi des choses. Une entrée est *magnifique* lorsqu'on a pourvu à tout ce qui peut lui donner un grand éclat par le choix des chevaux, des voitures, des vêtemens, et de tout ce qui tient au cortège. Une parure est *magnifique*, lorsqu'elle brille par la richesse.

Somptueux se dit de ce qui annonce avec éclat, une grande dépense.

Ce qui est *splendide* relève la beauté de ce qui est *magnifique* et *somptueux*.

L'idée d'une grande beauté est le caractère de ce qui est *magnifique;* l'idée d'une grande dépense, celui de ce qui est *somptueux;* l'idée d'un grand éclat, celui de ce qui est *splendide*.

LA MAIN À L'ÉPÉE, L'ÉPÉE À LA MAIN. Il y a de la différence entre mettre *la main à l'épée* et mettre *l'épée à la main*. La première expression signifie qu'on se met seulement en état de tirer *l'épée*, ou qu'on ne la tire qu'à demi; la seconde marque qu'on tire *l'épée* tout-à-fait hors du fourreau.

Il en est de même des termes mettre *la main* au chapeau ou mettre le chapeau *à* la *main* et autres. On dit toujours mettre *la main à la* plume, et jamais mettre la plume *à la main*. (*Encyclopédie.*)

MAINT, PLUSIEURS. Ces deux mots marquent la pluralité, le nombre. Mais *plusieurs* indique toujours un nombre d'individus distincts, sans rapport les uns avec les autres; et *maint* indique ces individus comme réunis en une collection, comme ne formant qu'une unité, qu'une sorte de classe. Je dirai *plusieurs* auteurs ont contredit Newton; je veux marquer seulement qu'un certain nombre d'auteurs ont écrit contre les différens points de la philosophie de Newton; mais je dirai *maint* auteur est de cette opinion, si je veux mar-

quer qu'un certain nombre d'auteurs qui ont la même opinion, forment une espèce d'association pour la défendre.

Maint a le privilége de se répéter et d'exprimer par cette répétion, un assez grand nombre que n'exprime pas *plusieurs*. *Maint* et *maint* auteur exprime un plus grand nombre d'auteurs que *maint* auteur et que *plusieurs* auteurs.

Ces mots disent plus que quelques-uns et moins que beaucoup.

Maint est vieux et ne s'emploie guère que dans la poésie marotique, dans la poésie légère et badine, ou dans la conversation très familière.

MAINTENANT. V. ACTUELLEMENT.

MAINTENIR, SOUTENIR. *Maintenir*, c'est à la lettre, tenir la main à une chose, la tenir dans le même état. *Soutenir*, c'est tenir une chose par dessous ou en dessous, la tenir à une place. On *maintient* ce qui est déjà tenu, et qu'il faut tenir encore pour qu'il subsiste dans le même état; on *soutient* ce qui a besoin d'être tenu par une force particulière, et qui courrait risque, sans cela, de tomber.

C'est sur-tout la vigilance qui *maintient*; c'est sur-tout la force qui *soutient*. La puissance *soutient* les lois; les magistrats en *maintiennent* l'exécution. On *soutient* ce qui est faible, chancelant; on *maintient* ce qui est variable, changeant.

Il faut de la force pour *soutenir* toujours son caractère; il faut de l'habileté pour *maintenir* long-temps son crédit.

Vous *soutenez* des assauts, des efforts; vous *maintenez* les choses dans l'ordre et à leur place. Vous *soutenez* votre droit contre celui qui l'attaque; vous *maintenez* les prérogatives de votre place, lorsque vous ne les négligez pas.

On *maintient* son dire, en insistant par sa constance; on *soutient* son opinion, en combattant pour elle avec des preuves.

La santé se *maintient* par le régime; la vie se *soutient* par la substance.

Des juges vous *maintiennent* dans la possession de vos biens; des amis vous *soutiennent* dans vos entreprises. L'établissement qui reste dans le même état, se *maintient*; celui qui résiste aux choses se *soutient*. (ROUBAUD.)

MAINTIEN. V. CONTENANCE.

MAISON. V. FAMILLE, DEMEURE, CHATEAU, LOGIS.

MAISON DE CAMPAGNE, MAISON DES CHAMPS. On nomme ainsi une maison située hors de la ville. Mais par *maison des champs*, on entend une habitation simple, mais commode, accompagnée de ce qui peut servir à l'économie rurale, comme basse-cour, écuries pour les bestiaux, hangars pour les charrettes et les charrues, granges, greniers, celliers, pressoirs, etc. Par *maison de campagne*, on entend une habitation plus ou moins élégante, plus ou moins somptueuse, accompagnée de tous les accessoires nécessaires aux vues de liberté, d'indépendance et de plaisir, comme avenues, remises, jardins, parterres, bosquets, parcs, appartemens commodes et élégans, etc.

Une *maison des champs* convient à un propriétaire qui veut s'occuper lui-même de la culture de ses terres; une *maison de campagne* convient au riche citadin qui vient y passer quelques jours de la semaine ou quelques mois de l'année, pour s'y soustraire à la gêne et à l'embarras des affaires, et pour y jouir du repos et de la tranquillité que l'on trouve rarement dans les villes, ou pour y goûter des plaisirs et y jouir des agrémens que procure la campagne, jointe au luxe des villes.

MAISON DE JEU. V. ACADÉMIE.

MAISON, SÉJOUR, DOMICILE, DEMEURE. On a une *maison* dans un endroit qu'on n'habite pas, un *séjour* dans un endroit qu'on n'habite que par intervalle, un *domicile* dans un endroit qu'on fixe aux autres comme le lieu de sa *demeure*, une *demeure* partout où l'on se propose d'être long-temps. Après le *séjour* assez court et assez troublé que nous faisons sur la terre, un tombeau est notre dernière *demeure*.

MAÎTRE, PRÉCEPTEUR. *Maître* se dit de celui qui enseigne quelque art ou quelque science; *maître* à écrire, *maître* de danse; *précepteur*, de celui qui est chargé d'instruire et d'élever un enfant avec lequel il est logé. Le *maître* donne des leçons à des heures fixes, il a des écoliers; le *précepteur* ne perd pas son élève de vue. Le *maître* donne des leçons d'un art, d'une science; le *précepteur* dirige l'instruction en général.

MAJESTÉ. V. DIGNITÉ.

MAL. V. DOULEUR.

MALADIE. V. CACOCHIME.

MALADRESSE, MALHABILETÉ. Ces deux mots expriment un défaut d'aptitude pour réussir; mais le premier s'applique aux exercices du corps, et le second aux fonctions de l'esprit.

C'est par *maladresse* qu'un joueur de billard ne fait pas aller sa bille à l'endroit où il voulait la faire aller; c'est par *malhabileté*

qu'un négociateur ne réussit pas dans l'affaire qu'il avait entreprise.

Au figuré *maladresse* se dit quelquefois pour *malhabileté*. Il s'est conduit avec bien de la *maladresse* dans cette affaire. Il a eu la *maladresse* de mécontenter tous ses amis. Mais *malhabileté* ne se dit jamais pour *maladresse ;* on n'appellera jamais *malhabileté* le défaut d'aptitude aux exercices du corps.

On peut donc dire qu'un négociateur est maladroit ; mais on ne dira pas qu'un joueur de billard est malhabile.

MALAISE, MÉSAISE. Ces deux mots désignent un état, une situation incommode, désagréable ; mais le *mésaise* est une situation où l'on est privé de l'aise, sans autre sentiment que le désir vague d'être mieux. Le *malaise* est un sentiment déterminé qui fait éprouver un mal réel et positif, et désirer telle ou telle situation meilleure.

Un homme qui relève de maladie éprouve du *mésaise*, un désir vague d'être mieux, sans savoir précisément ce qui lui manque pour cela. Un homme qui est couché sur la terre, sur le pavé, éprouve du *malaise*, c'est-à-dire un mal positif et déterminé ; il sait ce qui lui manque pour être à son aise ; il désire d'être couché sur un corps moins dur.

MALAVISÉ. V. Imprudent.

MALCONTENT, MÉCONTENT. Ces deux mots ont rapport au déplaisir que nous éprouvons, lorsque quelque chose ne réussit pas au gré de nos espérances ou de nos désirs ; mais *mécontent* ajoute au premier un accessoire d'humeur, de dépit, de ressentiment contre la cause de ce déplaisir.

On est content de quelqu'un, lorsqu'il fait ou qu'il a fait tout ce qu'on désire ou ce qu'on désirait qu'il fît. On est *malcontent*, lorsqu'il le fait d'une manière peu conforme à nos vues, à nos désirs, à notre intention, par maladresse, par incapacité, sans aucune mauvaise intention. Un maître est *malcontent* d'un domestique qui le sert maladroitement ; un maître est *mécontent* d'un domestique qui le trompe, qui le vole, qui lui manque de respect, qui fait mal son service, par négligence ou par paresse. Dans le premier cas, il lui dira : Je suis *malcontent* de vous ou de vos services, vous ne me convenez pas, je ne saurais vous garder plus long-temps. Dans le second, il lui dira avec humeur, ou même avec colère : Je suis très *mécontent* de vous, et je vous chasse.

Nous sommes *malcontens* lorsqu'après avoir conçu un dessein, formé un plan, le succès ne répond pas à nos espérances, sans qu'il y ait de la faute de personne ; nous sommes *mécontens* des autres ou de nous-mêmes, si c'est par la faute des autres ou par la nôtre.

Un homme est *malcontent* de son état, de sa fortune, lorsque son état, sa fortune, ne sont pas conformes à ses désirs.

Mécontent se dit particulièrement de celui qui éprouve un sentiment pénible à l'occasion de la conduite que les autres tiennent ou ont tenue volontairement à son égard.

On est *malcontent* lorsqu'on n'a pas tout ce qu'on désire ; on est *mécontent* lorsqu'on n'éprouve pas, qu'on ne reçoit pas ce qu'on croit dû, ce à quoi l'on croit avoir quelque droit.

Mécontent suppose toujours une personne ou des personnes dont on a à se plaindre, parce qu'elles ne font pas ou qu'elles n'ont pas fait ce qu'elles étaient obligées de faire envers la personne *mécontente*. Des sujets sont *mécontens* de leur prince, qui, étant établi pour faire leur bonheur, ne travaille qu'à les rendre malheureux. Ils croient avoir droit d'exiger qu'il s'occupe de leur bien-être. Un ouvrier est *mécontent* de la personne qui l'a fait travailler, si elle ne lui paie pas le salaire ou le prix qu'elle s'était engagée de lui payer. Un officier est *mécontent* lorsqu'on lui a fait un passe-droit, c'est-à-dire qu'on a donné à un autre un grade qui lui était dû à cause de ses services. Un enfant est obligé d'obéir à son père et de suivre les directions qu'il lui donne ; le père a lieu d'en être *mécontent*, quand il est désobéissant, et qu'il ne remplit pas volontairement les devoirs que la nature lui a imposés.

Voilà pourquoi on appelle substantivement *mécontens* ceux qui croient qu'on n'a pas tenu à leur égard la conduite qu'on était obligé de tenir.

Il me semble, dit Beauzée, qu'on est *malcontent* quand on n'est pas aussi satisfait qu'on avait droit de l'attendre ; et qu'on est *mécontent* quand on n'a reçu aucune satisfaction. Cette observation est absolument fausse. C'est le droit qu'on a ou qu'on croit avoir à la chose refusée qui fait le mécontentement. Dans les deux cas exposés par Beauzée, on est également *mécontent ;* mais on l'est plus dans le second que dans le premier. Un homme qui n'a point fait de convention pour un travail dont il s'est chargé est *malcontent* si on ne lui donne pas le salaire entier qu'il espérait ; il est *malcontent* parce que ses espérances n'ont point été remplies ; mais strictement parlant, il ne peut être *mécontent* de celui qui l'a fait travailler, à moins qu'il ne soit évident qu'il n'a pas été juste envers

lui. Si mon ami me prie de lui rendre un service et que j'en attende une récompense qu'il ne me donne point du tout, je puis être *malcontent* de sa conduite envers moi; mais je n'ai pas lieu d'être *mécontent* de lui, parce qu'il n'avait aucune obligation envers moi.

L'académie a dit dans son dictionnaire, et Beauzée a répété après elle, que *malcontent* se dit plus particulièrement du supérieur à l'égard de l'inférieur, et *mécontent* de l'inférieur à l'égard du supérieur. L'usage prouve le contraire. On dit dans les différens sens que nous avons expliqués qu'un maître est *malcontent* ou *mécontent* de son domestique. Un souverain est *mécontent* d'un de ses sujets qui, après lui avoir prêté serment de fidélité, le trahit en secret; il est *malcontent* s'il lui a donné un emploi qu'il remplit mal par incapacité. Un domestique est *malcontent* d'un maître qui ne lui donne pas des gratifications qu'il avait espérées; il en est *mécontent* s'il ne lui paie pas ses gages.

Entre les supérieurs, les inférieurs et les égaux, c'est le refus de ce qui est juste, ou de ce qu'on croit être juste, qui fait les *mécontens*; c'est la privation de ce qu'on espérait qui fait que l'on est *malcontent*.

MALÉDICTION. V. Exécration.

MALENTENDU, QUIPROQUO. Le *malentendu* n'est pas, comme on l'a dit, une erreur qui vient de ce qu'on a mal entendu ou mal compris quelque chose. L'erreur qui vient de ce qu'on a mal entendu ou mal compris un passage de Perse ou de Tacite n'est pas un *malentendu*.

Le *malentendu* est une erreur qui résulte de ce qu'une personne a dit à une autre personne de faire une chose, dans un certain temps, à une certaine époque, de telle ou telle manière, et que celle-ci a mal entendu, mal compris ce qu'a dit la première; de manière qu'elle a fait une autre chose, ou qu'elle fait la chose dans un autre temps, ou d'une autre manière. Vous m'aviez promis de venir me prendre chez moi à midi, j'ai cru que vous aviez dit à une heure; c'est un *malentendu*. Le *malentendu* est une erreur qui a lieu entre les hommes dans le commerce de la vie. Il n'est point applicable à d'autres espèces d'erreurs. Une erreur de chronologie, une erreur de physique, ne sont pas des *malentendus*.

Le *quiproquo* est aussi une erreur qui a lieu dans le commerce de la vie. C'est la méprise d'une personne qui a donné, pris, ou fait, ou dit une chose pour une autre. On appelle précisément *quiproquo* d'apothicaire, la méprise d'un apothicaire qui délivre à une personne un remède préparé pour une autre; ou qui, dans la composition d'un médicament, emploie une drogue pour une autre. On le dit aussi par extension de toutes les fautes ou méprises qui se commettent en médecine, soit dans l'ordonnance, la préparation ou l'application des remèdes.

MALFAISANT, NUISIBLE, PERNICIEUX. *Malfaisant*, qui fait du mal par sa nature, qui aime à faire du mal.

Nuisible, qui altère le bien, en empêche le maintien ou les progrès, qui trouble l'ordre.

Pernicieux, qui est *nuisible* jusqu'à causer à la fin la ruine, la perte, la corruption, la destruction.

Un homme *malfaisant* se plaît à faire du mal aux autres; un homme *nuisible* se plaît à les traverser dans leurs desseins, à les contrarier dans leurs entreprises; un homme *pernicieux* les corrompt par ses conseils ou par ses exemples.

On dit aussi des animaux *malfaisans*, pour désigner ceux qui font immédiatement du mal aux hommes. Les lions, les tigres, les serpens, sont des animaux *malfaisans*. On dit les animaux *nuisibles*, pour désigner ceux qui détruisent les choses utiles aux hommes. Les rats, les souris, les mulots, les taupes, sont des animaux *nuisibles*.

Les choses *malfaisantes* sont celles dont l'usage attaque la santé, une nourriture *malfaisante*; les choses *nuisibles*, celles qui la dérangent; les choses *pernicieuses*, celles qui tendent à la ruiner entièrement.

Une chose *malfaisante* fait du mal; une chose *nuisible* met obstacle au bien; une chose *pernicieuse* corrompt sans retour.

Il ne faut point approcher des animaux *malfaisans*; il faut écarter les choses *nuisibles*; il faut se mettre en garde contre les choses *pernicieuses*.

MALFAMÉ. V. Diffamé.

MALGRÉ. V. Contre.

MALHABILETÉ. V. Maladresse.

MALHEUR. V. Accident, Calamité.

MALHEUREUX, MISÉRABLE. Ces deux mots indiquent, en parlant des personnes, une situation fâcheuse et affligeante. Mais *misérable* dit beaucoup plus que *malheureux*. Le *malheureux* n'a pas les commodités de la vie; il vit dans la gêne, dans la pauvreté. Le *misérable* a de la peine à se procurer les choses nécessaires à la vie; il vit dans le besoin, dans la misère, dans l'indigence.

Le *malheureux* souffre par intervalles et a quelques bons momens; quelquefois l'espérance le console. Le *misérable* est dans un

état extrême et sans ressource qui le fait souffrir sans cesse et sans espoir. On plaint les *malheureux ;* les *misérables* excitent la pitié.

Malheureux et *misérable* se disent aussi d'un homme qui a fait de mauvaises actions, ou dont les inclinations sont perverses, méchantes, atroces. Mais *malheureux* s'applique plus particulièrement aux actions, et *misérable* aux mauvaises inclinations, à la bassesse des sentimens, à l'entière corruption morale. Un *malheureux* fait une mauvaise action quand il en trouve l'occasion : il voit quelquefois le bien et fait toujours le mal. Il n'a pas la force de suivre ses bons mouvemens, on le plaint. Un *misérable* a perdu tout sentiment de probité, d'honneur, de délicatesse; il ne s'étudie qu'à faire le mal. Il viole sans pudeur et sans remords toutes les lois de la décence, de l'humanité, de l'équité, de la justice ; il se réjouit de les avoir violées et se complaît dans l'horrible désordre de son horrible vie ; il ne mérite que le mépris et l'horreur de ses semblables.

Misérable se dit aussi des personnes qui manquent de talent, d'habileté, dans l'état qu'elles ont embrassé, ou des choses qui répondent mal à leur destination. En ce sens, *misérable* n'est point synonyme de *malheureux*.

On est *malheureux* au jeu, on n'y est pas *misérable ;* mais on devient *misérable* en perdant beaucoup au jeu. *Misérable* semble marquer un état fâcheux, soit qu'on y soit né, soit qu'on y soit tombé. *Malheureux* semble marquer un accident qui arrive tout à coup et qui ruine une fortune naissante ou établie. On plaint proprement les *malheureux*, on assiste les *misérables*. Voici deux vers de Racine qui expriment fort bien la différence de ces deux mots.

Haï, craint, envié, souvent plus *misérable*
Que tous les *malheureux* que mon pouvoir accable.

De plus, *misérable* a d'autres sens que *malheureux* n'a pas ; car on dit d'un méchant auteur et d'un méchant ouvrage, c'est un auteur *misérable*, cela est *misérable*. On dit encore à peu près dans le même sens, vous me traitez comme un *misérable ;* c'est-à-dire, vous n'avez nulle considération, nul égard pour moi.

MALHONNÊTE. V. Déshonnête.

MALICE, MALIGNITÉ, MÉCHANCETÉ. La *malice* est une inclination à nuire adroitement et finement ; la *malignité*, une *malice* secrète et profonde ; la *méchanceté*, un penchant à faire du mal. En effet, le propre de la *malice* est l'adresse et la finesse; le propre de la *malignité*, la dissimulation et la profondeur ; le propre de la *méchancete*, l'audace et l'atrocité. Le substantif *malignité* a une toute autre force que son adjectif malin. On permet aux enfans d'être malins, on ne leur passe la *malignité* en quoi que ce soit, parce que c'est l'état d'une ame qui a perdu l'instinct de la bienveillance, qui désire le malheur de ses semblables, et souvent en jouit. On leur passe des *malices*, on va même quelquefois jusqu'à les y encourager, parce que sans tenir à rien de révoltant, la *malice* suppose une sorte d'esprit dont on peut tirer parti par la suite. Cette sorte d'indulgence est pourtant dangereuse, car la ruse que suppose la *malice* dispose insensiblement à la *malignité*.

Il a y dans la *malignité* plus de suite, plus de profondeur, plus de dissimulation, plus d'activité que dans la *malice*. La *malignité* n'est pas aussi dure ni aussi atroce que la *méchanceté*. Elle fait verser des larmes, mais elle s'attendrirait peut-être si elle les voyait couler.

MALICIEUX, MALIN, MAUVAIS, MÉCHANT. Le *malin* l'est de sang-froid, il est vrai ; quand il nuit, c'est un tour qu'il joue ; pour s'en défendre, il faut s'en défier. Le *mauvais* l'est par emportement, il est violent ; quand il nuit, il satisfait sa passion; pour n'en rien craindre, il ne faut pas l'offenser. Le *méchant* l'est par tempérament, il est dangereux; quand il nuit, il suit son inclination; pour en être à couvert, le meilleur est de le fuir. Le *malicieux* l'est par caprice, il est obstiné ; s'il nuit, c'est de rage ; pour l'appaiser, il faut lui céder.

L'amour est un dieu *malin* qui se moque de ceux qui l'adorent. Le poltron fait le *mauvais* quand il ne voit plus d'ennemis. Les hommes sont quelquefois plus *méchans* que les femmes; mais les femmes sont toujours plus *malicieuses* que les hommes. (Girard.)

MALINTENTIONNÉS, MÉCONTENS. Les *mécontens* ne sont pas satisfaits du gouvernement, du ministère, de l'administration des affaires; ils désirent qu'on y fasse quelque changement. Les *malintentionnés* ne sont pas satisfaits de leur propre situation, et pensent à s'en procurer une qui soit à leur gré. Il y a des *mécontens* dans les temps de trouble, parce que la tempête fait aisément perdre la tête à un pilote qui n'a pas assez d'expérience et de lumières, et que la manœuvre peut en souffrir. Il y a des *malintentionnés* dans tous les temps, parce que dans tous les temps il y a des passions, et que les passions sont toujours injustes.

MALTRAITER, TRAITER MAL. Ces deux expressions désignent également une manière d'agir qui ne saurait convenir à celui qui en est l'objet; mais la différence des constructions met une grande différence dans le sens.

Maltraiter quelqu'un, c'est l'outrager, soit de paroles, soit de coups. Il désigne à ces deux égards des traitemens violens. Un brave homme ne se laisse point *maltraiter* par des injures. Des assassins l'ont tellement *maltraité*, qu'on craint pour sa vie.

Traiter mal, c'est ne pas traiter avec la politesse, les égards, les attentions que l'on doit.

MANDAT, PROCURATION. Le *mandat* diffère de la *procuration*, en ce que celle-ci suppose un pouvoir par écrit, au lieu que le *mandat* peut n'être que verbal; néanmoins le terme de *mandat* est plus général et comprend tout pouvoir donné à un tiers, soit verbalement, soit par écrit. (*Encyclopédie.*)

MANÈGE. V. Machination.

MANIAQUE. V. Furieux.

MANIE, TIC. La *manie* est proprement une espèce de folie; mais, dans un sens figuré, on entend par ce mot une passion bizarre, un goût immodéré, une attache excessive. La *manie* des tableaux, des livres, des fleurs, etc. C'est en ce sens que nous le prenons ici.

Tic se dit proprement d'une sorte de mouvement involontaire des yeux et de la mâchoire dont on ne peut se défaire, et par extension de toute habitude de cette nature que l'on a contractée sans s'en apercevoir.

Le *tic* regarde proprement les habitudes du corps, et la *manie* les travers de l'esprit. Le *tic* est une pente qui nous entraîne sans que nous nous en apercevions; la *manie* un penchant auquel nous nous livrons sans garder aucune mesure. On voudrait se défaire de son *tic;* on se complaît dans sa *manie*.

Manie entre souvent dans la composition de plusieurs mots pour signifier une passion déréglée, un goût déréglé pour quelque chose. L'anglomanie est un goût déréglé pour les mœurs et les usages des Anglais. La bibliomanie est une passion déréglée pour les livres, etc. De là on a fait anglomane, bibliomane, etc.

MANIER, TOUCHER. On *touche* plus légèrement, on *manie* à pleine main. On *touche* une colonne pour savoir si elle est de marbre ou de bois; on *manie* une étoffe pour connaître si elle a du corps et de la force.

Il y a du danger à *toucher* ce qui est fragile; il n'y a point de plaisir à *manier* ce qui est rude. (Girard.)

MANIÈRE. V. Façon.

MANIÈRES. V. Air, Façons.

AVOIR UNE MANIÈRE, AVOIR DE LA MANIÈRE. (Termes d'arts du dessin.) Ces deux expressions ne signifient pas la même chose. Quoique la nature n'ait point de *manière*, on appelle une belle *manière*, une grande *manière*, le faire de ceux qui l'imitent dans un faire savant. C'est un éloge que la *manière* prise en ce sens; elle n'est qu'une élégante exagération de la vérité. Mais lorsqu'on dit qu'un dessinateur met de la *manière* dans tout ce qu'il fait, qu'il y a de la *manière* dans son trait, dans sa manœuvre, dans ses effets, c'est un reproche. On fait entendre par là qu'il sort en tout du ton de la nature, que ses contours ne sont point justes, que son clair-obscur est altéré, etc.

MANIÈRE, STYLE. Termes de peinture et de belles-lettres. L'usage a assigné le terme de *manière* à la peinture, et celui de *style* à l'art d'écrire. Ainsi, l'on dit ce tableau est dans la *manière* de Raphaël, comme on dit ce plaidoyer est dans le *style* de Cicéron.

Depuis quelque temps, cependant, on parle de *style* en peinture, et de *manière* dans les belles-lettres.

MANIFESTE, NOTOIRE, PUBLIC. Ces trois termes ont rapport à la connaissance des choses.

Manifeste, qui est exposé à la connaissance de tout le monde.

Notoire, qui est généralement connu comme certain et indubitable.

Public, qui est généralement connu comme étant vu, dit, cru du plus grand nombre.

Ce qui est *manifeste* était caché auparavant. On l'a rendu *manifeste*, en l'exposant à la connaissance de tout le monde. Cet homme a tenu pendant long-temps ses intentions secrètes; maintenant qu'il les a dites ouvertement, elles sont *manifestes*.

Ce qui est *notoire* n'était pas connu auparavant d'une manière certaine; il est devenu tel par les preuves qu'on en a acquises. On soupçonnait un homme d'un crime, mais on n'en avait point de preuves. La justice a acquis ces preuves : le crime est *notoire*.

Ce qui est *public* est su, dit, cru par le plus grand nombre; mais cette connaissance ne produit pas la certitude, comme celle de ce qui est *notoire*.

MANIFESTER. V. Déclarer.

MANIGANCE. V. Machination.

MANŒUVRE, MANOUVRIER. Le *manœuvre* est un ouvrier subalterne qui sert ceux qui font l'ouvrage; le *manouvrier* est un ouvrier qui travaille pour ceux qui font faire l'ouvrage. On appelle particulièrement *manœuvres* certains aides qui servent les maçons et les couvreurs, sans travailler à leurs ouvrages.

Pour désigner un mauvais ouvrier, nous disons quelquefois c'est un *manœuvre;* la raison en est qu'on appelle proprement *manœuvre* celui qui n'est employé qu'aux simples travaux, ou qui apprend l'art plutôt qu'il ne l'exerce.

Le *manouvrier* est un homme qui sait son métier; le *manœuvre* l'apprend. Il y a quelquefois des *manouvriers* que la pauvreté réduit à l'état de *manœuvres.*

MANOUVRIER. V. Manœuvre.

MANQUE. V. Défaut.

MANQUEMENT. V. Manque.

MANQUEMENT, FAUTE. Le *manquement* est une *faute* d'omission, tandis que la *faute* est tantôt de commettre ce qui n'est pas permis; tantôt d'omettre ce qui était prescrit. Par la *faute* on fait mal; par le *manquement* on n'observe pas la règle. Dans la *faute,* il y a toujours une omission qui forme le *manquement* proprement dit. Le *manquement* est fait à la règle. Ainsi, on dit un *manquement* de foi, de respect, de parole; on ne dit pas une *faute* de parole, de respect, de foi. Ce terme marque l'opposition au bien, le mal.

MANSUÉTUDE. V. Bonté.

MANUFACTURE. V. Fabrique.

MARCHANDISES. V. Denrées.

MARCHE. V. Degré.

MARCHÉ, TRAITÉ. *Marché* se dit de l'action de s'accorder sur le prix des choses que l'on vend ou que l'on achète.

Mais si le *marché* est considérable, et qu'il faille le régler par un grand nombre de conditions diverses qui ne peuvent pas être remplies sur-le-champ, on fait un *traité,* c'est-à-dire qu'on convient des conditions qui doivent régler le *marché*, et on rédige ces conditions par écrit. Cet écrit se nomme aussi *traité.* Les conditions servent de règle, soit par rapport aux qualités et aux époques des fournitures, soit par rapport aux époques et aux modes de paiement.

On négocie pour faire un *traité;* il s'agit de régler des intérêts considérables. On marchande pour faire un bon *marché;* il s'agit d'obtenir un bon prix.

MARCHER. V. Cheminer.

MARI. V. Époux.

MARIER À, MARIER AVEC. L'académie dit au figuré *marier* la vigne *avec* l'ormeau, *marier* la voix *avec* le théorbe; elle ne dit point *marier* une chose *à* une autre. Cependant madame de Sévigné a dit, *marier* le luth *à* la voix; et Gresset, *marier* la voix *au* son des chalumeaux.

Nous pensons que la différence qu'il y a entre ces deux expressions, c'est que *marier à* se dit de deux choses qui se confondent ensemble et dont l'union forme un tout, *marier* le luth *à* la voix; et que *marier avec* se dit des choses qui ne sont que jointes ensemble et qui restent distinctes après leur jonction, *marier* la vigne *avec* l'ormeau.

MAROTIQUE. V. Burlesque.

MARQUER. V. Désigner.

MARRI. V. Fâché.

MARTIAL. V. Belliqueux.

MASQUER. V. Déguiser.

MASSACRE. V. Boucherie.

MASSE, VOLUME. La *masse* est la quantité de matière d'un corps. La *masse* se distingue par là du *volume*, qui est l'étendue du corps en longueur, largeur et profondeur. On doit juger de la *masse* des corps par leur poids, car Newton a trouvé, par des expériences fort exactes, que le poids des corps était proportionnel à la quantité de matière qu'ils contiennent.

Il s'en faut beaucoup que la *masse* ou la quantité de matière des corps occupe tout le *volume* de ces mêmes corps. L'or, par exemple, qui est le plus pesant de tous les corps, étant réduit en feuilles minces, donne passage à la lumière et à différens fluides, ce qui prouve qu'il y a beaucoup de pores et d'interstices entre ses parties. (*Encyclopédie.*)

MATER. V. Macérer.

MATIÈRE, SUJET. La *matière,* dit Girard, c'est ce qu'on emploie dans le travail; le *sujet*, ce sur quoi l'on travaille.

La *matière* d'un discours consiste dans les mots, dans les phrases, dans les pensées.

Le *sujet* est ce qu'on explique par ces mots, par ces phrases et par ces pensées.

Les raisonnemens, les passages de l'écriture-sainte, les pensées des pères de l'église, les caractères des passions et les maximes de morale, sont la *matière* des sermons. Les mystères de la foi et les préceptes de l'évangile en doivent être le *sujet.*

L'auteur prend évidemment ici la *matière* pour les matériaux; or, *matière* n'est point,

dans cette acception, synonyme de *sujet*. On ne dira jamais que les mots, les pensées, les raisonnemens, sont le *sujet* d'un discours, c'est la *matière* dont ils sont composés.

Mais outre cette *matière* ou ces matériaux qu'on met en œuvre, il y une *matière* sur laquelle on travaille, dont on traite, qu'on explique, et c'est celle-là qui est synonyme de *sujet*. Le *sujet* est la *matière* particulière dont nous traitons.

La *matière* est le genre d'objets dont on traite; le *sujet* est l'objet particulier qu'on traite. Un ouvrage roule sur une *matière*, et on y traite divers *sujets*. Les vérités de l'évangile sont la *matière* des sermons; un sermon a pour *sujet* quelqu'une de ces vérités. Les *matières* philosophiques, théologiques, politiques, présentent une multitude innombrable de *sujets* particuliers à éclaircir.

La morale est la *matière* des essais de Nicole; et la manière de converser avec les hommes est le *sujet* d'un de ses livres.

Leibnitz a écrit sur toutes sortes de *matières*; mais il n'a pas écrit sur toutes sortes de *sujets*.

Le cardinal Duperron écrivit avec un grand succès sur les *matières* controversées entre les catholiques et les protestans; il triompha dans sa dispute avec Duplessis-Mornay au *sujet* de l'eucharistie.

Pic de la Mirandole, à l'âge de vingt-trois ans soutint ses fameuses thèses sur toutes les *matières* scientifiques. Parmi ses censeurs, il y en avait qui n'entendaient même pas le *sujet* de quelques-unes de ses propositions.

Les académies donnent des *sujets* de prix; des professeurs donnent des leçons sur une *matière*.

Il faut posséder toute la *matière* pour bien traiter le plus petit *sujet*.

On peut effleurer en passant une *matière*; on doit approfondir son *sujet*. Le *sujet* est la *matière* propre d'une discussion ou d'un discours.

Il y a toujours *matière* à conversation pour les gens qui parlent; il n'y a pas tant de *sujets* de conversation pour les gens qui pensent.

Au choix des *matières*, je connais l'esprit d'un auteur; au choix du *sujet*, son goût.

Une *matière* n'est jamais épuisée pour qui l'approfondit; un *sujet* n'est jamais ingrat pour qui abonde en idées.

L'art du louangeur est de trouver *matière* à louanges, là où il n'y a pas le plus petit *sujet* d'éloge. (Extrait de Roubaud.)

MATINAL, MATINEUX, MATINIER. De ces trois mots, dit Vaugelas, *matineux* est le meilleur; c'est celui qui est le plus en usage, soit en parlant, soit en écrivant, soit en vers, soit en prose. *Matinal* n'est pas si bon, il s'en faut de beaucoup; les uns le trouvent trop vieux, et les autres trop nouveau; l'un et l'autre ne procède que de ce qu'on ne l'entend pas dire souvent. *Matineux* et *matinal* se disent seulement des personnes; il serait ridicule de dire l'étoile matineuse ou matinale. Pour *matinier*, il ne se dit plus, ni en prose ni en vers, ni pour les personnes, ni pour autre chose, sur-tout au masculin, car il serait insupportable de dire un astre *matinier*; mais au féminin, l'étoile *matinière* pourrait trouver sa place quelquefois.

L'académie, dit Thomas Corneille sur cette remarque, a été du sentiment de Vaugelas en faveur de *matineux*, quoique plusieurs aient témoigné qu'ils diraient plutôt à une femme vous êtes bien *matinale* que vous êtes bien *matineuse*.

Matinal a prévalu depuis sur *matineux*, et l'académie a jugé que le premier doit s'appliquer à celui qui s'est levé matin; et le second, à celui qui est dans l'habitude de se lever matin. Si l'usage d'appliquer *matinal* aux personnes se maintient, il faut nécessairement adopter cette distinction. (Roubaud.)

MATINEUX. V. Matinal.

MATINIER. V. Matinal.

MAUVAIS. V. Chétif, Malin.

MAXIME. V. Adage.

MAXIME. V. Aphorisme.

MAXIME. V. Sentence.

MÉCHANCETÉ. V. Malice.

MÉCHANT. V. Malicieux.

MÉCONNAISSABLE, MÉCONNAISSANCE, MÉCONNAISSANT, MÉCONNAÎTRE. *Méconnaissable*, qu'on a peine à reconnaître, tant il est changé, soit en bien, soit en mal. La petite-vérole l'a rendu *méconnaissable*. *Méconnaissance* n'est guère usité, si ce n'est quelquefois comme synonyme d'ingratitude. *Méconnaissant* ne s'est guère pris dans le même sens. *Méconnaître* a la même acception et d'autres encore. On dit les vilains enrichis *méconnaissent* leurs parens; les longs voyages l'ont tellement vieilli qu'il est facile de le *méconnaître*. En quelque situation qu'il plaise à la fortune de vous élever, ne vous *méconnaissez* point. (*Encyclopédie*.)

MÉCONNAISSANCE, INGRATITUDE. L'académie ne met point de différence entre ces deux mots; c'est, dit-elle, un manque de reconnaissance pour un bienfait reçu.

Méconnaissance a vieilli, mais on le regrette, et plusieurs personnes s'en servent

encore. Il indique une nuance de moins que l'ingratitude. La *méconnaissance* peut être un effet de l'indifférence, de l'oubli; l'*ingratitude* est toujours la marque d'un mauvais cœur.

MÉCONTENT. V. Malcontent.

MÉCONTENT, MÉCONTENTER, MÉCONTENTEMENT. Termes relatifs à l'impression que notre conduite laisse dans les autres. Si cette impression leur est douce, ils sont contens; si elle leur est pénible, ils sont *mécontens*. Quelle que soit la justice d'un souverain, il fera des *mécontens*. On ne peut guère obliger un homme qu'en lui accordant la préférence sur beaucoup d'autres dont on fait ordinairement autant de *mécontens*. Il faut moins craindre de *mécontenter* que d'être partial. Les ouvriers sont presque tous des malheureux qu'il y aurait de l'inhumanité à *mécontenter* en retenant une partie de leur salaire. Il est difficile qu'un *mécontentement* qui n'est pas fondé puisse durer long-temps. Quand on s'est fait un caractère d'équité, on ne *mécontente* qu'en s'en écartant; quand, au contraire, on est sans caractère, on *mécontente* également en faisant bien ou mal. Les hommes n'ayant plus de règle que leur intérêt à laquelle ils puissent rapporter votre conduite, ils se rappellent les injustices que vous avez commises, ils trouvent fort mauvais que vous vous avisiez d'être équitables une fois à leurs dépens, et leurs murmures s'élèvent. (*Encyclopédie.*)

MÉCONTENS. V. Malintentionnés.

MÉDIATION. V. Entremise.

MÉDICAMENT, REMÈDE. Ces deux mots se disent de tout ce qui est préparé ou employé pour la guérison des maladies.

Remède se dit en général de tout ce qui contribue à guérir les maladies, à conserver la santé, ou qu'on emploie dans ce dessein.

Médicament se dit de toute matière capable de produire dans l'animal vivant des changemens utiles, c'est-à-dire propres à rétablir la santé, ou à prévenir ses dérangemens, soit qu'on l'applique intérieurement ou extérieurement.

Le *remède* diffère du *médicament* comme le genre de l'espèce. La saignée, l'exercice, l'abstinence, le lait, sont des *remèdes* aussi bien que les *médicamens*. Toute matière préparée, toute mixtion destinée à servir de *remède* est *médicament*.

Le *remède* est ce qui guérit, ou ce qui est destiné à guérir, à rendre la santé, à remettre en bon état; le *médicament* est ce qui est préparé et administré, ce qui est pris ou appliqué pour guérir. C'est comme *remède* que le *médicament* guérit.

Tout *médicament* est *remède*, parce qu'il est destiné à guérir; mais tout *remède* n'est pas *médicament*, parce que tout *remède* n'est pas composé, préparé. Une médecine est un *médicament*, considérée sous le rapport de préparation, de sa composition; elle est un *remède* considérée sous le rapport de sa destination ou de son effet. La diète et l'eau ne sont pas des *médicamens*, parce qu'elles ne sont ni préparées, ni composées; mais elles sont des *remèdes* parce qu'on les emploie pour guérir.

La nature fournit ou suggère les *remèdes*; la pharmacie compose, apprête les *médicamens*.

MÉDITATIF, PENSEUR, PENSIF, RÊVEUR. La méditation est une action de l'esprit qui s'applique fortement à quelque objet. On dit qu'un esprit est *méditatif*, lorsqu'il a l'habitude de cette action, et du penchant à la répéter.

On appelle *penseurs* ceux dont l'esprit méditatif s'applique à des choses importantes, et qui tirent de leurs méditations des idées nouvelles et peu communes.

Pensif se dit de celui qui est occupé d'une seule pensée, avec une sorte d'inquiétude et d'embarras.

Rêveur se dit de celui qui s'occupe sans cesse de ses imaginations.

Un esprit *méditatif* aime à considérer les choses à fond et sous tous leurs points de vue; il ne s'arrête ni à l'apparence ni à l'extérieur. Un *penseur* n'adopte pas facilement ce que les autres ont pensé ou dit des choses; il les examine lui-même avec la plus grande attention, pour s'en faire des idées dont il soit assuré par son propre raisonnement. Un homme *pensif* a quelque peine qui l'occupe, il cherche à se tirer d'embarras. Un homme *rêveur* ne s'occupe que de chimères.

L'homme *méditatif* aime la solitude et le silence, pour se livrer sans distraction à son goût. Le *penseur* ne croit pas aisément ce qu'on lui dit; il ne donne pas son assentiment à ce qu'il n'a point examiné. L'homme *pensif* n'a qu'une application vague et indéterminée au sujet d'une chose qui l'intéresse; vous l'en détournerez difficilement. Le *rêveur* ne s'occupe que des chimères qui lui plaisent; vous parviendrez difficilement à l'appliquer à des objets qui n'y ont point de rapport.

Le désir de savoir rend *méditatif*; l'amour du vrai rend *penseur*; la crainte et l'inquiétude rendent *pensif*; l'illusion rend *rêveur*.

MÉDITATION. V. Application.

MÉDITATION. V. Contention.

MÉFIANCE. V. Défiance.

MÉDIOCRE, MODIQUE. *Médiocre*, qui est entre le grand et le petit, entre le bon et le mauvais.

Modique, renfermé dans les bornes de la modicité.

Médiocre se dit des qualités, et exprime un milieu entre les deux extrêmes; *modique* est relatif à la quantité, et se dit de ce qui suffit à peine à remplir la destination.

Médiocre se rapproche du mauvais; un talent *médiocre*. *Modique* se rapproche du besoin; un bien *modique*. Un revenu est *modique* lorsqu'il suffit à peine aux besoins essentiels de la vie.

La médiocrité se dit de l'état et de la personne. On voit souvent la médiocrité des talens élevée aux emplois les plus grands et les plus difficiles. Ce siècle est celui des hommes *médiocres*, parce qu'ils peuvent s'asservir bassement à capter la bienveillance des protecteurs qui les préfèrent à d'habiles gens qu'ils ne voient point dans leurs anti-chambres, et qui peut-être les humilieraient s'ils en étaient approchés, et à d'honnêtes gens qui ne se prêteraient point à leurs vues injustes.

MÉDITER, RÉFLÉCHIR, RUMINER. *Méditer*, c'est considérer attentivement dans son esprit; *réfléchir*, c'est porter sa réflexion sur une chose; *ruminer*, c'est revenir sur une idée, en examiner tous les détails.

Méditer un projet, *méditer* sur un projet. Il y a cette différence entre ces deux expressions, que celui qui *médite* un projet, une bonne, une mauvaise action, cherche les moyens de l'exécution, au lieu que la chose est faite pour celui qui *médite* sur un projet; il s'efforce seulement de le connaître, afin d'en porter un jugement sain.

MÉFIANT, OMBRAGEUX, SOUPÇONNEUX. Le *méfiant* craint habituellement d'être trompé; il juge des autres par lui-même et les craint. La méfiance est l'instinct d'un naturel timide et pervers.

Ombrageux se dit proprement des chevaux, des mulets, etc., qui sont sujets à avoir peur quand ils voient ou leur ombre, ou quelque objet qui les surprend. Il se dit au figuré des hommes qui prennent trop légèrement des craintes sur des choses qui les regardent, qui les intéressent. C'est dans ce dernier sens que nous l'entendons ici.

Le propre du *soupçonneux* est de conjecturer partout le mal, même sous les apparences du bien.

Le *méfiant* a toujours quelque crainte en traitant avec les autres; il ne croit point à leur bonne foi. L'*ombrageux* s'effraie mal à propos, et voit du danger où il n'y en a pas même l'apparence. Le *soupçonneux* est toujours inquiet sur la réalité et la solidité du bien.

SE MÉFIER. V. Se défier.

MÉLANCOLIE. V. Chagrin.

MÉLANCOLIQUE. V. Atrabilaire.

MÉLANGE. V. Alliage.

MÉLANGE. V. Aloi.

MÉLANGER, MÊLER, MIXTIONNER. *Mêler* est le verbe simple et le genre; *mélanger* et *mixtionner* sont des dérivés, ils modifient et restreignent l'idée simple.

Mêler, c'est mettre ensemble, avec, dans, entre, etc., à dessein ou sans dessein, avec art ou sans art, avec une sorte de confusion quelconque, toutes sortes de choses de quelque manière que ce soit, en brouillant, en joignant, en incorporant, en déplaçant, en alliant, etc. *Mélanger*, c'est assembler, assortir ou composer, combiner à dessein et avec art, des choses qui doivent naturellement se convenir, pour obtenir par leur aggrégation et leur variété un résultat avantageux et un nouveau tout. *Mixtionner*, c'est *mélanger*, fondre des drogues dans des liqueurs, de manière qu'elles restent incorporées, et que la composition produise des effets particuliers.

On *mêle*, on incorpore ensemble des liqueurs; on *mêle*, on bat les cartes; on *mêle*, on brouille maladroitement des écheveaux. Le peintre *mélange* habilement ses couleurs, le *mélange* industrieux des couleurs fait la peinture. On *mixtionne* artificiellement des substances étrangères les unes aux autres, que l'on fond ou confond ensemble, et c'est proprement la drogue qui distingue la mixtion. Un breuvage *mixtionné* est dénaturé.

Vous *mêlez* le vin avec l'eau pour le boire; vous *mélangez* différentes sortes de vins pour les corriger ou les améliorer l'un par l'autre et en faire un autre vin; vous *mixtionneriez* le vin que vous frelateriez avec des drogues. (Roubaud.)

MÊLER. V. Mélanger.

DE MÊME QUE. V. Ainsi que.

MÉMOIRE, RÉMINISCENCE, RESSOUVENIR, SOUVENIR. Lorsque les objets font des impressions sur nos sens, ils produisent dans notre esprit des idées qui y restent présentes pendant un temps plus ou moins long, et qui, après en avoir été absentes, s'y renouvellent, soit à notre insçu, soit à notre volonté. Cette faculté de l'ame de conserver les idées reçues, et de se les représenter successivement, s'appelle *mémoire*. *Mémoire* est un mot générique; toute idée rappelée à l'esprit

est la *mémoire* de la chose; comme toute idée retenue dans l'esprit est un dépôt de la *mémoire*.

Tant que l'idée reçue est tellement présente à notre esprit que nous en avons la conscience immédiate, quoique souvent notre attention en soit détournée momentanément, cet acte de la *mémoire* s'appelle *souvenir*.

Lorsque le *souvenir* est affaibli ou interrompu, et que néanmoins l'idée revient d'elle-même ou par nos efforts, cette action s'appelle *ressouvenir*; c'est un nouveau *souvenir*.

Lorsque le *souvenir* est presque effacé, et que l'idée revient comme d'elle-même, sans que nous nous rappellions presque de l'avoir eue auparavant, cette action s'appelle *réminiscence*.

Le *souvenir* indique une idée plus fréquente, plus forte, plus habituelle, plus voisine, plus continue que le *ressouvenir*. Le *ressouvenir*, au contraire, indique que la présence de l'idée est plus prompte, plus passagère, plus faible, plus éloignée. Le *souvenir* est d'un temps plus éloigné que le *ressouvenir*.

Le *souvenir* est littéralement ce qui revient dans l'esprit; le *ressouvenir* est un *souvenir* nouveau ou renouvelé. Le *souvenir* qui se renouvelle suppose que l'oubli se renouvelle également, et par conséquent s'affaiblit, et dès lors il faut se rappeler souvent la chose, et à la fin il faut des efforts pour s'en *ressouvenir*. Alors on ne s'en souvient plus qu'imparfaitement; car, à force d'oublier la chose on en oublie totalement tantôt une circonstance, tantôt une autre, ou s'en souvient mal.

Le *souvenir* par est plutôt d'une chose plus ou moins présente à l'esprit, plus ou moins facile à rappeler, plus ou moins fidèlement représentée. Le *ressouvenir* est plutôt d'une chose plus ou moins oubliée, plus ou moins difficile à retrouver, plus ou moins imparfaitement retracée. Le *souvenir* est d'une *mémoire* fraiche, la *ressouvenir* d'une *mémoire* caduque.

La *réminiscence* est le plus léger et le plus faible des *souvenirs*. Le *ressouvenir* est le *souvenir* renouvelé d'une chose plus ou moins éloignée, du moins de notre esprit, oubliée autant de fois que rappelée, et difficile soit à retrouver, soit à reconnaître. Le *souvenir* est l'idée d'une chose qui, plutôt détournée de notre attention qu'absente de notre esprit, nous redevient présente par la *mémoire*, et rappelle notre attention. La *mémoire* est un acte quelconque de la faculté qui nous rappelle nos idées.

MÉMOIRES. V. Anecdotes.

MÉNAGE. V. Économie, Épargne.

MÉNAGEMENT. V. Épargne.

MÉNAGEMENS. V. Circonspection, Attentions.

MENDIANT. V. Gueux.

MENER. V. Conduire.

MENSONGE, MENTERIE. Ces deux mots indiquent une chose dite contre la vérité. Le *mensonge* consiste à s'exprimer de propos délibéré en paroles ou en signes, d'une manière fausse, en vue de faire du mal ou de causer quelque dommage, tandis que celui à qui l'on parle a droit de connaître nos pensées, et qu'on est obligé de lui en fournir les moyens autant qu'il dépend de soi.

La *menterie* consiste à dire des choses fausses, sans obligation de dire la vérité, sans aucune mauvaise intention, par légèreté, par caprice, par plaisanterie, dans l'intention de faire une *tromperie* innocente, ou pour amuser les autres et s'amuser soi-même.

L'hypocrite est tout *mensonge*; ses actions tendent à nuire. Un plaisant ne met dans son jeu que de la *menterie*; car il n'y met ni l'intention, ni l'importance, ni la malignité d'un mauvais dessein.

Le *mensonge* est grave; la *menterie* est plus ou moins légère. Le fourbe fait des *mensonges*, le bavard dit des *menteries*.

La civilité du monde est *menterie* plutôt que *mensonge*, elle ne fait du mal à personne.

Mensonge est de tous les styles; *menterie* est du style très familier.

DIRE UN MENSONGE, FAIRE UN MENSONGE. *Dire un mensonge*, c'est simplement avancer, proférer, débiter comme vraie une chose qu'on sait être fausse, dans l'intention de tromper. *Faire un mensonge*, c'est fabriquer, combiner, composer un conte faux qu'on donne pour vrai, dans le dessein d'abuser. À *dire un mensonge*, il n'y a que de la fausseté; à *faire un mensonge*, il y a de l'artifice.

MENTERIE. V. Mensonge.

MENTEUR. V. Fanfaron.

MENU. V. Délié.

MÉPLACER, MALPLACER. Le mot *méplacer*, dit La Harpe, doit être adopté, parce qu'il est clair qu'il a une acception qui nous manque, et que *malplacer* ne rendrait pas. *Méplacer* signifierait ne pas placer selon les convenances, et il y a un grand avantage à dire tout cela d'un seul mot. Je suppose, par exemple, qu'une femme laide s'introduise dans une cérémonie où il faudrait que de jolies femmes représentassent, on pourrait dire voilà une femme *méplacée*, ce qua ne dirait pas aussi bien *malpacée* ou déplacée, parce que ces mots ont plusieurs sens.

MÉPRISE. V. Bévue.

MERCENAIRE, VÉNAL. La chose *vénale* est à vendre, ou l'acquiert; elle est à vous en toute propriété; son effet est toujours absolu. Le *mercenaire*, au contraire, n'est qu'au jour le jour; il est au plus offrant, aujourd'hui pour, demain contre. On dira que le parlement d'Angleterre est *vénal*, mais non pas qu'il est *mercenaire*. On ne dira pas d'un écrivain qui se vend alternativement qu'il est *vénal*, mais qu'il est *mercenaire*, et que sa plume est *vénale*, car elle aliène définitivement ce qu'elle émet.

Le caractère de la vénalité est de transmettre sa propriété; celui du *mercenaire* n'est que de la louer à temps. Le premier a la capacité, le second l'habitude. Le *mercenaire* fut *vénal*; mais l'homme *vénal* n'est pas toujours *mercenaire*. (Roubaud.)

MER BASSE, BASSE MER. Ces deux expressions ne signifient pas tout-à-fait la même chose. La *mer* est *basse* en cet endroit, c'est-à-dire qu'il n'y a pas beaucoup d'eau. La *basse mer*, c'est la *mer* vers la fin de son reflux. On appelle pleine *mer* ou haute *mer* la *mer* éloignée des rivages. Il semble que haute *mer* indique un éloignement plus considérable.

MERCI, MISÉRICORDE. On demande *merci*, comme on demande pardon, jusque pour les fautes les plus légères, comme on demande quartier ou grâce de reproches, de railleries. On demande *miséricorde*, comme on implore la clémence dans des cas graves, pour des fautes graves, comme on implore la pitié, des secours dans de grands besoins, dans de vives alarmes. Si quelqu'un vous excède de quelque manière, vous criez *merci*; dans une grande calamité, le peuple crie *miséricorde*.

Merci ne se dit plus que dans certaines phrases familières; dès-lors il a perdu son ancienne noblesse, et ne convient plus que dans des occasions communes. Les grandes idées morales appartiennent à *miséricorde*.

On demande *merci* à celui à la discrétion de qui l'on est, et qui fait trop sentir sa supériorité. L'on implore la *miséricorde* de celui qui peut punir ou pardonner, perdre ou sauver. Le faible demande *merci*; le criminel implore la *miséricorde*. On implore la *miséricorde* de Dieu, celle du prince; on demande *merci* au plus fort.

On est, on se remet, on s'abandonne à la *merci*, à la *miséricorde* de quelqu'un, c'est-à-dire à sa discrétion. Mais la volonté, la bonne volonté vous reçoit à *merci*; le cœur, un sentiment tendre vous fait *miséricorde*.

N'attendez point de *merci* des gens durs et rigides; n'attendez point de *miséricorde* des gens insensibles et impitoyables.

On est à la *merci* des bêtes féroces, des causes aveugles, comme des êtres intelligens; la *miséricorde* n'appartient qu'aux êtres sensibles, bons par leur nature, capables de pitié.

Le tyran ne connaît point la *miséricorde*, vous êtes à sa *merci*. On lui échappe comme à une bête féroce, par prudence ou par bonheur.

Grand *merci* signifie je vous remercie, je vous rends grâce. Remercier, c'est rendre grâce; ainsi *merci* devrait être conservé, quand ce ne serait qu'en faveur de remercier. *Miséricorde* ne désigne que la vertu qui fait grâce, et les actes de cette vertu. On a de la *miséricorde*, on fait *miséricorde* ou des actes de *miséricorde*; mais on ne rend pas *miséricorde*, comme on rend grâce.

Merci vient du latin *merces*, prix, récompense, et, par extension, faveur, grâce. On mérite en quelque sorte sa grâce, en s'humiliant pour la demander; on reconnaît, on commence au moins à payer la grâce que l'on a reçue par la grâce que l'on rend. Il y a là un prix qu'on obtient, et un prix qu'on paie : voilà comment ce mot a naturellement deux sens, ou plutôt deux acceptions qui paraissent d'abord si opposées.

Quant à *miséricorde*, ce mot exprime littéralement la sensibilité du cœur, l'attendrissement de l'ame sur la misère, sur les maux d'autrui. Cette notion générale semble confondre la *miséricorde* avec la pitié, qui toutefois, par la valeur du terme, annonce une bonté naturelle et une sorte de pitié envers celui qui souffre. La *miséricorde* se prend en effet souvent et avec raison pour la pitié; mais elle a sa propriété, sa destination, sa fonction particulière. La *miséricorde* est cette espèce de pitié généreuse qui retient, balance, tempère la justice, et même l'emporte quelquefois sur elle; qui pardonne comme la clémence douce, patiente, mais avec une sensibilité bien vive, et par un intérêt bien tendre pour le coupable; qui fait céder la considération de nos droits, de notre pouvoir, de nos avantages, et celle des torts, des injures, du démérite de la personne, à la considération ou plutôt au sentiment de ses peines, de ses souffrances, de sa misère : la *miséricorde* est donc la pitié qui nous engage à de généreux sacrifices, lorsque la justice nous en dispense et nous donne même des droits opposés. Ce n'est point par une simple pitié, c'est par une grande *miséricorde* que vous allez exposer

votre vie pour retirer un injuste ennemi d'un piège qu'il vous tendait à vous-même. On ne trouve nulle part une notion complète et juste de cette vertu. On dit que c'est la pitié ou la compassion; on dit que c'est la vertu qui, comme la clémence, fait accorder le pardon à celui qu'on pourrait punir; on dit que c'est celle qui porte, comme la pitié, à soulager les misères d'autrui; on dit que la *miséricorde* est en opposition avec la justice. Eh bien! au lieu de séparer toutes les idées qu'il faut nécessairement supposer dans le mot, pour faire une seule vertu de plusieurs vertus différentes, réunissez-les, et vous en formerez un caractère propre et distinctif, et vous aurez une vertu particulière sous un nom propre, et avec une idée qui doit se retrouver dans toutes les applications justes du terme. (Extrait de Roubaud.)

MÉRITER. V. Être digne.

MERVEILLE, MIRACLE, PRODIGE. Ces trois termes indiquent quelque chose de surprenant et d'extraordinaire; mais le *prodige* est un phénomène éclatant qui sort du cours ordinaire des choses; le *miracle*, un étrange évènement qui arrive contre l'ordre naturel des choses; la *merveille*, une œuvre admirable qui efface tout un genre de choses. Le *prodige* surpasse les idées communes; le *miracle*, toute notre intelligence; la *merveille*, notre attente et notre imagination. Le *prodige* annonce un nouvel ordre de choses, et les grandes influences d'une cause secrète; le *miracle* annonce un ordre surnaturel de choses, et les forces irrésistibles d'une puissance supérieure; la *merveille* annonce le plus bel ordre de choses et les curieux artifices d'une industrie éminente. Ainsi une cause cachée fait les *prodiges;* une puissance extraordinaire, les *miracles;* une industrie rare, les *merveilles.*

Que, sans cause connue, le soleil perde tout à coup sa lumière, c'est un *prodige;* que, sans moyen naturel, le muet parle au sourd étonné de l'entendre, c'est un double *miracle;* que, par un savant artifice, l'homme s'élève dans les airs et les parcoure, c'est un *prodige.*

Les magiciens de Pharaon font des *prodiges;* Moïse fait des *miracles;* Saint Paul, ravi au troisième ciel, voit des *merveilles* inénarrables.

À mesure que la nature nous a révélé ses lois, les phénomènes effrayans, tels que les apparitions de nouveaux corps célestes, les éclipses, les lumières boréales, les feux électriques ont cessé d'être des *prodiges;* et le ciel, en perdant ses signes prophétiques, n'en a pas moins publié la gloire de son auteur. À mesure que la religion chrétienne s'est établie et affermie, les *miracles* sont devenus plus rares. À mesure que les arts ont été portés à une haute perfection, les premières *merveilles* n'ont plus été que des instrumens et des inventions communes.

Le peuple prend pour un *prodige* ce que le savant trouve fort naturel; mais à son tour, dans ce que le peuple trouve fort simple, le savant voit quelquefois un *prodige.* Si le fanatique croit sans hésiter le *miracle* qu'on lui annonce, l'esprit fort ne croira pas même le *miracle* dont il sera témoin. Quand je vois un homme se complaire à raconter des *merveilles* dont il est raisonnable de douter, je m'imagine que cet homme en croit bien plus qu'il n'en a vu, ou qu'il en a vu bien plus qu'il n'y en a en en effet.

Dans les livres des Orientaux, les *prodiges* prophétiques accompagnent la naissance des dieux ou des législateurs. Brama, Wistnou, Zoroastre, La, Fo, Xaca, Sammonocodom, etc., et tous ces personnages-là font des *miracles.*

Le monde est bien vieux, dit-on, ou du moins bien ancien, et il n'y a pas long-temps que l'apparition d'une comète était un *prodige* sinistre pour tout l'univers. La vie rendue aux asphyxiés ferait crier au *miracle* dans la plus grande partie de l'univers. La lanterne magique de Kircher fut une *merveille* pour l'Europe même.

Les singularités sont des *prodiges* pour celui qui n'a rien observé et qui s'étonne aisément. Les effets extraordinaires sont des *miracles* pour celui qui n'a aucune idée des choses possibles et qui juge selon sa faiblesse. Un ouvrage curieux est une *merveille* pour celui qui n'a rien vu et qui ne peut rien apprécier. (Extrait de Roubaud.)

MÉSAISE. V. Malaise.

MÉSUSER. V. Abuser.

MÉTAIL, MÉTAL. Le *métal* est une matière tirée du sein de la terre. *Métail* est un alliage de *métaux*, une composition, ou simplement un mélange. L'or est un *métal*, l'argent est un *métal;* le similor est un *métail*, le tombac est un *métail.*

MÉTAL. V. Métail.

MÉTAMORPHOSER, TRANSFORMER. Ces deux termes signifient opérer un changement de forme. Mais la *métamorphose* appartient à la mythologie, et la *transformation* appartient également à l'ordre naturel et à l'ordre surnaturel.

Métamorphose n'exprime au propre qu'un changement de forme; *transformation* désigne encore quelquefois d'autres changemens, comme la transmutation ou la conversion des métaux.

La *métamorphose* emporte toujours une idée de merveilleux; il n'en est pas de même de la *transformation*. Au figuré, la *métamorphose* est une *transformation* merveilleuse, extraordinaire, étonnante; un changement prodigieux, inattendu, incroyable de manières, de conduite, de sentimens, de caractère ou de mœurs. La *métamorphose* est une *transformation* si entière, que l'objet ne conservant aucun de ses traits est absolument méconnaissable. La *transformation* sera plus simple et plus facile, elle s'arrête même ordinairement aux apparences et aux manières. Le libertin se *transforme* quelquefois par respect humain; il est *métamorphosé* par la conversion.

MÉTAPHORE. V. Allégorie.

MÉTIER. V. Art.

MÉTONYMIE, SYNECDOQUE. On confond souvent ces deux figures. Voici ce qui les distingue.

1° La *synecdoque* fait entendre le plus par un mot qui, dans le sens propre, signifie le moins; ou au contraire, elle fait entendre le moins par un mot qui, dans le sens propre, marque le plus;

2° Dans l'une ou dans l'autre figure, il y a une relation entre l'objet dont on veut parler et celui dont on emprunte le nom; car s'il n'y avait point de rapport, il n'y aurait aucune idée accessoire, et par conséquent point de trope; mais la relation qu'il y a entre les objets dans le *métonymie* est de telle sorte, que l'objet dont on emprunte le nom, subsiste indépendamment de celui dont il réveille l'idée, et ne forme point un ensemble avec lui; tel est le rapport qui se trouve entre la cause et l'effet, entre l'auteur et son ouvrage, entre Cérès et le blé, entre le contenant et le contenu, comme entre la bouteille et le vin; au lieu que dans la *synecdoque* la liaison qui se trouve entre les objets suppose que ces objets forment un ensemble, comme le tout et la partie. Leur union n'est point un simple rapport, elle est plus intérieure et plus indépendante. C'est ce qu'on peut remarquer dans les exemples de l'une et de l'autre figure.

La *synecdoque* est une espèce de *métonymie* par laquelle on donne une signification particulière, à un mot qui, dans le sens propre, a une signification plus générale; ou au contraire, on donne une signification générale à un mot qui, dans le sens propre, n'a qu'une signification particulière. En un mot, dans la *métonymie*, je prends un nom pour un autre; au lieu que dans la *synecdoque*, je prends le plus pour le moins, ou le moins pour le plus.

METTRE, PLACER, POSER. *Mettre* a un sens plus général; *poser* et *placer* en ont un plus restreint. Mais *poser*, c'est *mettre* avec justesse, dans le sens et de la manière dont les choses doivent être mises; *placer*, c'est les *mettre* avec ordre dans le rang et le lieu qui leur conviennent. Pour bien *poser*, il faut de l'adresse dans la main; pour bien *placer*, il faut du goût et de la science. On met des colonnes pour soutenir un édifice; on les *pose* sur des bases; on les *place* avec symétrie. (Girard.)

METTRE SA CONFIANCE EN, METTRE SA CONFIANCE DANS. Après *mettre sa confiance*, on emploie ordinairement la préposition *en* lorsqu'il s'agit de personnes, et *en* ou *dans* lorsqu'il s'agit de choses. Il *met* une grande *confiance en* ses amis. On dit *mettre sa confiance en* ses richesses, et *mettre sa confiance dans* ses richesses. La différence entre ces deux locutions, c'est que la première exprime une opposition avec toute autre chose en quoi on pourrait *mettre sa confiance*; il *met sa confiance en* ses richesses, au lieu de la *mettre en* ses amis, etc.; et que la seconde a plus de rapport au service, au secours que l'on peut tirer des choses *dans* lesquelles on a *mis sa confiance*. Dans cette malheureuse affaire, il *met sa confiance dans* ses richesses, il croit que ses richesses pourront le sauver.

METTRE À L'ÉCART. V. Écarter.

MEUBLE. V. Ameublement.

MEURTRIER. V. Assassin.

MIGNARD. V. Gentil.

MIGNON. V. Gentil.

MILITAIRE. V. Belliqueux.

MINCE. V. Délié.

MINE. V. Air.

MINISTÈRE. V. Charge.

MINUTIE. V. Babiole.

MIRACLE. V. Merveille.

MIRER, VISER. *Mirer*, c'est regarder attentivement avant que de tirer une arme à feu, un arc ou une arbalète, l'endroit où l'on veut que porte le coup. *Viser*, diriger sa vue ou quelque arme à un but. Ainsi *mirer* n'exprime que l'action de considérer le but, et *viser* celle de diriger le coup vers le but. On *mire* un lièvre au moment où il part; on le *vise* au moment où on le tire. Celui qui *mire* bien ne

se trompe pas de but; celui qui *vise* bien ne s'écarte pas du but.

Mirer ne se dit guère qu'au propre; *viser* s'emploie souvent au figuré. Cet homme *vise* à cette place, à cette charge.

MIRER. V. Ajuster.

MISÉRABLE. V. Malheureux.

MISÈRE. V. Badiole.

MISÉRICORDE. V. Merci.

MITIGER. V. Adoucir.

MIXTIONNER. V. Mélanger.

MOBILIAIRE, MOBILIER, MEUBLE. Termes de droit et d'économie. *Meuble*, chose mobile ou transportable. *Mobilier*, qui est *meuble*, qui fait *meuble*. *Mobiliaire*, qui a rapport aux *meubles*, au *mobilier* pris substantivement, ou qui est regardé comme *meuble*, lors même que ce n'est pas un *meuble* proprement dit. *Mobilier* marque la qualité de la chose; *mobiliaire*, une relation quelconque avec la chose.

Les lits, les tables, les chaises, sont proprement des effets *mobiliaires*; l'argent, les obligations, les récoltes coupées, sont proprement *mobiliaires*; ils ne sont pas *meubles*, mais on les assimile aux *meubles*. La richesse *mobilière* est en *meubles*; la richesse *mobiliaire* est en effet de tout genre, on *meubles*, ou assimilés aux *meubles*, et rangés dans cette classe. *Mobiliaire* a donc par lui-même une plus grande étendue de sens que *mobilier*, quoiqu'on attribue à ce dernier la même capacité. Quand nous voudrons dire que quelqu'un a fait des dispositions relatives à ses *meubles*, nous dirons des dispositions *mobilières*. La justice relative aux *meubles*, ou plutôt au *mobilier*, s'appellera *mobiliaire*. (Roubaud.)

MOBILIER. V. Mobiliaire.

MODE, VOGUE. La *mode* est un usage régnant et passager, introduit dans la société par le goût, la fantaisie, le caprice. La *vogue* est un concours vers quelque marchandise ou vers quelque personne, excité par la réputation, le crédit, l'estime, l'opinion.

Une marchandise est à la *mode*, on en fait un grand usage; le marchand qui la vend a la *vogue*; on y court de toutes parts.

On prend la coiffure, le ton, et jusqu'au remède qui est à la *mode*. On prend le médecin, l'avocat, l'ouvrier qui a la *vogue*, parce qu'on croit en tirer un meilleur service.

MODÈLE. V. Copie, Règle.

MODÈLE, TYPE. *Modèle* se dit de tout ce qu'on regarde comme original, et dont on se propose d'exécuter la copie.

Cette copie se fait ou par imitation, et alors elle est la copie d'un original, d'un *modèle*; où elle se fait par impression, et alors elle est l'empreinte de l'original, qui en est le *type*.

C'est après des *modèles* que travaillent le sculpteur, le peintre, etc., ils les imitent. C'est sur des *types* que travaillent les imprimeurs ou typographes; ils tirent des empreintes de leur original.

Le *type* porte l'empreinte de l'objet dont la figure se multiplie exactement par les copies qu'on en fait au moyen de l'impression; le *modèle* offre l'objet à imiter par l'art, par des règles, qui peuvent être bien ou mal suivies. Il faut peu d'art pour tirer des copies des *types*; il en faut beaucoup pour faire la copie d'un *modèle*. L'imprimeur ou typographe qui tire par l'impression des copies des *types*, est un ouvrier; le sculpteur qui imite une copie qu'il s'est proposée pour *modèle* est un artiste.

MODÉRER. V. Adoucir.

MODÉRER. V. Amortir.

MODESTIE. V. Décence

MODÉRATION, ADOUCISSEMENT, DIMINUTION. *Modération* est le terme générique; *adoucissement* et *diminution* sont des espèces de la *modération*.

Les juges supérieurs peuvent modérer la peine à laquelle le juge inférieur a condamné; c'est un *adoucissement*. Ils peuvent aussi en certains cas modérer une amende, c'est une *diminution*.

MODÉRATION, PRUDENCE. La *modération* est une vertu qui gouverne et qui règle nos passions; c'est un effet de la *prudence*, par laquelle on retient ses désirs, ses efforts et ses actions dans les bornes les plus conformes à la bonté, à la fin et à la nécessité ou à l'utilité des moyens.

La *prudence* dirige notre ame à rechercher la meilleure fin, et à mettre en usage les moyens nécessaires pour y parvenir; c'est pourquoi la véritable *modération* est inséparable de l'intégrité, aussi bien que de la diligence ou de l'application. Elle se fait voir principalement dans les actes de la volonté et dans les actions; c'est la marque d'un esprit sage, et c'est la source du plus grand bonheur dont on puisse jouir ici bas.

Un homme modéré, content de ce que la nature lui offre pour ses besoins, est bien éloigné de s'en faire de chimériques.

MODESTIE, RETENUE. L'avantage de ces deux qualités se borne au sujet qui les possède: elles contribuent à sa perfection et

ne sont pour les autres qu'un objet de spéculation qui mérite leur applaudissement, mais qui nuit quelquefois à leur satisfaction.

On est retenu dans ses paroles et dans ses actions; le trop de liberté qu'on s'y donne est le défaut contraire; quand il est poussé à l'excès, et qu'on n'a nulle *retenue*, il devient imprudence. On est modeste dans ses désirs, dans ses airs, dans ses postures et dans son habillement; ce qui fait trois genres de *modestie*, par rapport au cœur, à l'esprit et au corps. Les vices opposés ne sont pas tous exprimés par le mot d'immodestie, qui ne désigne que celui qui regarde le corps provenant de l'indécence des postures et des habits. La vanité est, par l'essor et la hauteur des airs qu'on se donne mal à propos, le vice opposé au genre de *modestie* qui concerne l'esprit. Celui qui est contraire à la *modestie* du cœur est une ambition démesurée qui fait désirer au-delà de ce qui convient et de ce qu'on peut obtenir.

La *retenue* est bonne partout, mais elle est absolument nécessaire en public et avec les grands; quelque liberté qu'ils semblent accorder, on est dupe quand on s'y livre trop; car, ils se réservent toujours un certain droit de respect dont ils imputent le manquement comme un crime irrémissible. La *modestie* est un ornement pour les personnes qui peuvent prétendre aux plus hauts rangs, pour celles qui ont un mérite connu et distingué, et pour celles à qui leur mérite permet tout sans conséquence; mais elle est pour toutes les autres personnes une vertu indispensable d'état sans laquelle elles ne sauraient paraître décemment ni éviter le ridicule. (Girard.)

MODESTIE, SIMPLICITÉ. La *simplicite* consiste à montrer ce qu'on est, la *modestie* à le cacher. La *simplicité* tient au caractère, la *modestie* à la réflexion. La *simplicité* plait sans y penser, la *modestie* cherche à plaire. La *simplicité* n'est jamais fausse, la *modestie* le peut être. Une vanité comme déplait moins quand elle se montre avec *simplicité*, que quand elle cherche à se couvrir du voile de la *modestie*. (*Encyclopédie*.)

MODIFIABLE, MODIFICATIF, MODIFICATION, MODIFIER. Dans l'école, *modification* est synonyme à mode ou accident. Dans l'usage commun de la société, il se dit des choses et des personnes; des choses, par exemple d'un acte, d'une promesse, d'une proposition lorsqu'on la restreint à des bornes dont on convient. Le *modificatif* est la chose qui modifie; le *modifiable* est la chose qu'on peut *modifier*. Un homme qui a de la justesse dans l'esprit et qui sait combien il y a peu de propositions généralement vraies en morale, les énonce toujours avec quelque *modificatif* qui les restreint à leur juste étendue et qui les rend incontestables dans la conversation et dans les écrits. Il n'y a point de cause qui n'ait son effet. Il n'y a point d'effet qui ne *modifie* la cause sur laquelle la chose agit. Il n'y a pas un atome dans la nature qui ne soit exposé à l'action d'une infinité de causes diverses. Moins un être est libre, plus on est sûr de le *modifier*, et plus la *modification* lui est nécessairement attachée. (Extrait de l'*Encyclopédie*.)

MODIFICATIF. V. Modifiable.

MODIFICATION. V. Modifiable.

MODIFIER. V. Modifiable.

MOISIR. V. Chancir.

MOLESTER, TOURMENTER, VEXER. Ces trois mots indiquent différentes manières de causer de la peine aux autres.

Vexer suppose une autorité ou un pouvoir dont on abuse par la violence et la persécution. Les *vexations* se consomment, mais se renouvellent souvent, et c'est proprement leur répétition qui *vexe*. Les magistrats subalternes qui se croient d'autant plus importans qu'ils font plus de mal, se plaisent à *vexer*. Un maire de village fait quelquefois plus de vexations qu'un mauvais ministre.

Molester suppose un mal durable qui par sa continuité fatigue, accable, est insupportable. On *moleste* quelqu'un en lui imposant des charges trop fortes, en exigeant sans cesse de lui plus qu'il ne peut donner, en lui faisant sans cesse de nouvelles querelles, de nouvelles chicanes.

Tourmenter suppose la réitération fréquente du mal, de manière que celui qui en est l'objet s'agite sans cesse pour s'en dégager.

Celui qui est *vexé* s'aigrit. Celui qui est *molesté* perd patience. Celui qui est *tourmenté* n'est jamais en repos.

MOMENT. V. Instant.

MONARQUE. V. Empereur.

MONASTÈRE. V. Abbaye.

MONCEAU, TAS. Ils sont également un assemblage de plusieurs choses placées les unes sur les autres, avec cette différence que le *tas* peut être rangé avec symétrie, et que le *monceau* n'a d'autre arrangement que celui que le hasard lui donne.

Il paraît que le mot *tas* marque toujours un amas fait exprès, afin que les choses, n'étant point écartées, occupent moins de place; et que celui de *monceau* ne désigne quelque

fois qu'une portion détachée par accident d'une masse ou d'un amas.

On dit un *tas* de pierres lorsqu'elles sont des matériaux préparés pour faire un bâtiment; et l'on dit un *monceau* de pierres, lorsqu'elles sont les restes d'un édifice renversé. (Girard.)

MONCEAU. V. Amas.

MOINE, RELIGIEUX. Ces deux mots désignent ceux qui se sont retirés du monde pour se livrer entièrement à la vie du cloître. Le premier se prend tantôt en bonne, tantôt en mauvaise part. Le second ne se prend qu'en bonne part.

MONASTIQUE, MONACAL. Ces deux mots se disent de ce qui a rapport aux moines. Le premier se prend en bonne ou en mauvaise part; le second est un terme de mépris. Un habit *monastique* est un habit de moine; un air *monacal* est un air qui indique le ridicule des moines.

LE GRAND MONDE, LE BEAU MONDE. C'est la naissance et le rang qui font la grandeur, et par conséquent *le grand monde*. Ce qui fait *le beau monde*, c'est une politesse aisée tout à la fois et noble, l'élégance des formes, une certaine fleur d'esprit, la délicatesse du goût, la finesse du tact, l'urbanité dans le langage, un certain charme dans les manières.

Le *grand monde* est la première classe de la société; *le beau monde* est l'élite du monde poli. Les gens du *grand monde* font une grande figure dans *le beau monde*.

Le grand monde est un grand tourbillon qu'il faut voir de loin pour ne pas être froissé ou foulé. *Le beau monde* est un beau cercle qu'il faut voir quelquefois pour se polir et s'urbaniser.

Les femmes jouent un assez grand rôle dans *le grand monde*, et le plus beau rôle dans *le beau monde*.

Les gens de lettres paraissent ordinairement déplacés dans *le grand monde;* qu'est-ce qu'ils font là? Mais ils ne doivent point paraître étrangers dans *le beau monde*, s'il y faut de l'esprit, du goût, et l'art de parler.

Les airs du *grand monde* ne sont pas l'air du *beau monde*. Ne vous laissez pas imposer par les airs du *grand monde*, ou séduire par l'air du *beau monde*.

Il y a les mœurs du *grand monde*, et les formes du *beau monde*. *Le grand monde* est une société dangereuse, et *le beau monde* une compagnie agréable; je ne dis pas la bonne compagnie.

Le grand monde a cela de propre qu'il dégoûte de tout autre et de lui-même. *Le beau monde* a cela de particulier qu'il donne presque tout aux façons et rien au fond; s'il donnait moins aux formes et plus au fond, ce serait la bonne compagnie.

MONDE, UNIVERS. On appelle également *monde* l'*univers*, le ciel et la terre considérés comme un tout. Le mot *univers* conserve toujours cette signification; mais le mot *monde* a plusieurs acceptions différentes; l'*univers* est un mot nécessaire pour indiquer positivement cette collection du ciel et de la terre, sans aucune équivoque avec les autres acceptions de *monde*.

Monde se prend particulièrement pour la terre avec ses différentes parties, pour le globe terrestre, et en ce sens on dit faire le tour du *monde*, ce qui ne signifie pas faire le tour de l'*univers*. *Monde* se prend aussi pour la totalité des hommes, pour un nombre considérable d'hommes, etc.; et dans toutes ces acceptions, il ne comprend qu'une partie de l'*univers*.

Univers, au contraire, est un mot qui renferme sous l'idée d'un seul être toutes les parties du *monde*, toutes les idées comprises dans les diverses acceptions du mot *monde*.

Je ne comprends pas Girard lorsqu'il dit que *monde* ne renferme dans sa valeur que l'idée d'un être seul; et qu'*univers* renferme l'idée de plusieurs êtres, ou plutôt, celles de toutes les parties du monde. Il me semble qu'il aurait dû dire tout le contraire; car *monde* signifiant le ciel et la terre, et s'employant dans plusieurs acceptions qui n'indiquent que quelqu'une de ses parties, renferme naturellement dans sa valeur l'idée de ces parties; au lieu que l'*univers* n'indiquant jamais qu'un tout seul et unique, annonce moins la distinction de plusieurs parties.

Quand je dis le système de l'*univers*, ce mot *univers* m'offre l'idée fixe d'un tout; quand je dis le système du *monde*, le mot *monde* m'offre l'idée de l'arrangement des diverses parties du *monde*, ce qui est conforme à l'étymologie *mundus*.

Ce que dit ensuite Girard rectifie sa première assertion et la rapproche de notre opinion. Le premier de ces mots, dit-il, se prend quelquefois dans un sens particulier, comme quand on dit l'ancien et le nouveau *monde;* et dans un sens figuré, comme quand on dit en ce *monde*, le grand *monde*, le *monde* poli. Le second se prend toujours à la lettre, et dans un sens qui n'excepte rien. C'est pourquoi il faut souvent joindre le mot tout avec celui de *monde*. Mais il n'est pas

nécessaire de donner cette épithète au mot d'*univers*. On dira par exemple que le soleil échauffe tout le *monde*, et qu'il est le foyer de l'*univers*.

Concluons de ces paroles de Girard que *monde* ne renferme pas entièrement l'idée d'un être seul, puisqu'il est susceptible d'exceptions, et que le mot d'*univers* n'en admettant aucune indique plus particulièrement un tout.

MONOLOGUE. V. Colloque.

MONT, MONTAGNE, MONTAGNEUX, MONTUEUX. Le *mont* et la *montagne* ne sont distingués ni par leur élévation, ni par leur masse, ni par leur isolement. Il y a des *montagnes* et des *monts* très considérables, des *montagnes* ou des *monts* plus ou moins élevés, plus ou moins isolés. *Mont* paraît destiné à indiquer une élévation quelconque, distinguée des autres élévations, soit par une dénomination singulière qui la présente comme un individu, tel est le *mont* Caucase, le *mont* Parnasse, le *mont* Liban; soit par une opération de l'esprit qui la sépare des autres élévations. On distingue plusieurs *monts* dans une chaîne de *montagnes*.

Montagne est un terme générique qui indique des élévations qui sont de nature et de formes différentes, et qui souvent se suivent par une espèce d'enchaînement dans des espaces plus ou moins longs.

Les parties de ces *montagnes* considérées à part s'appellent *monts*; considérées comme jointes entre elles, on les nomme *montagnes*. On dit une chaîne de *montagnes*, et non pas un chaîne de *monts*. Le *mont* est une *montagne* considérée dans son isolement réel ou idéal; la *montagne* est une élévation quelconque, qui est appelée *mont* lorsqu'on ne la considère que comme un individu isolé, et sans liaison avec d'autres élévations.

La ville de Rome fut d'abord fondée sur le *mont* Palatin, que l'on appelle *mont*, parce qu'il est considéré ici comme une élévation isolée, relative seulement à la seule ville de Rome. Mais lorsque la ville se fut tellement agrandie qu'elle se trouva renfermer sept *montagnes* dans son enceinte, le *mont* Palatin, considéré collectivement avec les six autres élévations qui ont un rapport commun avec la ville, n'est plus comme ces élévations qu'une *montagne*, et on appelle Rome la ville aux sept *montagnes*, et non la ville aux sept *monts*. Les sept *montagnes* appartiennent à la ville entière, chaque *mont* n'appartient qu'à un quartier particulier. Ainsi l'on distingue dans la ville aux sept *montagnes* le *mont* Palatin, le *mont* Quirinal, le *mont* Cœlius, etc.

On distingue dans les *montagnes* des Alpes plusieurs *monts* dont les formes sont extraordinaires.

Un pays fort inégal, tout coupé de terres, de collines, de monticules, de *monts* est *montueux*. Un pays tantôt très élevé, tantôt très bas, entrecoupé de *montagnes* et de plaines, hérissé d'un côté, uni de l'autre, est *montagneux*.

MONTÉE. V. Degré.

AVOIR MONTÉ, ÊTRE MONTÉ. Si l'on veut exprimer l'action de *monter*, il faut employer l'auxiliaire *avoir*. Il *a monté* quatre fois à sa chambre pendant la journée. Il *a monté* les degrés. La rivière *a monté* de six pouces depuis hier. Si, au contraire, on veut exprimer l'état qui résulte de l'action de *monter*, il faut employer l'auxiliaire *être*. Il *est monté* dans sa chambre il n'y a qu'une heure. Votre père *est*-il *monté* dans sa chambre? — Oui, il y *est monté*. — À quelle heure y *a* t-il *monté*? C'est-à-dire *a*-t-il fait l'action d'y *monter*?

Cependant Voltaire a dit :

J'ai sauvé cet empire en arrivant au trône,
J'en descendrai du moins comme j'*y suis monté*.

Mais il est très probable que sans le mauvais son de j'y *ai*, Voltaire aurait dit j'y *ai monté*.

MONTER À UN ARBRE, MONTER SUR UN ARBRE. *Monter à un arbre* marque le dessein d'en atteindre une partie élevée en quittant la terre, et s'attachant à l'arbre. *Monter sur un arbre* suppose le dessein de se placer parmi les branches, soit pour en cueillir le fruit, soit pour éviter quelque danger, soit pour mieux voir ce qui se passe aux environs.

MONTER À CHEVAL, MONTER UN CHEVAL. Quand on va d'un lieu à un autre, ou que l'on s'exerce dans un même lieu, sans avoir égard à la qualité du *cheval*, on dit *monter à cheval*. Je montai hier *à cheval* avant le jour; il *monte* tous les matins *à cheval*; les médecins lui ont ordonné de *monter à cheval* pour sa santé. Quand on a égard à la qualité du *cheval*, et qu'on parle d'un *cheval* ou de plusieurs chevaux particuliers, on dit *monter un cheval*. Je n'ai jamais *monté* de *cheval* plus rude. Je *montai* hier *un cheval* d'Espagne admirable.

MONTER À CHEVAL, MONTER SUR UN CHEVAL. *Monter à cheval* suppose le dessein de partir, et a toujours quelque rap-

port à l'art de manier un cheval, de sorte que *monter à* ne se dit point des animaux qui ne rappellent pas directement l'idée de cet art. On ne dit pas *monter à* jument, *monter à* mulet, *monter à* âne, *monter à* chameau. *Monter à cheval* se dit même particulièrement de l'art de *monter* un *cheval*, de se tenir bien *à cheval*. Il apprend *à monter à cheval*. Quand l'expression n'a aucun rapport à cet art, on dit *monter sur*. Il *monta sur* son *cheval*, pour ne pas être pressé dans la foule. Il *monta sur* son *cheval* pour mieux voir la cérémonie.

On dit *monter sur*, pour désigner simplement une supériorité de position. *Monter sur un cheval*, *sur un* âne, *sur une* jument, *sur un* chameau. *Monter sur une* chaise, *sur un* escabeau, *sur une* table, *sur un* banc.

MONTER À SA CHAMBRE, MONTER DANS SA CHAMBRE. La première locution indique simplement l'action de *monter*. En *montant à* ma *chambre*, je fis un faux pas : la seconde suppose l'intention de rester dans sa chambre, de s'y renfermer. On *monte à sa chambre*, pour prendre son chapeau, sa canne, un livre, etc., pour en redescendre peu de temps après. On *monte dans sa chambre* pour s'y occuper, pour y travailler, pour s'y entretenir avec quelqu'un, pour y passer la soirée, pour se coucher.

MONTER EN VOITURE, MONTER DANS UNE VOITURE. On *monte en voiture* pour partir ; on *monte dans une voiture* par choix, par préférence. Je ne veux pas *monter dans* cette mauvaise *voiture*. On *monte dans une voiture* pour y arranger quelque chose, pour prendre ce qu'on y avait oublié, pour la raccommoder; en un mot, dans tous les cas où il n'est pas directement question de départ.

De même on *monte dans une* chaire, pour la décorer, pour la réparer, pour y mettre ce dont le prédicateur a besoin ; en un mot dans tous les cas où il n'est pas directement question de prêcher. Dans ce dernier cas, on *monte en* chaire.

MONTER AU TRONE, MONTER SUR UN TRONE. *Monter au trône* se dit d'un prince qui par les lois du pays a droit d'y monter. Il *monte au trône* de son père, *au trône* de ses ancêtres. *Monter sur un trône* suppose qu'on y *monte* autrement que par le droit de succession. Les princes qui étaient autrefois élus pour régner en Pologne *montaient sur le trône* de Pologne. Darius, fils d'Hystaspe, né dans une condition privée, *monta* sur le trône de Perse. (Extrait *du Dictionnaire des difficultés de la langue française.*)

MONTRE, REVUE. Faire la *montre*, faire la *revue*, c'est dans l'art militaire assembler les troupes et les faire paraître en ordre de bataille, pour examiner si elles sont complètes et en bon état, et pour en ordonner le paiement. De là vient que faire la *montre* c'est faire le paiement des troupes.

Les termes de *montre* et *revue* étaient autrefois synonymes; mais il paraît qu'ils ne le sont plus actuellement. Le terme de *montre* exprime simplement la paie des troupes, et celui de *revue*, l'assemblée qui se fait pour constater leur nombre et leur état.

MONTRER, INDIQUER, ENSEIGNER. *Montrer*, c'est exposer à la vue, comme dans cet exemple, la nature *montre* des merveilles de tous côtés à ceux qui savent l'observer; c'est *indiquer*, comme dans celui-ci, on vous montrera le chemin; c'est *enseigner*, comme dans *montrer* à lire; c'est prouver, comme dans *montrer* à quelqu'un qu'on est son ami.

MONTUEUX. V. Mont.

MOQUERIE, PLAISANTERIE, RAILLERIE. La *moquerie* est une dérision qui a sa source dans le mépris qu'on a pour quelqu'un. Elle se prend toujours en mauvaise part. L'injure même est plus pardonnable, car elle ne désigne ordinairement que la colère, qui n'est pas incompatible avec l'estime.

La *plaisanterie* est un badinage fin et délicat sur des objets peu intéressans.

La *raillerie* est une dérision qui désapprouve seulement, et qui tient plus de la pénétration de l'esprit que de la sévérité du jugement.

La *moquerie* est outrageante; la *raillerie* peut être innocente, obligeante ou piquante; la *plaisanterie* est agréable, si elle est ingénieuse, et fade si elle manque de sel.

MORDANT. V. Caustique.

MORNE, SOMBRE. *Morne* se dit au propre d'une couleur sans lustre et sans vivacité. Le soleil est *morne* quand il est fort pâle et sans éclat. La nuit est *sombre* lorsqu'elle est profonde ; une couleur est *sombre* lorsqu'elle est très noire. On appelle les royaumes *sombres* l'enfer des païens, le lieu des ombres, où la lumière ne pénètre pas.

Au figuré, un homme *morne* est un homme triste, abattu, dont les facultés intellectuelles n'ont plus de ressort, qui reste sans activité et pour ainsi dire sans mouvement. Un homme *sombre* est un homme qui renferme profondément en lui-même tout ce qu'il pense et qui n'en laisse rien échapper. Son air est inquiet, ses mouvemens sont brusques, ses traits rudes, son naturel farouche, il a de l'éloignement pour toute société.

L'homme *morne* a l'air triste et la contenance abattue, mais sans avoir la rudesse et la farouche insociabilité de l'homme *sombre*.

Le tyran est *sombre*, il est farouche, il effraie. L'esclave abruti n'est peut-être que *morne*, il afflige, ou le plaint.

On est *morne* dans le malheur; dans le malheur et dans le crime on est *sombre*. Les passions ardentes et concentrées vous rendent *sombre*, les passions douces et trompées vous rendent *morne*.

MORT. V. Décès.

MORT BOIS, BOIS MORT. Du *mort bois* est du bois de peu de valeur qui n'est propre à aucun ouvrage; du *bois mort* est du bois séché sur pied.

MORTE EAU; EAU MORTE. *Morte eau* se dit des marées quand elles sont au point le plus bas; *eau morte* se dit de l'eau qui ne coule pas, comme l'eau des étangs, des mares, etc.

MORT-IVRE, IVRE-MORT. Nous pensons que *mort-ivre* se dit d'un homme, et qu'en parlant d'une femme on doit dire *ivre-morte*, pour distinguer par la prononciation le masculin du féminin. On dira de même au pluriel, *morts-ivres* pour le masculin, et *ivres-mortes* pour le féminin. Ce féminin pluriel sera analogue au singulier, et l'on évitera la prononciation dure de *mortes-ivres*.

MORTIFIÉ. V. Affligé.

MORTIFIER. V. Macérer.

MOT. V. Expression.

MOT, PAROLE. La *parole* exprime la pensée; le *mot* représente l'idée qui sert à former la pensée. C'est pour faire usage de la *parole* que le *mot* est établi. La première est naturelle, générale et universelle; le second est arbitraire et varié selon les divers usages des peuples. Le oui et le non sont toujours et en tous lieux les mêmes *paroles*, mais ce ne sont pas les mêmes *mots* qui les expriment en toutes sortes de langues et dans toutes sortes d'occasions.

On a le don de la *parole* et la science des *mots*. On donne du jour et de la justesse à celle-là, on choisit et l'on range ceux-ci.

Il est de l'essence de la *parole* d'avoir un sens et de former une proposition; mais le *mot* n'a pour l'ordinaire qu'une valeur propre à faire partie de ce sens ou de cette proposition. Ainsi les *paroles* diffèrent entre elles par la différence des sens qu'elles ont; le mauvais sens fait la mauvaise *parole*; et les *mots* diffèrent entre eux ou par la simple articulation de la voix, ou par les diverses significations qu'on y a attachées. Le mauvais *mot* n'est tel que parce qu'il n'est point en usage dans le monde poli.

L'abondance des *paroles* ne vient pas toujours de la fécondité et de l'étendue de l'esprit; l'abondance des *mots* ne fait la richesse de la langue qu'autant qu'elle a pour origine la diversité et l'abondance des idées. (Girard.)

MOT, TERME, EXPRESSION. Le *mot* est de la langue, l'usage en décide; le *terme* est du sujet, la convenance en fait la bonté; l'*expression* est la pensée, le tour en fait le mérite.

La pureté du langage dépend des *mots*, la précision dépend des *termes*, et son brillant des *expressions*. Tout discours travaillé demande que les *mots* soient français, que les *termes* soient propres, que les *expressions* soient nobles.

Un *mot* hasardé choque moins qu'un *mot* qui a vieilli. Les *termes* d'arts sont aujourd'hui moins ignorés dans le grand monde; il en est pourtant qui n'ont de grâce que dans la bouche de ceux qui font profession de ces arts. Les *expressions* guindées et trop recherchées font, à l'égard du discours, ce que le fard fait à l'égard de la beauté du sexe; employées pour embellir, elles enlaidissent. (Girard.)

Mot semble principalement relatif au matériel ou à une signification formelle qui constitue l'espèce; *terme* se rapporte plutôt à la signification objective qui termine l'idée, ou aux différens cas dont elle est susceptible.

Leurrer, par exemple, est un *mot* de deux syllabes; voilà ce qui en concerne le matériel, et par rapport à la signification formelle, ce *mot* est un verbe, au présent de l'infinitif. Si l'on veut parler de la signification objective, dans le sens propre, *leurrer* est un terme de fauconnerie; et dans le sens figuré où nous l'employons au lieu de tromper par de fausses apparences, c'est un *terme* métaphorique. Ce serait parler sans justesse et confondre les nuances, de dire que leurrer est un *terme* de deux syllabes, et que ce *terme* est à l'infinitif, ou bien que leurrer dans son sens propre est un *mot* de fauconnerie, ou, dans le sens figuré, un *mot* métaphorique.

On dit *terme* d'art, *terme* de palais, *terme* de géométrie, etc., pour désigner certains *mots* qui ne sont usités que dans le langage propre des arts, du palais, de la géométrie, etc., ou dont le sens propre n'est usité que dans ce langage, et sert de fondement à un sens figuré dans le langage ordinaire et commun.

Les *mots* sont grands ou petits, harmonieux ou rudes, déclinables ou indéclinables, etc.;

tout cela est, tient au matériel du signe, ou à la manière dont il signifie. Les *termes* sont sublimes ou bas, énergiqnes ou faibles, propres ou impropres, tont cela tient à la signification objective. (Beauzée.)

MOU. V. Indolent.

MOUCHE À MIEL. V. Abeille.

MOUSQUET, FUSIL. Depuis l'invention de la poudre, on donne indifféremment l'un on l'autre de ces noms à une arme à feu dont on se sert à la guerre ou à la chasse. Mais *fusil* ne désigne proprement qu'une des pièces de l'arme. la pièce d'acier an moyen de laquelle on tire des étincelles d'une pierre à *fusil; mousquet* indique l'arme toute entière.

MOYEN, VOIE. Le propre de la *voie* est de tracer ou retracer votre marche, ce que vous avez à faire, ce que vous faites avec suite; le propre dn *moyen* est d'agir, d'exécuter, de produire l'effet. La *voie* est bonne, jnste, sage, elle va au but; le *moyen* est puissant, efficace, sûr; il tend à la fin.

MULTITUDE. V. Affluence.

MUR, MURAILLE. Le *mur* est un ouvrage de maçonnerie, la *muraille* une sorte d'édifice. Le *mur* est susceptible de différentes dimensions; la *muraille* est un *mur* étendu dans ses différentes dimensions. On dit les *murs* d'un jardin, et les *murailles* d'une ville.

L'architecte, le maçon, distinguent différentes espèces de *murs;* ils considèrent surtout les qualités de leur construction. Le voyageur, le curieux, s'arrêteront plutôt à l'espèce appelée *muraille;* ils en considèreront sur-tout la force, la grandeur ou la beauté, comme à l'égard des *murailles* de Babylone, une des sept merveilles, ou des *murailles* d'Avignon, un des ouvrages les plus remarquables en ce genre.

Le propre du *mur* est d'arrêter, de retenir, de séparer, de partager, de fermer; l'idée particulière de *muraille* est celle de couvrir, de défendre, de fortifier, ou de servir de rempart, de boulevart.

Les *murs* de nos anciens châteaux sont des *murailles* défensives qui, de siècle en siècle, ont résisté aux injures de l'ennemi et du temps. Les *murs* de nos maisons nouvelles sont des cloisons qui bouchent la vue, mais qui laissent passage à l'humidité, à la pluie, au chaud et au froid.

Les *murs* domestiques nous séparent les uns des autres et nous bornent. À la Chine, en Egypte, etc., on construit une grande *muraille* pour défendre le côté faible de l'ennemi contre les barbares.

Pendant la guerre, les soldats romains n'allaient jamais se renfermer dans les *murailles* des villes, ils étaient toujours campés; mais ils bordaient leurs camps de *murs*, de fossés, de palissades.

L'art dit proprement *mur*, lorsqu'il s'agit de distinguer la matière de laquelle il est construit, *mur* de terre, de pierre, d'airain (au figuré); ou sa forme, *mur* en décharge, en allée, en ailes; ou sa destination, *mur* de clôture, de refend, de séparation, etc. Il n'en est pas de même de *muraille*, qui ne se présente guère que sous son idée distinctive de grandeur et de force.

MURAILLE. V. Mur.

MUTATION. V. Changement.

MUTUEL, RÉCIPROQUE. Le mot *mutuel* désigne l'échange; le mot *réciproque*, le retour. Le premier exprime l'action de donner et de recevoir de part et d'autre; et le second, l'action de rendre selon qu'on reçoit.

L'échange est libre et volontaire; on donne en échange, et cette action est *mutuelle*. Le retour est dû ou exigé; on paie de retour, et cette action est *réciproque*.

Les choses du même genre, celles qui s'échangent l'une contre l'autre, qui s'accordent ensemble par leur conformité, sont *mutuelles*. Celles d'un genre opposé ou différent, mais qui sont corrélatives, qui mènent de l'une à l'autre, qui se contrebalancent ou se composent les unes des autres, sont *réciproques*.

L'affection est *mutuelle* dès qu'on s'aime l'un l'autre; elle est *réciproque*, lorsqu'on se rend sentiment pour sentiment. Dans le premier cas, l'affection est pure et libre; dans le second, il se trouve une sorte de devoir et de reconnaissance. Des services volontaires, désintéressés, rendus de part et d'autre, sont *mutuels;* des services imposés, mérités, acquittés de part et d'autre, sont *réciproques*. Nous nous rendons des services *mutuels;* nous nous devons des secours *réciproques*. Le don qu'on se fait l'un à l'autre, est *mutuel;* le don qu'on se rend l'un pour l'autre, est *réciproque*. Mais le don est sur-tout *mutuel*, quand il est le même ou du même genre de part et d'autre, cœur pour cœur, corps pour corps, biens pour biens; il n'est que *réciproque* s'il s'agit d'objets différens cédés en compensation. Un mari et une femme engagent mutuellement leur foi, et ils s'engagent réciproquement à des devoirs différens.

MYSTÉRIEUX, MYSTIQUE. *Mystérieux*,

qui contient quelque mystère, quelque secret, quelque sens caché. *Mystique*, figuré, allégorique. Le premier est du langage ordinaire; le second n'est que du style religieux.

L'homme *mystérieux* est celui qui affecte d'avoir des secrets; on appelle sens *mystique* une explication allégorique d'un événement, d'un passage, d'un discours, de l'écriture.

Mystique signifie aussi qui raffine sur les matières de dévotion et sur la spiritualité. Auteur *mystique*, livre *mystique*.

En ce sens, on l'emploie aussi substantivement : c'est un grand *mystique*.

N.

NABOT, RAGOT, TRAPU. Ces trois termes indiquent un homme d'une taille difforme et ridicule, avec cette différence que le *nabot* est excessivement petit; le *ragot*, petit et difforme en même temps; le *trapu*, difforme par sa grosseur, relativement à sa petite taille. Ce dernier est ramassé dans sa courte épaisseur.

NAIF, NATUREL. Ce qui est *naïf* est l'expression simple de ce qu'on éprouve, de ce qu'on pense, sans ornement, sans réflexion, sans effort; il se présente de lui-même. Ce qui est *naturel* est dans le sujet; mais il faut l'y voir, l'en tirer; il naît de la réflexion. Le *naturel* est opposé au recherché et au forcé; le *naïf* est opposé au réfléchi, et n'appartient qu'au sentiment. Le *naturel* échappe au génie sans que l'art l'ait produit; il ne peut être ni commandé ni retenu. Toute pensée *naïve* est *naturelle;* mais toute pensée *naturelle* n'est pas *naïve*.

NAISSANCE, NATIVITÉ. Ces deux mots expriment l'instant ou le jour où une créature humaine vient au monde; mais *naissance* est un terme ordinaire et commun qui s'applique indifféremment à toute créature humaine; et *nativité* est un terme consacré par l'Église, pour signifier la *naissance* de Jésus-Christ ou de quelque saint personnage. La *nativité* de Jésus-Christ, la *nativité* de la Vierge, la *nativité* de saint Jean-Baptiste.

Nativité ne se dit qu'au propre; *naissance* se dit aussi au figuré. On dit la *naissance* du jour, pour dire le commencement du jour; la *naissance* d'un mal, pour dire le commencement d'un mal.

LA NAIVETÉ, UNE NAIVETÉ. Ce qu'on appelle *une naïveté* est une pensée, un trait d'imagination, un sentiment qui nous échappe malgré nous, et qui peut quelquefois nous faire tort à nous-mêmes. C'est l'expression de la légèreté, de la vivacité, de l'ignorance, de l'imprudence, souvent de tout cela à la fois. Telle est la réponse d'une femme à son mari agonisant qui lui désignait un autre époux : Prends un tel; il te convient, crois-moi. Hélas! dit la femme, j'y songeais.

La naïveté est le langage de la simplicité pleine de lumières; elle fait les charmes du discours.

Une naïveté sied bien à un enfant, à un villageois, parce qu'elle porte le caractère de la candeur et de l'ingénuité; mais *la naïveté*, dans les pensées et dans le style, fait une impression qui nous enchante, à proportion qu'elle est la peinture la plus simple d'une idée dont le fond est fin et délicat.

NAIVETÉ. V. Candeur.

NARRER. V. Conter.

NATIF DE, NÉ À. En parlant des personnes, on dit *natif de* Paris, et *né à* Paris. *Natif* suppose le domicile fixe des parens, au lieu que *né* ne suppose que la naissance. Celui qui naît dans un endroit par accident est *né* dans cet endroit; celui qui y naît parce que son père et sa mère y ont leur séjour en est *natif*.

NATION, PEUPLE. Dans le sens littéral et primitif, le mot *nation* marque un rapport commun de naissance, d'origine; et *peuple*, un rapport de nombre et d'ensemble. La *nation* est une grande famille, le *peuple* est une grande assemblée. La *nation* consiste dans les descendans d'un même père; et le *peuple* dans la multitude d'hommes rassemblés en un même lieu.

Dès que *nation* désigne un rapport de naissance et d'origine, il est naturel d'appeler *nation* la totalité des races nées ou établies de père en fils dans le même pays, et désignées par une dénomination commune, comme le nom à l'égard des familles. Dans cette acception, la *nation* consiste dans les naturels du pays, et le *peuple* dans les habitans.

Un *peuple* étranger qui forme une colonie dans un pays lointain est encore anglais, allemand, français; il l'est de *nation* ou d'origine. Les *peuples* de l'Italie ou de l'Allemagne

quoique différens de races, et dans des États différens, composent la *nation* italienne ou allemande, du lieu de la contrée où ils ont pris naissance, et où ils vivent avec des rapports particuliers de langue, de mœurs.

Divers *peuples* rassemblés, naturalisés, unis par divers rapports communs dans le même pays, forment une *nation;* et une *nation* se divise en divers *peuples* distingués les uns des autres par des différences ou locales et physiques, ou politiques et morales. Il résulte de là que la *nation* est un grand *peuple.*

Les Gaulois, les Bourguignons, les Visigoths, les Francs et autres *peuples* naturalisés dans ces pays, amalgamés ou incorporés les uns dans les autres, fondus en une société politique, ont formé la *nation* française. La *nation* française se divise en *peuples* différens, Normands, Gascons, Languedociens, Bretons, établis dans différentes provinces, sous divers ressorts, avec des coutumes propres.

Politiquement parlant, la *nation* et le *peuple* conservent leur caractère propre et leurs différences naturelles. La *nation* est une grande famille politique, à l'instar de la famille naturelle; le *peuple* est une grande multitude rassemblée et réunie par des liens communs.

La *nation* est attachée au pays par la culture, elle le possède; le *peuple* est dans le pays, il l'habite.

La *nation* est le corps des citoyens; le *peuple* est l'ensemble des régnicoles.

Le *peuple* est encore distingué de la *nation* comme un ordre particulier de l'État. La *nation* est le tout; le *peuple* est la partie, et cette partie est composée d'une grande multitude. La *nation* se divise en plusieurs ordres; le *peuple* en est le dernier.

NATUREL. V. Complexion.

NAUTONNIER, NOCHER, PILOTE. On a dit *nocher* et *nautonnier;* on ne dit guère ni l'un ni l'autre, si ce n'est en poésie, et je ne sais pourquoi. Le *nocher* est proprement le maître, le patron, le chef, le conducteur du bâtiment; le *pilote* est un conducteur. Le *nocher* conduit sa barque; le *pilote* gouverne son vaisseau en habile navigateur, et sous les ordres d'un capitaine.

Le *nautonnier* travaille à la manœuvre du bâtiment. Il n'est pas le matelot, car celui-ci est proprement attaché au service des mâts, des navires à mâts. Il n'est pas le marinier, car celui-ci ne sert proprement que sur mer ou, par extension, sur les grandes rivières. Il n'est pas le batelier, car celui-ci ne mène qu'un bateau. Le *nautonnier* Caron conduit une barque. (Roubaud.)

NAVIRE, NEF. *Nef* n'est depuis longtemps qu'un terme poétique; il peut être employé comme genre. *Navire* distingue une espèce de bâtiment de haut bord, pour aller en mer, et il sert aussi à désigner tous les grands bâtimens ou vaisseaux.

Nef marque proprement quelque chose d'élevé, de construit sur l'eau; *navire*, une maison flottante, une habitation pour aller sur mer. *Nef* distingue l'élévation et la forme; *navire* exprime particulièrement l'idée d'aller, de nager, de voguer, de naviguer. Le *navire* est la *nef* qui va.

NÉANMOINS. V. Cependant.

IL EST NÉCESSAIRE. V. On doit.

NÉCESSITÉ. V. Besoin.

NÉCESSITEUX. V. Gueux.

NEF. V. Navire.

NÉGATIF, PRIVATIF. Les grammairiens appellent mots *négatifs* ceux qui ajoutent à l'idée caractéristique de leur espèce et à l'idée propre qui les individualise l'idée particulière de la négation grammaticale. Les mots personne, rien, aucun, ni, etc., sont des mots *négatifs.* Les mots *privatifs* sont ceux qui expriment directement l'absence de l'idée individuelle qui en constitue la signification propre, ce qui se fait ordinairement par une particule composante mise à la tête du mot positif. Les Grecs se servaient pour cela de l'*alpha* que les grammairiens nomment par cette raison *a privatif.* La particule *in* était souvent privative en latin; *dignus*, mot positif; *indignus*, mot *privatif.* Quelquefois le *n* de *in* se change en *l* ou en *r* quand le mot positif commence par une de ces liquides; et d'autres fois en *m*, si le mot commence par les labiales *b*, *p*, *m*. *Legitimus*, de là *illegitimus; regularis*, de là *irregularis*, etc.

Nous avons transporté dans notre langue les mots *privatifs* grecs et latins, avec les particules de ces langues; nous disons anomal, abîme, indigne, indécent, insensé, inviolable, infortune, illégitime, irrégulier, etc. Mais si nous introduisons quelques mots *privatifs* nouveaux, nous suivons la méthode latine et nous nous servons de *in*.

Ainsi la principale différence entre les mots *négatifs* et les mots *privatifs*, c'est que la négation renfermée dans la signification des premiers tombe sur la proposition entière dont ils font partie, et la rendent négative; au lieu que celle qui constitue les mots *privatifs* tombe sur l'idée individuelle de leur signification, sans influer sur la nature de la proposition.

Qu'il me soit permis de faire quelques observations sur cet article que j'ai emprunté de Beauzée.

Je ne comprends pas trop cette différence entre la négation des mots *négatifs* qui tombe sur la phrase entière et la rend négative, et la négation des mots *privatifs* qui tombe sur l'idée individuelle de leur signification, sans influer sur la nature de la proposition.

Beauzée convient qu'il y a également négation dans les mots *négatifs* et dans les mots *privatifs*. S'il en est ainsi, l'expression doit être négative pour les uns et pour les autres, et la négation des mots *privatifs* ne doit point avoir la force de rendre la phrase affirmative, car il n'y a rien de plus opposé que la négation et l'affirmation.

Beauzée répondrait sans doute, que dans les mots *privatifs* la négation ne tombant pas sur la proposition entière, mais seulement sur l'idée individuelle de leur signification, cette négation ne produit point l'affirmation. Mais puisqu'on suppose une négation dans l'expression privative, et une négation dans l'expression négative, il s'ensuit que dans ces deux phrases, cet homme n'est pas constant, et cet homme est inconstant, l'absence, la privation, la négation de constance est également exprimée, quoiqu'elle ne le soit pas d'une manière semblable. Or, si dans la première phrase je dois employer une expression négative, et dans la seconde, une expression affirmative, il est bien clair que la négation, que l'on appelle privation, influe sur la nature de la phrase, puisqu'elle la rend affirmative, de négative qu'elle devait être naturellement. Cependant il doit y avoir une différence entre ces deux manières de s'exprimer, d'autant plus qu'elles sont énoncées dans des formes opposées et contradictoires.

Je crois pouvoir avancer qu'il n'y a point de négation dans ces prétendues expressions privatives. En effet, s'il y en avait une, le mot inconstant signifierait pas constant ; et la phrase, cet homme est inconstant, voudrait dire cet homme est pas constant, ce qui revient à n'est pas constant, et ramène à l'expression négative. Il serait donc inutile de distinguer cet homme n'est pas constant, et cet homme est inconstant, puisque ces deux phrases signifieraient exactement la même chose.

Il me semble que la dénomination de *privatifs* que l'on a appliquée à ces mots ne leur convient nullement, et qu'ils désignent toujours quelque chose de positif. La preuve que j'en donne, c'est qu'ils sont toujours accompagnés d'une expression positive qui annonce non une privation, mais l'existence d'une chose réelle ou idéale. Quand on est, on est quelque chose, et l'on n'est ni une négation, ni une privation.

L'absence, le défaut, la privation d'une qualité, ne sont pas tellement absolus qu'il n'en résulte souvent une qualité contraire qui a une existence réelle, qui a ses modifications et ses effets. Par exemple, quand je dis, cet homme n'est pas courtisan, il ne résulte pas de l'absence de la qualité de courtisan une qualité contraire, appréciable, qui ait ses modifications et ses effets. Voilà pourquoi je ne puis pas dire cet homme est incourtisan. Il en est de même des mots amusant, contrariant, blessé, aimable, aimé, etc. Mais quand je dis cet homme est inconstant, on sent que je veux désigner par cette expression une qualité réelle et positive qui a ses modifications et ses effets, et qui résulte de l'absence de la constance.

On peut distinguer dans l'absence de la constance deux points de vue différens : 1° l'absence absolue de la constance, sans aucun rapport à la mauvaise qualité qui résulte de cette absence, et on dit en ce sens, cet homme n'est pas constant; 2° on peut regarder l'absence de la constance comme une mauvaise qualité positive qui a ses modifications et ses effets, et alors l'expression doit être affirmative ; cet homme est inconstant. Cette explication rend sensible la différence des deux expressions.

Or, je pense que l'on a imaginé ces mots que l'on nomme abusivement *privatifs*, pour désigner ces qualités réelles qui résultent de l'absence d'une qualité, et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est que l'absence simple des qualités qui ne produit pas une qualité contraire, n'est pas susceptible d'être désignée par ces sortes de mots. On dit cet homme est incapable, est injuste, est insouciant, etc., mais on ne peut pas dire cet homme est inspirituel, inaimable, insouffrant, etc. ; il faut se borner à dire n'est pas spirituel, n'est pas aimable, n'est pas souffrant.

NÉGLIGENT. V. Fainéant.

NÉGOCE. V. Commerce.

NÈGRE, NOIR. *Nègre*, du latin *niger*, *noir*. Les Portugais, qui les premiers découvrirent la côte occidentale de l'Afrique, appelèrent *negro* le peuple de couleur *noire* répandu sur la plus grande partie de cette côte, et ils donnèrent au pays le nom de Nigritie. Les *nègres* étaient auparavant désignés sous le nom commun d'Éthiopiens.

Le *nègre* est proprement l'homme d'un

tel pays; et le *noir* l'homme d'une telle couleur.

Vous opposez les *noirs* aux blancs, et des *nègres* vous faites une sorte de bétail.

NÉOLOGIE, NÉOLOGISME. La *néologie* annonce un genre nouveau de langage, de manières nouvelles de parler, l'invention ou l'application nouvelle des termes. Le *néologisme* marque l'abus ou l'affectation de se servir de mots nouveaux, d'expressions nouvelles, d'expressions et de mots ridiculement détournés de leur sens naturel ou de leur emploi ordinaire.

Notre langue, comme toutes les autres, s'est formée peu à peu. Pauvre dans les commencemens et bornée à un petit nombre de mots, elle s'est successivement accrue et enrichie d'un grand nombre d'expressions devenues nécessaires par les changemens de gouvernemens, de mœurs, d'usages, de relations; par la naissance et l'accroissement des sciences, des arts, du commerce, et par une multitude d'autres causes nées de ces circonstances. La *néologie* est donc le principe de l'accroissement, de la richesse et de la perfection de la langue. C'est sur-tout à l'époque où la langue française a pris une forme régulière qu'on a vu paraître un grand nombre de mots nouveaux, et les illustres auteurs de Port-Royal, qui ont tant contribué à lui donner cette forme, ont été les pères de la *néologie* française. En vain le jésuite Bouhours a voulu s'opposer à ces innovations, les expressions nouvelles conformes à la raison et à l'analogie ont prévalu sur ses critiques et sont aujourd'hui généralement adoptées. Il en a été de même du Dictionnaire *néologique* du fameux abbé Desfontaines, et si l'usage eût rejeté tous les mots réprouvés par ce critique, nous n'aurions pas aujourd'hui dans notre langue plusieurs expressions qui contribuent à en faire l'ornement et la richesse.

Prétendre qu'on ne doit point créer de mots nouveaux, c'est donc s'opposer aux progrès et à la perfection de la langue; c'est mettre des bornes à l'avancement des sciences, des arts et de la philosophie, c'est entraver le génie. La France ne posséderait pas aujourd'hui les ouvrages immortels qui font les délices de la nation et l'admiration de l'Europe entière; si dès les commencemens on eût interdit au génie toutes les expressions nouvelles, tous les tours nouveaux, notre langue serait encore celle des Velches.

Je dis les tours nouveaux, car c'est aussi en cela que consiste la *néologie*, et c'est surtout dans le sens figuré qu'on peut quelquefois introduire avec succès dans le langage, un tour extraordinaire, ou une association de termes dont on n'a pas encore fait usage. Pourquoi m'empêcheriez-vous de créer un mot nouveau, si j'ai une idée nouvelle à exprimer, un tour nouveau, s'il rend mieux ma pensée que le tour ordinaire?

Mais si la *néologie* est permise, le *néologisme* qui en est l'abus est dangereux et répréhensible. On peut employer un terme nouveau, mais il faut qu'il soit nécessaire, il faut qu'il n'y ait pas dans la langue un autre mot qui rende la même idée, ou qui l'exprime avec la même force, avec la même énergie. Il faut enfin que ce mot soit intelligible et qu'il prenne sa source dans l'analogie, qui n'est qu'une extension de l'usage. Tout mot qui se présente sans l'attache de l'analogie qui lui donne, pour ainsi dire, le sceau de l'usage actuel, est rejeté avec dédain.

Il en est de même des tours extraordinaires et des figures inusitées; ils sont rejetés s'ils ne font pas jaillir une lumière extraordinaire, s'ils ne peignent pas l'objet d'une manière plus vive qu'il n'a été peint jusqu'alors, s'ils n'expriment pas le sentiment d'une manière plus énergique que ne l'a fait jusqu'alors aucun autre tour, aucune autre figure.

Mais dans l'usage de la *néologie*, il faut beaucoup de circonspection et de retenue. Les mots nouveaux, les tours nouveaux doivent être employés rarement et sans affectation. Rien n'est plus ridicule qu'un ouvrage où l'auteur affecte d'en mettre dans presque toutes ses phrases. Alors ce n'est plus la langue française, c'est un jargon; ce n'est plus la *néologie*, c'est le *néologisme*.

Le *néologisme* ne consiste pas seulement à introduire dans le langage des mots nouveaux qui y sont inutiles; c'est le tour affecté des phrases, c'est la bizarrerie des signes, qui caractérisent sur-tout le *néologisme*. Un auteur qui connaît les droits et les décisions de l'usage ne se sert que de mots reçus, ou ne se résout à en introduire de nouveaux, que quand il y est forcé par une disette absolue, ou un besoin indispensable. Simple et sans affectation dans ses tours, il ne rejette point les expressions figurées qui s'adaptent naturellement à son sujet; mais il ne les recherche point et n'a garde de se laisser éblouir par le faux éclat de certains traits plus hardis que solides, et par les tournures bizarres que lui présente une imagination échauffée.

C'est, dit Voltaire, l'envie de briller et de dire d'une manière nouvelle ce que les autres ont dit, qui est la source des expressions nouvelles, comme des pensées recherchées. Qui ne peut briller par une pensée, veut se

faire rechercher par un mot. Pourquoi éviter une expression qui est d'usage pour en introduire une qui dit précisément la même chose? Un mot nouveau n'est pardonnable que quand il est absolument nécessaire, intelligible et sonore. On est obligé d'en créer en physique; une nouvelle découverte, une nouvelle machine exigent un nouveau mot. Mais fait-on de nouvelles découvertes dans le cœur humain? Y a-t-il une autre grandeur que celle de Corneille et de Bossuet? Y a-t-il d'autres passions que celles qui ont été maniées par Racine, effleurées par Quinault? Y a-t-il une autre morale évangélique que celle du père Bourdaloue?

Ceux qui accusent notre langue de n'être pas assez féconde, doivent en effet trouver de la stérilité, mais c'est en eux-mêmes. Quand on est bien pénétré d'une idée, quand un esprit juste et plein de chaleur possede bien sa pensée, elle sort de son cerveau toute ornée des expressions convenables, comme Minerve sortit toute armée du cerveau de Jupiter. (Extrait du *Dictionnaire des difficultés*.)

NÉOLOGUE, NÉOLOGISTE. *Néologue* se prend ordinairement en mauvaise part; *néologiste* n'a pas été approuvé par l'usage. Cependant néologie fait *néologue*, comme philologie fait philologue. Or, si *néologie* se prend ainsi que philologie en bonne part, *néologue* doit être pris de même en bonne part, comme philologue, et l'on a fait tout le contraire. Néologisme donnait *néologiste*, comme purisme a donné puriste; et il fallait dire *néologiste* comme on dit puriste, pour désigner, selon la valeur du substantif qui le produit naturellement, l'affectation et l'abus de la chose. *Néologiste* serait donc propre pour qualifier celui qui innove sans raison, tandis qu'on appellerait *néologue*, celui qui a des raisons légitimes d'innovation. Le physicien qui découvre et invente, est forcé d'être *néologue*; le poète qui, comme Ronsard, forme ou fabrique des mots suspects et barbares, est un *néologiste* ridicule. Le génie est *néologue*, il fait la langue; le faux bel esprit sera *néologiste*, il gâte la langue. Du moins le mot *néologue* ne doit qualifier que la personne qui innove, sans éloge et sans blâme, tandis que le blâme est nécessairement affecté au *néologiste*. (Roubaud.)

NET, PROPRE. Ce qui est *net* est sans ordure et sans souillure; il a été bien nettoyé. *Propre* marque de plus toutes les dispositions nécessaires pour être employé convenablement. Des serviettes et des nappes sont *nettes*, lorsqu'elles ont été bien lessivées et bien lavées; elles sont *propres* lorsqu'elles ont été détirées, repassées, pliées et mises en état d'être employées convenablement à quelque usage.

Propre ajoute donc à la *netteté*, l'idée d'un arrangement ou d'une disposition convenable à la destinée et à l'usage de la chose. La *netteté* n'est que le premier élément de la *propreté*. Une chose est *propre*, lorsqu'elle est *nette* et arrangée comme il convient.

Des serviettes bien lavées, mais percées en plusieurs endroits, ne sont pas *propres*, quoiqu'elles soient *nettes*.

Les plus beaux meubles placés dans un appartement sans ordre et sans goût, ne forment pas un ameublement *propre*; ils ne forment pas même un ameublement *net*, s'ils sont couverts de poussière.

NETTOYER. V. Absterger.

NEUF, NOUVEAU, RÉCENT. Ce qui n'a point servi est *neuf*; ce qui n'avait pas encore paru est *nouveau*; ce qui vient d'arriver est *récent*.

On dit d'un habit qu'il est *neuf*; d'une mode, qu'elle est *nouvelle*; d'un fait, qu'il est *récent*.

Une pensée est *neuve* par le tour qu'on lui donne, *nouvelle* par le sens qu'elle exprime, *récente* par le temps de sa production.

Celui qui n'a pas encore l'expérience et l'usage du monde est un homme *neuf*; celui qui ne commence que d'y entrer, ou qui est le premier de son nom, est un homme *nouveau*. On est moins touché des anciennes histoires que des *récentes*. (Girard.)

À NEUF, DE NEUF. Phrases adverbiales qui ne signifient pas précisément la même chose. *A neuf* se dit des choses qu'on raccommode et qu'on renouvelle en quelque sorte. Refaire un bâtiment *à neuf*, remettre un tableau *à neuf*, blanchir des bas *à neuf*. *De neuf* se dit des choses toutes neuves. On dit qu'une personne a fait habiller ses gens *de neuf*, pour dire qu'elle leur a fait faire des habits neufs.

NIAIS. V. Badaud.

NIGAUD. V. Badaud.

NIPPES. V. Hardes.

NOCHER. V. Nautonnier.

NOIR. V. Nègre.

NOIRCIR. V. Dénigrer.

NOIRCIR, SE NOIRCIR. Les choses sujettes à devenir noires *noircissent*; le teint *noircit* au soleil. Les choses *se noircissent* lorsqu'elles perdent de leur blancheur et qu'elles deviennent noires. Le temps *se noircit* à mesure qu'il se couvre de nuages épais et som-

bres; un objet pourrait *noircir* tout d'un coup; il ne *se noircit* que par degrés.

NOISE, QUERELLE, RIXE. Il y a différentes sortes de disputes ou de combats de paroles dans lesquels les esprits s'entrechoquent plus ou moins, par divers motifs, avec des conséquences différentes, enfin avec des caractères particuliers qui leur ont fait donner divers noms. Nous allons rassembler ici les notions de ces termes, quoiqu'ils ne soient pas annoncés dans le titre. Tous ces objets s'éclairent les uns les autres.

L'opposition des opinions, le désir de défendre la sienne, l'envie de la faire prévaloir, l'opiniâtreté de ne pas céder, la vivacité qui s'en mêle, forment et maintiennent la dispute.

La force et l'éclat de la discussion, ou plutôt de la contestation, l'esprit de parti impétueux et obstiné, les altercations vives et multipliées, avec les grands mouvemens de l'opposition, portés même jusqu'au tumulte, font et distinguent le débat.

L'alternative de la parole qui passe d'une bouche à l'autre, la contestation toute entrecoupée de réponses, de répliques, de ripostes qui sont plutôt des mots et des saillies que des raisonnemens suivis, l'impatience que la contradiction excite et qui provoque la vivacité de la contradiction, et même des cris, mais sans *querelle* établie, forment l'altercation.

La confusion et l'embarras des choses, la difficulté de les débrouiller et de les éclaircir, la dissension portée dans les esprits par la diversité de sentimens ou d'intérêts, brouillés comme les affaires, l'attache à son sens ou à son intérêt avec des raisons apparentes pour s'y tenir, et sans raisons suffisantes pour s'en départir, produisent les démêlés.

La différence de sentimens, de volontés, de prétentions, etc., qui intéressent, piquent, compromettent la fortune, l'honnêteté, l'honneur, quelque passion, l'amour-propre, la mésintelligence qui se refuse à l'accord et provoque le conflit, l'humeur ou la passion qui veut avoir raison ou satisfaction de la chose, produisent le différent.

Ces sortes de divisions sont quelquefois accompagnées ou suivies de *querelles*, de *noises*, de *rixes*.

La *querelle* est à la lettre une plainte vive et emportée contre quelqu'un; quereller, c'est se plaindre avec emportement, traiter mal, accabler de reproches.

La *noise* est une sorte de querelle méchante, maligne, faite pour nuire, molester, vexer, ou de manière à causer du mal, du tort, du tourment.

La *rixe* est une sorte de *querelle* accompagnée d'injures, de coups, ou du moins de menaces, de gestes, ou de signes insultans, d'une vive colère. La *rixe* est une petite guerre entre des particuliers; c'est là un terme de pratique, et dès-lors ce mot indique une querelle qui mérite l'animadversion de la justice.

Les gens pétulans et emportés sont sujets aux *querelles;* les personnes aigres, acariâtres, sont sujettes aux *noises;* le peuple grossier et brutal est sujet aux *rixes*. (Extrait de Roubaud.)

NOM, RENOM, RENOMMÉE. *Nom*, dans le sens où il est synonyme des deux autres, annonce une sorte de célébrité; quand on dit qu'un homme à un *nom*, on veut dire qu'à son nom propre est attachée une certaine idée de célébrité.

Le *renom* se rapporte à la réputation. C'est une réputation bonne ou mauvaise qu'on a acquise dans l'esprit des hommes.

La *renommée* est un très grand *renom*, une très grande réputation bonne ou mauvaise.

Sans épithète, ces trois synonymes se prennent communément en bonne part; mais le mot *nom* ne se dit guère que dans le genre noble. Un général, un poète, un philosophe, un savant qui s'est fait un *nom;* au lieu qu'on dit d'un artisan qu'il a du *renom;* le *renom* est la réputation d'être un bon ouvrier; la *renommée* ne se dit que du bruit qui s'étend au loin et avec éclat; c'est un très grand *nom*, un *nom* partout connu.

Par le *nom* vous êtes connu, distingué; par le *renom* on fait du bruit, on a de la vogue; par la *renommée*, vous êtes fameux, tout est rempli de votre *nom*, et il est durable. Le *nom* vous tire de l'obscurité; le *renom* vous donne de l'éclat; la *renommée* vous couronne de toute sa gloire. Le *nom* vous a élevé au-dessus de votre sphère; le *renom* vous a élevé au-dessus de vos pairs, la *renommée* vous élève sur le grand théâtre où les réputations n'ont ni borne ni fin. En deux mots, ce que le *nom* commence, le *renom* l'avance, la *renommée* le consomme.

Avec un mérite brillant et les circonstances, on se fait un *nom*. Des qualités et des succès qui éblouissent les esprits et flattent la faveur populaire dépend le *renom*. Aux places élevées, aux talens sublimes, aux qualités transcendantes, à ce qui produit de profondes impressions et de grands effets, s'attache la *renommée*.

Il n'est pas si aisé, dit La Bruyère, de se faire un *nom* par un ouvrage parfait, que d'en faire valoir un médiocre par le *nom*

qu'on s'est déjà acquis. Il est aussi difficile de dire pourquoi certaines gens ont eu autrefois du *renom*, que d'expliquer comment il se fait que tant d'autres n'en ont aucun. Il serait plus facile de trouver des vertus modestes qui fuient la *renommée*, que des vertus éclatantes qui n'en sont point enorgueillies.

C'est un fardeau pesant qu'un *nom* trop tôt fameux. Le succès vient du sort, du succès le *renom*. L'obscurité vaut mieux que tant de *renommée*.

Le *nom* est un bruit qui flatte; le *renom*, un bruit qui étourdit; la *renommée*, un bruit qui transporte: tout cela n'est que du bruit. (Extrait de Roubaud.)

NOMENCLATURE. V. Catalogue.

NOMMER. V. Appeler.

NONCHALANT. V. Fainéant.

NONNAIN, NONNE, NONNETTE. On donnait autrefois ces trois noms aux religieuses, avec quelques nuances de différences. On le dit encore aujourd'hui dans le style badin.

Nonne est le mot simple; il signifie une fille religieuse. *Nonnette* est un diminutif de *nonne*, c'est une jeune religieuse. *Nonnain* est une fille d'un ordre religieux ou appartenant à un corps de religieuses.

Nonne exprime l'état ou la qualité de la personne; *nonnette* sa jeunesse, ou quelque chose de tendre ou de fin; *nonnain* un rapport particulier de la personne avec l'ordre ou la société dont elle est. (Roubaud.)

NONNE. V. Nonnain.

NONNETTE. V. Nonnain.

NONOBSTANT. V. Contre.

NORD, SEPTENTRION. On appelle ainsi la partie du ciel et celle du globe de la terre, qui est opposée au midi, et qui se trouve entre l'équateur ou la ligne équinoxiale et le pôle. On appelle aussi *nord* tout ce qui est du côté du *nord*, depuis l'ouest, jusqu'à l'est; c'est-à-dire entre le vrai *septentrion* et l'orient vrai.

Les anciens remarquèrent au *nord* sept étoiles qu'ils nommèrent *septem triones;* c'est de là qu'est venu à cette partie le nom de *septentrion*, et celui de septentrional à tout ce qui est tourné de ce côté là.

NOTE. V. Apostille.

NOTES. V. Considérations.

NOTABLE, REMARQUABLE. *Notable*, qui mérite d'être noté, d'être conservé dans la mémoire, d'être transmis à la postérité. *Remarquable*, qui mérite d'être remarqué.

Une chose *notable* est une chose qui mérite qu'on en prenne note; une chose *remarquable* est une chose qui mérite qu'on l'observe avec plus d'attention, avec plus de soin que les autres choses de la même espèce.

NOTIFIER, SIGNIFIER. *Notifier*, c'est *signifier* formellement et nettement, d'une manière authentique, dans les formes, de façon que la chose soit non-seulement connue, mais indubitable, constante, notoire. Vous *signifiez* ce que vous déclarez aux personnes avec une résolution expresse; vous *notifiez* ce que vous leur *signifiez* en règle, ou avec les conditions propres à donner à votre signification la valeur convenable ou le poids nécessaire. Ce qu'on vous a *signifié*, vous ne pouvez pas l'ignorer; vous ne pouvez pas éluder ce qu'on vous a *notifié*.

On *notifie* des ordres de manière à ne laisser que la ressource de l'obéissance; on *signifie* ses intentions de manière à ne pas laisser l'excuse de l'ignorance. Celui qui a, comme on dit, le verbe haut et le ton impérieux, vous *signifie* ses intentions, comme s'il *notifiait* des ordres.

Pour assurer et conserver mes droits, je fais *notifier* dans les formes, à qui il appartient, les actes ou les titres qui les constatent. Pour intenter une action en justice, je ferai *signifier* par un officier public les demandes auxquelles on doit répondre. (Extrait de Roubaud.)

NOTION. V. Conscience.

NOTOIRE. V. Manifeste.

NOURRICIER, NOURRISSANT, NUTRITIF. *Nourricier*, qui opère la nutrition, qui se répand dans le corps pour en augmenter la substance. *Nourissant*, qui nourrit, qui nourrit beaucoup; *nutritif*, qui a la faculté de nourrir, de se convertir en la substance de l'objet. *Nourrissant* marque l'effet *nutritif*, la puissance, *nourricier* l'action.

Les mets *nourrissans* abondent en parties *nutritives*, dont l'estomac extrait une grande quantité de sucs *nourriciers*.

Nourrissant est le mot usité. *Nutritif* est un mot dogmatique. Les médecins disent un remède purgatif et *nutritif*. On distingue par la qualification de *nutritives* les parties subtiles des élémens propres à la nutrition, des substances grossières qui en sont séparées par l'effervescence de l'estomac. Le mot *nourricier* appartient proprement à la physique des corps animés, et spécialement des plantes. (Roubaud.)

NOURRIR. V. Allaiter.

NOURRISSANT. V. Nourricier.

Digitized by Google

NOURRITURE. V. Aliment.

NOUVEAU. V. Neuf.

NUAGE, NUE, NUÉE. Il semble que *nue* marque particulièrement les vapeurs les plus élevées; que *nuée* désigne mieux une grande quantité de vapeurs étendue dans l'air, et annonçant de l'orage; et que le *nuage* soit plus propre à caractériser un amas de vapeurs fort condensées.

La *nue* rappelle l'idée d'élévation; la *nuée*, celle de quantité et d'orage; le *nuage*, celle d'obscurité. Un oiseau se perd dans les *nues*, s'élève fort haut dans les airs. Une *nuée* s'étend vers l'orient ou vers l'occident, vers le midi ou le nord. Un *nuage* est plus ou moins épais.

Au figuré, élever quelqu'un jusqu'aux *nues*, c'est le louer excessivement; faire sauter quelqu'un aux *nues*, l'impatienter, faire qu'il s'emporte; tomber des *nues*, être extrêmement surpris et étonné, ou quelquefois embarrassé, comme on l'est quand on tombe de haut. On dit un homme tombé des *nues*, pour désigner un homme qui n'est connu ni avoué de personne sur la terre. Se perdre dans les *nues*, s'élever dans ses discours et dans ses raisonnemens, de manière à faire perdre aux autres, et à perdre soi-même le sujet qu'on traite ou qu'on a entrepris de prouver. On voit dominer dans toutes ces phrases l'idée d'élévation, celle des vapeurs a disparu; et dans tous ces cas on ne pourrait se servir ni de *nuée*, ni de *nuage*, qui ne réveilleraient point l'idée d'élévation que l'on envisage principalement.

On dit figurément qu'une *nuée* se forme et ne tardera pas à éclater, pour faire entendre qu'une entreprise, un complot, une conspiration, un projet de punition et de vengeance se prépare, et n'est pas loin de se manifester par des traits frappans. On dit une *nuée* d'hommes, d'oiseaux, pour une troupe considérable des uns ou des autres. On voit dominer ici l'idée de la quantité ou de quelque chose de sinistre.

Enfin, on dit un *nuage* de poussière, pour marquer l'obscurcissement de l'air par la quantité de poussière qui y est élevée; avoir un *nuage* devant les yeux, pour désigner quelque chose que ce soit qui empêche de voir distinctement; et plus figurément encore, on appelle *nuage* les doutes, les incertitudes et les ignorances de l'esprit humain. Ici c'est l'idée d'obscurité qui est principalement envisagée. (Extrait de Beauzée.)

NUAGE, BROUILLARD. (Médecine.) *Nuage*, ulcère assez léger de la cornée transparente de l'œil, semblable à celui que l'on nomme *brouilliard*, mais un peu plus profond, plus blanc, et qui occupe souvent moins de place. Comme dans cet ulcère, la superficie de la cornée est attaquée, il reste après sa guérison une cicatrice légère qui incommode un peu la vue, quand elle se trouve au-dessus de la prunelle. Les anciens ont appelé cet ulcère *nuage*, parce qu'il est plus épais que celui qu'ils nomment *brouillard*. Ce dernier n'est proprement qu'un commencement d'ulcération de la surpeau qui recouvre la cornée, et après sa guérison, il ne reste aucune cicatrice, parce que cette surpeau se reproduit aisément. (*Encyclopédie.*)

NUANCER, NUER. *Nuer* vient de *nue*. Les couleurs légères et variées produisent à peu près sur un fond le même effet que les nues sur le ciel. Elles ont quelque chose de vague, d'incertain; elles semblent se fondre les unes dans les autres; on n'y aperçoit que des différences qui semblent échapper lorsqu'on croit les saisir.

Nuancer dit quelque chose de moins vague, de moins fugitif, de plus appréciable à l'œil. On distingue les unes des autres des couleurs qui sont bien *nuancées*; on ne distingue que faiblement celles qui ne sont que *nuées*; celles-ci ne font qu'une impression légère, et ne se distinguent point par des *nuances* bien marquées.

On dit aussi dans un autre sens que des couleurs sont *nuées* ou *nuancées*. *Nuer* se dit des couleurs qui sont variées par la nature sur ou dans un même objet; on dit qu'elles sont *nuancées*, lorsqu'elles sont variées par l'art. Une même fleur est *nuée* par la nature de diverses couleurs; plusieurs fleurs diverses rapprochées avec art forment des *nuances*. L'intérieur de plusieurs sortes de bois est *nué* de diverses couleurs, de diverses teintes; en rapprochant les uns des autres des bois différemment *nués*, on forme des *nuances*, on *nuance* des ouvrages. On dit qu'une fleur est bien *nuée*, et que les couleurs d'un tableau sont bien *nuancées*.

En ce sens, *nuer* perd sa signification vague et incertaine, et indique quelque chose de positif, de marqué, ou même de tranchant.

NUISIBLE. V. Malfaisant.

NUIT, OBSCURITÉ, TÉNÈBRES. Les *ténèbres* semblent signifier quelque chose de réel, et d'opposé à la lumière. L'*obscurité* est une pure privation de clarté. La nuit est la cessation du jour, c'est-à-dire le temps où le soleil n'éclaire plus.

On dit des *ténèbres* qu'elles sont épaisses;

de l'*obscurité*, qu'elle est grande; de la *nuit*, qu'elle est sombre.

On marche dans les *ténèbres*, à l'*obscurité* et pendant la *nuit*. (Girard.)

NUL. V. Aucun.

NUMÉRAL, NUMÉRIQUE. Ces deux mots ont rapport aux nombres, avec cette différence que *numéral* en indique positivement quelqu'un, et que *numérique* n'indique qu'un rapport avec un nombre. Quatre est un nom *numéral*; il indique positivement un nombre, le nombre quatre. Une différence *numérique* est une différence qui a rapport au nombre.

NUMÉRIQUE. V. Numéral.

NUTRITIF. V. Nourricier.

NUTRITION, OBÉSITÉ. L'*obésité* est différente de la *nutrition*. La graisse paraît bien dans le cadavre une masse solide, mais elle est fluide dans l'animal vivant; elle se répand dans le tissu cellulaire, et se repompe avec beaucoup de promptitude. On a remarqué que les alouettes s'engraissent dans le court espace d'une nuit, et que leur embonpoint diminue dans le cours d'un jour. On a vu dans des animaux en vie la graisse du cœur fluide et transparente.

Les personnes qui prennent de l'embonpoint ne sont donc pas nourries par cette *obésité*, c'est la masse de leurs humeurs qui s'augmente et non pas celle de leurs solides. Dans l'homme, l'accroissement a lieu pendant plus de vingt-cinq ans. La *nutrition* reste seule et dure un temps à peu près égal. Après cinquante ans, le décroissement commence; il est caché par l'*obésité* qui, vers cette époque, prend le dessus; mais il est sensible par la diminution des forces musculaires, de la fécondité, par les rides, par la cessation des règles dans les femmes.

O.

O, OH, HO, AH, HA, EH, HÉ. *O* est une voix forte, pleine, sonore, naturelle à celui qui s'écrie, qui appelle, qui invoque, qui apostrophe, qui s'étonne, qui s'indigne ou qui éprouve une grande joie. Il s'emploie naturellement pour appeler, pour réveiller l'attention, pour attirer les regards, pour exprimer une situation extraordinaire.

O s'emploie avec ou sans aspiration. Il ne prend point d'aspiration lorsqu'il ne s'agit que d'exprimer purement et simplement la sensation, le sentiment, l'idée sans accessoires. Ainsi, vous vous écriez, *ô* ciel! *ô* Dieu! *ô* mon père! *ô* temps! *ô* mœurs! *O* n'est là que le cri d'un pur besoin, de l'étonnement, de l'effroi, de la reconnaissance, etc.

Si l'aspiration suit la voyelle, il est évident qu'elle allonge la syllabe et qu'elle prolonge le cri. *Oh!* c'est comme si vous disiez réduplicativement *o o* en coulant et sans distinguer les deux voix. *Oh!* est donc une exclamation plus forte, plus grande, plus soutenue; le cri d'une sensation plus profonde et plus durable, celui d'une intention plus marquée et plus développée, tandis que *ô* n'est qu'un pur éclat de voix.

La même observation s'applique naturellement aux interjections *ah*, *ha*, *eh*, *hé*, etc.

Ah, *hé*, *oh*, expriment la surprise, mais d'une manière différente.

Ah! est l'éclat franc d'une grande plainte, d'une grande joie, ou de toute autre sensation, sans autre dessein et par l'effet naturel de l'impression. *Eh!* sera l'émission douce de la plainte, de la joie, de tout autre sentiment qui, s'il ne peut absolument se contenir, se modère du moins. *Oh!* sera l'expression d'une grande peine, d'une grande joie, d'une grande sensation qui cherche, pour ainsi dire, un soulagement, un remède, un effet propre à satisfaire la passion de l'ame. *Eh!* marque l'existence de la sensation; *ah!* sa grandeur; *oh!* son énergie.

De même *ha*, *ha*, *ha* est un éclat de rire franc et ouvert. *Hé*, *hé*, *hé* est un rire simple et modéré. *Ho*, *ho*, *ho* est un gros rire accompagné de surprise et de moquerie, ou de quelque autre circonstance aggravante. *Hi*, *hi*, *hi* est le rire bas et contraint. (Extrait de Roubaud.)

OBÉISSANCE, SOUMISSION. L'*obéissance* est ou l'action de celui qui obéit, ou la disposition habituelle à obéir.

C'est dans ce dernier sens qu'*obéissance* et *soumission* sont synonymes, avec cette différence qu'*obéissance* marque particulièrement l'habitude d'obéir aux ordres, aux commandemens à mesure qu'ils sont donnés, et que la *soumission* marque une disposition générale et permanente, non-seulement à exécuter les ordres et les commandemens, mais encore à se conformer à toutes les volontés, à tous les désirs des autres, de quelque ma-

nière que ces volontés et ces désirs soient connus.

C'est par l'*obéissance* qu'on exécute les ordres qu'on reçoit ; c'est par la *soumission* qu'on est disposé à les exécuter. L'*obéissance* tombe sur l'action même, la *soumission* sur la disposition intérieure. On peut obéir sans être soumis, c'est-à-dire sans plier sa volonté à ce qu'on fait; alors l'*obéissance* est involontaire et forcée. La *soumission*, au contraire, suppose toujours la disposition à l'*obéissance* et la promet.

OBÉSITÉ. V. Nutrition.

OBLATION, OFFRANDE Ces deux mots signifient ou l'action d'offrir quelque chose dans une vue religieuse, ou la chose même qui est offerte.

Dans le second sens l'*offrande* est ce qu'on offre à Dieu, à ses saints, à ses ministres dans le culte public. *Oblation* ne se dit que de ce qu'on offre à Dieu avec certaines cérémonies établies. L'*offrande* du pain et du vin dans le sacrifice de la messe est une *oblation*. Cette *offrande* n'est faite qu'à Dieu, et avec des cérémonies prescrites par l'église. Les présens que les catholiques font à l'autel pour le profit des prêtres ou des églises sont des *offrandes* et ne sont pas des *oblations*. Ainsi toute *offrande* n'est pas *oblation*, mais toute *oblation* est *offrande*. L'*offrande* n'est pas *oblation* quand elle n'est pas faite à Dieu même, avec des cérémonies prescrites et établies.

OBLIGATION. V. Devoir.

OBLIGEANT, OFFICIEUX, SERVIABLE. *Obligeant*, qui est disposé à obliger, à rendre des services qui ne sont pas dus, et qui vous lient en vous *obligeant* à un retour, à un sentiment de bienveillance, de reconnaissance.

Officieux, disposé, empressé à rendre de bons offices, c'est-à-dire des services agréables et utiles, qui aident, concourent au succès de vos desseins; des services que des sentimens et des relations particulières font regarder comme des devoirs.

Serviable, qui est prompt et empressé à vous servir dans l'occasion comme un serviteur l'est à l'égard d'un maître. L'homme *officieux* est affectueux et zélé, comme un client à l'égard de son patron. L'homme *obligeant* est aise et flatté de vous servir dans le besoin, il va au-devant de l'occasion pour obliger.

L'homme *serviable* se fait un plaisir d'être utile; tout ce qu'il peut par lui-même, il le fait, mais il est circonscrit. L'homme *officieux* se fait un devoir de concourir à vos desseins, mais il peut être intéressé ; c'est moins quelquefois par caractère que par habitude et par combinaison. L'homme *obligeant* ne considère que le plaisir de vous rendre heureux.

C'est faire plaisir à l'homme *serviable* que de le mettre à portée de vous faire plaisir à vous-même. C'est entrer dans les vues de l'homme *officieux* que de réclamer ses bons offices avec confiance. C'est bien mériter de l'homme vraiment *obligeant* que de le trouver, par préférence, digne de vous obliger. (Roubaud.)

OBLIGER. V. Contraindre, Engager.

OBLIGER, CONTRAINDRE, FORCER, VIOLENTER. *Obliger* est un acte de pouvoir qui impose un devoir ou une nécessité. *Contraindre* est un acte de persécution ou d'obsession qui arrache plutôt qu'il n'obtient un consentement. *Forcer* est un acte de puissance et de vigueur qui, par son énergie, détruit celle d'une volonté opposée. *Violenter* est un acte d'emportement ou de brutalité qui emploie le droit et les ressources du plus fort à dompter une volonté rebelle et opiniâtre.

OBLIGER, ENGAGER. *Obliger* dit quelque chose de plus fort, *engager*, quelque chose de plus gracieux. On nous *oblige* à faire une chose en nous en imposant le devoir ou la nécessité; ou nous y *engage* par des promesses ou par de bonnes manières. Les bienséances *obligent* souvent ceux qui vivent dans le grand monde à des corvées qui ne sont point de leur goût. La complaisance *engage* quelquefois dans de mauvaises affaires ceux qui ne choisissent pas assez bien leurs compagnies.

OBLIGER DE, OBLIGER À. Ces deux locutions signifient former une obligation. *Obliger* quelqu'un *de* faire une chose, c'est former, opérer en lui une obligation. Toute la différence de ces deux expressions consiste dans celle qu'y met la préposition *de* ou la préposition *à*. Or, la préposition *de* marque extraction, et la préposition *à* tendance à un but. *Obliger* quelqu'un *de* faire une chose signifie donc tirer une action de l'obligation qui existe déjà dans quelqu'un, et *obliger* quelqu'un *à* faire une chose veut dire former ou renouveler dans quelqu'un l'obligation de faire une chose. On se servira donc de la première locution lorsqu'il s'agira d'une obligation qui existe déjà, et qui est reconnue par celui qu'elle oblige. *Obliger* quelqu'un *de* faire son devoir. L'obligation existe déjà dans le devoir reconnu. Mais si celui qui oblige méconnaît son devoir, on dira *obliger* quelqu'un *à* faire son devoir, on le fera tendre à un but dont il s'était écarté ou qu'il n'avait pas

connu. Un homme néglige, oublie de faire son devoir, on le lui rappelle, on l'*oblige de* le faire. Un homme s'écarte de son devoir, on l'y ramène, c'est un but où on le fait tendre de nouveau, on l'*oblige à* faire son devoir. *Obliger de*, c'est faire exécuter une chose dont celui qu'on oblige a le principe en lui. *Obliger à*, c'est faire tendre celui qu'on oblige à un but hors de lui.

Il est nécessaire d'observer qu'il y a deux espèces d'obligations: l'une interne, qui émane de notre propre raison considérée comme la règle primitive de notre conduite; l'autre externe, qui vient de la volonté de quelque être dont on se reconnaît dépendant et qui commande ou défend certaines choses sous la menace de quelque peine. Par la première obligation on *oblige de*, parce que l'action tire sa source d'un principe qui est en nous, et que la préposition *de* marque particulièrement l'extraction. Ainsi, on nous *oblige de* faire ce que nous avouons être juste; l'obligation est tirée de l'idée de justice qui est en nous. Par la seconde espèce d'obligation on nous *oblige à*, ou nous fait tendre à un but hors de nous.

Obliger quelqu'un *de* faire quelque chose, c'est l'*obliger* de tirer de sa volonté l'exécution d'une obligation qu'il reconnaît. *Obliger* quelqu'un *à* faire quelque chose, c'est l'*obliger* par des motifs externes et étrangers à sa volonté et à ses lumières.

Si vous parvenez à me persuader de dire ou de faire une chose en me prouvant qu'il est de mon devoir de la dire ou de la faire, vous m'*obligez de* la dire ou *de* la faire, en vertu de la persuasion que vous avez opérée en moi. Alors je tire mon action de l'obligation que vous avez formée en moi, vous m'*obligez de*.

Mais si, ayant quelque autorité sur moi, vous me persuadez de dire ou de faire une chose contre mes lumières et ma volonté, vous m'*obligez à* sortir de moi-même pour tendre à un but étranger, et cette tendance se marque par la préposition *à*.

Dans ce sens, *obliger* quelqu'un *de* faire quelque chose, c'est l'*obliger* à l'exécution d'une chose dont le principe est en lui, et l'*obliger* d'agir en lui-même. *Obliger* quelqu'un *à* faire quelque chose, c'est l'*obliger à* agir hors de lui. On *oblige* quelqu'un *de* se décider, *de* se déterminer; on l'*oblige à* sortir, *à* partir, *à* prendre la fuite.

Jusqu'ici nous n'avons considéré le verbe *obliger* que dans le sens actif; les rapports deviendront différens si nous le considérons dans le sens passif.

Quoiqu'on dise à l'actif, *obliger* quelqu'un *à* partir, on ne dit pas au passif être *obligé à* partir, mais être *obligé de* partir. La raison en est que, dans le sens actif, l'obligation n'est pas encore formée, elle se forme; et que dans le sens passif, elle est formée. Je vous *obligerai à* partir, signifie, je formerai en vous l'obligation de partir; et je suis *obligé de* partir, veut dire, l'obligation de partir est formée en moi, existe en moi. Or, on ne tire pas quelque chose de ce qui n'est pas formé, de ce qui n'existe pas. On ne peut donc pas dire, je vous *obligerai de* partir, car ici l'obligation n'est pas encore formée, je ne puis donc rien tirer de cette obligation; je ne puis donc dire dans le sens actif, je vous *obligerai de* partir De même aussi on ne peut pas dire dans le sens passif, je suis *obligé à* partir, parce que dans la première partie de la phrase l'obligation serait présentée comme existante, je suis *obligé;* et dans la seconde, comme tendante à l'existence, *à* partir, ce qui est contradictoire. Dans la première phrase, l'obligation tend à se former, je vous *obligerai;* dans la seconde, elle est formée, je suis *obligé*.

Or, on ne peut tirer quelque chose de ce qui n'est pas formé; on ne dira donc pas, je vous *obligerai de* vous taire, l'obligation n'est pas formée; mais on dira, je suis *obligé de* me taire, l'obligation est formée. On ne saurait donc approuver cette phrase de Bossuet, les rois étaient *obligés* plus que les autres *à* vivre selon les lois; il fallait dire *de* vivre. Si les rois étaient *obligés*, leur obligation était formée, elle existait; tout ce que je tire de cette obligation doit donc être indiqué par la préposition *de*.

Mais l'obligation étant formée, existant positivement, on ne peut plus la faire tendre à un but, sinon à celui auquel elle tend naturellement, et qui est enfermé en elle-même. On ne peut plus employer *à*.

Nos pères avaient pressenti cette règle sans en donner la raison, et sans y donner une extension générale. Thomas Corneille observe qu'on met plus souvent *de* que *à* après le passif. Bonhomes ajoute et confirme par des exemples que nos bons auteurs le pratiquent presque toujours ainsi. Mais pourquoi pas toujours au lieu de presque toujours et plus souvent? Si dans le temps de ces auteurs on n'a pas fait une règle générale et sans exception, c'est qu'on n'avait pas encore découvert le véritable fondement de cette différence.

Mais l'obligation est plus ou moins libre, plus ou moins volontaire, plus ou moins

forte, plus ou moins faible, et ces divers caractères de l'obligation influent aussi sur l'expression. Vous m'*obligez de* vous donner des secours, lorsque vous formez en moi la persuasion que je ferai bien de vous en donner. Mais cette obligation est libre, elle dépend absolument de ma volonté, elle est tirée librement de cette volonté. Voilà pourquoi la préposition *de* convient ici. Mais si l'obligation était plus étroite, si l'exécution pouvait être exigée par des moyens de rigueur et de contrainte, on dirait vous m'*obligez à*, parce que mon obligation ne serait pas libre, et qu'elle serait nécessairement attachée à un but. Ainsi, vous m'*obligez* par des raisonnemens *de* vous rendre un service que je pouvais vous accorder ou vous refuser, et vous m'*obligez* par les voies de droit *à* vous rendre une somme que je vous ai prêtée.

La force m'*oblige à* me soumettre; elle me pousse malgré moi vers un but dont ma volonté tend à s'éloigner. La raison m'*oblige de* céder; elle m'engage volontairement à ne plus résister.

OBREPTRICE, SUBREPTRICE. Ces deux mots sont des termes de palais et de chancellerie. Ils servent l'un et l'autre à caractériser des grâces obtenues par surprise d'une autorité.

Une grâce est *obreptrice*, lorsque, pour l'obtenir, on a supprimé dans son exposé une vérité qui en aurait empêché l'obtention; elle est *subreptrice*, lorsqu'on a avancé comme vraie une chose fausse. Dans le premier cas, il y a obreption; dans le second, subreption.

OBSCÈNE. V. Déshonnête.

OBSCUR, SOMBRE, TÉNÉBREUX. Ce qui est *obscur* manque de clarté; ce qui est *sombre* manque de jour; ce qui est *ténébreux* manque de toute lumière. Un lieu est *obscur*, lorsqu'il n'est pas assez éclairé; un bois est *sombre*, lorsque l'épaisseur du feuillage, interceptant le jour, n'y laisse pénétrer qu'une faible lumière. L'enfer est *ténébreux*, parce qu'aucune lumière n'y pénètre. Des nuages épais et la fuite du jour rendent le temps *obscur*; des nuages *sombres* et l'approche de la nuit le rendent *sombre*; la nuit entière le rend *ténébreux*. La nuit qui n'est point éclairée par les astres est *obscure*; les ombres, en s'accumulant, la rendent *sombre*; la profonde obscurité la rend *ténébreuse*. L'obscurité se gradue et se modifie de manière que, de légère, pâle et douce qu'elle était, elle devient épaisse, triste et *sombre*; en augmentant encore, elle devient *ténébreuse*.

Au figuré, un homme est *obscur*, qui n'est pas connu, qui est confondu dans la foule, qu'on ne remarque pas; sa vie est *obscure*, si elle est cachée, inconnue, sans éclat. Dans tous les cas, l'obscurité empêche de connaître, de remarquer, de distinguer. Il en est de même de l'obscurité des temps du passé et de l'avenir, où l'on ne voit rien de clair.

Sombre ne se dit figurément que de l'air du visage, de l'humeur, des personnes, des pensées.

Ténébreux se dit proprement des actions, des projets, des entreprises odieuses et secrètes, enveloppées de voiles impénétrables.

OBSCURCIR. V. Éclipser.

OBSCURCIR, OFFUSQUER. *Obscurcir*, c'est faire perdre à un objet sa lumière et son éclat, le rendre obscur, de clair, de brillant qu'il était auparavant. L'humidité *obscurcit* les glaces.

Offusquer, cacher à la vue. Les nuages *offusquent* le soleil.

Ce qui *offusque* n'*obscurcit* pas; il empêche de voir, de voir clairement; et le soleil, pour être *offusqué* par les nuages, n'en est pas moins clair et moins brillant par lui-même. On peut bien dire par rapport à nous qu'il est *obscurci*, c'est-à-dire qu'il nous paraît l'être; mais réellement il n'est qu'*offusqué*, c'est-à-dire que sa lumière et son éclat ne parviennent pas jusqu'à nous.

Au figuré, l'expression est plus juste. Les passions *obscurcissent* l'entendement; elles troublent sa pureté, sa lumière; elles l'*offusquent* en élevant autour de lui des nuages, ou en s'interposant entre lui et la vérité.

OBSCURITÉ, NUIT, TÉNÈBRES. Les *ténèbres* semblent signifier quelque chose de réel et d'opposé à la lumière. L'*obscurité* est une pure privation de clarté. La *nuit* est la cessation du jour, c'est-à-dire le temps où le soleil n'éclaire plus.

On dit des *ténèbres* qu'elles sont épaisses, de l'*obscurité* qu'elle est grande, de la *nuit* qu'elle est sombre.

On marche dans les *ténèbres*, à l'*obscurité* et pendant la *nuit*. (Girard.)

OBSÉDER. V. Assiéger.

OBSÈQUES. V. Funérailles.

OBSERVANCE, OBSERVATION. *Observation*, dans le sens où ce mot est pris ici, est l'exécution d'une règle, d'un règlement, d'un précepte. L'*observance* d'un règlement.

Observation se dit ou d'un article particulier d'une règle, d'une loi, d'un règlement, ou de la règle, de la loi, du règlement en

leur entier. Ainsi l'on dit, on a négligé l'*observation* de cet article du règlement, et l'*observation* de ce règlement est tombée en désuétude.

Dans les matières religieuses, *observance* se dit pour *observation*, soit qu'il soit question d'un article particulier, ou d'une régle entière. Ainsi l'on dit l'*observance* d'un commandement de Dieu, et l'*observance* des commandemens de Dieu.

Dans tout autre sens, on dit *observation*. On dit donc *observance*, lorsqu'il s'agit d'une chose religieuse ou regardée comme telle; et *observation*, lorsqu'il n'est point question de religion, ou qu'on en fait abstraction.

On peut donc dire l'*observance* ou l'*observation* des commandemens de Dieu. Dans le premier cas, on considérera les commandemens de Dieu comme faisant partie d'une loi religieuse; dans le second, on les considèrera comme toute autre ordonnuance, comme tout autre réglement religieux ou non, et abstraction faite de toute idée religieuse.

Mais si l'on peut dire *observation* de tout règlement, de toute loi, de tout précepte, considérés abstraction faite de toute idée religieuse, on ne peut dire *observance* que dans le cas où il est question d'idée religieuse. On dira l'*observance* ou l'*observation* des commandemens de Dieu; mais on ne dira pas l'*observance* des lois civiles.

OBSERVATEUR, PHYSICIEN EXPÉRIMENTAL. On a donné le nom d'*observateur* au *physicien* qui se contente d'examiner les phénomènes tels que la nature les lui présente; il diffère du *physicien expérimental*, qui combine lui-même, et qui ne voit que le résultat de ses propres combinaisons. Celui-ci ne voit jamais la nature telle qu'elle est en effet; il prétend, par son travail, la rendre plus sensible, ôter le masque qui la cache à nos yeux; il la défigure souvent et la rend méconnaissable. La nature est toujours dévoilée et nue pour qui a des yeux, ou elle n'est couverte que d'une gaze légère, que l'œil et la réflexion percent facilement, et le prétendu masque n'est que dans l'imagination assez ordinairement bornée du manouvrier d'expériences. Celui-là, au contraire, lorsqu'il a les lumières et les talens nécessaires pour observer, suit pas à pas la nature, dévoile les plus secrets mystères. Tout le frappe, tout l'instruit, tous les résultats lui sont égaux, parce qu'il n'en attend point. Il découvre du même œil l'ordre qui régne dans tout l'univers, et l'irrégularité qui s'y trouve. La nature est pour lui un grand livre qu'il n'a qu'à ouvrir et à consulter; mais, pour lire dans cet immense livre, il faut du génie et de la pénétration, il faut beaucoup de lumières; pour faire des expériences, il ne faut que de l'adresse : tous les plus grands *physiciens* ont été *observateurs*.

Je ne suis pas surpris que la prodigieuse quantité d'expériences qu'il y a, aient si peu éclairci la physique, et que cette physique, qui n'est fondée que sur des expériences, ait été si inutile à la vraie philosophie; mais je suis surpris que les *physiciens* négligent l'observation, qu'ils courent après l'expérience, et qu'ils préfèrent le titre si facile à acquérir de faiseurs d'expériences, à la qualité si rare, si lumineuse et si honorable d'*observateurs*.

OBSERVATION. V. Observance.

OBSERVATIONS. V. Considérations.

OBSERVER. V. Accomplir.

OBSERVER, REMARQUER. On *remarque* les choses par attention, pour s'en ressouvenir; on les *observe* par examen, pour en juger.

Le voyageur *remarque* ce qui le frappe le plus; l'espion *observe* les démarches qu'il croit importantes.

Le général doit *remarquer* ceux qui se distinguent dans ses troupes, et *observer* les mouvemens de l'ennemi.

On peut *observer* pour *remarquer*, mais l'usage ne permet pas de retourner la phrase.

Ceux qui *observent* la conduite des autres pour en *remarquer* les fautes, le font ordinairement pour avoir le plaisir de censurer, plutôt que pour apprendre à rectifier leur propre conduite.

Lorsqu'on parle de soi, on s'*observe* et l'on se fait *remarquer*.

Les femmes ne s'*observent* plus tant qu'autrefois; leur indiscrétion va de pair avec celle des hommes. Elles aiment mieux se faire *remarquer* par leurs faiblesses, que de n'être point fêtées par la renommée. (Girard.)

Lorsque le verbe *observer* signifie épier, *remarquer* les actions, les gestes, les discours d'une personne, il est actif et prend un régime direct. Je vous *observe*, c'est-à-dire j'*observe* vous. Mais lorsqu'il signifie faire une remarque, *remarquer*, il est neutre. Alors si l'on veut l'employer, il ne faut ni qu'il soit précédé d'un pronom personnel régime, ni suivi d'un nom avec ou sans préposition. Ainsi il ne faut pas dire je vous *observe* que, je lui ai *observé* que, je vous *observe* une chose à laquelle vous n'avez pas pensé, j'*observe* à l'assemblée que; car, comme on ne considère pas quelque chose à quelqu'un,

comme on ne la lui *remarque* pas, on ne doit pas non plus la lui *observer*, mais on doit la lui faire *remarquer*, la lui faire considérer, la lui faire *observer*. Pour parler correctement, il faut donc dire *observez* bien que je lui ai fait *observer* que, je vous fais *observer*, je vous prie d'*observer* une chose à laquelle vous n'avez pas pensé, je prie l'assemblée d'*observer* que, ou l'assemblée voudra bien *observer* que, faites-leur même *observer* que, etc.

OBSTACLE. V. Difficulté.

OBSTINATION, OPINIÂTRETÉ. Ces deux mots présentent à l'esprit un attachement fort et déraisonnable à ce qu'on a une fois conçu ou résolu d'exécuter.

L'*opiniâtreté* est un entêtement aveugle pour un sujet injuste et de peu d'importance, elle part ordinairement d'un caractère rétif, d'un esprit sot et méchant, ou méchant et sot tout ensemble, qui croirait sa gloire ternie s'il revenait sur ses pas, lorsqu'on l'avertit qu'il s'égare. Ce défaut est l'effet d'une fermeté mal entendue, qui confirme un homme opiniâtre dans ses volontés, et qui, lui faisant trouver de la honte à avouer son tort, l'empêche de se rétracter.

L'*obstination* consiste dans un trop grand attachement à son sens, sans aucune raison solide. Cependant ce défaut semble provenir plus particulièrement d'une espèce de mutinerie affectée qui rend un homme intraitable, et fait qu'il ne veut jamais céder. L'effet particulier de l'*opiniâtreté* et de l'*obstination* tend directement à ne point se rendre aux idées des autres, malgré toutes les lumières contraires, avec cette différence que l'*opiniâtreté* refuse ordinairement d'écouter la raison, par une opposition qui lui est comme naturelle et de tempérament, au lieu que l'obstiné ne s'en défend souvent que par une volonté de pur caprice et de propos délibéré. (*Encyclopédie.*)

OBSTINÉ. V. Entêté.

OCCASION. V. Cas.

OCCULTATION, PASSAGE. (Astronomie.) Les éclipses des étoiles par la lune ou par d'autres planètes s'appellent proprement *occultations*. Lorsqu'une planète, comme Vénus ou Mercure, passe sur le soleil, comme elle n'en couvre qu'une petite partie, cela s'appelle *passage*.

OCCUPÉ. V. Affairé.

S'OCCUPER DE, S'OCCUPER À. L'académie dit *s'occuper de* son jardin et *s'occuper à* son jardin. Le second exemple ne peut être bon que comme phrase elliptique. *S'occuper à* son jardin, c'est *s'occuper à* travailler à son jardin. On peut *s'occuper de* son jardin, sans *s'occuper à* son jardin.

OCÉAN, MER. L'*Océan* est cette immense étendue de *mer* qui embrasse les grands continens du globe que nous habitons. Ce mot nous vient des Grecs.

On dit la *mer* simplement pour signifier la vaste étendue d'eau qui occupe une grande partie du globe. L'*Océan* a quelque chose de plus particulier et se dit de la *mer* en général, par opposition aux *mers* qui sont enfermées dans les terres. L'*Océan* n'environne pas moins le nouveau monde que l'ancien; mais dans des *mers* resserrées dans de certains espaces de terre, le nom d'*Océan* ne convient plus.

Plusieurs géographes ont divisé l'*Océan* principal en quatre grandes parties, dont chacune est appelée aussi *océan*, et qui répondent aux quatre continens ou grandes îles de la terre : tels sont l'*Océan* atlantique, qui est situé entre la côte occidentale de l'ancien monde et la côte orientale du nouveau. On l'appelle aussi *Océan* occidental, parce qu'il est à l'occident de l'Europe.

L'*Océan* pacifique ou grande *Mer* du Sud, qui est situé entre la côte occidentale d'Asie et d'Amérique, et s'étend jusqu'à la Chine et aux îles Philippines.

L'*Océan* hyperboréen ou septentrional qui environne le continent arctique. (*Encyclopédie.*)

ODEUR, SENTEUR. *Odeur*, émanation des corps susceptible d'être sentie par l'odorat. *Senteur*, émanation des corps qui flatte l'odorat.

L'*odeur* peut absolument n'être pas sentie par l'odorat; il suffit qu'elle s'exhale et qu'elle soit susceptible d'être sentie. La *senteur* n'est *senteur* que parce qu'elle est sentie; elle affecte le sens.

L'*odeur* est commune à une infinité de corps; elle est bonne ou mauvaise; la *senteur* est toujours bonne; c'est ce qu'on se plaît à sentir. La *senteur* est propre à certains corps odoriférans : tels que les aromates, certaines fleurs, certains fruits. On dit une mauvaise *odeur*, on ne dit pas une mauvaise *senteur*. On dit qu'un corps a de l'*odeur*, pour dire qu'il exhale une *odeur* bonne ou mauvaise; on ne dit pas qu'il a de la *senteur*. L'*odeur* a rapport aux corps d'où sort l'émanation : c'est de ce corps qu'elle vient; la *senteur* en a à la sensation éprouvée. L'*odeur* est dans le corps; la *senteur* est dans l'organe qui éprouve la sensation. On dit des eaux de *senteur*,

parce qu'elles sont destinées à faire éprouver une sensation agréable; on ne dit pas des eaux d'*odeur*, parce qu'une *odeur* peut être mauvaise et désagréable.

ODIEUX. V. Haïssable.

ODORANT, ODORIFÉRANT. L'idée commune de ces deux mots est de produire une odeur agréable. Mais ce qui est *odorant* contient en soi une odeur agréable qui ne s'exhale pas au loin; au lieu que le corps *odoriférant*, outre la propriété de produire l'odeur agréable comme le corps *odorant*, a encore celle de l'exhaler de son sein, de la répandre au loin. On flaire, on sent ce qui est *odorant*; on n'a pas besoin de flairer ce qui est *odoriférant*, sa bonne odeur vient au devant de vous. Une fleur est *odorante*, si en l'approchant, en la flairant, on sent qu'elle a une odeur agréable; elle est *odoriférante* si, sans en approcher, vous êtes frappé de la bonne odeur qu'elle exhale. Une rose est *odorante*, vous jouissez de sa bonne odeur en l'approchant de votre organe; une tubéreuse est *odoriférante*, sa bonne odeur vous frappe de loin, et vient au-devant de vous. Les parfums, les aromates sont *odoriférans*. Les corps *odoriférans* parfument, embaument; les corps *odorans* ont une odeur agréable dont on jouit quand on en approche, ils sentent bon.

ODORIFÉRANT. V. Odorant.

ŒILLADE. V. Coup d'œil.

ŒUVRE, OUVRAGE. *Œuvre* exprime proprement l'action d'une puissance, ce qui est fait, produit par un agent; *ouvrage* exprime le travail de l'industrie, ce qui est fait, exécuté par un ouvrier. La création est l'*œuvre* de la toute-puissance, le monde sorti des mains du créateur dans six jours d'exécution est son *ouvrage*. La force productive est dans l'*œuvre*, l'effet de son action est dans l'*ouvrage*. Nous admirons dans les *œuvres* de la nature son énergie, et dans ses *ouvrages* leur beauté. La puissance et l'action de l'agent sont l'*œuvre*; l'*ouvrage* est le résultât du travail et de l'industrie. Les bons chrétiens font de bonnes *œuvres*, les bons ouvriers font de bons *ouvrages*. Le mot d'*œuvre* convient mieux à l'égard de ce que le cœur et les passions engagent à faire; le mot d'*ouvrage* est plus propre à l'égard de ce qui dépend de l'esprit ou de la science. Ainsi l'on dit une *œuvre* de miséricorde, une *œuvre* d'iniquité; et un *ouvrage* de bon goût, un *ouvrage* de critique.

Œuvres au pluriel se dit pour le recueil de tous les ouvrages d'un auteur; mais lorsqu'on les indique en particulier, on se sert du mot *ouvrage*. Il y a plusieurs *ouvrages* dans les *œuvres*.

Mettre des matériaux en *œuvre*, c'est donner la forme ou la façon à la matière, l'employer à faire quelque *ouvrage*. L'action d'employer ou de former est propre à l'ouvrier, à la personne, et c'est l'*œuvre*. La matière employée, mise en *œuvre*, qui a reçu la forme, est l'*ouvrage*. Se mettre à l'*œuvre*, c'est commencer son travail; se mettre à l'*ouvrage* c'est commencer à donner par son travail, des formes à la matière.

BONNES ŒUVRES. V. Bonnes actions.

OFFICE. V. Charge.

BON OFFICE. V. Bienfait.

OFFICIEUX. V. Obligeant.

OFFRANDE. V. Oblation.

OFFRIR. V. Donner.

OFFRIR, PRÉSENTER. *Présenter* n'exprime que l'idée simple et une d'exposer devant quelqu'un ou de lui tendre une chose pour qu'il la prenne, qu'il l'agrée, qu'il l'accueille, ou même qu'il la considère; mais sans aucune autre circonstance marquée, sans désigner aucun accessoire, ni la qualité de la chose présentée, ni aucun sentiment qui accompagne la présentation ni autre rapport. *Offrir* exprime l'action de proposer ou d'engager à agréer, mais particulièrement des choses agréables, utiles, intéressantes, importantes, et même avec empressement, avec ardeur, avec zèle, avec dévouement; ainsi que pour prouver ses sentimens particuliers, convaincre ou persuader la personne, lui complaire ou la satisfaire, la servir ou l'honorer, etc. Ainsi nous disons *offrir* des victimes, des sacrifices, son cœur, sa vie, un culte; s'*offrir* soi-même en sacrifice, etc. Ainsi *offrir* signifie quelquefois comme le latin *offerre*, dévouer, consacrer; de là les mots religieux oblation, offrande, offertoire. Ainsi nous *offrons* des témoignages éclatans de respect, d'amour, de tendresse, de soumission, de vénération, d'honneur, à nos parens, à nos amis, aux grands, à Dieu, etc.

On *présente* de la main; on *offre* du cœur, du moins on le dit.

On *offre* ce qu'on *présente* généreusement et pour le plaisir de le voir accepter.

Celui qui vous doit de l'argent vous en *présente*, celui qui ne vous en doit pas vous en *offre*.

On vous *présente* un siège; on vous *offre* sa place.

La politesse fait qu'on vous *présente* ce que le sentiment fait qu'on vous *offre*. Par civi-

lité, on vous *présente* un hommage ; par dévouement, on vous *offre* des sacrifices.

On vous *présente* à boire, quand vous l'avez demandé ; on vous l'*offre* quand on vous y invite.

Il y a des gens qui tiennent bien ce qu'ils vous *présentent* ; ils ont l'art de se faire refuser. Il y a des gens qui font semblant d'*offrir*, et ils disent qu'ils ont *offert*.

Un général qui, rangé en bataille avec sa troupe, attend l'ennemi, *présente* le combat. Un général qui provoque et défie l'ennemi *offre* le combat.

On vous *présente* un compte, et on vous *offre* à l'appui, des pièces justificatives pour vous convaincre.

Celui qui, pour remplir une cérémonie, brûle de l'encens devant l'autel, le *présente* ; celui-là l'*offre* qui le *présente* avec les sentimens d'une piété humble, tendre et sincère.

Vous *présenterez* toujours avec grâce ce que vous *offrirez* de tout votre cœur.

L'occasion se *présente* lorsque vous ne la cherchez pas ; lorsqu'elle semble vous chercher, elle s'*offre*.

Comment oserais-je demander, si je n'ai aucun titre à *présenter* pour obtenir ? Si l'on m'*offre* des grâces, je n'ai donc pas mérité des récompenses. (Extrait de Roubaud.)

OFFUSQUER. V. Obscurcir.

OH. V. O.

OISEUX, OISIF. Avec du loisir on est *oisif* ; avec de l'oisiveté on est *oiseux*. V. Loisir, Oisiveté.

Oisif n'exprime proprement que l'acte, un état passager, l'inaction actuelle ; *oiseux* marque l'habitude, la qualité ou l'état permanent d'inertie. On est *oisif* dès qu'on n'est point en activité ; quand on croupit dans l'inaction, on est *oiseux*.

Un ouvrier qui n'a point d'ouvrage est *oisif*. Un ouvrier qui ne veut pas travailler est *oiseux*. Le premier ne fait rien, quoique peut-être il voulût faire quelque chose ; le second ne fait rien parce qu'il ne veut pas faire, et même quand il fait quelque chose, mais d'inutile on d'*oiseux*.

OISIF. V. Oiseux.

OISIVETÉ. V. Désœuvrement, Loisir.

OMBRAGER, OMBRER. *Ombrager* se dit d'un corps qui fait de l'ombre ; une grande quantité d'arbres *ombragent* la campagne. *Ombrer* ne se dit qu'en peinture, et signifie faire les ombres dans un tableau, dans un dessin.

OMBRAGEUX. V. Méfiant.

ON, L'ON. Quoi qu'en dise Roubaud, ces deux expressions sont entièrement semblables, comme l'a dit Girard ; nous nous en tiendrons donc à l'opinion de ce dernier. Ces deux expressions, dit-il, ne diffèrent dans l'usage que par rapport à la délicatesse de l'oreille, pour éviter la cacophonie. Il me paraît qu'on doit se servir de *l'on* après et, si, ou, et même après *que*, lorsque le mot qui suit commence par la syllabe com, et qu'ailleurs il est ordinairement mieux de se servir d'*on*.

Que *l'on* convienne toujours de la valeur des termes, si *l'on* veut s'entendre. *On* peut commencer à lire cet ouvrage par où *l'on* voudra ; et *l'on* doit le lire à plus d'une reprise.

On est en général préférable à *l'on*, et il serait ridicule de commencer une phrase et même un alinéa par *l'on*. *On* dit que la paix est faite, et non pas *l'on* dit que la paix est faite.

On est féminin dans les circonstances qui marquent précisément qu'on parle d'une femme. Quand *on* est jolie, on ne l'ignore pas. *On* n'est pas maîtresse d'accoucher le jour qu'*on* voudra.

L'ON. V. On.

ON DOIT, IL FAUT, IL EST NÉCESSAIRE. *Il faut* marque plus précisément une obligation de complaisance, de coutume ou d'intérêt personnel. *Il faut* hurler avec les loups, *il faut* suivre la mode, *il faut* connaître avant que d'aimer. *Il est nécessaire* marque particulièrement une obligation essentielle et indispensable. *Il est nécessaire* d'aimer Dieu pour être sauvé. *Il est nécessaire* d'être complaisant pour plaire. *On doit* est plus propre à désigner une obligation de raison et de bienséance. *On doit*, dans chaque chose, s'en rapporter aux maîtres de l'art ; *on doit* quelquefois éviter dans le public, ce qui a du mérite dans le particulier. (Girard.)

ON NE SAURAIT, ON NE PEUT. *On ne saurait*, paraît plus propre pour marquer l'impuissance où l'on est de faire une chose. *On ne peut* semble marquer plus précisement et avec plus d'énergie l'impossibilité de la chose en elle-même. C'est peut-être par cette raison que la particule pas qui fortifie la négation, ne se joint jamais avec la première de ces expressions, et qu'elle accompagne souvent l'autre avec grâce.

Ce qu'*on ne saurait* faire est trop difficile ; ce qu'*on ne peut* faire est impossible.

On ne saurait bien servir deux maîtres. *On*

ne peut pas obéir en même temps à deux ordres opposés.

On ne saurait aimer une personne dont on a lieu de se plaindre; *on ne peut pas* en aimer une pour qui la nature a donné de l'aversion.

Un esprit vif ne saurait s'appliquer à de longs ouvrages ; un esprit grossier ne peut pas en faire de délicats. (Girard.)

ONDES. V. Flots.

OPINER. V. Délibérer.

OPINIÂTRE. V. Entêté.

OPINIÂTRETÉ. V. Entêtement.

OPINION. V. Avis.

OPINION. V. Pensée.

OPINION, PENSÉE, SENTIMENT. Ces trois mots sont d'usage lorsqu'il ne s'agit que de l'énonciation de ses idées. En ce sens, le *sentiment* est plus certain; c'est une croyance qu'on a par des raisons ou solides ou apparentes; l'*opinion* est plus douteuse, c'est un jugement qu'on fait avec quelque fondement; la *pensée* est moins fixe et moins assurée, elle tient de la conjecture.

On dit rejeter et soutenir un *sentiment*, attaquer et défendre une *opinion*, désapprouver et justifier une *pensée*.

Le mot de *sentiment* est plus propre en fait de goût : c'est un *sentiment* général qu'Homère est un excellent poète. Le mot d'*opinion* convient mieux en fait de science : l'*opinion* commune est que le soleil est au centre du monde. Le mot de *pensée* se dit plus particulièrement lorsqu'il s'agit de juger des événemens, des choses ou des actions des hommes. La *pensée* de quelques politiques est que le Moscovite trouverait mieux ses avantages du côté de l'Asie que du côté de l'Europe.

Les *sentimens* sont un peu soumis à l'influence du cœur; il n'est pas rare de les voir se conformer à ceux des personnes qu'on aime. Les *opinions* doivent beaucoup à la prévention; il est ordinaire aux écoliers de tenir à celles de leurs maîtres. Les *pensées* tiennent assez de l'imagination, on en a souvent de chimériques. (Girard.)

OPPRESSER. V. Accabler.

OPPRESSION. V. Anéantissement.

OPPRIMER. V. Accabler.

OPPROBRE. V. Ignominie.

OPTER. V. Choisir.

OPULENCE. V. Abondance.

ORAGE. V. Bourasque.

ORAISON. V. Discours.

ORDINAIRE. V. Commun.

ORDONNER. V. Commander.

ORDRE. V. Commandement.

ORDRE, RÈGLE. Ils sont l'un et l'autre, dit Girard, une sage disposition des choses; mais le mot d'*ordre* a plus de rapport à l'effet qui résulte de cette disposition, et celui de *règle* en a davantage à l'autorité et au modèle qui conduisent la disposition.

On observe l'*ordre*, on suit la *règle*. Le premier est un effet de la seconde.

ORGUEIL, VANITÉ, PRÉSOMPTION. L'*orgueil* fait que nous nous estimons. La *vanité* fait que nous voulons être estimés. La *présomption* fait que nous nous flattons d'un vain pouvoir.

L'*orgueilleux* se considère dans ses propres idées : plein et bouffi de lui-même, il est uniquement occupé de sa personne. Le *vain* se regarde dans les idées d'autrui ; avide d'estime, il désire d'occuper la pensée de tout le monde. Le *présomptueux* porte son espérance audacieuse jusqu'à la chimère; hardi à entreprendre, il s'imagine pouvoir venir à bout de tout.

La plus grande peine qu'on puisse faire à un *orgueilleux*, est de lui mettre ses défauts sous les yeux. On ne saurait mieux mortifier un homme *vain*, qu'en ne faisant aucune attention aux avantages dont il veut se faire honneur. Pour confondre le *présomptueux*, il n'y a qu'à le présenter à l'exécution. (Girard.)

ORGUEIL, SUPERBE. Balzac et Vaugelas ont absolument condamné la *superbe*, quoique, de l'aveu du dernier, une infinité de gens, et particulièrement les prédicateurs, s'en servent sans difficulté. L'académie a jugé qu'il ne fallait employer ce substantif qu'en matière de dévotion, comme dans ces exemples : l'esprit de *superbe*, la *superbe* précipita les mauvais anges dans les enfers. Cependant Corneille a dit :

Assez et trop long-temps l'arrogance de Rome
A cru qu'être Romain, c'était être plus qu'homme.
Abattons sa *superbe* avec sa liberté.
(*Pompée.*)

Voltaire observe que ce mot ne se dit plus dans la poésie noble.

Cependant, il est bien noble, ce mot, bien nombreux, bien énergique, bien beau. Il plaisait tant à l'oreille de nos aïeux, il renchérit si visiblement sur celui d'*orgueil*, il imprime à ce vice un caractère si distinctif, que la langue semble le réclamer contre l'usage. Pourquoi comme substantif, n'aurait-il pas la

fortune qu'il a comme adjectif? Est-ce un inconvénient que le même mot soit adjectif et substantif tout ensemble? Vaugelas répond lui-même que nous en avons plusieurs de ce genre, tels que colère, adultère, sacrilège, chagrin, etc.; et ces singularités mêmes répandent dans la langue un agrément particulier. Quoi qu'il en soit, il peut être encore recommandé aux prédicateurs.

La *superbe* n'est pas l'*orgueil* tout pur, comme le *superbe* n'est pas simplement *orgueilleux*. L'*orgueilleux* est plein de soi; mais le *superbe* en est tout bouffi. Le *superbe* est un *orgueilleux* arrogant qui, par son air et ses manières, affecte sur les autres une supériorité humiliante. C'est l'éclat, c'est le faste, c'est la gloire qui forme l'idée distinctive de *superbe*.

La *superbe* est un *orgueil superbe* ou arrogant, insolent, fastueux, dédaigneux. L'*orgueil* est, selon Théophraste, une haute opinion de soi, qui fait qu'on n'estime que soi. La *superbe* est l'ostentation de cet *orgueil*, qui fait qu'en affectant une très haute opinion de soi-même, on témoigne ouvertement un grand dédain pour les autres. Il y a toujours de la sottise dans l'*orgueil*, et de l'impertinence dans la *superbe*.

Tout, dit Bossuet, jusqu'à l'humilité, sert de pâture à l'*orgueil*; la *superbe* se repaît de vaine gloire, mais sur-tout de son propre encens.

L'*orgueil*, quelquefois fin et subtil, se déguise de mille manières; il se cache jusque sous le manteau du philosophe, mais il perce. La *superbe*, sans adresse et sans pudeur, a toujours son enseigne déployée.

L'*orgueil*, comme lassé de ses artifices et de ses métamorphoses, après avoir joué tout seul tous les personnages de la comédie humaine, se montre avec un visage naturel et se découvre par la fierté; cette fierté est l'éclat et la déclaration de l'*orgueil*. La *superbe* est l'*orgueil* non-seulement déclaré, mais encore paré d'un vain et faux éclat.

L'*orgueil* se trouve partout, dans toutes les conditions, dans toutes les ames; la *superbe* n'est faite que pour un état brillant des avantages de la fortune, pour des ames vaines. Le pauvre sera *orgueilleux*; mais comment serait-il *superbe*? Le vaincu peut être *orgueilleux* et fier devant un vainqueur insolent et *superbe*. Les interprètes latins disent que l'arrogance se rencontre avec la pauvreté; mais que la *superbe* n'est qu'avec la richesse.

L'*orgueil* inspirera quelquefois de bonnes actions; la *superbe* n'en inspirera que d'éclatantes. L'*orgueil* veut se faire valoir; la *superbe* veut se faire voir.

L'*orgueil* se modifie, il s'ennoblit, et par des modifications, il devient une bonne qualité; mais la *superbe* n'est jamais qu'un vice, parce qu'elle est l'excès d'un vice. (Extrait de Roubaud)

ORGUEIL, VANITÉ, FIERTÉ, HAUTEUR. L'*orgueil* est l'opinion avantageuse qu'on a de soi; la *vanité*, le désir d'inspirer cette opinion aux autres; la *fierté*, l'éloignement de toute bassesse; la *hauteur*, l'expression du mépris pour ce que nous croyons au-dessus de nous.

La *vanité* est toujours ridicule, l'*orgueil* toujours révoltant, la *fierté* souvent estimable, la *hauteur* quelquefois bien, quelquefois mal placée.

La *vanité* et la *hauteur* se laissent toujours voir au dehors; l'*orgueil*, presque toujours. La *fierté* peut être intérieure, et ne se décèle souvent que par une conduite noble sans ostentation.

La *hauteur* dans les grands est sottise; la *fierté* dans les petits est courage. Dans tous les états, l'*orgueil* est vice, et la *vanité* petitesse.

La *fierté* convient au mérite supérieur; la *hauteur* au mérite opprimé; l'*orgueil* n'appartient qu'à l'élevation sans mérite, et la *vanité* qu'au mérite médiocre.

La *vanité* court après les honneurs; la *fierté* ne les recherche ni ne les refuse; l'*orgueil* affecte de les dédaigner, ou les demande avec insolence; la *hauteur* en abuse quand ils sont acquis. (*Encyclopédie.*)

ORGUEILLEUX. V. Avantageux.

ORIENT. V. Est.

ORIGINE, SOURCE. L'*origine* est le commencement des choses; la *source* est la cause qui les produit. L'*origine* donne l'existence; la *source* répand au dehors ce qu'elle renferme dans son sein. Les choses ne commencent à être connues qu'à leur *origine*; elles tiennent de leur *source* tout ce qu'elles renferment. Les rivières tirent leur *origine* des eaux qui filtrent à travers les montagnes; leur *source* commence à l'endroit où ces eaux réunies sortent de terre.

Les plus grands évènemens ont souvent une *origine* très faible; une erreur légère est souvent la *source* de grandes querelles.

ORNEMENT. V. Accompagnement.

ORNEMENS. V. Affiquets.

ORNER. V. Décorer.

OS, OSSEMENS. Les *os* sont les parties

dures des animaux qui servent à attacher et à soutenir toutes les autres parties. Les *ossemens* sont les *os* dépouillés de chair et considérés abstraction faite des corps auxquels ils ont pu appartenir.

OSCILLATION, VIBRATION. Chez tous les physiciens, ces termes sont synonymes, et avec raison, puisqu'ils expriment tous deux le mouvement alternatif ou réciproque sur lui-même. Mais il y a une différence prise de la différence des causes qui produisent ce mouvement.

Je conçois donc plus particulièrement par *vibration* tout mouvement alternatif ou réciproque sur lui-même, dont la cause réside uniquement dans l'élasticité; tels sont les mouvemens des cordes vibrantes, et des parties internes de tout corps sonore en général; tels sont aussi les balanciers, les montres qui font leurs *vibrations* en vertu de l'élasticité des ressorts spiraux qu'on leur applique.

J'entends, au contraire, par *oscillation*, tout mouvement alternatif ou réciproque sur lui-même dont la cause réside uniquement dans la pesanteur ou gravitation; tels sont les mouvemens des ondes, et tous ceux des corps suspendus d'où dérive la théorie des pendules.

Le mouvement de *vibration* mesure les sons; celui d'*oscillation* mesure les temps. Les cloches, par exemple, font des *vibrations* et des *oscillations*. Les premières dérivent du corps qui frappe et comprime la cloche en vertu de son élasticité, ce qui la rend ovale alternativement et produit les sons. Les secondes sont déterminées par le mouvement total de la cloche qui est en proie à la gravitation, ce qui détermine les intervalles de temps entre les sons. (Extrait de l'*Encyclopédie*.)

OSSEMENS. V. Os.

OSTENTATION, PARADE. Ces deux mots ont rapport à l'action de montrer une chose avec éclat.

Mais la *parade* exprime l'action de montrer la chose dans le simple dessein de l'exposer à la vue avec tous ses avantages, et dans ce qu'elle a de plus beau et de plus brillant; et l'*ostentation* l'affectation de montrer la chose dans le dessein d'en tirer vanité.

La *parade* a plus de rapport à l'éclat, au brillant de la chose; l'*ostentation* en a davantage au mérite que l'on veut tirer de cet éclat, de ce brillant.

On fait *parade* de ses équipages, de ses chevaux, de ses richesses, lorsqu'on les étale à dessein de les faire voir, de les faire remarquer, de les faire admirer. On les étale avec *ostentation*, dans le dessein de donner une grande idée de son goût, de son opulence, de sa magnificence.

Parade exprime l'action d'étaler, de faire briller; *ostentation* le désir d'étaler, de faire briller. On dit faire *parade* et non faire *ostentation*. On dit un lit de *parade* et non un lit d'*ostentation*.

La *parade* a rapport à l'action d'étaler la chose, de l'exposer aux yeux avec tout son brillant et tout son éclat; l'*ostentation* a rapport à la vanité que l'on tire de ce brillant et de cet éclat.

Parade marque le dessein de briller extérieurement; *ostentation* marque la vanité de se faire distinguer. On se met en *parade* pour être vu; on se montre avec *ostentation*. On fait une chose pour la *parade*; on la fait avec *ostentation*. *Parade* ne désigne que l'appareil extérieur; une chose de *parade* est faite pour les occasions d'apparat ou avec appareil; une chose d'*ostentation* se fait par vanité. *Parade* se dit au propre dans un sens favorable ou indifférent; *ostentation* réveille toujours l'idée de blâme. On a des habits de *parade* pour les cérémonies; et par *ostentation*, on veut avoir la première place. La *parade* est la montre ou l'étalage des choses qu'on croit propres à donner de l'éclat, et à effacer tout le reste; l'*ostentation* est un excès de vaine gloire. On se targue, on se pare de la chose dont on fait *parade*; on se glorifie, on s'enorgueillit de celle qu'on fait avec *ostentation*.

OU. Voyez À.

OUBLIER DE, OUBLIER À. On dit *oublier à* quand il s'agit d'un manque d'usage, d'habitude; ainsi on dit *oublier à* danser, *à* lire, en ne dansant pas, en ne lisant pas. On dit *oublier de* quand il s'agit d'un manque de mémoire. J'ai *oublié d'*aller en tel endroit, j'avais *oublié de* vous dire que.

Ces nuances délicates, dit la Grammaire des Grammaires, n'étaient pas connues sans doute du temps de Boileau, car il a dit: *J'oubliais à* vous dire que les libraires me pressent fort de donner une nouvelle édition de mes œuvres. Aujourd'hui il dirait, *j'oubliais de* vous dire.

OUIR. V. Écouter.

OURAGAN. V. Bourasque.

OURDIR, MACHINER, TRAMER. *Ourdir*, au propre, c'est préparer ou disposer les fils de la chaîne d'une étoffe, d'une toile, etc., pour la mettre en état d'être montée sur le métier, afin de la tisser. *Tramer*,

Digitized by Google

c'est passer des fils entre et à travers ceux qui sont tendus sur le métier.

Au figuré, on dit également *ourdir* et *tramer* un mauvais dessein, une trahison, une conspiration. Mais *tramer* dit plus qu'*ourdir;* il exprime un dessein plus arrêté, une intrigue plus forte, des mesures plus concertées, des apprêts plus avancés pour l'exécution. *Ourdir,* c'est commencer : on *ourdit* même une *trame.*

Tramer, c'est avancer l'ouvrage, de manière à lui donner la consistance convenable. Lorsqu'une chose est *tramée,* elle est toute prête.

Ourdir annonce le commencement d'un projet, d'un dessein informe, les premières idées et les premiers traits de la chose; *tramer* annonce une intrigue qui se noue, des moyens qui se combinent, la forme et la consistance que la chose commence à prendre.

Machiner marque quelque chose de plus artificieux, de plus profond, de plus compliqué, et même de bas et d'odieux.

OUTIL. V. Instrument.

OUTRAGE. V. Avanie.

OUTRAGE. V. Affront.

OUTRAGEANT, OUTRAGEUX. *Outrageant* semble avoir particulièrement rapport à l'action, au geste, au ton, et *outrageux* à la nature de la chose. Je dirai donc à quelqu'un que je crois avoir eu intention de m'outrager : vous m'avez adressé des paroles *outrageantes,* c'est-à-dire par lesquelles vous avez eu intention de m'*outrager.* Mais on pourra me répondre, comment pouvez-vous appeler *outrageantes,* des paroles qui ne contiennent rien d'*outrageux ?* On pourrait dire, un geste, un regard *outrageant;* on ne dirait pas un geste, un regard *outrageux.*

OUTRAGEUX. V. Outrageant.

OUTRE CELA. V. D'ailleurs.

OUTRÉ. V. Démesuré, Indigné.

OUVRAGE. V. Œuvre.

OUVRAGE, PRODUCTION. La *production* est ce qu'une cause tire d'elle-même, par son efficacité propre; les *productions* de la terre; les *productions* de l'esprit, du génie.

L'*ouvrage* est le résultat du travail d'un agent, d'un ouvrier.

Si l'on considère ce que produit la nature comme le résultat de la force productive qu'elle contient en elle-même, ce sont ses *productions;* si on considère ces *productions* comme le résultat de ses opérations dans l'acte de la *production,* ce sont ses *ouvrages.* Les plantes sont des *productions* de la terre, parce qu'elle les tire de son sein, par sa propre énergie; les plantes sont l'*ouvrage* de la nature, parce qu'elle les forme par diverses opérations successives.

Les hommes font des *ouvrages* de menuiserie, de tapisserie, de broderie, etc.; et ces *ouvrages* ne sont pas leurs *productions,* parce qu'ils ne tirent pas d'eux-mêmes la matière sur laquelle ils travaillent, à laquelle ils donnent la forme; c'est seulement le résultat de leur travail. La *production* est l'*ouvrage* de la fécondité; l'*ouvrage* est le résultat du travail. La *production* sort du sein de la cause productive; l'*ouvrage* est le résultat de la cause agissante sur la *production.* La *production* donne l'être, l'*ouvrage* donne la forme. L'arbre est une *production* de la terre; la charpente est un *ouvrage* formé de cette *production* par la façon qu'on lui a donnée.

L'univers est la *production* d'une puissance infinie qui l'a tiré de son sein; il est l'*ouvrage* d'une intelligence infinie qui a donné à la matière ses formes et son ordonnance primitives.

On dit les *productions* de l'esprit, de l'imagination, du talent, du génie, parce que ces puissances produisent, enfantent, créent en quelque sorte.

OUVRAGE D'ESPRIT, OUVRAGE DE L'ESPRIT. L'esprit a part à l'un et à l'autre, et c'est ce qui fait leur synonymie. Voici leur différence.

Ouvrage d'esprit se dit en littérature, des compositions ingénieuses qui se distinguent des autres productions littéraires par l'élégance, la délicatesse, l'agrément, le goût, et qui sont particulièrement destinées à plaire. *Ouvrage de l'esprit* se dit de tout ce que les hommes inventent dans les sciences et dans les arts. Les systèmes des règles qui constituent la logique, la rhétorique, la poétique, sont des *ouvrages de l'esprit;* le Lutrin, la Henriade, Athalie, le Tartuffe, sont des *ouvrages d'esprit.*

OUVRIER. V. Artisan.

Digitized by Google

P.

PACAGE, PÂTIS, PÂTURAGE, PÂTURE. Le *pacage* est un lieu propre pour nourrir et engraisser du bétail. Le *pâturage* est un champ où le bétail *pâture* et se repaît. Le *pâtis* est une terre où l'on met paître le bétail. La *pâture* est un terrein inculte où le bétail trouve quelque chose à paître.

On dit de bons *pacages*, de gras *pâturages*, un simple *pâtis*, une vaine *pâture*.

Pacage désigne la qualité de la terre, et la production propre dont elle se couvre. *Pâturage* marque la propriété de la terre et l'abondance de la production propre au bétail et à l'usage qu'on en fait. *Pâtis* rappelle l'action simple de paître ; le bétail y trouve à paître, c'est-à-dire l'herbe à brouter ou à manger sur pied. *Pâture* ne se prend, dans l'acception présente, que pour un lieu vain et entièrement négligé qui ne peut donner qu'une herbe rare, courte et pauvre.

Pacage est un terme de coutume; il désigne proprement le droit de faire paître. Ce droit s'exerce pendant un certain temps de l'année, soit dans les chaumes, soit dans les prés après la fauchaison. *Pâturage* est d'un usage général; il désigne un lieu couvert d'herbe où les troupeaux paissent habituellement. On dit aussi droit de *pâturage*, mais dans un autre sens, comme dans les communaux, les marais et les landes, où l'on peut mener paître dans toutes les saisons de l'année. Ainsi l'un désigne une faculté limitée, et l'autre un droit habituel.

Les *pâtis* sont des espèces de landes ou de friches où l'herbe est rare et ne se fauche pas.

Pâture est un mot générique employé au propre et au figuré. C'est la nourriture qu'on trouve dans les *pâturages*, les *pâtis* ou les *pacages*.

PACIFICATEUR, MÉDIATEUR. Ces deux mots s'entendent ordinairement dans le même sens, et se disent de quelqu'un qui s'entremet pour réconcilier ensemble des princes et des Etats divisés.

Lorsque deux nations se font la guerre pour soutenir leurs prétentions réciproques, on donne le nom de *médiateur* à un souverain ou à un État neutre qui offre ses bons offices pour ajuster les différends des puissances belligérantes, pour régler à l'amiable leurs prétentions, et pour rapprocher les esprits des princes, que les fureurs de la guerre ont souvent trop aliénés pour écouter la raison, ou pour vouloir traiter directement de la paix les uns avec les autres.

Il semble que l'office du *médiateur* consiste sur-tout dans la conciliation des esprits. Il n'emploie jamais la force. Le *pacificateur*, au contraire, emploie quelquefois la force, lorsque tout autre moyen lui manque.

PACIFIER. V. Appaiser.

PACIFIQUE, PAISIBLE. *Pacifique*, en parlant des personnes, des États, des peuples, des nations qui aiment la paix, qui ne cherchent point à troubler la paix. Un prince *pacifique*, une nation *pacifique*. En parlant des choses, qui n'est point troublé par des guerres, par des agitations populaires. Un règne *pacifique*.

Paisible, tranquille, qui n'est point agité, tourmenté.

Pacifique ne se dit que de ce qui est opposé à la guerre, aux divisions armées; *paisible*, de ce qui est opposé au trouble, aux dissensions, à toute espèce d'agitation violente. Un règne *pacifique* est celui qui n'a été troublé ni par des guerres étrangères, ni par des guerres intestines; un règne *paisible* est un règne qui n'a été troublé par aucune espèce d'agitation violente, de divisions civiles ou politiques.

PAIENS. V. Gentils.

PAIRE. V. Couple.

PAISIBLE. V. Pacifique.

PAIX. V. Calme.

PALAIS. V. Chateau.

PÂLE V. Blafard.

PALLIER. V. Déguiser.

PÂMER, SE PÂMER. Celui qui *pâme* tombe en défaillance; celui qui *se pâme* se débat, pour ainsi dire, avant que de tomber. Le premier verbe désigne le résultat, le second la crise. On *pâme* de joie ainsi que de tristesse; la joie a, comme la tristesse, la propriété, la vertu de vous jeter dans un état de pâmoison. On *se pâme* à force de rire ou à force de crier; c'est-à-dire que des efforts ou des éclats successifs de cri ou de rire mènent par une progression d'effets jusqu'à la défaillance.

PANACHER, SE PANACHER. Des fleurs, des oiseaux *panachent*, c'est leur propriété que de prendre les couleurs ou les formes du *panache*. Les oiseaux, les fleurs *se panachent*, lorsque par le développement et l'énergie de cette propriété, ils prennent en effet ces couleurs ou ces formes.

PANACHRONISME. V. Anachronisme.

PANAGE, PÂTURAGE. Le *panage* est le droit de mener paître des porcs dans les bois et forêts, pour y paître le gland. *Pâturage* est plus général, il comprend toutes sortes de paissons, soit dans les champs ou dans les bois, au lieu que le terme de *panage* ne se prend que pour la paisson dans les bois et forêts, et singulièrement pour la paisson des fruits sauvages. (*Encyclopédie.*)

PANÉGYRIQUE. V. Eloge.

PAPELARD, PATELIN, PATELINEUR. L'académie appelle *patelin* l'homme souple et artificieux qui, par des manières flatteuses et insinuantes, fait venir les autres à ses fins; elle appelle *patelineur*, celui qui, par des manières souples et artificieuses, tâche de faire venir les autres à ses fins. Le *papelard* est ordinairement un hypocrite, un faux dévot, mais c'est aussi tout homme caressant et rusé qui flatte et amadoue avec de belles paroles, pour séduire à dessein de tromper; les autres ont dessein de gagner les gens.

Le mot *patelin* marque, sans accessoires, la qualité, le défaut, le vice. *Patelineur* marque, par sa terminaison, l'action de faire le *patelin*, l'acte de pateliner, l'habitude du patelinage; *papelard* marque par la sienne le vice, la manie, l'affectation, l'excès.

On est *patelin* par caractère, et par un caractère souple et artificieux. On est *patelineur* par le fait, et par les manières propres du *patelin*. On est *papelard* par hypocrisie et par un manège outré.

PAR. V. À.

PARABOLE. V. Allégorie.

PARADE. V. Ostentation.

PARADIS. V. Ciel.

PARADOXE. V. Incroyable.

PARAÎTRE. V. Apparaître.

PARAÎTRE, SEMBLER. *Paraître* n'est synonyme de *sembler* que lorsqu'il signifie avoir l'air, l'apparence. Un objet *paraît* beau, bon, agréable, lorsqu'il a les apparences, les dehors de la beauté, de la bonté, de l'agrément. Un objet *semble* beau, bon, agréable, lorsqu'il affecte les sens de manière à produire la sensation du beau, du bon, de l'agréable.

Paraître a plus de rapport à l'objet même, *sembler* en a davantage à la manière dont l'objet affecte les sens. Quand je dis qu'un arbre me *paraît* beau, je veux dire que toutes ses parties me *paraissent* belles et disposées de manière à former un bel arbre. Quand je dis qu'un arbre me *semble* beau, je veux dire qu'il affecte mes sens de manière à me faire croire qu'il est beau.

Paraître dit quelque chose de plus fixe, de plus certain; *sembler* quelque chose de plus vague, de plus incertain. Un objet me *paraît* beau, quand je le considère attentivement et à une distance convenable; un objet me *semble* beau, quand je le considère à une certaine distance, et désagréable quand je le considère sous un autre point de vue. Tel objet vu de près flatte mes sens et me *paraît* agréable; le même objet vu de loin me *semble* indifférent, ou même désagréable.

Nous avons un penchant presque invincible à croire que les choses sont telles qu'elles nous *paraissent*, et avec cette préoccupation, il arrive assez naturellement qu'elles nous *semblent* telles que nous désirons qu'elles soient.

PARALLÈLES, ÉQUIDISTANT. (Géométrie.) *Équidistant* est un terme qui exprime la relation de deux choses, en tant qu'elles sont à la même ou à égale distance l'une de l'autre. Ainsi l'on peut dire que les lignes *parallèles* sont *équidistantes*, ou également distantes, parce que ni l'une ni l'autre ne s'éloigne ni ne s'approche.

On peut néanmoins remarquer qu'il y a cette différence entre *équidistant* et *parallèle*, que le dernier s'applique à une étendue continue ou considérée comme telle, et le premier à des parties de cette étendue isolées et comparées; ainsi l'on peut dire que, dans des lignes *parallèles*, deux points quelconques correspondans, c'est-à-dire, situés dans la même perpendiculaire à ces deux lignes, sont toujours *équidistans*; que dans deux rangées d'arbres *parallèles*, chaque arbre est *équidistant* de son correspondant dans l'autre allée.

Equidistant s'emploie encore lorsque, dans une même portion d'étendue, on compare des particules situées à égales distances les unes des autres. Ainsi dans une seule rangée d'arbres plantés à égales distances l'un de l'autre, on peut dire que les arbres sont *équidistans*; au lieu que *parallèle* ne s'emploie jamais qu'en comparant la position de deux portions d'étendue distinguées.

PARALOGISME, SOPHISME. Le *paralogisme* n'est qu'un raisonnement faux, un argument vicieux, une conclusion mal tirée, ou contraire aux règles. Le *sophisme* est un trait d'artifice, un raisonnement insidieux;

un argument captieux. Telle est la distinction qui paraît être reçue.

Le *paralogisme* et le *sophisme* induisent en erreur; le *paralogisme* par défaut de lumière ou d'application; le *sophisme* par malice, ou par une subtilité méchante. Je me trompe par un *paralogisme;* par un *sophisme*, on m'abuse. Le *paralogisme* est contraire aux règles du raisonnement; le *sophisme* l'est de plus à la droiture d'intention. *Paralogisme* est un terme dogmatique, et par là même il désigne plutôt une opposition aux règles de l'art. *Sophisme* est un terme plus familier, et désigne plutôt l'art d'abuser, ou le métier de chicaner; c'est aussi l'idée propre à tous les mots français de la même famille. (Roubaud.)

PARASITE, ÉCORNIFLEUR. L'assiduité à une table et l'art de s'y maintenir distinguent le *parasite;* l'avidité de manger et l'art de surprendre un repas distinguent l'*écornifleur*. Le *parasite* a du moins l'air de chercher le maître et de s'en occuper; il prend des formes. L'*écornifleur* a l'air de ne chercher que la table, et de s'en occuper utilement; il n'a guère besoin que d'impudence. Le *parasite* sait se faire donner ce qu'il convoite, et du moins on le souffre; l'*écornifleur* escroque souvent ce qu'on n'a pas envie de lui donner, et on le souffre impatiemment. Le *parasite* paie en empressemens, en complaisances, en bassesses, sa commensalité; l'*écornifleur* mange, le repas est payé. Il y a des *parasites* qu'on est bien aise de conserver; il n'y a pas un *écornifleur* dont on ne tâche de se défaire.

Dans le langage trivial, on appelle ces sortes de gens piqueurs d'assiettes, chercheurs de franches lippées, écumeurs de marmites.

PARCIMONIE. V. Économie, Ménage.

PARDON. V. Absolution, Excuse, Rémission.

PARDON. V. Amnistie.

PARDONNER. V. Absoudre.

PAREIL, SEMBLABLE, TEL. Termes de comparaison. Achille *tel* qu'un lion, *pareil* à un lion, *semblable* à un lion, poursuivait les Troyens.

Tel désigne l'objet qui est de même qu'un autre, qui a les mêmes qualités et les mêmes rapports, qui est parfaitement conforme. Pour sentir toute la force du mot et de la comparaison qu'il exprime, il n'y a qu'à parcourir rapidement ses différentes applications usitées. *Tel* fut le discours d'Annibal à Scipion; c'est là le discours même d'Annibal à Scipion. *Telle* est la condition des hommes, qu'ils ne sont jamais contens de leur sort; c'est leur nature, leur caractère, leur qualité distinctive. *Tel* maître, *tel* valet; c'est comme si l'on disait, autant vaut le maître, autant le valet. *Tel* tient lieu de pronom et de nom; un *tel* a dit; *tel* fait des libéralités qui ne paie pas ses dettes. On craint de le voir *tel* qu'il est, dit Fléchier, parce qu'on n'est pas *tel* qu'on devrait être, etc. Toutes ces phrases marquent la qualité, la forme, le caractère propre des choses, la rigoureuse exactitude, la parfaite conformité, la comparaison la plus absolue, et jusqu'à l'identité des choses.

Pareil désigne des choses qui, sans être rigoureusement égales entre elles et les mêmes, ont néanmoins de si grands rapports qu'elles peuvent être mises en parallèle, être appareillées l'une avec l'autre, de manière que l'une ne diffère pas de l'autre, qu'elle ne paraisse pas céder à l'autre, qu'elle soit propre à lui servir d'équivalent et de pendant.

La ressemblance n'est pas une égalité ou une conformité parfaite. Les choses qui ne sont pas semblables ne soutiennent pas l'examen et le parallèle que les choses *pareilles* comportent, et elles sont loin d'être *telles* ou les mêmes, quant à leur nature, à leur caractère, à leurs formes et à leurs qualités distinctives. *Semblable* dit moins que *pareil*, et *pareil* moins que *tel*.

Un objet *tel* qu'un autre ne diffère pas de celui-ci; un objet *pareil* à un autre ne le cède point à celui-ci; un objet *semblable* à un autre, s'assortit avec celui-ci.

PARER. V. Décorer.

PARESSE. V. Fainéantise.

PARESSEUX. V. Fainéant.

PARESSEUX À, PARESSEUX DE. On dit *paresseux à* lorsque l'action dont il est question est un but qu'il s'agit d'atteindre. Il est *paresseux à* servir, il est *paresseux à* remplir ses devoirs. On emploie *de* lorsqu'il s'agit d'une détermination intérieure. Il est *paresseux d'*écrire. Je sais que vous êtes un peu *paresseux d'*écrire, mais vous ne l'êtes ni de payer, ni de rendre service. (Voltaire.)

PARFAIT. V. Accompli, Fini.

PARFUM. V. Aromate.

PARIER. V. Gager.

PARLER. V. Articuler, Prononcer.

PARLER MAL, MAL PARLER. *Mal parler* tombe sur les choses que l'on dit, et *parler mal* sur la manière de les dire. Le premier est contre la morale, le second contre la grammaire.

C'est *mal parler* que de dire des choses offensantes, sur-tout à ceux à qui l'on doit du

respect; de tenir des propos inconsidérés, déplacés, qui peuvent nuire à celui qui les tient ou à ceux dont on parle. C'est *parler mal* que d'employer des expressions hors d'usage; d'user de termes équivoques; de construire d'une manière embarrassée ou à contre-sens; d'affecter des figures gigantesques en parlant de choses communes ou médiocres; de choquer la quantité en faisant longues les syllabes qui doivent être brèves, ou brèves celles qui doivent être longues. Il ne faut ni *mal parler* des absens, ni *parler mal* devant les savans.

Telle est l'opinion de Beauzée. Roubaud au contraire ne voit dans ces deux manières de parler qu'une différence de construction, sans aucune différence de sens.

Je dirais également, dit-il, il ne faut ni *mal parler* devant les savans, ni *parler mal* des absens.

Roubaud, qui ne voit aucune différence de sens dans ces deux expressions, leur en donne cependant une dans son exemple. Assurément dans ces deux phrases, il ne faut ni *mal parler* devant les savans, ni *parler mal* des absens, le sens ne serait pas le même, car *mal parler* devant les savans, signifierait s'exprimer mal devant les savans, et *parler mal* des absens signifierait dire du mal des absens. Roubaud est donc obligé de convenir que le sens de ces expressions est différent. S'il est différent, il est utile de le distinguer.

Mal, continue Roubaud, se met également devant ou après mille autres verbes avec la même signification; mais c'est précisément parce qu'avec ces mille autres verbes il a la même signification, qu'il n'est pas nécessaire de le distinguer. Mais comme avec celui-ci il a deux significat ons différentes, la distinction est nécessaire.

On dit, dans le même sens, enfourner *mal* et *mal* enfourner, parce que dans l'un et dans l'autre cas, enfourner a le même sens. Mais *parler mal* signifie parler d'une manière irrégulière, et *mal parler* signifie dire du mal, ce qui offre deux sens bien différens; il est donc nécessaire de distinguer ces deux sens, et c'est ce qu'on a fait en mettant dans le premier cas *mal* après le verbe, et en le mettant devant, dans le second.

Que je dise enfourner *mal* ou *mal* enfourner, j'exprimerai toujours la même idée; mais dans *parler mal* et *mal parler*, j'ai deux idées différentes à exprimer, il me faut donc deux expressions différentes.

Dans le système de Roubaud, ces phrases, vous avez *parlé mal* ou vous avez *mal parlé*, seraient des phrases équivoques, car elles pourraient signifier également, ou vous avez pêché contre la langue, ou vous avez dit du mal de quelqu'un.

TROUVER À QUI PARLER, TROUVER AVEC QUI PARLER. Le premier signifie que nous trouvons des gens qui nous répondent, qui nous rabattent le caquet; le second veut dire qu'on trouve des gens avec qui l'on peut s'entretenir. Le premier se prend plutôt en mal qu'en bien.

PARODIE, BURLESQUE. *Parodie* se dit proprement d'une plaisanterie poétique qui consiste à appliquer certains vers d'un sujet à un autre pour tourner ce dernier en ridicule, ou à travestir le sérieux en *burlesque*, en affectant de conserver autant qu'il est possible les mêmes rimes, les mêmes mots et les mêmes cadences.

La bonne *parodie* est une plaisanterie fine, capable d'amuser et d'instruire les esprits les plus sensés et les plus polis; le *burlesque* est une bouffonnerie misérable qui ne peut plaire qu'à la populace.

PAROLE, MOT. La *parole* exprime la pensée, le *mot* représente l'idée qui sert à former la pensée. C'est pour faire usage de la *parole* que le *mot* est établi. La première est naturelle, générale, et universelle chez les hommes. Le second est arbitraire et varié selon les divers usages des peuples. Le oui et le non sont toujours, en tous lieux, les mêmes *paroles*; mais ce ne sont pas les mêmes *mots* qui les expriment en toutes sortes de langues et dans toutes sortes d'occasions.

On a le don de la *parole* et la science des *mots*. On donne du tour et de la justesse à celle-là; on choisit et l'on range ceux-ci.

Il est de l'essence de la *parole* d'avoir un sens et de former une proposition; mais le *mot* n'a pour l'ordinaire qu'une valeur propre à faire partie de ce sens ou de cette proposition. Ainsi les *paroles* diffèrent entre elles par la différence des sens qu'elles ont; le mauvais sens fait la mauvaise *parole*; et les *mots* se distinguent entre eux ou par la simple articulation de la voix, ou par les diverses significations qu'on y a attachées. Le mauvais *mot* n'est tel que parce qu'il n'est point en usage dans le monde poli.

L'abondance des *paroles* ne vient pas toujours de la fécondité et de l'étendue de l'esprit. L'abondance des *mots* ne fait la richesse de la langue qu'autant qu'elle a pour origine la diversité et l'abondance des idées. (Girard.)

DONNER PAROLE. V. S'ENGAGER.

PAROXISME. V. ACCÈS.

PART, PARTIE, PORTION. La *partie* est

ce qu'on détache du tout; la *part* ce qui en doit revenir; la *portion* ce qu'on en reçoit. Le premier de ces mots a rapport à l'assemblage, le second au droit de propriété, le troisième à la quantité. On dit une *partie* d'un livre, et une *partie* du corps humain; une *part* de gâteau et une *part* d'enfant dans une succession; une *portion* d'héritage et une *portion* de réfectoire. (Extrait de Girard.)

PARTAGER. V. Diviser, Distribuer.

PARTAGER AVEC, PARTAGER ENTRE. On dit *partager avec*, quand on retient pour soi une partie des choses que l'on partage; et *partager entre*, quand on ne retient rien pour soi.

PARTI. V. Faction.

JE SUIS PARTI, J'AI PARTI. Les grammairiens ne sont pas d'accord sur l'emploi de l'auxiliaire avec le verbe *partir*. Féraud nous dit dans son dictionnaire que quelques-uns, par ignorance ou par inadvertance, disent *j'ai parti* au lieu de *je suis parti*; et il ajoute que le verbe *partir* prend toujours *être* pour auxiliaire dans ses temps composés.

D'un autre côté, on trouve dans la Grammaire des Grammaires que *partir*, comme monter, dépendre et plusieurs autres verbes, prennent tantôt l'auxiliaire *être* et tantôt l'auxiliaire *avoir*; on y cite, à l'appui de cette assertion, un exemple tiré du dictionnaire de l'académie : le lièvre *a parti* à quatre pas des chiens; et j'y ajoute celui-ci tiré du même dictionnaire : le fusil *a parti* tout d'un coup.

La richesse d'une langue consiste sur-tout dans la quantité des moyens qu'elle offre pour exprimer les différentes vues de l'esprit, et les nuances qui les distinguent. Ce serait appauvrir une langue que de rejeter quelques-uns de ces moyens, sans démontrer qu'il en existe d'équivalens.

Dans la signification du mot *partir*, il y a deux vues bien distinctes : la première qui représente l'action du sujet, lors du départ, *j'ai parti*; la seconde qui montre l'état du sujet après le départ, *je suis parti*. Or si le verbe *partir* ne pouvait prendre que l'auxiliaire *être*, il n'existerait pas d'expression dans la langue pour distinguer les nuances de ces deux idées, et l'on dirait également le lièvre *est parti*, et pour marquer l'action du départ, et pour désigner l'état du lièvre relativement à cette action après qu'elle est faite. J'arrive près d'un chasseur, une demi-heure après qu'un lièvre *a parti*; il me dit, le lièvre *est parti*, et j'entends par-là qu'il s'en est allé, qu'il a quitté le lieu où il était, qu'il n'y est plus. Mais si je lui demande quand *a-t-il parti?* et qu'il me réponde, il *est parti* il y a une demi-heure; voilà il *est parti* employé pour signifier et l'action que le lièvre a faite en partant, et l'état du lièvre relativement à cette action depuis le moment de son départ; mais je ne comprends pas comment *il est parti* lorsqu'il *partait*.

Admettons donc ici les exemples de l'académie, et disons que le verbe *partir* prend l'auxiliaire *avoir* quand on veut exprimer l'action de *partir*, et qu'il prend l'auxiliaire *être* quand on veut marquer l'état du sujet relativement à cette action finie. Il y a la même différence entre *il a parti* et *il est parti*, qu'entre il a passé et il est passé.

PARTIE. V. Part.

PARTISAN V. Financier.

PARTS, DE TOUTES PARTS. V. De tous côtés.

PARTICIPER, PRENDRE PART. *Participer* à une chose, c'est y avoir une part réelle et effective. On a fait une distribution de deniers à laquelle les deux frères ont *participé*.

Prendre part à une chose, c'est s'y intéresser de soi-même par amitié, par sensibilité. Ces deux expressions se disent en bien ou en mal. On *participe* au bien ou au mal qui arrive à quelqu'un, lorsqu'on en éprouve une partie. On *prend part* au bien ou au mal qui arrive à quelqu'un, en se réjouissant de l'un ou en s'affligeant de l'autre.

PARURE. V. Ajustement.

PAS. V. Col.

PAS, POINT. *Pas* énonce simplement la négation; *point* appuie avec force et semble l'affirmer. Le premier souvent ne nie la chose qu'en partie ou avec modification; le second toujours absolument, totalement et sans réserve. Voilà pourquoi l'un se place très bien devant les modificatifs, et que l'autre y aurait mauvaise grâce. On dirait donc n'être *pas* bien riche, et n'avoir *pas* même le nécessaire; mais, si l'on voulait se servir de *point*, il faudrait ôter les modificatifs, et dire n'être *point* riche, n'avoir *point* le nécessaire.

Cette même raison fait que *pas* est toujours employé avec les mots qui servent à marquer le degré de qualité ou de quantité, tels que beaucoup, fort, un et autres semblables.

Point figure mieux à la fin de la phrase devant la particule de, et avec le mot du tout, qui, au lieu de restreindre la négation, en confirme la totalité.

Ce n'est *pas* assez de dire que, pour l'ordinaire, les philosophes ne sont *pas* riches, il faut ajouter que, dès qu'il s'agit d'acquérir

des richesses aux dépens de la probité, ils n'en veulent *point* à ce prix. Règle générale, on doit employer la particule négative *point*, quand elle a la signification de jamais.

Pas convient mieux à quelque chose de passager et d'habituel. Il ne lit *pas*, c'est-à-dire présentement; il ne lit *point*, c'est-à-dire jamais, dans aucun temps. On dira également d'un homme qu'il ne dort *point*, pour faire entendre qu'il a une insomnie habituelle, et qu'il ne dort *pas*, pour marquer qu'actuellement il est éveillé.

Par la même raison encore, *pas* après tout marque une exclusion partielle, et *point* une exclusion totale. Tous ceux qu'on accusait n'ont *pas* été convaincus, c'est-à-dire quelques-uns de ceux qu'on accusait. Tous ceux qu'on accusait n'ont *point* été convaincus, c'est-à-dire aucun de ceux qu'on accusait n'a été convaincu.

Quand *pas* ou *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens un peu différens. Si ma proposition est accompagnée de quelque doute, je dirai : N'avez-vous *point* été là? N'est-ce *point* vous qui me trahissez? Mais si j'en suis persuadé, je dirai par manière de reproche : N'avez-vous *pas* été là? n'est-ce *pas* vous qui m'avez trahi?

De même lorsqu'on dit n'avez-vous *point* vu un tel? c'est une question simple; et lorsqu'on dit n'avez-vous *pas* vu un tel? on veut marquer par là qu'on croit que celui qu'on interroge a vu celui dont on parle.

IL A PASSÉ, IL EST PASSÉ. Le verbe *passer* prend l'auxiliaire *avoir*, quand il signifie l'action de *passer*. *Il a passé* en Amérique, en tel temps. Nous *avons passé* par la Champagne après *avoir passé* la Meuse. La procession *a passé* sous mes fenêtres. Mais on emploie l'auxiliaire *être*, lorsqu'on veut exprimer l'état qui résulte de cette action. *Il est passé* en Amérique depuis tel temps. Le temps *est passé* et *il a passé* bien vite.

PASSER, SE PASSER. Les verbes neutres diffèrent des mêmes verbes accompagnés du pronom, en ce que les neutres désignent, d'une manière générale, la propriété ou la qualité, le sort ou la destination du sujet, l'état de la chose ou le fait et l'évènement final; au lieu que les autres désignent, d'une manière particulière, les changemens successifs, l'action progressive, le travail ou la crise qui attaque actuellement le sujet qui le conduit à l'évènement final. Le pronom *se* ne peut être utilement employé qu'à désigner expressément l'action reçue, et les changemens éprouvés par le sujet dans le temps de l'épreuve. Cette différence est très sensible dans l'emploi de *passer* et de *se passer*.

La qualité et le sort des choses qui *passent*, c'est de n'avoir qu'une existence bornée et de finir. L'état actuel et la révolution des choses qui *se passent*, c'est d'être sur leur déclin ou dans une crise de décadence qui amène leur fin. On dit que *passer* se rapporte à la totalité de l'existence; et *se passer* aux différentes époques de l'existence. *Passer* a bien plus de rapport à la fin de l'existence, et *se passer* à l'action d'une telle époque, la dégradation.

Les fleurs et les fruits *passent*, ils n'ont qu'une saison; les fleurs et les fruits *se passent*, lorsqu'ils se fanent et se flétrissent. Les plaisirs sont, pour ainsi dire, comme les fleurs, ils ne font que *passer*; la plupart des biens sont comme ces fruits qui *se passent* dès qu'on les a cueillis.

Les couleurs *passent*, elles n'ont qu'une certaine durée; elles *se passent*, dès qu'elles commencent à s'effacer ou à perdre leur lustre. C'est ainsi que la beauté *passe* et *se passe*.

Les saisons *passent*, elles se succèdent; elles ne *se passent* que quand elles tirent à leur fin.

Les modes *passent*, leur nature est de changer; dès qu'elles commencent à *se passer*, elles sont *passées*.

Ces distinctions sont palpables. Ainsi, quoiqu'il soit vrai que *passer* et *se passer* s'appliquent souvent aux mêmes objets, il ne suffit pas de dire qu'il y a plusieurs endroits où l'on peut mettre indifféremment l'un et l'autre, mais que néanmoins l'un est quelquefois plus propre et plus élégant que l'autre. L'un et l'autre expriment des idées différentes, et si l'un est propre dans un cas, l'autre ne saurait l'être.

Bouhours observe que s'il s'agissait, par exemple, de la beauté en général, on dirait la beauté *passe*; mais que, s'il s'agit d'une belle personne qui commence à vieillir, on dira plus proprement sa beauté *se passe*. La raison en est que la proposition générale présente les qualités ou la fin commune aux objets de la même espèce; et que, dans les cas particuliers, on considère plutôt le changement ou la révolution opérée dans les objets individuels. C'est le sort de la beauté, en général, de *passer*, mais l'évènement particulier à telle beauté, c'est de *se passer* par des altérations successives.

La beauté *passe*, on a peu de temps à être belle, et long-temps à ne l'être plus, comme dit madame Deshoulières. La beauté de nos jeunes femmes *se passe* avant qu'elle ait ac-

quis toute sa perfection, et qu'elles aient acquis des ressources pour *s'en passer*.

Les maux *passent* et votre mal *se passe*. Le temps *passe*, et le temps de semer ou de recueillir *se passe*. Le goût du monde *passe*, et votre goût pour le monde *se passe*, à mesure que vous en essuyez plus de dégoûts.

Comme le mot *passer* n'a trait qu'à la durée et à sa fin, on s'en sert particulièrement pour marquer le peu de durée des choses. Comme le verbe *se passer* désigne particulièrement une action ou une révolution, il sert particulièrement à indiquer un rapport à l'emploi des choses. Ainsi Bouhours remarque que quand on parle du temps, seulement pour exprimer la rapidité avec laquelle il s'échappe, on dit le temps *passe*, les jours *passent*, les années *passent*; mais que, quand on parle du temps avec rapport à l'usage que nous en faisons, on dit qu'il *se passe*.

Le temps *passe* sans que nous nous en apercevions; il *se passe* sans que nous en profitions.

La vie *passe* et elle *se passe* à perdre la plus grande partie du temps.

Que de jours *se passent* laborieusement et longuement dans l'ennui! et la vie *passe* comme un songe.

Il y a, dit Bouhours, des maux qui *passent* et des maux qui durent; les maux qui durent *se passent* à la longue.

Ce grammairien condamne la phrase suivante d'un bon auteur : Le temps a dans ses mains une horloge, pour nous apprendre qu'avec les heures et les momens, les maux *se passent*. Il aimerait mieux dire, dans ce cas-là, les maux *passent*. Je ne suis point de son avis; car il s'agit d'exprimer ici une diminution successive et graduelle qui suit le cours des heures et des momens jusqu'à leur fin, et c'est précisément là l'idée de *se passer*. (Extrait de Roubaud.)

SE PASSER À, SE PASSER DE. Ces deux locutions sont absolument différentes. *Se passer à* signifie se contenter de ce qu'on a; *se passer de* signifie soutenir le besoin de ce qu'on n'a pas. Il a quatre attelages; on peut *se passer à* moins. Vous avez cent mille écus de rente, et je m'en *passe*. (Voltaire.)

SE PASSIONNER. V. S'affectionner.

PASTEUR. V. Berger.

PATE, PIED. On dit le *pied* d'un homme, d'un cheval, d'un bœuf, d'un veau, d'un cerf, d'une biche, d'un chameau, d'un éléphant; et on dit la *pate* d'un chien, d'un chat, d'un lièvre, d'un lapin, d'un loup, d'un ours, d'un singe, d'un rat, et en général de tous les animaux chez lesquels cette partie n'est pas de corne.

PATELIN. V. Papelard.

PATHÉTIQUE, TOUCHANT. Ces deux mots expriment ce qui fait sur le cœur une impression plus ou moins forte. Ce qui est *touchant* touche seulement le cœur, l'émeut, lui communique des sentimens doux, agréables, paisibles, quoique quelquefois pénibles; ce qui est *touchant* va depuis l'impression que cause la satisfaction et la tendresse, jusqu'à celle que cause la vue de l'infortune et du malheur. Par la première, l'ame goûte le plaisir de jouir de ce qui est bon; par la seconde, elle goûte le plaisir d'être sensible aux maux des autres.

Pathétique, du grec *pascho*, je souffre, je suis affecté, dit quelque chose de plus fort que *touchant*. Ce qui touche le cœur de l'homme l'émeut, cause en lui un mouvement plus ou moins durable; ce qui est *pathétique* agite le cœur de l'homme, le transporte pour ainsi dire hors de lui-même, captive l'entendement, subjugue la volonté et cause un mouvement durable.

Le *touchant* peut ne consister que dans un trait, dans un mot, dans une situation; pour le *pathétique*, il faut une réunion de traits, d'expressions, de sentimens qui tendent au même but.

PATIENT. V. Endurant.

PÂTIS. V. Pacage.

PATOIS. V. Dialecte.

PÂTRE. V. Berger.

PATRIOTISME. V. Civisme.

PÂTURAGE. V. Pacage.

PÂTURE. V. Pacage.

PAUVRE. V. Gueux.

PAUVRETÉ. V. Besoin.

PAYE, SALAIRE, SOLDE. L'idée propre de *solde* est de s'acquitter finalement de ce qu'on doit, de ce qui était en compte.

L'idée propre de *salaire* est le prix du travail.

Le *salaire* est le prix ou la rétribution due à un travail, à un service. La *paye* est le *salaire* continu d'un travail ou d'un service continu ou rendu chaque jour. La *solde* est le prix ou la *paye* d'un service rendu par une personne soudoyée, c'est-à-dire engagée et obligée à le rendre moyennant ce *salaire*; et dans une autre acception, le paiement ou l'acquit final d'un compte.

Il ne faut pas définir la *paye* ce qu'on donne aux gens de guerre pour leur *solde*,

comme si elle ne regardait que les soldats. On dit aussi la *paye* des ouvriers, quand on leur distribue tout à la fois les *salaires* qu'ils ont gagnés dans un certain temps, par une suite de travaux.

Quoique la *solde* regarde le soldat, selon l'usage ordinaire, il faut observer que soldat vient de *solde*, et non *solde* de soldat. Ainsi il y avait des *soldes* avant qu'il y eût des soldats, et l'on dit soudoyer, avoir, tenir à sa *solde* des agens, des espions, etc., engagés et payés pour d'autres genres de services.

Le *salaire* concerne proprement l'ouvrier qui, pour gagner chaque jour sa vie, travaille pour autrui chaque jour. Mais ce mot s'applique aussi généralement, légitimement et rigoureusement pour tout genre de soin : ainsi l'on dit que toute peine mérite *salaire*.

Paye désigne particulièrement l'action de payer, de distribuer, de délivrer actuellement la *solde* ou les *salaires* que l'on doit, selon les conventions qui ont été faites. *Solde* désigne sur-tout l'engagement par lequel on s'est mis au service et sous la puissance d'autrui, pour tel genre de service et avec la condition de la *solde*. *Salaire* désigne spécialement un droit et un besoin rigoureux dans celui qui le gagne. (V. Appointemens.)

PAYER. V. Acquitter.

PAYS. V. Contrée.

PEINE. V. Affliction.

PEINES. V. Afflictions.

AVOIR PEINE, AVOIR DE LA PEINE À FAIRE UNE CHOSE. Dans la phrase *avoir peine*, *peine* est un nom d'espèce pris dans un sens indéfini, sans extension et sans restriction, sans gradation et sans qualification. Dans la phrase *avoir de la peine*, le mot *peine*, précédé de l'article, est pris dans un sens particulier ou individuel, susceptible de restriction, d'extension, de qualification; en un mot, de modifications différentes.

La phrase *avoir peine* exprime uniquement l'espèce de sentiment qu'on a, le genre de disposition où l'on est. La phrase *avoir de la peine* marque tel effet qu'on sent, certaine épreuve que l'on fait avec telle circonstance, dans un cas particulier ou particularisé.

Vous *avez peine à faire la chose* à laquelle vous répugnez naturellement; vous *avez de la peine à faire* ce que vous ne faites qu'avec plus ou moins de difficulté.

On *a peine à* croire ce que l'esprit rejette de lui-même; on *a de la peine à* croire ce qu'on ne se persuade pas aisément. Dans le premier cas, il y a une répugnance ou un préjugé à vaincre; dans le second, vous trouvez des difficultés ou des embarras à lever.

Nous *avons peine à* concevoir ce qui choque nos idées; nous *avons de la peine à* concevoir ce qui ne nous est pas présenté d'une manière claire et intelligible.

Vous *avez peine à* voir souffrir les malheureux; mais s'il en est un à secourir, vous ne songez pas à *la peine* que vous aurez, vous volez à son secours.

Vous *avez peine à* passer par une ouverture étroite, s'il le faut; vous *avez de la peine à* y passer, quand vous y passez en effet.

On peut appliquer cette explication aux mots pitié, horreur, honte, etc.

PÉNATES. V. Lares.

PENCHANT. V. Aptitude, Inclination.

PENDANT. V. Durant.

PENDANT QUE, TANDIS QUE. *Pendant que* marque la simultanéité de deux évènemens, de deux choses. *Pendant que* vous étiez en Espagne, j'étais en Italie. *Tandis que* marque non pas la simultanéité de deux évènemens et de deux choses, mais une opposition, soit entre les temps que cette conjonction indique, et un autre temps exprimé ou sous-entendu, soit entre deux actions qui se font simultanément. Jouissez des plaisirs *tandis que* vous êtes riches, vous ne le serez peut être pas toujours. Vous faites fort bien *tandis que* vous êtes jeune d'enrichir votre mémoire de la connaissance des langues, quand vous serez vieux il ne sera plus temps de les étudier. Dans ces phrases il y a opposition entre un temps exprimé et un autre temps qui n'est que vaguement indiqué. *Tandis que* vous vous divertissez je me consume dans le chagrin. Ici on ne veut pas marquer précisément la simultanéité de deux choses, mais l'opposition de deux choses qui sont simultanées.

On a donné pour exemple de *pendant que* ces vers de la Fontaine :

Pendant qu'un philosophe assure
Que toujours par leurs sens les hommes sont dupés,
Un autre philosophe jure
Qu'ils ne nous ont jamais trompés.

Il me semble qu'il y a une faute dans ces vers, car il n'y a pas expression de la simultanéité de deux évènemens, mais opposition entre deux évènemens simultanés. Il me semble que la Fontaine aurait dû dire :

Tandis qu'un philosophe assure, etc.

Les exemples suivans sont conformes aux explications que nous venons de donner :

Ces Juifs dont vous voulez délivrer la nature,
Que vous croyez, seigneur, le rebut des humains,
D'une riche contrée autrefois souverains,
*Pendant qu'*ils n'adoraient que le Dieu de leurs pères,
Ont vu bénir le cours de leurs destins prospères.
(Racine, *Esther.*)

C'est l'asile du juste; et la simple innocence
Y trouve son repos; *tandis que* la licence
N'y trouve qu'un sujet d'effroi.
(J.-B. Rousseau.)

Et que me servira que la Grèce m'admire,
Tandis que je serai la fable de l'Épire?
(Racine, *Andromaque.*)

Un astrologue un jour se laissa choir
Au fond d'un puits. On lui dit : Pauvre bête,
*Tandis qu'*à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête?
(*Dictionnaire des difficultés.*)

PENDRE. V. Appendre.

PÉNÉTRABLE, PERMÉABLE. Ces deux termes appartiennent au langage didactique de la physique, et se disent de tout corps dont l'existence n'exclurait pas la coexistence d'un autre corps dans le même espace; mais ils s'entendent dans des sens différens.

Un corps est *perméable* lorsque ses pores sont capables de laisser le passage à quelques autres corps; c'est ainsi qu'un corps transparent est *perméable* à la lumière.

Un corps serait *pénétrable* si le même espace qu'il occuperait tout entier pouvait encore admettre un autre corps sans déplacer le premier.

Il est aisé de voir que la pénétrabilité est une qualité purement hypothétique imaginée par le péripatétisme pour ne pas rester court sur les phénomènes crus trop légèrement ou trop difficiles à expliquer. Les corps sont *perméables* à d'autres corps; cela est attesté par les faits naturels et par les expériences de l'art, mais les corps sont impénétrables les uns aux autres. (Beauzée.)

PÉNÉTRANT, PERÇANT. Le mot *perçant* tient de la force de la lumière et du coup d'œil; celui de *pénétrant* tient de la force de l'attention et de la reflexion. Un esprit *perçant* voit les choses au travers des voiles dont on les couvre; il est difficile de lui cacher la vérité, il ne se laisse pas tromper. Un esprit *pénétrant* approfondit les choses sans s'arrêter à la superficie, il ne se laisse point amuser. (Girard.)

PÉNÉTRATION. V. Délicatesse.

PÉNÉTRER, PÉNÉTRER DANS. *Pénétrer,* avec le régime direct, signifie percer, passer à travers, entrer bien avant. L'huile *pénètre* les étoffes; la pluie a *pénétré* mes habits. Buffon a *pénétré* les secrets de la nature.

Pénétrer dans se dit des lieux où l'on entre avec quelque difficulté. Malgré les gardes, il a *pénétré dans* la prison.

On *pénètre* les corps, on *pénètre* dans les lieux.

PENSÉE. V. Idée.

PENSÉE. V. Confidence.

PENSÉE. V. Opinion.

PENSÉE. V. Penser.

PENSÉES. V. Considérations.

PENSER. V. Pensée.

PENSER, RÊVER, SONGER. On *pense* tranquillement et avec ordre pour connaître son objet. On *songe* avec plus d'inquiétude et sans suite pour parvenir à ce qu'on souhaite. On *rêve* d'une manière abstraite et profonde pour s'occuper agréablement.

Le philosophe *pense* à l'arrangement de son système; l'homme embarrassé d'affaires *songe* aux expédiens pour en sortir; l'amant solitaire *rêve* à ses amours.

Le plaisir de *rêver* est peut-être le plus doux, mais le moins utile et le moins raisonnable de tous.

J'ai souvent remarqué que les choses obscures ne paraissent claires qu'à ceux qui ne savent pas *penser* nettement; ils entendent tout sans pouvoir rien expliquer. Est-il sage de *songer* aux besoins de l'avenir d'une manière qui fasse perdre la jouissance des biens présens? (Girard.)

PENSER À, PENSER QUE. *Penser à,* dans le sens de faire attention, avoir dessein, régit la préposition *à,* parce qu'il s'agit d'un but vers lequel l'esprit est porté, est fixé. Je *pense à* cette affaire, je *pense à* vous répondre, je *pense à* vous. *Penser,* dans le sens d'avoir une idée, ou une opinion dans l'esprit, régit un complément direct ou la conjonction *que.* Je *pense* une chose, je *pense que* vous avez tort. *Penser,* dans le sens de croire, régit, comme le verbe, la conjonction *que* et de la même manière, c'est-à-dire avec l'indicatif dans la phrase affirmative, et avec le subjonctif dans la phrase négative ou interrogative. Je *pense qu'*il peut arriver aujourd'hui; il ne *pense* pas *que* cela puisse réussir; *pensez*-vous *que* j'obéisse aveuglément?

PENSER, PENSÉE. L'académie dit que *penser,* substantif, n'est guère d'usage qu'en poésie. Féraud dit qu'il est vieux et qu'il ne

s'emploie plus, même en poésie. Voltaire l'a employé heureusement dans la phrase suivante : Quel est l'homme sur la terre qui peut assurer, sans une impiété absurde, qu'il est impossible à Dieu de donner à la matière le sentiment et le *penser? Penser* ne signifie pas ici pensée, mais la faculté de *penser*. J.-J. Rousseau a dit : Le *penser* des ames fortes leur donne un idiome particulier, et les ames communes n'ont pas même la grammaire de cette langue.

Le *penser* est à la *pensée* ce que la faculté est à l'acte.

VOILÀ CE QUE JE PENSE, VOILÀ À QUOI JE PENSE. *Voilà ce que je pense* signifie, voilà l'idée, l'opinion que j'ai dans l'esprit. *Voilà à quoi je pense* veut dire, voilà l'objet auquel mon esprit est appliqué comme à un point, comme à un terme.

PENSEUR. V. Méditatif.

PENSIF. V. Méditatif.

PENTE. V. Penchant.

PERÇANT. V. Pénétrant.

PERCER. V. Aboutir.

PERCEPTION. V. Conscience.

PERCEPTION, SENSATION, SENTIMENT. Ces mots désignent l'impression que les objets font sur l'ame. Mais le *sentiment* va au cœur, la *sensation* s'arrête au sens, et la *perception* s'arrête à l'esprit.

La vie la plus agréable est sans doute celle qui roule sur des *sentimens* vifs, des *sensations* gracieuses et des *perceptions* claires. C'est aimer, goûter et connaître.

Le *sentiment* étend son ressort jusqu'aux mœurs ; il fait que nous sommes également touchés de l'honneur et de la vertu comme des autres avantages. La *sensation* ne va pas au-delà du physique ; elle fait uniquement sentir ce que le mouvement des choses matérielles peut occasioner de plaisir ou de douleur par la mécanique des organes. La *perception* enferme dans son district les sciences et tout ce dont l'ame peut se former une image ; mais ses impressions sont plus tranquilles que celles du *sentiment* et de la *sensation*, quoique plus promptes.

Un homme d'esprit ou de courage reçoit les honneurs ou souffre les injures avec des sentimens biens différens de ceux d'une bête ou d'un poltron. Quand on ne conçoit point d'autre félicité que celle de la vie présente, on ne travaille qu'à se procurer des *sensations* gracieuses. Nous ne jugeons de la composition ou de la simplicité des objets que par le nombre des *perceptions* qu'ils produisent en nous. (Girard.)

PERDÉ-JE, PERDS-JE. Fléchier, dit Féraud, voulait qu'on dit *perdé-je*, et Vaugelas était pour *perds-je*. Il ajoute que l'usage a décidé pour le dernier, que cette décision est raisonnable et suivant l'analogie, et qu'on ne peut imaginer sur quoi Fléchier appuyait son opinion.

C'était sans doute sur la dureté de la prononciation de *perds-je*. Je pense, au contraire, que l'usage a adopté l'opinion de Fléchier, et que l'on dit *perdé-je*.

Au mot personnel, Féraud énonce une opinion contraire ; il dit expressément : Si *je* après le verbe fait un son dur on équivoque, l'usage le condamne. Il ne faut point dire cours-*je? perds-je?* mens-*je?* etc. ; mais il faut prendre un autre tour et dire : est-ce que *je* cours? est-ce que *je* mens? Il ajoute que *perds-je* est tout-à-fait mauvais.

PERDRE. V. Adirer.

PÉREMPTOIRE. V. Décisif.

PÈRES. V. Aïeux.

PERFIDE. V. Infidèle.

PERFIDIE. V. Astuce.

IL A PÉRI, IL EST PÉRI. L'académie donne indifféremment à ce verbe l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*. Le reste *est péri*, ou *a péri*. Cependant, il doit y avoir une différence entre ces deux locutions. La voici. *Périr*, avec l'auxiliaire *avoir*, exprime l'action qui a fait *périr*. *Il a péri* ce jour-là ; ce jour-là l'action qui l'a fait *périr a eu* lieu. *Il a péri* dans le combat. *Périr*, avec l'auxiliaire *être*, indique l'état qui résulte de l'action de *périr*. *Ils sont péris*, ils ne vivent plus.

Lorsque Calypso, voulant retenir Télémaque dans son île, lui peint le naufrage d'Ulysse, elle ne doit pas vouloir lui représenter l'action par laquelle *il a péri*, mais l'état qui est résulté de cette action, c'est-à-dire la mort d'Ulysse. Fénelon ne se serait donc pas aussi bien exprimé qu'il l'a fait s'il eût dit : elle voulait faire entendre qu'*il avait péri* dans le naufrage ; aussi dit-il, elle voulait faire entendre qu'*il était péri* dans le naufrage, c'est-à-dire que sa mort en avait été la suite. On dira donc également bien *il a péri* dans le combat, ou *il est péri* dans le combat, suivant qu'on voudra fixer l'esprit ou sur l'action qui a donné la mort, ou sur la mort même qui a été l'effet de l'action.

PÉRIL. V. Danger.

PÉRIPHRASE. V. Circonlocution.

PÉRISSOLOGIE, PLÉONASME. Les grammairiens entendent par le mot *pléonasme* tantôt une figure qui donne au discours plus de grâce, de force ou de netteté, tantôt un défaut qui tend à la battologie. C'est un défaut dans le langage grammatical de désigner par un seul et même mot deux idées aussi opposées que le sont celles d'une figure de construction, et celle d'un vice d'élocution. A la bonne heure qu'on eût laissé à la figure le nom de *pléonasme* qui marque simplement abondance et richesse ; mais il fallait désigner la superfluité des mots dans chaque phrase par un autre terme; par exemple, celui de *périssologie*, qui est connu, devait être employé seul dans ce sens.

Si c'est un défaut de n'avoir employé qu'un même nom pour deux idées si disparates, celui de vouloir les comprendre sous une même définition est bien plus grand encore; et c'est cependant en quoi ont péché les grammairiens même les plus exacts. Il faut donc tâcher de saisir et d'assigner les caractères distinctifs de la figure appelée *pléonasme* et du vice de superfluité que j'appelle *périssologie*.

Il y a *pléonasme* lorsque des mots qui paraissent superflus par rapport à l'intégrité du sens grammatical, servent pourtant à y ajouter des idées accessoires, surabondantes, qui y jettent de la clarté ou qui en augmentent l'énergie. Quand on dit je l'ai vu de mes yeux, les mots de mes yeux sont superflus par rapport au sens grammatical du verbe j'ai vu, puisqu'on ne peut jamais voir que des yeux, et que, qui dit, j'ai vu, dit assez que c'est par les yeux, et de plus que c'est par les siens. Ainsi, il y a, grammaticalement parlant, une double superfluité, mais le superflu grammatical ajoute des idées accessoires qui augmentent l'énergie du sens, et qui font entendre qu'on ne parle pas sur le rapport douteux d'autrui, ou qu'on n'a pas vu la chose par hasard et sans attention, mais qu'on l'a vue avec réflexion et qu'on ne l'assure que d'après sa propre expérience bien constatée; c'est donc un *pléonasme* nécessaire à l'énergie du sens.

La *périssologie* consiste à ne dire qu'une même chose en paroles différentes et oiseuses, sans qu'elles aient une signification plus étendue ni plus forte que les premières. (Extrait de l'*Encyclopédie*.)

PERMÉABLE. V. Pénétrable.

PERMETTRE, SOUFFRIR, TOLÉRER. On *tolère* les choses lorsque, les connaissant et ayant le pouvoir en main, on ne les empêche pas. On les *souffre* lorsqu'on ne s'y oppose pas, faisant semblant de les ignorer, ou ne pouvant les empêcher. On les *permet* lorsqu'on les autorise par un consentement formel.

Tolérer et *souffrir* ne se disent que pour des choses mauvaises, ou qu'on croit telles. *Permettre* se dit et pour le bien et pour le mal.

Les magistrats sont quelquefois obligés de *tolérer* certains maux, de crainte qu'il n'en arrive de plus grands. Il est quelquefois de la prudence de *souffrir* des abus dans la discipline de l'église plutôt que d'en rompre l'unité. Les lois humaines ne peuvent jamais *permettre* ce que la loi divine défend, mais elles défendent quelquefois ce que celle-ci *permet*. (Girard.)

PERMIS, LICITE. Ce qui est *licite* n'a été défendu par aucune loi; ce qui est *permis* a été autorisé par une loi expresse.

Ce qui est *licite* est indifférent en soi; ce qui est *permis*, avant que la loi s'expliquât, était mauvais en vertu d'une autre loi antérieure.

Ce qui cesse d'être *licite* est illicite; ce qui cesse d'être *permis* devient défendu.

PERMISSION. V. Agrément.

PERMUTATION. V. Change.

PERMUTER. V. Échanger.

PERNICIEUX. V. Malfaisant.

PERPÉTUEL. V. Continuel.

PERSÉVÉRER. V. Continuer.

PERSÉVÉRER, PERSISTER. *Persévérer* signifie continuer avec attache, ou plutôt poursuivre avec une longue constance ce qu'on avait commencé et même continué. *Persister* signifie soutenir avec attachement et confirmer avec une certaine assurance ce qu'on a décidé ou résolu.

Persévérer se dit proprement des actions et de la conduite; *persister*, des opinions et de la volonté. C'est dans la pratique ou l'exercice d'une chose, dans le bien ou dans le mal, dans un genre d'occupation ou de vie qu'on *persévère*; c'est dans son sentiment ou dans son dire, dans sa détermination ou dans sa résolution, dans sa manière de penser ou de vouloir qu'on *persiste*.

Vous ne *persistez* pas dans le travail ou l'étude, vous y *persévérez*. Vous *persistez* dans votre déposition, et vous n'y *persévérez* qu'autant qu'il est question d'actes répétés ou d'affirmations multipliées. Pour *persévérer*, il faut toujours agir de même sans se démentir; pour *persister*, il n'y a qu'à demeu-

rer ferme, sans varier. Celui qui *persévère* dans sa révolte se comporte toujours en rebelle, il faut l'arrêter dans sa marche. Celui qui *persiste* dans sa révolte y est fermement attaché ; il faudrait changer ses sentimens.

J'ai dit que *persévérer* marquait l'attache, je veux dire une assiduité soutenue; j'ai dit que *persister* marquait l'attachement, je veux dire une volonté ferme. Il suffit d'un acte de récolement pour qu'un témoin *persiste* dans sa déposition; il faut une suite d'épreuves pour qu'un fidèle soit censé *persévérer* dans sa foi. On *persévère* par l'habitude de faire, et c'est ce qui demande une longue constance; on *persiste* par la force de la résolution, et c'est ce qui annonce la fermeté.

Ce n'est pas assez de continuer, il faut *persévérer;* ce n'est pas assez de résoudre, il faut *persister*. Si vous ne *persistez* pas dans vos bons sentimens, vous ne *persévérez* pas dans vos bons sentimens. Si vous n'êtes pas ferme vous tombez; si vous n'êtes pas constant vous changez. La vertu est de *persévérer;* la force de l'esprit est de *persister*.

A *persévérer* on arrive à son but; à *persister* on demeure dans le même état. Rien ne résiste à celui qui *persévère;* celui qui *persiste* résiste à tout. Celui qui *persévèrera* jusqu'à la fin sera sauvé; celui qui *persistera* toujours est fort de caractère ou opiniâtre; il est opiniâtre s'il *persiste* dans une fausse opinion, ou dans une mauvaise résolution, sans vouloir en convenir ou se désabuser.

Il est visible par ces dernières phrases, que *persévérer*, employé seul et sans accessoire qui déterminent le bien ou le mal, se prend en bonne part; c'est ainsi que le substantif persévérance désigne une vertu. *Persister* ne marque par lui-même ni louange ni blâme, mais il entraîne souvent la qualification d'opiniâtreté.

Ainsi quand on a dit que *persévérer* marquait la réflexion et la volonté de ne point changer, on n'a pas saisi le caractère du mot; mais on a été tout près de saisir celui du mot *persister*, quand on a dit qu'il marquait l'attachement et la constance ou l'opiniâtreté à *persévérer*.

On a dit qu'il y avait des cas où ces mots signifiaient précisément la même chose; mais *persévérer*, avec un sens plus étendu, se dit généralement de tout ce qui demeure dans le même état, quelle que soit la cause de cette invariabilité; et que *persister*, plus restreint dans sa signification, ne peut être employé que dans les cas où il y a un dessein arrêté, un acte ou une délibération de la volonté qui la détermine et la fixe à une chose. Ainsi l'on dirait qu'un corps *persévère*, mais non qu'il *persiste* dans son repos, tant qu'une cause extérieure ne lui communique point de mouvement. Quelques physiciens ont pu dire qu'un corps *persévère* dans son état pour lui attribuer une sorte d'invariabilité, mais contre l'usage commun ou plutôt général, quoique d'une manière conforme au sens naturel du mot; car, hors de là, il serait difficile de trouver un seul exemple qui justifie cette acception. A la manière des Latins, nous n'employons ce mot que dans un sens moral, comme celui de *persister*, qui d'ailleurs pourrait, aussi bien que *persévérer*, être pris selon sa valeur naturelle, dans un sens physique. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai qu'il n'y a point de cas où l'un et l'autre aient exactement la même signification. (Extr. de Roubaud.)

PERSIFLAGE. V. Moquerie.

PERSISTER. V. Persévérer.

PERSONNAGE, ROLE. Ces deux termes désignent également l'objet d'une représentation, soit sur la scène, soit dans le monde.

Le terme de *personnage* est plus relatif au caractère de l'objet représenté; celui de *rôle*, à l'art qu'exige la représentation. Le choix des épithètes dont ils s'accommodent dépend de cette distinction.

Un *personnage* est considérable ou peu important, noble ou bas, principal ou subordonné, grand ou petit, intéressant ou froid, amoureux, ambitieux, fier, etc. Un *rôle* est aisé ou difficile, soutenu ou démenti, rendu avec intelligence et avec feu, estropié ou exécuté maussadement.

C'est au poète à décider les *personnages* et à les caractériser; c'est à l'acteur à choisir son *rôle*, à l'étudier et à le bien rendre. (Extrait de Beauzée.)

HOMME PERSONNEL. V. Égoïste.

PERSONNES. V. Gens.

PERSPICACITÉ, SAGACITÉ. *Perspicacité* vient du latin *per*, par, à travers, et de l'inusité *spicere*, voir, considérer.

Sagacité vient de *sagax*, qui a le nez fin; ainsi la *perspicacité* a rapport à la vue, et la *sagacité* à l'odorat.

La *perspicacité* est une qualité par laquelle l'esprit parvient à connaître les choses et leurs qualités, à travers et malgré les obstacles qui s'opposent à leur examen et à leur connaissance.

La *sagacité* est un don de la nature, ou le résultat d'une grande habitude, par le moyen desquels on discerne facilement les

Digitized by Google

choses de celles parmi lesquelles elles sont confondues.

La *perspicacité* vient des lumières de l'esprit qui pénètrent dans la nature des choses et les voit telles qu'elles sont; la *sagacité* vient de la capacité ou de l'habitude de discerner les choses les unes des autres, même lorsqu'elles ne sont pas visibles.

Par la *perspicacité*, on parvient, à force d'examen et de réflexion, à connaître clairement les choses et leurs rapports, et à les démêler les unes des autres. Par la *sagacité*, on distingue comme par habitude et par instinct les choses les unes des autres.

La *perspicacité* découvre successivement; la *sagacité* saisit d'abord et discerne rapidement.

La *perspicacité* examine et voit les choses de près; la *sagacité* les sent et les juge de loin.

La *perspicacité* appartient proprement à l'esprit, à l'intelligence; la *sagacité* à la nature ou à l'habitude. Il faut de la *perspicacité* pour s'instruire; il faut de la *sagacité* pour pénétrer avant dans les choses.

La *sagacité* fait connaître promptement les choses les plus cachées; la *perspicacité* ne les fait connaître que successivement.

On peut rendre compte des opérations de la *perspicacité;* elles ont été produites successivement par l'intelligence. On ne rend pas toujours compte des opérations de la *sagacité;* elles sont le résultat de la nature ou de l'habitude.

C'est par la *perspicacité* qu'on parvient à connaître distinctement les choses qui ont besoin d'être débrouillées par les lumières du raisonnement; c'est par la *sagacité* qu'un chien reconnaîtra son maître au milieu d'une multitude de personnes, qu'il sentira qu'un animal qu'il poursuit a passé par un chemin une heure ou deux auparavant. La *sagacité* est une espèce d'instinct, la *perspicacité* une vue raisonnée.

PERSPICUITÉ. V. Clarté.

PERSUADER. V. Convaincre.

PERSUADER. V. Insinuer.

PERSUASION. V. Conviction, Insinuation.

PERTE. V. Dam.

PERTURBATEUR. V. Agitateur.

PERVERS. V. Corrompu.

PESANT. V. Lourd.

PESANTEUR. V. Gravité.

PESTIFÉRÉ, PESTILENT, PESTILENTIEL, PESTILENTIEUX. *Pestilent*, qui tient de la peste, qui est contagieux. *Pestilentiel*, qui est infecté de peste, qui est propre à répandre la contagion. *Pestilentieux*, qui est tout infect de peste, qui est fait pour répandre de tous côtés la contagion. *Pestiféré*, qui produit, porte, communique, répand partout la peste, la contagion.

Une chose est *pestilente*, qui peut exciter ou communiquer un venin; on dit une fièvre *pestilente*, un souffle *pestilent*, un air *pestilent*, etc. Cicéron oppose les lieux *pestilens* aux lieux salubres; leur infection peut causer ou communiquer la contagion.

Pestilentiel tient à pestilence, et pestilence marque le règne de la peste, une contagion établie, une influence épidémique. Des maladies *pestilentielles*, comme les fièvres malignes et les petites-véroles pourprées, sont propres à engendrer de funestes épidémies. Des exhalaisons ou des vapeurs *pestilentielles*, sont les miasmes ou les émanations propres de la corruption, de la contagion; ce qui les distingue fortement des vapeurs *pestilentes*.

De tous ces mots, celui de *pestilentiel* nous est le plus familier.

Pestilentieux marque, par sa finale, la force, l'activité, l'opiniâtreté de la contagion; mais ce mot, adopté dans le dernier Dictionnaire de l'académie, n'est pas usité, et s'il est quelquefois employé, il paraît, par les citations de l'académie, que c'est dans un sens religieux ou moral. Ainsi on dira des discours *pestilentieux*, des sentimens *pestilentieux*, une doctrine *pestilentieuse*. C'est ainsi que le sens moral peut être utilement distingué du sens physique.

Dans notre langue, *pestifère* est un terme didactique, comme somnifère, mortifère, etc. Une odeur *pestifère*, une vapeur *pestifère*, communique, apporte en effet la peste, la contagion, l'épidémie. (Roubaud.)

PESTILENT. V. Pestiféré.

PESTILENTIEL. V. Pestiféré.

PESTILENTIEUX. V. Pestiféré.

PETIT. V. Exigu.

PÉTULANCE, TURBULENCE, VIVACITÉ. La *vivacité* est en général, la promptitude dans les actions; c'est le genre. La *pétulance* est la *vivacité* d'un être qui tend vivement à quelque chose, qui s'y porte avec promptitude. La *turbulence* est la *vivacité* d'un être sensible qui se porte de côté et d'autre, sans règle, sans réflexion, sans but.

La *vivacité* est le propre de tout être sensible, elle est susceptible de degrés; la *pétulance* est le propre de tout être passionné privé de lumière et de réflexion, ou trop faible pour en suivre les directions. La *tur-*

bulence est le propre de tout être sensible qui éprouve indéterminément le besoin d'agitation et de mouvement.

La *vivacité* indique la rapidité du mouvement; la *pétulance*, la *vivacité* du désir; la *turbulence*, la *vivacité* de l'inquiétude vague, du besoin.

PEU. V. Guère.

PEUPLE. V. Nation.

PEUR. V. Alarme, Frayeur.

AVOIR PEUR. V. Appréhender.

AVOIR PEUR. V. Redouter.

ON NE PEUT, ON NE SAURAIT. *On ne saurait* paraît plus propre pour marquer l'impuissance où l'on est de faire une chose. *On ne peut* semble marquer plus précisément et avec plus d'énergie, l'impossibilité de la chose en elle-même. C'est peut-être par cette raison que la particule *pas* qui fortifie la négation, ne se joint jamais avec la première de ces expressions, et qu'elle accompagne souvent l'autre avec grâce.

Ce qu'*on ne saurait* faire est trop difficile; ce qu'*on ne peut* faire est impossible.

On ne saurait bien servir deux maîtres. *On ne peut* pas obéir en même temps à deux ordres opposés.

On ne saurait aimer une personne dont on a lieu de se plaindre. *On ne peut* pas en aimer une pour qui la nature nous a donné de l'aversion.

Un esprit vif *ne saurait* s'appliquer à de longs ouvrages. Un esprit grossier *ne peut* pas en faire de délicats. (Girard.)

PHARMACIE. V. Apothicairerie.

PHARMACIEN. V. Apothicaire.

PHÉBUS. V. Galimatias.

PHRASE, PROPOSITION. La *phrase* se dit d'une façon de parler, d'un tour d'expression, en tant que les mots y sont construits et assemblés d'une manière particulière. Par exemple, *on dit* est une *phrase* française; *hoc dicitur*, une *phrase* latine; *si dice*, une *phrase* italienne; *man sagt*, une *phrase* allemande. Voilà autant de manières différentes d'analyser et de rendre une pensée.

Une *proposition* peut être rendue de diverses manières, et elle est toujours la même, quoique les *phrases* qui l'expriment d'une manière différente soient différentes. Aussi les qualités bonnes ou mauvaises de la *phrase* sont-elles bien différentes de celles de la *proposition*. Une *phrase* est bonne ou mauvaise, selon que les mots dont elle résulte sont assemblés, terminés et construits d'après ou contre les règles établies par l'usage de la langue. Une *proposition*, au contraire, est bonne ou mauvaise, selon qu'elle est conforme ou non aux principes immuables de la morale. Une *phrase* est correcte ou incorrecte, claire ou obscure, élégante ou commune, simple ou figurée, etc.; une *proposition* est vraie ou fausse, honnête ou déshonnête, juste ou injuste, pieuse ou scandaleuse, si on l'envisage par rapport à la matière; et si on l'envisage dans le discours, elle est directe ou indirecte, principale ou incidente, etc.

PHYSIONOMIE. V. Air.

PIED. V. Pate.

PIÈGE. V. Appat.

PIÉTÉ. V. Dévotion.

PIGEON. V. Colombe.

PILLAGE, PILLERIE. Le premier se dit du saccagement des villes qui se fait avec violence; le second des voleries, des extorsions secrètes.

PILOTE. V. Nautonnier.

PINCER, TOUCHER. On dit *pincer* en parlant de quelques instrumens de musique à cordes, lorsqu'on en tire le son en les touchant du bout des doigts, au lieu de les *toucher* avec un archet. On dit *toucher*, en parlant de l'orgue, du clavecin, du forté-piano. L'académie dit *pincer* ou *toucher* de la harpe, du piano, mais on a observé que les verbes *toucher*, battre, *pincer*, employés pour exprimer l'action de jouer des instrumens, sont actifs, et que l'instrument en est l'objet ou le régime direct. On en a conclu que ce régime ne devait pas être précédé d'une préposition, et que puisqu'on dit *toucher* quelque chose, *pincer* quelque chose, battre quelque chose, on devait dire, pour parler correctement, *toucher* le clavecin, le forté-piano, l'orgue; *pincer* la harpe, la guitare, le luth; battre la caisse, le tambour, les timbales.

On ne dit plus guère aujourd'hui *toucher* le clavecin, le piano, l'orgue, mais jouer du clavecin, du piano, de l'orgue.

PINCETTE, PINCETTES. Ce mot n'a point de singulier. L'académie prétend qu'on dit quelquefois au singulier donnez-moi un peu la *pincette*; mais ceux qui parlent ainsi parlent mal. On dit et on doit dire, donnez-moi les *pincettes*. On ne dit pas plus donnez-moi la *pincette*, pour dire donnez-moi les *pincettes*, qu'on ne dit donnez-moi le ciseau, pour dire donnez-moi les ciseaux, ou donnez-moi la force, pour dire donnez-moi les forces.

PIQUANT, POIGNANT. Au propre, ce qui est *piquant* entame légèrement avec une pointe, et fait un petit trou. Ce qui est *poi-*

gnant pénètre plus avant, et fait une blessure profonde. Une épingle *pique*, un poignard blesse profondément.

Piquant se dit de la cause; *poignant* du mal qu'elle fait éprouver. Une aiguille est *piquante;* le mal qu'on éprouve d'une blessure est *poignant*.

Au figuré, *piquant* se dit de ce qui fait sur l'ame une impression vive et subite; *poignant*, de ce qui lui cause une douleur profonde. Un trait satirique est *piquant;* la douleur qu'on en éprouve, si elle est profonde et durable, est *poignante*. *Piquant* a plus de rapport à l'effet présent; *poignant* en a davantage aux suites. Une épigramme est *piquante;* elle frappe et perce subitement. Le remords est *poignant;* il naît peu à peu dans l'ame, et augmente avec le temps.

Ce qui est *piquant*, d'abord, devient quelquefois *poignant* avec le temps; c'est la durée de l'impression qui en fait la différence.

SE PIQUER. V. S'Affecter.

PIRE, PIS. *Pire* est un adjectif des deux genres; c'est l'opposé de meilleur et le comparatif de mauvais. Il signifie plus mauvais, de plus méchante qualité, plus nuisible.

Pis est un adverbe comparatif. C'est l'opposé de *mieux*. Il signifie plus mal, plus désavantageusement.

Quelques personnes ont cru que *pis* est adjectif dans les phrases suivantes : il n'y a rien qui soit *pis* que cela; ce qui s'y trouve de *pis*, il ne saurait rien arriver de *pis*. Mais *pis* est adverbe dans ces phrases, comme mieux dans celles-ci : il n'y a rien qui soit mieux que cela, ce que j'y trouve de mieux, etc.

Pis dans aucun cas ne peut être regardé comme adjectif; s'il pouvait l'être, on lui connaîtrait un féminin, serait-ce *pire ?* mais *pire* est un adjectif des deux genres, et il est ridicule de supposer qu'un adjectif qui est masculin et féminin ait encore, on ne saurait pourquoi, un autre masculin. *Pire* est le latin *pejor*, des deux genres, comme meilleur est *melior*. *Pis* est l'adverbe *pejus*, comme mieux est *melius*.

Il n'est point de cas où *pis* ne puisse être reconnu pour adverbe comme mieux, et *pire* pour adjectif comme meilleur. Il n'y a que le peuple qui dise tant *pire*, de mal en *pire*, etc.

Enfin si *pis* était adjectif, il serait du moins quelquefois joint à un substantif, puisque c'est là l'office propre d'un adjectif. Or il ne l'est jamais. On ne dira certainement pas il n'y a pas *pis* eau que l'eau qui dort, il n'y a *pis* état que celui d'un homme dont la conscience n'est pas pure. C'est toujours *pire* que vous joignez à un substantif. (Extrait de Roubaud.)

PLACABLE, IMPLACABLE. Nous avons, dit Voltaire, des architraves et point de traves, des archivoltes et point de voltes, en architecture. On est impotent, on n'est point potent; il y a des gens *implacables*, et pas un de *placable*. On ne finirait pas si l'on voulait exposer tous les besoins de notre langue; c'est une gueuse fière et à qui il faut faire l'aumône malgré elle. Il est bien étrange qu'on dise *implacable* et non *placable;* ame inaltérable et non pas altérable; héros *indomptable* et non héros *domptable*.

Voltaire a osé braver l'usage, en employant le mot *placable*. Il n'est pas surprenant, dit-il, que les hommes aient imaginé une infinité de moyens différens d'appaiser la colère de l'Être suprême; mais tous dépendent du même principe, de l'idée d'un Dieu *placable*.

PLACE. V. Endroit.

PLACER. V. Mettre.

PLAIDER QUELQU'UN, PLAIDER CONTRE QUELQU'UN. L'académie prétend qu'on dit *plaider quelqu'un*, et elle donne pour exemple, il a été obligé de *plaider* son tuteur, pour lui faire rendre compte. On parlait ainsi autrefois; aujourd'hui on dit *plaider contre quelqu'un*.

PLAIE, ULCÈRE. On entend par ces deux mots une solution de continuité avec écoulement de pus provenant de cause interne.

On a employé long-temps indifféremment ces deux mots, mais les modernes y mettent une distinction. On a exclu du nombre des *plaies* toutes les divisions des parties molles qui ont pour cause le mouvement insensible des liqueurs fermentées dans le corps même, ou qui sont occasionées par l'application extérieure de quelques substances corrosives, et on leur a donné le nom d'*ulcères*. Toutes les *plaies* dont les bords enflammés viennent à suppurer dégénèrent en *ulcères*. On croit communément que les *ulcères* spontanés viennent d'une acrimonie ou d'une disposition corrosive des humeurs du corps. (*Encyclopédie*.)

PLAIN, UNI. Ce qui est *uni* n'est pas raboteux; ce qui est *plain* n'a ni enfoncement ni élévation.

Le marbre le plus *uni* est le plus beau; un pays où il n'y a ni montagnes ni vallées est un pays *plain*. (Girard.)

PLAINDRE, REGRETTER. On *plaint* le malheureux, on *regrette* l'absent.

La douleur arrache nos plaintes. Le repentir excite nos regrets.

Un courtisan en faveur est l'objet de l'envie ; et lorsqu'il tombe dans la disgrâce, personne ne le *plaint*. Les princes les plus loués pendant leur vie ne sont pas toujours les plus *regrettés* après leur mort.

Le mot de *plaindre* employé pour soi-même change un peu la signification qu'il a lorsqu'il est employé pour autrui. Retenant alors l'idée commune et générale de sensibilité, il cesse de représenter ce mouvement particulier de pitié qu'il fait sentir lorsqu'il est question des autres, et au lieu de marquer un simple sentiment, il emporte de plus dans sa signification la manifestation de ce sentiment. Nous *plaignons* les autres lorsque nous sommes touchés de leurs maux; cela se passe au-dedans de nous, ou du moins peut s'y passer sans que nous le témoignions au dehors. Nous nous plaignons de nos maux lorsque nous voulons que les autres en soient touchés; il faut pour cela les faire connaître. Ce mot est encore quelquefois employé dans un autre sens que celui dans lequel je viens de le définir; au lieu d'un sentiment de pitié, il en marque un de repentir. On dit en ce sens qu'on *plaint* ses pas, qu'un avare se *plaint* toutes choses, jusqu'au pain qu'il mange.

Quelque occupé qu'on soit de soi-même, il est des moments où l'on *plaint* les autres malheureux. Il est bien difficile, quelque philosophie qu'on ait, de souffrir long-temps sans se *plaindre*. Les gens intéressés *plaignent* tous les pas qui ne mènent à rien. Souvent on ne fait semblant de regretter le passé que pour insulter au présent.

Un cœur dur ne *plaint* personne. Un courage féroce ne se *plaint* jamais. Un paresseux *plaint* sa peine plus qu'un autre. Un parfait indifférent ne *regrette* rien.

La bonne maxime serait, à mon avis de *plaindre* les autres, lorsqu'ils souffrent sans l'avoir mérité; de ne *se plaindre* que quand on peut par là se procurer du soulagement; de ne *plaindre* ses peines que lorsque la sagesse n'a pas dicté de se les donner; et de *regretter* seulement ce qui méritait d'être estimé. (Girard.)

SE PLAINDRE DE CE QUE, SE PLAINDRE QUE. On lit dans la Grammaire des Grammaires que lorsque le verbe de la proposition subordonnée est à l'indicatif, ces deux locutions s'emploient indifféremment l'une pour l'autre; et que lorsqu'il est au subjonctif, *se plaindre que* est la seule qui soit autorisée. Il ne faut presque jamais croire que dans une langue fixée deux expressions différentes peuvent être employées indifféremment ; et si le cas existait, il faudrait rejeter l'une ou l'autre de ces expressions. Examinons donc la première partie de cette règle de la Grammaire des Grammaires.

Quand on dit *se plaindre de* quelque chose, la préposition *de* indique un rapport direct entre la chose dont on *se plaint* et la personne qui s'en *plaint*. Dans ou *se plaint de ce que*, de indique de même un rapport direct et positif entre le sujet du verbe et la chose qui cause la plainte. Je me *plains de ce que* vous m'avez insulté, *de ce que* vous m'avez frappé, *de ce que* vous n'avez pas rempli vos obligations envers moi ; je me *plains de ce que* j'ai éprouvé une injustice. Dans toutes ces phrases, *se plaindre* signifie proprement faire des plaintes, des reproches, relativement à une chose dont on a reçu quelque tort, quelque dommage.

Mais *se plaindre* signifie aussi blâmer, trouver mauvais, sans rapport direct et positif de la chose avec le sujet, et alors il me semble qu'il faut employer *que*. On *se plaint* qu'il y a de la partialité dans les tribunaux. C'est une plainte générale, et où la chose n'a pas un rapport direct avec le sujet. Un homme qui se croirait lésé par un jugement dirait : je me *plains de ce* qu'il y a eu de la partialité dans le tribunal. Je dirai, je me *plains qu'*on met trop de précipitation dans les affaires, si je parle en général, sans rapport à moi ; et je me *plains de ce qu'*on a mis trop de précipitation dans mon affaire, parce qu'il s'agit d'une affaire qui m'est personnelle. Les gens de mer se *plaignent que* j'ai favorisé les gens de la campagne. (Marmontel.) La plainte ne tombe pas directement sur les avantages de ceux qui se *plaignent*, mais sur la faveur accordée aux gens de campagne.

Parlez, Phèdre *se plaint que* je suis outragé.
(Racine, *Phèdre*.)

Permettez que mon amitié se *plaigne que* vous avez hasardé dans votre préface des choses sur lesquelles vous deviez auparavant me consulter. (Voltaire.) Ils *se plaignaient* peut-être avec justice que les nobles et les praticiens ne travaillaient qu'à se rendre seuls maîtres du gouvernement. (Vertot.) Que l'on essaie de substituer dans toutes ces phrases *de ce que* à *que*, et l'on sentira que ce régime n'y peut être admis. Il me paraît donc clair qu'on ne dit pas indifféremment *se plaindre de ce que*, et *se plaindre que*.

Il est vrai, comme le dit la Grammaire des

Grammaires, que lorsque le verbe de la phrase subordonnée est au subjonctif, il faut nécessairement mettre *se plaindre que*. Cette règle confirme ce que nous venons d'établir. Le subjonctif marque doute, incertitude, et repousse par conséquent *de ce que* qui indique toujours quelque chose de déterminé, de positif.

PLAINTE. V. Lamentation.

CE QUI TE PLAÎT, CE QU'IL TE PLAÎT. Le premier signifie ce qui t'est agréable; et le second, ce que tu veux. Ainsi Racine, au lieu de dire dans les Plaideurs, tu prétends faire ici de moi *ce qui te plaît*, aurait dû dire, tu prétends faire ici de moi ce *qu'il te plaît*, c'est-à-dire ce que tu veux.

Cette faute se rencontre souvent, même dans les bons auteurs. J. J. Rousseau dit toujours *ce qui* pour *ce qu'il*. Si l'on demande à quelqu'un qui est à table, que voulez-vous que je vous serve? et qu'il réponde *ce qui vous plaira*, cela signifiera, servez-moi ce que vous trouvez, ce que vous jugez bon. Mais s'il répond *ce qu'il vous plaira*, cela voudra dire, ce qu'il vous plaira me donner. Il y a ellipse.

Je fais *ce qui* me *plaît* signifie je fais *ce qui* m'est agréable; et je fais *ce qu'il* me *plaît* veut dire je fais ma volonté. Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes, sous-entendu qu'ils soient. (J. J. Rousseau.) Choisissez et prenez ce qui vous plaira, ce qui vous sera agréable, ce que vous trouverez à votre goût. (Extrait du *Dictionnaire des difficultés.*)

SE PLAIRE À, SE PLAIRE DANS. *Se plaire à* suppose toujours une action exprimée ou sous-entendue. Il *se plaît à* lire, à écrire; il *se plaît* à la lecture, à la chasse; il se *plaît à* la ville, à la campagne. Mais quand il s'agit d'un état, on se sert de *dans*. Il *se plaît dans* les fêtes, *dans* les plaisirs, *dans* la douleur, *dans* les larmes, *dans* la pauvreté, *dans* la solitude.

PLAISANT. V. Facétieux.

PLAISANTERIE. V. Moquerie.

PLAISIR. V. Bienfait.

J'AI LE PLAISIR DE, J'AI DU PLAISIR À. La première expression indique un sentiment qui naît dans l'ame sans un but marqué auquel elle tend pour faire naître ce sentiment; la seconde indique hors de l'ame un but auquel elle tend. *J'ai du plaisir à* le voir, *à* l'entendre, signifie que l'attention que je donne à le voir, à l'entendre, me procure du plaisir. *J'aurai le plaisir de* vous voir, signifie seulement j'éprouverai du plaisir quand je vous verrai. *J'ai eu le plaisir de* le rencontrer, *de* lui parler.

On dit il y a plaisir *à* s'acquitter de ses devoirs, et Pascal a dit, il y a plaisir *d'*être dans un vaisseau battu de l'orage, lorsqu'on est assuré qu'il ne périra point. On voit dans le premier exemple un but auquel on tend, et c'est ce qui demande la préposition *à;* on voit dans le second qu'il n'est question que d'un état, d'une situation, et c'est le cas d'employer *de*.

LEVER UN PLAN, FAIRE UN PLAN. *Lever un plan* et *faire un plan* sont deux opérations très distinctes.

On *lève un plan* en travaillant sur le terrein, c'est-à-dire en prenant des angles et en mesurant des lignes dont on écrit les dimensions dans un registre, afin de s'en ressouvenir pour *faire le plan*. *Faire un plan* c'est tracer en petit, sur du papier, du carton, ou toute autre matière semblable, les angles et les lignes déterminés sur le terrein dont on a *levé le plan;* de manière que la figure tracée sur la carte ou décrite sur le papier, soit tout-à-fait semblable à celle du terrein, et possède en petit, quant à ses dimensions, tout ce que l'autre contient en grand. (*Encyclopédie.*)

PLANCHE. V. Ars.

PLAT-PAYS, PAYS PLAT. On appelle *plat-pays* la campagne, les villages, les bourgades, par opposition aux villes, aux places fortes; et l'on dit *pays plat*, par opposition au pays de montagnes.

PLATISE, PLATITUDE. *Platise* est un mot inusité que J.-J. Rousseau a employé au lieu de *platitude*. Quelques jours après la publication de mon ouvrage (Émile) parut un autre ouvrage sur le même sujet, tiré mot à mot de mon premier volume, hors quelques *platises* dont on avait entremêlé cet extrait.

Mercier veut qu'on admette *platises*, lieux communs, dit-il, choses insignifiantes. Les critiques de profession, les pédans, les journalistes qui se répètent sans cesse, qui se lamentent sur la perte du goût, et toujours sur le même ton, n'écrivent que des *platises*.

Mais nous appelons toutes ces choses-là des *platitudes;* pourquoi un mot nouveau qui ne signifierait rien de plus?

PLAUSIBLE, PROBABLE, VRAISEMBLABLE. *Plausible*, qu'on peut approuver; *probable*, qui peut se prouver; *vraisemblable*, qui a l'apparence de la vérité.

Une raison est *plausible* lorsqu'elle paraît bonne et conforme à l'équité; une opinion est

probable quand elle offre beaucoup de preuves en sa faveur; un fait est *vraisemblable* quand toutes ses circonstances ressemblent à la vérité.

PLEIN, REMPLI. Il n'en peut plus tenir dans ce qui est *plein*; on n'en peut pas mettre davantage dans ce qui est *rempli*. Le premier a un rapport particulier à la capacité du vaisseau; et le second, à ce qui doit être reçu dans cette capacité.

Aux noces de Cana, les vases furent *remplis* d'eau, et, par un miracle, ils se trouvèrent *pleins* de vin. (Girard.)

PLÉONASME. V. Périssologie.

PLIER, PLOYER. Au propre, *plier* c'est mettre en double, par plis, de manière qu'une partie de la chose se rabatte sur l'autre. *Ployer* c'est mettre en forme de boule ou d'arc, de manière que les deux bouts de la chose se rapprochent plus ou moins. On *plie* à plat, on *ploie* en rond. Ainsi *plier* et *ployer* diffèrent comme le pli de la courbure. Le papier que vous plissez, vous le *pliez*; le papier que vous *ployez*, vous le roulez.

Plier se dit particulièrement des corps minces et flasques, ou du moins fort souples qui se plissent facilement et gardent leurs plis. *Ployer* se dit particulièrement des corps raides et élastiques, qui fléchissent sous l'effort et tendent à se rétablir dans leur premier état. On *plie* de la mousseline, et l'on *ploie* une branche d'arbre.

Plier et *ployer* s'emploient quelquefois l'un et l'autre dans le sens de courber, fléchir, céder; mais alors *plier* indique un effet plus grand, plus marqué, plus apparent, plus approchant du pli rigoureux. En marchant, vous *ployez* le genou; dans une génuflexion profonde, vous le *pliez*. Pour marquer qu'une personne *ploie* beaucoup le corps, sans pouvoir se relever, on dira qu'elle est *pliée* en deux. Si vous voulez qu'une épée *plie*, quoiqu'elle ne fasse en effet que *ployer*, ce sera lorsqu'elle *pliera*, comme on dit, jusqu'à la garde. Sous le fardeau qui fait *ployer* un homme fort, l'homme faible *plie*. Une armée ne fait que *ployer* tant qu'elle résiste et s'efforce de reprendre sa place; sinon elle *plie*, elle s'enfonce, il ne lui reste que la retraite. Ainsi au figuré, il faut fléchir, faiblir, mollir pour *ployer*; on *plie* quand on fait plus que céder, obéir, succomber.

Plier et *ployer* emportent quelquefois une idée secondaire d'arrangement avec une fin, ou une destination particulière. Le marchand *plie* sa marchandise pour en diminuer l'étendue, car en la dépliant, il l'étend; il *ploie* sa marchandise pour la soustraire à la vue, car en la déployant, il l'étale. En fait d'arrangement et d'ordre, on ne doit dire *plier* que des choses qui se mettent en plis, ou bien par lits et par couches semblables à des lits telles que des nippes, des toiles, des vêtemens, des étoffes; *ployer* convient mieux à ce qui se met en paquet, en bloc, en peloton; à ce qui se roule, s'enveloppe, sans avoir besoin de plis. Un marchand de draps *plie* sa marchandise; un marchand de porcelaine *ploie* la sienne. (*Dictionnaire des difficultés de la langue française.*)

PLOYER. V. Plier.

PLUS ON EST SAGE, PLUS ON EST HEUREUX; PLUS ON EST SAGE ET PLUS ON EST HEUREUX. Quelques grammairiens veulent que l'on joigne toujours ces phrases par la conjonction *et*, et que l'on dise, par exemple, *plus on est sage et plus on est heureux*. D'Olivet n'est point de cet avis, et voici sur quoi il appuie son opinion. Dans cette phrase, *plus on* lit Racine, *plus on* l'admire, il y a deux propositions simples : on lit Racine, on l'admire, lesquelles prises séparément n'ont point encore de rapport ensemble; pour les unir et n'en faire qu'une phrase, je n'ai qu'à dire : *on* lit Racine *et on* l'admire. Mais si je veux faire entendre que l'une est à l'autre ce qu'est la cause à l'effet, alors il ne s'agit plus de les unir. Il faut marquer le rapport qu'elles ont ensemble. Or, c'est à quoi nous servent les adverbes comparatifs *plus*, moins, etc., dont l'un est toujours nécessaire à la tête de chaque proposition, sans pouvoir céder sa place, ni souffrir un autre mot avant lui. Conséquemment on doit dire : *plus* notre discernement se perfectionne, *plus* les classes se multiplient, et non pas *et plus* les classes se multiplient.

Je pense que cette règle n'est pas sans exception. Par exemple, dans *plus on* réfléchit, *plus on* étudie, *et plus* on sent la faiblesse de l'esprit humain, il nous semble que *et* est nécessaire dans le second membre. Quand on a dit *plus on* réfléchit, *plus on* étudie, le second *plus* qui est de la même nature que le premier, et qui, comme le premier, a rapport à une cause, ne fait pas entendre le *plus* du second membre de la phrase; au contraire, il semble faire entendre un troisième *plus* dans le même ordre. On pourrait dire *plus on* réfléchit, *plus on* étudie, *plus on* raisonne, etc. Il est donc nécessaire de rompre cette série semblable de *plus*, par un mot qui annonce que le troisième *plus* n'est pas du même ordre, et qu'il a rapport à un effet. On peut appliquer cette

observation aux adverbes autant, aussi, et moins. (*Dictionnaire des difficultés.*)

PLUS, MIEUX. *Plus* et *mieux*, dit M. Sicard, ne sont pas synonymes. Le premier ne s'emploie que lorsqu'il s'agit d'extension; et le second, quand il s'agit de perfection. Exemple, l'abbé Prévôt a *plus* écrit que Fénélon; mais Fénélon a *mieux* écrit que l'abbé Prévôt.

PLUSIEURS, MAINT. Ces deux mots signifient la même chose, avec cette différence que *plusieurs* marque purement et simplement la pluralité, le nombre; au lieu que *maint* réduit la pluralité à une sorte d'unité, comme si les objets formaient une exception, un tout à part du reste, un corps à part. La locution de *maint* auteur, semble annoncer un nombre d'auteurs qui forment une sorte de classe, et comme s'ils faisaient cause commune; *plusieurs* n'annonce que ce nombre sans désigner aucun rapport particulier entre eux, si ce n'est qu'ils ont la même opinion, la même marche, le même titre ou quelque chose de semblable. Ces mots disent plus que quelques-uns, et moins que beaucoup.

DE PLUS. V. D'AILLEURS.

PLUSIEURS. V. BEAUCOUP, MAINT.

POIDS. V. GRAVITÉ.

POIGNANT. V. PIQUANT.

POINT. V. PAS.

LE POINT DU JOUR, LA POINTE DU JOUR. *Le point* et *la pointe du jour* diffèrent naturellement entre eux comme *le point* et *la pointe*. Ainsi *le point* et *la pointe du jour* s'accordent à désigner le petit jour; par la raison que *le point* et *la pointe* désignent ce qu'il y a de plus petit.

Le point est la plus petite division de l'étendue; *la pointe* est le plus petit bout de la chose. *Le point du jour* est le premier et le plus simple élément de la journée qui commence à courir; *la pointe du jour* est la première et la plus légère apparence du jour qui commence à luire. Le jour est la clarté répandue dans le monde, la journée est la succession des temps renfermés dans la durée du jour. Or, *la pointe* est au *point* comme le jour à la journée.

Je m'explique. *La pointe* fait *le point*; *la pointe* d'une aiguille fait *le point* de couture, un ouvrage. *La pointe du jour* fait *le point du jour*, ou le commencement du temps que dure le jour. *La pointe* fait partie du corps; *le point* en est un ouvrage distinct. *La pointe du jour* est le premier rayon du jour qui commence à poindre ou à percer les ténèbres, c'est la naissance du jour; *le point du jour* est le premier instant qui commence à marquer la division des époques différentes de la journée ou du jour considéré dans sa durée; c'est l'origine du temps. *Le point du jour* est le commencement de la durée, comme le midi en est le milieu; *la pointe du* jour est le commencement de la clarté, le grand jour en est la plénitude ou l'éclat.

Le propre du *point* est de marquer et de diviser; et c'est ce que fait *le point du jour*, qui marque et divise le temps. Le propre de *la pointe* est de poindre et de percer, et c'est ce que fait *la pointe du jour* qui perce et luit à travers l'obscurité.

Le point du jour est très bien dit pour marquer le commencement de la durée du jour; car le mot *point* se prend souvent pour l'instant, le moment, le temps précis d'une chose. On dit sur *le point*, on au moment de partir; une chose vient à *point* ou au temps propre; vous arrivez à *point* nommé ou au temps précis. *La pointe du jour* est une très bonne manière d'exprimer un petit commencement d'apparence, car le mot *pointe* désigne toujours quelque chose d'aigu, de piquant, de perçant, de fin, de subtil; aussi poindre se dit-il proprement du jour qui commence à paraître, ainsi que l'herbe qui commence à pousser; et l'on dit également que le jour, la clarté, un rayon de lumière, percent à travers l'obscurité, les nuées, les corps transparens. Une *pointe* se dit aussi pour un peu; et *la pointe du jour* n'est qu'un peu de lumière.

Il y a donc une différence bien sensible entre ces deux locutions; et vous n'avez plus à balancer sur l'emploi propre que vous devez en faire. Ainsi quand nous parlons de l'époque ou de l'emploi du temps, nous disons *le point du jour*; nous dirons *la pointe du jour*, quand il s'agira de distinguer le degré ou l'effet de la clarté. L'observateur se lève avant *le point du jour* pour considérer la petite *pointe du jour*. Vous partez au *point du jour*, à cette époque; et vous marchez à *la pointe du jour*, ou à la clarté du jour naissant. Vous mesurez le temps par *le point du jour*; *la pointe du jour* vous fait distinguer les objets.

On dit la petite *pointe du jour*, et non le petit *point*. Le *point* est ordinairement censé n'avoir point d'étendue. *Le point du jour* est donc regardé comme indivisible; *la pointe*, au contraire, a plus ou moins de longueur et de grosseur; et c'est une raison pour dire la petite *pointe du jour*.

POISON, VENIN. On désigne par là certaines choses qui peuvent attaquer les principes de la vie, par quelque qualité maligne,

C'est le sens propre et primitif. Dans le sens figuré, on le dit des choses qui tendent à ruiner les principes de la religion, de la morale, de la subordination politique, de la société, de l'honnêteté civile.

Poison, dans le sens propre, se dit des plantes ou des préparations dont l'usage est dangereux pour la vie; *venin* se dit spécialement du suc de ces plantes, ou de certaine liqueur qui sort du corps de quelques animaux.

La ciguë est un *poison*, le suc qu'on en exprime en est le *venin*.

Le sublimé est un *poison* violent, il renferme un *venin* corrosif qui donne la mort avec des douleurs cruelles.

Tout *poison* produit son effet par le *venin* qu'il renferme; mais on ne peut pas dire qu'il y ait *poison* partout où il y a du *venin*; et jamais on ne dira, par exemple, le *poison* de la vipère et du scorpion.

Le mot *poison* suppose une contexture naturelle ou artificielle dans les parties propres à contenir et à cacher le *venin* qui s'y trouve; et le mot *venin* désigne plus particulièrement le suc ou la liqueur qui attaque les principes de la vie.

C'est avec cette différence que ces deux termes s'emploient dans le sens figuré; et il faut peut-être ajouter que le terme de *poison* y désigne une malignité préparée avec art, ou cachée du moins sous des apparences trompeuses; au lieu que le terme *venin* ne réveille que l'idée de malignité, subtile et dangereuse, sans aucune extension aux apparences extérieures. (Extrait de Roubaud.)

POLI. V. Affable.

POLI, POLICÉ. Ces deux termes, également relatifs aux devoirs réciproques des individus dans la société, sont synonymes par cette idée commune; mais les idées accessoires mettent entre eux une grande différence.

Poli ne suppose que des signes extérieurs de bienveillance, et, par malheur, souvent contradictoires avec les actions; *policé* suppose des lois qui constatent les devoirs réciproques de la bienveillance commune, et une puissance autorisée à maintenir l'exécution des lois.

Les peuples les plus *polis* ne sont pas aussi les plus vertueux; les mœurs simples et sévères ne se trouvent que parmi ceux que la raison et l'équité ont *policés*, et qui n'ont pas encore abusé de l'esprit pour se corrompre.

Les peuples *policés* valent mieux que les peuples *polis*.

Chez les Barbares, les lois doivent former les mœurs; chez les peuples *policés*, les mœurs perfectionnent les lois, et quelquefois y suppléent. Une fausse politesse les fait oublier.

POLICÉ. V. Poli.

POLIR. V. Limer.

POLITESSE. V. Civilité.

POLITESSE. V. Affabilité.

POLTRON, LÂCHE. *Lâche* est une expression figurée qui regarde la force; non-seulement c'est le manque d'énergie, mais c'est l'incapacité de tension. Le péril effraie tellement l'homme *lâche*, qu'il ne conçoit même pas l'idée de la résistance.

Le *poltron* est celui qui craint le danger, qui se laisse aller à la peur; il diffère du *lâche* en ce que celui-ci n'ose ni reculer, ni se servir de ses armes, et que le *poltron* qui n'est qu'intimidé, met tout en usage pour se sauver.

Le *lâche* tombe, s'abandonne et se laisse achever. Le *poltron* dort l'œil ouvert, il craint le bruit et la guerre; mais s'il est forcé, il se bat et se bat bien; aussi dit-on qu'il ne faut pas le révolter, au lieu que l'épée du *lâche* ne fit jamais de mal.

POLTRONNERIE. V. Lacheté.

PONTIFE. V. Évêque.

PORTER. V. Apporter.

PORTER. V. Aiguillonner.

PORTION. V. Part.

PORTRAIT. V. Effigie.

POSÉ. V. Calme.

POSER. V. Mettre.

POSITION. V. Disposition.

POSSÉDER. V. Avoir.

POSSESSION, JOUISSANCE. (Jurisprudence.) *Jouissance* est ordinairement synonyme de *possession*, c'est pourquoi l'on dit communément *possession* et *jouissance*. Cependant on peut avoir la *possession* d'un bien sans en jouir. Ainsi la partie saisie possède jusqu'à l'adjudication, mais elle ne jouit plus depuis qu'il y a un bail judiciaire exécuté.

Jouissance se prend donc quelquefois pour la perception des fruits; rapporter les *jouissances*, c'est rapporter les fruits. Ceux qui rapportent les biens à une succession sont obligés de rapporter aussi les *jouissances* du jour de l'ouverture de la succession. (*Encyclopédie.*)

POSTER. V. Aposter.

POSTURE. V. Attitude.

POT-À-L'EAU. V. Aiguière.

POTENCE. V. Gibet.

POTENTAT. V. Empereur.

POUDRE, POUSSIÈRE. Selon Roubaud, la *poudre* est la terre desséchée, divisée et réduite en petites molécules; la *poussière* est la *poudre* la plus fine que le moindre vent enlève, qui s'envole, se dissipe, s'attache aux corps qu'elle rencontre.

Ces définitions ne sont pas exactes. La *poudre* n'est pas toujours de la terre desséchée. On donne ce nom à tout corps réduit en petites parties séparées les unes des autres. Ce qui distingue la *poudre* de la *poussière*, c'est que la première est destinée à quelque usage, qu'elle est propre à quelque chose; et que l'autre est une ordure qui n'est propre à rien. On dit du sucre en *poudre*, du tabac en *poudre*, de la *poudre* à canon, des *poudres* médicinales, et toutes ces *poudres* ont leur usage.

La *poussière* diffère de la *poudre* en ce qu'elle n'est point préparée, qu'elle n'est d'aucun usage, qu'elle s'enlève de tous les corps par la simple agitation de l'air. La médecine et la pharmacie ont leurs *poudres*, et non leurs *poussières*.

En botanique, on appelle *poussière*, ou *poussière* des étamines, ou *poussière* séminale, un amas de petites vésicules sphériques ou ovales qui renferment l'esprit séminal des plantes, et se flétrissent après l'avoir répandu. Ce n'est pas de la *poudre*, parce qu'elle n'est pas destinée par l'homme à un usage; ce n'est pas proprement de la *poussière*, parce qu'elle tient de la nature une propriété qui lui donne un emploi dans la végétation; c'est une *poussière* à laquelle on joint un adjectif quand on veut la distinguer de la *poussière* ordinaire, à moins qu'elle ne soit déjà caractérisée dans le discours.

On dit par exagération réduire une ville en *poudre*, parce qu'il reste encore plusieurs petits objets qui peuvent être employés; on ne réduit pas une ville en *poussière*, mais on la réduit en cendres.

POUR. V. Afin.

POUR. V. À.

POUR MOI, QUANT À MOI. *Quant* est le latin *quantum*, autant que; *quant à moi* est la phrase latine *quantum ad me spectat, attinet*, autant que la chose me regarde ou me concerne, selon l'intérêt que j'y prends ou l'opinion que j'en ai. *Pour* marque la manifestation, la présence ou l'égard, la considération; *pour moi* signifie, si je me mets en avant pour en dire mon avis, *pour* ce qui est de *moi* ou de la part que j'y prends. *Pour moi*, sert à rendre le latin, *ego vero*, mais moi, et moi, moi au contraire. La première de ces locutions marque donc littéralement un intérêt à la chose et un rapport établi; et la seconde n'indique qu'un jugement ou un fait. *Quant* marque aussi une mesure et une proportion, et pour quelque chose de vague seulement.

Ces locutions, en même temps qu'elles servent de liaisons et de transitions, annoncent la division, le partage, l'opposition, la différence. *Quant à moi*, inspiré par un intérêt particulier, prend un air plus décidé, plus tranchant. *Pour moi* ne désigne aucun motif, n'a ni faste, ni prétention, conformément à l'expression latine. Vous direz modestement et avec un air de doute, *pour moi*, je penserais, je ferais: vous direz avec fermeté et d'une manière résolue, *quant à moi*, je pense, je fais. On se met sur son *quant à moi*, pour dire, *quant à moi*; car pourquoi le *quant à moi* marquerait-il la fierté, la hauteur, la suffisance, si ce n'est par l'espèce de ton important ou d'autorité qu'on prend en disant *quant à moi*?

En général, *quant* exprime un rapport plus marqué, une division mieux signalée, une opposition plus forte, une partie plus annoncée, un complément plus essentiel, quelque chose de plus remarquable que *pour* pris dans cette acception. *Quant* sert principalement à rappeler un objet ou un rapport nouveau, ci-devant annoncé avec d'autres; et à le mettre à son tour sur la scène ou devant les yeux pour en parler ou en traiter, autant que la chose le comporte, ou qu'on l'a fait des autres chefs du discours; au lieu que *pour* ne sert guère qu'à former la transition d'un objet à l'autre, et à promettre quelque considération particulière, sans autres circonstances déterminées.

C'EST POURQUOI. V. Ainsi.

POURSUIVRE. V. Continuer.

POURTANT. V. Cependant.

POUSSER. V. Animer.

POUSSIÈRE. V. Poudre.

POUVOIR. V. Autorité.

POUVOIR. V. Autorité, Faculté.

PRÉCÉDENT. V. Antécédent.

PRÉCÉDER. V. Devancer.

PRÉCEPTE. V. Commandement.

PRÉCIPICE. V. Abîme.

PRÉCIS. V. Concis.

PRÉCISION. V. Abstraction; Justesse.

PRÉCOCE. V. Hatif.

PRÉDÉCESSEURS. V. Ancêtres.

PREDICATION, SERMON. On s'applique à la *prédication*, et l'on fait un *sermon*. L'une est la fonction du prédicateur, l'autre est son ouvrage.

Les jeunes ecclésiastiques qui cherchent à briller s'attachent à la *prédication* et négligent la science. La plupart des *sermons* sont de la troisième main, dans le débit; l'auteur et le copiste en ont fait leur profit avant l'orateur.

Les discours faits aux infidèles, pour leur annoncer l'évangile, se nomment *prédications;* ceux qui sont faits aux chrétiens pour nourrir leur piété sont des *sermons*.

Les apôtres ont fait autrefois des *prédications* remplies de solides vérités. Les prêtres aujourd'hui font des *sermons* pleins de brillantes figures (Girard.)

PRÉDICTION, PROPHÉTIE. La *prédiction* est une divination et une déclaration nette des évènemens à venir qui sont hors du cours de la nature ou de la pénétration de l'esprit humain. La *prophétie* est une connaissance de l'avenir, impénétrable à l'esprit humain, ou une connaissance infaillible des évènemens futurs, libres, casuels, où l'esprit ne découvre ni détermination antérieure, ni disposition préliminaire.

Dans un sens moins strict, la *prédiction* peut être un résultat des observations de l'esprit humain; mais la *prophétie*, toujours indépendante de la raison, suppose toujours une inspiration divine. Ainsi la signification du mot *prédiction* est beaucoup plus étendue que celle du mot *prophétie*.

PRÉÉMINENCE, SUPÉRIORITÉ. La *prééminence* est une qualité idéale par laquelle une personne ou une chose paraît, brille au-dessus des autres personnes ou des autres choses. La *supériorité* est une qualité réelle par laquelle une personne ou une chose en surpasse une autre.

Le ministre a la *prééminence* sur les fonctionnaires qui lui sont subordonnés; tel employé a la *supériorité* sur le ministre par son esprit et ses talens.

La *prééminence* suppose plusieurs individus au-dessus desquels on est élevé; la *supériorité* un degré de qualité que l'on a au-dessus d'un autre ou de plusieurs autres. Otez un homme d'une place éminente, et il perd toute sa *prééminence*. Il ne perd point sa *supériorité*, si les qualités personnelles l'ont mis au-dessus des autres.

PRÉFÉRER. V. Choisir.

IL PRÉFÈRE MOURIR, IL PRÉFÈRE DE MOURIR. Les grammairiens ne sont pas d'accord sur ces sortes de phrases. Férand est pour *il préfère de mourir*, et la Grammaire des Grammaires se range à son avis, fondée sur ces deux phrases de Buffon : on *préfère* d'élever des aigles mâles pour la chasse, et *il préfère* de périr avec eux plutôt que de les abandonner.

Pour décider cette question, il faut observer que l'infinitif d'un verbe peut être considéré ou comme un verbe, ou simplement comme un nom, abstraction faite de toutes les propriétés qui le rangent dans la classe des verbes. Dans *je préfère mourir*, *mourir* est présenté comme un pur nom, parce qu'il n'est point accompagné d'accessoires qui rappellent la nature du verbe; c'est comme si l'on disait *je préfère* la mort. Mais quand on dit, *je préfère de mourir* avec vous, *mourir* n'est pas présenté comme un pur nom, parce que les mots avec vous, dont il est accompagné, le ramènent à la nature du verbe. Dans ce dernier cas, il faut employer la préposition *de;* dans le premier, il faut la supprimer. Les deux exemples de Buffon rapportés par la Grammaire des Grammaires ne prouvent donc rien en faveur de l'opinion de Férand. Dans le premier, on *préfère d'*élever des aigles mâles pour la chasse, ces mots, des aigles mâles pour la chasse, qui sont le complément du verbe élever, indiquent que cet infinitif est pris dans le sens d'un verbe, et non absolument dans le sens d'un nom. Il fallait donc mettre *de*. Dans le second, *il préfère de* périr avec eux, avec eux rappelle aussi l'infinitif périr à la nature du verbe, et empêche qu'on ne puisse le considérer comme un nom; il fallait donc aussi employer la préposition. Il faut donc dire *je préfère mourir* plutôt que de vivre dans l'ignominie, et *je préfère de mourir* avec vous plutôt que de vous trahir; *je préfère* périr plutôt que de m'avouer coupable, et *je préfère de* périr dans les tourmens plutôt que de m'avouer coupable. S'il est simplement question de manger, on dira *je préfère* manger; mais s'il s'agit de décider entre deux sortes de mets, et que le verbe manger soit présenté avec un régime, il faudra dire, *je préfère de* manger du poulet, et non pas *je préfère* manger du poulet sans préposition.

En un mot, toutes les fois que l'infinitif est présenté comme un pur nom, il est complément direct du verbe, comme tout autre nom. On ne dit pas *je préfère de* la mort; on ne doit pas dire davantage, *je préfère de*

mourir, quand *mourir* est un nom, comme la mort en est un.

PRÉJUDICE. V. Détriment.

PRÉJUGÉ, PRÉOCCUPATION, PRÉVENTION. Le *préjugé* est un jugement porté précipitamment sur quelque objet, avant un examen suffisant.

La *préoccupation* est l'état d'un esprit si plein, si possédé de certaines idées, qu'il ne peut plus en entendre ou en concevoir de contraires. La prévention est une disposition de l'ame, telle qu'elle la fait pencher à juger plus ou moins favorablement ou défavorablement d'un objet.

Les *préjugés* seront légitimes, dit Rouband, lorsque, fondés sur des présomptions fortes, ils ne formeront que des jugemens provisoires, sur lesquels l'esprit se repose, en attendant une instruction plus ample. Le *préjugé* n'est alors qu'une opinion.

La *préoccupation* naît de quelque impression vive et profonde qui remplit de son objet la capacité de l'esprit et captive la pensée.

La *prévention* naît de certains rapports qui, en nous intéressant à l'égard d'un objet, ne permettent pas à l'ame de conserver son équilibre et son indifférence.

Les *préjugés* naissent sur-tout de la faiblesse et de la paresse de l'esprit qui aime mieux juger et voir, que douter et apprendre.

PRÉLAT. V. Évêque.

PRÉMATURÉ. V. Hatif.

PREMIER, PRIMITIF. De plusieurs êtres qui se succèdent dans un certain espace de temps ou d'étendue, on appelle *premier* celui qui est à la tête de la succession, qui la commence; on appelle *primitif* celui qui commence une succession issue de lui. Ainsi, dans l'ordre des temps, le consulat de L. Junius Brutus, et de L. Tarquinius Collatinus, est le premier des consulats de la république romaine; et dans l'ordre de plusieurs êtres coexistans en une même étendue, les deux arbres, l'un à droite et l'autre à gauche, qui commencent l'avenue qui fait face au château de Versailles, sont les premiers chacun dans leur rangée; en partant de Versailles, les deux qui sont à l'autre bout de l'avenue, sont les premiers en y arrivant de Paris. Mais Adam est non seulement le premier des hommes, il est encore l'homme *primitif*, parce que ceux qui sont venus après lui sont issus de lui.

C'est à peu près dans ce sens que les grammairiens entendent ce terme quand ils parlent d'une langue *primitive*, d'un mot *primitif*.

La langue *primitive* est non-seulement celle que parlèrent les premiers hommes, mais encore celle dont tous les idiomes subséquens ne sont en quelque sorte que diverses reproductions sous différentes formes.

Un mot *primitif* est un mot dont d'autres sont formés, ou dans la même langue, ou dans des langues différentes.

Quelquefois on entend seulement par *primitif* un mot qui n'est dérivé d'aucun autre.

SE PRENDRE, S'EN PRENDRE À QUELQU'UN, IMPUTER À QUELQU'UN. On dit je m'*en prendrai à* vous, si l'affaire ne réussit pas; les malheureux ont tort de *s'en prendre* aux astres. *En* doit toujours être mis avant *prendre*, quand on donne à ce verbe la signification d'*imputer*. Si je perds mon procès, je m'*en prendrai à* vous, c'est-à-dire je vous *imputerai* la perte de mon procès.

Se prendre sans *en* veut dire au figuré attaquer, et non pas *imputer*, comme il ne faut pas *se prendre à* plus méchant que soi.

Se prendre au propre signifie s'attacher. Les gens qui se noient *se prennent à* tout ce qu'ils trouvent.

Il y a d'autres phrases dans notre langue où *en* est si nécessaire, que dès qu'on l'ôte, on change le sens. On en était venu si avant qu'il fallait vaincre ou mourir. Cela veut dire, dans le style figuré, que les choses étaient si engagées, qu'il fallait vaincre ou mourir. Mais si on ôtait *en*, et qu'on dît on était venu si avant, cela s'entendrait dans le sens propre, et ne marquerait que le lieu où l'on serait arrivé.

PRENDRE CONFIANCE EN QUELQU'UN, PRENDRE CONFIANCE EN QUELQUE CHOSE. On dit *prendre confiance en quelqu'un*, en parlant de l'assurance qu'on a de la probité, de la discrétion de quelqu'un; et on dit aussi *prendre confiance en quelque chose*, quoi qu'en disent Bouhours et Wailly, qui veulent qu'en parlant des choses, on emploie la préposition *à*, et qu'on dise *prendre confiance à* une affaire. Cette phrase n'indique point un but auquel tend l'action du verbe, mais une chose prise dans l'affaire même. La préposition *à* ne peut être employée à exprimer ce rapport; il faut dire, comme l'enseigne Marmontel dans sa Grammaire, *prendre confiance en* la probité de quelqu'un.

PRENDRE PARTI, PRENDRE SON PARTI, PRENDRE LE PARTI. *Prendre parti* tout seul signifie s'enrôler pour servir à la guerre, il a *pris parti*; il signifie aussi s'attacher au service de quelqu'un; mais alors on marque toujours avec qui l'on s'engage : il a *pris parti* avec monsieur le duc,

Prendre son parti veut dire se résoudre : j'ai *pris mon parti.*

Prendre le parti de quelqu'un, c'est se mettre de son côté, le défendre. Il faut *prendre le parti* des malheureux, des gens qu'on opprime, qu'on calomnie, qu'on persécute : c'est un devoir de l'humanité. (*Encyclopédie.*)

PRÉOCCUPATION. V. Préjugé.

PRÉPARATIFS. V. Appareil.

PRÉPARER. V. Apprêter.

PRÉROGATIVE, PRIVILÈGE. La *prérogative* regarde les hommes et les préférences personnelles; elle vient principalement de la subordination des relations que les personnes ont entre elles. Le *privilège* regarde quelque avantage d'intérêt ou de fonction; il vient de la concession du prince ou des statuts de la société. La naissance donne des *prérogatives;* les charges donnent des *privilèges.*

PRÈS, PROCHE. *Proche* exprime le superlatif, une grande proximité, un étroit voisinage. Nous disons qu'un homme a approché fort *près*, très *près* du but; il en a été *proche* ou tout *proche.*

Ces prépositions doivent être suivies de la particule de; mais quelquefois on la supprime dans le discours familier, pour abréger quand elles ont pour régime un substantif de plusieurs syllabes, et mieux encore un régime composé. *Près* ou *proche* le Pont-Neuf, la porte Saint-Antoine. Mais la préposition de se met quelquefois devant *près*, et non pas devant *proche.* Voir de *près*, suivre de *près*, serrer de *près*, tenir de *près*, toucher de *près*, etc., et non de *proche.*

Dans ces cas-là, *près* acquiert la valeur de *proche*, celle d'une grande proximité; et par là même il en exclut l'usage.

Le mot *près* se prend donc adverbialement, il n'en est pas de même de *proche;* mais *proche* se prend adjectivement, et il n'en est pas de même de *près.* Je sais qu'on a coutume de dire que *proche* est, ainsi que *près*, adverbe dans ces phrases : Ces deux villages sont tout *proche* ou tout *près;* ces deux amis logent assez *près* ou assez *proche;* mais il est aisé de remarquer que, dans ces cas-là, le régime est seulement sous-entendu, et qu'on entend alors *près* ou *proche* d'ici, ou l'un de l'autre.

On dit *près* et non *proche* de faire, de tomber, de partir, de parler, de périr, et autres verbes.

Proche ne s'emploie qu'au propre et dans le langage ordinaire, pour exprimer une proximité de lieu ou de temps. Il est beaucoup moins usité que son synonyme. *Près* est très usité dans tous les genres de style; il s'emploie selon diverses acceptions, et dans une foule d'expressions figurées. (Rousseau.)

PRÈS DE, PRÊT À. On confond souvent *près de* et *prêt à.* Cependant, ces deux locutions offrent un sens bien différent, et leur régime n'est pas le même. *Près de* est une préposition qui signifie sur le point de, et *prêt à* est un adjectif qui signifie disposé à.

Près régit la préposition *de*, et *prêt* la préposition *à.* Il est *près de* mourir, il est sur le point de mourir. Il *est prêt à* mourir, il est disposé, résigné à mourir. Madame de Sévigné a dit : Elle est *prête d'*accoucher. C'est une faute; il fallait dire *près d'*accoucher.

Rien n'est si commun chez les poètes, que de prendre ces deux mots l'un pour l'autre :

Ses rois qui pouvaient vous disputer ce rang,
Sont *prêts* pour vous servir, de verser tout leur sang.
(Racine, *Iphigénie.*)

Loin de blâmer vos pleurs, je suis *prêt* de pleurer.
(*Idem.*)

Plus j'y pense et moins je puis douter
Que sur vous mon courroux ne soit *prêt* d'éclater.
(Racine, *Athalie.*)

Et les chefs de l'État tout *prêts* de prononcer.
(Voltaire, *Mérope.*)

Je me sens *prêt* s'il veut, de lui donner la vie.
(Racine, *Athalie.*)

Prêt d'imposer silence à ce bruit imposteur.
(Racine, *Iphigénie.*)

L'Académie dit : On dit quelquefois dans la conversation, on écrit même quelquefois l'eau est *prête à* bouillir, une maison *prête à* tomber; au lieu de *près de* bouillir, *près de* tomber. L'Académie se trompe; on fait aussi souvent cette faute dans le style noble que dans la conversation; et dans l'un comme dans l'autre, c'est une faute.

PRÉSAGE. V. Augure.

À PRÉSENT. V. Actuellement.

PRÉSENT. V. Don.

PRÉSENTEMENT. V. Actuellement.

PRÉSENTER. V. Donner, Offrir.

PRÉSERVER. V. Garantir.

PRÉSOMPTION. V. Orgueil, Conjecture.

PRESQUE, QUASI. *Quasi* marque la ressemblance; il suppose peu de différence entre un objet et un autre; *presque* marque l'approximation; il suppose peu de distance entre un objet et un autre. *Quasi* est un terme de similitude, et *presque* un terme de mesure.

Les mœurs des femmes sont *quasi* celles des hommes, ou les mœurs des hommes sont *quasi* celles des femmes. Il s'agit là de comparer des choses semblables. À mesurer une femme entre la coiffure et la chaussure, elle n'a *presque* que la moitié de sa taille exagérée; il s'agit ici de comparer des grandeurs.

Pour les méchans, celui qui n'est pas méchant est *quasi* bon ou comme bon. Parmi ceux qui courent, ceux qui ont *presque* atteint le but, ou qui ont été près de l'atteindre, ne sont pas plus avancés que ceux qui n'ont pas couru. Pour un pauvre qui n'a jamais compté jusqu'à dix écus, mille écus sont *presque* autant que dix mille écus, et dix mille *presque* autant que cent mille : c'est toujours une somme innombrable.

Dites hardiment à une mère coquette qu'elle est *quasi* jeune comme sa fille, elle vous croira; elle voudra vous faire accroire qu'elle est *presque* aussi grande que sa fille, qui a quatre pouces de plus qu'elle, et vous n'oserez pas la démentir.

Chacun se forme le modèle de la femme qu'il voudrait épouser; et il y en a un sur un million qui épouse une femme *quasi* telle qu'il avait imaginé la sienne.

Les gens de Paris s'imaginent, au bout de l'année, qu'ils ont mené pendant quelques mois, la vie de la campagne. À la vérité, ils ont été à la campagne; mais ils y avaient traîné la vie de Paris; car ils n'ont *quasi* rien changé à leur coutume.

Dans ces diverses applications, *quasi* désigne toujours un rapport de mœurs, de traits, de manières, des tableaux comparés; et *presque* un rapport d'étendue, de quantité, d'avancement, des grandeurs comparées. Si l'on n'a point d'égard à ces caractères distinctifs, et que l'on réduise à leur idée commune d'à peu près ou peu s'en faut, sans spécifier la nature des rapports, *quasi* ne laissera que la plus petite différence, tandis que *presque* laissera une différence toujours petite, mais plus ou moins. La raison de ce jugement est que *quasi* signifie de la même manière, et qu'il exige par conséquent une grande conformité; au lieu que *presque* est susceptible de plus ou de moins, et que dès lors il ne saurait avoir, sans addition, un sens aussi étroit et aussi rigoureux. Ainsi ce qui n'arrive *presque* jamais arrive rarement, très rarement; ce qui n'arrive *quasi* jamais arrive le plus rarement, si rarement que c'est comme s'il n'arrivait jamais. Un homme est *presque* mort, lorsqu'il est près de mourir, ou qu'il a peu de temps à vivre; il est *quasi* mort, lorsqu'il est comme mort, mort ou autant vaut. Ce n'est *presque* rien ou pas grand chose; ce n'est *quasi* rien ou comme rien.

Quasi est un terme abandonné.

PRESSANT. V. Imminent.

PRESSENTIMENT, PRÉVOYANCE. Ce que nous prévoyons en nous représentant clairement l'effet et les causes, est un raisonnement, c'est *prévoyance*. L'habitude de conformer nos actions à cette manière de prévoir, c'est prudence. Ici c'est la raison, aidée de l'expérience, qui faisant attention aux circonstances actuelles, devine ou prévoit l'événement qu'elles préparent ou amènent. Mais il en est bien autrement de ces soupçons qui sont ou des espérances ou des craintes. Ils ne sont pas l'effet d'un raisonnement, ce ne sont pas des idées distinctes qui les ont fait apercevoir, ce sont des idées confuses, enfans de l'imagination qui les ont produits. Le soupçon qu'on a de quelque évènement futur, sans qu'on puisse en déterminer les causes, est le fruit d'un penchant plus ou moins décidé à s'occuper de l'avenir.

J'appelle *pressentiment* la représentation d'un évènement à venir, dont les causes qui pourraient le produire sont ou obscurément ou clairement aperçues, et qu'un sentiment intérieur nous fait regarder comme prochain. Quelquefois la crainte, quelquefois l'espérance, quelquefois même l'intérêt accompagne ce sentiment. Cet état se distingue de celui où l'on prévoit un évènement par une connaissance exacte du présent, à peu près comme l'espérance frivole d'un joueur qui attend et aspire à un coup de dez heureux, se distingue de l'espérance bien fondée d'un habile joueur d'échecs qui conduit son adversaire là où il le veut voir. Aux échecs, l'habile joueur peut se rendre raison de ce qui lui persuade qu'il gagnera la partie; aux dez, le joueur ne peut avoir aucune raison pour croire que le hasard amènera le coup qu'il attend.

Lorsqu'on a une représentation d'un évènement auquel on s'attend plus ou moins sans qu'on puisse donner d'autres raisons de cette attente que l'attente même, ou le sentiment de crainte ou d'espérance qui l'accompagne, on a ce qu'on appelle un *pressentiment*.

PRESSENTIR. V. Se douter.

PRESSER. V. Accélérer.

PRÉTENDRE. V. Aspirer.

SOUS LE PRÉTEXTE, SUR LE PRÉTEXTE. On fonde, on établit, on appuie *sur*; on couvre ou dissimule, on cache *sous*. Ainsi on fonde, on appuie ses desseins, ses

actions *sur un prétexte;* on cache ses desseins, ses motifs *sous un prétexte*. Le *prétexte* est une rsison fausse, feinte, apparente et mauvaise. Quand on fait une chose sans raison, on la fait *sur un prétexte*, quand on la fait pour des rsisons qu'on dissimule, on la fait *sous un prétexte*. Dans le premier cas, on veut s'autoriser, se disculper; dans le second, se déguiser, en imposer. On cherche un *prétexte sur* quoi l'on s'appuie pour s'autoriser à faire la sottise ou le mal qu'on a envie de faire; on imagine un *prétexte sous* lequel on fasse passer une action ou une entreprise pour toute autre chose que ce qu'elle est. Le premier *prétexte* a pour objet de nous tromper par une fausseté; et le second de nous séduire par une imposture. On prendra une résolution *sur* un *prétexte* plausible; on déguise ses vrais motifs *sous* un *prétexte* spécieux.

On laisse aller le mal, *sur le prétexte* qu'il est impossible d'y remédier; on protège les abus *sous le prétexte* qu'ils tiennent à des choses utiles, mais en effet, parce qu'ils sont utiles à ceux qui les protègent. Dans la première phrase, *le prétexte* n'est qu'une mauvaise raison qu'on donne de sa conduite; et dans la seconde, un déguisement de ses vrais motifs.

Sous le prétexte de la fragilité humaine, il y a des gens qui se pardonnent bonnement leurs fautes; mais *sous prétexte* de justice, leur malignité ne pardonne pas celles des autres. Vous voyez des gens qui ne se conviennent plus, se quitter *sous* divers *prétextes* qui ne trompent personne. On fait mieux encore, c'est de se quitter sans *prétexte*. (Extrait de Roubaud.)

PRÊTRISE, SACERDOCE. Ces deux mots désignent dans les idées de la religion catholique, deux degrés d'ordres et de caractères indélébiles. En vertu du premier, qui est subordonné au second, on a le pouvoir de dire la messe et d'administrer certains sacremens. En vertu du second, qui est au-dessus du premier, on a le pouvoir de conférer tous les sacremens.

Avec la simple *prêtrise*, on n'a pas le pouvoir de conférer les ordres, ni le sacrement de confirmation, ni même de confesser sans une approbation particulière; avec le *sacerdoce*, on a tous les pouvoirs relatifs aux sacremens.

Dans le langage profane, le *sacerdoce* s'applique aux prêtres de toutes les religions; mais le mot *prêtrise* ne se dit que des prêtres de la religion chrétienne, quoiqu'on dise les prêtres païens, les prêtres juifs, etc. *Prêtrise* est le mot vulgaire; *sacerdoce* est le mot noble.

PRÉTENDRE. V. Assurer.

SE PRÉVALOIR. V. Se glorifier.

PRÉVENTION. V. Préjugé.

PRIER, SUPPLIER. Le verbe *prier* a deux sens bien différens. Dans un sens absolu et religieux, il signifie un acte de culte, un hommage de religion, un devoir et un exercice de piété. En ce sens, il n'est point synonyme de *supplier;* il marque un devoir et un culte. Veillez et *priez*.

Prier est synonyme de *supplier*, quand il signifie solliciter une chose qu'on regarde comme une grâce et que peut refuser celui de qui on la sollicite. Alors il a un sens relatif, et exige un complément comme le verbe *supplier*.

Supplier est beaucoup plus respectueux que *prier*, et marque dans celui qui demande un désir plus vif et un besoin plus urgent d'obtenir. Nous *prions* nos égaux et nos amis de nous rendre quelque service; nous *supplions* le roi et les personnes constituées en dignité de nous accorder quelque grâce, ou de nous rendre justice.

Cependant on ne dit pas en parlant de Dieu, le *supplier* pour le *prier*, quoiqu'on dise qu'on le *supplie* en lui adressant la parole.

Il me semble, dit Roubaud, que la véritable raison de dire, à l'égard de Dieu, *prier*, c'est que ce mot se prend alors dans un sens religieux, et qu'il est consacré pour marquer un acte de culte, un hommage de religion, un devoir et un exercice de piété. *Prier*, c'est faire la prière, ses prières par lesquelles on rend un devoir et un culte; aussi disons-nous *prier* Dieu, dans un sens absolu, sans addition, sans spécifier ce qu'on lui demande; car l'objet de cet acte est constant et connu; mais on ne dit pas *supplier* Dieu, sans ajouter, déterminer et spécifier la grâce qu'on désire obtenir; car ce mot ne désigne qu'un acte particulier et une manière particulière et accidentelle de *prier*.

Mais à l'égard des grands de la terre, le mot *prier* rentrera nécessairement dans son acception vulgaire. Nous ne disons pas *prier* le roi et les grands dans un sens absolu et sans addition; on ne fait point la prière aux grands, on leur demande accidentellement une chose ou une autre. Ainsi pour marquer le respect particulier qu'on leur porte, et la distance à laquelle on se tient d'eux, il faudra communément dire *supplier* au lieu de *prier*,

qui les confondrait dans la foule de ceux qu'on a coutume de *prier*.

PRIER DE DÎNER, PRIER À DÎNER, INVITER À DÎNER. Ces trois phrases, qui semblent d'abord signifier la même chose, parce qu'en effet, il y a un sens fondamental qui leur est commun, ont pourtant des différences qu'il ne faut pas confondre.

Prier, en général, suppose moins d'appareil qu'inviter; et *prier de dîner* en suppose moins que *prier à dîner*.

Prier marque plus de familiarité, et inviter plus de considération. *Prier de dîner* est un terme de rencontre ou d'occasion, et *prier à dîner* marque un dessein prémédité.

Si quelqu'un avec qui je puis prendre un ton familier se trouve chez moi à l'heure du *dîner*, et que je lui propose d'y rester pour faire ce repas avec moi, tel qu'il a été préparé pour moi, je le *prie de dîner*. Si je vais exprès, ou si j'envoie chez lui pour l'engager de venir *dîner* chez moi, alors je le *prie à dîner*, et je dois ajouter quelque chose à l'ordinaire. Mais si je fais la même démarche à l'égard de quelqu'un à qui je dois plus de considération, je l'*invite à dîner*, l'apprêt doit sentir la cérémonie.

Je crois devoir ajouter une observation à cette dernière assertion qui est de Beauzée, c'est qu'une considération particulière n'est pas toujours ce qui porte à *inviter*, et ce mot ne la suppose pas nécessairement. On *invite à dîner*, dans une circonstance particulière, la même personne que l'on prie communément *de dîner* ou *à dîner*; et pour cette personne-là, l'invitation n'est inspirée ni par la considération, ni par le respect, mais bien par l'amitié, par la familiarité. Le mot *inviter* n'a rapport alors qu'à la circonstance particulière, aux apprêts et aux préparatifs du repas. *J'invite* aujourd'hui à mon repas de noces, le même ami que j'avais *prié* hier *de dîner* avec moi. Ce n'est donc pas toujours la considération et le respect qui causent l'invitation.

PRIMITIF. V. Premier.
PRINCE. V. Empereur.
PRINCIPE. V. Élément.
PRISÉE. V. Appréciation.
PRISER. V. Apprécier.
PRISONNIER. V. Captif.
PRIVATION. V. Abstinence.
PRIVÉ. V. Apprivoisé.
PRIVÉ. V. Aisances.
SE PRIVER. V. S'abstenir.
PRIVER. V. Apprivoiser.
PRIVILÈGE. V. Prérogative.

PRIX, RÉCOMPENSE. *Prix* désigne la valeur des choses, l'estime qu'on en fait, ce qu'on en donne. La *récompense* est ce qu'on rend, ce qu'on dispense en compensation, pour rétribution.

Dans le sens naturel et rigoureux, le *prix* est la valeur vénale d'une chose; la *récompense* est le retour du mérite. Le *prix* est ce que la chose vaut; la *récompense* ce que la chose mérite. Vous payez le *prix* de la chose que vous achetez; vous donnez une *récompense* pour le service qu'on vous a rendu.

Le *prix* est l'avantage naturel qu'on retire de sa chose, selon la valeur de la chose; la *récompense* est un avantage quelconque que l'on tient des personnes, et selon la reconnaissance des personnes. Les *prix* sont estimés, réglés, convenus; c'est affaire de justice. Les *récompenses* sont plus ou moins arbitraires, volontaires, variables; c'est affaire d'équité. La concurrence détermine les *prix*; les convenances déterminent les *récompenses*.

Le salaire d'un ouvrier est le *prix* de son travail; une gratification sera la *récompense* de son assiduité. Les gages sont le *prix* des services d'un domestique; un legs ou une pension de retraite sera la *récompense* de ses longs et agréables services. Vous le payez parce qu'il vous sert; vous le *récompensez* de ce qu'il vous a bien servi: vous aviez perdu quelque effet d'un grand *prix*; vous donnez une *récompense* honnête à celui qui vous le rapporte.

Un bienfait n'a point de *prix*, il ne se paie pas, mais il se reconnaît; et la gratitude en est la *récompense*.

On met des *prix* au concours, ces *prix* sont de nobles salaires assignés à de nobles travaux; et la justice est censée les adjuger. On propose, on promet des *récompenses*, mais les *récompenses* semblent toujours avoir une teinte de faveur et de grâce: vous les donnez et les distribuez toujours à votre gré.

On gagne, on remporte un *prix*; on obtient, on reçoit une *récompense*. (Extrait de Roubaud.)

PRIX, VALEUR. Le mérite des choses en elles-mêmes en fait la *valeur*, et l'estimation en fait le *prix*.

La *valeur* est la règle du *prix*, mais une règle assez incertaine et qu'on ne suit pas toujours.

De deux choses, celle qui est d'une plus grande *valeur* vaut mieux, et celle qui est d'un plus grand *prix* vaut plus.

Il semble que le mot de *prix* suppose quelque rapport à l'achat ou à la vente; ce qui ne

se trouve pas dans le mot de *valeur*. Ainsi l'on dit que ce n'est pas être connaisseur que de ne juger de la *valeur* des choses que par le *prix* qu'elles coûtent. (Girard.)

PROBABLE. V. Plausible.

PROBITÉ. V. Honnêteté, Honneur.

PROBLÉMATIQUE. V. Douteux.

PROBLÈME, THÉORÈME. Le *théorème* est une proposition qui énonce et démontre une vérité. Il est différent du *problème* en ce que le premier est de pure spéculation, et que le second a pour objet quelque pratique.

PROCÉDER. V. Découler.

PROCHAIN, PROCHE, VOISIN. *Proche* annonce une proximité quelconque ou de lieu ou de temps, etc., et même un moindre éloignement; *prochain*, une grande proximité ou de temps ou de lieu, une proximité très grande ou relativement grande; *voisin*, une grande proximité locale.

Saint-Denis est *proche* de Paris; une saison est *proche* de sa fin. Quand vous partez de Calais, Douvres est le port d'Angleterre *prochain*, le plus *prochain*; l'été *prochain* est le premier été qui arrivera. L'Espagne est *voisine* de la France; mais une saison n'est pas *voisine* d'une autre.

Proche n'indique pas toujours une proximité absolue, une chose *voisine* ou vraiment *prochaine*. Si je dis que la ville la plus *proche* d'un hameau est à quinze lieues, je n'entends pas dire qu'elle soit *prochaine* ou *voisine*, je dis seulement que c'est la ville la moins éloignée.

Nous disons substantivement et figurément *proches* pour parens, le *prochain* pour homme ou les hommes en général, un *voisin* pour une personne qui loge auprès de nous.

Ces mots diffèrent grammaticalement et métaphysiquement, en ce que *proche* demande ou suppose après lui un régime ou une suite; que *prochain* exclut au contraire tout régime, et que *voisin* admet le régime ou s'en passe. Ainsi le premier n'exprime qu'une idée incomplète; l'idée est complète dans le second; le dernier a tantôt un sens complet et tantôt un sens incomplet.

Une terre est *proche* ou *voisine*, et non *prochaine* d'une autre. Nous disons la ville *prochaine* ou *voisine*, et non la ville *proche*. Une époque est *proche* d'une autre; elle n'en est pas *prochaine*; elle n'en est pas plus *voisine*, car *voisin* ne se dit que des relations locales. Les modernes sont trop *proches* de nous; ils font ombrage aux vivans. Un bonheur extrême est *proche* du malheur. La vieillesse est *proche* de l'enfance. C'est ainsi qu'on a coutume de parler.

Je sais que nous disons ces deux domaines sont *proches*, mais en sous-entendant l'un de l'autre, comme nous sous-entendons quelquefois le régime après la préposition *proche*. L'ennemi est *proche*. L'esprit comprend aussitôt la réticence, et y supplée. Je ne connais point d'exemple d'un régime donné au mot *prochain*. Quand nous disons, par exemple, occasion *prochaine* de péché, le régime dépend du substantif, comme quand nous disons occasion de péché. Au figuré, nous substituons *voisin* à *prochain*, lorsque la phrase veut un régime après l'adjectif. Ainsi nous disons qu'un joueur est *voisin* de sa ruine, qu'un discours est *voisin* du galimathias, que les vertus sont *voisines* des vices. Alors le mot *voisin* s'écarte de sa signification propre, qui n'indique qu'une proximité locale.

Vaugelas prétendait que *prochain* et *voisin* ne reçoivent jamais de comparatif ni de superlatif, et qu'ainsi on ne dit pas plus *prochain*, très *prochain*, que plus *voisin*, très *voisin*. L'académie, Ménage, Thomas Corneille, etc., observèrent qu'on disait fort bien plus *prochain* et plus *voisin*, le plus *prochain* village, le village le plus *voisin*. Il perdit courage, dit l'académie, quand il vit la mort plus *prochaine*.

La remarque de Vaugelas était fautive; mais la critique de ses censeurs n'est pas irréprochable. Sans pouvoir se rendre raison de leur goût, Vaugelas et Ménage sentaient que le mot *prochain* a la valeur d'un superlatif; par là il semble exclure d'autres degrés de comparaison. En effet, il est une infinité de cas où ce mot exprime la plus grande proximité ou le plus haut degré de proximité. La maison *prochaine*, la rue *prochaine*, la semaine *prochaine*, l'année *prochaine*, le terme *prochain*, la *prochaine* assemblée, etc., sont ce qu'il y a de plus *proche*, ce qui vient immédiatement après, ce qui exclut tout autre objet de comparaison : c'est le premier objet qui se présente ensuite. Voilà ce qui avait induit ces écrivains en erreur; voilà ce que les censeurs auraient dû remarquer. Il en est de même, dans divers cas semblables, du mot *voisin*.

Mais notre langue a deux sortes de superlatifs : l'un absolu, qui exprime un très haut degré, sans rapport à aucune autre chose; l'autre relatif qui exprime le plus haut degré, à l'exclusion de tout autre objet comparé. Le mot *prochain* équivaut tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces superlatifs. Dans les derniers

exemples cités, il signifie le plus *proche;* dans d'autres cas, il signifie seulement très *proche*. Lorsqu'il veut dire le plus *proche*, il n'y a plus de degrés à y ajouter; mais lorsqu'il ne veut dire que très *proche*, il est clair qu'entre les objets même très *proches*, il y en a qui sont plus ou moins *prochains*, comme on le voit dans les exemples cités par l'académie et à leur suite. Il résulte de là que *prochain* signifie le plus *proche*, quand le substantif auquel il est joint n'est pas expressément comparé à d'autres objets; et que, s'il y a une comparaison expresse, il ne signifie plus que très *proche*. Il résulte de toute cette discussion que *prochain* dit encore plus que *proche*. (Extrait de Roubaud.)

PROCHE. V. Prochain.

PROCHE. V. Près.

PROCLAMER. V. Afficher.

PRODIGE. V. Merveille.

PRODIGUE. V. Dissipateur.

PRODUCTION. V. Ouvrage.

PROFANATION, SACRILÈGE. La *profanation* est un mépris ou un abus d'une chose sainte ou sacrée.

Si celui qui la commet ne connaît ou ne reconnaît pas la sainteté des objets qu'il méprise ou dont il abuse, il ne commet qu'une simple *profanation*. Des infidèles ou des hérétiques font, pendant les guerres, des *profanations* dans les églises des chrétiens, leurs ennemis.

Si celui qui commet la *profanation* connaît la sainteté des objets qu'il profane, il commet un *sacrilège;* il abuse volontairement et sciemment d'une chose qu'il regarde comme sacrée; il brave la divinité qu'il a reconnue. La *profanation* d'une église catholique par les musulmans n'est qu'une *profanation* aux yeux des catholiques. La *profanation* d'une église catholique par des catholiques est un *sacrilège* aux yeux de ces derniers.

La *profanation* a plus de rapport à la chose sainte qui a été souillée; le *sacrilège* en a davantage au crime de celui qui l'a souillée sciemment.

Une *profanation* est donc simple, quand elle a été commise par des gens qui ne connaissaient pas la sainteté des choses qu'ils profanaient. Dans les guerres entre les Turcs et les chrétiens, ou entre les hérétiques et les catholiques, les premiers commettent des *profanations* sur les choses que les seconds regardent comme sacrées. Dans les guerres des chrétiens entre eux, ceux qui commettent des *profanations* sur les choses saintes ne commettent pas des *profanations* simples, mais des *sacrilèges*.

La même action peut donc recevoir, sous ces deux rapports différens, les noms de *profanation* et de *sacrilège* : de *profanation*, sous le rapport de l'action qui a rendu profane une chose qui était sainte auparavant; de *sacrilège*, sous le rapport du crime de celui qui, en la commettant, a bravé sciemment la majesté divine.

La *profanation* peut avoir pour cause l'ignorance et l'erreur; le *sacrilège* a toujours pour cause une intention criminelle.

PROFÉRER. V. Articuler.

PROFESSION. V. Art.

PROFIT. V. Avancement, Émolument.

PROHIBÉ. V. Défendu.

PROHIBITION. V. Défense.

PROJET. V. Dessein.

PROIE. V. Butin.

PROLIXE. V. Diffus.

PROLONGER. V. Allonger.

PROMENADE, PROMENOIR. Le premier de ces mots s'est maintenu pour signifier un lieu où l'on se promène, où l'on peut se promener; le second a vieilli. *Promenade* désignait quelque chose de plus naturel; *promenoir* tenait plus de l'art. De belles *promenades* étaient, par exemple, des plaines ou des prairies; de beaux *promenoirs* étaient des lieux plantés selon les alignemens de l'art. Le cours la Reine s'appelait un beau *promenoir*, et la plaine de Grenelle une belle *promenade*.

Il semble cependant que la différence entre *promenade* et *promenoir* n'est pas entièrement oubliée. *Promenade* marque quelque chose de plus public, de plus libre. Il y a autour d'une ville ou dans une ville de belles *promenades*, où tout le monde peut se promener. On fait dans les maisons particulières, dans les châteaux, dans les monastères, des *promenoirs* qui ne sont destinés que pour les personnes de la maison, ou celles qui y sont admises. On n'appellera pas *promenade* un petit jardin clos, devant un pavillon, qui n'est destiné à être fréquenté que par les personnes qui font usage de ce pavillon. L'espace est trop resserré pour qu'on lui donne ce nom, que repousse aussi l'usage auquel on l'a destiné. *Promenoir* me semble être le seul mot qui puisse désigner ce jardin. Tout le monde peut se promener dans les *promenades;* les *promenoirs* sont des *promenades* particulières.

PROMENOIR. V. Promenade.

PROMETTRE. V. Donner parole.

PROMPT. V. Diligent.

PROMPTEMENT, TOT, VITE. Le mot *vite* paraît plus propre pour exprimer le mouvement avec lequel on agit; son opposé est lentement. Le mot *tôt* regarde le moment où l'action se fait; son opposé est tard. Le mot *promptement* semble avoir plus de rapport au temps qu'on emploie à la chose; son opposé est long-temps.

On avance en allant *vite*, mais on va sûrement en allant lentement. Le crime est toujours puni; si ce n'est *tôt*, c'est tard. Il faut être long-temps à délibérer; mais il faut exécuter *promptement*.

Qui commence *tôt* et travaille *vite* achève *promptement*. (Girard.)

PROMPTITUDE. V. Célérité.

PROMPTITUDE, VIVACITÉ. La *vivacité* tient beaucoup de la subtilité et de l'esprit. Les moindres choses piquent un homme vif; il sent d'abord ce qu'on lui dit, et réfléchit moins qu'un autre dans ses réponses.

La *promptitude* tient davantage de l'humeur et de l'action. Un homme prompt est plus sujet aux emportemens qu'un autre; il a la main légère et il est expéditif au travail. L'indolence est l'opposé de la *vivacité*, et la lenteur l'est de la *promptitude*. (Girard.)

PRONONCER. V. Articuler.

PROPENSION. V. Inclination.

PROPHÈTE. V. Devin.

PROPHÉTIE. V. Prédiction.

PROPICE. V. Favorable.

PROPORTION, SYMÉTRIE. (Beaux-arts.) L'unité et la variété produisent la *symétrie* et la *proportion*; deux qualités qui supposent la distinction et la différence des parties, et en même temps un certain rapport de conformité entre elles. La *symétrie* partage pour ainsi dire l'objet en deux, place au milieu les parties uniques, et à côté celles qui sont répétées; ce qui forme une sorte de balance et d'équilibre qui donne de l'ordre, de la liberté, de la grâce à l'objet.

La *proportion* va plus loin; elle entre dans le détail des parties qu'elle compare entre elles et avec le tout, et présente sous un même point de vue l'unité, la variété et le concert agréable de ces deux qualités entre elles : telle est l'étendue de la loi du goût par rapport au choix et à l'arrangement des parties des objets. La perfection consiste dans la variété, l'excellence, la *proportion*, la *symétrie* des parties réunies dans l'ouvrage de l'art, aussi naturellement qu'elles le sont dans un tout naturel. (*Encyclopédie*.)

PROPRE. V. Net.

PROPRE. V. Appellatif.

PROPRE À, PROPRE POUR. *Propre à* désigne des dispositions plus ou moins éloignées, une aptitude ou une capacité nécessaire, mais peut-être insuffisante, une vocation ou une destination encore imparfaite.

Propre pour marque des dispositions prochaines, une capacité plutôt qu'une aptitude entière et absolue, une vocation ou une destination immédiate. En deux mots, la première de ces locutions désigne plutôt un pouvoir éloigné, et la seconde un pouvoir prochain.

Ainsi, l'homme *propre à* une chose a des talens relatifs à la chose; l'homme *propre pour* la chose a le talent même de la chose. Un savant en état de donner de bonnes leçons est *propre pour* une chaire; un jeune homme en état de recevoir ses instructions est *propre aux* sciences. Le premier a toutes les qualités et les conditions requises pour instruire actuellement; le second a les qualités et les conditions nécessaires pour s'instruire ou être instruit avec le temps. On est tout formé à l'égard de la chose pour laquelle on est *propre*; il faudra se former à l'égard de la chose à laquelle on est *propre*. *Propre aux* armes, vous serez, vous deviendrez guerrier; *propre pour* les armes, vous êtes guerrier ou prêt à l'être. Le fer est *propre à* divers usages, c'est-à-dire qu'il peut recevoir différentes formes d'une utilité différente; un couteau est *propre pour* couper. Un homme *propre à* tout n'est pas également *propre pour* tout; et *propre à* une chose, il faut encore qu'il devienne *propre pour* la chose, en acquérant de nouvelles qualités. Un objet est *propre pour* faire, et *propre à* devenir.

Cette distinction, fondée sur la valeur des prépositions, est confirmée par une différence bien reconnue. La locution *propre pour* laisse le sens actif au verbe qui le suit, tandis que la locution *propre à* donne après elle un sens passif, même au verbe actif. *Propre pour* signifie *propre pour* faire, *pour* agir; *propre à* signifie *propre à* devenir, *à* être fait. Ainsi la première locution marque une propriété actuelle, active, efficace; et la seconde, une propriété éloignée, passive, et pour ainsi dire brute.

Nous disons que des simples sont *propres pour* guérir, c'est-à-dire qu'ils opèrent par eux-mêmes la guérison. Nous disons que des fruits sont *propres à* confire, c'est-à-dire à être confits, en subissant des préparations particulières.

La faulx est *propre pour* moissonner, ou couper la moisson; un champ est *propre* ou

bon *à* moissonner, ou en état de souffrir la moisson.

Un bois est *propre pour* teindre, *pour* donner la teinture; une étoffe est *propre à* teindre, à recevoir la teinture.

Un laboureur est *propre pour* semer ou répandre la semence; des graines sont *propres à* semer, ou à être employées en semence.

Vous trouverez, dans mille exemples semblables, et le pouvoir prochain et actif attribué à la préposition *pour*, et le pouvoir éloigné et passif affecté à la préposition *à*.

PROPRES TERMES, TERMES PROPRES. Les uns et les autres sont ceux qui conviennent à la chose pour laquelle on les emploie.

Les *termes propres* sont ceux que l'usage a consacrés pour rendre précisément les idées que l'on veut exprimer. Les *propres termes* sont ceux mêmes qui ont été employés par la personne que l'on fait parler, ou par l'écrivain que l'on cite.

La justesse dans le langage exige que l'on choisisse scrupuleusement les *termes propres*. C'est en quoi peut servir l'étude des différences délicates qui distinguent les synonymes. La confiance dans les citations dépend de la fidélité que l'on a à rapporter les *propres termes* des livres ou des actes que l'on allègue. (Beauzée.)

PROSPÉRITÉ. V. Bonheur.

PROSTERNATION, PROSTRATION. La *prosternation* est une action par laquelle on s'incline plus ou moins devant quelqu'un ou devant quelque chose, en signe de respect et de révérence. La *prostration* est l'état de celui qui reste entièrement prosterné devant une personne ou une chose en signe de dévouement entier, de soumission sans réserve.

La *prosternation* est une humble révérence; la *prostration* est une posture religieuse. On salue avec *prosternation*, on adore avec *prostration*.

Le mot de *prostration* sert à marquer une sorte de culte, tandis que celui de *prosternation* n'annonce qu'une humble révérence. Le premier se prend plutôt dans un sens religieux que le second.

La Bruyère demande si un souverain est bien payé de ses soins par les *prosternations* de ses courtisans. Dupin observe que la *prostration* était fort commune dans l'ancienne loi.

Les Chinois font plusieurs *prosternations* quand ils se présentent devant l'empereur, et plusieurs *prostrations* quand ils honorent l'image de Confucius.

La *prostration* est donc une *prosternation* profonde qui, et par sa forme et par sa durée, tient de l'adoration.

PROSTRATION. V. Prosternation.

PROTECTION. V. Auspices.

PROTÉGER. V. Défendre.

PROUESSE. V. Exploit.

PROVENIR. V. Deviner.

PROVERBE. V. Adage.

PROVOQUER. V. Aoacer.

PRUDE. V. Grave.

PRUDENCE, SAGESSE. La *sagesse* fait agir et parler à propos. La *prudence* empêche d'agir et de parler mal à propos. La première, pour aller à ses fins, cherche à découvrir les bonnes routes afin de les suivre. La seconde, pour ne pas manquer son but, tâche de connaître les mauvaises routes afin de s'en écarter.

Il semble que la *sagesse* soit plus éclairée, et la *prudence* plus réservée.

Le sage emploie les moyens qui paraissent les plus propres pour réussir : il se conduit par les lumières de la raison. Le prudent prend les voies qu'il croit les plus sûres : il ne s'expose point dans des chemins inconnus.

Un ancien a dit qu'il est de la *sagesse* de ne parler que de ce qu'on sait parfaitement, sur-tout lorsqu'on veut se faire estimer. On peut ajouter à cette maxime qu'il est de la *prudence* de ne parler que de ce qui peut plaire, sur-tout quand on a dessein de se faire aimer. (Girard.)

La *sagesse* propose ce qui est juste; la *prudence* détermine le choix des moyens. La *sagesse*, éclairée par la science, dicte des préceptes certains. La *prudence*, aidée de l'expérience, donne des règles approuvées par la raison. La *sagesse* voit bien et en grand. La *prudence* voit jusque dans les plus petits détails, et prévoit. L'une pense bien, l'autre agit bien. (Roubaud.)

PRUDENT. V. Avisé.

PUANTEUR. V. Infection.

PUBLIC. V. Manifeste.

PUBLICAIN. V. Financier.

PUBLIER. V. Afficher.

PUBLIER. V. Déceler.

PUDEUR. V. Honte, Décence.

PUDICITÉ. V. Chasteté.

PUÉRIL. V. Enfant.

PUISSANCE. V. Autorité, Faculté.

PULVÉRISER. V. Atténuer.

PUNIR. V. Chatier.

PURETÉ. V. Chasteté.

PURGER. V. Épurer.

PURIFIER. V. Épurer.

Q.

QUALITÉ, TALENT. Les *qualités* forment le caractère de la personne; les *talens* en forment l'ornement. Les premières rendent bon ou mauvais et influent fortement sur l'habitude des mœurs; les seconds rendent utile ou amusant, et ont grande part au cas qu'on fait des gens.

On peut se servir du mot *qualité* en bien ou en mal; mais on ne prend qu'en bonne part celui de *talent*.

L'homme est un mélange de bonnes et de mauvaises *qualités*, quelquefois bizarre jusqu'à rassembler en lui les extrêmes. Il y a des gens à *talens* sujets à se faire valoir, et dont il faut souffrir pour jouir; mais à cet égard, je crois qu'il vaut encore mieux essuyer le caprice du renchéri que la fatigue de l'ennuyeux.

Les *qualités* du cœur sont les plus essentielles; celles de l'esprit sont les plus brillantes. Les *talens* qui servent aux besoins sont les plus nécessaires; ceux qui servent aux plaisirs sont les mieux récompensés.

On se fait aimer ou haïr par ses *qualités*; on se fait rechercher par ses *talens*.

Des *qualités* excellentes, jointes à de rares *talens* font le parfait mérite. (Girard.)

DE QUALITÉ. V. De condition.

QUAND, LORSQUE. Ce sont deux mots de l'ordre de ceux que la grammaire nomme conjonctions, établis pour marquer de certaines dépendances et circonstances dans les évènemens qu'ils joignent. Mais *quand* paraît plus propre pour marquer la circonstance du temps, et *lorsque* semble mieux convenir pour marquer celle de l'occasion. Ainsi, Girard estime qu'on devrait dire il faut travailler *quand* on est jeune; il faut être docile *lorsqu'*on nous reprend à propos. On ne fait jamais tant de folies que *quand* on aime; on se fait aimer d'ordinaire *lorsqu'*on cherche véritablement à plaire. Le chanoine va à l'église *quand* la cloche l'avertit d'y aller; il fait son devoir *lorsqu'*il assiste aux offices.

QUAND À. V. Pour.

QUASI. V. Presque.

QUERELLE. V. Différent, Noise.

QUERELLE. V. Altercation.

QUERELLER. V. Gronder.

QUERELLEUR. V. Hargneux.

QUESTION. V. Demande.

QUESTIONNER. V. Demander.

QUINTEUX. V. Bizarre.

QUIPROQUO. V. Malentendu.

QUITTE. V. Acquitté.

QUITTER. V. Abandonner.

QUOTIDIEN. V. Diurne.

QUOTIDIEN. V. Journalier.

R.

RABAISSER. V. Abaisser.

RABÉTIR. V. Abétir.

RACAILLE. V. Canaille.

RACE. V. Famille.

RACCOMMODER. V. Accorner.

RACONTER. V. Conter.

RADIEUX, RAYONNANT. L'effusion abondante de la lumière rend le corps *radieux*, et l'émission de plusieurs traits de lumière le rend *rayonnant*. Vous distinguez les rayons du corps *rayonnant*; dans le corps *radieux* ils sont tous confondus. Le soleil est *radieux* à son midi; à son coucher il est encore *rayonnant*. L'aurore *rayonnante* commence à jeter des feux; l'aurore *radieuse* est dans tout son éclat. L'éclat suppose la sérénité; mais des rayons épars ne l'exigent pas. Ainsi, l'objet *rayonnant* n'a pas besoin d'être serein comme l'objet *radieux* doit l'être; et au figuré, cette sérénité, signe de la satisfaction et de la joie, c'est précisément ce qui éclate dans l'air, dans le visage, sur le front *radieux*. Le soleil est *radieux* avec un ciel pur; à travers les nuées transparentes, il n'est pas *rayonnant*.

À proprement parler, les rayons émanent du corps *radieux*, et ils environnent un corps *rayonnant*. En optique, le point *radieux* jette de son sein une infinité de rayons; le cristal frappé d'une vive lumière est tout *rayonnant*. Une femme couverte de diamans est *rayonnante*, mais elle n'en est pas plus *radieuse*. Une paysanne, parée de sa seule joie, et d'une joie pure, est *radieuse* sans être *rayonnante*.

Nous disons familièrement d'un homme qui a un air de bonne santé, de contentement, de jubilation, qu'il est *radieux*. Nous disons de quelqu'un qui vient de remporter un avantage honorable, un grand prix, une victoire, qu'il est tout *rayonnant* de gloire. Le premier est plein de satisfaction ou de joie; les hommages, les honneurs environnent le second.

Enfin, le mot *radieux* marque la propriété, la qualité de la chose; et le mot *rayonnant*, une circonstance de la chose. Un corps lumineux par lui-même est plus ou moins *radieux*; quand il répand sa lumière, il est plus ou moins *rayonnant*. (Roubaud.)

RAGE. V. Acharnement.

RAGOT. V. Nabot.

RAIDE, RIGIDE, RIGOUREUX. En parlant des personnes et dans un sens figuré, une personne *raide* ne plie pas; elle est d'une sévérité inflexible. Une personne *rigide* ne se prête pas; elle ne sait point mollir; elle est d'une sévérité intraitable. Une personne *rigoureuse* ne se relâche pas; elle est d'une sévérité impitoyable.

En général, la raideur est une sorte de défaut qui fait qu'on n'a ni liant, ni ménagemens, ni égards; qu'on ne sait ni rien céder, ni revenir sur ses pas; qu'on choque, qu'on heurte, qu'on éloigne les autres. La rigidité est la raideur d'une vertu ou d'une rectitude d'ame qui, invariablement attachée aux règles les plus sévères, ne vous paraît quelquefois un défaut qu'à raison de notre faiblesse, de nos imperfections, de notre impuissance. La *rigueur* est une *raideur* de jugement et de volonté qui fait qu'on pousse le droit ou le pouvoir aussi loin qu'ils peuvent aller; que l'on prend toujours dans la sanction le sens le plus strict et les peines les plus rudes; qu'on ne donne nul accès à la pitié, à la clémence, à l'indulgence, dans l'exercice de la justice.

Une censure *raide* choque les esprits; une vertu *rigide* les étonne; une justice *rigoureuse* les effraie.

RAILLERIE. V. Moquerie.

ENTENDRE RAILLERIE, ENTENDRE LA RAILLERIE. V. Entendre.

RAISON. V. Bon sens.

RAISONNEMENT. V. Argument.

AVOIR RAJEUNI, ÊTRE RAJEUNI. On dit d'un homme qu'il *a rajeuni* et qu'il *est rajeuni*. Par la première expression on peut signifier l'action progressive du rajeunissement; par la seconde, l'état qui résulte de cette action.

RÂLE, RÂLEMENT. Ces mots imitent parfaitement le bruit ou les sons rauques qui sortent de la gorge lorsque les canaux de la respiration sont obstrués ou embarrassés, ce qui arrive sur-tout dans l'agonie. La terminaison substantive *ment*, désigne la puissance, le moyen, l'instrument qui fait qu'une chose est ainsi, ce qui opère, l'agent, ce par quoi un effet est produit. Ainsi, *râle* exprime le bruit que l'on fait en râlant; et *râlement* marque la crise qui fait qu'on *râle*, qui donne le

râle. Un agonisant a le *râle,* et vous voyez sa poitrine oppressée, la respiration troublée par le *râlement.* (Roubaud.)

RÂLEMENT. V. Rale.

RAME. V. Aviron.

RANCIDITÉ, RANCISSURE. La *rancidité* est la qualité d'un corps rance; la *rancissure* est l'effet éprouvé par le corps rancl. La *rancidité* gît dans les principes qui vicient le corps; la *rancissure* est dans les parties qui sont viciées. On ôte la *rancissure* en ôtant les parties qui sont rances; mais on n'ôte pas la *rancidité;* elle est dans la qualité qui vicie le corps et tend toujours à produire la *rancissure.*

RANCISSURE. V. Rancidité.

RANCUNE. V. Inimitié.

RANCUNE. V. Animosité.

RANCUNEUX, RANCUNIER. Le premier est un mot que le bon usage n'approuve point. *Rancunier* est la seule expression usitée.

RANGÉ, RÉGLÉ. On est *réglé* par ses mœurs et par sa conduite; on est *rangé* dans ses affaires et dans ses occupations.

L'homme *réglé* ménage sa réputation et sa personne; il a de la modération et ne fait point d'excès. L'homme *rangé* ménage son temps et son bien; il a de l'ordre et ne fait point de dissipation.

A l'égard de la dépense, à laquelle on applique souvent ces deux épithètes, elle est *réglée* par les bornes qu'on y met, et *rangée* par la manière dont on la fait. Il faut la *régler* sur ses moyens, et la *ranger* selon le goût de la société où l'on vit, de façon néanmoins que les commodités domestiques ne souffrent point de l'envie de briller. (Girard.)

RANGER. V. Arranger.

SE RANGER DE, SE RANGER À. *Se ranger* du parti, du côté *de* quelqu'un, c'est embrasser le parti de quelqu'un. *Se ranger à* l'avis, *à* l'opinion de quelqu'un, c'est déclarer qu'on est de l'avis, de l'opinion de quelqu'un. Racine a dit dans Andromaque :

Fais-lui valoir l'hymen où je me suis *rangée.*

JE M'EN RAPPELLE, JE ME LE RAPPELLE, la première de ces locutions est vicieuse, car elle signifie je rappelle à moi de cela. Or, à moi et de cela sont deux régimes indirects, et c'est un principe consacré par l'usage que l'on ne doit pas donner à un verbe actif deux régimes semblables. Pour s'exprimer correctement il faut dire *je me rappelle, je me le rappelle.* Alors le verbe rappeler se trouve accompagné du régime direct cela, et du régime indirect à moi, ce qui est conforme à la syntaxe.

On dit cependant, *rappelez*-lui d'aller à la campagne; mais ici, il y ellipse; c'est comme si l'on disait, *rappelez*-lui une chose, savoir, d'aller à la campagne, et d'aller à la campagne ne doit pas être regardé comme régime direct. L'académie dit que *se rappeler* se joint avec l'auxiliaire *avoir* et la préposition *de. Je me rappelle d'*avoir vu, d'avoir fait. Il y a aussi ellipse dans ces exemples; c'est comme s'il y avait, *je me rappelle* l'action d'avoir vu, d'avoir fait.

RAPETASSER, RAPIÉCER, RAPIÉCETER. *Rapiécer,* c'est mettre des pièces ou remettre une pièce. *Rapiéceter,* c'est mettre sans cesse de nouvelles pièces ou mettre des petites pièces. *Rapetacer,* c'est mettre pièce sur pièce à des hardes qui sont en si mauvais état qu'on ne peut les raccommoder autrement. On *rapièce* du linge, un rideau auquel on met proprement une pièce. On *rapiécète* le linge, les vêtemens qu'on a *rapiécés* plusieurs fois; on *rapetasse* les vieilles hardes qui ne sont plus que des lambeaux.

RAPIDITÉ, VÉLOCITÉ, VITESSE. *Rapidité* se dit d'un mouvement prompt et accéléré qui surmonte, dissipe, entraîne tous les obstacles. La *rapidité* d'un torrent, la *rapidité* du vent.

La *vélocité* marque une grande vitesse qui a proprement sa cause dans la légèreté de l'objet.

La *vitesse* est un mouvement accéléré qui s'opère promptement et sans obstacle.

RAPIÉCER. V. Rapetasser.

RAPIÉCETER. Rapetasser.

RAPPORT. V. Affinité.

RAPPORT. V. Analogie.

RAPPORT À, RAPPORT AVEC. Une chose a *rapport à* une autre chose, quand l'une conduit à l'autre, parce qu'elle en dépend, ou parce qu'elle en vient, ou parce qu'elle en fait souvenir, ou par quelqu'autre raison. Ainsi les sujets ont *rapport au* prince, les effets *aux* causes, les copies *aux* originaux.

Une chose a *rapport avec* une autre chose quand elle lui est proportionnée, conforme, semblable.

Une copie, en matière de peinture, a *rapport avec* l'original, si elle lui ressemble, si elle en représente tous les traits; mais bien qu'elle soit imparfaite, elle ne laisse pas d'avoir *raport à* l'original. (Bouhours.)

Digitized by Google

Les actions humaines, quelque *rapport* qu'elles aient *avec* les lois et *avec* les maximes les plus sévères de la morale, ne sont bonnes qu'autant qu'elles ont *rapport à* une bonne fin. (Beauzée.)

PAR RAPPORT À, POUR CE QUI EST DE. *Par rapport à* est une expression qui tient lieu de préposition, et qui signifie, en considération de, en vue de. J'ai fait cela *par rapport à* vous. Elle ne signifie pas, comme le dit la Grammaire des Grammaires, pour ce qui est de, quant à ce qui regarde, à moins que ce ne soit dans les expressions populaires que le bon usage réprouve. On ne dit pas plus *par rapport aux* héritiers, je vous dirai que, que l'on ne dit, je n'ai pas fait cela *par rapport* que.

LA RASE CAMPAGNE, SE BATTRE EN RASE CAMPAGNE. On dit *en rase campagne* en parlant de bataille, de combat; il ne voulait jamais en venir à un engagement *en rase campagne*. Hors de là, dit Féraud, il me semble que *rase campagne* n'est guère de l'usage actuel. Cependant, l'académie dit, au pied de cette montagne est une *rase campagne;* au sortir de ce parc on trouve la *rase campagne*. Nous pensons qu'il faut prendre le milieu entre ces deux opinions.

Il nous semble que *rase campagne* peut se dire toutes les fois que la phrase indique par opposition, des embarras, des difficultés causées par des montagnes, des rivières, des ravins, des bois, etc., soit qu'on parle ou non de bataille ou de combat. Ainsi, des voyageurs diront fort bien, selon nous, après avoir traversé pendant vingt jours des pays montagneux, nous trouvâmes enfin la *rase campagne*. Aussi nous ne condamnerons pas, comme Féraud, cette phrase de Rollin : le lieu où il campait était une campagne rase et unie, très propre à mettre en bataille un corps nombreux de gens à pied, pesamment armés, quoique le mot camper n'indique pas directement l'idée de bataille ou de combat; cependant le mot *rase* est mis ici par rapport à cette idée, comme on le voit par ce qui suit. Mais nous ne croyons pas qu'on puisse dire avec l'académie, au pied de cette montagne est une *rase campagne*, ni, au sortir de ce parc on trouve la *rase campagne*, parce que, dans ces phrases, il n'y a point d'opposition entre les difficultés des pays où l'on trouve des montagnes, des rivières, des bois, etc., et ceux où un terrein plat et uni n'offre point ces difficultés.

RASER. V. Démanteler.

RASSEMBLER. V. Assembler.

RASSIS. V. Calme.

DE SENS RASSIS, DE SANG RASSIS. On trouve dans les anciens dictionnaires, *de sang rassis*, pour dire, sans être ému, sans être troublé. L'académie dit *de sens rassis*. Nous pensons, comme Féraud, qu'il faut dire *de sens rassis*, quand il s'agit d'un trouble qui est dans l'esprit, et *de sang rassis* lorsqu'il s'agit d'une émotion physique. C'est un homme qui divague sans cesse, il n'est jamais *de sens rassis*. Il est dans une grande colère, il faut attendre pour lui parler qu'il soit *de sang rassis*.

RASSURER. V. Assurer.

RATIFICATION. V. Agrément.

RATURER. V. Biffer.

RAVAGER. V. Désoler.

RAVALER. V. Abaisser.

RAVI. V. Aise.

ÊTRE RAVI, ÊTRE AISE. Le mot de *ravir*, dans le sens de joie, dit Voltaire, se dit par exagération dans le style familier. Il régit *de* devant les noms et les verbes; je suis *ravi* de ce succès; je suis *ravi* de pouvoir vous rendre ce service.

Être aise ne marque qu'un plaisir modéré et sans exagération.

RAVIR. V. Charmer.

RAVISSEMENT. V. Aise.

RAVISSEMENT. V. Extase.

RAYER. V. Biffer.

RAYONNANT. V. Radieux.

RÉALISER. V. Effectuer.

RÉALITÉ, VÉRITÉ. La *vérité* diffère de la *réalité* en ce que par la *réalité* on entend tout ce qui existe par rapport à nous; elle se borne au monde; mais la *vérité* appartient aux idées réelles et aux idées factices; elle a pour objet non-seulement le monde qui existe, mais encore tous ceux qui peuvent exister; elle combine les abstractions, les possibilités, les infinis.

L'évidence est le caractère de la *vérité;* mais comme il n'y a que les idées abstraites qui soient susceptibles d'évidence, il suit de là que l'évidence ne nous instruit point par elle-même de la véracité des objets. Par exemple, la science des mathématiques est très évidente, mais elle ne porte point sur la *réalité*.

La certitude est le caractère de la *réalité*. Les faits ne sont pas susceptibles d'évidence, mais simplement de certitude. Les raisonnemens, au contraire, sont susceptibles d'évidence. (*Encyclopédie.*)

RÉBARBATIF, RÉBARBARATIF. *Ré-*

barbaratif est un vieux mot qui n'est plus usité; on ne dit plus aujourd'hui que *rebarbatif*.

REBELLE. V. Insurgent.

RÉBELLION, RÉVOLTE. La *rébellion* marque la désobéissance et le soulèvement; la *révolte*, la désertion et la perfidie. Le rebelle s'élève contre l'autorité qui le presse; le révolté s'est tourné contre la société à laquelle il était voué. La *rébellion* a un motif apparent, la contrainte exercée par l'autorité; il n'y a pas un motif apparent dans la *révolte*, effet d'une inconstance effrénée. L'objet du rebelle est de se soustraire ou d'échapper à la puissance; l'objet du révolté est de renverser, de détruire la puissance et les lois qu'il a reconnues. La *rébellion* fait résistance; la *révolte* fait une révolution. La *rébellion* secoue le joug, la *révolte* le brise.

Si nous oublions cette différence essentielle et primitive de ces mots, nous les distinguerons encore par leur formation. *Rébellion*, selon sa terminaison, marque l'action des personnes, et *révolte* marque l'état des choses. Un acte de résistance ferme fait *rébellion*; une *rébellion* ouverte et soutenue par des actes éclatans et multipliés de violence, fait *révolte*. La *rébellion* est la levée de boucliers; la *révolte* est la guerre déclarée. La *rébellion* passe à la *révolte*. Ce que la *rébellion* commence la *révolte* le consomme. Il faut étouffer la *rébellion* à sa naissance pour qu'elle ne dégénère pas en *révolte*.

Ainsi, dans un sens spirituel, lorsque la chair résiste à l'esprit, c'est une *rébellion*; si elle lui dispute opiniâtrément l'empire, c'est une *révolte*, un état de guerre, un péché. Un péché est une *rébellion* contre Dieu; l'impiété constante est une *révolte*.

Cependant, la *rébellion* est quelquefois soutenue comme une *révolte*. On persiste, on persévère dans sa *rébellion* par une *révolte*, par une résistance inflexible, par une résolution ferme, par un attachement opiniâtre à ses desseins; mais les actes hostiles, les attentats, les désordres publics se suivent, se multiplient, s'étendent sans cesse dans la *révolte* qui constitue un état de guerre.

Enfin, la *révolte* a toujours quelque chose de grand, de violent, de terrible et de funeste; tandis que la *rébellion* n'est quelquefois qu'une désobéissance, une opposition, une résistance coupable sans doute et punissable, mais sans de grands troubles et de grands dangers. Ainsi un particulier fait *rébellion* à la justice, quand il s'oppose à l'exécution de ses décrets; mais lorsqu'un peuple en furie, trouble, par une suite d'attentats, l'ordre essentiel de la société, il y a *révolte*. (Roubaud.)

REBOURS, RÉCALCITRANT, RÉTIF, REVÊCHE. Ces quatre mots expriment une disposition contraire aux volontés des autres.

Ce qui est *rebours* est dans une disposition contraire à l'usage qu'on en veut faire. Les ouvriers appellent bois *rebours* le bois qui a des nœuds ou d'autres défauts qui le rendent très difficile à travailler.

Récalcitrant se dit des animaux qui se refusent, par des mouvemens violens, à ce à quoi on veut les soumettre, et qui marquent leur résistance en ruant, en se débattant, en donnant des coups de pied; il se dit proprement des chevaux et des autres bêtes de somme.

Rétif se dit aussi des animaux qui refusent d'obéir; mais il diffère de *récalcitrant*, en ce que l'animal *récalcitrant* refuse d'obéir en se débattant et en faisant des mouvemens contraires à ceux qu'on veut lui faire faire; et que l'animal *rétif* reste à la même place et refuse obstinément d'en changer. L'animal *récalcitrant* manifeste de la violence, de l'impatience. L'animal *rétif* marque de l'entêtement, de l'obstination.

Revêche se dit proprement de ce qui offre au toucher ou au goût quelque chose de rude ou d'âpre.

Ces mots se disent par extension des personnes.

Rebours n'est plus guère usité en ce sens. On disait autrefois un homme *rebours*, un caractère *rebours*: on ne le dit plus guère aujourd'hui.

Récalcitrant se dit de celui qui résiste avec humeur et opiniâtreté à ce qu'on veut lui faire faire.

Rétif se dit de celui qui refuse avec opiniâtreté et entêtement de faire ce qu'on veut lui faire faire.

Revêche se dit de celui qui a les manières rudes, qui est peu traitable.

Le *rebours* est farouche, morose, intraitable; le *récalcitrant* est volontaire, colère, indisciplinable: le *rétif* est opiniâtre et entêté; le *revêche* est aigre, difficile, entier.

RÉCALCITRANT. V. Rebours.

RÉCAPITULATION, SOMMAIRE. On entend par ces mots un abrégé qui contient en peu de mots la somme ou substance d'un chapitre, d'un traité, d'un ouvrage, etc.

Il y a cette différence entre un *sommaire* et une *récapitulation*, que celle-ci est à la suite ou à la fin des matières, et que le *sommaire* doit les précéder. (*Encyclopédie*.)

RÉCENT. V. Neuf.

RÉCEPTION. V. Accueil.

RECEVOIR. V. Admettre, Accueillir.

RECEVOIR. V. Agréer.

RECHIGNER, REFROGNER. *Rechigner*, c'est marquer par un air rude et par des manières repoussantes son éloignement, sa haine, son aversion. *Refrogner*, c'est contracter ou plisser son front de manière à marquer de la rêverie, de l'humeur, de la tristesse, du mécontentement. Par le rechignement on manifeste malgré soi son éloignement, sa haine, son aversion. Le refrognement est une action volontaire par laquelle on manifeste la disposition de son ame en croyant la cacher.

RECHUTE. V. Récidive.

La *récidive* est l'action de commettre une faute que l'on a déjà commise auparavant; la *rechute* est l'action de retomber dans une faute dont on s'était repenti.

C'est parce qu'on n'est pas assez ferme ou assez constant qu'on fait une *rechute;* c'est parce qu'on ne veut plus se corriger, qu'on passe à la *récidive*. Il y a en général plus de malice dans la *récidive* que dans la *rechute*, et plus de malheur dans la *rechute* que dans la *récidive*.

Rechute est un terme de médecine et de morale; un malade ou un pécheur fait une *rechute; récidive* est un terme de jurisprudence et de lois pénales; un coupable, un délinquant, fait une *récidive*. La *rechute* est une maladie funeste ou du corps ou de l'ame; la *récidive* est un délit ou une faute punissable selon la loi. La *rechute* est plus dangereuse que la première maladie; la *récidive* est plus sévèrement punie que le premier délit.

RÉCIDIVE. V. Rechute.

RÉCIPROQUE. V. Mutuel.

RÉCIPROQUE, RÉFLÉCHI. Ces deux mots sont synonymes dans le langage grammatical. Le pronom *se* et *soi* est celui que quelques grammairiens nomment *réciproque*, que d'autres appellent *réfléchi*, et que d'autres enfin désignent indifféremment par l'une ou par l'autre de ces deux dénominations. Tous deux marquent la relation d'une troisième personne à une troisième personne, et quand on ne veut rien dire autre chose, on peut regarder ces deux adjectifs comme synonymes; ainsi on peut les employer peut-être assez indifféremment, quand on envisage le pronom dont il s'agit en lui-même, comme une partie d'oraison particulière et détachée de toute phrase.

Mais si l'on regarde ce pronom dans quelque emploi actuel, on doit dire qu'il est *réciproque* lorsqu'il s'emploie avec les verbes qui signifient l'action de deux ou de plusieurs sujets qui agissent respectivement de la même manière les uns sur les autres, comme dans cette phrase : Pierre et Paul s'aiment l'un et l'autre. Pierre est un sujet qui aime, l'objet de son amour est Paul; Paul est en même temps un sujet qui aime, et Pierre est à son tour l'objet de cet amour de Paul. Ce que l'un des deux sujets fait à l'égard du second, le second le fait à l'égard du premier; ni l'un ni l'autre n'est l'objet de sa propre action, l'action d'aimer est *réciproque*.

Dans les phrases au contraire où le sujet qui agit, agit sur lui-même, comme Pierre s'aime, le pronom que l'on joint au verbe doit être appelé *réfléchi*, parce que le sujet qui agit est alors l'objet de sa propre action; l'action retourne en quelque manière vers sa source, comme une balle qui tombe perpendiculairement sur un plan, remonte vers le lieu de son départ, sa direction est rompue, *flectitur*, et elle repasse sur la même ligne, *reflectitur*, c'est-à-dire, *retrò flectitur*. (*Encyclopédie*.)

RÉCLAMER, REVENDIQUER. *Réclamer*, se récrier contre, s'opposer en criant, appeler hautement et à grands cris, protester ou revenir contre. *Revendiquer*, réclamer, répéter sa chose, son bien, sa propriété; *réclamer* la force, la vengeance, l'autorité, la justice, pour ravoir sa chose, en poursuivre le recouvrement par les voies de droit et de fait, contre celui qui l'a usurpée ou qui la retient.

Vous *réclamez* à quelque titre que ce soit, et vous *réclamez* l'indulgence, l'amitié, la bienfaisance et les secours, comme la justice et vos droits. Vous *revendiquez* à titre de propriété, et en réclamant la justice et la force. Dans un cas litigieux, vous *réclamez* ce que vous *revendiqueriez* avec un droit certain et reconnu.

Vous *réclamez* en vous opposant à toute sorte de prétentions; vous *revendiquez* en vous opposant à l'usurpation. La réclamation est une demande, un appel; la revendication est une demande, une poursuite. La réclamation conserve vos droits; la revendication poursuit la restitution d'un bien.

Un effet perdu dont on ne connaît pas le maître, vous le *réclamez;* un effet volé, qu'on ne veut pas vous rendre, vous le *revendiquez*.

Le pauvre est fait pour *réclamer* les secours des riches, mais il n'a rien à *revendiquer* sur leur fortune. (Extrait de Roubaud.)

RÉCOLTER, RECUEILLIR. *Recueillir* est un terme général. Il vient du mot latin *colli-*

gere, qui signifie lier, unir, attacher ensemble, avec choix, et se dit des objets que l'on veut garder, conserver pendant un temps plus ou moins long, et pour quelque usage que ce soit. On *recueille* des grains, des fruits, des productions de la terre; on *recueille* des raretés, des tableaux, des suffrages, des livres, des pensées, des objets d'art, etc.

Récolter a un sens plus restreint. C'est *recueillir* des productions de la terre dont la culture a été préparée, dirigée, et conduite à bien par des soins suivis, jusqu'au temps de la maturité. On *récolte* des blés; on a labouré la terre pour les semer, on les a semés, on les a conduits par des soins suivis jusqu'au temps de leur maturité; on les a coupés, on les a mis dans des lieux convenables pour les conserver, on les a *récoltés*.

Ce qui n'a pas été préparé, soigné, dirigé, on ne le *récolte* pas, on le *recueille*. Celui qui glane dans un champ après la moisson ne *récolte* pas, il *recueille*. Il n'a eu aucune part à la culture; il ne fait que mettre ensemble les épis qui lui tombent sous la main.

On ne *récolte* entre les productions de la terre que celles qui sont cultivées; celles qui viennent d'elles-mêmes on les *recueille*. On *récolte* des pommes de terre; on *recueille* du sel.

Vous direz, en général, qu'un pays *recueille* du vin, des vins, des fourrages, pour marquer la nature de ses productions.

Enfin, *récolter* signifie faire la *récolte*; il est donc propre pour désigner tous les rapports particuliers de la *récolte*. *Recueillir* ne signifie qu'assembler, mettre ensemble pour garder.

Récolter suppose un besoin de la vie; *recueillir* ne suppose qu'un amas, une collection de choses dont l'usage n'est point déterminé. On *récolte* des blés, ils sont un besoin de la vie; on *recueille* des laines, des soies, pour différens usages.

Ce qu'on *récolte* est destiné à être consommé; ce qu'on *recueille* est destiné à être employé à un usage quelconque.

RÉCOMPENSE. V. Prix.

RÉCONCILIER. V. Accorder.

RECONNAISSANCE. V. Gratitude.

RECONNAISSANCE, RESSENTIMENT. Ces deux mots désignent une même chose, avec cette différence que le second seul et sans régime, signifie ordinairement le ressouvenir d'une injure, le dépit, la colère, en sorte que c'est ce qui précède et ce qui suit qui le détermine en bonne ou en mauvaise part. Néanmoins *ressentimens* au pluriel ne se prend jamais dans un sens favorable. S'il est d'une belle ame d'avoir un tendre et vif *ressentiment* des bienfaits qu'elle reçoit, il n'en résulte cependant pas qu'il faille conserver un *ressentiment* vindicatif des injures qu'on nous fait. (*Encyclopédie.*)

RÉCRÉATION. V. Amusement.

RECRUTER, FAIRE DES RECRUES. *Recruter* ne signifie pas la même chose que *faire des recrues*. *Recruter* un régiment, c'est le rendre complet par le moyen de *recrues*. *Faire des recrues*, c'est, en général, lever, engager des hommes pour *recruter* un corps. Racine écrit à son fils : Prenez garde de ne pas prendre vos nouvelles dans la gazette de Hollande, car, outre que nous les avons comme vous, vous y pourriez apprendre certains termes qui ne valent rien, comme celui de *recruter* dont vous vous servez, au lieu de quoi il faut dire *faire des recrues*.

RECTITUDE. V. Droiture.

RECUEIL. V. Collection.

RECUEILLIR. V. Récolter.

RECULER, RÉTROGRADER. L'idée d'aller en arrière est commune aux mots *rétrograder* et *reculer* pris dans le sens neutre. *Reculer*, suivant la force étymologique du mot, c'est aller dans une direction opposée à celle du visage; *rétrograder*, c'est littéralement marcher (*gradi*) en arrière (*retro*) ou retourner sur ses pas.

Il résulte de cette distinction littérale que *reculer* suppose uniquement une direction ordinaire et naturelle de la marche; au lieu que *rétrograder* suppose déjà une marche avancée, suivie d'un mouvement contraire. Le canon au moment de son explosion *recule* et ne *rétrograde* pas. Lorsque vous faites plusieurs tours dans une promenade, dans une allée, on ne dira pas que vous avancez et que vous *reculez*; car avancer, à proprement parler, signifie s'approcher d'un but, et *reculer* c'est s'en éloigner. Alors vous allez et vous venez.

Rétrograde appartient à la géométrie et à la physique. Il en est de même de *rétrograder* et de rétrogradation. On dit que certaines planètes *rétrogradent*, lorsqu'elles semblent *reculer* dans l'écliptique, et se mouvoir dans un sens opposé à l'ordre des signes, c'est-à-dire d'orient en occident. Cependant il est propre à donner plus de précision au discours dans certain cas.

Reculer prend assez souvent un sens accessoire et moral; au lieu que *rétrograder* n'a qu'un sens physique et rigoureux. Le lâche *recule*, le brave *recule* aussi; l'un parce que

la peur l'entraîne, l'autre pour mieux prendre l'avantage. Clytemnestre dit au soleil :

Recule, ils t'ont appris ce funeste chemin.

Dans ces applications et autres semblables, il se joint une idée morale au mot *reculer*; mais quand il ne s'agira que du sens physique, *rétrograder* sera mieux placé.

Il y a une façon d'aller en arrière que *rétrograder* n'exprime pas, et que *reculer* n'exprime qu'amphibologiquement, c'est celle de l'écrevisse, ou celle d'aller le dos tourné vers un objet. On dit alors aller à *reculons*. (Roubaud.)

RÉFLEXION. V. Attention.

RÉFLEXIONS. V. Considérations.

RÉFORMATION, RÉFORME. La *réformation* est l'action de réformer; la *réforme* en est l'effet.

Dans le temps de la *réformation*, on travaille à mettre en règle, et l'on cherche les moyens de remédier aux abus. Dans le temps de la *réforme*, on est réglé et les abus sont corrigés.

Il arrive quelquefois que la *réforme* d'une chose dure moins que le temps qu'on a mis à sa *réformation*. (Girard.)

L'idée objective commune à ces deux mots est celle d'un établissement dans l'ancienne forme, ou dans une meilleure forme.

La *réformation* est l'opération qui procure ce rétablissement; la *réforme* en est le résultat ou le rétablissement même.

Ceux qui sont chargés de travailler à la *réformation* des mœurs ne doivent s'attendre à réussir qu'autant qu'ils commenceront par vivre eux-mêmes dans la *réforme*.

Il n'est pas douteux qu'une bonne *réforme* dans le système de l'institution publique ne produisît de très grands biens pour l'État et pour les citoyens; mais la *réformation* n'en doit être confiée à aucun ordre de l'État exclusivement; et encore moins à aucun particulier; chacun ne voit que pour soi, il faut voir pour tous. (Beauzée.)

RÉFORMATION. V. Amendement.

RÉFORME. V. Réformation.

RÉFORME. V. Amendement.

RÉFRACTAIRE. V. Apyre.

RÉFROGNER. V. Rechigner.

REFUGE. V. Asile.

REGARD, SOUPIRAIL. (Hydraulique.) Le *regard* est un carré de maçonnerie en forme de cheminée, très différent du *soupirail*, en ce qu'il est toujours renfermé dans les terres et couvert d'une dalle de pierre; jusqu'au moment où le fontainier est obligé de visiter si l'eau roule par toute une conduite et ne s'arrête nulle part. (*Encyclopédie*.)

REGARD. V. Coup d'œil.

REGARDER. V. Concerner.

REGARDER, VOIR. On *voit* ce qui frappe la vue; on *regarde* où l'on jette le coup d'œil.

Nous *voyons* les objets qui se présentent à nos yeux; nous *regardons* ceux qui excitent notre curiosité.

On *voit* ou distinctement ou confusément; on *regarde* ou de loin ou de près. Les yeux s'ouvrent pour *voir*; ils se tournent pour *regarder*.

Les hommes indifférens *voient*; comme les autres, les agrémens du sexe; mais ceux qui en sont frappés les *regardent*.

Le connaisseur *regarde* les beautés d'un tableau qu'il voit; celui qui ne l'est pas *regarde* le tableau sans en voir les beautés. (Girard.)

RÉGÉNÉRATION, RENAISSANCE. Ces deux mots marquent une nouvelle existence, mais sous des aspects différens.

Régénération se dit au propre et au figuré; au propre, c'est un terme de chirurgie par lequel on entend la réparation de la substance des parties dures du corps humain, perdues dans les plaies ou les fractures. La *régénération* des os.

Au figuré, *régénération* est un terme de religion, qui signifie ou la naissance spirituelle que le chrétien reçoit au baptême, ou la nouvelle vie qui, suivant les chrétiens, suivra la résurrection générale.

Renaissance ne s'emploie qu'au figuré, et se dit du renouvellement d'une chose, comme si, après avoir cessé, elle naissait une seconde fois. La *renaissance* des lettres, la *renaissance* des beaux-arts.

RÉGIE. V. Administration.

RÉGIME. V. Administration.

RÉGION. V. Contrée.

RÉGIR. V. Gérer.

RÈGLE. V. Ordre, Modèle, Règlement.

RÉGLÉ, RÉGULIER. Ces deux adjectifs marquent un rapport aux règles; mais ce sont des rapports différens, et les règles n'y sont pas envisagées sous les mêmes points de vue.

Ce qui est *réglé* est assujetti à une règle quelconque uniforme ou variable, bonne ou mauvaise. Ce qui est *régulier* est conforme à une règle uniforme et louable.

Le mouvement de la lune est *réglé*, puis-

qu'il est soumis à des retours périodiques égaux ; mais il n'est pas *régulier*, parce qu'il n'est pas uniforme dans la même période.

Toutes les actions des chrétiens sont *réglées* par l'évangile ; mais elles ne sont pas toutes *régulières*, parce qu'elles ne sont pas toutes conformes à ces règles sacrées.

Il me semble qu'en parlant de la vie, de la conduite, des mœurs, le mot de *réglé* dit autre chose que celui de *régulier*. Une vie *réglée* peut s'entendre au physique ou au moral. Au physique, c'est une vie assujettie à une règle, suggérée par des vues de santé ou d'économie ; au moral, c'est une vie extérieurement conforme aux règles de morale que le monde même exige ; mais une vie *régulière* est conforme aux principes de la morale et aux maximes de la religion. C'est à peu près la même différence en parlant de la conduite et des mœurs.

On dit d'une femme qu'elle est *réglée*, dans un sens purement physique, pour dire que le retour périodique des menstrues est exact. C'est pourquoi, dans un sens moral, on dit qu'elle est *régulière*, pour dire qu'elle garde toutes les bienséances qu'exige la vertu ; ce mot alors n'a aucun trait à la religion. Ce n'est pas une femme dévote, dit le père Bouhours. *Régulière* dit moins que dévote, et les femmes que nous appelons *régulières* ne sont la plupart que de vertueuses païennes ; elles ont beaucoup de vertu et très peu de dévotion.

Hors de la morale, ce qui est *réglé* était originairement libre, et n'est soumis à une règle que par un choix libre ou par convention ; c'est ainsi qu'il faut l'entendre d'une dispute *réglée*, d'un ordinaire *réglé*, d'un commerce *réglé*, d'un temps *réglé*, etc. ; ou bien il s'agit d'une règle établie par le fait, et dont il est difficile ou impossible de rendre raison, comme quand on parle d'une fièvre *réglée*. Mais tout ce qui est *régulier* doit être conforme à la règle, et tend au vicieux dès qu'il s'y soustrait : tels sont un bâtiment, un discours, un poème, une construction, une procédure, etc. (Beauzée.)

RÈGLE, RÈGLEMENT. La *règle* regarde proprement les choses qu'on doit faire ; et le *règlement* la manière dont on les doit faire. Il entre dans l'idée de l'une, quelque chose qui tient plus du droit naturel ; dans l'idée de l'autre, quelque chose qui tient plus du droit positif.

L'équité et la charité doivent être le principe et la *règle* de la conduite des hommes, elles sont même en droit de déroger à tous les *réglemens* particuliers. On se soumet à la *règle*, on se conforme au *règlement*. Quoique celle-là soit plus indispensable, elle est néanmoins plus transgressée, parce qu'on est plus frappé du détail du *règlement* que de la *règle*. (Girard.)

RÉGLÉMENT, RÉGULIÈREMENT. Quand on ne veut marquer que la persévérance à faire toujours de la même manière, ces deux adverbes sont synonymes et se prennent indifféremment l'un pour l'autre. Ainsi l'on peut dire d'un homme de cabinet qu'il étudie *réglément* ou *régulièrement* huit heures par jour ; que tous les jours, il se lève *réglément* ou *régulièrement* à cinq heures.

Mais il y a des circonstances où l'on ne doit pas les prendre l'un pour l'autre. *Réglément* veut dire alors d'une manière égale, que l'on peut regarder comme règle et qui semble soumise à une règle ; *régulièrement* veut dire d'une manière conforme à une règle réelle, ou aux règles en général. (Beauzée.)

RÈGNE. V. Empire.

REGRETS, REMORDS. Le regret est un souvenir pénible d'avoir fait, dit ou perdu quelque chose ; il semble que le *remords* soit d'avoir commis un mal, et le regret d'avoir perdu un bien. Ainsi tout le monde est exposé à avoir des *regrets*, mais il n'y a que les coupables qui soient tourmentés de *remords*. Les choses qu'on regrette le plus sont celles auxquelles on attache le plus de valeur, l'innocence, la santé, la fortune, la réputation. Les *remords* sont quelquefois utiles, ils inclinent le penchant au repentir. Plus souvent encore les *regrets* sont superflus, ils ne réparent pas la perte qui les a occasionés. Les *regrets* sont un hommage que les vivans rendent à la vertu des morts. À quoi sert le *regret* du temps perdu ?

REGRETTER. V. Plaindre.

RÉGULIER. V. Réglé.

RÉGULIÈREMENT. V. Réglément.

REJAILLIR. V. Jaillir.

RÉJOUISSANCE. V. Amusement.

RÉJOUISSANT. V. Enjoué.

RELÂCHE, RELÂCHEMENT. *Relâche*, interruption, cessation momentanée d'action, de travail. *Relâchement*, diminution d'ardeur, d'activité, de sévérité, d'austérité, de zèle. L'homme infatigable travaille sans *relâche* ; l'homme exact remplit son devoir sans *relâchement*.

Relâche se prend toujours en bonne part ; *relâchement* employé seul se prend souvent en mauvaise part. Il est nécessaire que par intervalle l'esprit et le corps prennent du

relâche. En fait de mœurs et de discipline, le moindre *relâchement* est dangereux.

Le *relâche* sert à ranimer les forces, parce que le zèle reste: *relâchement* conduit au découragement, parce qu'il vient du dégoût.

RELÂCHEMENT. V. Relache.

RELATIONS. V. Anecdotes.

RELEVÉ, SUBLIME. Ces deux mots sont synonymes dans le sens où ils s'appliquent au discours. Il me semble, dit Girard, que *relevé* a plus de rapport à la science et à la nature des choses qu'on traite, et que *sublime* en a davantage à l'esprit et à la manière dont on traite les choses.

L'entendement humain de Locke est un ouvrage très *relevé*. On trouve du *sublime* dans les narrations de La Fontaine.

Un discours *relevé* est quelquefois guindé, et fait sentir la peine qu'il a coûté à l'auteur; mais un discours *sublime*, quoique travaillé avec beaucoup d'art, paraît toujours naturel.

Des mots recherchés, connus seulement des doctes, joints à des raisonnemens profonds et métaphysiques, forment le style *relevé*. Des expressions également justes et brillantes, jointes à des expressions vraies, finement et noblement tournées, font le style *sublime*.

RELIGION. V. Dévotion.

REMARQUER, OBSERVER. On *remarque* les choses par attention, pour s'en ressouvenir. On les *observe* par examen, pour en juger. Le voyageur *remarque* ce qui le frappe le plus; l'espion *observe* les démarches qu'il croit de conséquence. Le général doit *remarquer* ceux qui se distinguent dans ses troupes, et *observer* les mouvemens de l'ennemi. On peut *observer* pour *remarquer*; mais l'usage ne permet pas de retourner la phrase. Ceux qui *observent* la conduite des autres pour en *remarquer* les fautes le font ordinairement pour avoir le plaisir de converser, plutôt que pour apprendre à rectifier leur propre conduite. Lorsqu'on parle de soi, on s'*observe* et l'on se fait *remarquer*.

REMARQUER. V. Apercevoir.

REMARQUES. V. Considérations.

REMÈDE. V. Clystère, Médicament.

REMETTRE, RENDRE, RESTITUER. Nous *rendons* ce qu'on nous avait prêté ou donné; nous *remettons* ce que nous avons en gage ou en dépôt; nous *restituons* ce que nous avons pris ou volé.

On doit *rendre* exactement, *remettre* fidèlement, et *restituer* entièrement. On emprunte pour *rendre*; on se charge d'une chose pour la *remettre*; mais on ne prend guère à dessein de *restituer*.

L'usage emploie et distingue encore ces mots dans les occasions suivantes. Il se sert du premier à l'égard des devoirs civils, des faveurs interrompues, et des présens ou mouvemens de tendresse. On *rend* hommage à son seigneur suzerain, son amitié à qui en avait été privé, ses lettres à une maîtresse abandonnée. Le second se dit à l'égard de ce qui avait été confié, et des honneurs, emplois ou charges dont on est revêtu. On *remet* un enfant à ses parens; le cordon, de l'ordre le bâton de commandement, les sceaux et les dignités au prince. Le troisième se place pour les choses qui, ayant été ou ôtées ou retenues, se trouvent dues; à l'innocent accusé, son état et son honneur; on *restitue* un mineur dans la possession de ses biens aliénés. (Girard.)

RÉMINISCENCE. V. Mémoire.

RÉMISSION. V. Abolition, Absolution, Pardon.

REMONTRER, REPRÉSENTER. Le sens littéral de *représenter*, c'est de présenter de nouveau, de rendre présent, de remettre devant les yeux; celui de *remontrer*, c'est de montrer de nouveau, de faire bien remarquer, d'avertir avec force.

Dans l'acception présente, *représenter* signifie exposer, mettre sous les yeux de quelqu'un, avec douceur ou modestie, des motifs ou des raisons pour l'engager à changer d'opinion, de dessein, de conduite. *Remontrer* signifie exposer, retracer aux yeux de quelqu'un, avec plus ou moins de force, ses devoirs et ses obligations, pour le déterminer et le ramener d'une faute, d'une erreur, de ses écarts. Vous me *représenterez* ce que je semble oublier; vous me *remontrez* ce que je dois respecter. La représentation porte instruction, avis, conseil; la remontrance porte instruction, avertissement, censure ou répréhension honnête. C'est sur-tout à m'éclairer que votre *représentation* tend; et c'est proprement à me corriger que tend votre remontrance. La remontrance suppose un tort, une action mauvaise, un acte répréhensible; la représentation n'exige absolument qu'un danger, un inconvenient, un mal à craindre.

On *représente* également à ses inférieurs, à ses égaux, à ses supérieurs; on *remontre* surtout à ses inférieurs, à ses égaux aussi, et même à ses supérieurs, mais avec les égards et les respects d'une humble supplication.

Vous *représentez* à votre ami le tort qu'il se fait; vous lui *remontrez* le tort qu'il fait aux

autres; si vous compatissez à des faiblesses, vous ne conniverez pas à des injustices.

Si l'on ne *représente* souvent aux hommes leurs devoirs, on sera souvent obligé de leur *remontrer* leurs fautes. Écoutons, encourageons les représentations; c'est le moyen d'éviter, de prévenir les remontrances.

L'instruction indirecte est quelquefois la représentation la plus efficace; et un morne silence la remontrance la plus éloquente.

REMORDS. V. Contrition.

REMPART. V. Boulevard.

REMPLI. V. Plein.

REMPLIR. V. Emplir.

REMPORTER LE PRIX. V. Emporter le prix.

RENAISSANCE. V. Régénération.

RENCONTRE. V. Aller a la Rencontre.

RENCONTRER, TROUVER. *Rencontrer* exprime sensiblement l'idée de trouver en allant à l'encontre, contre, dans la direction contraire à celle de l'objet, face à face. *Trouver* est exactement le latin *in venire, venire in*, parvenir à l'endroit où est la chose. Vous *rencontrez* une chose dans votre chemin, en chemin faisant; et vous la *trouvez* à sa place, où elle est.

La personne que vous allez voir chez elle, vous ne l'y *rencontrez* pas, vous l'y *trouvez*. Vous la *rencontreriez* dans les rues. Vous allez à la promenade, dans l'espérance d'y *rencontrer* votre ami; vous indiquez à celui qui cherche quelqu'un le lieu où il le *trouvera*. Un torrent entraîne tout ce qu'il *rencontre* sur son passage; des voleurs emportent tout ce qu'ils *trouvent* dans une maison.

Le moyen de *rencontrer* est d'aller au devant; le moyen de *trouver* c'est de chercher. Mais vous *trouvez* aussi ce que vous ne cherchiez pas; vous *rencontrez* aussi ce que vous cherchez, et par une sorte de bonne fortune, par un cas fortuit, par un hasard heureux qui fait qu'il se trouve comme en passant, sur le chemin où vous passerez.

Rigoureusement parlant, on ne *rencontre* que ce qui se trouve en face en allant au devant. On se *rencontre* face à face, nez à nez. (Extrait de Roubaud.)

RENDRE. V. Remettre.

RENIER. V. Abjurer.

RENOM. V. Nom.

RENOMMÉ. V. Célèbre.

RENOMMÉE. V. Nom, Célébrité.

RENONCEMENT. V. Abdication.

RENONCEMENT, RENONCIATION. *Renonciation* est un terme d'affaires et de jurisprudence, c'est l'abandon volontaire des droits que l'on avait ou que l'on prétendait avoir sur quelque chose. *Renoncement* est un terme de spiritualité et de morale chrétienne; c'est le détachement des choses de ce monde, et de l'amour-propre.

La *renonciation* est un acte extérieur qui ne suppose pas toujours le détachement intérieur. Le *renoncement*, au contraire, est une disposition intérieure qui n'exige pas l'abandon extérieur des choses dont on se détache. (Extrait de Beauzée.)

RENONCER. V. Abjurer.

RENONCIATION. V. Renoncement.

RENONCIATION. V. Abjuration.

RENTE, REVENU. L'idée commune de ces deux termes est celle d'une recette annuellement renouvelée; le *revenu* est ce qui revient, ce qui est annuellement reproduit à votre profit comme fruit de votre propriété et de vos avances productives. La *rente* vous revient chaque année, c'est-à-dire le paiement de votre *rente*, et il vous revient par une nouvelle distribution d'argent. Mais le *revenu* revient dans toute la force du terme; il est reproduit, ce sont les fruits qui repoussent sur l'arbre. La terre ne vous donne pas une *rente*, mais elle vous donne un *revenu* par ses productions renaissantes annuellement. On vous paie une *rente*, et vous recueillez un *revenu*. Pour payer chaque année une *rente*, il faut chaque année un *revenu* nouveau ou une richesse nouvelle; car, sans cela, sur quoi payer? Or quel autre *revenu* annuellement régénéré que le revenu territorial?

Les *rentes* ne sont que les charges du *revenu*. Les *rentes* publiques sont des charges du *revenu* public. Sans le *revenu*, on ne peut payer les *rentes*. La *rente* est la représentation d'un droit sur le *revenu*.

On dit le *revenu* d'une charge, d'un office, d'une place, comme on dit le *revenu* d'une terre. Mais les émolumens des places ne sont pas plus *revenus* que *rentes*, ce sont des salaires, des bénéfices. (Extrait de Roubaud.)

RENVERSER. V. Abattre.

RÉPANDRE, VERSER. Ces deux mots signifient également transporter une liqueur par effusion hors du vase qui la contenait. Mais *verser* marque ce transport sans rien indiquer de ce que devient la liqueur, et *répandre* y ajoute que la liqueur n'est plus en corps, que les élémens en sont épars. On *verse* exprès une liqueur d'un vase dans un

autre; on *répand* par inadvertance ou par maladresse une liqueur par terre.

Les mêmes nuances subsistent dans le sens figuré. *Verser* l'argent à pleines mains, signifie simplement, transporter à d'autres beaucoup d'argent que l'on possédait; *répandre* l'argent à pleines mains, indique de plus une distribution, un partage. Dieu *verse* ses grâces avec abondance sur ses élus; et il les *répand* comme il lui plaît, selon les vues de sa miséricorde.

À l'égard du sang et des larmes, on dit indifféremment *verser* ou *répandre*, parce que l'idée de l'effusion qui est commune à ces deux mots est la seule que l'on veuille rendre sensible; mais à l'égard de tout ce qui s'étend dans un grand espace, en différens lieux, en différens temps, on ne peut dire que *répandre*, dans le sens figuré, comme dans le sens propre. Le soleil *répand* sa lumière dans toute l'étendue de sa sphère. Les fleurs *répandent* leur parfum dans l'air environnant. Un fleuve qui déborde *répand* ses eaux dans la campagne. Un général *répand* ses troupes dans les villages.

Une opinion, une doctrine, une hérésie, un bruit, une nouvelle se *répandent* et gagnent de proche en proche. Un auteur *répand* dans son ouvrage des principes, des maximes louables ou répréhensibles, de la clarté, de l'agrément, de l'enjouement, etc.

On *verse* en bas, dit Roubaud; on *répand* en tout sens. Vous *versez* de l'eau dans un vase inférieur. Vous *répandez* de l'eau sur la table. L'odeur d'une fleur se *répand* de toutes parts dans les airs.

Verser ne se dit que des liquides; son idée propre, c'est l'effusion. *Répandre* ne prend qu'accidentellement l'idée d'effusion en s'appliquant aux liqueurs, et parce qu'il est dans la nature des liquides de couler; mais alors même son idée distinctive est celle de diffusion ou de dispersion.

L'effusion marque une succession, une continuité d'écoulement dans les choses *versées;* et la dispersion, une certaine abondance de choses *répandues* çà et là.

On *verse* l'argent par une continuité ou une succession assez rapide de dons ou de dépenses pour le même objet, ou pour un petit nombre d'objets considérés ensemble. On *répand* l'argent par l'étendue et la multiplicité des dépenses, et les dons çà et là dispersés sur divers objets.

RÉPARER, RESTAURER, RÉTABLIR. Ces verbes expriment l'idée commune de refaire, renouveler, mettre de nouveau en état.

Rétablir, mettre de nouveau sur pied; remettre une chose en état, en bon état, dans son premier état. *Restaurer*, remettre à neuf, restituer une chose dans son intégrité, dans sa force, dans son éclat. *Réparer*, raccommoder, redonner à une chose sa forme, sa première apparence, son entier aspect.

Le travail de *rétablir* est relativement plus grand que celui de *restaurer;* et le travail de *restaurer* plus grand que celui de *réparer*. On *rétablit* ce qui est renversé, ruiné, détruit; on *restaure* ce qui est dégradé, défiguré, déchu; on *répare* ce qui est gâté, endommagé, détérioré.

On *rétablit* un édifice ruiné; on *rétablit* des fortifications détruites; on *rétablit* un article oublié dans un compte. On *restaure* un bâtiment qui a dépéri; on *restaure* de vieux tableaux; on *restaure* une statue mutilée. On *répare* une maison négligée; on *répare* une brèche faite à un mur; on *répare* les ouvrages de l'art qu'on repolit. Ainsi par le rétablissement, ces choses sont remises sur pied et en état; par la restauration, elles sont remises comme à neuf et dans leur intégrité; par la réparation, elles sont remises comme elles étaient dans les parties qui avaient souffert de l'altération.

Nous disons *rétablir*, *restaurer*, *réparer* ses forces. On *rétablit* ses forces qu'on avait perdues, en les recouvrant avec le temps; on *restaure* ses forces qui étaient fort affaiblies, en les ranimant par un moyen efficace; on *répare* ses forces diminuées, en les reprenant petit à petit.

Au figuré, on dit *rétablir* une loi qui avait été abolie, un usage qui avait été abandonné ou interrompu, un droit qui avait été supprimé, un citoyen qui avait été dépouillé de son état, en un mot ce qui avait perdu son existence, son influence, son action. On dit *restaurer* une province épuisée, un commerce languissant, les lettres tombées en décadence, les mœurs déchues de leur pureté, tout ce qui est susceptible de variation, tout ce qui a beaucoup perdu de sa force, de sa vigueur, de son activité, de son éclat. On dit *réparer* ses fautes, les torts qu'on a faits, les dommages qu'on a causés, les préjudices qu'on a portés, tout ce qui a donné atteinte à l'état naturel des choses, à leur perfection, à l'ordre établi. (Extrait de Roubaud.)

REPARTIE, RÉPLIQUE, RÉPONSE. La *réponse* se fait à une demande ou à une question. La *réplique* se fait à une *réponse* ou à une remontrance. La *repartie* à une raillerie ou à un discours offensant.

Le mot de *réponse* a, dans sa signification,

plus d'étendue que les deux autres. On *répond* aux questions des personnes qui s'informent, aux demandes de celles qui attendent des grâces ou des services, aux interrogations des maîtres et des juges, aux argumens de ceux qui nous exercent dans les écoles, aux lettres qu'on nous écrit, et aux difficultés qu'on nous propose.

Le mot de *réplique* a un sens plus restreint. Il suppose une dispute commencée à l'occasion de diverses opinions qu'on suit, ou des différens sentimens dans lesquels on est, ou des partis et des intérêts opposés qu'on a embrassés. On *réplique* à la *réponse* d'un auteur qu'on a critiqué, aux reprimandes de ceux dont on ne veut pas recevoir de correction, et aux plaidoyers ou aux écritures de l'avocat de la partie adverse.

Le mot de *repartie* a une énergie propre et particulière, pour faire naître l'idée d'une apostrophe personnelle contre laquelle on se défend, soit sur le même ton, en apostrophant aussi de son côté, soit sur un ton plus honnête, en émoussant seulement les traits qu'on nous lance. On fait des *reparties* aux gens qui veulent se divertir à nos dépens, à ceux qui cherchent à nous tourner en ridicule, et aux personnes qui n'ont dans la conversation, aucun ménagement pour nous.

RÉPARTIR. V. Distribuer.

REPASSER. V. Affiler.

REPENTANT. V. Fâché.

REPENTIR. V. Remords.

RÉPLIQUE. V. Repartie.

RÉPONDANT. V. Caution.

RÉPONSE. V. Repartie.

REPRENDRE. V. Corriger.

REPRÉSENTER. V. Remontrer.

RÉPRIMANDER. V. Blamer, Corriger.

RÉPROUVER. V. Désapprouver.

RÉPUDIATION. V. Divorce.

RÉPUGNANCE. V. Antipathie.

RÉPUTATION. V. Célébrité, Considération.

RÉSERVE. V. Décence, Discrétion.

RÉSIDENCE. V. Demeure.

RÉSOLUTION. V. Décision.

SE RÉSOUDRE À, SE RÉSOUDRE DE. Corneille a dit dans Rodogune :

La reine, au désespoir de ne rien obtenir,
Se résout de se perdre ou de le prévenir.

Se résoudre de se perdre, dit Voltaire, est un solécisme. Je me *résous à*, je *résous de*. Mais si je me *résous de* est une faute, Voltaire mérite le même reproche, pour avoir dit dans l'Enfant prodigue :

C'est un breuvage affreux, plein d'amertume,
Que, dans l'excès du mal qui me consume,
Je me résous de prendre malgré moi.

Je pense qu'on peut dire, selon les cas, *se résoudre à* et *se résoudre de*. On dit *se résoudre de*, lorsque l'action exprimée par le verbe suivant doit se passer dans le sujet même. Il *s'est résolu de* souffrir, il *s'est résolu de* prendre un breuvage, il *s'est résolu de* mourir ; et si cette observation est juste, Voltaire a pu dire, c'est un breuvage que je me *résous de* prendre. Mais quand l'action exprimée par le verbe doit se passer hors du sujet, je pense qu'alors il faut employer la préposition *à*, parce que *résoudre* exprime une tendance à un but. Il *s'est résolu à* partir, il *s'est résolu à* marcher contre l'ennemi. Ainsi Corneille a fait une faute en disant, la reine *se résout de* se perdre, ou de le prévenir, parce qu'il est question ici d'actions qui doivent se passer hors d'elle. (*Dictionnaire des difficultés.*)

RESPECT. V. Considération, Vénération, Révérence.

RESPIRER L'AIR, RESPIRER LE JOUR. On dit *respirer l'air*, et les poètes ont dit, *respirer le jour*, pour dire vivre.

Respire encor *le jour* dans un rang élevé.
(Voltaire, *OEdipe.*)

Je reçus et je vois *le jour* que je *respire*.
(Racine, *Iphigénie.*)

Quoi! vous à qui Néron doit *le jour* qu'il *respire*.
(Racine, *Britannicus.*)

Cette expression a été relevée par quelques critiques qui ont prétendu qu'on ne *respire* pas *le jour*. Mais *le jour* n'est pourtant que de l'air éclairé, et si l'on *respire l'air* pendant *le jour*, pourquoi les poètes ne pourraient-ils pas dire qu'on *respire le jour?* On dit bien *respirer la* fraîcheur, et la fraîcheur n'est autre chose que de *l'air* frais, comme le jour est de *l'air* éclairé.

Énée en ce moment, couvert d'épais rameaux,
Respirait la fraîcheur et de l'ombre et des eaux.
(Delille, *Enéide.*)

Ici j'ai pour moi l'académie qui donne pour exemple, *le jour* que je *respire*.

RESPIRER L'AIR, RESPIRER LA TENDRESSE. Féraud et Fréron veulent bien qu'on dise au propre, qu'un homme *respire l'air*, et ils ne veulent pas souffrir qu'on dise d'un homme au figuré qu'il *respire* quel-

que chose. Ainsi, selon eux, il ne faut pas dire qu'un homme *respire la tendresse*, qu'il *respire la* grâce, etc. Nous avons contre ces deux critiques, Voltaire et Delille. C'est assez, je pense, pour faire pencher la balance.

Je t'écris aujourd'hui, voluptueux Horace,
A toi qui *respiras la tendresse* et la grâce.
(VOLTAIRE, *Épître à Horace.*)

Il s'agite, il *respire* une rage insensée.
(DELILLE, *Énéide.*)

RESPIRER, NE RESPIRER QUE. On dit il *ne respire que* les plaisirs; un tyran *ne respire que* le sang et le carnage; un usurier *ne respire que* gain; un homme outragé *ne respire que* vengeance. Peut-être, dit d'Olivet dans ses Remarques sur Racine, cette manière de n'employer *respirer* qu'avec la négative, paraîtra-t-elle une bizarrerie; néanmoins, il faut l'appeler une délicatesse, une finesse qui est de nature à ne pouvoir se trouver que dans une langue extrêmement cultivée. *Respirer*, lorsqu'il est employé sans la négative, a communément une autre signification. Tout *respire* ici la piété signifie, non pas que tout désire ici la piété, mais que tout donne ici des marques de piété.

Il faut conclure de tout ceci que l'on peut dire également, il *respire* la vengeance, et il *ne respire que* la vengeance. La première phrase signifie que la vengeance est l'objet de ses désirs; et la seconde, que ce désir est porté à un si haut point qu'il absorbe tous les autres, et que l'homme dont on le dit sacrifierait tout pour se venger. (*Dictionnaire des difficultés.*)

RESPIRER APRÈS, SOUPIRER APRÈS. Ces mots désignent figurément le désir, l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler ou par une respiration forte, ou par des *soupirs* répétés. Cette explication seule, donne la différence des deux expressions. La respiration forte marque la force du désir; et le *soupir* exprime la peine du cœur. La même passion, dans son impatience, ne *respire* qu'*après* l'objet après lequel elle *soupire* dans son affliction. *Respirer* annonce un désir plus ardent et plus énergique; et *soupirer* un désir plus tendre et plus touchant.

La colère, la vengeance, la férocité, ne respirent que la destruction et le crime; elles ne *soupirent* pas, ces passions fougueuses. Des passions douces et timides *soupirent* pour leur objet, plutôt quelles ne le *respirent*, jusqu'à ce qu'exaltées par une vive effervescence, elles sortent, pour ainsi dire, de leur caractère.

Vous qui aimez la guerre, vous *respirez* donc le malheur et le sang de vos semblables, de vos amis, de vos frères. Ah! vous *soupirerez* bientôt pour la paix, quand des coups sensibles auront amorti, dans votre cœur, cette ambition de gloire, ou plutôt de rang, qui vous aveugle et vous emporte.

Le loup affamé ne *respire* qu'*après* la proie; la biche altérée ne *soupire* qu'*après* les eaux de la fontaine. Les passions prennent le caractère du sujet passionné.

Un courage mâle *respire* la liberté; il brise vos chaînes ou vous brise contre elles. Une ame douce et timide *soupire* pour la liberté; elle montre ses chaînes pour attendrir un libérateur.

Il est donc vrai qu'un roi qui ne *respire* que le bonheur de ses sujets, est quelquefois réduit à *soupirer* long-temps en vain pour leur soulagement.

Une bonne mère entourée des enfans de son cœur, ne *respire* que leur félicité; c'est là toutes ses pensées, tous ses soins, toutes ses jouissances; elle vit pour eux et en eux. Une mère tendre, éloignée de son fils bien aimé, ne *soupire* que pour son retour; sa joie est loin d'elle; elle n'a que des vœux pour le rappeler, et ils sont étouffés par ses *soupirs*.

Soupirer marque aussi l'intérêt tendre et la sensibilité touchante. Mais quelle énergie que celle de l'expression *respirer* le carnage, *respirer* la joie! ce que nous *respirons*, c'est ce qui nous anime, c'est ce que nous attirons et repoussons sans cesse, c'est ce qui meut toutes nos facultés; c'est notre vie. (Extrait de ROUBAUD.)

RESSEMBLANCE. V. CONFORMITÉ.

RESSEMBLANT, SEMBLABLE. *Ressemblant* indique le fait; il marque qu'un objet ressemble à un autre. *Semblable* indique la propriété qu'a l'objet de pouvoir être comparé à un autre. Deux objets *ressemblans* ont la même apparence, la même forme, la même figure, les mêmes rapports sensibles. Deux objets *semblables* sont seulement propres à être comparés, dignes d'être assimilés, faits pour aller ensemble ou de pair, à cause des rapports communs qu'ils ont également. Un portrait est en lui-même *ressemblant*; et quand vous comparez deux choses ensemble, vous les trouvez *semblables*.

En second lieu, *re* marque la réduplication: *ressemblant* annonce donc une conformité redoublée, c'est-à-dire une conformité plus grande et plus parfaite que ne le promet le mot *semblable*.

Nous appliquons le mot *ressemblant* à des objets qui semblent faits sur le même modèle,

Digitized by Google

jetés dans le même moule, formés sur le même dessin, copiés l'un sur l'autre; tandis qu'il suffit de certaines apparences, de quelques traits marqués, de divers rapports sensibles, pour que cette sorte de conformité imparfaite rende les objets *semblables* ou comparables. Ainsi un portrait est *ressemblant* qui rend bien la figure. Deux jumeaux sont *ressemblans* dont on reconnaît l'un quand on connaît l'autre; deux étoffes sont *ressemblantes* que l'on prendrait l'une pour l'autre. Mais un homme, quoique *semblable* à un autre homme, ne lui est pas toujours *ressemblant*. Achille n'est pas *ressemblant* à un lion, quoiqu'on dise qu'il lui est *semblable*. Nos *semblables* non-seulement ne nous sont pas toujours *ressemblans*, mais il y a de très grandes différences entre eux et nous.

Le mot *ressemblant* désigne plutôt une ressemblance physique de figure, de forme, d'ordonnance, d'ensemble, qui frappe les yeux de la même manière, au lieu que *semblable* sert également à désigner des rapports métaphysiques, moraux, géométriques, l'espèce, le nombre, la qualité, la valeur, la propriété uniforme ou commune de tout genre. Les malheureux ont des *semblables*, et non des gens *ressemblans*. Une somme n'est pas *ressemblante* à une autre, elle lui est *semblable*. Deux raisonnemens sont *semblables*, sans qu'on puisse les appeler *ressemblans*. Des figures géométriques ont des propriétés non *ressemblantes*, mais *semblables*, etc. Il faut pourtant dire que ces choses se ressemblent, ou qu'elles ont plus ou moins de ressemblance; ce qui induit naturellement à de fausses applications de l'adjectif *ressemblant*.

RESSENTIMENT. V. Animosité.

RESSENTIR, SE RESSENTIR. Selon Bouhours, *ressentir* se prend en bonne ou en mauvaise part. Je *ressens* le plaisir qu'il m'a fait, l'injure qu'il m'a faite; mais *se ressentir* ne se prend qu'en mauvaise part. Je me *ressens* de l'injure, de l'injustice qu'il m'a faite, et non pas je me *ressens* du plaisir qu'il m'a fait. Aujourd'hui, on ne fait plus cette distinction, et *ressentir* et *se ressentir* se prennent également en bonne et en mauvaise part. Je *ressens* les obligations que je vous ai; je *ressens* vivement cette injure; il *se ressent* des déréglemens de sa jeunesse; il *se ressent* des bienfaits du roi.

RESSOURCE. V. Expédient.

RESSOUVENIR. V. Mémoire.

SE RESSOUVENIR. V. Considérer.

RESTAURER. V. Réparer.

AU RESTE, DU RESTE. On dit *du reste*, au lieu d'*au reste*, quand ce qui suit n'est pas dans le genre même de ce qui précède, et qu'il n'y a pas une relation essentielle. Cet homme est bizarre, emporté; *du reste*, brave et intrépide.

Au reste, dit Voltaire, signifie quant à ce qui reste; il ne s'emploie que pour les choses dont on a déjà parlé, et dont on a omis quelque point dont on veut traiter.

AVOIR RESTÉ, ÊTRE RESTÉ. *Rester* prend l'auxiliaire *avoir*, si l'on veut faire entendre que le sujet n'est plus au lieu dont on parle, qu'il n'y était plus, ou qu'il n'y sera plus à l'époque dont il s'agit. Il *a resté* deux jours à Lyon; j'*ai resté* sept mois à Colmar sans sortir de ma chambre. (Voltaire.) Il *a resté* long-temps en chemin. Mais si l'on veut faire entendre que le sujet est encore au lieu dont il est question, qu'il y était ou qu'il y sera à l'époque dont il s'agit, alors *rester* prend l'auxiliaire *être*. Il *est resté* à Lyon, et nous avons continué notre route. Cependant Télémaque *était resté* seul avec Mentor. (Fénelon.) Il *est resté* en Amérique, il n'en est pas revenu.

On demande s'il faut dire il ne lui *a resté* que l'espérance, ou il ne lui *est resté* que l'espérance. Je pense qu'on peut dire l'un ou l'autre, suivant les cas. Si je veux parler du moment où un homme a tout perdu, excepté l'espérance, je dirai il ne lui *a resté* que l'espérance; mais si je veux parler de l'état habituel d'un homme qui a tout perdu, excepté l'espérance, je dirai il ne lui *est resté* que l'espérance. Ruiné depuis deux ans, il ne lui *est resté* que l'espérance.

RESTER. V. Demeurer.

RESTITUER. V. Remettre.

RESTITUER. V. Rendre.

AVOIR RÉSULTÉ, ÊTRE RÉSULTÉ. L'académie dit que ce verbe se conjugue avec le verbe *avoir* et avec le verbe *être*; mais elle ne dit pas dans quel cas il faut préférer l'un à l'autre. Je pense qu'il faut employer l'auxiliaire *avoir*, quand il est question d'un résultat qui s'opère, qui commence, et dont on veut marquer le commencement. Vous avez été témoin de leurs différends, de leurs querelles, et vous avez vu ce qui en *a résulté*. Mais s'il s'agit d'un résultat déjà existant, et dont on ne veut exprimer que l'existence, il faut préférer l'auxiliaire *être*. Rappelez-vous nos querelles, nos dissensions, et voyez ce qui en *est résulté*.

RÉTABLIR. V. Réparer.

RETENIR. V. Garder.

Digitized by Google

RETENUE. V. Modestie.

RÉTIF. V. Rebours.

RETOURNER, REVENIR. On *revient* au lieu d'où l'on était parti; on *retourne* au lieu où l'on était allé.

On *revient* dans sa patrie; on *retourne* dans son exil.

On dit aussi *revenir* à la vertu, *retourner* au crime. (Girard.).

SE RÉTRACTER. V. Se dédire.

RETRAIT. V. Aisances.

RÉTROGRADER. V. Reculer.

RETS. V. Filets.

RÉUSSITE. V. Issue.

RÉUSSITE, SUCCÈS. Bouhours prétend que le mot *réussite* ne se dit que des ouvrages d'esprit. Je vous réponds de la *réussite* de votre livre. Pour les armes et la négociation, dit-il, on dit plutôt *succès*. La signification de ce mot est beaucoup plus étendue aujourd'hui. La *réussite* est proprement un *succès* final et une issue prospère. C'est un terme simple et modeste; il se dit à l'égard des affaires, des entreprises, des évènemens et des *succès* communs, ordinaires. *Succès* s'applique à toutes sortes d'objets et de choses. La vie est mille fois plus heureuse par des *réussites* ordinaires que par des *succès* brillans. La prudence domestique ne cherche que les *réussites*. Les armes promettent des *succès* glorieux. Il y a divers *succès*, divers évènemens successifs, jusqu'à la *réussite*, qui est le dernier évènement et le *succès* décisif.

REVANCHER, RÉCOMPENSER. Corneille a dit dans le Cid :

Pour nous en *revancher*, conservez ma mémoire.

Le mot de *revancher*, dit Voltaire à l'occasion de ce vers, est bas. On dirait aujourd'hui pour m'en *récompenser*.

RÊVE, RÊVERIE. Le *rêve* est une idée ou un objet fantastique qui occupe exclusivement l'imagination ou l'esprit, soit pendant la veille, soit pendant le sommeil. *Rêve* donne l'idée d'un objet qui frappe tellement notre esprit, que nous oublions toutes les autres idées pour ne nous occuper que de celle qu'il nous présente. Voilà l'idée générale et essentielle du mot *rêve*. On peut donc être affecté d'un *rêve*, et dans la veille et dans le sommeil.

Si l'objet d'un *rêve* est transitoire, qu'il n'occupe pas long-temps l'esprit et ne lui laisse pas une impression profonde et suivie, ce n'est qu'un *rêve*, et lorsqu'il est dissipé, l'esprit reprend son cours ordinaire.

Si l'esprit s'attache à l'objet d'un *rêve*, s'il le considère avec constance, s'il se complaît dans cette contemplation, et qu'il l'orne de tous les agrémens de l'illusion, c'est une *rêverie*. Le *rêve* a rapport à l'objet; la *rêverie*, à l'esprit qui s'en occupe.

Le *rêve* frappe l'esprit, sans qu'il le veuille; la *rêverie* occupe l'esprit de son consentement.

RÊVE, SONGE. *Rêve* n'a par lui-même aucun rapport au sommeil. Rêver signifie proprement s'imaginer toute sorte de choses, vaguer d'un objet à l'autre, sans aucune suite, rouler dans son esprit toutes sortes de pensées décousues et disparates.

Le *songe* est une chose propre au sommeil.

Dans le sens propre, l'homme éveillé fait des *rêves*; on ne dira point qu'il fait des *songes*. Les *rêves* du délire ne s'appellent pas des *songes*. Nous disons des *rêves* plutôt que des *songes* politiques. Les chimères, les imaginations, les idées fantastiques d'un visionnaire, ressemblent assez à des *songes*, mais elles ne sont que des *rêves*.

Les *rêves* faits en dormant diffèrent des *songes*, en ce que plus vagues, plus étranges, plus incohérens, plus désordonnés, ils n'ont aucune apparence de raison, et ne laissent guère de traces, parce qu'ils n'ont guère de suite; tandis que les *songes*, plus frappés, plus sentis, plus liés, plus séduisans, semblent avoir une apparence de raison, et laissent dans le cerveau des traces plus profondes.

Avec le sommeil, le *rêve* passe; le *songe* reste après le sommeil. Vous direz un mot de vos *rêves*, trop décousus et trop extravagans pour être retenus; vous racontez vos *songes*, assez présens et assez remarquables pour être rapportés.

Le *songe* est plus spécieux et plus imposant que le *rêve*. Aussi un *songe* formera-t-il le nœud d'une tragédie, et le *rêve* fournit à peine à la comédie un incident; il est bizarre et extravagant.

Dans un sens figuré, nous disons d'une chose ridicule ou invraisemblable que c'est un *rêve*, une fable, une chimère; nous disons d'une chose fugitive, vaine, illusoire, d'une chose qui n'a ni solidité ni durée, quoique réelle, que c'est un *songe*. Nos projets sont des *rêves*, et la vie est un *songe*. (Extrait de Roubaud.)

REVÊCHE. V. Rebours.

RÉVEILLER. V. Éveiller.

RÉVÉLER. V. Décéler.

REVENDIQUER. V. Réclamer.

REVENIR. V. Retourner.

REVENU. V. Rente.

RÊVER. V. Penser.

RÉVÉRENCE, SALUT, SALUTATION. L'idée générale de ces trois mots est une démonstration extérieure destinée à marquer à quelqu'un du respect, de la considération, de l'amitié, de l'estime, de la bienveillance, ou autres sentimens semblables.

La *révérence* est un mouvement du corps qu'on fait pour marquer l'un de ces sentimens, soit en pliant les genoux, soit en s'inclinant. Faire la *révérence*, faire des *révérences*, une *révérence* profonde.

Le *salut* est une démonstration extérieure de civilité, d'amitié, de respect, faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite. *Salut* est le terme général. Il y a diverses espèces de *saluts* : le *salut* froid, le *salut* empressé, le *salut* amical, le *salut* affectueux, le *salut* respectueux, le *salut* dédaigneux, le *salut* hautain, le *salut* de protection, etc.

La *salutation* dit quelque chose de plus démonstratif, de plus animé, de moins variable. On ne dira pas une *salutation* froide, comme on dit un *salut* froid; une *salutation* de protection, comme un *salut* de protection. La *salutation* suppose toujours dans celui qui la fait une disposition bienveillante; le *salut* est équivoque, et dépend des démonstrations qui l'accompagnent.

RÉVÉRENCE. V. Respect.

RÉVÉRER. V. Adorer.

RÊVERIE. V. Rêve.

RÊVEUR. V. Méditatif.

REVÊTU. V. Affublé.

RÉVOLTE. V. Émeute, Rébellion.

RÉVOLUTION. V. Changement.

RÉVOQUER. V. Annuler.

RICHE. V. Aisé.

RICHESSE. V. Abondance.

RICHESSE. V. Aisance.

RIDICULE, RISIBLE. *Ridicule*, qui doit exciter la risée, qui l'excite. *Risible*, qui est propre à exciter le rire, qui l'excite. La risée est un rire éclatant, long, méprisant et moqueur. On rit de ce qui est *risible*; on se rit de ce qui est *ridicule*. *Risible* se prend en bonne et en mauvaise part, comme *ridiculus* chez les Latins; tandis que *ridicule* ne se prend qu'en mauvaise part, comme chez les Latins *ridendus*. Il y a des choses qui font rire, parce qu'elles sont déplacées, désordonnées, immodérées, et celles-là sont *risibles* et *ridicules*. Il y a des choses qui doivent faire rire, pour remplir leur destination, leur objet ou leur fin; celles-là sont *risibles* et non *ridicules*.

Un objet est *ridicule* par un contraste frappant entre ce qu'il est et ce qu'il doit être, selon le modèle donné, la règle, les bienséances, les convenances. Un objet est *risible* par quelque chose de plaisant et de piquant, qui nous cause une surprise et une joie assez vive pour se manifester par des signes extérieurs et indélibérés.

Un travers d'esprit vous rendrait *ridicule* : ce travers est au moins un commencement de folie. Une singularité comique vous rendra *risible* : cette singularité peut être fort raisonnable.

L'homme *ridicule*, dit La Bruyère, est celui qui, tant qu'il demeure tel, a les apparences d'un sot. Je ne dispute point au sot la qualité de *ridicule*; mais le fou qui me fait rire par un accès de singularité lui dispute la prééminence. Don Quichotte est un personnage très *ridicule*, et on ne dira pas qu'il soit sot. Sancho Pança parle toujours bon sens, et toujours d'une manière *risible*. Un homme sage, c'est souvent celui que les fous à la mode trouvent fort *ridicule*. Un discours sensé, ce sera très souvent celui que les sots trouveront fort *risible*.

Risible, pris en mauvaise part, dit beaucoup moins que *ridicule*. La chose *risible* peut faire rire; la chose *ridicule* fait rire. (Extrait de Roubaud.)

NE SERVIR DE RIEN, NE SERVIR À RIEN. *Servir de* signifie tenir lieu de. Il m'*a servi de* père, je vous *servirai de* guide, elle m'*a servi de* garde-malade, vous nous *servirez d'*interprète, un éventail *sert de* contenance à une femme, ce bâton me *sert d'*appui. Ainsi l'on dit qu'une chose *ne sert de rien*, lorsque pouvant être ordinairement employée de diverses manières, on ne peut en tirer, ou l'on n'en tire aucune espèce de service, soit parce qu'elle est hors d'état d'être mise en usage, soit parce qu'on néglige de l'y mettre. Ce domestique est infirme, il *ne* me *sert* plus *de rien*. Je ne sors jamais ni à cheval ni en voiture, un cheval *ne* me *servirait de rien*.

Servir à se dit pour indiquer l'usage fixe, l'emploi déterminé, la destination des choses. Un ressort qui *sert à* faire tourner une roue, une pelle qui *sert à* remuer des terres, un outil qui *sert à* percer, un bateau qui *sert à* passer la rivière.

Servir à signifie aussi concourir à produire un effet. Ainsi on dit qu'une chose *ne sert à rien*, lorsqu'elle n'est pas employée, selon sa destination, qu'elle ne concourt pas à un effet

Digitized by Google

auquel elle devrait concourir. On dira donc vous ne montez jamais votre montre, elle *ne* vous *sert à rien;* vous êtes aveugle, des lunettes *ne* vous *serviraient à rien;* quatre roues *servent à* faire rouler un carrosse; mais une cinquième roue *ne sert à rien.*

On voit, par cette explication et ces exemples, qu'il n'est pas exact de dire que ce qui *ne sert de rien* ne peut être employé utilement, est hors de tout service. Quoique un cheval *ne* me *serve de rien*, il n'est pas hors de tout service, et peut être employé utilement par un autre. Cette expression n'éveille donc pas toujours, comme le dit la Grammaire des Grammaires, une nullité absolue de service, mais souvent une nullité relative. Ce n'est que par rapport à moi que mon cheval *ne sert de rien.*

Il n'est pas vrai non plus que l'expression *ne sert à rien* marque une nullité momentanée de service, comme le dit la Grammaire des Grammaires; car il se peut faire que ce qui *ne sert* actuellement *à rien*, *ne serve* jamais *à* quelque chose.

RIRE, RIS. Quoique les dictionnaires disent que le *rire* et le *ris* signifient la même chose, il me semble qu'on pourrait leur assigner des différences. Le *rire* me paraît avoir proprement rapport à l'action physique de rire. De grands éclats de *rire;* qui de vous n'a pas regretté cet âge où le *rire* est toujours sur les lèvres? (J. J. Rousseau.)

Ris ne devrait se dire et ne se dit ordinairement que du *rire* qui exprime quelque sentiment de l'ame. Un *ris* dédaigneux, un *ris* moqueur, un *ris* gracieux, un *ris* de satisfaction, de contentement. On ne personnifie point le *rire*, et on ne l'associe point aux Grâces; mais on personnifie les *Ris* et les Grâces.

RIGIDE. V. Rigoureux.

RIGOUREUX. V. Rigide.

RIGUEUR, SÉVÉRITÉ. La *sévérité* se trouve principalement dans la manière de penser et de juger; elle condamne facilement, et n'excuse pas. La *rigueur* se trouve particulièrement dans la manière de punir; elle n'adoucit pas la peine, et ne pardonne rien.

Les faux dévots n'ont de *sévérité* que pour autrui; prêts à tout blâmer, ils ne cessent de s'applaudir eux-mêmes. La *rigueur* ne me paraît bonne que dans les occasions où l'exemple serait de conséquence. Il me semble que partout ailleurs on doit avoir un peu d'égard à la faiblesse humaine.

L'usage a consacré les mots *rigueur* et *sévérité* à de certaines choses particulières. On dit la *sévérité* des mœurs, la *rigueur* de la raison. (Extrait de l'*Encyclopédie.*)

RISIBLE. V. Ridicule.

COURIR RISQUE DE FAIRE, COURIR UN RISQUE A FAIRE. La première de ces expressions signifie qu'on est dans le *risque* ou sur le point *de faire* une chose; et la seconde qu'en la faisant on est exposé à des malheurs.

RISQUE. V. Danger.

RISQUER. V. Hasarder.

RIVAGE. V. Bord.

RIVALITÉ. V. Émulation.

RIVE. V. Bord.

RIXE. V. Noise.

ROBUSTE. V. Fort.

ROC, ROCHE, ROCHER. Le *roc* est une masse de pierre très dure, enracinée dans la terre et ordinairement élevée au-dessus de sa surface. Ce mot simple est le genre à l'égard de *roche* et *rocher.*

La *roche* est un *roc* isolé, d'une grosseur considérable. C'est aussi un bloc ou un fragment détaché du *rocher.* La *roche* est une grande masse particulière isolée, coupée; mais c'est aussi la pierre détachée du *roc;* et c'est ainsi que l'architecte appelle les morceaux de *roc*, avant qu'ils soient taillés. Il faut donc dire que les héros d'Homère lancent des *roches*, et non pas des *rochers.* Sisiphe roule sans cesse une *roche* dans les enfers, et non un *rocher;* mais sa *roche* roule du haut du *rocher.* Les Titans, qui vont escalader le ciel, déracinent les *rochers* et entassent les montagnes.

C'est la masse sur-tout que l'on considère dans la *roche.* C'est l'élévation et l'escarpement que l'on envisage dans le *rocher.*

Le *rocher* est un *roc* très élevé, très haut, très escarpé, rude, hérissé de pointes et terminé en pointe. On monte sur une *roche*, on grimpe sur un *rocher.* La *roche* est quelquefois plate; mais le *rocher* est toujours pointu.

Roc désigne proprement la nature de la pierre, la qualité de la matière dont il est formé. Le *roc* est ferme et inébranlable; il est difficile de tailler dans le *roc* vif. On est ferme comme un *roc.*

Le mot *roche* exprime souvent de grandes masses de pierres de différentes qualités.

L'idée de force est particulièrement dominante dans le *rocher.* On se brise contre un *rocher.* Le *rocher* est inébranlable, et un cœur de *rocher* est insensible.

Roche présente l'idée de masse, d'élévation et d'étendue, mais sans aspérités insurmontables. (Extrait de Roubaud.)

ROCHE. V. Roc.

ROCHER. V. Roc.

ROGUE. V. Arrogant.

ROI. V. Empereur.

ROIDE. V. Raide.

ROLE. V. Catalogue.

ROMAN. V. Conte.

ROMPRE. V. Briser.

RONDEUR, ROTONDITÉ. *Rondeur* exprime l'idée abstraite d'une figure ronde. La *rotondité* est la *rondeur* propre à tel ou tel corps, la figure de ce corps rond. *Rondeur* ne désigne que la figure; *rotondité* sert encore à désigner la grosseur, l'ampleur, la capacité de tel corps rond. Une roue et une boule sont rondes; mais la roue est plate, et la boule est ronde en tous sens : or, c'est ce qui est fort bien distingué par le mot *rotondité*. (Extrait de Roubaud.)

ROSSE. V. Cheval.

ROT, ROTI. Le *rôt* est le service des mets rôtis; le *rôti* est la viande rôtie.

Les viandes de boucherie, la volaille, le gibier, etc., cuits à la broche, sont du *rôti;* les différens plats de cette espèce composent le *rôt;* les grosses pièces, le gros *rôt;* et les petites pièces, le menu *rôt*. On sert le *rôt*, et vous mangez du *rôti*. Le *rôt* est servi après les entrées; le *rôti* est autrement préparé que le bouilli. Il y a un *rôt* en maigre, comme en gras; mais la viande rôtie est seule du *rôti*.

ROTONDITÉ. V. Rondeur.

ROULER. V. Couler.

ROUTE. V. Chemin.

ROYAUME. V. Empire.

RUDE. V. Austère.

RUELLE. V. Boudoir.

RUINE. V. Décadence.

RUINER. V. Abattre.

RUINER. V. Appauvrir.

RUINES. V. Débris.

RUSE. V. Adresse, Astuce.

RUSÉ. V. Adroit.

RUSTAUD, RUSTRE. Ces deux mots se disent des gens qui ont des mœurs ou des manières grossières et opposées à celles des gens polis et bien élevés. Mais on est *rustaud* faute d'éducation, faute d'usage, par l'habitude de vivre toujours à la campagne et avec de grossiers campagnards.

On est *rustre* par caractère, par humeur, par goût, par caprice, par mécontentement.

Le *rustaud* a des manières opposées à celles des gens polis, il n'en connaît point d'autres. Le *rustre* connaît les manières des gens polis; mais il les néglige, n'en fait aucun cas, ne veut point s'y asservir; il ne suit que son humeur grossière.

Le *rustaud* veut quelquefois dire ou faire des choses qui vous soient agréables, mais il les dit ou les fait d'une manière désagréable et repoussante. Ses habitudes grossières offusquent son intention. Le *rustre* a toujours l'intention de vous choquer, il s'en fait un mérite.

Ainsi l'on est *rustaud* faute d'éducation, faute d'usage; on est *rustre* par humeur, par rudesse de caractère. Les manières du *rustaud* sont ses formes; elles déplaisent, mais elles n'offensent pas; les manières du *rustre* sont ses mœurs, elles choquent et elles offensent.

RUSTIQUE. V. Agreste.

RUSTIQUE. V. Grossier.

RUSTRE. V. Rustaud.

Digitized by Google

S.

SACCAGER. V. Désoler.

SACERDOCE. V. Prêtrise.

SACRIFIER. V. Immoler.

SACRILÈGE. V. Profanation.

SAGACITÉ. V. Délicatesse, Perspicacité.

SAGESSE. V. Prudence, Vertu.

SEIGNER DU NEZ, SAIGNER AU NEZ. On dit au propre, *seigner du nez*, pour dire répandre du sang par le nez; et au figuré *saigner du nez*, pour dire manquer dans l'occasion de courage, de résolution.

Quelques personnes, pour distinguer ces deux sens, prétendent qu'on doit dire au propre *saigner au nez;* c'est une erreur. *Saigner au nez* ne voudrait dire autre chose que tirer du sang du nez, comme on en tire du bras, du pied, etc.

SAIN, SALUBRE, SALUTAIRE. Ces trois mots ne peuvent être considérés comme synonymes qu'autant qu'on les applique aux choses qui intéressent la santé; à moins que par figure on ne les transporte à d'autres objets considérés sous un point de vue analogue; mais *salubre* ne se dit que dans le sens propre.

Les choses *saines* ne nuisent point; les choses *salubres* font du bien; les choses *salutaires* sauvent de quelque danger, de quelque mal, de quelques dommages. Ainsi ces trois mots sont en gradation.

Il est de l'intérêt du gouvernement que les lieux destinés à l'éducation publique soient dans une situation saine, que les alimens de la jeunesse soient plutôt *salubres* que délicats, et qu'on n'épargne rien pour administrer aux enfans dans leurs maladies les remèdes les plus *salutaires*. (Extrait de Beauzée.)

SALAIRE. V. Paye.

SALUBRE. V. Sain.

SALUT, SALUTATION, RÉVÉRENCE. *Salut*, en latin *salus*, signifie proprement santé, état dans lequel on se porte bien. Le *salut* pris pour l'action de saluer est donc le bonjour qu'on donne, le signe du souhait, portez-vous bien; c'est ce qu'exprimait le salut ordinaire des Latins, *salve*, *vale*. Nous considérons sur-tout dans le *salut* le geste et la posture. La *salutation* est l'acte particulier de *saluer*, avec telles circonstances, sur-tout celles du geste ou humble ou animé. L'académie observe qu'on dit une *salutation* profonde, de grandes *salutations*, et ce n'est guère que dans le style familier, j'ignore pourquoi. Le mot *révérence* signifie proprement crainte respectueuse, du latin *revereri*, craindre, honorer; c'est ici un genre de *salut* compassé, par lequel on s'abaisse devant ceux qu'on veut honorer.

Le *salut* est une démonstration extérieure de civilité, d'amitié, de respect, faite aux personnes qu'on rencontre, qu'on aborde, qu'on visite. La *salutation* est le *salut* particulier tel qu'on le fait dans telle occasion, sur-tout avec des marques très apparentes de respect ou d'empressement. La *révérence* est un salut de respect ou d'honneur par lequel on incline le corps ou l'on ploie les genoux, pour rendre, par cet abaissement, un hommage particulier aux personnes.

Vous trouverez peut-être dans les différens *saluts* de divers peuples des traits particuliers de caractère. Ainsi celui qui porte la main à la bouche, celui qui la pose sur le cœur, celui qui l'applique sur le front, expriment des sentimens différens. Des *salutations* particulières, vous tirerez peut-être quelquefois des inductions sur le caractère, l'éducation, les affections présentes des personnes; un homme ne *salue* pas comme un autre, en faisant le même *salut*. Quant aux *révérences*, elles sont d'étiquette et d'usage comme les complimens.

Il y a le *salut* de protection dont on se moque quelquefois par des *salutations* affectées; il y a des *salutations* empressées, répétées, avec lesquelles on semble dire de loin beaucoup de choses aux personnes auxquelles on n'est pas à portée de parler. Il y a l'homme aux *révérences*, qui semble manquer de respect, à force de respects.

Il n'y a que de la grossièreté à ne pas rendre le *salut;* il est vrai que rien n'est si grossier qu'un orgueil grossier. Un certain abandon dans les *salutations* paraît quelquefois ridicule; je ne sais si c'est parce qu'elles en sont plus cordiales. C'est sur-tout par les petites choses qu'on réussit dans le monde; rien ne recommande plus une femme au premier abord qu'une *révérence* faite avec grâce ou avec noblesse. (Roubaud.)

Digitized by Google

SALUTAIRE. V. Sain.

SALUTATION. V. Salut.

SANG FROID, SANG RASSIS. L'usage et les opinions n'ont fait que varier à l'égard de ces locutions. L'académie dit actuellement de *sang froid*, de *sang rassis*; elle avait dit de *sang rassis* sans aucun doute, et de *sang froid*, en ajoutant que quelques-uns disaient de *sens froid*.

Je dis de *sang froid*, par préférence à de *sens froid*, par la raison que c'est le propre du *sang*, et non pas du *sens*, de s'échauffer, de s'enflammer, de se refroidir, de se glacer. Mais, à proprement parler, le *sens*, c'est-à-dire, la raison, le jugement, la faculté de juger ne s'échauffe ni ne se refroidit. Cependant comme on dit une tête chaude ou *froide*, comme on dit qu'un esprit est *froid*, et qu'un esprit s'échauffe, je n'oserais condamner absolument la locution de *sens froid*, que je ne voudrais cependant pas employer sans y être déterminé par des considérations particulières.

Le *sang froid* des personnes est le sang de circonstance que nous remarquons dans les occasions où il n'est pas naturel que le *sang* s'échauffe; car s'il est naturel que le *sang* ne s'échauffe pas dans une conjoncture, s'il est même naturel qu'il se refroidisse et qu'il se glace, ce n'est nullement une chose à remarquer que le *sang froid*, puisque alors le *sang* doit être *froid*. C'est donc parler bien improprement que de dire qu'une personne est de *sang froid* à la vue du péril, pour marquer qu'elle n'a point de crainte, quand, si elle était glacée de peur, elle serait naturellement et rigoureusement de *sang froid*. Vous employez donc au figuré l'expression de *sang froid*, pour louer quelqu'un; tandis qu'au propre cette expression convient très bien pour désigner l'état de l'homme que vous trouvez au contraire à blâmer. Ce qui est remarquable, c'est qu'on soit de *sang froid* au milieu de ce qui échauffe, mais non au milieu de ce qui glace. Voilà les cas où je pourrais préférer de *sens froid*, parce qu'on ne dit pas que l'esprit ou la raison se glace; mais je dirais bien plutôt *sang* calme ou tranquille, ce qui exclut tous les effets de la crainte et autres semblables.

Je dirai plutôt de *sens rassis*, que de *sang rassis*, quoiqu'on entende par le *sens* soit le jugement et la raison, soit les *sens* ou les organes, soit le *sens* ou le bon *sens*, l'assiette ou l'état naturel de la chose. *Rassis* suppose seulement le trouble, l'agitation, un désordre, et marque le retour de la chose dans son assiette, dans sa première situation, dans son état naturel. Ainsi l'on dira fort bien de *sens rassis*, pour exprimer la cessation du désordre des sens, puisqu'on dit rasseoir, reprendre ses *sens*, ses esprits. On dira fort bien de *sens rassis*, lorsque le sens, la raison, l'esprit, auparavant agités ou troublés, seront rentrés dans le calme et dans l'ordre accoutumé; c'est-à-dire que par trois acceptions différentes, *sens rassis* rend bien la même idée. Il n'est pas inutile de remarquer ici qu'on dit être hors de *sens*, n'être pas dans son bon *sens*, avoir les *sens* renversés, perdre le *sens*.

Je n'exclus pas *sang rassis*, parce qu'on dit fort bien rasseoir en parlant des humeurs, de la bile, du *sang*. Mais cette expression convient proprement, lorsque le *sang*, la bile, les humeurs, ont été échauffés selon leur propriété particulière, plutôt que par une autre circonstance.

Il existe donc une raison générale d'employer une de ces locutions plutôt que l'autre: il y aura dans le discours des circonstances particulières qui feront donner la préférence à celle-ci sur la première. (Extrait de Roubaud.)

SANG RASSIS. V. Sang froid.

SANGLANT. V. Ensanglanté.

SANS CRAINTE NI PUDEUR, SANS CRAINTE ET SANS PUDEUR. La première de ces expresions dit quelque chose de moins que la seconde. La répétition de *sans* marque plus positivement le défaut que *ni*. Je pense donc qu'on ménagerait en quelque sorte une personne à qui l'on ferait des reproches en lui disant comment avez-vous pu, *sans crainte ni pudeur*, tenir de tels propos? et qu'on ne la ménagerait pas en lui disant, vous avez agi *sans crainte et sans pudeur*. Le reproche est moins fort dans la première phrase que dans la seconde.

SATIRE. V. Critique.

SATIRIQUE. V. Caustique.

SATISFACTION. V. Contentement.

SATYRE. V. Fauna.

SAVANT. V. Docte, Habile.

SAVANT HOMME, HOMME SAVANT. L'adjectif placé devant le substantif prend une nuance particulière et même une nouvelle couleur.

Lorsque vous dites un *savant homme*, vous supposez que cet homme est *savant*; et lorsque vous dites un *homme savant*, vous assurez qu'il l'est. Dans le premier cas, vous lui donnez la qualification par laquelle il est distingué, dans la seconde, celle par laquelle vous voulez le faire distinguer: là, sa science est hors

Digitized by Google

de doute; ici, vous voulez la faire connaître.

Si un homme est renommé par sa science, ou si vous venez de parler de sa science éminente, vous direz plutôt ce *savant homme*, sinon vous direz plutôt cet *homme savant* ou qui est *savant*.

L'adjectif préposé est à l'égard du substantif, comme le prénom à l'égard du nom; son idée devient idée principale, essentielle, caractéristique, inséparable de celle du substantif; de manière que des deux idées et des deux mots il semble ne résulter qu'une idée complète et un mot composé. L'adjectif postposé au contraire n'est jamais au substantif que comme l'accident à l'égard de la substance. son idée n'est qu'accessoire, secondaire, indicative et susceptible d'une suite de modifications différentes, qui présentent divers point de vue de l'objet. Dans le *savant homme*, vous considérez sur-tout et vous présentez l'homme *savant*, aussi cette construction ne souffre-t-elle guère de qualifications subséquentes. Dans l'*homme savant* vous remarquez et vous faites remarquer la science sans y attacher votre discours et votre attention; aussi cette tournure admet-elle souvent une suite d'épithètes diverses étrangères à celle-là.

L'idée de l'adjectif suivi du substantif est si bien dominante, caractéristique et en quelque sorte nécessaire au sujet, que vous rendrez quelquefois l'idée totale de l'expression par l'adjectif seul, lorsque la langue permettra de l'employer substantivement, tandis qu'elle n'aura pas la même propriété s'il ne paraît qu'à la suite. Un *savant homme* est un savant; un *homme savant* n'est que savant. La première expression indique spécialement une classe, une espèce particulière d'hommes à laquelle appartient celui-là, les *savans*; la seconde ne fait qu'attribuer une qualité individuelle qui distingue un homme de plusieurs autres. Il résulte de là que le *savant homme* possède la science ou le savoir, et que l'*homme savant* a de la science ou du savoir.

SATISFAIRE. V. Assouvir.

SAVOIR. V. Génie, Doctrine.

SAVOIR-FAIRE. V. Industrie.

SATISFAIT. V. Content.

ON NE SAURAIT, ON NE PEUT. *On ne saurait* paraît plus propre à marquer l'impuissance où l'on est de faire une chose. *On ne peut* semble marquer plus précisément et avec plus d'énergie l'impossibilité de la chose en elle-même. C'est peut-être par cette raison que la particule pas qui fortifie la négation, ne se joint jamais avec la première de ces expressions, et qu'elle accompagne souvent l'autre avec grâce. *Ce qu'on ne saurait* faire est trop difficile; ce qu'*on ne peut* faire est impossible. *On ne saurait* bien servir deux maîtres. *On ne* peut pas obéir en même temps à deux ordres opposés. *On ne saurait* aimer une personne dont on a lieu de se plaindre. *On ne peut* pas en aimer une pour qui la nature nous a donné de l'aversion; un esprit vif *ne saurait* s'appliquer à de long ouvrages; un esprit grossier *ne peut* pas en faire de délicats. (Girard.)

SAUVAGE. V. Farouche.

SAUVER. V. Garantir.

SAVOUREUX, SUCCULENT. *Savoureux*, qui a beaucoup de saveur, un très bon goût. *Succulent*, qui est plein de suc et très nourrissant. Ainsi le mot *savoureux* exprime la propriété du corps relative au sens du goût; et le mot *succulent*, la nature de l'aliment et sa propriété nutritive. Je dis la nature de l'aliment, car *succulent* ne s'applique qu'aux viandes, aux mets, aux potages, etc.; au lieu que tout corps peut-être appelé *savoureux* dès qu'il a du goût. Un mets *succulent* est sans doute *savoureux*; mais il y a beaucoup de mets *savoureux* qui ne sont pas *succulens*.

Un bon rôti sera tout à la fois *succulent* et *savoureux*. Les champignons sont *savoureux* sans être *succulens*.

Il faut à un convalescent une nourriture *succulente*, mais modique, pour restaurer ses forces. À un homme blasé, il faut des jus, des coulis, des essences, des épices, tout ce qu'il y a de plus *succulent* et de plus irritant, pour qu'il y trouve quelque chose de *savoureux*.

Insipide est le contraire de *savoureux*. Ce qui est sec ou plutôt desséché, est opposé à *succulent*. (Extrait de Roubaud.)

SCIENCE. V. Art.

SCRUPULEUX. V. Consciencieux.

SECONDER. V. Aider.

SEC. V. Aride.

SECOURIR. V. Aider.

SECOURS. V. Aide.

SECRÈTEMENT, EN SECRET. *Secrètement* marque une action secrète, cachée, mystérieuse, insensible, et *en secret*, quelque particularité secrète de l'action. Or *en secret* signifie proprement dans un lieu secret, ou du moins à part ou en particulier, tout bas; en sorte qu'il y a quelque chose de caché, de secret dans l'action que vous faites. Ce que vous faites *secrètement*, vous le faites à l'insu de tout le monde, de manière que votre action est absolument ignorée. Ce que vous

faites *en secret*, vous le faites en particulier, en sorte que la chose se passe sans témoins.

Vous faites *en secret* beaucoup d'actions naturelles et légitimes que la bienséance ne permet pas de faire devant tout le monde; mais vous ne le faites pas *secrètement*, car vous ne vous en cachez pas, et tout le monde peut savoir ce que vous faites.

Dans votre cabinet, vous traitez *en secret* d'une affaire; mais vous n'en traitez pas *secrètement*, si l'affaire n'est pas un *secret*. Vous tramieriez *secrètement* un complot; vous faites *en secret* une confidence.

Au milieu d'un cercle, vous parlez à une personne en particulier et tous bas; vous ne lui parlez pas *secrètement*, car on voit que vous lui parlez: vous lui parlez *en secret* ou à part, car on n'entend pas ce que vous lui dites.

Quelqu'un sort; va, vient, part, fuit *secrètement*, et non pas *en secret*. Toutes ses démarches sont faites pour être secrètes et le sont; mais on ne dira pas qu'elles sont faites dans un lieu *secret* ou particulier. L'orgueil se glisse *secrètement* ou imperceptiblement dans le cœur; on s'applaudit *en secret* en soi-même de ses succès.

Vous ne feriez pas publiquement ce que vous faites *secrètement*, puisque votre intention est de vous cacher; vous feriez en public beaucoup de choses que vous faites *en secret*, sans aucun intérêt à vous cacher.

L'homme de cœur soutiendra s'il le faut publiquement ce qu'il a dit *secrètement*. L'homme ne bien pourrait faire en public tout ce qu'il fait *en secret*. On fait une chose publiquement, au vu et au su de tout le monde, sans aucune espèce de mystère ni de réserve, de la manière la plus manifeste; on la fait en public, dans un lieu public, dans une assemblée publique, pour le public. (Extrait de Roubaud.)

SÉDITIEUX, TURBULENT, TUMULTUEUX. *Séditieux*, qui excite ou qui tend à exciter des séditions. La *sédition*, dit Cicéron, est une dissension entre les citoyens qui vont les uns d'un côté, les autres de l'autre, dans des sens contraires.

Turbulent, qui excite ou qui tend à exciter des troubles. Le trouble est une forte émotion qui produit la confusion et le désordre.

Tumultueux se dit plutôt de ce qui se fait en tumulte, quoique le sens primitif du mot désigne la personne, la cause qui excite ou tend à exciter le tumulte, comme le latin *tumultuosus*. Le tumulte, dit Cicéron, est un trouble si grand qu'il inspire une fort grande crainte. Le tumulte est un grand trouble qui s'élève subitement ou rapidement avec un grand bruit.

L'action *séditieuse* attaque l'autorité légitime et trouble la paix intérieure de l'État, de la société. L'action *turbulente* bannit le repos, le calme, la tranquillité, et bouleverse l'ordre, le cours, l'état naturel des choses. L'action *tumultueuse* produit les effets d'une violente et bruyante fermentation, et trouble les esprits, la police, votre sécurité.

Des citoyens puissans et populaires pourront être *séditieux*; une cour sera *turbulente*; une populace sera *tumultueuse*.

Le gouvernement populaire est fait pour les *séditieux*. Là le champ est vaste et libre pour des citoyens *turbulens*. Tout y réside, pouvoir et sagesse, dans des assemblées *tumultueuses*.

Réprimez promptement les *séditieux*; contenez fortement les génies *turbulens*; étouffez à l'instant des mouvemens *tumultueux*.

Il y a des propos *séditieux* qu'il faut laisser tomber. Il y a une gaieté *turbulente* qu'il faut laisser aux enfans. Il y a une joie *tumultueuse* qu'il faut laisser au peuple. (Roubaud.)

SÉDITION. V. Émeute.

SÉDUIRE. V. Corrompre.

SÉDUIRE, TROMPER. *Séduire*, dit La Harpe, n'est jamais synonyme de *tromper* que dans le sens moral. J'ai cru le voir, mes yeux m'ont *trompé*, et non pas, mes yeux m'ont *séduit*. Les yeux de cette femme m'ont fait croire qu'elle m'aimât, ils m'ont *trompé*, ils m'ont *séduit*. Tous deux sont bons.

On lit dans Corneille:

Avec toute ma flotte allons le recevoir,
Et par ces vains honneurs *séduire* son pouvoir.

Notre langue, dit Voltaire, à l'occasion de ces vers, ne permet guère qu'on applique à des choses inanimées des verbes qui ne sont appropriés qu'à des choses animées. On *séduit* un homme, et, par une métaphore très juste, on *séduit* sa passion; mais quand on *séduit* un homme puissant, ce n'est pas son pouvoir qu'on *séduit*.

GRAND SEIGNEUR, GRAND HOMME. Quand les Romains furent corrompus par les richesses des provinces conquises, on commença à voir naître de leur avilissement, l'époque du nom de *grand seigneur*, et le philosophe réserva le titre de *grand homme* à ces rares mortels qui aiment, qui servent et qui éclairent leur pays. Celui qui obtient une noble fin par de nobles moyens, qui disgracié rit dans l'exil et dans les fers, soit qu'il

règne comme Antonin, ou qu'il meure comme Socrate, celui-là est un *grand homme* aux yeux des sages; mais les simplement *grands seigneurs* n'ont par dessus ces *hommes* ordinaires qu'un peu de vernis qui les couvre.

Grand seigneur et *grand homme* n'indiquent point une même chose, il s'en faut de beaucoup. Les *grands seigneurs* sont communs dans le monde, et les *grands hommes* très rares. L'un est quelquefois le fardeau de l'État, l'autre en est toujours la ressource et l'appui. La naissance, les titres et les charges font un *grand seigneur;* le rare mérite, le génie et les talens éminens font un *grand homme.* Un *grand seigneur* voit le prince, a des ancêtres, des dettes et des pensions; un *grand homme* sert sa patrie d'une manière signalée, sans en chercher de récompense, sans même avoir aucun égard à la gloire qui peut lui en revenir.

SEIN. V. GIRON.

SEING, SIGNATURE. Le *seing* est le signe qu'une personne met au bas d'un écrit pour en garantir ou reconnaître le contenu. La *signature* est ce signe ou le *seing* en tant qu'il est apposé au bas de l'écrit par la personne elle-même qui en garantit ou en reconnaît le contenu. La *signature,* selon la terminaison du mot, est le résultat de l'action de signer ou de mettre son *seing.*

Le *seing* est une marque quelconque qui confirme la valeur de l'acte, même par opposition au nom de la personne qui en consent l'exécution. Tels étaient les anciens monogrammes qui tenaient lieu tout à la fois de *signature* et de sceau.

Le mot *seing* indique plutôt un écrit simple, ordinaire, privé; et celui de *signature*, un acte public, authentique, revêtu de formalités.

Des billets, des promesses, des engagemens réciproques entre des particuliers sans intervention d'une personne publique, se font sous *seing* privé. Mais on dit ordinairement *signature,* lorsqu'il s'agit d'un acte public, d'un contract par devant notaire, d'un arrêt, d'un brevet, d'une ordonnance.

Signature se prend quelquefois pour la cérémonie, le soin, la formalité de signer un acte ou à un acte. À proprement parler, les parties contractantes et les personnes nécessaires pour valider les engagemens, signent un acte; et les personnes appelées sans nécessité, par honneur, comme témoins, signent à un acte. (Extrait de ROUBAUD.)

SELON, SUIVANT. *Selon* vient du latin *secundum.* Il revient aux différentes manières de parler, ainsi que, comme, à ce que, conformément à ce que, etc. *Selon* Aristote, c'est-à-dire, à ce que dit, ainsi que le dit Aristote, *selon* votre volonté, j'agirai *selon* vos ordres.

Suivant a été fait de suivre. Il signifie en *suivant*, poursuivre, si l'on suit, etc. Il exprime l'action de parler ou d'agir après ou d'après une suite, une conséquence.

On dit *selon* l'hébreu, *selon* la vulgate, *selon* les septante, *selon* le texte samaritain, lorsqu'il s'agit de citer un de ces textes. S'il était question de suivre l'un ou l'autre, *suivant* serait bien dit.

Je dirais plutôt *selon* saint Thomas, *selon* Scot, pour citer les auteurs et les autorités; et *suivant* la doctrine de saint Thomas, *suivant* la doctrine de Scot, parce qu'en effet on dit *suivre* la doctrine, et que c'est dans ce sens qu'on dit *suivre* un auteur.

Il paraît par ces exemples familiers, que *selon* exprime quelque chose de plus fort, de plus déterminé, de plus positif, de plus absolu que *suivant;* aussi désigne-t-il mieux une autorité, une règle à laquelle il faut obéir, se conformer, tandis que *suivant* laisse plus de liberté et d'incertitude.

J'agis *selon* vos ordres, quand je les exécute; j'agis *suivant* vos ordres quand je les suis. À proprement parler, je *suis* un conseil, et j'obéis à un ordre, j'agis *selon* les occurrences, *selon* qu'elles l'exigent, le permettent, l'ordonnent. J'agis *suivant* les occurrences, *suivant* qu'elles me fournissent des raisons, des motifs, des moyens propres à m'engager.

Suivant Dieu, n'aurait certainement pas la même force que *selon* Dieu. *Selon* Dieu marque la volonté, l'ordre, le jugement absolu de Dieu; *suivant* Dieu ne désignerait en quelque sorte qu'une simple pensée, qu'une voie tracée par Dieu lui-même.

Ainsi je dis plutôt *selon* Bossuet, *selon* Pascal, *selon* l'académie, lorsque j'adopte les pensées de ces auteurs, lorsque je m'appuie de leur autorité. Je dirai plutôt *suivant* Ménage, *suivant* l'abbé Girard, *suivant* quelques grammairiens, quand je ne prends point de parti, ou quand je prends un parti contraire.

Je me détermine *selon* ma volonté, parce que telle est ma volonté. J'opine *suivant* votre avis, parce que mon esprit juge convenable de l'embrasser.

Nous mourrons tous, *selon* la loi de la nature, c'est une nécessité inévitable. Un jeune homme doit survivre à un vieillard, *suivant* le cours ordinaire de la nature.

On vit moralement *selon* la règle ou *suivant* les exemples.

Vous vous comporterez *selon* votre devoir; il vous oblige. Vous vous en détournez *suivant* les exemples d'autrui; ils vous engagent. Il est sensible que l'harmonie décide souvent du choix des mots : on ne dira pas *selon* Longin, *suivant* le divan. (Extrait de Roubaud.)

SELON. V. À.

SEMBLABLE. V. Ressemblant, Pareil.

SEMBLER. V. Paraître.

SEMER. V. Ensemencer.

SEMPITERNEL. V. Continuel.

SENS. V. Jugement.

BON SENS. V. Bon gout.

DE SENS FROID. V. Sang-froid.

DE SENS RASSIS. V. Rassis.

SENS. V. Signification.

HOMME DE SENS, HOMME DE BON SENS. Il y a bien de la différence dans notre langue entre un *homme de bon sens* et l'*homme de sens*. L'*homme de sens* a de la profondeur dans les connaissances et beaucoup d'exactitude dans le jugement. C'est un titre dont tout homme peut être flatté. L'*homme de bon sens*, au contraire, passe pour un *homme* si ordinaire, qu'on croit pouvoir se donner pour tel sans vanité; c'est celui qui a assez de jugement et d'intelligence pour se tirer à son avantage des affaires ordinaires de la société. (*Encyclopédie.*)

HOMME DE BON SENS. V. Homme de sens.

SENSATION. V. Conscience.

SENSATION. V. Perception.

SENSIBILITÉ. V. Bonté.

SENSIBILITÉ, TENDRESSE. La *tendresse* a sa source dans le cœur; la *sensibilité* tient aux sens et à l'imagination. La *tendresse* se borne au sentiment qui fait aimer; la *sensibilité* a pour objet tout ce qui peut affecter l'ame en bien ou en mal. La *tendresse* est un sentiment profond et durable; la *sensibilité* n'est souvent qu'une impression passagère, quoique vive. La *tendresse* ne se manifeste pas toujours au dehors; la *sensibilité* se déclare par des signes extérieurs. La *tendresse* est concentrée dans un seul objet; la *sensibilité* est plus générale. On peut être sensible aux bienfaits, aux injures, à la reconnaissance, à la compassion, aux louanges, à l'amitié même, sans avoir le cœur tendre, c'est-à-dire capable d'un attachement vif et durable pour quelqu'un; au contraire, on peut avoir le cœur tendre, sans être sensible à ce qui vient d'autre part que de ce qu'on aime; ou peut même aimer tendrement, sans manifester à ce qu'on aime, beaucoup de *sensibilité* extérieure. Mais le plus aimable de tous les hommes est celui qui est à la fois tendre et sensible pour ce qu'il aime.

SENSIBLE, TENDRE. *Sensible*, capable de faire des impressions sur les sens et de recevoir ces impressions. Une chose qui s'aperçoit par le sens ou par la raison est *sensible* dans la première acception; un objet qui est susceptible de sensation ou de sentiment, l'est dans la seconde. *Tendre*, le contraire de dur, qui est facile à couper, à pénétrer, à affecter. Une viande *tendre*, une vue *tendre*, un âge *tendre*.

Dans le sens moral qu'il s'agit ici de considérer, ces termes expriment l'attribut d'un cœur susceptible d'impressions relatives et favorables aux autres.

Un cœur est *sensible* par une disposition naturelle à s'affecter de tout ce qui intéresse l'humanité et à s'y intéresser; un cœur est *tendre* par une qualité particulière qui lui inspire les sentimens les plus affectueux de la nature, et leur inspire ce qu'ils ont de plus touchant.

La sensibilité d'abord passive, attend l'occasion de se développer, il faut l'exciter; la tendresse, active par elle-même, cherche les occasions de se développer, elle nous excite. On s'attache un cœur *sensible*; un cœur *tendre* s'attache de lui-même.

La sensibilité est un feu électrique que le frottement met en activité jusqu'à lui faire produire les plus grands effets. La tendresse est un feu vivifiant et brûlant qui échauffe l'ame et les actions d'une chaleur douce et pénétrante, propre à se communiquer, et capable de s'élever jusqu'au plus haut degré d'intensité.

La sensibilité dispose à la tendresse; la tendresse exhalte la sensibilité; un cœur *sensible* aimera; un cœur *tendre* aime. Il ne sait peut-être pas encore ce qu'il aime, il aime l'humanité.

L'homme *sensible* a sur-tout le cœur ouvert à la pitié, à la clémence, à la miséricorde, à la reconnaissance, à tous les sentimens qui nous portent à vouloir du bien aux autres et à leur en faire. L'homme *tendre* a sur-tout dans le cœur le germe des affections les plus actives, les plus vives, les plus généreuses, l'amour, l'amitié, la bienfaisance, la charité, toutes les passions qui nous font exister pour les autres et dans les autres.

Digitized by Google

La sensibilité est une source de vertus; la tendresse est la source et le charme de toutes les vertus. La tendresse perfectionne tout ce que la sensibilité produit. Vous étiez bon, vous serez bienfaisant; vous étiez bienfaisant, vous serez généreux; les peines et les plaisirs d'autrui vous affectaient, ils deviennent les vôtres.

Eh! quel charme la tendresse répand sur toutes les actions qu'inspirent la sensibilité et les autres vertus de ce genre! La sensibilité soulage celui qui souffre; la tendresse fait plus, elle le console. L'homme *sensible* porte et administre des secours; l'homme *tendre* porte et administre ces secours avec ce regard *tendre*, cette voix *tendre*, ces pleurs *tendres* qui pénètrent jusqu'au fond du cœur et le rappellent à la joie. L'homme *sensible* fait des sacrifices; l'homme *tendre* semble jouir de ceux qu'il fait, et recevoir ce qu'il donne.

Il y a une sensibilité lâche et stérile, qui, pour peu qu'elle soit ébranlée, vous fait fuir le malheureux pour en aller perdre l'idée dans des distractions agréables, faiblesse des organes et de l'ame à laquelle je voudrais un autre nom. Il y a aussi une tendresse molle et funeste, qui ne fait que céder, complaire et nous livrer à la discrétion ou plutôt aux vices des autres, passion aveugle et servile qui fait votre malheur, et qui fera la perte des vôtres. (Roubaud.)

SENTENCE. V. Aphorisme.

SENTENCE. V. Adage.

SENTEUR. V. Odeur.

SENTIMENT. V. Opinion, Perception, Avis.

SENTINELLE, VEDETTE. Une *vedette* est à cheval; une *sentinelle* est à pied. L'une et l'autre veillent à la sûreté du corps dont elles sont détachées, et pour la garde duquel elles sont mises en faction. (Girard.)

SÉPARATION. V. Distinction.

SÉPARER. V. Distinguer.

SÉPULCRE, SÉPULTURE, TOMBE, TOMBEAU. Lieux où l'on dépose les morts. La *tombe* et le *tombeau* sont élevés; le *tombeau* est plus élevé que la *tombe*.

Sépulcre ou *sépulture* se distinguent de *tombe* ou de *tombeau*, par l'idée contraire à celle d'élévation. Notre mot ensevelir tiré du latin *sepelire*, signifie envelopper dans un linceul. Le *sépulcre* est le lieu où les corps morts sont, suivant leur destination, mis en terre et renfermés. Le *sépulcre* est tout lieu qui renferme profondément et retient à jamais un corps, qu'il engloutit.

La *tombe* et le *tombeau* sont des monumens élevés sur les *sépulcres*.

La *tombe* est proprement la pierre élevée ou placée au-dessus de la fosse qui a reçu les ossemens ou qui contient les cendres des morts. Le *tombeau* est une sorte d'édifice ou d'ouvrage de l'art, érigé à l'honneur des morts. Ainsi la *tombe* est humble, simple, modeste, devant le *tombeau*. Toutes sortes de marques d'honneur parent et relèvent le *tombeau*. On jette quelques fleurs sur la *tombe*. Nous pleurons sur la *tombe*, nous admirons le *tombeau*. L'orateur s'arrête à la *tombe*, lorsqu'il parle de l'homme vulgaire; lorsqu'il s'agit des grands, il s'élève au *tombeau*.

La *tombe* et le *tombeau* sont des monumens élevés dans le dessein de perpétuer la mémoire des morts; mais le *sépulcre* et la *sépulture* ne sont que des fosses creusées et des souterrains fermés pour en cacher ou dérober, si je puis ainsi dire, les restes.

L'idée de la *sépulture* n'est pas aussi noire que celle de *sépulcre*. La *sépulture* est proprement le lieu désigné ou consacré, tels que nos cimetières, pour rendre les derniers devoirs aux morts, avec les pieuses et religieuses cérémonies de l'inhumation. Le *sépulcre* est particulièrement le caveau, la fosse, et en général, un lieu quelconque qui reçoit, engloutit, consume les corps, les cendres, les dépouilles des morts. Les idées douces et touchantes de *sépulture* cèdent, à l'égard de *sépulcre*, à des idées d'horreur et d'effroi. Nous allons prier et pleurer dans les *sépultures*; nous allons voir le néant de la vie et du monde et de l'être, dans les *sépultures*. Le lieu préparé pour recevoir nos dépouilles est *sépulture*; tout ce qui nous engloutit pour jamais est *sépulcre*. Ainsi nous dirons que la mer, que des monstres dévorans, une ville renversée sur ses habitans, sont des *sépulcres*. La *sépulture* conserve toujours son caractère religieux; mais ce caractère n'est point essentiel au *sépulcre*. Il y a encore quelque distinction entre les *sépultures*; les unes communes et simples, les autres particulières et honorables; mais le *sépulcre* efface toute différence. Enfin la *sépulture* est commune à plusieurs, à un peuple, à une famille; chaque mort a son *sépulcre*. (Extrait de Roubaud.)

SÉPULTURE. V. Sépulcre.

SÉRIEUX. V. Grave.

SERMENT, VOEU. Ce sont deux actes religieux qui supposent également une promesse faite sous les yeux de Dieu, et avec invocation de son saint nom. Voici les différences qui les distinguent.

Tout *serment* proprement ainsi nommé, se rapporte principalement et directement à quelque homme auquel on le fait. C'est à l'homme qu'on s'engage par là : on prend seulement Dieu à témoin de ce à quoi l'on s'engage, et l'on se soumet aux effets de sa vengeance, si l'on vient à violer la promesse qu'on a faite, supposé que l'engagement par lui-même n'ait rien qui le rendît illicite ou nul, s'il eût été contracté sans l'interposition du *serment*.

Mais le *vœu* est un engagement où l'on entre directement envers Dieu, et un engagement volontaire, par lequel on s'impose à soi-même, de son propre mouvement, la nécessité de faire certaines choses auxquelles, sans cela, on n'aurait pas été tenu, au moins précisément et déterminément; car si l'on était déjà indispensablement obligé, il n'est pas besoin de s'y engager; le *vœu* ne fait alors que rendre l'obligation plus forte et la violation du devoir plus criminelle, comme le manque de foi, accompagné de parjure, en devient plus odieux et plus digne de punition, même de la part des hommes.

Comme le *serment* est un lieu accessoire, qui suppose toujours la validité de l'engagement auquel on l'ajoute, pour rendre les hommes envers qui l'on s'engage plus certains de notre bonne foi, dès lors qu'il ne s'y trouve aucun vice qui rende cet engagement nul ou illicite, cela suffit pour être assuré que Dieu veut bien être pris à témoin de l'accomplissement de la promesse; parce qu'on sait certainement que l'obligation de tenir sa parole est fondée sur une des maximes évidentes de la loi naturelle dont il est l'auteur.

Mais quand il s'agit d'un *vœu* par lequel on s'engage directement envers Dieu, à certaines choses auxquelles on n'était point obligé d'ailleurs, la nature de ces choses n'ayant rien par elle-même qui nous rende certains qu'il veut bien accepter l'engagement, il faut ou qu'il nous donne à connaître sa volonté par quelque voie extraordinaire, ou que l'on ait là-dessus des présomptions très raisonnables, fondées sur ce qui convient aux perfections de cet être souverain.

SERMENT. V. Jurement.

SERMON. V. Prédication.

SERVIABLE. V. Obligeant.

SERVICE. V. Bienfait.

SE SERVIR. V. Employer.

SERVITUDE. V. Esclavage.

SEUL, UNIQUE. Une chose est *unique* lorsqu'il n'y en a point d'autre de la même espèce. Elle est *seule* lorsqu'elle n'est pas accompagnée.

Un enfant qui n'a ni frère ni sœur est *unique;* un homme abandonné de tout le monde est *seul*. (Extrait de Girard.)

SÉVÈRE. V. Austère.

SÉVÉRITÉ. V. Rigueur.

SIGNAL, SIGNE. Le *signe* fait connaître, il est quelquefois naturel; le *signal* avertit, il est toujours arbitraire.

Les mouvemens qui paraissent dans le visage sont ordinairement les *signes* de ce qui se passe dans le cœur. Le coup de cloche est le *signal* qui appelle le chanoine à l'église.

On s'explique par *signes* avec les muets ou les sourds, et on convient d'un *signal* pour se faire entendre des gens éloignés. (Girard.)

SIGNALÉ. V. Insigne.

SIGNATURE. V. Seing.

SIGNE. V. Signal.

SIGNIFICATION. V. Acception.

SIGNIFIER. V. Notifier.

SILENCIEUX, TACITURNE. Le *silencieux* garde le silence, le *taciturne* garde un silence opiniâtre. Le premier ne parle pas quand il doit parler. Le *silencieux* n'aime point à discourir; le *taciturne* y répugne.

On est *silencieux* et *taciturne* par caractère et par humeur, ou par accident, ou par l'occasion. L'homme naturellement *silencieux* l'est par timidité ou par modestie, par prudence, par paresse, par stupidité; l'homme naturellement *taciturne* l'est par un tempérament mélancolique, par une humeur farouche, ou du moins difficile. La préoccupation, la réflexion, la méditation, vous rendent actuellement *silencieux;* la peine, le chagrin, la souffrance, vous rendront *taciturne*. Aussi le *silencieux* n'a-t-il qu'un air sérieux, mais le *taciturne* a l'air morne.

Le *silencieux* est maître de ses paroles; le *taciturne* n'est pas maître de ses rêveries. (Extrait de Roubaud.)

SILVAIN. V. Faune.

SIMILITUDE. V. Comparaison.

SIMPLESSE, SIMPLICITÉ. Nous considérons ici ces deux mots dans un sens moral. La *simplicité* prise dans ce sens est la vérité d'un caractère naturel, innocent et droit qui ne connaît ni le déguisement, ni le raffinement, ni la malice. La *simplesse* est l'ingénuité d'un caractère bon, doux et facile, qui ne connaît ni la dissimulation, ni la finesse, ni, pour ainsi dire, le mal. La *simplicité*, toute

franche, montre le caractère à découvert; la *simplesse*, toute cordiale, s'y abandonne sans réserve. Avec la *simplicité*, on parle du cœur; avec la *simplesse*, on parle de toute l'abondance du cœur. Autant la *simplicité* est naturelle, autant la *simplesse* est naïve. La *simplicité* tient à une innocence pure; la *simplesse* à une bonhomie charmante. La *simplicité* obéit à des mouvemens irréfléchis; la *simplesse* est inspirée par des sentimens innés. La *simplicité* n'a point de fard; la candeur est le fard de la *simplesse*; en un mot, la *simplicité* est la *simplicité* de la colombe. On dit la *simplicité* d'un enfant, on dirait bien la *simplesse* d'un bon enfant.

Nicole et La Fontaine étaient des hommes simples; dans Nicole, c'était de la *simplicité*; dans La Fontaine, de la *simplesse*.

Il y a quelquefois dans la *simplicité* de l'ignorance, de l'inexpérience, de la faiblesse d'esprit, de l'imbécillité même, et de la bêtise; il y en aura peut-être plus encore dans la *simplesse*, mais toujours avec les formes et le caractère d'un naturel si bon et si innocent, qu'elle inspire toujours quelque intérêt.

On pardonne à celui qui pèche par *simplicité*, il a fait mal sans malice. On consolera même celui qui a péché par *simplesse*, il a mal fait sans le vouloir, et même à bonne intention. (Extrait de Roubaud.)

SIMPLICITÉ. V. Simplesse.

SIMULACRE. V. Fantôme.

SINCÉRITÉ. V. Franchise.

SINGULARITÉ. V. Affectation.

SINGULIER. V. Extraordinaire.

SINUEUX, TORTUEUX. On dit sinuosité et on ne dit guère *sinueux* qu'en poésie. On ne dit pas tortuosité, mais on dit *tortueux*. Voilà ce qui s'appelle bizarrerie.

Sinueux, ce qui fait des *s*, des plis et des replis, des courbures et des enfoncemens, comme le serpent qui rampe, la rivière qui serpente, la robe qui flotte. *Tortueux*, qui ne fait que tourner, retourner, se contourner, qui va de biais, obliquement, de travers, comme un sentier qui va et vient d'un sens à un autre, comme un labyrinthe qui a des tours et des détours, un corps qui serait tout tortu.

Sinueux indique plutôt la marche, le cours des choses; *tortueux*, leur forme, leur coupe. Le cours de la rivière est *sinueux*; la forme de la côte est *tortueuse*. La rivière en coulant s'enfonce dans les terres et fait elle-même ses sinuosités; et la côte enfoncée de toutes parts, en demeure *tortueuse*. On fait des replis *sinueux*, et l'on va par des voies *tortueuses*.

Vous considérez sur-tout les enfoncemens dans la chose *sinueuse*, c'est le sens des mots. Vous considérez les obliquités dans la chose *tortueuse*, c'est ce qui la rend telle.

Sinueux n'a point un mauvais sens; *tortueux* se prend sur-tout en mauvaise part. L'objet *sinueux* est plutôt dans l'ordre naturel ou commun de la chose; l'objet *tortueux* est plutôt tel par une sorte de violence, de contrainte, de désordre. (Extrait de Roubaud.)

SITUATION. V. Assiette, État, Position.

SOBRE. V. Frugal.

SOCIABLE. V. Aimable.

SOCIÉTÉ. V. Association.

SOI. V. Lui.

SOI. V. Soi-même.

SOIGNEUSEMENT. V. Curieusement.

SOIN, SOUCI, SOLLICITUDE. Le *soin* est l'attention à faire, à bien faire ce qu'on fait. Nous nous en servons au propre et au figuré, en bonne et en mauvaise part; c'est le terme générique. Si nous voulons exprimer la peine, la contention d'esprit, le travail qu'exige une situation pénible, nous en multiplions l'action en l'employant au pluriel avec des adjectifs ou des épithètes qui en déterminent la valeur.

Souci présente l'image d'une inquiétude que les soins n'appellent pas toujours; car on peut prendre beaucoup de *soins*, sans être pour cela plus inquiet.

La *sollicitude* n'est souvent qu'un soin empressé, mais elle est aussi le résultat de la crainte; c'est alors une agitation vive qui ne voit que son objet; c'est la multitude de *soucis* et de *soins*.

Les *soins* font l'attention, les *soucis* l'inquiétude, la *sollicitude*, la crainte.

SOLDE. V. Paie.

SOLÉCISME. V. Barbarisme.

SOLENNEL. V. Authentique.

SOLIDE, SOLIDITÉ. Le mot *solidité* a plus de rapport à la durée; celui de *solide* en a davantage à l'utilité. On donne de la *solidité* à ses ouvrages, et l'on cherche le *solide* dans ses desseins. Il y a dans quelques auteurs et dans quelques bâtimens plus de grâce que de *solidité*. Les biens et la santé, joints à l'art d'en jouir, sont le *solide* de la vie; les honneurs n'en sont que l'ornement. (Girard.)

SOLIDITÉ. V. Solide.

SOLILOQUE. V. Colloque.

SOLITAIRE. V. Désert.

SOLLICITER À, SOLLICITER DE. L'aca-

démie dit *solliciter* quelqu'un *à* faire quelque chose, ou *de* faire quelque chose. *Solliciter à* indique une action qui a un but hors du sujet; on l'a *sollicité à* faire cette démarche; *solliciter de* indique une action qui doit se terminer au sujet. Je l'ai *sollicité de* venir me voir; il m'a *sollicité d'*aller le voir. L'académie dit : ils l'avaient *sollicité d'*entrer dans leur parti. Avec des substantifs, on emploie aussi *à* ou *de*; *à* pour marquer une chose qui est hors du sujet; *solliciter à* la révolte, au mal, c'est-à-dire à se révolter, à faire du mal; et *de*, lorsque la chose est dans le sujet même. *Solliciter* quelqu'un *de* son déshonneur, c'est-à-dire de faire son déshonneur.

SOLLICITUDE. V. Soin.

SOMBRE. V. Obscur, Morne.

SOMMAIRE. V. Abrégé.

SOMME, SOMMEIL. *Somme* signifie toujours le dormir ou l'usage du temps où l'on dort. *Sommeil* se prend quelquefois pour l'envie de dormir.

On est pressé du *sommeil* en été, après le repas; on dort d'un profond *somme* après une grande fatigue.

Sommeil est d'un plus grand usage et a plus d'étendue que *somme*.

Le *sommeil* exprime proprement l'état de l'animal pendant l'assoupissement naturel de tous ses sens, c'est pourquoi on en fait usage avec tous les mots qui peuvent être relatifs à un état, à une situation. Être enseveli dans le *sommeil*; troubler, rompre, interrompre, respecter le *sommeil* de quelqu'un; un long, un profond *sommeil*; un *sommeil* tranquille, doux, paisible, inquiet, fâcheux.

Le *somme* signifie principalement le temps que dure l'assoupissement naturel, et le présente en quelque sorte comme un acte de la vie humaine, c'est pourquoi l'on s'en sert avec les termes qui se rapportent aux actes; il ne se dit guère qu'en parlant de l'homme. Un bon *somme*, un *somme* léger, le premier *somme*. On dit faire un *somme*, un petit *somme*, et l'on ne dirait pas de même faire un *sommeil*.

Le *somme* est l'acte que nous faisons; le *sommeil* est ou l'état dans lequel nous sommes, ou l'envie, le besoin que nous éprouvons; car ce mot a deux acceptions qui répondent à celles des deux mots latins *somnus* et *sopor*.

On fait un *somme* comme on fait un repas. On fait un bon *somme*, un léger *somme*, un long *somme*, comme on fait un bon repas, un léger travail, une longue promenade; circonstances propres de l'action, ou plutôt de l'acte présent. On est dans le *sommeil*, comme on est en repos, en action, dans une situation. On est dans un profond *sommeil*, enseveli dans le *sommeil*, comme on est dans une grande agitation, dans un calme profond, dans une assiette tranquille; circonstances de situation ou d'état. Aussi le *sommeil* est-il l'état opposé à celui de veille. Or, observez que ce qui convient au *sommeil* ne convient pas au *somme*.

Le *somme* embrasse tout le temps que l'on dort; par la raison que la durée est une circonstance nécessaire de l'acte, et sur-tout essentielle dans l'action de dormir; mais dès que l'acte est interrompu, le *somme* est achevé; on ne peut faire qu'un nouveau *somme*. Le *sommeil* embrasse aussi la durée, car cette circonstance est aussi propre à l'état ou à la situation plus ou moins durable; mais le *sommeil* interrompu se reprend; vous rentrez par un nouveau *somme*, dans le *sommeil*; et le *sommeil* d'une nuit est composé de tout le temps que vous avez dormi, même à différentes reprises.

On achève son *somme*, comme on achève son ouvrage; on sort du *sommeil*, comme on sort du lit.

Vous avez dormi un bon *somme* après avoir mangé un bon dîner; le *somme* est donc en effet ce que vous faites, comme le dîner que vous faites. Vous avez dormi d'un profond *sommeil* après avoir mangé d'un grand appétit; le *sommeil* est ce qui vous a fait bien dormir, comme l'appétit est ce qui vous a fait bien manger.

SOMMEIL. V. Assoupissement.

SOMMEIL. Somme.

SOMMET. V. Cime.

SOMPTUOSITÉ. V. Faste.

SON DE VOIX, TON DE VOIX. On reconnaît les personnes au *son de* leur *voix*, comme on distingue une flûte, un fifre, un hautbois, une vielle, un violon et tout autre instrument de musique, au son déterminé par sa construction; on distingue les diverses affections de l'ame d'une personne qui parle avec intelligence ou avec feu, par la diversité des *tons de voix*, comme on distingue sur un même instrument les différens airs, les mesures, les modes et autres variétés nécessaires.

Le *son de voix* est donc déterminé par la constitution physique de l'organe; il est doux ou rude, il est agréable ou désagréable, grêle ou vigoureux. Le *ton de voix* est une inflexion déterminée par les affections intérieures que l'on veut peindre. Il est, selon l'occurrence, élevé ou bas, impérieux ou soumis, fier ou

ironique, grave ou badin, triste ou gai, lamentable ou plaisant, etc. (Beauzée.)

SONGE. V. Rêve.

SONGER. V. Penser.

SONGER À. V. Penser a.

SOPHISME. V. Paralogisme.

SORT. V. Charme, Destin.

SOT. V. Fat.

SOTTISE. V. Bêtise.

SOUCI. V. Soin.

SOUDAIN, SUBIT. Ces deux mots se disent d'un évènement qui a lieu tout à coup, sans préliminaire. Mais *subit* marque un évènement ordinaire, et qui n'a de remarquable que le temps anticipé dans lequel il arrive; et *soudain* marque un évènement que l'on ne pensait pas devoir arriver. On dit une mort *subite*, la mort devait arriver tôt ou tard; on dit une révolte *soudaine*, pour dire une révolte imprévue et qu'on ne soupçonnait pas devoir arriver. On dit une révolte *subite*, s'il s'agit d'une révolte que l'on prévoyait, mais qu'on ne croyait pas devoir arriver si tôt.

Ce qui est *soudain*, étonne, parce qu'il n'est ni préparé, ni annoncé, ni prévu; ce qui est *subit*, surprend, parce qu'on ne l'attendait pas si tôt. L'apparition de l'ennemi est *soudaine*, quand on se croyait entièrement en sûreté contre lui. Elle est *subite*, quand on ne pensait pas qu'elle pût arriver si tôt.

Soudain est un terme dont on fait un grand usage dans la poésie et dans le style relevé, il exprime un grand mouvement, et est fait pour être appliqué à des objets extraordinaires.

Subit, au contraire, étant dans l'ordre commun des choses, n'exprime qu'une idée ordinaire qui peut se retracer dans tous les styles.

SOUDOYER, STIPENDIER. Ces deux mots signifient entretenir des troupes à sa solde.

Soudoyer désigne plutôt l'entretien ou la subsistance des troupes; et *stipendier*, leur paye ou rétribution en argent. *Soudoyer* est le vrai terme de notre langue, soit pour notre histoire, soit pour l'histoire moderne; *stipendier* est un terme emprunté, fait pour l'histoire romaine et pour l'histoire ancienne des autres peuples étrangers.

Nous disons communément *soudoyer* lorsqu'il s'agit de troupes étrangères qu'un prince prend à sa solde.

SOUFFLE. V. Haleine.

SOUFFRIR. V. Endurer, Permettre.

SOUHAITER. V. Convoiter.

SOUILLER, TACHER. Ces deux mots désignent la même chose et forment un même sens; mais *tacher* ne s'emploie qu'au propre; et *souiller* ne se dit guère qu'au figuré; ainsi l'on dit, *tacher* ses hardes, *souiller* sa conscience; se *tacher* de graisse, se *souiller* de crimes.

SOUL. V. Ivre.

SOULEVER. V. Élever.

SOULEVER, SE SOULEVER. Ce verbe se dit rarement au propre, excepté des sujets envers leur prince. Le peuple *se soulève*, toutes les provinces *se* sont *soulevées*, en parlant d'une émotion populaire générale. Les Guises firent *soulever* plusieurs villes contre Henri III; mais on ne dirait pas que la Grande-Bretagne s'est *soulevée* contre la France en lui déclarant la guerre.

Soulever se dit encore au figuré de tout ce qui révolte l'humanité, ou qui cause du scandale et de l'indignation sans qu'il s'agisse de souverains ni de sujets. Par exemple, l'apologiste moderne du massacre de la Saint-Barthélemi a *soulevé* tout le monde contre lui. (*Encyclopédie.*)

SOUMETTRE. V. Asservir, Assujétir.

SOUMETTRE. V. Subjuguer.

SOUMISSION. V. Obéissance.

SOUPÇON, SUSPICION. C'est tout au plus une connaissance fort incertaine, ou peut-être une vaine imagination. On dit que le *soupçon* est une légère impression sur l'esprit, un sentiment de hasard, une demi-lumière, la moins noble des fonctions de l'esprit, une croyance douteuse et désavantageuse, une idée de défiance.

Soupçon est le terme vulgaire; *suspicion* est un terme de palais. Le *soupçon* roule sur toutes sortes d'objets; la *suspicion* tombe proprement sur les délits. Le *soupçon* entre dans les esprits défians, et la *suspicion* dans le conseil des juges. Le *soupçon* peut donc être sans fondement; la *suspicion* doit donc avoir quelque fondement, une raison apparente. Justifiée par des indices, la *suspicion* sera donc un *soupçon* légitime, grave, raisonnable. Le *soupçon* fait qu'on est soupçonné, la *suspicion* fait qu'on est suspect.

SOUPÇONNER, SUSPECTER. *Suspecter* désigne dans l'objet un sujet de le *soupçonner*. La défiance *soupçonne* les gens mêmes qui n'ont donné aucun lieu au soupçon; la prudence *suspecte* ceux qui ont donné matière à la suspicion.

Un homme vrai peut être soupçonné de ne

pas dire la vérité dans certains cas; le menteur est justement suspecté de dire faux dans le cours ordinaire des choses. On voudra rendre le premier *suspect;* celui-ci l'est à juste titre. La femme la plus vertueuse sera *soupçonnée* par un jaloux; la coquette est suspectée de tout le monde, ou *suspecte* au public.

SOUPÇONNER. V. Se douter.

SOUPÇONNEUX. V. Méfiant.

SOUPIRER. V. Convoiter.

SOUPIRER APRÈS. V. Respirer.

SOUPLE. V. Docile.

SOUPLESSE. V. Adresse.

SOUPLESSE. V. AGILITÉ.

SOURCE. V. Origine.

RENDRE SOURD. V. Assourdir.

SOURIRE, SOURIS. Le *souris* est proprement un acte, l'effet particulier de sourire ou du *sourire;* le *sourire* est l'action spécifique de sourire, la manière habituelle de sourire, ou enfin une espèce de rire.

Le *souris* est une des expressions les plus énergiques du sentiment; le *sourire* est un des attraits les plus touchans de la figure. Le *sourire* est la manière d'exprimer une joie douce, modeste, délicate de l'ame; le *souris* en est l'expression actuelle et passagère. Avec un *souris* fin, il y a de l'esprit jusque dans le silence; avec un *sourire* gracieux, la laideur disparaît. Le *souris* est en quelque sorte plus moral, et le *sourire* plus physique : je veux dire qu'on applique plutôt les qualifications morales au *souris*, et les qualifications physiques au *sourire*. Vous ne concevez pas le *souris* sans une intention, un motif, un sentiment, une pensée qui l'anime; vous concevez le *sourire* comme un jeu naturel de la figure, comme un trait ou une habitude du corps, comme un genre d'action physique familière à l'homme. Les grâces ont toujours le *sourire* sur les lèvres. On voit le *sourire*, il repose sur le visage; on aperçoit le *souris*, il s'évanouit bientôt. Le *souris* prolongé devient *sourire*. Le *sourire* se fixe, et le *souris* s'échappe.

La peinture fixe le *sourire* en développant avec aisance ses formes gracieuses et les effets qu'il produit sur toute la figure. Elle esquisse si finement le *souris*, qu'il semble se dissiper à l'instant où on le voit éclore.

Le *sourire* doit être naturel, sinon c'est une grimace; le *souris* est naïf, il échappe du cœur à moins qu'il ne soit malin. (Extrait de Roubaud.)

SOURIS. V. Sourire.

SOUTENIR. V. Défendre, Maintenir.

SOUTENIR. V. Épaules.

SOUTIEN. V. Appui.

SOUTIEN. V. Support.

SOUVENIR. V. Mémoire.

SOUVENT. V. Fréquemment.

SOUVERAIN, SUPRÊME. C'est l'idée de puissance qui forme l'idée définitive et caractéristique du *souverain*, tandis que l'idée seule d'élévation, de la plus grande élévation, se trouve dans le mot *suprême*. Dans quelque genre que ce soit, la chose *suprême* est ce qu'il y a de plus élevé. En fait d'autorité, de puissance, d'influence, d'efficacité, ce qui peut tout, ce qu'il y a de pleinement et absolument efficace est *souverain*. Ainsi, l'autorité indépendante et absolue fait le *souverain* et la souveraineté, et sans doute cette autorité est *suprême* puisqu'il n'y a point de pouvoir et de droit qui ne soit au-dessous d'elle. Tout est inférieur en rang à ce qui est *suprême;* tout est soumis à l'influence de ce qui est *souverain*.

Un remède *souverain* est efficace au *suprême* degré; on ne dit pas un remède *suprême* parce qu'on considère le remède relativement au mal et à la guérison.

Il faut s'abaisser, s'humilier devant ce qui est *suprême;* il faut céder, obéir à ce qui est *souverain*.

La loi *suprême* est la première de toutes les lois; la loi *souveraine* est la loi de l'obéissance universelle et le vrai souverain des États.

Le bien *suprême* est le plus grand que vous puissiez obtenir; le *souverain* bien est celui qui remplit du sentiment de tous les vrais biens toute la capacité de votre ame. Dieu est l'être *suprême*, en tant qu'il est l'être par excellence et par essence; il est le *souverain* seigneur de toutes choses, en tant qu'il est le Tout-Puissant et l'auteur de toutes choses. (Roubaud.)

SPECTRE. V. Fantôme.

SPLENDEUR. V. Clarté.

STABILITÉ. V. Constance.

STATURE, TAILLE. *Taille* désigne la grandeur, l'étendue figurée, ainsi que la coupe, la configuration, la forme de la chose coupée, *taillée*, dessinée d'une certaine manière. *Stature* vient du mot latin *stare*, être debout.

On est d'une *taille* ou d'une *stature* haute ou moyenne, ou petite: mais la *taille* est noble ou fine, belle ou difforme, bien ou mal prise, svelte ou lourde, etc., et non la *stature*.

Les Patagons et les Lapons sont, quant à la *stature*, les deux extrêmes de l'espèce hu-

maine; la *taille* des Patagons est bien prise et bien proportionnée, au lieu que celle des Lapons est difforme.

La force et la vigueur sont moins dans une *stature* élevée que dans une *taille* moyenne, mâle tout à la fois et souple, la plus propre par ses justes proportions aux exercices naturels de l'homme, et infiniment plus propre à supporter la fatigue que toute autre.

Nous considérons toujours dans la *stature* toute la hauteur du corps; nous ne considérons quelquefois la *taille* que dans la configuration du buste, distingué du reste, qui n'en est que le piédestal et le couronnement. Ainsi, nous parlons peu de la *stature* des femmes, mais beaucoup de leur *taille*. Nous ne nous servons guère du mot *stature* qu'en parlant de la grandeur de quelque nation; et nous disons *taille* lorsqu'il s'agit d'une personne en particulier. (Roubaud.)

STÉRILE. V. Infertile.

STIPENDIER. V. Soudoyer.

STOICIEN, STOIQUE. On donne le nom de *stoïciens* aux disciples et aux sectateurs de Zénon, d'un nom grec qui signifie portique, parce que Zénon donnait ses leçons sous le portique d'Athènes. Ainsi la philosophie *stoïcienne* signifie littéralement la philosophie du portique. Cet adjectif était suffisant pour qualifier tout ce qui pouvait avoir rapport à la secte philosophique de Zénon; mais elle avait des principes de morale qui la distinguaient des autres par une grande austérité, et qui inspiraient un courage extraordinaire. Sans être de cette secte, et même sans la connaître. Quelques hommes ont quelquefois donné des exemples d'une vertu aussi austère et d'un courage aussi inébranlable. Ils n'étaient pas *stoïciens*, mais ils leur ressemblaient, ils étaient *stoïques*.

Stoïcien signifie donc, appartenant à la secte philosophique de Zénon, et *stoïque* veut dire, conforme aux maximes de cette secte. *Stoïcien* va proprement à l'esprit et à la doctrine; *stoïque* à l'humeur et à la conduite.

Des maximes *stoïciennes* sont celles que Zénon ou ses disciples ont enseignées; les ouvrages de Sénèque en sont pleins et en tirent leur principale mérite; des maximes *stoïques* sont celles qui persuadent un attachement inviolable à la vertu la plus rigide, et le mépris de toute autre chose, indépendamment des leçons du portique; telles sont tant de belles maximes répandues dans le Télémaque.

Une vertu *stoïque* est une vertu courageuse et inébranlable; une vertu *stoïcienne* pourrait bien n'être qu'un masque de pure représentation; car il n'y a en dans aucune école autant d'hypocrites que dans celle de Zénon. Panétius, l'un de ses disciples, plus attaché à la pratique qu'aux dogmes de sa philosophie, était plus *stoïque* que *stoïcien*.

On a cité plusieurs exemples où ces mots sont employés indistinctement dans l'un ou dans l'autre de ces sens; et Ménage a presque voulu en conclure qu'ils étaient entièrement synonymes. Ces exemples prouvent seulement de deux choses l'une, ou qu'il était inutile d'y insister sur ce qui différencie ces mots, ou que les auteurs chez qui on les a pris n'ont pas fait assez d'attention à ce que la justesse et la précision exigeaient d'eux. (Roubaud.)

STRICT. V. Étroit.

STUPÉFAIT. V. Ébahi.

STUPIDE. V. Bête.

STUPIDITÉ. V. Abrutissement.

STYLE. V. Diction.

SUBIT. V. Soudain.

SUBJUGUER. V. Asservir.

SUBLIME. V. Relevé.

SUBORNER. V. Corrompre.

SUBREPTICE. V. Obreptice.

SUBSIDE. V. Contribution.

SUBSISTANCE, SUBSTANCE. Ces deux termes ont également rapport à la nourriture et à l'entretien de la vie. Le premier veut dire proprement ce qui sert à nourrir, à entretenir, à faire subsister, de quelque part qu'on le reçoive. Le second signifie tout le bien qu'on a pour subsister étroitement, ce qui est absolument nécessaire pour pouvoir se nourrir et pour pouvoir vivre. Les moines mendians trouvaient aisément leur *subsistance*, tandis qu'un grand nombre de pauvres honteux consumaient dans la douleur leur *substance* et leurs jours. Que de gens, dans les États mal gouvernés qui s'engraissent de la *substance* du peuple et qui mangent en un jour la *subsistance* de cent familles!

SUSISTANCE. V. Alimens.

SUBSISTANCES. V. Denrées.

SUBSISTER. V. Être.

SUBTIL. V. Délié.

SUBTILITÉ D'ESPRIT. V. Délicatesse.

SUBVENTION. V. Contribution.

SUCCÈS. V. Issue.

SUCCINCT. V. Bref, Concis.

SUCCULENT. V. Savoureux.

SUFFISAMMENT. V. Assez.

SUFFISANT. V. Dédaigneux.

SUFFISANT. V. Arrogant.

SUFFOQUER. V. Étouffer.

SUGGÉRER. V. Insinuer.

SUGGESTION. V. Insinuation.

SUITE. V. Continuation.

DE SUITE, TOUT DE SUITE. On dit *tout de suite* et *de suite*. *De suite* signifie l'un après l'autre, sans interruption. Il a marché deux jours *de suite*. Il ne saurait dire deux mots *de suite*. Il se dit aussi de l'ordre dans lequel les choses doivent être rangées. Ces livres, ces médailles ne sont pas *de suite*.

Tout de suite, signifie incontinent, sur l'heure; il faut que les enfans obéissent *tout de suite*, il faut envoyer chercher *tout de suite* le médecin.

SUIVANT. V. Selon.

SUJET. V. Matière.

SUJÉTION. V. Assujettissement.

SUPERBE. V. Orgueil.

SUPERFICIE, SURFACE. C'est le dehors, la partie extérieure et sensible des corps. Telle est l'idée commune qui rend ces deux mots synonymes. Ils le sont même par leur composition matérielle, puisque par-là l'un et l'autre signifient la *face* de dessus. La seule différence qui les distingue à cet égard, c'est que le mot *surface* est composé de deux mots français; et le mot *superficie* est fait de deux mots latins correspondans, ce qui lui donne un air plus savant.

On dit *surface* quand on veut parler de ce qui est extérieur et visible, sans aucun égard à ce qui ne paraît point; on dit *superficie*, quand on a dessein de mettre ce qui paraît au dehors en opposition avec ce qui ne paraît pas.

De tous les animaux qui couvrent la *surface* de la terre, il n'y a que l'homme qui soit capable de connaître toutes les propriétés de ce globe, et entre les hommes, la plupart n'en aperçoivent que la *superficie;* il n'y a que l'œil perçant d'un petit nombre de philosophes qui sache en pénétrer l'intérieur.

Cette distinction passe de même au sens figuré, et de là vient qu'on dit de ces esprits vains qui, pour se faire valoir en parlant de tout, font des excursions légères dans tous les genres de connaissances sans en approfondir aucun, qu'ils ne savent que la *superficie* des choses, qu'ils n'en ont que des notions *superficielles*. (Beauzée.)

SUPÉRIORITÉ. V. Prééminence.

SUPPLÉER UNE CHOSE, SUPPLÉER À UNE CHOSE. Les grammairiens, dit Roubaud, ont bien connu, mais peut-être insuffisamment expliqué la différence de ces deux manières de parler. *Suppléer*, actif ou avec le régime simple: *suppléer une chose*, c'est, dit-on, ajouter ce qui manque, fournir ce qu'il faut de surplus. *Suppléer*, neutre ou avec le régime composé, *suppléer à une chose*, c'est réparer ou suffire à réparer le manquement, le défaut de quelque chose. Le lecteur est donc ensuite obligé de chercher une différence peu sensible, entre ajouter ce qui manque et réparer le manquement. D'autres ont mieux dit que *suppléer à* signifie réparer une chose par une autre; mais ils s'expriment mal lorsqu'ils disent que *suppléer* sans préposition, signifie ajouter à une chose pour la rendre entière et complète, ajouter ce qui manque. Il fallait dire, ajouter à une chose ce qui y manque pour la rendre entière et complète; car ce n'est pas la chose qu'on ajoute qui devient complète, c'est celle à laquelle on l'ajoute.

Suppléer une chose, c'est la fournir pour compléter un tout, remplir par cette addition le vide, la lacune, le déficit qui se trouve dans un objet imparfait ou incomplet. Vous *suppléez* ce qui manque pour parfaire une somme de cent francs, en le fournissant. *Sappléer à une chose* signifie, réparer le manquement, le défaut de quelque chose, mettre à sa place une chose qui en tient lieu. Si votre troupe est inférieure à celle de l'ennemi, la valeur *suppléera* au nombre. Dans les temps de disette, les pommes de terre *suppléent* au pain; on ne dirait pas bien *suppléera* le nombre, *suppléera* le pain; deux objets du même genre et égaux se *suppléent* l'un l'autre; deux objets d'un genre différent, mais d'une égale valeur, *suppléent* l'une à l'autre. À proprement parler, il faut exactement remplir la place de ce qu'on *supplée;* il suffit de produire à peu près le même effet que la chose à laquelle on *supplée*.

SUPPLIER. V. Prier.

SUPPORT. V. Appui.

SUPPORTER. V. Endurer.

SUPPOSÉ. V. Apocryphe.

SUPPOSITION. V. Hypothèse.

SUPPUTER. V. Calculer.

SUPRÊME. V. Souverain.

SUR. V. Assoré, Certain.

SUR. V. Assuré.

SUR. V. À.

SURFACE. V. Superficie.

SURMONTER, VAINCRE. *Vaincre* suppose un combat contre un ennemi qui attaque ou qui se défend. *Surmonter* suppose seulement des efforts contre quelque obstacle qu'on rencontre et qui fait de la résistance.

On a *vaincu* ses ennemis quand on les a si bien battus qu'ils sont hors d'état de nuire. On a *surmonté* ses adversaires quand on est venu à bout de ses desseins, malgré leur opposition.

Il faut du courage et de la valeur pour *vaincre*, et de la force pour *surmonter*.

On se sert du mot *vaincre* à l'égard des passions, et de celui de *surmonter* pour les difficultés.

De toutes les passions, l'avarice est la plus difficile à *vaincre*, parce qu'on ne trouve de secours contre elle ni dans l'âge, ni dans la faiblesse du tempérament, comme on en trouve contre les autres, et que d'ailleurs étant plus resserrée qu'entreprenante, les choses extérieures ne lui opposent aucune difficulté à *surmonter*. (Girard.)

AU SURPLUS. V. Au demeurant.

SURPRENANT. V. Admirable.

SURPRENDRE. V. Étonner, Duper.

SURPRISE. V. Consternation.

SURPRISE. V. Admiration.

SURVEILLER, VEILLER À, VEILLER SUR. On *veille à* une chose, *à* son exécution, *à* sa conservation; on *veille à* ce qu'elle se fasse, se maintienne. On *veille sur*, au-dessus, par dessus; on *veille sur* ce qui est fait, *sur* les gens qui font la chose; on *veille sur* les objets, *sur* les personnes, *sur* ce qu'on a dans sa dépendance, sous son inspection, en sa garde. On *surveille* d'en haut, d'office, avec charge ou autorité. On *surveille à* tout, sur tout. On *surveille* les personnes, celles même qui *veillent sur*, et par une inspection supérieure, générale, comme chef, comme conducteur.

Les soldats *veillent à* leurs postes; les officiers *veillent sur* la chose et sur eux; le général *surveille à* tout et les *surveille* tous. Vous *veillez à* votre besogne, *à* vos affaires, *à* vos intérêts; vous *veillez sur* vos enfans, *sur* vos domestiques, *sur* votre ménage. Quoique vous ayez confié divers soins, différentes inspections à des gens qui doivent *veiller* pour vous, vous *surveillez* et vous réglez tout. (Roubaud.)

SURVIVRE QUELQU'UN, SURVIVRE À QUELQU'UN. Ces deux expressions veulent dire, demeurer en vie après une autre personne.

Survivre quelqu'un est une expression du palais et qui n'entre que rarement dans le langage ordinaire. Elle désigne la survie de la personne dont la vie ou l'existence avait des rapports très particuliers, très intimes, très intéressans avec celle de la personne qui meurt la première. Ainsi l'on dit qu'une femme a *survécu* son mari, qu'un père a *survécu* ses enfans, que de deux jumeaux qui ont vécu l'un n'a *survécu* l'autre que de quelques jours. C'est ainsi qu'on parle, sur-tout quand il y a quelque intérêt stipulé entre deux personnes pour le survivant.

Selon l'ordre de la nature, les enfans doivent *survivre* au père; par des évènemens particuliers, le père survit aux enfans.

On dit que quelqu'un se *survit à* soi-même, lorsqu'il perd en détail l'usage de ses sens ou de ses facultés. Roubaud observe que, dans ce cas, il vaudrait mieux dire, se *survivre* soi-même. Cette expression, dit-il, n'aurait-elle pas une grâce particulière, outre l'énergie, s'il s'agissait d'opposition entre l'existence physique et l'existence morale? Je dirai donc, ajoute-t-il, qu'un homme qui *survit à* sa considération, à sa fortune, à sa réputation, à son honneur, à sa gloire, se *survit* lui-même. Le décri, l'oubli, le néant dans lequel il tombe est une espèce de mort. Il vit encore; il se *survit* lui-même.

SUSCITATION, SUGGESTION, INSTIGATION. L'académie nous donne *suscitation* comme synonyme de *suggestion*, d'*instigation*. Les deux derniers suffisent. Férand trouve un exemple de *suscitation* dans Fleury: le tribun Marcellin fut enveloppé dans ce malheur, à la *suscitation* des Donatistes. Il fallait dire à l'*instigation*.

SUSPECTER, SOUPÇONNER. Le verbe *suspecter* n'est point usité parmi les gens qui se piquent de parler purement. *Soupçonner* suffit.

SUSPENSION D'ARMES. V. Armistice.

SUSPICION. V. Soupçon.

SUSTENTER. V. Alimenter.

SYNCOPE. V. Aphorèse.

T.

TABATIÈRE. V. Boîte.

SE METTRE À TABLE. V. S'attabler.

TÂCHER. V. S'efforcer.

TACHER. V. Souiller.

TACITURNE. V. Silencieux.

TACT. V. Attouchement.

TAILLE. V. Contribution, Stature.

TAILLOIR. V. Abaque.

TAIRE. V. Cacher.

TALENT. V. Génie, Qualité.

TANDIS QUE. V. Pendant que.

SE TAPIR. V. Se blottir.

TAPISSERIE, TENTURE. La *tapisserie* est faite pour couvrir quelque chose, et la *tenture* pour être tendue sur quelque chose. La *tapisserie* est un genre d'étoffe ou d'ouvrage en canevas, un tissu destiné à couvrir les murs d'une chambre et à la parer. La *tenture* est un tissu, un objet quelconque employé à être tendu sur les murs et à produire le même effet. La *tapisserie* est *tenture* en tant qu'elle est placée, étendue sur le mur; la *tenture* est *tapisserie* en tant qu'elle revêt et pare le mur.

La *tapisserie* est proprement un genre particulier de fabrication ou de manufacture; on dit les *tapisseries* de Flandre, de Bergame, d'Aubusson, des Gobelins. La *tenture* désigne vaguement tout ce qui est employé au même usage. On dit *tenture* de *tapisserie*, des papiers *tentures*, etc.

On dit une pièce de *tapisserie* et une *tenture* de *tapisserie*. La *tenture* renferme toutes les pièces destinées à meubler une chambre. (Roubaud.)

TARDER. V. Différer.

TARDER À, TARDER DE. L'usage préfère tantôt *tarder à* et tantôt *tarder de*, et la préférence est toujours fondée sur des raisons. On dit *tarder à* lorsque le verbe qui suit signifie une action qui a un but marqué hors du sujet. Il *tarde à* vous punir. Il *tarde à* se mettre en campagne. Mais on dit *tarder de*, lorsque le verbe signifie une action qui n'a pas un but marqué hors du sujet, mais qui doit s'opérer dans le sujet même. Il *tarde de* se repentir. Il *tarde de* se déterminer.

SE TARGUER. V. Se glorifier.

TAS. V. Monceau.

TAS. V. Amas.

TAUX, TAXE, TAXATION. L'idée commune qui fonde la synonymie de ces trois mots, est celle de la détermination établie d'une valeur pécuniaire. Le *taux* est cette valeur même; la *taxe* est le règlement qui la détermine; les *taxations* sont certains droits fixes attribués à quelques officiers qui ont le maniement des deniers publics. On ne dit que *taux*, quand il s'agit du denier auquel les intérêts de l'argent sont fixés par l'ordonnance, parce que la cupidité ne pense pas tant à l'autorité déterminée qu'à ses propres intérêts.

On dit assez indifféremment *taux* ou *taxe* en parlant du prix établi pour la vente des denrées, ou de la somme fixée que doit payer un contribuable; mais ce n'est que dans le cas où il n'est pas plus nécessaire de faire attention à la valeur déterminée, qu'à la valeur déterminante, car un contribuable qui voudrait représenter qu'il ne peut payer ce qu'on exige de lui, faute de proportion avec ses facultés, devrait dire que son *taux* est trop haut; et, s'il voulait dire que les impositeurs ne l'ont pas traité dans la proportion des autres contribuables, il devrait dire que la *taxe* est trop forte.

On ne dit que *taxe* s'il s'agit du règlement judiciaire pour fixer certains frais qui ont été faits à la poursuite d'un procès ou d'une imposition en deniers, sur des personnes, en certains cas. C'est que l'on a alors plus d'égard à l'autorité de la justice qui constate le droit, ou à celle du prince qui est plus marquée qu'à l'ordinaire.

On dit quelquefois *taxation* au singulier pour marquer l'opération de la *taxe*. (Beauzée.)

TAVERNE. V. Auberge.

TAXATION. V. Taux.

TAXE. V. Taux.

TEL. V. Pareil.

TÉMOIGNAGE D'AMITIÉ. V. Démonstrations d'amitié.

TEMPÉRAMENT. V. Complexion.

TEMPÉRANT. V. Frugal.

TEMPÉRER. V. Adoucir.

TEMPÊTE. V. Bourasque.

TEMPLE. V. Église.

TEMPLE, TEMPE. On a nommé indifféremment par ces deux termes la partie double de la tête, qui est l'extrémité du front, entre les yeux et les oreilles. L'académie française préfère *temple* à *tempe*, et on ne croit pas qu'elle ait raison, car outre que *tempe* ôte l'équivoque, il répond au mot latin *tempora* qui désigne le temps ou l'âge de l'homme, à cause que le poil de cet endroit blanc luit ordinairement le premier.

TEMPS. V. Durée.

TENDRE. V. Sensible.

TENDRESSE, TENDRESSES. Les grammairiens disent que ce mot ne s'emploie plus au pluriel. Cela est vrai quand il signifie la sensibilité ou la passion de l'amour. En ce sens, on ne dit pas les *tendresses*, mais la *tendresse* de ces amans. Mais, quand il se dit des marques de *tendresse*, des témoignages de *tendresse*, on l'emploie fort bien au pluriel. On ne doit donc pas dire avec Voltaire :

Ma mère au lit de mort a reçu nos promesses,
Sa dernière prière a béni nos *tendresses*.
(*Tancrède.*)

Mais on dira avec le même auteur :

Médicis en pleurant me reçut dans ses bras,
Me prodigua long-temps des *tendresses* de mère.
(*Henriade.*)

Et avec Bossuet, ses *tendresses* redoublaient avec son estime. Sa *tendresse* redoublait avec son estime voudrait dire autre chose.

Le passage suivant de l'oraison funèbre du prince de Condé sur son lit de mort, confirme notre opinion.

Que vous dirai-je de ses derniers entretiens avec le duc d'Enghien? Quelles couleurs assez vives pourraient vous représenter et la constance du père, et les extrêmes douleurs du fils? D'abord, le visage en pleurs, avec plus de sanglots que de paroles; tantôt, la bouche collée sur ses mains victorieuses et maintenant défaillantes; tantôt se jetant entre ces bras et ce sein paternel, il semble par tant d'efforts vouloir retenir ce cher objet de ses respects et de ses *tendresses*.

TENDRESSE. V. Amour.

TENDRESSE. V. Amitié.

TENDRESSE. V. Affection.

TÉNÈBRES. V. Nuit, Obscurité.

TÉNÉBREUX. V. Obscur, Sombre.

TENTURE. V. Tapisserie.

TERME. V. Borne.

TERMES. V. Expression, Mot.

TERMES PROPRES, PROPRES TERMES. Les uns et les autres sont ceux qui conviennent à la circonstance pour laquelle on les emploie.

Les *termes propres* sont ceux que l'usage a consacrés pour rendre précisément les idées que l'on veut exprimer. Les *propres termes* sont ceux même qui ont été employés par la personne que l'on fait parler, ou par l'écrivain que l'on cite.

La justesse dans le langage exige que l'on choisisse scrupuleusement les *termes propres*; c'est à quoi peut servir l'étude des différences délicates qui distinguent les synonymes. La confiance dans les citations dépend de la fidélité que l'on a à rapporter les *propres termes* des livres ou des actes que l'on allègue. (Beauzée.)

TERMINER. V. Achever, Finir.

TERRAQUÉ, TERRESTRE. On dit en géographie, globe *terrestre*. Le globe *terraqué* est dit ainsi parce qu'il sert à faire connaître la situation des continens, des îles et des mers qui les environnent, pour l'étude de la géographie. Quoique cette différence d'aspect semble établir une différence d'usage entre ces deux mots, il faut néanmoins avouer que fort peu d'auteurs disent le globe *terraqué*.

TERRE, TERROIR, TERREAU, TERREIN, TERRITOIRE. *Terre* se dit de la terre en général; la *terre* nourrit tous les animaux. *Terroir* se dit de la *terre* en tant qu'elle produit des fruits; un bon, un mauvais *terroir*. *Terreau* se dit d'un fumier bien consommé et réduit en terre. On fait des couches de *terreau* pour y élever des salades, des melons, des légumes. *Terrein* se dit en général d'un espace de terre considéré par rapport à quelque ouvrage qu'on y pourrait faire; il faut ménager le *terrein*. *Territoire* est l'espace dans lequel s'exerce un district, une juridiction; un *territoire* très étendu.

TERRESTRE. V. Terraqué.

TERRESTRE, TERREUX, TERREIN. *Terrestre* signifie qui appartient à la terre, qui vient de la terre, qui tient à la nature de la terre; les animaux *terrestres*, exhalaisons *terrestres*. *Terrestre* est aussi opposé à spirituel et à éternel; la plupart des hommes n'agissent que par des vues *terrestres* et mondaines. *Terreux* signifie qui est plein de terre, de crasse; un visage *terreux*, des mains *terreuses*; celui qui possède plusieurs terres étendues est un grand *terrier*.

TERREUR. V. Alarme, Effroi.

TERRIBLE. V. Effrayant.

TERRIBLE. V. Épouvantable.

TÊTE. V. Chef.

DANS LA TÊTE. V. Dans l'idée.

TÊTU. V. Entêté.

TEXTURE. V. Contexture.

THÉORICIEN, THÉORISTE. *Théoricien* se dit de celui qui connaît les principes d'un art sans le pratiquer. L'académie prétend qu'on dit aussi *théoriste*, sur-tout en parlant d'un auteur qui a publié une *théorie*. Mais la langue n'a pas besoin de deux mots pour exprimer la même chose. J.-J. Rousseau a dit *théoricien;* l'académie paraît avoir adopté ce mot; *théoriste* doit donc être rejeté. C'est au musicien d'avoir du génie et du goût pour trouver les choses d'effet; c'est au *théoricien* à en chercher les causes et à dire pourquoi ce sont des choses d'effet.

TIC. V. Mode.

TIMIDITÉ. V. Embarras.

TISON, TORCHE. Ces mots sont nobles en prose et en vers au figuré. Hélène fut la *torche* ou le *tison* funeste qui causa l'embrasement de Troie.

TISSU. V. Contexture.

TISSURE. V. Contexture.

TOISON. V. Laine.

TOLÉRER. V. Permettre, Souffrir.

TOMBE. V. Sépulture.

TOMBE, TOMBEAU, SÉPULCRE, SÉPULTURE. Lieux où l'on dépose les morts. La *tombe* et le *tombeau* sont élevés; le *tombeau* est plus élevé que la *tombe*. Les anciens élevaient des monceaux de terre sur les cadavres. Le latin *tumulus* se prend généralement pour élévation, hauteur, colline.

Sépulcre et *sépulture* se distinguent de *tombe* et de *tombeau* par l'idée contraire à celle d'élévation. Notre mot ensevelir, tiré du latin *sepelire*, signifie envelopper dans un linceul. Le *sépulcre* est le lieu où les corps morts sont, suivant leur destination, mis en terre et renfermés. Le *sépulcre* est tout lieu qui renferme profondément et retient à jamais un corps, qu'il englontit.

La *tombe* et le *tombeau* sont donc des monumens élevés sur les *sépulcres*. C'est ce que Cicéron indique par l'expression de monumens des *sépulcres*. Ces monumens, dit Varron, nous avertissent (*monere*), de ce qu'il y a au-dessous, dans le *sépulcre;* c'est pourquoi, continue-t-il, nous les plaçons sur les grands chemins, afin que les passans soient avertis qu'il y a là des morts et qu'ils sont eux-mêmes mortels. La *sépulture* des morts devrait être l'école des vivans.

Des savans ont fort bien distingué les *sépultures* des Romains et celles des Germains en divers endroits de l'Allemagne. Les Romains sont enterrés sous des monceaux de terre, sans pierre, *tumuli*, et les Germains dans des caveaux souterrains, *sepulcra*, des *sépulcres*.

La *tombe* et le *tombeau* sont donc des monumens élevés dans le dessein de perpétuer la mémoire des morts; mais le *sépulcre* et la *sépulture* ne sont que des fosses creusées et des souterrains fermés pour en cacher ou dévorer, si je puis ainsi dire, les restes.

L'ambition de la *tombe* et du *tombeau* est de faire en quelque sorte revivre ce que le *sépulcre* et la *sépulture* achèvent de détruire. La vanité du *tombeau* s'évanouit dans l'horreur du *sépulcre*. La *tombe* et le *tombeau* affectent encore la distinction et l'orgueil des noms, des rangs et des fortunes; mais dans le fond des *sépultures*, mais dans l'abîme du *sépulcre*, tout est confondu, tout est égal; tout n'est rien; il n'y a que mort, nuit, dissolution, anéantissement, et chacun y perd jusqu'au nom de cadavre. (Roubaud.)

TOMBEAU. V. Tombe.

TOMBER. V. Choir.

TOMBER À TERRE, TOMBER PAR TERRE. *Tomber par terre* se dit de ce qui étant déjà à terre, tombe de sa hauteur; et *tomber à terre*, de ce qui, étant élevé au-dessus de terre, tombe de haut. Un homme, par exemple, qui passe dans une rue et qui vient *à tomber*, *tombe par terre* et non *à terre*, car il y est déjà; mais un couvreur à qui le pied manque sur un toit, *tombe à terre* et non *par terre*. Un arbre *tombe par terre*, mais les fruits de l'arbre *tombent à terre*. Ils étaient si serrés les uns contre les autres, dit Vaugelas, qu'ils ne pouvaient lancer leurs javelots, et s'ils en lançaient quelques-uns, ils se rencontraient, et s'entrechoquaient en l'air, de sorte que la plupart *tombaient à terre* sans effet.

AVOIR TOMBÉ, ÊTRE TOMBÉ. L'académie et la plupart des grammairiens disent que le verbe *tomber* ne prend pour auxiliaire que le verbe *être*, et qu'on ne peut jamais le conjuguer avec le verbe *avoir*. Cependant, en donnant cette règle avec beaucoup d'assurance, ils ne peuvent se dispenser de convenir que plusieurs écrivains, dans certains cas, ont conjugué *tomber* avec l'auxiliaire *avoir;* mais ils appellent ces locutions des distractions ou des fautes, et n'en regardent pas moins leur règle comme infaillible.

Je conviendrai qu'il faut toujours dire je *suis tombé*, si, par cette locution, on peut

exprimer toutes les nuances, toutes les vues de l'esprit que peuvent présenter les temps composés du verbe *tomber;* mais s'il est des cas où cette locution confond une vue de l'esprit avec une autre, je serai fondé à croire qu'elle ne suffit pas. Une mère voit son enfant près de *tomber*, elle dit il va *tomber;* elle le voit *tombant*, elle dit il *tombe;* elle le voit à terre après sa chute, elle dit il *est tombé.* Mais si elle le relève, et qu'elle veuille indiquer à quelqu'un l'accident qui lui est arrivé, comment dira-t-elle? Dira-t-elle encore mon enfant *est tombé?* Elle se servira donc de la même locution pour exprimer deux vues différentes de l'esprit. Si elle dit mon enfant *est tombé*, on lui dira courez vite le relever. — Mais je ne veux pas dire qu'il est actuellement par terre par suite de sa chute; on l'a relevé. — Que voulez-vous donc dire? Il n'y a point de femme qui, pressée par ces questions, ne réponde alors je veux dire qu'il *a tombé.*

Il y a des choses dont on peut dire qu'elles *ont tombé*, et dont on ne peut jamais dire, exactement parlant, qu'elles *sont tombées :* telles sont les choses qui ayant un nom dans leur chute, le perdent quand la chute est consommée. On appelle pluie l'eau qui *tombe* du ciel, la pluie *tombe*, la pluie *a tombé;* mais strictement parlant, on ne devrait pas dire que la pluie *est tombée;* car quand l'eau du ciel est sur la terre, ce n'est plus de la pluie, c'est de l'eau de pluie. Ainsi, la pluie qui peut être ou avoir été dans un état de chose *tombante*, ne peut être dans un état de chose *tombée.* On peut donc dire la pluie *tombe*, la pluie *a tombé;* mais on ne devrait pas dire la pluie *est tombée.* Cependant on le dit en parlant d'une période qui n'est pas encore écoulée : la pluie *est tombée* ce matin à verse; mais il serait ridicule de dire la pluie *est tombée* à verse il y a huit jours; il faut dire *a tombé.* On peut faire les mêmes observations aux mots foudre et tonnerre. L'année dernière le tonnerre *a tombé* sur plusieurs édifices; le tonnerre *est tombé* ce matin, ou *a tombé* ce matin dans la Seine.

Vouloir absolument que l'on emploie également l'auxiliaire *être* pour signifier et l'action et l'état qui résulte de l'action, c'est confondre dans une seule expression deux choses réellement distinctes; c'est bannir de la langue une locution nécessaire pour exprimer une vue particulière de l'esprit; c'est appauvrir la langue.

On m'objectera peut-être que les verbes arriver et venir prennent toujours l'auxiliaire *être*, quoiqu'on puisse y distinguer une action et un état qui résulte de cette action; mais être arrivé, être venu, ne signifient pas l'action d'arriver, de venir, mais être parvenu à un lieu, à un point. Ces participes n'expriment donc qu'un état, et un état constant. Quand un enfant *est tombé*, on peut le relever, et il n'*est* plus *tombé;* ce qui offre deux points de vue différens, et exige deux expressions différentes. Mais quand un homme est venu, quand il est arrivé, on ne peut pas faire qu'il ne soit plus venu, qu'il ne soit plus arrivé : c'est un état invariable, il ne faut qu'une expression.

TOMBER D'ACCORD. V. Acquiescer.

TOME, VOLUME. Le *volume* peut contenir plusieurs *tomes*, et le *tome* peut faire plusieurs *volumes;* mais la reliure sépare les *volumes*, et la division de l'ouvrage distingue les *tomes.* Il ne faut pas toujours juger de la science de l'auteur par la grosseur du *volume.* Il y a beaucoup d'ouvrages en plusieurs *tomes* qui seraient meilleurs s'ils étaient réduits en un seul. (Girard.)

TON DE VOIX. V. Son de voix.

TONNERRE. V. Foudre.

TORDU, TORS, TORTILLÉ, TORTUÉ. L'idée commune de ces mots est d'aller en tournant au lieu d'aller droit, ou de prendre, au lieu de la direction naturelle, une direction oblique ou détournée. Tordre signifie tourner en long et de biais. On dit fil *tors*, cou *tors*, colonne *torse*, ancre *tors*, etc.

Cet adjectif indique simplement la direction d'un corps qui va en tournant, en long et de biais, mais sans marquer un défaut dans la chose *torse*, quoique absolument cette direction puisse être défectueuse dans quelque objet. Ainsi ce mot, particulièrement affecté aux arts, sert à qualifier divers ouvrages tournés ou contournés en vis, en spirale. Cette direction est précisément celle qu'il convenait ou qu'il s'agissait de leur donner; aussi est-elle avantageuse dans le fil *tors* pour sa destination, et agréable dans la colonne *torse.* L'ancien usage s'est conservé de dire cou *tors*, jambes *torses;* mais dans ces cas-là même, cette direction n'est qu'accidentellement un défaut que l'épithète n'exprime plus.

L'adjectif *tortu* emporte au contraire une idée de défaut ou de censure. Un corps est *tortu*, quand, au lieu d'être droit comme il devrait l'être, il est de travers, contrefait, mal tourné. Un homme contrefait ou fait de travers est *tortu.*

Un corps peut être ou naturellement ou accidentellement *tortu;* mais il n'y a de *tordu* que ce qu'on a tordu de force, ou en chan-

geant avec effort sa direction propre et naturelle. Le participe passif suppose l'action de tordre, et marque l'effet éprouvé par le sujet.

Comme le participe *tordu* exprime un rapport à l'action de tordre ou à l'évènement de se tordre, le participe *tortué* exprime de même un rapport à l'action de tortuer et à l'évènement de se tortuer. Ce dernier verbe, bon à établir, signifie tourner en divers sens, fausser, courber, rebrousser des corps solides, qui par là se déforment, et qui conservent une direction contraire à leur destination. Vous tortuez une aiguille, la pointe d'un compas, une épingle, qui alors ne sont plus propres pour l'usage qu'on en fait.

Tortillé a également le rapport propre au participe. Tortiller signifie tordre à plusieurs tours, plus ou moins serrés; et il se dit proprement des corps flexibles, faciles à plier. On tortille des fils, des cheveux, des brins d'osier, de la filasse, du papier, etc. Il y a donc un dessein et un objet particulier dans l'objet tortillé, et ce mot, comme le mot *tors*, n'emporte pas un défaut. On pourrait ajouter à ces mots celui de tortueux, dérivé de *tortu*, et celui d'entortillé, composé de *tortillé*.

Tortueux signifie ce qui a beaucoup de tours et de retours; comme une rivière, un serpent, un chemin qui se détourne pour retourner sur lui-même.

Entortillé se dit des choses tournées autour d'une autre, entrelacées avec une autre, ou enveloppées dans une chose tortillée ou mêlée d'une manière confuse. (Roubaud.)

TORT. V. Détriment.

TORTILLÉ. V. Tordu.

TORTU. V. Tordu.

TORTUÉ. V. Tordu.

TORTUEUX. V. Sinueux.

TOT. V. Promptement.

TOUCHANT. V. Pathétique.

TOUCHER. V. Concerner.

TOUCHER. V. Attouchement.

TOUCHER. V. Manier.

TOUCHER. V. Affecter.

TOUCHER. V. Apitoyer.

TOUCHER. V. Concerner, Émouvoir.

TOUJOURS. V. Continuellement.

TOUR, TOURNURE. *Tour* est un mot vague qui se prend de mille manières; *tournure* est un mot précis qui n'a qu'un sens déterminé. *Tournure* serait un mot nécessaire, quand il ne servirait qu'à éviter les équivoques que la diversité des acceptions de *tour* doit on peut souvent occasioner. Qu'est-ce qu'un *tour* d'esprit? C'est un *tour* d'adresse, un trait de finesse, ou la *tournure*, la manière particulière de penser d'une personne. Qu'est-ce qu'un *tour* de tête ou de main? C'est ou un mouvement de la tête, de la main, ou la *tournure*, c'est-à-dire la conformation, l'habitude particulière de la tête ou de la main. *Tour* est donc souvent équivoque; dites donc *tournure* pour distinguer l'un des deux sens, et tout sera clair.

Enfin *tournure* a son idée propre et distincte qu'on a été forcé d'attribuer au mot *tour*, lorsque celui de *tournure* manquait à la langue. Cette idée, il fallait la chercher dans la valeur de sa terminaison; mais la valeur de cette terminaison était inconnue. La lettre *r* et la syllabe *ure* expriment l'action, le mouvement, le changement; comme dans le mot *tournure*, *ure* exprime l'effet, le produit, le résultat de cette action, de ce mouvement, de ce changement. La blessure est l'effet ou le résultat du coup qui a été porté; la découpure, l'ouvrage qui résulte de l'action de découper; la structure, la forme donnée aux choses par la construction, etc.

Le *tour* donne la *tournure*. La chose reçoit la *tournure* donnée par le *tour*, et la *tournure* est la forme qui reste à la chose tournée ou changée par un certain *tour*. Les mœurs prennent un certain *tour*, et il en résulte une habitude, une *tournure* particulière. Avec un *tour* d'imagination, on voit les objets comme on veut les voir; avec une certaine *tournure* d'imagination, on telle manière habituelle de voir, on est heureux ou malheureux dans toute sorte de position, et quoi qu'il arrive.

La terminaison *ure* désigne si bien un résultat, qu'elle sert souvent à exprimer un ensemble, un *tour* formé de la réunion de plusieurs choses du même genre. Ainsi la mâture est l'ensemble des mâts; la fermeture, la totalité du fer employé dans un ouvrage; la parure, l'ensemble des ornemens qui servent à parer; la figure, l'ensemble et le résultat des traits du visage, etc. Le *tour* supposé dans la chose même ne sera qu'un trait particulier, une forme partielle, la manière d'un objet simple; mais d'un ensemble de traits, des formes de chaque partie, de l'ordonnance générale de la chose, résultera la *tournure*, la forme distinctive du tout, son habitude propre, permanente. Ainsi le *tour* du visage n'en est proprement que le contour; mais sa *tournure* résulte de ses différens traits, et de la coupe de toutes ses parties. Avec des *tours* et des traits différens, chacun a sa *tournure*,

comme son encolure, son allure, sa manière propre et distinctive d'être.

Un écrivain original a sa *tournure* propre et distinctive, sa manière; un écrivain vulgaire n'a que des *tours* communs, l'air d'un copiste. Vous direz plutôt un *tour* de phrase, et la *tournure* de style.

Avec la plupart des *tours* ordinaires à la prose, la prose a ses *tournures*, sa *tournure* particulière et distinctive. Les poètes, avec les mêmes *tours*, ont quelquefois leur *tournure* propre et un caractère particulier.

La prose souffre les vers, pourvu qu'ils n'aient pas la *tournure* poétique; et la poésie, dans les *tours* même de la prose, évite la *tournure* prosaïque.

Les formes ordinaires de la langue ne sont que des *tours*; mais j'appelle plutôt *tournures* ces *tours* singuliers qui, contraires aux formes communes et même aux règles de l'analogie ou de la grammaire, mais reçus, servent, par leur singularité même et leur désordre grammatical, à donner plus de force à la couleur, plus de mouvement à la passion, plus de philosophie dans l'arrangement des idées, plus de grâce à l'expression, plus de variétés et de richesses à la langue. Telles sont les inversions, les transpositions, les libertés dont elle s'est enrichie et embellie.

La langue s'enrichit de nouveaux *tours*, en empruntant des *tournures* étrangères. Quel est votre aveuglement? Voilà un *tour* français et vulgaire. Quel aveuglement est le vôtre? Voilà une *tournure* singulière, empruntée de l'italien. La première de ces phrases semble mieux convenir que la seconde à l'interrogation. Celle-là ne désigne que le degré, la profondeur, l'excès de l'aveuglement et de la surprise; celle-ci exprime bien un aveuglement d'un genre singulier, qui n'est pas celui des autres, qui n'est qu'à vous, qu'on ne peut dissiper, qu'on ne saurait concevoir. La *tournure* extraordinaire a donc une énergie qui n'est pas dans le *tour* commun. C'est avec de semblables conditions qu'il sera permis et louable d'introduire dans la langue des constructions étrangères, qui, loin de la choquer, flatteront l'oreille surprise.

TOUR. V. Circonférence, Circuit.

TOURMENT. V. Agitation.

TOURMENTER. V. Molester.

TOURNURE. V. Tour.

TOUT, TOUT LE, TOUS LES. Quoique le mot *tout* désigne toujours une totalité, il la marque cependant diversement, selon la manière dont il est construit.

Tout, au singulier et employé sans l'article *le* avant un nom appellatif, est lui-même article universel collectif; il marque la totalité des individus de l'espèce signifiée par le nom, et les fait considérer sous le même aspect, et comme susceptibles du même attribut, sans aucune différence distinctive.

Tout, au singulier et suivi de l'article indicatif *le* avant un nom appellatif, est alors un adjectif physique qui exprime la totalité, non des individus de l'espèce, mais des parties intégrantes qui constituent l'individu.

De là vient l'énorme différence de ces deux phrases : *tout* homme est sujet à la mort, et *tout l'*homme est sujet à la mort. La première veut dire qu'il n'y a pas un seul homme qui ne soit sujet à la mort, la seconde signifie il n'y a aucune partie de l'homme qui ne soit sujette à la mort.

Tous, au pluriel et suivi de *les* avant un nom appellatif, reprend la fonction d'article universel collectif, et marque la totalité des individus de l'espèce, sans exception, comme *tout* sans *le* au singulier. Voici la différence qu'il y a alors entre les deux nombres.

Tout au singulier marque la totalité physique des individus de l'espèce, dans le cas où l'attribut est en matière nécessaire; et c'est pour cela qu'alors on ne doit pas le joindre à *le*, qui a la même destination. Il y aurait périssologie, puisqu'il y aurait inutilement double indication du même point de vue. *Tous les* au pluriel marque la totalité physique des individus de l'espèce, dans le cas où l'attribut est en matière contingente. *Les* est alors le signe convenu de la possibilité des exceptions; mais cette possibilité peut exister sans le fait; et pour le marquer, quand il est nécessaire, on joint *tous* avec *les*, afin de déclarer formellement exclues les exceptions que *les* pourrait faire soupçonner.

S'il est question, par exemple, d'un détachement de trois cents hommes que l'on a d'abord cru enlevés avec leurs équipages, il y aura bien de la différence entre dire les soldats reparurent, mais les bagages ne revinrent pas, et dire *tous les* soldats reparurent, mais *tous les* bagages ne revinrent pas.

Par la première phrase, on fait entendre seulement que le gros de la troupe reparut, sans répondre numériquement des trois cents; et que rien des bagages ne revint, ou du moins qu'il en revint bien peu. Par la seconde phrase on assure, sans exception, que les trois cents soldats reparurent, mais on fait entendre qu'il ne revint qu'une partie des bagages. (Extrait de Beauzée.).

TOUT, LE. *Le* et *tout* marquent également

la totalité physique des individus de l'espèce signifiée par le nom appellatif : ils sont donc synonymes à cet égard. Il faut voir quelles sont les différences qui peuvent les distinguer dans l'usage.

Le ne marque la totalité des individus que secondairement et indirectement, parce qu'il désigne primitivement et directement l'espèce. *Tout* marque au contraire primitivement et directement la totalité physique des individus, et ne peut désigner l'espèce que secondairement et indirectement.

Le marque la totalité des individus, parce que l'espèce les comprend tous. *Tout* désigne l'espèce, parce que la totalité des individus la constitue.

Le choix entre ces deux mots doit donc se régler sur la différence des applications que l'on a à faire de la proposition universelle.

Le doit être préféré, si l'on veut établir un principe général, pour en tirer des conséquences également générales. *L'*homme est faible et continuellement exposé à de dangereuses tentations : il a donc un besoin continuel de la grâce pour ne pas succomber.

Tout est mieux, si l'on veut passer d'un principe général à des conséquences et à des applications particulières. *Tout* homme est faible et continuellement exposé à de dangereuses tentations. Par quel privilège particulier prétendez-vous donc n'avoir rien à craindre de celles auxquelles vous vous exposez de gaieté de cœur? (Beauzée.)

TOUT À COUP, TOUT D'UN COUP. Ces deux phrases adverbiales, employées indifféremment par plusieurs de nos écrivains, n'ont pourtant, si je puis parler ainsi, qu'une synonymie matérielle. Au fond, il n'y a pas une seule occasion où l'on puisse mettre l'une pour l'autre; je ne dis pas seulement sans pécher contre la justesse, mais même sans commettre un contre-sens.

Tout d'un coup veut dire tout en une fois, *tout à coup* signifie soudainement, en un instant, sur-le-champ.

Ce qui se fait *tout d'un coup* ne se fait ni par degrés, ni à plusieurs fois; ce qui se fait *tout à coup* n'est ni prévu ni attendu.

Tout d'un coup tient plus de l'universalité, et *tout à coup* de la promptitude. Comme saint Paul était sur la route de Damas, où il se rendait pour exécuter, contre les disciples de Jésus-Christ, les ordres de la synagogue, Dieu le frappa *tout à coup* d'une lumière très vive qui, l'éblouissant et le renversant par terre, lui ouvrit les yeux de l'ame; et cet homme, qui auparavant ne respirait que fureur et sang, se trouva *tout d'un coup* instruit, touché, éclairé, rempli de zèle et de charité. (Beauzée.)

TRACE, VESTIGE. Le *vestige* est l'empreinte laissée par un corps sur l'endroit où il a posé et pesé; la *trace* est un trait quelconque de l'objet imprimé ou décrit d'une manière quelconque sur un autre corps. Tout *vestige* est *trace;* car l'empreinte porte quelque forme de la chose. Les *traces* ne sont pas toutes des *vestiges;* car les traits ne sont pas tous formés par l'impression seule du corps.

Le *vestige* n'est guère qu'une *trace* très légère et très imparfaite de l'objet, comme l'empreinte du pied; la *trace* représente quelquefois la forme entière ou du moins le dessin, comme l'empreinte d'un corps étendu sur le sable. On ne dit pas de grands *vestiges*, comme de grandes *traces*. Un pas est le *vestige* d'un homme, un sillon est la *trace* d'un peuple policé.

On cherche, on découvre les *vestiges;* on reconnaît, on suit les *traces*. Le *vestige* n'est qu'un trait imprimé, on le cherche; la *trace* est une ligne plus ou moins prolongée; on la suit. Le *vestige* marque l'endroit où un homme a passé; la *trace* marque la voie qu'il a suivie. À proprement parler, les *vestiges* sont une *trace*, et voilà pourquoi l'on ne dit guère *vestige* qu'au pluriel. (Roubaud.)

TRADUCTION, VERSION. Il ne faut pas confondre ces deux mots, ils diffèrent entre eux par quelques idées accessoires; car on emploie l'un en bien des cas où l'on ne pourrait pas se servir de l'autre. On dit, en parlant des saintes écritures, la *version* des septante, la *version* vulgate, et l'on ne dirait pas de même, la *traduction* des septante, la *traduction* vulgate. On dit au contraire que Vangelas a fait une *traduction* de Quinte-Curce, et l'on ne pourrait pas dire qu'il en a fait une *version*. Il semble que la *version* est plus littérale, plus attachée aux procédés propres de la langue originale et plus asservie dans ses moyens aux vues de la construction analytique; et que la *traduction* est plus occupée du fond des pensées, plus attentive à les présenter sous la forme qui peut leur convenir dans la langue nouvelle, et plus assujettie dans les expressions, aux tours et aux idiotismes de cette langue. L'art de la *traduction* suppose nécessairement celui de la *version*.

La *version* littérale trouve ses lumières dans la marche invariable de la construction analytique qui sert à lui faire remarquer les idiotismes de la langue originale, et à lui en donner l'intelligence, en remplissant ou indiquant le remplissage des vides de l'ellipse;

en supprimant ou expliquant les redondances du pléonasme, en ramenant ou rappelant à la rectitude de l'ordre naturel, les écarts de la construction usuelle.

La *traduction* ajoute aux découvertes de la *version* littérale, le tour propre du génie de la langue dans laquelle elle prétend s'expliquer. Elle n'emploie les secours analytiques que comme des moyens qui font entendre la pensée; elle doit la rendre, cette pensée, comme on la rendrait dans le second idiome si on l'avait conçue de soi-même, sans la puiser dans une langue étrangère.

La *version* ne doit être que fidèle et claire; la *traduction* doit avoir de plus de la facilité, de la convenance, de la correction, et le tou propre à la chose, conformément au génie du nouvel idiome.

L'art de la *traduction* suppose nécessairement celui de la *version*, et c'est pour cela que les premiers essais de *traductions* que l'on fait faire aux enfans, dans les collèges, du grec ou du latin en français, sont très bien nommés des *versions*.

TRAFIC. V. Commerce.

TRAIN. V Équipage.

TRAÎNER. V. Entraîner.

TRAITANT. V. Financier.

TRAITE, TRAJET, TROTTE. La *traite* est proprement l'étendue de l'espace ou du chemin qu'il y a d'un lieu à un autre, ou entre l'un et l'autre; le *trajet* est le passage qu'il faut traverser ou franchir pour aller d'un lieu à un autre.

La *traite* vous mène à un lieu, il faut en parcourir la longueur pour arriver au terme. Le *trajet* vous sépare d'un lieu, il faut aller par delà pour parvenir au terme.

On dit proprement *traite* en parlant de la terre, et *trajet* en parlant des eaux. On dit le *trajet* et non la *traite* de Calais à Douvres. Les eaux coupent le chemin, il faut les passer, c'est un *trajet*. Les chemins de terre sont continus, il faut les suivre; c'est une *traite*.

La *traite* est plus ou moins longue; on dit une longue *traite*, une grande *traite*, une forte *traite*. Le *trajet* peut être fort court. On dit le *trajet* de la rivière, le *trajet* d'un fossé, le *trajet* de la rue, et autre petit passage à traverser.

La *traite* et le *trajet* ne sont pas les chemins ou les passages considérés en eux-mêmes. La *traite* est le chemin que nous faisons ou que nous avons à faire; le *trajet* est le passage que nous traversons ou que nous avons à traverser. Je veux dire que ces mots ont un rapport nécessaire à notre marche, à notre action de parcourir, de franchir les distances.

On dit populairement *trotte*, dans le sens de *trajet*. Elle est en petit ce que la *traite* est en grand. La *trotte* regarde principalement les gens à pied qui sont obligés de *trotter*, c'est-à-dire de marcher beaucoup à pied. (Roubaun.)

TRAITÉ. V. Marché.

TRAITER MAL. V. Maltraiter.

TRAJET. V. Traite.

TRAMER. V. Ourdir.

TRANCHANT. V. Décisif.

TRANQUILLE. V. Calme.

TRANQUILLITÉ. V. Calme.

TRANSCRIRE. V. Copier.

TRANSES. V. Angoisses.

TRANSES. V. Affres.

TRANSFÉRER, TRANSLATION, TRANSPORT, TRANSPORTER. Tous ces mots désignent un changement de lieu ou de temps. *Transporter* et *transport* sont plus propres à marquer spécialement le terme du changement, sans rien marquer par eux-mêmes de l'état précédent de la chose transportée. Au contraire, *transférer* et *translation* ajoutent à l'idée du changement, celle d'une sorte de circonstance de chose *transférée*, dans le premier état d'où elle sort.

Ainsi l'on dit *transporter* des meubles, des marchandises, de l'argent, des troupes, de l'artillerie d'un lieu à un autre; qu'un commissaire, qu'un juge se *transporte* dans le lieu du délit, qu'on fait *transport* de ses droits à un autre, parce que dans tous ces cas, on n'envisage que le lieu où se rendent les choses transportées, où la personne à qui sont remis les droits qu'on abandonne. Mais on dit *transférer* un prisonnier de la Force à la Conciergerie, un corps mort d'un cimetière dans un autre, des reliques, d'une châsse ou d'une église dans une autre, une juridiction d'une ville dans une autre, pour marquer que les objets *transférés* résidaient auparavant, de droit ou de nécessité, dans les lieux d'où on les tire. C'est par la même raison qu'on dit la *translation* d'un évêque, d'un concile, d'un siège, d'un empire, d'une fête, etc.

Quand on *transfère* un magasin de marchandises précieuses, il faut tâcher de les *transporter* sans les gâter.

Constantin n'eut pas plus tôt *transféré* le siège de l'empire de Rome à Constantinople, que tous les grands abandonnèrent l'Italie pour se *transporter* en Orient.

Transporter et *transférer* supposent égale-

ment l'action de porter d'un lieu à un autre; mais *transférer* se prend dans un sens figuré.

Vous dites *transporter*, toutes les fois que vous voulez rendre l'idée propre de porter, et vous dites *transférer*, lorsqu'il s'agit de faire changer de place à un objet sans le porter. On *transporte* des denrées, des marchandises, de l'argent qu'on porte, qu'on voiture, et on ne les *transfère* pas. On *transfère* un marché, une fête, une résidence qu'on change, qu'on place, qu'on établit ailleurs, et on ne les porte ni ne les voiture.

Voilà pourquoi on *transporte* les marchandises et on *transfère* son magasin; on *transporte* ses meubles, et on *transfère* sa résidence; on *transfère* les cimetières, et on *transporte* les ossemens. On ne porte pas la résidence, les magasins, le cimetière, comme on porte les meubles, les marchandises, les ossemens.

Enfin on *transporte* des choses mobiles; on *transfère* des objets stables par eux-mêmes. Vous *transportez* des provisions, des secours, tout ce qui est portatif; vous *transférez* un tribunal, un établissement, ce qui a par soi une consistance fixe.

Il est clair que la *translation* ne regarde que certains objets et qu'elle se fait de différentes manières; mais que le *transport* se fait de telle manière qu'il embrasse un plus grand nombre de choses. Toutes les fois que l'idée physique de *transporter* n'est pas assez rigoureusement applicable à l'objet, dans un sens figuré et moral, il convient mieux de dire *translation*, ce qui n'empêche pas qu'on ne dise souvent *transporter* dans le sens particulier et moral de *transférer*. Car le premier de ces verbes est comme le genre à l'égard du second. (Beauzée, Roubaud.)

TRANSFORMER. V. Métamorphoser.

TRANSFUGE. V. Déserteur.

TRANSGRESSER. V. Contrevenir.

TRANSLATION. V. Transférer.

TRANSPARENT. V. Diaphane.

TRANSPORT. V. Transférer.

TRANSPORTER. V. Transférer.

TRAPU. V. Nabot.

TRAVAIL. V. Labeur.

À TRAVERS, AU TRAVERS. *A travers* marque purement et simplement l'action de passer par un milieu, et d'aller par delà, ou d'un bout à l'autre. *Au travers* marque proprement ou particulièrement l'action et l'effet de pénétrer dans un milieu, de le percer de part en part ou d'outre en outre. Vous passez *à travers* le milieu qui vous laisse un passage, une ouverture, un jour; vous passez *au travers* d'un milieu dans lequel il faut vous faire un passage, faire une ouverture, vous faire jour pour passer. Là vous avez la liberté de passer, rien ne s'y oppose; ici vous trouvez de la résistance, il faut la forcer.

Il est constant que nous disons plutôt passer son épée *au travers* du corps, et passer *à travers* les champs. L'épée passe *au travers* du corps, en le perçant d'outre en outre, et vous passez *à travers* les champs, en les parcourant dans un sens d'un bout à l'autre.

Un espion passe habilement et adroitement *à travers* le champs ennemi et se sauve. Le soldat se jette tout *au travers* d'un bataillon et l'enfonce.

Une liqueur passe *à travers* une chausse par les interstices que les fils laissent entre eux. La matière fulminante passe *au travers* des corps qui lui résistent et qu'elle renverse.

Ces deux locutions servent à distinguer deux acceptions différentes du verbe *traverser*, mais peut-être trouverait-on encore quelque différence entre *traverser* dans l'un ou dans l'autre sens, et passer *à travers* ou *au travers*. Ces deux manières de passer semblent ajouter au verbe une circonstance particulière, singulière, extraordinaire. Vous *traversez* la rivière en bac, c'est le chemin; vous passez *à travers* les champs, c'est une voie extraordinaire ou détournée que vous prenez. S'il faut de la force pour qu'un clou *traverse* une planche, ce n'en est pas moins une chose ordinaire; mais il y a quelque chose d'extraordinaire dans la violence qu'on fait, en passant l'épée *au travers* du corps. (Roubaud.)

TRAVESTIR. V. Déguiser.

TRÉBUCHER. V. Broncher.

TREMBLER DE, TREMBLER À. On dit je *tremble de*, pour marquer un rapport de la chose qu'on craint avec le sujet du verbe *trembler*. Je *tremble de* laisser pénétrer mon secret, je *tremble de* me trahir, je *tremble de* le voir, *de* l'entendre, je *tremble d'*avouer, etc. On dit, je *tremble à* pour marquer le rapport de la chose que l'on craint avec la personne dont on parle. Je *tremble à* lui découvrir la conspiration; je *tremble à* lui faire ce reproche. La crainte de celui qui *tremble de*, prend sa source dans l'action même qu'il fait ou qu'il doit faire. La crainte de celui qui dit je *tremble à*, prend sa source dans l'impression que fera cette action sur un autre.

TRÉPAS. V. Décès.

TRÈS. V. Bien, Fort.

TRIBUT. V. Contribution.

TRIPOT. V. Académie.

TRISTESSE. V. Chagrin, Affliction.

TRIVIAL. V. Commun.

TROC. V. Change.

TROMPER. V. Duper, Abuser.

TROTTE. V. Traite.

TROUBLÉ. V. Agité.

TROUPES. V. Bande.

TROUVER. V. Découvrir, Inventer, Rencontrer.

TUBE, TUYAU. Ces mots sont synonymes, en ce qu'on désigne par l'un et par l'autre un cylindre creux en dedans, qui sert à donner passage à l'air ou à tout autre fluide.

Ce qui les distingue, c'est que le second se dit des cylindres préparés par la nature pour l'économie animale ou par l'art pour le service de la société, et que le premier ne se dit guère que de ceux dont on se sert pour faire des observations et des expériences en physique, en astronomie, en anatomie.

Ainsi l'on appelle *tuyaux*, les tiges cylindriques des plumes des oiseaux, celles du blé, du chanvre et des autres plantes qui ont la tige creuse; les canaux cylindriques de fer, de plomb, de bois, de terre cuite ou autre matière que l'on emploie à la conduite des eaux, des immondices, de la fumée, etc., etc., ceux d'étain ou de fer blanc qui servent à la construction des orgues, des serinettes, etc.

Mais on appelle *tubes*, les *tuyaux* dont on construit les thermomètres, les baromètres, et autres qui servent aux expériences sur l'air et les autres fluides; ceux des lunettes à longue vue, des télescopes, etc.

À cet article, qui est de Beauzée, Roubaud ajoute ce qui suit :

Tube est un terme de science; *tuyau* est de l'usage ordinaire. Le physicien et l'astronome se servent de *tubes;* nous employons différentes sortes de *tuyaux* pour conduire les liquides. Le géomètre et le physicien considèrent les propriétés du *tube;* nous considérons l'utilité du *tuyau*. L'ingénieur en instrumens de physique et de mathématiques fait des *tubes;* l'ouvrier en fer, en plomb, en maçonnerie, fait des *tuyaux*.

Le *tube* est en général un corps d'une telle figure; le *tuyau* est plutôt un ouvrage propre pour tel usage. Ainsi nous disons fort bien le *tube*, le cylindre d'un fusil, d'un canon et de tout autre corps dont il ne s'agira plus que de désigner la forme. S'il est question d'un objet de telle forme, affecté à tel emploi, ce sera un *tuyau* dans le style ordinaire.

TUERIE. V. Carnage.

TUMULTE, VACARME. *Vacarme* emporte par sa valeur l'idée d'un plus grand bruit, et *tumulte*, celle d'un plus grand désordre.

Une seule personne fait quelquefois du *vacarme;* mais le *tumulte* suppose toujours qu'il y a un grand nombre de gens.

Les maisons de débauches sont sujettes aux *vacarmes*. Il arrive souvent du *tumulte* dans les villes mal policées.

Vacarme ne se dit qu'au propre; *tumulte* se dit au figuré du trouble ou de l'agitation de l'ame. On tient mal une résolution que l'on a prise dans le *tumulte* des passions. (*Encyclopédie.*)

TUMULTUAIRE, TUMULTUEUX. Le tumulte est un grand bruit, un bruit confus, le bruit d'un grand trouble causé par une multitude de monde. *Tumultueux* signifie à la lettre, qui est plein de tumulte; *tumultuaire*, qui a rapport au tumulte. *Tumultueux* a deux sens, 1° qui excite beaucoup de tumulte; 2° qui se fait avec beaucoup de tumulte. *Tumultuaire* signifie seulement qui est fait dans le tumulte, comme en tumulte, avec précipitation, en grande hâte, sans ordre, contre les formes.

Les assemblées du peuple sont *tumultueuses*, et ils prennent des résolutions *tumultuaires*.

Nous appelons *tumultueux*, au propre et au figuré, de grands mouvemens irréguliers, incertains, désordonnés. Les Romains appelaient *tumultuaires* des soldats, des armées, des chefs levés ou élus à la hâte, sur-le-champ, sans choix; ils disaient même, dans le même esprit, un discours, une harangue *tumultuaire*.

Celui qui ne désire que le nécessaire, dit Horace, une mer *tumultueuse* ne le sollicite pas. Celui qui s'habitue à la prévoyance prévient les soins *tumultuaires*.

Il y a des gens qui, à leurs mouvemens *tumultueux*, paraissent toujours pressés de soins, et ils n'ont rien à faire. Il y en a qui sont si long-temps à délibérer de sang-froid sur ce qu'ils ont à faire, qu'il finissent par se déterminer tumultuairement.

Les esprits *tumultueux* ne peuvent prendre que des résolutions *tumultuaires*.

Enfin, *tumultueux* est à *tumultuaire* à peu près comme la cause à l'effet; du moins *tumultuaire* désigne le résultat, le terme où le tumulte aboutit naturellement, tandis que *tumultueux* marque l'existence du tumulte. Une discussion *tumultueuse* produira une dé-

cision *tumultuaire*. Dans une assemblée *tumultueuse* on fait une élection *tumultuaire*. Avec des passions *tumultueuses* on n'a que des volontés *tumultuaires*. (Extrait de Roubaud.)

TUMULTUEUX. V. Tumultuaire.

TUMULTUEUX, SÉDITIEUX, TURBULENT. *Séditieux*, qui excite ou qui tend à exciter la sédition. La sédition, dit Cicéron, est une dissension entre les citoyens qui vont les uns d'un côté, les autres de l'autre, dans des sens contraires.

Turbulent, qui excite ou qui tend à exciter des troubles. Le trouble est une forte émotion qui produit la confusion et le désordre.

Tumultueux se dit plutôt de ce qui se fait en tumulte, quoique le sens primitif du mot désigne la personne, la cause qui excite ou tend à exciter le tumulte comme le latin *tumultuosus*. Le tumulte, dit Cicéron, est un trouble si grand, qu'il inspire une fort grande crainte. Le tumulte est un grand trouble qui s'élève subitement ou rapidement avec un grand bruit.

L'action *séditieuse* attaque l'autorité légitime, et trouble la paix intérieure de l'État, de la société. L'action *turbulente* bannit le repos, le calme, la tranquillité, et bouleverse l'ordre, le cours, l'état naturel des choses. L'action *tumultueuse* produit les effets d'une violente et bruyante fermentation, et trouble les esprits, la police, votre sécurité.

Des citoyens puissans et populaires pourront être *séditieux*. Une cour sera *turbulente*; une populace sera *tumultueuse*.

Le gouvernement populaire est fait pour les *séditieux*. Là le champ est vaste et libre pour des citoyens *turbulens*. Tout y réside, pouvoir et sagesse dans des assemblées *tumultueuses*.

Réprimez promptement les *séditieux*; contenez fortement les génies *turbulens*; étouffez à l'instant les mouvemens *tumultueux*.

Il y a des propos *séditieux* qu'il faut laisser tomber. Il y a une gaîté *turbulente* qu'il faut laisser aux enfans. Il y a une joie *tumultueuse* qu'il faut laisser au peuple. (Roubaud.)

TUYAU. V. Tube.

TYPE. V. Modèle.

U.

UNI. V. Plain.

UNION. V. Jonction.

UNIQUE, SEUL. Une chose est *unique* lorsqu'il n'y en a point d'autre de la même espèce. Elle est *seule* lorsqu'elle n'est pas accompagnée.

Un enfant qui n'a ni frère ni sœur est *unique*; un homme abandonné de tout le monde reste *seul*.

Rien n'est plus rare que ce qui est *unique*; rien n'est plus ennuyant que d'être toujours *seul*. (Girard.)

UNIVERS. V. Monde.

UNIVERSEL. V. Général.

URGENT. V. Imminent.

US, COUTUME. *Us* est un vieux terme qui signifie usage, c'est-à-dire la manière ordinaire d'agir en certains cas.

On joint ordinairement le terme d'*us* avec celui de *coutume*; on dit les *us* et *coutumes* d'un tel lieu, comme si ces termes étaient absolument synonymes. Cependant le terme de *coutume* lorsqu'on l'emploie seul dit souvent plus qu'*us* ou usage, car la *coutume* s'entend ordinairement d'une loi, laquelle, à la vérité, n'était dans son origine qu'un usage non écrit, mais qui, par la suite des temps, a été rédigée par écrit; au lieu que par le terme d'*us* ou usage on n'entend communément que la manière ordinaire d'agir, ce qui ne forme point une loi écrite.

Mais, quand on joint le terme de *coutume* à celui d'*us*, on n'entend ordinairement par l'un et par l'autre que des usages non écrits, ou du moins qui ne l'étaient pas dans l'origine.

Ces *us* et *coutumes*, lors même qu'ils ne sont pas rédigés par écrit, ne laissent point, par succession de temps, d'acquérir force de loi, sur-tout lorsqu'ils se trouvent adoptés et confirmés par plusieurs jugemens; ils deviennent alors une jurisprudence certaine. (*Encyclopédie*.)

USAGE, COUTUME. L'*usage* semble être plus universel. La *coutume* paraît être plus ancienne. Ce que la plus grande partie des gens pratiquent est en *usage*. Ce qui est pratiqué depuis long-temps est une *coutume*.

L'*usage* s'introduit et s'étend. La *coutume* s'établit et acquiert de l'autorité. Le premier fait la mode; le second forme l'habitude. L'une et l'autre sont des espèces de lois en-

tièrement indépendantes de la raison dans ce qui regarde l'extérieur de la conduite.

Il est quelquefois plus à propos de se conformer à un mauvais *usage* que de se distinguer même par quelque chose de bon. Bien des gens suivent la *coutume* dans la façon de penser comme dans le cérémonial; ils s'en tiennent à ce que leur mère et leur nourrice ont pensé avant eux. (Girard.)

USAGE, USUFRUIT. (Jurisprudence.) L'*usufruit* est le droit de jouir indéfiniment d'une chose appartenante à autrui sans en diminuer la substance. L'*usufruit* diffère de l'*usage* en ce que l'*usufruit* fait tous les fruits siens, même au-delà de son nécessaire. On peut vendre, louer ou céder son *usufruit* à un autre; au lieu que celui qui n'a que l'*usage* d'une chose ne peut en user que pour lui personnellement, et pour sa famille, et ne peut vendre, louer, ni céder son droit à un autre.

USER. V. Employer.

USURPER. V. S'emparer.

UTILITÉ. V. Avantage.

V.

VACANCES, VACATIONS. Ces deux noms pluriels marquent le temps auquel cessent les exercices publics; ce qui les distingue, c'est la différence des exercices et celle de leur destination.

Vacances se dit de la cessation des études publiques dans les écoles et dans les collèges; *vacations*, de la cessation des séances des gens de justice.

Le temps des *vacances* semble plus particulièrement destiné au plaisir; c'est un relâche accordé au travail afin de reprendre de nouvelles forces. Le temps des *vacations* semble plus spécialement destiné aux besoins personnels des gens de justice; c'est une interruption des affaires publiques, accordée aux gens de loi, afin qu'ils puissent s'occuper des leurs.

Les écoliers perdent leur temps durant les *vacances*, les avocats étudient durant les *vacations*.

On ne doit pas dire *vacations* en parlant des études, parce que ce n'est qu'une suspension accordée au plaisir. Mais on peut dire *vacances* en parlant des séances des gens de justice, parce que ce temps étant abandonné à leur disposition, ils peuvent à leur gré l'employer à leurs affaires personnelles ou à leur récréation. Dans le premier cas, ils sont en *vacations;* dans le second, ils sont en *vacances*.

VACARME. V. Tumulte.

VACATIONS. V. Vacances.

VACILLER. V. Chanceler.

VAGABOND. V. Bandit.

VAGUER. V. Errer.

VAGUES. V. Flots, Ondes.

VAILLANCE, VAILLANT, VALEUREUX, VALEUR. Le *vaillant* a de la *vaillance*, et le *valeureux* a de la *valeur*. La *vaillance* est la vertu courageuse qui règne dans le cœur et qui constitue l'homme essentiellement *vaillant*. La *valeur* est cette vertu qui se déploie avec éclat dans l'occasion de s'exercer, et qui rend l'homme *valeureux* dans les combats.

La *vaillance* annonce la grandeur du courage; et la *valeur*, la grandeur des exploits. La *vaillance* ordonne, et la *valeur* exécute. La *vaillance* est à la *valeur* ce que la puissance est au pouvoir. Le héros a une haute *vaillance* et fait des prodiges de *valeur*.

Il faut que l'officier soit *vaillant* et le soldat *valeureux*. Le *vaillant* capitaine sera *valeureux* quand il faudra l'être; car la prudence est de s'abandonner au courage, lorsqu'elle n'est pas de le contenir.

La *vaillance*, dit la Rochefoucault, est donnée aux hommes comme la chasteté aux femmes, pour leur vertu principale. La *valeur*, dit-il encore, est dans les simples soldats un métier qu'ils ont pris pour gagner leur vie.

Le *valeureux* demande avec les Spartiates, en quel lieu, et non en quel nombre, sont les ennemis. Le *vaillant* cherche moins l'ennemi que l'occasion de le vaincre, en évitant celle d'être vaincu.

Les philosophes qui ont traité de la *valeur*, tel que l'abbé de Saint-Réal, en distinguent sur-tout deux sortes: l'une qui n'est quelquefois, comme le dit Fléchier, qu'une hardiesse vaine, indiscrète, emportée, qui cherche le danger pour le danger, qui s'expose sans fruit, et qui n'a pour but que la réputation. L'autre qui est une ardeur sage et réglée, qui s'anime à la vue de l'ennemi, qui, dans le péril, pourvoit à tout et prend tous ses avantages, qui le mesure avec ses forces, qui n'abandonne

rien au hasard de ce qui peut être conduit par la vertu, capable enfin de tout oser quand le conseil est inutile. La *valeur* est, ce me semble, plus près du défaut qu'on vient de remarquer, parce qu'elle est, pour ainsi dire, presque toute en action. La bonne qualité appartient plutôt à la *vaillance*, parce que celle-ci est proprement la puissance et la vertu mûre.

C'est de la *vaillance* que parle Montaigne, lorsqu'il veut décrire cette vertu constante, pure et entière, qui fait face à toutes sortes de dangers, tandis qu'il semble laisser à la *valeur* les saillies qui brillent dans les combats.

Dans le dialogue de Platon, intitulé les Lâches ou de la valeur, Socrate prouve que la *valeur* s'apprend; et Télémaque dit dans l'Odyssée, qu'il n'a point encore appris la *valeur*. Toute vertu s'apprend sans doute, comme elle se perfectionne, et par cette raison j'aimerais mieux dire, dans ce cas, *vaillance* que *valeur*.

La Bruyère observait que *valeur* aurait dû nous conserver *valeureux*, belle épithète que le grand Bossuet ne craint pas d'appliquer au grand Condé. *Vaillant* aurait dû de même nous conserver *vaillance*, beau mot qui ne s'emploie guère, comme *valeureux*, que dans la poésie. Ainsi là, nous disons *valeur* et *vaillant*, ici, *vaillance* et *valeureux*, comme si l'on voulait exprès obscurcir toutes les idées et défigurer la langue. Tous ces mots sont bons et utiles dans le langage de la philosophie comme dans celui de la poésie et de l'éloquence.

Il est dit dans l'Encyclopédie que *vaillance* a vieilli, et que *valeur* l'a remplacé. Ces deux termes étaient également l'un et l'autre dans la bouche de nos aïeux. Ceux, dit Montaigne, qui apprennent à la noblesse à ne chercher en la *vaillance* que l'honneur, que gagnent-ils par là, que de les instruire de ne se hasarder jamais si on ne les voit, et de prendre bien garde s'il y a des témoins qui puissent rapporter nouvelles de leur *valeur*, là où il se présente mille occasions de bien faire sans qu'on en puisse être remarqué. (Extrait de Roubaud, etc.)

VAILLANT. V. Vaillance.

VAINCRE. V. Surmonter.

VAINCU. V. Battu.

VAINEMENT, EN VAIN. On a travaillé *vainement*, dit Girard, lorsqu'on n'est pas récompensé de son travail, ou qu'il n'est pas agréé. On a travaillé *en vain*, lorsqu'on n'est pas venu à bout de ce qu'on voulait faire.

Je crois plutôt, dit Roubaud, qu'on a travaillé *vainement*, quand on l'a fait sans succès; et *en vain*, quand on l'a fait sans fruit. L'ouvrage est manqué dans le premier cas; et l'objet est manqué dans le second. Si je ne puis pas venir à bout de ma besogne, je travaille *vainement*, c'est-à-dire d'une manière vaine, et je ne la fais pas. Si ma besogne faite n'a pas l'effet que j'en attendais, j'ai travaillé *en vain*, c'est-à-dire que je n'ai fait qu'une chose inutile.

Vainement, suivant la valeur de la terminaison adverbiale, marque la manière d'agir, et cette manière est vaine; elle ne réussit pas. *En vain*, par la propriété de la préposition, marque l'objet ou résultat; et votre action est vaine, quant à l'objet que vous vous proposez : elle n'atteint pas son but. *Vainement* est le latin *vanè*, à vide, à faux; *en vain* est le latin *in vanum*, pour rien, pour une chimère. Le premier marque la vanité, l'inefficacité, l'inutilité de l'action, du travail que vous faites sans venir à bout d'exécuter l'ouvrage, et le second, l'inefficacité, l'inutilité de votre ouvrage, eu égard à la fin, au but, à l'avantage, à l'utilité, à la satisfaction que vous aviez eu vue. Là vos efforts sont trompés; ici vos desseins. *Vainement* regarde l'effet immédiat de l'action; et *en vain* la fin ultérieure de l'entreprise.

Si le Seigneur n'élève pas l'édifice, ceux qui l'élèvent auront travaillé *en vain*, *in vanum*, comme dit le texte, et non *vainement*. Ils n'auront pas travaillé *vainement*, car ils auront élevé l'édifice; ils auront travaillé *en vain*, car ils n'auront fait qu'un vain édifice qui ne subsistera pas.

Si vous me parlez sans que je vous entende, vous parlez *vainement*. Si vous me parlez sans me persuader, vous parlez *en vain*. Dans le premier cas, c'est un vain discours; dans le second, un discours vain.

Tel homme prétendrait *vainement* à des récompenses, qui ne prétend pas *en vain* à des grâces. Une vaine prétention est plutôt sans fondement; une prétention vaine, sans effet.

Loin d'ici, dit Fléchier, cet art qui loue *vainement* les hommes par les actions de leurs ancêtres. Cette louange est en elle-même vaine, frivole, fausse, illusoire. Ce n'est pas à dire qu'on la donne *en vain*; car il y a bien des gens, même quelquefois des gens de bon sens qui en sont flattés, qui la prennent pour eux, qui en savent gré, qui la paieront même, comme le bourgeois gentilhomme paie des qualifications de noblesse.

Tout le monde parle de bien public, chacun à sa manière. Les uns en parlent *vaine-*

ment, et ils ne savent ce qu'ils disent; les autres en parlent *en vain*, on ne les écoute pas; il suppose qu'on les laisse parler.

Il y a deux sortes de gens à qui rien ne réussit. Les uns entreprennent ce qu'ils n'ont pas la force d'exécuter, ils tentent *vainement;* les autres exécutent bien ce qu'ils entreprennent; mais c'est *en vain*, car ce n'est pas là ce qu'il fallait faire. Il y en a une troisième qui fait tout ce qu'il faut et comme il faut pour réussir, mais qui ne rencontre jamais ce qui fait réussir.

Celui qui ne fait que des choses vides de sens, de raison, de vertu, consume *vainement* le temps; celui qui fait des choses utiles, mais inutilement et sans qu'on en profite, l'emploie *en vain*.

Nous désirons *vainement* ce bonheur qui n'est pas fait pour nous. Nous regrettons *en vain* cette félicité passée qui ne peut revenir.

Par paresse, nous voulons *vainement;* par négligence, nous voulons *en vain*.

VALET. V. Laquais.

VALÉTUDINAIRE. V. Cacochyme.

VALEUR. V. Cœur, Courage, Vaillance.

VALEUR. V. Prix.

VALEUREUX. V. Vaillant.

VALLÉE, VALLON. *Vallée* semble signifier un espace plus étendu; *vallon* semble en marquer un plus resserré.

Les poètes ont rendu le mot de *vallon* plus usité, parce qu'ils ont ajouté à la force de ce mot une idée de quelque chose d'agréable ou de champêtre; et que celui de *vallée* n'a retenu que l'idée d'un lieu bas et situé entre d'autres lieux plus élevés.

On dit la *vallée* de Josaphat, où le vulgaire pense que se doit faire le jugement universel; et l'on dit le sacré *vallon*, où la fable établit une demeure des Muses. (Girard.)

VALLON. V. Vallée.

VANITÉ. V. Orgueil.

VANTER. V. Louer.

VARIATION, VARIÉTÉ. Les changemens successifs dans le même sujet font la *variation;* la multitude des différens objets fait la *variété*. Ainsi l'on dit la *variation* des temps, et la *variété* des couleurs. Il n'y a point de gouvernement où il n'y ait eu des *variations*. Il n'y a point d'espèce dans la nature où l'on ne remarque beaucoup de *variétés*. (Girard.)

VARIÉTÉ. V. Variation.

VARIÉTÉ. V. Bigarrure.

VASTE. V. Grand.

VEDETTE. V. Sentinelle.

VÉHÉMENT. V. Fougueux.

VÉNÉNEUX, VENIMEUX. Ces deux mots signifient l'un et l'autre qui a du venin. Mais *venimeux* ne se dit proprement que des animaux ou des choses qui sont infectées du venin de quelque animal; et *vénéneux* ne se dit que des plantes. Ainsi le scorpion et la vipère sont des animaux *venimeux*, et le suc de la ciguë est *vénéneux*.

Au figuré, *venimeux* est propre à caractériser tout ce qui peut produire un grand mal, sans avoir des apparences bien marquées; et *vénéneux* peut s'appliquer aux choses dont on regarde la fécondité comme dangereuse: c'est, dans ces deux sens, suivre le sens propre autant qu'il est possible, les animaux *venimeux* faisant le mal par eux-mêmes, et les plantes *vénéneuses* perpétuant, par leur fécondité naturelle, les causes du mal qu'elles peuvent faire. Il peut se trouver dans un ouvrage utile à beaucoup d'égards, des principes *vénéneux*, contre lesquels il faut prémunir les lecteurs par des préparations totales de ces principes. Mais il faut rejeter sans ménagement ces écrits séduisans par le coloris, dont les auteurs ont affecté de couvrir la doctrine *venimeuse* qu'ils y établissent. (Beauzée.)

Vénéneux, dit Roubaud, signifie qui porte, qui renferme un venin; *venimeux* signifie qui porte, qui communique un venin. Ainsi nous disons *venimeux* pour exprimer l'action d'introduire, d'insinuer, d'aigrir le venin. Le venin est dans la chose *vénéneuse*, dont ce mot marque la qualité; le venin est versé par l'objet *venimeux*, dont ce mot exprime l'action. Une langue, une morsure, une piqure, sont *venimeuses*, parce qu'elles répandent ou distillent le venin. Une piqure n'est pas *vénéneuse*, parce qu'elle n'est que l'action qui introduit le venin. Le corps *vénéneux* ne vous communique son venin que par l'usage que vous en faites. L'insecte *venimeux* vous communique le sien par l'atteinte qu'il vous porte. Voilà pourquoi les animaux sont *venimeux;* mais il résulte encore de là que l'animal *venimeux* est *vénéneux*, car pour répandre le venin, il faut l'avoir; et que la plante qui d'elle-même répand des exhalaisons mortelles est non seulement *vénéneuse*, mais *venimeuse*.

VÉNÉRATION. V. Respect.

VENIMEUX. V. Vénéneux.

VENIN. V. Poison.

VÉRACITÉ. V. Franchise.

VÉRIDIQUE, VRAI. *Vrai* se prend quel-

Digitized by Google

quefois dans l'acception de *véridique*, qui dit la vérité, mais avec un bien plus grand sens. Les Latins disaient aussi *verus* pour *veridicus*.

L'homme *véridique* dit *vrai*; l'homme *vrai* dit le *vrai*.

L'homme *vrai* est *véridique* par caractère, par la simplicité, la droiture, l'honnêteté, la véracité de son caractère.

L'homme *véridique* aimera bien à dire la vérité; mais l'homme *vrai* ne peut que la dire.

Dieu est *vrai* par essence; l'écrivain inspiré par lui est contraint d'être *véridique*. (Rousaud.)

VÉRIFIER. V. Avérer.

VÉRITABLE, VRAI. *Vrai* marque précisément la vérité objective, c'est-à-dire qui tombe directement sur la réalité de la chose; il signifie qu'elle est telle qu'on la dit. *Véritable* désigne proprement la vérité expressive, c'est-à-dire qu'il se rapporte principalement à l'exposition de la chose; et il signifie qu'on la dit telle qu'elle est. Ainsi *vrai* aura une grâce particulière, lorsque, dans l'emploi, on portera d'abord son point de vue sur le sujet en lui-même; et *véritable* conviendra mieux, lorsqu'on portera ce point de vue sur le discours. Cette différence est entièrement métaphysique, et j'avoue qu'il faut des yeux fins pour l'apercevoir; mais elle n'en subsiste pas moins. Et d'ailleurs on ne doit pas exiger de moi des différences marquées, où l'usage n'en a mis que de très délicates; peut-être que l'exemple suivant donnera du jour à ce que je viens d'expliquer, et qu'on sentira mieux cette distinction dans l'application que dans la définition.

Quelques auteurs, même protestans, soutiennent qu'il n'est pas *vrai* qu'il y ait eu une papesse Jeanne, et que l'histoire qu'on en a faite n'est pas *véritable*. (Girard.)

VÉRITÉ. V. Franchise, Sincérité.

VERSER. V. Répandre.

VERSION. V. Traduction.

VERS. V. À.

VERTU. V. Honneur.

VERTU. V. Sagesse.

VESTIGE. V. Trace.

VÊTEMENT. V. Habillement.

VÉTILLE. V. Babiole.

VÊTU. V. Affublé.

VEUVAGE, VIDUITÉ. Tous deux se disent à l'égard d'une personne qui a été mariée et qui a perdu son conjoint.

La *viduité* est l'état actuel du survivant des deux conjoints qui n'a pas encore passé à un autre mariage. Le *veuvage* est le temps que dure cet état. Ainsi on ne joint à *viduité* que des prépositions relatives à l'état; et à *veuvage* des prépositions relatives à la durée. Plusieurs saintes femmes ont passé de la *viduité* à la profession religieuse; mais aujourd'hui, que la plupart des mariages se font par des vues que la religion et la saine raison proscrivent, un *veuvage* d'un an paraît un fardeau bien lourd.

L'esprit du christianisme recommande singulièrement la modestie, la retraite et la prière aux femmes qui vivent en *viduité*. Que faut-il donc penser de la religion de celles qui, pendant leur *veuvage*, affichent des liaisons, et se donnent des licences qu'elles n'auraient osé se permettre étant filles? (Beauzée.)

VEXER. V. Molester, Tourmenter.

VIANDE. V. Chair.

VIBRATION. V. Oscillation.

VICE. V. Défaut.

VICIEUX. V. Corrompu.

VIDUITÉ. V. Veuvage.

VIE. V. Anecdotes.

VIEILLI, AVOIR VIEILLI, ÊTRE VIEILLI. On dit d'un homme qu'il *a vieilli* et qu'il *est vieilli*. Par la première expression, on veut désigner l'action progressive de *vieillir*; par la seconde, l'état qui résulte de cette action. Il *a* bien *vieilli* depuis deux ans; il *est* bien *vieilli*.

VIEUX. V. Ancien, Antique.

VIF. V. Agile.

VIF, VIVACITÉ. Ces deux mots, outre leurs anciennes significations, en ont de nouvelles qui sont élégantes. On a toujours dit un esprit *vif*, une imagination *vive*, une couleur *vive*, mais on dit aujourd'hui une personne *vive*, un brave homme qui est fort *vif* sur tout ce qui regarde son honneur. On dit encore un joie *vive*, une reconnaissance *vive*, une attention *vive*, des manières *vives*. Enfin on varie ce mot de cent façons différentes.

Il en est de même de *vivacité*. L'ancien usage est pour *vivacité* d'esprit, *vivacité* de teint, *vivacité* de couleurs; mais l'usage moderne s'étend plus loin. J'ai là-dessus une *vivacité* incroyable, en parlant d'une chose qu'on a fort à cœur.

Vivacité se prend quelquefois pour tendresse et pour passion. Il avait la même *vivacité* et les mêmes soins pour elle. Avec quelle *vivacité* ne s'intéressait-il pas à sa conversation!

Vivacité se dit au pluriel également. Il est colère et emporté, mais ce ne sont que des *vivacités*. (*Encyclopédie*.)

VIGOUREUX. V. Fort, Robuste.

VIL. V. Abject.

VILIPENDER. V. Bafouer.

VILLAGE. V. Bourg.

VILLE. V. Cité.

VIOL, VIOLATION, VIOLEMENT. Ces termes expriment tous trois l'infraction de quelque devoir considérable ; c'est la différence des objets violés qui fait celle des termes.

Le *viol* est le crime de celui qui attente par force à la pudeur d'une fille ou d'une femme. *Violement* ne se dit que de l'infraction de ce qu'on doit observer, et ce mot exige toujours un complément qui fasse connaître la nature du devoir qui est transgressé. *Violation* se dit plus spécialement des choses sacrées ou très respectables, quand elles sont comme profanées.

Quand les mœurs d'une nation sont corrompues, au point que le *violement* des bienséances fait partie des manières reçues, et que l'impudicité ose se permettre impunément la *violation* publique des saints lieux, on ne saurait plus répondre que le *viol* ne sera pas bientôt traité comme une pure galanterie. (Beauzée.)

VIOLATION. V. Viol.

VIOLEMENT. V. Viol.

VIOLENCE. V. Emportement.

VIOLENT. V. Fougueux, Emporté.

VIOLENTER. V. Contraindre.

VIOLER. V. Contrevenir.

VIS-À-VIS. V. En face, Face a face.

VISCÈRES. V. Entrailles.

VISER. V. Mirer.

VISER. V. Ajuster,

VISION. V. Apparition.

VISQUEUX. V. Gluant.

VITE. V. Promptement.

VITESSE. V. Célérité, Rapidité.

VIVACITÉ. V. Pétulance, Promptitude.

VIVRES. V. Denrées.

VOCABULAIRE. V. Dictionnaire.

VŒU. V. Serment.

VOGUE. V. Mode.

VOIE. V. Moyen.

VOILER. V. Déguiser.

VOIR. V. Apercevoir, Regarder.

VOISIN. V. Prochain.

VOL. V. Essor.

VOLAGE. V. Faible.

VOLAGE. V. Changeante.

VOLÉE. V. Essor.

VOLER. V. Dérober.

VOLEUR. V. Filou.

VOLONTAIRE, DE LA VOLONTÉ. On dit action *volontaire* et *de la volonté*. Toute action *volontaire* renferme deux choses; l'une que l'on peut regarder comme la matière de l'action, et l'autre comme la forme. La première, c'est le mouvement même de la faculté naturelle, ou l'usage actuel de cette faculté considéré précisément en lui-même. L'autre, c'est la dépendance où est ce mouvement d'un décret de la volonté, en vertu de quoi on conçoit l'action comme ordonnée par une cause libre et capable de se déterminer elle-même. L'usage actuel de la faculté considéré précisément en lui-même s'appelle plutôt une action *de la volonté* qu'une action *volontaire;* car ce dernier titre est affecté seulement au mouvement des facultés envisagé comme dépendant d'une libre détermination *de la volonté*. (*Encyclopédie*.)

VOLONTÉ. V. Dessein.

DE BONNE VOLONTÉ. V. De son coeur, de bonne grace, de bon gré.

VOLUME. V. Tome.

VOLUPTÉ. V. Délire.

VOLUPTÉ. V. Crapule.

VOTER. V. Délibérer.

VOUER. V. Consacrer.

VOULOIR. V. Convoiter.

VRAI. V. Véritable, Véridique.

VRAISEMBLABLE. V. Plausible.

VUE. V. Aspect.

VUES. V. But.

VULGAIRE. V. Commun.

Digitized by Google

Z.

ZÈLE. V. Empressement.

ZÉPHYR, ZÉPHIRE. Le *Zéphire* est le *Zéphyr* personnifié. Le *Zéphyr* souffle; le *Zéphire* voltige et folâtre. Le *Zéphyr* échauffe ou rafraîchit l'air, selon la saison; le *Zéphire* caresse Flore et fait éclore les fleurs.

Zéphire est aux *Zéphyrs* ce qu'est l'Amour à cet essaim de petits Amours. *Zephire* est un personnage, on l'invoque, il commande; les *Zéphyrs* obéissent. (Roubaud.)

FIN.

569337

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

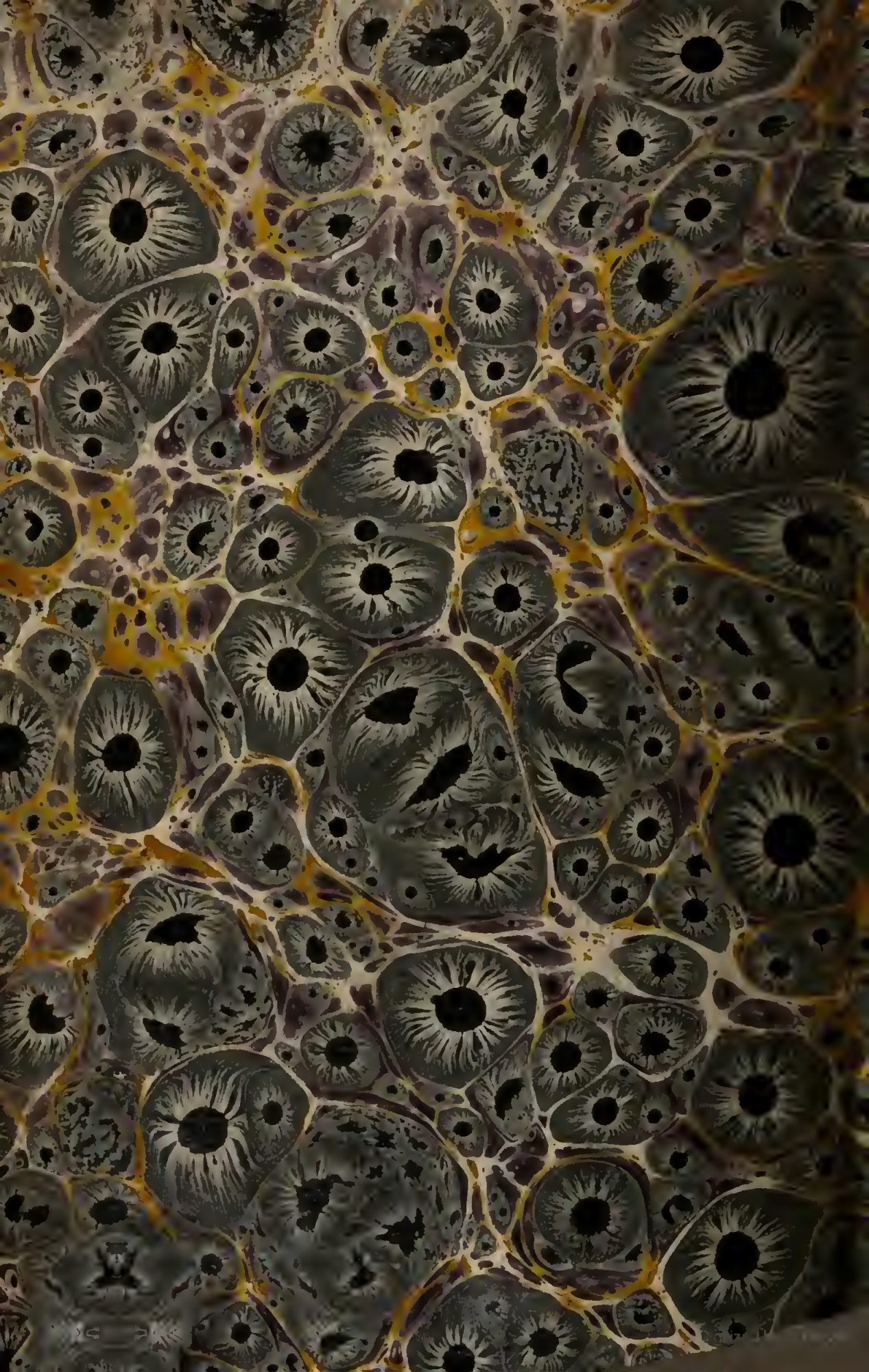

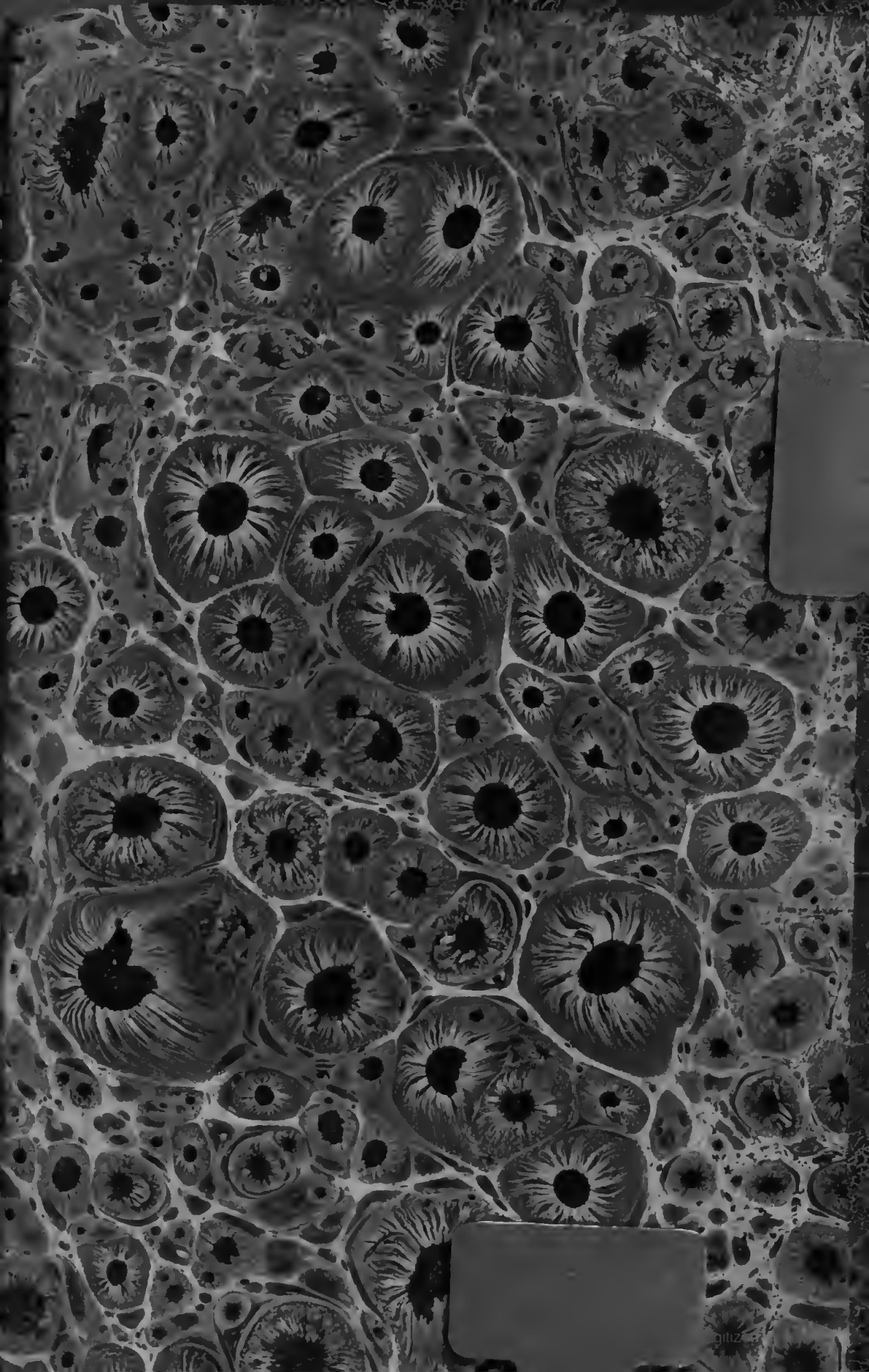

Digitized by Google